CATALOGUE

DES COLLECTIONS

DE SCULPTURE ET D'ÉPIGRAPHIE

DU MUSÉE DE TOULOUSE

CATALOGUE

DES COLLECTIONS

de Sculpture

ET

d'Épigraphie

DU MUSÉE DE TOULOUSE



TOULOUSE

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT

Librairie de l'Université

14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE).

—

1912

MANIBVS

PETRI

PVVIS DE CHAVANNES

DISCIPVLVS

MEMOR

H. R.

AVANT-PROPOS

Pour mener à bien le *Catalogue du Musée lapidaire* dont la Municipalité de la ville de Toulouse m'a fait l'honneur de me confier la rédaction, je me suis vu forcé de recourir aux deux manuscrits de Dumège déposés aux Archives, à ses *Notices* de 1818 et de 1828 et à sa *Description* de 1836. J'ai puisé davantage encore dans le *Catalogue*, édité en 1864, par mon éminent prédécesseur Ernest Roschach, et, dans la certitude de ne pouvoir mieux faire, je me suis décidé à lui emprunter son principe générateur, son ordonnance et de nombreuses descriptions. Je soumets ainsi à mes lecteurs, dont je sollicite l'indulgence, un travail qui a, j'espère, sa part de personnalité, mais qu'il m'eût été impossible d'entreprendre sans les précieux ouvrages de Dumège et de Roschach, à l'érudition desquels j'adresse, dans ma juste reconnaissance, cet hommage mérité.

Je remercie M. Lagarde, secrétaire-conservateur de l'École des beaux-arts et des sciences industrielles, du dévouement qu'il m'a montré en s'occupant, infiniment mieux que je n'aurais pu le faire moi-même, de l'édition de cet ouvrage, mise sur pied par ses soins

attentifs, et je termine en faisant observer à ceux qui voudront bien me lire que le manque complet de renseignements oraux, l'absence de numéros sur la plupart de nos sculptures, l'imprécision de beaucoup de leurs signalements et la confusion dans laquelle j'ai trouvé ces collections dans notre Musée ont rendu mes identifications trop souvent difficiles et parfois, peut-être, incertaines.

Henri RACHOU.

PRÉFACE

Les collections de sculpture et d'archéologie du Musée de Toulouse proviennent :

1° De la confiscation des œuvres d'art saisies par l'État dans les établissements supprimés et dans les domaines aliénés;

2° Des acquisitions faites par la ville et le département;

3° Des envois du gouvernement;

4° Des dons des sociétés savantes, des administrations et des particuliers.

La première série a formé le fonds primitif du Musée. Si les décrets de l'Assemblée Nationale, qui exceptaient de la vente tous les monuments qui pouvaient servir à l'histoire, avaient été scrupuleusement observés, la ville de Toulouse posséderait une réunion exceptionnelle d'œuvres d'art. Malheureusement, l'indifférence des fonctionnaires et le peu d'importance que l'on attachait aux sculptures médiévales rendirent à peu près inutiles les prescriptions du pouvoir central. Les commissions et les préfets considéraient, en effet, le Musée comme un magasin et disposaient sans discernement, en faveur d'établissements civils ou religieux et même de particuliers, de choses qui nous semblent fort belles et que nous serions heureux de posséder aujourd'hui. Les registres des délibérations[1] en

1. Registres des délibérations du bureau d'administration de l'École des sciences et des arts de Toulouse. (Archives municipales.)

notre possession sont remplis de décisions regrettables, que nous demandons à nos lecteurs la permission de leur citer en partie :

SÉANCE DU 5 NIVÔSE AN XIV. — « Par lettre en date du 25 frimaire, le préfet autorise le bureau à faire au s[r] Deville, négociant, la vente de six colonnes de second ordre avec leur socle et de huit balustres marbre incarnat, déposés au Musée, parmi les objets inutiles, pour les prix et somme de 336 francs. » (Vol. I, fol. 34.)

SÉANCE DU 25 JANVIER 1806. — « Par lettre en date du 24 janvier, le préfet autorise la remise à l'archevêque d'un tableau représentant saint Antoine, déposé au Musée et jugé inutile à cet établissement. » (Vol. I, fol. 39.)

« Par arrêté du 4 novembre 1806, treize tableaux ou portraits de famille sont rendus à M. Raymond-Olivier de Gorse. »

MÊME SÉANCE. — « Le préfet ordonne que le curé de Fronton soit libre de choisir et de prendre pour son église un des petits tableaux existant au dépôt du Musée, dont l'un représente la Naissance de Jésus et l'autre la Visitation de la Vierge. » Ce magistrat ajoute qu'il s'est convaincu que ces deux tableaux étaient inutiles aux arts.

SÉANCE DU 17 MARS 1825. — « Le maire fait part au bureau de l'existence dans le dépôt d'objets d'art de quatre anges en marbre provenant d'églises démolies. Il propose de faire don de ces quatre anges à l'église Saint-Sernin, comme une marque de la reconnaissance de la ville pour le zèle que la fabrique a montré lors de la célébration du service funèbre pour S. M. Louis XVIII. Le bureau approuve la destination à laquelle M. le maire propose de consacrer ces anges. Il y trouve l'avantage de retirer ces objets de la poussière des dépôts où ils restaient ensevelis et de les rendre à l'ornement des temples auxquels ils avaient été consacrés. Ces objets sont, du reste, sans importance pour les arts par le peu de mérite de leur exécution. » (Vol. IIII, fol. 2 et 3.)

Ce sont des décisions analogues qui nous ont privé si longtemps des deux *statues de Rieux*, prêtées à la fabrique du Taur[1], et des deux autres, actuellement au Musée de Bayonne, achetées par nous à M. Bordes, qui les tenait de M. Gesta.

SÉANCE DU 25 MARS 1916. — *Projet de location des chapelles de la grande église donnant sur la rue du Musée.* — « Les chapelles, fortement séparées de l'intérieur par une muraille, et ouvertes sur la rue du

1. Voir les références relatives aux *statues de Rieux*.

Musée par des boutiques et des fenêtres au-dessus, rendraient cette rue très vivante et seraient louées à des prix avantageux. Le public y trouverait un agrément nouveau et le produit pourrait tourner à l'avantage des beaux-arts. » (*Satisfaction extrême du Conseil et mise en délibéré.*)

I. — Les premiers objets rassemblés dans le *Muséum provisoire du midi de la République* furent quelques monuments d'épigraphie et de sculpture appartenant à l'ancienne Académie des sciences et à l'Académie des arts de Toulouse, et plusieurs fragments, de nature et de valeur très diverses, provenant des couvents des Cordeliers, des Grands-Carmes, et des églises Saint-Étienne, la Daurade, Saint-Sernin.....

De nombreuses démolitions, effectuées depuis cette époque, ont singulièrement accru ce Musée local. (Château Narbonnais, tours et portes de la ville, cloître du Chapitre métropolitain, des Bénédictins de la Daurade, de l'abbaye Saint-Sernin, des Frères prêcheurs; églises Sainte-Anne, de la Trinité, abbaye Saint-Pantaléon, etc.) Malheureusement, ces dépôts successifs, qui promettaient tant d'utiles documents à l'histoire, ont été enregistrés avec la plus inexcusable négligence, et, faute d'indications précises et de descriptions techniques, l'identité des monuments présente quelquefois de véritables problèmes.

II. — Les acquisitions du département et de la ville ont commencé sous l'Empire. Dès l'année 1802, M. Alexandre Dumège[1] fut envoyé à la recherche d'antiquités dans la région montagneuse de la Haute-Garonne et y réunit les

1. M. Alexandre Dumège, dont les notes si nombreuses nous font hautement apprécier l'érudition considérable, consacra toute son activité à l'accroissement du Musée archéologique. Il obtint de M. Boyer-Fonfrède, lors de l'adjudication des matériaux d'une chapelle et cloître du couvent de la Daurade, « tous les objets d'antiquité qui pourraient s'y trouver, afin que le bureau fût à même de les placer au Musée » (Registre II, fol. 65); recueillit de très nombreux monuments, parmi lesquels la belle inscription de Nymphius, échangée, le 13 juin 1818, contre un tableau, contenu dans les magasins, qui ne figurait pas au catalogue; acquit à vil prix, à Narbonne, la Statue tombale de Guillaume Durand, les précieux restes du Tombeau du cardinal de La Jugie et tant d'autres beaux morceaux, qu'on peut le considérer à juste titre comme le père de nos collections.

premiers éléments d'une collection épigraphique. Plus tard, les acquisitions ont été faites tour à tour sur la proposition de la commission du Musée, de l'inspecteur des antiquités, de l'Académie des sciences et de la Société archéologique du Midi. Au nombre des plus importantes, nous devons signaler : 1° celle des marbres antiques provenant des fouilles exécutées à Martres, de 1826 à 1842, sous la direction de MM. Dumège, Chambert, Belhomme et Vitry; de 1890 à 1891, sous la direction de M. Lebègue, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, patronné par M. le Ministre de l'instruction publique; enfin, de 1897 à 1899, sous la direction de M. Joulin, ingénieur en chef des poudres, que subventionnaient à la fois le Ministère de l'instruction publique, le département de la Haute-Garonne et la ville de Toulouse;

2° Celle des marbres découverts à Béziers en 1844 et en 1858; celle des monuments épigraphiques d'Ardiège, dont la possession a été assurée à la ville par les soins de M. Edward Barry;

3° Enfin, celle de quelques pièces de la collection Dumège, acquises à différentes époques et particulièrement après sa mort en 1863.

III. — Les dons du gouvernement comprennent diverses œuvres de sculpture moderne, plâtre, bronze et marbre.

Contrairement à l'avis de notre prédécesseur, les collections du Musée de Toulouse présentent, selon nous, un intérêt considérable au point de vue de l'art absolu. Nos sculptures antiques sont souvent assez médiocres, et, sauf de rares exceptions, plutôt habiles que senties; mais les chapiteaux, les frises et les bas-reliefs romans, pleins d'une sève originale et d'un génie particulier, nous dédommagent amplement de l'infériorité relative des marbres gallo-romains. La sérénité antique en est bannie; ils entrent de plain pied dans le drame et nous montrent, en un art précieux, à la fois naïf et subtil, toutes les affres de la souffrance humaine. Interprétés et réalistes, les apôtres de la chapelle de Rieux, les vierges et les évêques du quatorzième

et du quinzième siècle font bien partie, dans leur calme élégance, de la grande famille française. Assurément moins beaux, mais plus étranges et plus vivants, les donateurs de Saint-Sernin, que nous ne rattachons encore à aucune école, nous troublent de leur mystérieux sourire; et les personnages de différents âges, attendris ou désolés, qui pleurent la mort de Jésus, débordent d'une expression si pathétique qu'ils nous émeuvent de leur douleur. Nous dirons ailleurs la saveur de quelques morceaux de la Renaissance, la légèreté de ses frises, le faste des statues de Marc-Arcis, la science de celles de Lucas et la grâce souveraine du buste de Lemoyne, qui personnifie Mme de la Popelinière. Nous ne parlerons pas de la statuaire moderne, si abondamment et heureusement représentée dans nos galeries, et, de nouveau, d'accord avec M. Roschach, nous constaterons que nos collections lapidaires ont une incontestable importance comme réunion de monuments historiques.

C'est donc le sens historique par-dessus tout que nous avons cherché à dégager dans notre *Catalogue*, peu soucieux d'étaler devant le public un luxe facile de généralités verbeuses, mais attentif à ne négliger aucun renseignement précis, aucun détail offrant quelque utilité pour l'histoire des monuments. Cette tâche nous eût été rendue moins pénible si de regrettables négligences, des contradictions nombreuses, et surtout une extrême pénurie de documents, ne nous avaient suscité à chaque pas des obstacles inattendus.

Le respect des fonds et des provenances a été le principe générateur de notre classement. Il y a dans l'ensemble des monuments d'une même station romaine, dans la série des fragments inscrits arrachés à une même église, un lien qu'il ne faut pas sacrifier à des classifications banales, toujours plus ou moins artificielles, et uniquement fondées sur de simples rapports de forme ou de date.

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

DES CATALOGUES DU MUSÉE DE TOULOUSE

1° *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse. A Toulouse, de l'imprimerie de P.-B.-A. Robert, rue ci-devant Sainte-Ursule, 1re section, n° 415. — L'an IIIe de la République française.* (Première édition, 35 pages in-12 ; 70 numéros sont consacrés aux antiquités. Ce catalogue avait été rédigé par François Lucas, démonstrateur du Muséum.)

La première page porte cet avertissement :

« Les Corps administratifs de Toulouse, voyant avec douleur que tous les monuments des Arts et des Sciences étoient menacés d'une dévastation générale dans cette Commune, et qu'un grand nombre avoit été déjà ou livré aux flammes, ou à la massue de l'ignorance et de la barbarie, ordonnèrent un rassemblement de tout ce qui restoit de ces objets, et particulièrement des tableaux et sculptures ; ils désignèrent l'église des ci-devant augustins comme le local le plus convenable à l'établissement d'un *Muséum*, proposé par un de nos concitoyens en 1791... »

2° *Catalogue des tableaux et autres monuments des arts formant le Muséum provisoire établi à Toulouse, et qui est ouvert au public tous les quintidis et décadis de l'année. Seconde édition, revue, corrigée et augmentée. — L'an IVe de la République française.* (42 pages in-12. Ce catalogue renferme, pour les antiquités, un supplément de 19 titres désignés par des lettres : A.....T.)

3° *Catalogue, etc. Troisième édition... De l'imprimerie de P.-B.-A. Robert, rue Sainte-Ursule, l'an V de la République française.* (60 pages in-12 ; 96 numéros d'antiquités sous ce titre : *Bronzes, marbres, terres cuites, porcelaines et autres objets de curiosité.*)

Ce catalogue contient la note suivante :

« Le Muséum provisoire a été formé et ouvert au public, depuis l'an III de la République jusques au mois de brumaire de l'an V, époque où, par un décret, il a fallu en distraire un grand nombre d'objets pour les rendre à des créanciers légitimes. Ils n'ont pu être remplacés de suite sans dépenses; mais le ministre de l'intérieur, occupé sans cesse de l'agrandissement des arts dans la République, vient d'en accélérer l'ouverture, en donnant les ordres nécessaires pour cela. »

4° *Catalogue, etc. Quatrième édition... L'an VIII de la République française.* (70 pages in-12; 126 numéros d'antiquités, dont un groupe sous ce titre : *Idoles égyptiennes, indiennes, étrusques, romaines, etc.* Un supplément imprimé à part sur quatre pages porte le chiffre des objets d'antiquité à 147.)

5° *Notice des tableaux, statues, bustes, dessins, etc., composant le Musée de Toulouse. A Toulouse, de l'imprimerie de J.-A. Caunes, rue des Balances, n° 11. — An XIII (1805).* (55 pages in-12 ; 172 numéros sous ces divers titres : *Sculpture et architecture* (72); *Bronzes, marbres, émaux et autres objets de curiosité* (53); *Idoles égyptiennes, indiennes, étrusques, phéniciennes, gauloises et romaines* (22); *Sarcophages, autels votifs, inscriptions, urnes, pierres sépulcrales.*

6° *Catalogue critique et historique des tableaux et autres monuments des arts du Musée de Toulouse, par J.-P. Lucas, conservateur du Musée. Cinquième édition, 1806.* (96 pages in-12; 205 numéros.)

7° *Notice des tableaux, statues, bustes, bas-reliefs et antiquités composant le Musée de Toulouse. 1813.*

8° *Notice des tableaux, statues, bustes, bas-reliefs et antiquités composant le Musée de Toulouse. 1818.*

9° *Notice des monuments antiques et des objets de sculpture moderne conservés dans le Musée de Toulouse, par M. Alexandre du Mège, de La Haye, ex-ingénieur militaire, inspecteur des antiquités, membre de la direction du Musée, membre de la Société royale des antiquaires de France, de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, des Sociétés littéraires et agronomiques de Nar-*

bonne, Carcassonne, Foix, Tours, etc., etc.; commissaire pour la recherche des monumens des départemens de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de l'Aude, de la Haute-Garonne et des Basses-Pyrénées. Imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, 1828. (144 pages in-8°, 570 numéros.)

10° *Description du Musée des Antiques de Toulouse, par M. Alexandre du Mège, de La Haye, secrétaire général de la Société archéologique du Midi, de la Société royale des antiquaires de France, de celle des antiquaires du Nord, à Copenhague, et de celle de Normandie, de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, maître ès-Jeux-Floraux, etc., etc. Gloriæ majorum. Toulouse, imprimerie de Jean-Matthieu Douladoure, rue Saint-Rome, n° 41; 1835.* (271 pages, 891 numéros.)

11° *Musée archéologique de Toulouse, notice par M. Alexandre du Mège, chevalier de la Légion d'honneur, ancien officier supérieur du génie au titre étranger, lauréat de l'Institut, correspondant du Ministère de l'instruction publique et des cultes pour les recherches historiques, inspecteur des antiquités, conservateur des monuments, etc., etc., 1858.* (382 pages in-4°, 1890 numéros. Manuscrit inédit, déposé aux archives de l'hôtel de ville.)

12° *Musée de Toulouse. Catalogue des antiquités et des objets d'art, par M. Ernest Roschach, 1865. Toulouse, imprimerie de I. Viguier, rue des Chapeliers, n° 13.* (488 pages in-4°, 1907 numéros.)

NOTICE

SUR LE COUVENT DES AUGUSTINS

(MUSÉE DE TOULOUSE)

Au commencement du quatorzième siècle, l'emplacement occupé aujourd'hui par le Musée de Toulouse n'était qu'un dédale de petites maisons et de jardins compris dans le capitoulat de Saint-Pierre et Saint-Géraud (la Pierre), et limité par quatre ruelles : rue de Payras (rue du Musée), rue Croix-Baragnon (rue des Arts), rue de la Colombe et rue des Giponiers (rue des Tourneurs)[1].

Au mois de janvier 1309, pendant le séjour du pape Clément V à l'abbaye de Bonnefont, les ermites de Saint-Augustin, établis au quartier Matabiau, dans le bourg de Saint-Sernin, hors les murs de la cité, sollicitèrent l'autorisation d'acquérir un terrain dans l'intérieur de la ville pour y transporter leur couvent. L'autorisation fut accordée par l'évêque de Toulouse, délégué du Souverain Pontife, et les constructions commencèrent.

Le nouvel emplacement se trouvait situé dans la paroisse Saint-Étienne. Le chapitre métropolitain, qui jouissait d'ailleurs de droits féodaux sur plusieurs maisons, pressentit les pertes matérielles que lui promettait le voisinage des augustins et leur in-

1. Le couvent des Augustins formait, en 1662, la partie Est-Nord-Ouest d'un îlot très considérable de maisons, limité à l'est par la rue dénommée successivement des Bauriers, Croix-Baragnon, des Augustins et enfin des Arts; au nord, par la rue Peyras, actuellement du Musée; à l'ouest, par la rue de Messer Galban, de la Faba, de la Véronique, des Giponiers, puis des Tourneurs; au sud, par la rue Bertrand-David, puis de la Colombe, aujourd'hui disparue. Il se composait d'un très grand nombre de bâtiments en façade sur les rues Peyras et des Augustins, accédait par deux ouvertures à la rue des Tourneurs et était séparé par des maisons de la rue Bertrand-David.

tenta un procès, terminé par transaction, sous le patronage de l'évêque, après dix-sept ans de débats.

En 1341, le monastère était construit, et, cette année même, il y fut tenu un chapitre provincial.

En 1463, « le feu s'estant mis par incuriosité d'un boulanger à une maison de bois joignant l'arc des carmes », un incendie considérable causa de très grands ravages au couvent et en détruisit partiellement les archives.

A cette date, les voûtes de la grande église n'avaient pas encore été construites, mais les autres bâtiments conventuels étaient terminés. Louis de France, duc d'Anjou, fils du roi Jean, gouverneur du Languedoc de 1365 à 1378 et roi de Sicile en 1380, avait puissamment contribué, par ses largesses, à la construction et à l'embellissement de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, située à l'est du grand cloître, dont la porte est encore ornée, de part et d'autre, de ses armoiries.

Cette chapelle, située entre la sacristie et la salle capitulaire, se distingue par une mouluration plus élégante de ses arcs dont les clefs sont décorées d'écussons. Ses deux piliers de marbre gris sont à huit faces convexes séparées par des arêtes mousses. Du côté du cloître, elle est ajourée, à droite et à gauche de sa porte, par deux grandes baies ogivales dont les remplages élégants sertissent encore quelques débris de vitres verdâtres et bossuées.

Une belle verrière, placée au-dessus de l'autel, représentait l'Assomption. La même scène était figurée dans la rose qui surmontait la porte, où l'on voyait, suivant l'expression pittoresque du Père Saint Martin, « les apostres et anges, de basse taille, accompagnant de leurs yeux la Vierge au ciel ». Au milieu du rétable de l'autel, en bois de chêne, orné des mystères de la Vierge « délicatement dépeints sur toile bien déliée », s'élevait une image de Notre-Dame, en argent doré, portant l'enfant divin dans ses bras. Les murailles étaient peuplées d'ex-voto, chacun y apportant, « en témoignage des grâces reçues, qui des potences, qui des suaires, qui des statues de bois au naturel ». Au dix-septième siècle, on fit disparaître la plupart de ces offrandes; l'on fondit un grand nombre de cœurs, de têtes, d'yeux, d'oreilles, de mains, de pieds et de jambes d'argent pour en couler une figure de saint Nicolas de Tolentino, du poids de 37 marcs. A la même époque, l'ornementation gothique de la chapelle fit place à un prétentieux placage de style corinthien. La chapelle de Pitié était comme une petite église complète, ayant ses orgues, son jubé, ses tentures, ses tableaux, ses lampes d'argent et de cristal, et son autel secon-

daire consacré à saint Nicolas. Elle renfermait aussi ses tombes. Là reposaient Blaise Auriol, docteur régent, créé chevalier par François Ier, en 1533, et enseveli avec « espée, bottes, et esperons dorés »; — Jean Fermat, marchand, bourgeois et seigneur de la Faurie; — Arnaud Brie et Jean Lagarrigue, avocats; — Pierre Joubert, écolier d'Angers, tué en 1618 dans le voisinage du couvent; — maître Thomas de Foucaud d'Alzon, avocat au parlement... (Le Musée possède une copie de cette dernière épitaphe.) En 1652, noble Claude de Cos, écuyer, seigneur de Belberaud, légua 1.500 livres aux Augustins, pour « estre ensevely en la chapelle N.-D. de Pitié, sépulture ordinaire de ses ancestres, à charge de bastir une chapelle à l'honneur de saint Claude, évesque de Besançon, et mettre sur la porte ses armoiries relevées en bosse sur une pierre ».

La sacristie, qui sépare la chapelle Notre-Dame de la grande église, n'a qu'un pilier prismatique en marbre gris surmonté d'un chapiteau à deux étages de feuilles sur les petites faces duquel se voient des écussons d'attente. Le socle du pilier est en marbre noir et le piédestal en marbre blanc. Un écu, inscrit dans un médaillon, décore les clefs de voûte. Leurs retombées portent des têtes humaines ou des bustes perdus dans de larges feuilles; les murs, quatre blasons rendus presque invisibles par des crépis successifs.

La salle capitulaire, élevée sur l'autre flanc de la chapelle Notre-Dame, a deux piliers prismatiques de marbre gris à chapiteaux feuillus chargés d'écussons sans armoiries. Ils supportent une voûte à liernes et tiercerons dont les clefs attendent la décoration mobile en usage au quinzième siècle. Les culs-de-lampe pentagonaux des retombées sont ornés de tables d'attente et de branches enchevêtrées. Celles qui sont placées dans les angles, plus petites que les autres, sont chargées : l'une d'un visage flanqué de larges feuilles, les trois autres d'angelots agenouillés. Cette salle, qui a conservé une de ses absides (chapelle Saint-Gabriel), prenait jour sur le cloître par des fenêtres, aujourd'hui sans remplages, placées de part et d'autre de la porte, condamnée actuellement.

A la suite du désastre de 1463, les Augustins furent contraints, par raison d'économie, de restreindre la superficie de leur couvent et mirent en location, le long des rues avoisinantes, diverses maisons qui en dépendaient. Ils durent aussi remplacer par des constructions rudimentaires nombre de bâtiments conventuels que les flammes avaient détruits.

A la prière du roi Charles VIII et des Capitouls, le pape Innocent VIII accorda, le 24 février 1487, une indulgence plénière aux fidèles des provinces de Languedoc et de Guienne qui visiteraient les chapelles de Notre-Dame-de Pitié et de la Conception le jour de l'Annonciation et qui contribueraient, par leurs aumônes, à la restauration du couvent. Grâce au mouvement déterminé par ce rescrit apostolique et aux libéralités privées qui en résultèrent, les voûtes de la grande église purent être édifiées, et la consécration de cet édifice fut célébrée le 30 juin 1504, par un religieux dominicain, évêque de Berissa, délégué de l'archevêque de Toulouse, Jean d'Orléans.

Le couvent des Grands Augustins de Toulouse était chef d'ordre dans les provinces unies de Toulouse et de Guienne. Il avait sous sa dépendance les maisons d'Agen, Bayonne, Bordeaux, Cahors, Carcassonne, Dome, Fiac, Figeac, Fleurance, l'Isle, Limoges, Marquefave, Mas-Saintes-Puelles, Montauban, Montréjeau, Périgueux, Saverdun, Saint-Savinien, Villefranche-de-Rouergue. Outre les écoles de théologie et de philosophie instituées à la fondation de l'Université de Toulouse, il renfermait un noviciat où s'instruisaient les frères des autres couvents de la province.

Comme tous les autres établissements ecclésiastiques de Toulouse, le couvent des Augustins subit le contre-coup des guerres civiles du seizième siècle, et perdit alors une portion notable de ses revenus; mais il ne fut pas, du moins, envahi par les réformés pendant les journées de mai 1562 et il servit, au contraire, de quartier général aux chefs du parti catholique et de la Ligue jusqu'à la reconnaissance définitive d'Henri IV, qui eut lieu dans la salle du grand réfectoire.

Au seizième siècle, le nombre des religieux, gradués et novices, flottait d'ordinaire entre cent vingt et cent quarante, « de six à sept vingts », dit le roi François Ier dans ses lettres patentes de 1518. Le mois de février 1560 fut signalé par des événements scandaleux qui causèrent la pendaison de trois femmes et la détention de plusieurs moines aux prisons épiscopales de Verfeil. A la suite de cet éclat, la réforme du couvent fut vivement réclamée, et, en 1609, la maison rentra sous l'obéissance de la règle. Depuis cette époque, les religieux ne dépassèrent jamais le nombre de quatre-vingts. En 1649, ils étaient réduits à soixante; et, trente et un an après, en 1680, les registres de leurs archives constatent que « la maison ne pouvait entretenir ce nombre de religieux qu'avec toutes difficultés, peines et frugalité possibles ».

Au dix-septième siècle, d'assez importantes constructions furent édifiées en vue d'améliorer l'installation matérielle des religieux. Mais, ainsi qu'on le pratiquait alors, ces constructions furent faites sans aucun souci de l'architecture primitive; aussi la physionomie générale du monastère fut-elle gravement défigurée; l'établissement pour le noviciat d'un grand dortoir contenant vingt-cinq chambres, au-dessus de la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, en 1610, surchargea d'une façon périlleuse les voûtes de l'édifice; et l'addition, en 1619, des galeries supérieures du grand cloître, avec murailles de briques pleines, agrémentées de larges arcades, ne compromit pas moins la solidité des trèfles de pierre condamnés à les supporter. C'est au-dessus de la chapelle de l'*Ecce-Homo*, au fond de l'avenue méridionale, que l'on bâtit alors, des aumônes du garde des sceaux Marcillac, la célèbre bibliothèque des Augustins, d'où l'on ne pouvait faire sortir aucun livre sans encourir l'excommunication pontificale.

En 1626, on masqua entièrement la porte ouest de la grande église par la construction du petit cloître, édifié en grande partie aux frais d'un organiste de Saint-Étienne nommé Lefebvre. Les douze piliers qui séparent les arcades furent surmontés, en 1641, de douze statues « de marbre broyé et estuc » représentant Notre-Dame, sainte Monique, saint Simplicien, saint Augustin, saint Jean le Bon, sainte Claire de Montefalcone, saint Nicolas de Tolentino, saint Thomas de Villeneuve, saint Guillaume d'Aquitaine, sainte Rite, saint Jean de Sagun et sainte Catherine. Ces figures étaient d'Ambroise Frédeau.

Au-dessus des arcades, le nu du mur fut orné de douze encadrements rectangulaires où le peintre Duchesne, « excellent artiste, dit le P. Saint-Martin, s'estant quasi donné céans pour y travailler de son métier tout le reste de sa vie », exécuta douze scènes de l'histoire de David : « *David vainqueur*, *David envié*, *David aymé*, *David solitaire*, *David roy*, *David pieux*, *David pécheur*, *David repris*, *David effrayé*, *David pénitent*, *David bény*, *David mourant*. »

Ces peintures murales, en lieu découvert, exposées à toutes les intempéries et en particulier à l'humidité qui ronge le cloître, ne pouvaient avoir une longue existence. Il n'en reste que la description du P. Saint-Martin et les douze distiques de son confrère le P. Jean-Baptiste Romanet, caractérisant chacune des compositions de Duchesne (p. 121).

Le dix-septième siècle fut d'ailleurs, de toutes façons, particulièrement redoutable à l'art médiéval dans le couvent des Augus-

tins de Toulouse. Les nerveuses finesses du quinzième siècle y furent impunément sacrifiées au poncif ionique et corinthien et la franche végétation française dut y céder la place aux volutes, aux termes et aux « cupidonneaux ». (P. S. Saint-Martin, *Devis sur la chapelle Saint-Joseph*, p. 69.)

En 1652, l'ensemble du couvent des Augustins comprenait trente-trois chapelles :

Dans la grande église, flanc gauche : 1. Sainte-Marguerite; 2. Saint-Joseph; 3. Saint-Blaise; 4. Les Cinq-Plaies; 5. Notre-Dame-de-Miséricorde; 6. Notre-Dame-des-Anges; — flanc droit : 1. Sainte-Luce; 2. Saint-Guillaume, Saint-Jean-de-Sahagun et Saint-Thomas-de-Villeneuve; 3. Sainte-Ursule; 4. Sainte-Quiterie, autel privilégié; 5. Sainte-Magdeleine; 6. Sainte-Catherine.

Chevet, à gauche du maître-autel : 1. Notre-Dame-du-Puy; 2. Saint-Pierre; — à droite : 1. Saint-Jean; 2. Saint-Sépulcre.

A l'entrée du chœur, contenant cent vingt-quatre stalles en chêne : 1. Saint-Augustin; 2. Sainte-Monique.

Dans le grand cloître, face ouest : Saint-Laurent, Sainte-Rose, l'Annonciation, Saint-Sébastien, Saint-Roch, fermées en 1621; — face est : Notre-Dame-de-Pitié, Sainte-Anne, Saint-Nicolas-de-Tolentin; — face sud : *Ecce Homo*. — Dans le Chapitre : Saint-Gabriel.

Du quatorzième au dix-huitième siècle, le couvent des Augustins de Toulouse eut une clientèle funéraire considérable. Parmi les personnages dont les tombes existaient dans l'église, les chapelles ou le cloître, les mémoires signalent :

Jean Tresemin, trésorier de l'Université (1529);
Blaise Auriol, chevalier ès lois;
Jean Chuffet, écolier de Reims (1536);
Jean Pau, bourgeois (1537);
Jacques Cadan, professeur écossais (1614);
François de Clary, premier président (1616) [chapelle Sainte-Madeleine];
Pierre Joubert, écolier angevin, tué en duel (1618);
Étienne Massoulier, écolier gascon;
Thomas de Foucaud d'Alzon (1631);
Jean Josse, seigneur de Colomiers (1642) [Notre-Dame-de-Miséricorde];
Françoise de Clary, femme du premier président Lemazuyer (1642) [Sainte-Madeleine];
Claude de Cos, seigneur de Belberaud (1652);
Du Faur de Saint-Jory [Saint-Sépulcre];

et, plus près de nous, dans l'ancien dallage du cloître :

Jean-Joseph de Senaux (1711);

M. Lamarque, chirurgien-lithotomiste (17..);

Jean Pons, marchand de fer (1768), etc...

Lors de la suppression des ordres monastiques, le couvent des Augustins, « mis à la disposition de la nation », en vertu de la loi du 2 novembre 1790, ne tarda pas à être morcelé.

La loi du 29 août 1791, réglant la circonscription des paroisses de Toulouse, en établit une dans le couvent sous le vocable de Saint-Augustin, avec affectation de l'église, du grand vestibule, du cloître, de ses chapelles et des bâtiments nécessaires pour le logement du ministre du culte. Cette paroisse ne fut pas maintenue.

Le 15 avril 1793, le grand réfectoire et une partie considérable de la cour des Augustins furent aliénés à un affeneur nommé Azimon, qui y établit ses dépôts de fourrage et ses écuries.

Le 22 frimaire an II (12 décembre 1793), le Conseil du département de la Haute-Garonne arrêta « qu'il serait fait un choix de tous les monuments publics transportables; que les gravures, bas-reliefs, dessins, tableaux, statues, vases, médailles, antiquités, cartes géographiques, plans, reliefs, modèles, machines, instruments et généralement tous autres objets intéressant les arts, l'histoire et l'instruction dont la nation avait le droit de disposer, seraient recueillis et que toutes ces productions du génie rassemblées formeraient une galerie qui prendrait le titre de « Muséum du Midi de la République ». L'église des Cordeliers, désignée par le même arrêté pour servir de dépôt à toutes ces richesses, fut remplacée, « en raison de son isolement et de son éloignement », par l'église des Augustins, et c'est le 10 fructidor an III (27 août 1795) qu'eut lieu l'ouverture solennelle du Muséum.

Les tableaux étaient appendus au mur de l'église; une table, placée au milieu, supportait quelques figures égyptiennes et hindoues et la collection des bronzes de l'Académie des sciences de Toulouse.

En 1804, les écoles municipales de dessin, primitivement installées dans les dépendances de l'hôtel de ville (ancien bâtiment de l'Académie des arts), furent transférées dans le couvent des Augustins. Cette translation, qui eut pour conséquence des travaux de réparation et de construction assez importants, compromit la solidité de la claire-voie du cloître en lui imposant une charge et des ébranlements quotidiens qu'elle n'était pas destinée à supporter.

Le 23 juin 1806, le préfet de la Haute-Garonne approuva les devis d'une salle des antiques à établir dans la chapelle de Pitié

et le Chapitre. Cette salle devait être construite « quand les circonstances le permettraient ». Son édification entraînait « la démolition des voûtes et des piliers » et l'établissement d'une voûte en berceau, avec corniches, caissons et rosaces en plâtre : le manque d'argent en empêcha l'accomplissement.

Alexandre Dumège, nommé en 1811 membre de la Direction du Musée, consacra toute son activité à l'accroissement du Musée archéologique, et, après bien des années et des traverses de toute nature, parvint à dégager les quatre galeries du grand cloître, consacrées aux usages les plus variés, pour y exposer, dans une ordonnance avant tout pittoresque, les collections lapidaires de la ville.

Le nouveau Musée du grand cloître, que les heureuses découvertes de Martres-Tolosane devaient accroître en peu d'années d'une façon inespérée, put être ouvert au public en 1817, et M. Dumège en édita le catalogue en 1828.

Le vaisseau de l'église, transformé en Musée, tapissé de grandes toiles, meublé de sculptures et d'objets d'art, offrait une déplorable salle d'exposition. L'aération insuffisante, la mauvaise qualité des mortiers reliant les briques de ces épaisses murailles, le voisinage des cloîtres et du jardin entretenaient à l'intérieur une humidité funeste aux peintures, qui se détérioraient rapidement. L'espérance de corriger des conditions aussi contraires à la conservation des trésors accumulés dans le vieil édifice inspira, en 1832, la pensée coûteuse et néfaste de dénaturer le bâtiment et de loger dans une église gothique une salle moderne de style pseudo-romain. Le Ministère, dominé par des préoccupations politiques, exigea que l'on dissimulât entièrement le caractère religieux de l'édifice. Alors l'imagination des « restaurateurs » se donna carrière et se livra à d'onéreuses et à jamais regrettables opérations : destruction du dallage de l'église, surélèvement d'un plancher porté sur des arcs en maçonnerie, établissement d'une voûte en berceau avec corniches en plâtre, mutilation des hautes fenêtres ogivales, murées en haut et en bas et coupées transversalement par de grandes baies cintrées qui modifient de la façon la plus triste l'imposant aspect de la vieille nef.

Du côté de la rue des Arts, l'abside démolie fut remplacée par une affreuse muraille, percée d'un portail classique d'une prétentieuse nullité qui attend encore les colonnes doriques destinées à l'encadrer.

Le percement de la rue d'Alsace-Lorraine, ouverte en 1869, a eu pour conséquence la destruction du grand réfectoire, aliéné depuis 1793, et qui servait encore d'écurie la veille de sa démoli-

tion. C'était une vaste salle gothique ajourée de fenêtres à remplages et couverte d'un plancher porté sur six grands arcs ogives en brique peinte, dont les consoles de retombée, sculptées en pierre et actuellement dans nos galeries, portent des têtes de vieillards et des écussons. Ces culs-de-lampe rappellent seuls aujourd'hui le souvenir d'un édifice assez imposant, qui a servi de quartier général au parti catholique pendant les guerres civiles du seizième siècle, de salle de séance aux États de Languedoc en 1565, sous la présidence du roi Charles IX, qui a vu, à la fin du règne d'Henri III, les conciliabules des ligueurs dirigés par le cardinal et le maréchal de Joyeuse, au nom du duc de Mayenne, et, en 1594, la reconnaissance définitive d'Henri IV par les dissidents du Languedoc, après son abjuration. Le dernier acte officiel accompli dans ce bâtiment fut le banquet offert en 1790 aux députés de la Haute-Garonne qui avaient assisté à la fête de la Fédération.

La création de la nouvelle voie, qui a répandu l'air, la lumière et la vie au milieu d'un réseau de vieilles rues étroites, humides et sombres, a donné aux parties conservées de l'ancien couvent des Augustins un long développement de façades sur le quartier le plus animé de Toulouse. C'est là qu'a été entreprise, en 1880, sur les dessins de MM. Viollet-le-Duc et Darcy, la construction des nouvelles salles de peinture et de sculpture du Musée achevées en 1901.

A l'heure actuelle, après le percement de la rue d'Alsace-Lorraine, qui a motivé la démolition du réfectoire, et la création du square du Musée, qui a également motivé celle des vieux bâtiments conventuels où était installée l'École des beaux-arts, il ne reste plus, de l'ancien couvent des Augustins, que la grande église, les deux cloîtres, la sacristie, la chapelle Notre-Dame, le chapitre et cette absidiole, extérieurement informe, qui sert de refuge aux jardiniers. C'est peu, lorsqu'on sait que le monastère était en bon état il y a à peine un siècle[1]; c'est beaucoup, si l'on se souvient des remaniements qu'il a subis et si l'on songe aux nombreux dangers auxquels il a échappé : la démolition des chapelles qui longent la rue du Musée et le percement du mur sud du cloître étaient, en effet, imminents en 1905.

1. « Le vaisseau de la ci-devant église des ci-devants Augustins est grand, bien éclairé et situé vers le centre de la cité. Il y a, de plus, un grand cloître et un logement assez espacieux, mais qui n'est logeable qu'en partie. L'ensemble de ces bâtiments est en bon état et exige peu de réparations. » (Archives municipales, Biens communaux, Rapport sans signature et sans date.)

La grande église, privée « de ses cent vingt-quatre chaires en chêne artistement élabouré », de sa rose, de ses fenêtres, de son abside et de la statue de saint Augustin, qui surmontait son mur pignon, est défigurée à l'intérieur par les travaux de 1834.

Dépouillé de sa célèbre cloche « l'Augustine »[1], octroyée à la cathédrale, le clocher est relié au mâchicoulis de l'église par un contrefort autrefois en terrasse. Il est bâti d'abord sur un plan carré, puis sur un plan octogonal. Ses ouvertures se terminent par des imbrications formant, au sommet, des angles droits. Elles classent ce monument dans la série si particulière des clochers du Toulousain, dont la rareté de la pierre à bâtir suffit à justifier le caractère local. Construit en matériaux excellents, assez peu mutilé et complètement visible de la rue des Arts, depuis la démolition des chapelles qui masquaient sa souche, il est en partie caché, du côté du cloître, par la sacristie et les bâtiments qui la surmontent. On en gravit bien rarement les hautes marches creusées par l'usure, et ses trois salles voûtées, son étage supérieur privé de son beffroi, n'ont pour hôtes que des ramiers. Ses murs est et sud sont décorés, à une très grande hauteur, d'un blason fascé de trois pièces au chef cousu de trois coquilles; sa face nord regarde l'église; il émerge, à l'ouest, de sombres verdures qui rendent plus étrange encore la qualité de sa couleur. Toujours plus foncé que l'espace et changeant comme lui, il passe insensiblement, suivant les heures, des lilas et des pourpres froids aux rutilances du métal en fusion. Il devient admirable quand le soleil est trop bas pour l'atteindre. Ses habitants, qui se rassemblent avant le sommeil, l'enlacent alors des courbes capricieuses de leur vol, et, surgi des ténèbres croissantes du jardin séculaire où meurt l'éclat des passe-roses, il a, pendant quelques minutes, l'aspect d'un gigantesque bloc d'or mat dressé sur la pâleur du ciel[2].

1. La grande cloche du couvent, « l'Augustine », était devenue légendaire à Toulouse, où le souvenir de ses retentissantes volées se rattache à celui des plus dramatiques épisodes de guerre civile. Elle avait été coulée dans la première moitié du seizième siècle, par le maître fondeur Poncet, qui fit aussi celle du Parlement; « lesquels Poncet, dit une note manuscrite du registre Notre-Dame, ayant esté découverts estre secrètement de la religion prétendue réformée et voyant qu'il ne faisoit pas bon pour eux icy, vendirent leurs biens et se retirèrent à Montauban. »

2. Le clocher, assez semblable à celui des Jacobins, se terminait autrefois en pinacle; mais, « le 14 septembre 1550, jour de l'exaltation de la sainte Croix, le dit clocher, dont le pied montoit d'un estage et demy plus qu'il ne fait, avec son aiguille, fut frappé d'un coup de foudre qui abatit et brûla tout le haut, fondit les cloches et endommagea en plusieurs endroits l'église et le couvent. » (R. P. Simplicien de Saint-Martin.)

Le grand cloître, dont l'architecture présente tous les caractères du quatorzième siècle, est compris entre l'église au nord, les nouveaux bâtiments à l'ouest, le square au sud et la sacristie, la chapelle Notre-Dame et la salle capitulaire à l'est. Il communiquait autrefois avec l'extérieur par deux « courroirs » qui donnaient, l'un sur la rue des Augustins, l'autre sur la rue de la Véronique.

Il avait eu, à travers les âges, des affectations très diverses. La corporation des maçons de Toulouse, qui y célébrait sa fête annuelle dans la chapelle de l'Ascension, dut renoncer à cet usage en 1742, « à cause des dépenses et scandales qui en résultaient ». Les syndics le louèrent cette même année à un nommé Limaïrac et quelques autres associés, « pour y déposer une quantité prodigieuse de blé pour le service du roi ». Enfin, le sieur Guillaume, garde-magasin de la régie du royaume, y établit un entrepôt de blé destiné aux troupes. Il est vrai que la communauté protesta vivement contre ces mesures et condamna, par une délibération formelle, « le désordre, bouleversement et scandale qui se passaient dans le haut et bas cloître ». (Arch. dép., Fonds des Augustins.)

Le grand cloître est carré. Chacune de ses avenues prend jour sur le jardin par vingt arcades trilobées et redentées que soutiennent des colonnes géminées. Des piles quadrangulaires, largement moulurées, renforcent les angles et les milieux de cette belle colonnade.

Les colonnes monocylindriques sont en pierre dure assez semblable à du marbre.

Les bases, qui mesurent $0^{m}53$, $0^{m}29$, $0^{m}28$, se composent de tores aplatis reposant sur des tambours prismatiques, qui passent au plan rectangulaire à l'aide de huit crochets. Ces tores, séparés par de très étroites gorges et une scotie presque nulle, débordent le tambour, portés par de petits culs-de-lampe en forme de tête ou moulurés.

Les chapiteaux à deux étages de feuilles ont $0^{m}70$, $0^{m}42$, $0^{m}33$. D'épannelage égal et semblablement moulurés, ils ne diffèrent entre eux que par leur ornementation qui manque toujours de finesse, mais possède un aspect architectural excellent. Quinze d'entre eux ont une décoration purement végétale; les autres se parent de figures monstrueuses généralement isolées. En voici d'ailleurs les principaux détails :

Première avenue (ouest) :

1. Têtes monstrueuses à longues oreilles; écusson vide; corps de taureaux réunis sous une tête humaine barbare formant la

soudure des deux corbeilles. — 2. Feuillages bossués; figures de moines. — 3. Chiens passants; quadrupèdes à tête de moine. — 4. Feuillages; monstres à tête humaine; tête coiffée d'un bonnet d'âne. — 5. Figure accroupie; tête de fou coiffée d'un bonnet surmonté d'une pointe. — 6. Quadrupèdes à visage humain affrontés; ils portent robe et capuchon, barbe et bonnet carré. — 7. Quadrupèdes à tête barbue accroupis. — 8. Pampres et grappes; figure humaine, les mains sur la tête; homme coiffé d'un bonnet d'âne. — 9. Face diabolique à oreilles de veau; tête grotesque coiffée d'une mitre. — 10. Bouquets. — 11. Pilier quadrangulaire; ornementation continue; écusson supporté par deux monstres accroupis à tête humaine et soutenu par un moine et un clerc; le champ chargé d'un agneau passant, la tête contournée, portant une croix et le monogramme P. O. — 12. Monstres adossés. — 13. Quadrupèdes affrontés, à tête d'évêque, se menaçant de la mitre comme deux béliers; face monstrueuse. — 14. Feuilles; quadrupèdes encapuchonnés. — 15. Feuilles; tête penchée. — 16. Lions affrontés; feuillages flamboyants. — 17. Bouquets; figure grotesque. — 18. Quadrupèdes adossés, à tête humaine. — 19. Face barbue. — 20. Qudrupèdes adossés, à longues ailes; face grotesque; carnivores à tête humaine. — 21. Pilier : grande face barbue; feuillages et têtes.

Deuxième avenue (sud) :

22. Bouquets. — 23. Tête sortant de feuillages; buste de moine, la main au menton. — 24. Tête coiffée du bonnet d'âne. — 25. Larges feuilles à crochet. — 26. Bouquets. — 27. Quadrupède ailé, encapuchonné. — 28. Tète à bonnet d'âne; moine. — 29. Face diabolique. — 30. Monstres ailés, soudés par une tête humaine; quadrupèdes adossés, coiffés de bonnets à oreilles de chien. — 31. Pilier : écusson; bouc ailé; sphinx. — 32. Feuillages; monstre ailé. — 33. Monstres affrontés. — 34. Tête coiffée de feuillages; chou naissant d'une tête humaine. — 35. Buste en bonnet carré, les mains levées; moine à corps de bœuf; griffon. — 36. Quadrupède à tête humaine; monstre ailé. — 37. Bouquets. — 38. Moine; chien; bouquet d'où sortent des têtes de chien. — 39. Tête à longues oreilles; feuillages à crochets. — 40. Moine à oreilles de chien; griffon à tète humaine.

Troisième avenue (est) :

41. Pilier : griffon à tête encapuchonnée; bouquets; lion ailé montrant les dents; moine embrassant une femme. — 42. Bou-

quets; mascaron. — 43. Feuillages; bouquet à tête d'homme. — 44. Tête coiffée du bonnet à longues oreilles; tête de chat. — 45. Bouquets. — 46. Tête joviale portée sur un corps de quadrupède; corps de lion à tête unique. — 47. Bouquets. — 48. Buste de moine; tête feuillue. — 49. Bouquets. — 50. Buste d'évêque, les bras levés; tête à longues oreilles. — 51. Pilier : carnivores à tête humaine; bouquets; griffons. — 52. Écusson au monogramme soutenu par deux anges. — 53. Tête à bonnet d'âne; tête coiffée de feuillages. — 54. Bouquets; mascaron. — 55. Grande tête cornue; quadrupèdes ailés à visage humain. — 56. Feuillages à crochet. — 57. Quadrupèdes affrontés. — 58. Quadrupèdes adossés; tête d'angle barbue, à cheveux frisés. — 59. Bouquets; animaux affrontés. — 60. Bouquets.

Quatrième avenue (nord) :

61. Pilier : tête penchée, coiffée d'un chaperon; feuillages; face grotesque; tête à barbe fourchue. — 62. Bouquets; tête coiffée d'un bonnet à oreilles. — 63. Buste d'ange; feuillages; moine. — 64. Bouquets. — 65. Feuillages frisés. — 66. Feuillages nervés. — 67. Tête grotesque; feuillages terminés en mascaron; face coiffée d'un bonnet à oreilles. — 68. Deux bustes de moine, dont l'un ailé. — 69. Tête diabolique à longues oreilles; tête coiffée du bonnet d'âne. — 70. Frondaisons à tête humaine. — 71. Pilier : écusson portant deux monstres accroupis. — 72. Feuillages lancéolés. — 73. Feuillages frisés. — 74. Quadrupèdes enlacés, à tête de moine. — 75. Tête grotesque; feuillages; tête couchée coiffée d'un chaperon. — 76. Buste de moine prêchant; pampres et grappes: face à oreilles de veau. — 77. Feuillages; buste de fou, les mains jointes. — 78. Mascaron à longues oreilles. — 79. Buste de moine; feuillages — 80. Buste encapuchonné portant les mains à la bouche; feuilles d'érable; figure en prière. — 81. Pilier : monstres à tête humaine adossés.

La sacristie, la chapelle Notre-Dame et la salle capitulaire, réunies d'une façon arbitraire par l'architecte de 1827, qui en a fait une salle unique en taillant dans leurs murs de refend de hautes et larges ouvertures ogivales, n'ont rien perdu de leur aspect dans ce changement. Cette disposition a été conçue en vue de l'installation des antiques nécessaires à l'enseignement de l'École des beaux-arts. Ce vaisseau a été consacré, depuis leur déplacement, à l'exposition des sculptures du Moyen-âge, des chapiteaux, en particulier. Il a subi bien des outrages, car on a jeté bas, parce que leur toiture, mal entretenue, menaçait ruine,

les chapelles en saillie sur la rue des Arts[1], et débité en feuilles de 0m02 environ, pour en revêtir des banquettes d'exposition, le marbre rouge de Languedoc qui lui servait de dallage[2].

Le petit cloître, ancien parloir des religieux, a dû être restauré en 1835, et la décoration en a subi alors une métamorphose complète. Les statues d'Ambroise Frédeau avaient été détruites ou dispersées; les douze tableaux de Duchesne avaient disparu : on a remplacé les premières par des bustes modernes en terre cuite, œuvres du sculpteur Salamon; les seconds par des moulages de bas-reliefs de la Renaissance qui n'ont aucun rapport ni avec l'édifice, ni avec l'histoire locale.

En 1904, l'état de délabrement de ce cloître nécessita une nouvelle restauration. Entreprise par les Monuments historiques, sous la direction de MM. Potdevin et Romestin, elle fut faite dans les meilleures conditions sur les données adoptées en 1835. Il fut alors indispensable de remplacer les consoles en stuc, complètement délitées, qui soutenaient les statues par de nouvelles consoles en pierre modelées par le sculpteur Ernest Richard, d'après des estampages pris sur les anciennes. Les plus grandes, celles des angles, portent, la première, la face bouffie du soleil et le croissant lunaire; la seconde, un groupe pyramidal de quatre personnages; la troisième, un démon court et barbu aux ailes de chauve-souris; la dernière, un diable femelle, aux mamelles pendantes, qui soutient, de ses ailes anguleuses, la saillie de l'entablement.

Les seuls restes de l'ornementation primitive sont les meneaux des fenêtres et le cartouche en pierre noircie, placé au-dessus de l'une d'elles, qui porte la date de la fondation.

1. Deux de ces chapelles restent encore : l'une sous le clocher, l'autre sur le square, à l'extrémité sud de la salle capitulaire.

2. « Monsieur le Maire : Dans la séance d'hier, j'ai communiqué au bureau des arts le devis estimatif ci-joint [*ce devis est perdu*] de la dépense à faire pour revêtir de marbre blanc le socle qui règne tout le long de la galerie dite des Empereurs, au moyen du carrellement de marbre qui a été retiré de la salle des antiques. L'utilité de ce projet ayant été reconnue, le bureau a jugé convenable de l'exécuter.

« ROUCOULE,

« *Secrétaire du bureau des sciences et des arts.* »



ANTIQUITÉ

SCULPTURE — ÉPIGRAPHIE

GAULE ROMAINE

BASSIN DE LA GARONNE

TOULOUSE

Tolosa (César, VIII, 5). — Τολώσα (Strabon, IV). — Τολῶσα κολῶνια (Ptolémée, II). — *Oppidum Tolosanum* (Aulu-Gelle, III, 9...). — *Urbs Tolosatium* (Grégoire de Tours, *Mirac.*, VIII). — *Civitas Tolosatium* (Not. imp.).

Centre des Volkes Tectosages occidentaux jusques à l'année 118 avant notre ère; ville fédérée de la République romaine depuis cette époque; rattachée définitivement à la *Provincia* en 106; érigée par Auguste, avec le titre de *Civitas*, en simple chef-lieu de circonscription municipale sous la dépendance administrative de Narbonne.

1. Fragments de marbres sculptés provenant du *Château Narbonnais.*

a) Corniche. — Haut. 0^m32; larg. 0^m50.

Doucine ornée de rais de cœur; denticules mesurant 0^m65 de largeur et 0^m022 d'écartement; astragale, perles et pirouettes.

b) Corniche. — Haut. $0^{m}20$; larg. $1^{m}75$.

La doucine inférieure n'existe pas; les denticules ont $0^{m}035$ de largeur et $0^{m}033$ de hauteur avec $0^{m}012$ d'écartement. L'astragale se compose d'oves et de pirouettes; les modillons sont taillés en feuilles d'acanthe (larg. $0^{m}09$). Entre les modillons, sous le plafond de la corniche, se relèvent des quartes-feuilles sculptées; au-dessus, règne une plate-bande nue.

c) Corniche. — Haut $0^{m}31$; larg. $0^{m}78$.

La doucine inférieure est ciselée en rais de cœur; les denticules, larges de $0^{m}05$, ont $0^{m}01$ d'écartement. L'astragale, formé de perles et de pirouettes, a $0^{m}03$ de hauteur. Trois modillons, taillés en larges feuilles dentelées ($0^{m}16$), supportent une plate-bande à cannelures. Des rosaces sont sculptées entre les modillons, sous le plafond de la corniche. La cymaise, où se distinguent à peine quelques vestiges de feuilles, est très gravement mutilée.

d) Fragment de corniche; marbre. — Dimensions : $1^{m}19$; $0^{m}62$; $0^{m}35$.

Ornement composé de deux doucines adossées et séparées par un listel. L'une est ornée de feuilles d'acanthe; l'autre de rais de cœur.

e) Fragment d'architrave; marbre. — Dimensions : $0^{m}96$; $0^{m}55$; $0^{m}37$.

Bandeau supérieur chargé de rais de cœur; bandeau du milieu lisse reposant sur un quart-de-rond déchiqueté en perles; bandeau inférieur également lisse sur un quart-de-rond orné d'oves.

f) Quart-de-rond; marbre. — Dimensions : $1^{m}14$; $0^{m}32$; $0^{m}10$.

Denticules de $0^{m}045$ avec écartement de $0^{m}03$. Oves et flèches alternées.

(*Description* 1835, n°s 247 et 248.)

Le Château Narbonnais, qui prenait son nom de la route de Narbonne et de la porte de ville dont il défendait l'approche, n'est connu par les documents écrits que depuis la domination des Goths. Il était bâti à l'extrémité méridionale de la ville et commandait la rive droite de la Garonne; il subit de nombreuses transformations, surtout pendant la guerre des Albigeois. Au seizième siècle, le Parlement, installé dans l'ancien palais des comtes, ordonna des démolitions considérables, qui furent dirigées par Nicolas Bachelier et qui révélèrent l'existence de débris

romains employés comme matériaux dans une ancienne reconstruction. Antoine Noguier, contemporain de ces travaux, nous en a conservé quelques détails. « En démolissant les deux grosses tours, dit-il, l'une regardant le septentrion, l'autre le midy, on les trouva par dedans fabriquées de terre ferme, de terre cuite, de cailloux ensemble joints à force de chaux vive, et de grosses pierres de taille *ayant plus tôt apparoissance de dépoilles, reliques et vestiges des ruines d'autres bâtimens* que d'avoir esté faites à propos. Leur entre-deux estoit de même; le tout sembloit une plate-forme de grande forteresse, comme nous l'avons vu et le tenons de Nicolas Bachelier, souverain architecte... La ruine du château fut en peu de jours faite, pour raison de la pesanteur des grandes pierres de quoy les murailles estoient construites, n'estant d'aucun mortier assemblées, mais seulement l'une à l'autre cramponnées... » (*Histoire toulousaine*. Tolose, 1557; livre I.)

Le président Laroche-Flavin nous apprend qu'au dix-septième siècle quelques parties de ces murailles existaient encore : on destinait tous ces matériaux à la reconstruction du Palais de Justice; mais le chœur de l'église de Saint-Etienne ayant été incendié, on les donna au chapitre en 1610, et l'architecte orléanais Pierre Lenesville les employa dans les voûtes.

Au nombre des parties détruites par Bachelier se trouvait une porte romaine, profondément engagée dans le sol et décorée de deux pilastres corinthiens, d'un entablement et d'un bas-relief représentant un trophée d'armes avec deux figures de captifs adossées. Le dessin en fut relevé par Servais Cornouaille, et Noguier en a publié la gravure.

D'après une note de M. Dumège, égarée dans son édition de l'*Histoire générale de Languedoc* (Additions et notes au livre IX, p. 41), les débris antiques du Château Narbonnais déposés au Musée auraient été découverts en démolissant une tour ronde, anciennement connue sous le nom de *Tour de l'Aigle* (1839).

2. Fragments de marbres sculptés découverts dans le lit de la Garonne, à la chaussée du Bazacle.

a) Figure drapée. — Haut. 1m20.

La tête manque, ainsi que les pieds et la main droite; le bras droit est replié sur la poitrine et rassemble les draperies qui descendent de l'épaule gauche; le haut de la statue présente une

cavité profonde, soigneusement évidée au ciseau et destinée à recevoir une tête que l'on pouvait changer à volonté, pratique très en faveur, comme l'on sait, chez les sculpteurs de l'époque impériale.

(*Notice* 1818, n° 54.)

b) Bas-relief en marbre de Saint-Béat. Fragment rectangulaire formant un membre d'assise complet. — Haut. 0m57; larg. 1m35.

(*Notice* 1818, n° 55. — *Notice* 1828, n° 96. — *Descript.* 1835, n° 169.)

Ce bas-relief, qui a fait partie d'un revêtement sculptural de grande dimension (0m20 de profondeur à compter de la surface du champ), est très gravement mutilé; mais on y reconnaît trois figures : 1° à droite, buste de femme, le sein droit recouvert et la tunique flottante; la tête manque; le bras droit, nu, est cassé au-dessous du poignet, et l'on voit que la main était armée d'un large glaive à lame en feuille de sauge; le bras gauche est ramené derrière la tête; 2° groupe très endommagé où l'on distingue le haut d'un corps d'homme, brisé au-dessous de l'épaule, le bras gauche relevé; et 3° derrière, partie d'un corps de femme, drapé d'une écharpe dont les plis tourmentés s'enroulent au-dessous du sein. La tête de l'homme est complètement brisée et le buste de femme s'arrête au-dessous de la gorge, le haut du bas-relief appartenant à un autre bloc qui n'a pas été retrouvé. Ces vestiges, trop incomplets pour autoriser une détermination certaine, peuvent indiquer une scène d'enlèvement ou de sacrifice, ou bien encore un de ces combats d'Amazones que la sculpture antique a si fréquemment représentés.

Ces fragments ont été publiés par le chevalier Rivalz (*Différents morceaux antiques que l'on voit à Toulouse chez M. Rivalz, professeur de l'Académie royale des arts;* 34 planches gravées, sans date, fig. 10, 11, 12 et 13), avec la note suivante : « Ces quatre différents morceaux de sculpture, trouvés dans la Garonne, entre le pont et la chaussée du Bazacle furent donnés à J.-Pierre Rivalz, mon grand-père, par M. de la Faille, auteur des *Annales de Toulouse*, qui lui dit qu'en 1609 la chaussée du Bazacle ayant rompu, on découvrit dans le lit de la rivière les ruines d'un très grand édifice, colonnes, corniches, bas-reliefs, chapiteaux, frises chargées d'ornements... Jean-Pierre Rivalz apprit du même que *les fondements de la muraille du quai*, qui va du pont jusqu'à la porte de Muret, *avoient été faits avec tous ces blocs de marbre* trouvés dans la Garonne. » De son côté, l'historien Catel confirme et développe ces détails : « On découvrit, dit-il, devers le

moulin, les ruines d'un édifice très somptueux, lesquelles ayant esté vües par Souffron et Bachelier, ils treuvèrent que c'estoient des masures et ruines d'un grand temple, lequel estoit tout de marbre blanc... Les quartiers estoient liés ensemble avec des lames de fer cramponnées avec du plomb... Je vis partie de ces ruines, entre lesquelles plusieurs bateliers s'occupoint à tirer le plomb... Je vis aussi plusieurs grandes pierres de marbre où estoient entaillés à demy-relief de grands personnages vestus à la romaine. Les masures de cet édifice estoient fort grandes et comme en quarré, tesmoignant que ce temple ou édifice estoit enrichi de colonnes de marbre noir si grandes qu'elles avoient trois pieds et demy de diamètre... Aux corniches des dites colonnes estoient entaillés des hiboux. » (*Mém.*, p. 124.)

3. Fragments antiques découverts dans la démolition de l'église Sainte-Anne.

La petite église Sainte-Anne, autrefois connue sous le vocable de Saint-Jacques, occupait un flanc du cloître de Saint-Etienne, aujourd'hui complètement détruit. La chronique apocryphe de Turpin en attribue la fondation à Charlemagne. Pendant les démolitions, en 1811 et 1812, on découvrit encore dans les murailles quelques blocs de marbre des Pyrénées scellés par des crampons en métal.

a) Colonne monolithe en marbre noir. — Haut. $5^{m}07$; circonférence, $1^{m}42$.

Cette colonne, découverte au mois de septembre 1811, était noyée dans la maçonnerie et complètement invisible. Le chapiteau corinthien, en marbre blanc, qui la couronne, avait été surmonté d'un abaque de style roman : ainsi, après avoir fait partie d'un édifice antique, elle avait été employée à la décoration d'une chapelle chrétienne.

M. Virebent, architecte de la ville, signala cette découverte à l'Administration, en lui rappelant que M. de Choiseul-Gouffier, lors de son passage à Toulouse, avait trouvé dans une marbrerie un tronçon de colonne identique, provenant sans doute du même édifice, et qu'il en avait fait l'acquisition.

Cette colonme se trouve au milieu du jardin.

(*Notice* 1818, n° 56. — *Not.* 1828, n° 97. — *Description* 1835, n° 250.)

b) Corniche en marbre blanc. — Haut. 0^m35; larg. 1^m25.

Plate-bande décorée de méandres et rinceaux de feuillages dentelés.

(*Notice* 1818, n° 56. — *Not.* 1828, n° 97. — *Description* 1835, n° 251.)

4. Grand chapiteau corinthien, en marbre blanc, découvert dans le sol de la Préfecture (ancien Archevêché). — Haut. 0^m69.

Travail fin et précis : trois zones de feuilles d'olivier. Les volutes sont brisées aux quatre angles. — Diamètre supérieur : 0^m59; diamètre inférieur (donnant celui de la colonne) : 0^m46.

(*Descr.* 1835, n° 249.

5. Chapiteau corinthien, en marbre blanc, découvert en démolissant un mur du cloître de la Daurade. — Haut. 0^m46.

(*Not.* 1818, n° 58. — *Not.* 1828, n° 98. — *Descr.* 1835, n° 252.)

6. Montant de porte sculpté; marbre. — Haut. 1^m22; larg. 0^m41.

Ce montant, d'un travail élégant et riche, est brisé par le haut et scié longitudinalement par le côté droit, aux trois quarts environ de la largeur totale. Il était encadré d'une plate-bande. Dans la partie inférieure se développe un bouquet d'acanthe précieusement fouillé, d'où sort une tige droite, engainante, émettant de chaque côté trois rinceaux de feuillages recourbés en volute et terminés par de grosses fleurs (radiées, rosacées, aroïdées); de petits fleurons gracieusement rattachés aux courbes principales décorent les vides du champ.

M. Virebent, architecte de la ville, découvrit ce beau fragment dans une maison du quartier Saint-Sernin, où il avait été placé en guise d'imposte au-dessus d'une fenêtre.

(*Not.* 1818, n° 56. — *Not.* 1828, n° 114. — *Descr.* 1835, n° 253.)

7. Fragments de frise dorique, en pierre, découverts dans les démolitions d'une tour de l'enceinte de Toulouse. — Haut. 0^m18.

a) Deux triglyphes et deux métopes. Les métopes sont déco-

rées, l'une d'un bouquet de chardons à quatre feuilles, l'autre d'une tête de taureau (bucrane). — Long. $0^{m}67$.

Largeur des métopes, $0^{m}15$; des triglyphes, $0^{m}12$.

b) Une métope à bouquet de chardons, un triglyphe complet et les deux tiers d'un autre. — Long. $0^{m}40$.

c) Un triglyphe complet entre une métope à bucrane et un fragment de métope à bouquet de chardons.

d) Frise en pierre calcaire; trophées. — Hauteur, $0^{m}38$; largeur, $0^{m}77$.

(*Descr.* 1835, n° 241.)

8. Autel à quatre faces; pierre. — Haut. 1 mètre.

Les panneaux sont décorés de guirlandes de fruits et de feuillages, *serta*, autour desquelles voltigent des banderoles, *vittæ*. Les guirlandes sont soutenues par des masques d'hommes en haut relief, alternativement barbus et glabres, qui amortissent le milieu des arêtes de l'autel. — Découvert en 1862, à l'entrée de la rue Sainte-Anne et de l'allée Saint-Etienne. Donné par M. Dieulafoy.

9. Fragment de statue virile en costume militaire; pierre.

Partie inférieure de la cuirasse, avec plaques imbriquées et lambrequins de cuir terminés en franges de torsades. Le travail de piqûre des lanières est minutieusement indiqué, et les grandes écailles sont décorées de reliefs : mufle de lion, têtes de bélier adossées, masque de bacchante. — Découvert en 1863, à l'entrée de l'allée Saint-Etienne, aujourd'hui allée Alphonse-Peyrat. Donné par M. Bonnet.

9*bis*. Torse de femme en marbre, Vénus. — Hauteur $0^{m}455$.

Ce morceau, trouvé sur l'ancien emplacement de la Caisse d'épargne, à la porte Saint-Etienne, est brisé au cou, à la naissance des bras et au-dessus des genoux. Il portait sur la jambe gauche, ainsi que l'indique le mouvement des épaules. Le sein gauche est érodé. Nombreuses oxydations jaunâtres.

Socle en jaune antique.

9ter. Torse en marbre de figure drapée. — Haut. 0m75.

Il est brisé au cou et à la naissance des cuisses. Le bras droit, très usé, replié sur la poitrine, rassemble les draperies qui descendent de l'épaule gauche.

10. Femme drapée; statue en marbre blanc, incomplète. — Haut. 1m90.

Cette figure a été découverte au mois de novembre 1848, en démolissant un mur de 2 mètres d'épaisseur, à la Fonderie de canons. D'après une note de M. le chef d'escadron directeur de la fonderie, la statue, brisée en trois morceaux, était couchée horizontalement dans l'épaisseur de la muraille, où se trouvaient, confusément amalgamés, des galets, des briques, des tronçons de colonnes en pierre tendre. La tête manquait. L'ensemble de la figure est d'une longueur exagérée; elle est vêtue d'une robe étroite et d'un manteau à plis serrés; les bras sont ramenés sur la poitrine; les mains ont été brisées à la hauteur du poignet. — Donné par la Direction de l'artillerie.

L'hôtel de la Fonderie, qui appartenait, en 1790, aux religieuses de Sainte-Claire, avait fait partie antérieurement de la maison du Temple, bâtie entre la rue de la Dalbade et le petit bras de la Garonne. C'est évidemment pendant des travaux de fortification, exécutés à la hâte, que les divers fragments antiques ont été employés en guise de matériaux.

11. Hermès bachique, en marbre, découvert près de l'hôtel de ville. — Haut. 0m22.

Têtes de faune et de bacchante soudées. La bacchante porte les cheveux massés sur le front, parés de corymbes, et retombant en longues tresses sur les épaules. Le faune, barbu, d'un modelé excessif, a des oreilles de bouc, des cornes, des guirlandes de lierre et de fleurs dans les cheveux.

« Ce monument, écrivait M. Dumège en 1835, a été découvert, il y a environ vingt ans, dans l'un des murs du collège de Saint-Martial. »

(*Descr.* 1835, n° 273.)

12. Hermès bachique; marbre. — Haut. 0m33.

Deux têtes de Bacchus soudées, l'une dans le caractère du dieu lydien, à la barbe assyrienne, aux cheveux noués d'une bandelette retombant en deux longues mèches sur les épaules et formant sur le front une sorte de diadème à trois rangs de boucles serrées; l'autre imberbe, mais dont le modelé, heurté, rappelle exactement celui de la première.

Mortaise de scellement pratiquée dans la base.

D'après le mss. de 1858, ce marbre a été trouvé dans le sol d'une rue de Toulouse.

13. Sarcophage en pierre calcaire, sculpté à reliefs, découvert en 1859 dans le sol de la place Saint-Etienne.

Ce grand sarcophage, *arca lapidea* (Digeste, XI, titre 7), décoré dans le style romain de la décadence, se compose d'une cuve en forme d'auge et d'un couvercle trapézoïde.

La façade porte à chaque angle un pilastre cannelé avec chapiteaux, le champ est divisé en deux zones que sépare un étroit bandeau chargé d'une tige de lierre ondulée avec feuilles, vrilles et baies. La zone supérieure est ornée d'un vase à deux anses d'où sort un bouquet de feuilles pyramidal, accompagné à droite et à gauche de rinceaux de feuillages formant de grandes volutes (cinq à gauche, quatre à droite), dont le centre est occupé alternativement par une feuille tréflée et par une fleur à quatre pétales cordiformes. La zone inférieure présente une décoration analogue; seulement, le vase est remplacé par une large feuille à lobes aigus. La même ordonnance se continue sur les latéraux (pilastres cannelés, bandeau à tige de lierre, zones à trois volutes). Le toit, sculpté en écailles imbriquées, *opus pavonaceum*, imite un comble couvert de tuiles plates à bord cintré, décoration déjà fréquente dans les tombes romaines d'un âge antérieur. Ces écailles sont disposées sur cinq rangs dans les quatre faces; mais du côté de la façade, l'ordonnance est interrompue au milieu par un caisson rectangulaire chargé d'uue grande feuille à neuf lobes, fortement nervée et accompagnée de vrilles.

L'usage des cercueils de pierre, destinés à renfermer les corps que l'on ne soumettait pas à la crémation, remonte à une haute antiquité. Le style de ces monuments s'est conservé dans le midi de la France avec une persistance remarquable; ce qui rend parfois très problématique la détermination d'un âge précis.

14. Sarcophage en marbre, sculpté à reliefs, découvert dans le voisinage de l'église Saint-Sernin.

Façade : trois panneaux séparés par des pilastres à cannelures, surmontés de chapiteaux qui rappellent le style corinthien. Chaque panneau est décoré d'un vase à deux anses courbes et à panse godronnée d'où sort un bouquet de feuilles pyramidal entre deux ceps de vigne chargés de pampres, de grappes et de vrilles. Cette décoration est répétée sur les latéraux.

Toit trapézoïde, dont la façade présente un panneau rectangulaire poli, *pagina lævigata*, sans inscription, encadré d'un double filet ; à droite et à gauche, deux ceps de vigne ; les petits côtés sont ornés de palmes, et la face postérieure d'écailles imbriquées.

Les ceps de vigne n'indiquent pas nécessairement, comme on l'a souvent répété, une sépulture chrétienne. Dès les premiers siècles de l'empire, cet ornement, dont l'élégance facile se prête à couvrir de grandes surfaces, a été multiplié dans les monuments funéraires.

15. Bloc de marbre inscrit, découvert en 1863 dans la prairie des Filtres (pré de *Sancto Petro,* rive gauche de la Garonne). — Hauteur, $0^{m}50$; largeur, $0^{m}85$.

Ce bloc faisait partie de la base d'une statue dont les deux pieds ont laissé des traces parfaitement visibles. Les caractères de l'inscription, très réguliers, ont $0^{m}10$ de hauteur. Une petite feuille de lierre est gravée au milieu de la seconde ligne.

C MONIMENTV — H N S · N H H

Hoc monimentum hæredem non sequitur nec hæredem hæredis.

« Ce monument n'appartient pas à l'héritier immédiat ni à ses héritiers. »

Cette formule, qui se retrouve assez fréquemment dans les inscriptions funéraires sépulcrales, avait pour but de déterminer les limites du droit de sépulture concédé personnellement à un particulier dans un terrain qui ne lui appartenait pas, et de garantir le propriétaire du fonds contre toute prétention des héritiers du défunt. Le jurisconsulte Gaïus distingue nettement des tombeaux de famille, *familiaria sepulchra*, où le chef de maison

se faisait enterrer avec tous les siens, les tombeaux héréditaires, *hereditaria sepulchra*, que le défunt avait fait préparer pour lui-même et pour ses héritiers. (Digeste, XI, titre 7, *De religiosis et sumptibus funerum.*)

16. Marbres inscrits, découverts à l'extrémité du faubourg Saint-Michel (quartier de Saint-Roch).

a) Fragment rectangulaire. — Haut. 0^m28; larg. 0^m42. Hauteur des caractères, 0^m07 et 0^m04.

F VOLT — QVAESTOR AD — IIIVIR · SIBI · ET

F. Volt(eius? — ilius? — urnius?) quæstor ad ... quartumvir sibi et ..... posuit.

« F. Volt ..., questeur pour ..., et quartumvir, a élevé ce monument pour lui-même et pour ..... »

(L'office des *quartumviri* était une des charges municipales des villes romaines.)

Ce monument fut découvert à la fin de l'année 1782. Il a été publié dans le *Cabinet du chevalier Rivalz*, fig. 9, et dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse*, par M. de Montégut (t. II, p. 15).

(*Not.* 1828, n° 182. — *Descr.* 1835, n° 422.)

b) Cippe éclaté par l'angle inférieur du côté droit : sept lignes de texte; lettres enchevêtrées, inégales, d'un travail barbare; les hastes des T dépassent le niveau général.

CVPITVS · TOLOSANI
FIL · TOLOSANO PATRI CORN
DOMESTICAE · MATRI — IVLIAE · GRAPHIDI
SORORI · — SIBI · ET · SVIS · POSTE
QVE · EORV

« Cupitus, fils de Tolosanus, à Tolosanus son père, à Cornelia Domestica sa mère, à Julia Graphis sa sœur, à lui-même, à tous les siens et à leurs descendants. »

Découvert en 1776, au-dessous de la chapelle Saint-Roch, « dans un pré dépendant de la première tuilerie ». Publié par M. de

Montégut (*Mém. de l'Académie*, 1782, t. I, p. 100 : *Recherches sur les antiquités de Toulouse*).

(*Cat.* 1806, n° 172. — *Not.* 1818, n° 95. — *Not.* 1828, n° 180. — *Descript.* 1835, n° 420,)

c) Urne en marbre. — Haut. 0^m44; long. 0^m60; larg. 0^m35. La cavité supérieure, de forme rectangulaire, n'a que 0^m08 de profondeur; la margelle du côté gauche a été creusée verticalement jusqu'au fond de l'urne. — Inscription barbare, dans un cadre rectangulaire à moulures.

DIBVS — MANE — BVS — TAVRIN — PATRI · V · F

Dibus manebus (*dis manibus*) *Taurinus patri vivus fecit.*

« Aux dieux mânes; Taurinus a élevé ce monument à son père de son vivant. »

(Cabinet du chev. Rivalz. — *Not.* 1806, n° 167. — *Not.* 1813, n° 181 ? — *Not.* 1818, n° 97. — *Not.* 1828, n° 168. — *Descr.* 1835, n° 401.)

Les champs situés au sud de la ville, dans le voisinage de l'ancienne église des Récollets (aujourd'hui le Calvaire) paraissent avoir été longtemps la principale nécropole de Toulouse. L'historien Catel signale (*Mémoires*, p. 128) les urnes cinéraires qu'on y découvrait en grand nombre de son temps. D'après le même auteur, ce terroir était autrefois nommé *feretra*, du nom des civières (*feretrum*) qui servaient à porter les morts au bûcher. Les seuls documents originaux du douzième au treizième siècle que nous ayons eu sous les yeux (Arch. dép., Fonds de l'ordre de Malte) donnent tous à ce terroir le nom de *faletrare* ou *faletrar* : « locus qui dicitur ad faletrare..... »

Par les textes épigraphiques précédents, on peut juger que les sépultures des Récollets embrassent une longue période d'années, les caractères très réguliers et très romains de la tombe du quartumvir n'offrant pas la moindre analogie avec la gravure et l'orthographe barbare des dernières inscriptions.

d) Stèle éclatée par l'angle droit inférieur. — Haut. 0^m35; larg. 0^m35.

HIC REQVI — ESCIT SEDATA — QVI VIXET AN
NVS PLVS MINV — S L

Hic requiescit Sedata quæ vixit annos plus minus quinquaginta.

« Ici repose Sedata, qui a vécu cinquante ans, plus ou moins. »

La grammaire n'est pas mieux traitée que dans le texte qui précède : *qui* pour *quæ; vixet* pour *vixit; annus* pour *annos.* — Trouvée dans le cimetière Saint-Roch, d'après M. de Montégut (*Mém. de l'Ac. des sc.*, t. III, p. 295).

17. Inscriptions découvertes à Toulouse sur des points indéterminés.

a) Fragment de stèle (angle supérieur gauche). — Haut. 0^m35.

HIC IACET HIRACLI — INOFITVS QVI · V
XXI ET MENSE — DEPOSIT

« Ci-gît Heraclius Inofitus, qui a vécu vingt et un ans et ..... mois. »

La partie supérieure porte une rainure en guise d'encadrement.

b) Fragment de stèle en trois morceaux. — Haut. 0^m40.

NNOS XXXV — AVIANNOS XV — OI ECIOR — V S

« Ici reposent (N... qui a vécu) trente-cinq ans, (N... qui en a) vécu quinze ..... »

Les deux dernières lignes nous paraissent trop incomplètes pour que la traduction en soit possible.

c) Tombeau en tuiles de couverture. — Long. 2 mètres.

Trouvé à l'angle de la rue des Trois-Renards et de la place Saint-Sernin, dans les substructions de la maison de Me de Lagarrigue, qui en a fait don à la ville; il se compose de quinze tuiles de couverture assemblées dans un châssis en fer.

17*bis*. Cippes et fragments.

a) Trois cippes en pierre. — Haut. 0^m32; larg. 0^m24.

Leur partie inférieure est fruste, leur partie supérieure ornée d'une grande fleur inscrite dans une portion de cercle flanqué de deux fleurons.

b) Fragment de chapiteau corinthien en marbre blanc. — Haut. 0^m46.

Il est brisé diagonalement et dans sa partie inférieure. Très belles feuilles d'acanthe; belles volutes ornées de fleurs à cinq pétales; astragale chargé de nids d'abeilles, de perles et de pirouettes.

c) Dalle en marbre. — Haut. $0^{m}64$; larg. $0^{m}59$.
Signature d'un marbrier. Pilastres décorés de losanges et de demi-circonférences gravées ; bandeau orné de dents-de-loup ; champ chargé d'un beau vase à long col d'où émergent deux ceps de vigne qui soutiennent des grappes et qui encadrent l'inscription : *Silvanus fecit.*

SAINT-MICHEL-DU-TOUCH

A 2 kilomètres N.-O. de Toulouse, rive gauche de la Garonne, au confluent du Touch.

On y voit encore les vestiges d'un amphithéâtre dont les revêtements furent arrachés par ordre d'un prieur des bénédictins de la Daurade, seigneur du lieu, pour reconstruire le château et l'église de Saint-Michel.

18. Fragment d'inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}67$; larg. $0^{m}51$.

Vestiges d'encadrement à double moulure. Quatre lignes de beaux caractères réguliers, hauts de $0^{m}11$ à la 1re ligne, de $0^{m}08$ à la 2e, $0^{m}06$ à la 3e, $0^{m}05$ à la 4e. L'inscription est sciée par le côté droit.

SEX · IV — FABRV — STATVAS — SEX · IVLIVS

Sexto Julio ... fabrum (præfecto) statuas (posuit...) Sextus Julius.

« A Sextus Julius, préfet des ouvriers, Sextus Julius a élevé des statues... »

Cette inscription avait servi à paver le sanctuaire de l'église. Elle en fut retirée en 1762 par l'abbé Audibert, vicaire de Verfeil, auteur de la *Dissertation sur les origines de Toulouse* (Toulouse, 1764). Le dallage de l'église était semé de marbres anépigraphes provenant évidemment d'un édifice antique.

(*Cat.* 1806, n° 170. — *Not.* 1813, n° 170. — *Not.* 1818, n° 93. — *Not.* 1828, n° 178. — *Descr.* 1835, n° 416.)

BLAGNAC

Rive gauche, à 3 kilomètres N.-O. de Toulouse.

19. Fragment de figure en pierre sculptée à haut relief. — Haut. 0^m60.

Tête barbue, tournée vers la droite, légèrement penchée; torse nu, brisé diagonalement au-dessus du sein droit; le bras gauche est resté jusqu'au-dessus du coude, ainsi qu'une partie du champ. Cette figure a fait partie d'une décoration architecturale. Elle a été retrouvée dans la Garonne. (J. 116.)

SAINT-RUSTICE

Rive droite, à 25 kilomètres nord de Toulouse, près le confluent de l'Ers et sur la voie de Toulouse à Cadours.

20. Grande mosaïque à figures représentant des divinités marines, découverte en 1833.

Cette mosaïque à huit teintes est composée de petits cubes de marbre irréguliers dont les lignes ondoyantes, noyées dans un bain de ciment, suivent tous les contours du dessin (*opus vermiculatum*). Elle est d'un travail riche, mais barbare. — Donnée par M. Jules Soulages.

a) Panneau rectangulaire : l'Océan.

Le fond simule une large draperie entourée d'une bordure rouge à dessins jaunes et dont le champ est strié diagonalement de bandes rouges et noires alternées, croisées de fines lignes blanches entre lesquelles courent des guirlandes, des méandres, des anneaux et des fleurs. Cette étoffe, qui paraît flotter mollement le long du cadre, est soutenue aux angles par quatre génies ailés, entièrement nus, parés d'un collier rouge où pend une bulle, et portant deux bracelets à chaque bras et un anneau à la jambe, au-dessus de la cheville.

La tête symbolique de l'Océan se détache sur ce rideau. Elle est vue de face, encadrée d'une abondante chevelure grise et d'une longue barbe dont les ondes bleutées se confondent presque avec les trois courants qui s'échappent des lèvres et se perdent ensemble au milieu d'un remous d'écume. Le front du dieu est

armé des serres du cancer et de grandes cornes creuses d'où s'élancent deux poissons. Deux dauphins qui se jouent à droite et à gauche de la figure complètent cette bizarre décoration.

b) Hémicycle : Triade marine.

Cette partie du dallage s'adaptait par le bas au panneau précédent. L'hémicycle est encadré d'une bordure noire à feuilles jaunes ; le fond est uni et d'une teinte dorée. Au centre, assise sur la croupe écaillée de Glaucos, Ino, les cheveux semés de perles, nue jusqu'à la ceinture, et l'écharpe flottant au-dessus de la tête, s'apprête à faire jaillir le lait de son sein et caresse de la main droite l'enfant que lui présente le dieu ; un dauphin ondoie sur le premier plan. Les trois principales figures sont surmontées de leurs noms en caractères grecs :

Γλαῦκος, Παλαίμων, Ἰνὼ. — « Glaucos, Palémon, Ino. »

c) Hémicycle : Triton et Néréide.

Même bordure : fond à teinte plate. Un dieu marin, barbu, à corps de poisson, soufflant dans une grande conque à volute et tenant le trident de la main droite, promène sur sa croupe une néréide à demi nue, parée d'un collier à bulle et d'une écharpe flottante. Le devant de la scène est occupé par divers monstres des eaux : un énorme crabe, un animal fantastique à cou de serpent et queue de poisson, qui se retourne irrité sous le trident de son maître, et quelques dauphins balayant l'eau de leurs nageoires. La néréide et le triton portent leurs noms écrits au-dessus de leurs têtes :

Δωτὼ, Νυμφογενής. — « Doto, Nymphogenes. »

(La néréide Doto est mentionnée par Homère (*Iliade*, Σ, 43), Hésiode (*Théog.*, 248) et Pausanias (2, 1, 7). Quant au nom du triton, qui veut dire « fils de nymphe », il a été quelquefois appliqué à des satyres. Mais la mosaïque de Saint-Rustice est probablement le premier texte qui l'attribue à une divinité marine.)

MARTRES-TOLOSANES

Rive gauche de la Garonne, à 60 kilomètres S.-O. de Toulouse.

Le territoire de Martres, qui est sans contredit le gisement archéologique le plus riche du bassin sous-pyrénéen, occupe l'extrémité méridionale de la plaine de Toulouse, au seuil même

de l'étranglement formé par les premières assises des montagnes (collines rocheuses de Montpezat et de Roquefort). Ce lieu n'a aucune notoriété historique. Les actes de saint Vidian, martyr local, dont la renommée est très vivace, lui attribuent le nom d'*Angonia*. On reconnaît encore, parallèlement à la Garonne, le tracé de la voie romaine (*chemin de l'Estrade, chemin de la Rivière*) qui menait de Toulouse à Dax, par Saint-Bertrand; mais les études sur le terrain ont été faites jusqu'à ce jour trop superficiellement pour qu'il soit permis, en l'absence de tout document épigraphique, de fixer définitivement à Martres l'antique station de *Calagorgis* (Itinéraire d'Antonin), que le géographe Adrien de Valois (1633), Wesseling et d'Anville plaçaient à Cazères, dom Vaissette au Fourc (embouchure du Salat), Walkenaër à Saint-Martory, et Sanson à Saint-Lizier.

Quoi qu'il en soit, quelques vestiges romains y ont été signalés dès le dix-septième siècle. En 1634, on y découvrit des substructions, des fragments de dallages et de sculptures qui donnèrent l'idée d'un temple. « Ce temple, écrit un contemporain (Lebret, *Lettres diverses*, p. 120), devoit estre grand et magnifique, à en juger par les fondements de son circuit..... Il y a encore une espèce de sanctuaire, distingué du reste par un pavé bleu et luisant qui a près d'un pouce d'épaisseur, et par des chapelles et d'autres petits bastiments qui sont autour et dont une partie servoit vraysemblablement d'offices. » Les fouilles, très légères, exécutées à cette époque donnèrent un torse de femme, un torse d'homme assis, drapé du manteau militaire, un pied, une main et une cuisse colossale. Tous ces objets furent apportés à M. de Frézals, conseiller au Parlement. En 1699, M. de Bertier, évêque de Rieux, fit placer au-dessus de la porte de son orangerie huit têtes en marbre, de travail romain, trouvées également dans les champs de Martres. En 1709, on déterra quelques substructions dans le quartier de l'Estrade, et, en 1760, deux têtes impériales en marbre, qui furent acquises par le baron de Saint-Elix.

M. Dumège raconte avoir visité Martres en 1812 (Recherches sur Calagurris des Convenæ : *Mém. Ac. Sc.*, 1830, p. 246). « Des murs élevés de 1 à 2 mètres au-dessus du sol indiquaient, dit-il, la place de quelques grands édifices, et l'on m'apprit que ces murs avaient encore sur plusieurs points 5 ou 6 mètres de haut en 1799. »

La période des découvertes importantes commence à 1826. Dans les premiers jours du mois de septembre, un cultivateur rencontra fortuitement sous la charrue quelques débris de sculp-

ture en marbre blanc. M. de Roquemaurel, maire de Martres, se hâta d'en donner avis à son collègue de Toulouse, M. de Montbel, qui envoya aussitôt M. Dumège sur les lieux pour constater la découverte et pour diriger les fouilles. Le 12 septembre, dix caisses d'antiquités arrivèrent à Toulouse; le 22, M. Dumège écrivait au maire : « Hier, vers quatre heures, ayant dirigé les meilleurs ouvriers vers un point où le chaume paraissait faible et rare, on a commencé à découvrir, à moins de 2 pieds de profondeur, un amas de bas-reliefs, de statues, de têtes, de bustes d'empereurs et d'impératrices du plus beau travail. Trois charrettes ont été remplies de ces restes précieux..... Nous avons déjà plus de vingt-cinq bustes..... Aujourd'hui, 22, la fouille a continué sur le point que j'avais indiqué hier, et déjà quatre charretées d'objets antiques de la plus grande beauté ont été apportées ici. Le local de la mairie est rempli, et les planchers ne peuvent supporter le poids..... J'écris au milieu des champs, sous un soleil brûlant; mais à chaque quart d'heure je vois sortir du sein de la terre un dieu, une déesse, un empereur. »

Au mois de juin 1828, une somme de 10.000 francs ayant été allouée par l'Administration de la ville et du département, les fouilles recommencèrent et amenèrent la découverte des bas-reliefs consacrés au mythe d'Hercule. M. de Clarac visita les fouilles à cette époque et donna d'utiles conseils pour le rajustement de débris divers. « D'après ce que j'ai vu des excavations, écrit l'auteur du *Musée de sculpture antique et moderne* (t. II, 1re partie, p. 580), les fragments n'étaient qu'à une profondeur de 3 à 5 ou 6 pieds ; quelques mosaïques n'étaient recouvertes que de 18 à 20 pouces de terre végétale. »

Les événements de 1830 suspendirent brusquement les travaux. Dix ans après, le Conseil général vota des fonds pour les reprendre, et la Société archéologique chargea de la direction des fouilles quatre de ses membres : MM. Belhomme, Costes, Chambert et Vitry. Leurs recherches permirent de constater l'existence d'un établissement de bains et mirent au jour de précieux débris architecturaux.

Le terrain fouillé de 1826 à 1828 est situé dans le voisinage de la Garonne, rive gauche, vis-à-vis les collines boisées de Mauran, entre le moulin et le bac (quartiers de *Chiragan* et du *Moulin* : champs appartenant à MM. Thébé, Bellecourt et Saboulard).

D'après un plan dressé par M. Belot (*Mém. Ac. Sc.*, 1830, p. 246), les fondations de murailles déchaussées et les amorces principales indiquaient un ensemble de constructions générale-

ment perpendiculaires à la Garonne, et pouvant se décomposer de la manière suivante :

1° Deux grandes cours ou salles contiguës, larges de 22 mètres et longues, l'une, à l'ouest, de 30 mètres (c'est celle où se trouvaient entassés les bustes et les bas-reliefs des travaux d'Hercule); l'autre, à l'est, de 22 mètres, où furent découvertes la belle tête de déesse et l'Ariane;

2° A l'ouest de la première salle, un corridor long de 56 mètres, large de 5, divisé par plusieurs murailles transversales et contenant deux hypocaustes; parallèlement, au nord, une seconde allée dont le sol était recouvert de ciment; dans la même direction furent signalées aussi de très petites chambres pavées en mosaïque;

3° Au sud, parallèlement à la grande muraille longitudinale, un canal en maçonnerie amenant l'eau des plateaux supérieurs;

4° Enfin, isolément, au nord, un carré de 15 mètres de côté, divisé en quatre chambres à pavement de mosaïque.

Indépendamment de ce gisement principal, quelques vestiges furent aussi découverts, beaucoup plus au sud, sur les berges mêmes de la Garonne, dans un terroir nommé *champ de Comenges* et dépendant du domaine de Bordier, site ravissant qui a déjà toute la fraîcheur et la sauvagerie charmante des basses vallées pyrénéennes.

Plusieurs médailles furent trouvées dans les décombres : nous ignorons ce qu'elles sont devenues. D'après le mémoire cité plus haut, une seule de ces pièces appartenait au règne de Vespasien (69-79), et les autres à ceux de Volusien (251), Posthume (261-267), les deux Victorinus (264-268), Tetricus (267-273), Probus (276-282)..... Les Constantins y étaient surtout très nombreux. Il est extrêmement remarquable, si ces détails sont exacts, que, de tous les empereurs dont les bustes étaient à Martres, quelques-uns en double et triple exemplaire, pas un seul ne soit représenté par un monument numismatique.

MM. Vitry et Chambert, architectes, ont publié dans les *Mémoires de la Société archéologique du Midi* (t. V, p. 113) un plan général des substructions découvertes, en 1842, dans le voisinage des terrains précédemment fouillés (champ de M. Ferrand, vigne de M. Bonnassies), toujours en contre-bas de la voie romaine et à 50 mètres environ à l'ouest de la Garonne. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° Grand hémicycle dallé en marbre blanc, large de 18 mètres,

avec bassin au milieu large de 10, pavé en ciment très dur, et bordé d'un double gradin revêtu de panneaux de marbre gris et blanc; cette disposition et la figure de naïade couchée, découverte dans cette partie de l'édifice, permettent d'y reconnaître une salle de bains froids (*frigidarium*);

2° Au nord de l'hémicycle: salle rectangulaire, pavée en marbre, avec bassin central à huit pans, ce bassin aboutissant à un conduit en tuile creuse qui amenait l'eau du plateau supérieur; à l'ouest de cette salle, un hémicycle de très petite dimension, pavé en ciment, avec gradins revêtus de marbre et conduits cylindriques en terre cuite : salle de bains tièdes (*tepidarium*); à l'est, des amorces de salles rectangulaires incomplètes;

3° A l'est du grand hémicycle, plusieurs salles de dimensions variées, pavées de ciment, de marbre ou de briques rangées en feuilles de fougère; l'un de ces dallages couvrant un système d'aqueducs à voûte demi-cylindrique, où furent trouvés des débris de charbon de bois et des cendres;

4° Au sud, salle rectangulaire pavée en marbre, et dégagement d'égout souterrain destiné à vider les eaux du *labrum*, et recouvert en mastic et en béton;

5° Enfin, au sud-est, un ensemble de petites pièces sans détermination précise, dont les plus remarquables sont : une salle rectangulaire de dimension très exiguë (5 mètres sur 3), avec conduits de chaleur en terre cuite montant dans l'épaisseur des murailles (chambre d'étuves), et une construction cylindrique, autrefois voûtée, d'environ 2 mètres de diamètre.

Presque toutes les salles contenaient de nombreux débris de plinthes en marbre. L'ensemble des déblais fournit beaucoup de tuiles plates à rebord, *imbrices*, et de tuiles convexes, *tegulæ*, des profils en marbre, lambris, cymaises, corniches, ainsi que des fibules, des crochets, des crampons de fer et de bronze.

Toutes les substructions étaient à quelques décimètres seulement au-dessous du sol arable. La déclivité du sol, qui s'abaisse graduellement de l'ouest à l'est, dans la direction de la Garonne, explique comment, une fois les murailles démolies, les pluies d'hiver ont pu étaler assez promptement une couche de terre végétale sur les dallages de marbre ou de mosaïque. Les fondations des murailles offraient une très faible épaisseur, ce qui exclut l'idée d'un établissement militaire, rendue d'ailleurs très invraisemblable par les conditions topographiques de l'assiette.

Pendant une période de quarante-huit ans, les fouilles furent abandonnées, et des trouvailles isolées, dues à des causes fortui-

tes, vinrent seules rappeler les questions soulevées par les gisements de la plaine de Martres.

En 1890, M. le Ministre de l'Instruction publique chargea M. Lebègue, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse, de faire, à Chiragan, des fouilles, qui, d'après un mémoire de M. Roschach, devaient permettre de retrouver de nouvelles sculptures. Les travaux, poursuivis pendant deux années (1890 et 1891), ont été décrits par l'auteur dans plusieurs mémoires qui peuvent se résumer ainsi :

Lebègue s'est attaché uniquement à rechercher les sculptures. Dans ce but, il a fouillé de nouveau le terrain dans lequel Dumège avait fait ses découvertes, et a poussé les fouilles jusqu'à 4 ou 5 mètres de profondeur. Ces recherches ont permis d'établir : 1° que le grand rectangle indiqué par Dumège paraissait ne pas exister; 2° que les sculptures se rencontraient sur une superficie de 45 mètres de longueur sur 15 de largeur, à des profondeurs variant de 1 à 5 mètres, et non pas seulement à l'emplacement du grand rectangle de Dumège; 3° que les sculptures gisaient pêle-mêle, avec de la terre, des matériaux provenant des murs plus ou moins désagrégés, et même sous des pans de murs.

Les monuments figurés trouvés par Lebègue, la plupart entre 2 et 4 mètres de profondeur, c'est-à-dire au-dessous de la couche explorée par Dumège, se composent :

1° De fragments, quelques-uns importants, des grands médaillons des dieux et des reliefs des travaux d'Hercule, trouvés en 1826; 2° de douze masques scéniques; 3° de fragments de statues, statuettes et bas-reliefs; 5° de divers objets usuels, parmi lesquels des ornements en os et en ivoire, et une monnaie de Dioclétien.

Lebègue partage l'avis de ses prédécesseurs sur les ruines de Chiragan : ce sont celles d'une ville, et le point où les marbres ont été découverts peut être l'atelier ou le magasin d'un sculpteur.

En 1895, M. Léon Joulin, qu'un premier examen des travaux antérieurs avait conduit à rejeter les essais d'identification de Chiragan et de Saint-Cisy avec Calagurris, saisit l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse de la nécessité de reprendre les fouilles de la plaine de Martres-Tolosanes. Cet appel est entendu. Sur la demande de M. de Lahondès, le vénérable président de la Société archéologique du Midi de la France, le ministère de l'Instruction publique, le département de la Haute-Garonne et la ville de Toulouse accordent successivement des subventions qui permettent de nouvelles recherches. Les tra-

vaux durent près de trois ans, d'avril 1897 à la fin de 1899. Ils donnent à M. Joulin la faculté d'explorer successivement quatre villas et deux vici répartis sur 40 kilomètres carrés, de déterminer la nature des établissements d'où provenaient les sculptures, et de reconnaître l'emplacement d'autres lieux habités dans l'antiquité.

Il nous est impossible d'entrer dans le détail des opérations, si bien décrites par M. Joulin dans son remarquable ouvrage *Les établissements Gallo-Romains de la plaine de Martres-Tolosanes*. Aussi, allons-nous résumer avec lui.

La villa de Chiragan se distingue par la grandeur et l'importance de ses constructions. Les quatre-vingts bâtiments, disséminés dans un enclos de 16 hectares, couvrent une surface de 2 hectares et demi. Le palais proprement dit comprend cent cinquante salles, chambres, réduits, etc., distribués autour de cours et d'atriums, de grands thermes, une palestre, un sacellum... La villa *rustica* est formée de trois longues lignes de petits bâtiments, ateliers (?), habitations, écuries.

Une première villa, construite sous Auguste, a été remaniée, probablement sous Trajan; elle a acquis son complet développement sous les Antonins. C'est à cette époque qu'elle a été décorée avec un grand luxe, au moyen de riches matériaux, quelques-uns de provenance lointaine.

La décoration sculpturale est considérable et dépasse tout ce qui a été trouvé jusqu'ici dans les provinces de l'empire, ainsi qu'on en peut juger par les détails suivants :

1° Les sculptures architectoniques sur des pilastres, frises, etc., et les ensembles décoratifs se rapportant à une trentaine de portiques, de grands édifices ou d'intérieurs; elles sont en marbre des Pyrénées;

2° Les statues, statuettes, reliefs, groupes, au nombre de cent soixante, tous en marbre grec ou d'Italie, sont des copies, des réductions, des rappels d'œuvres connues;

3° Soixante-treize bustes, représentant des empereurs, des membres des maisons impériales et des inconnus, reflètent les variations du goût et du style, pendant une période de trois siècles.

Les villas de Bordié, Sana et Coulieu étaient des propriétés privées, d'importance moyenne et petite, construites sous les Antonins.

Le vicus de Saint-Cisy avait sept à huit cents habitants; depuis vingt ans, on y a trouvé trois trésors de douze mille mon-

naies, de Néron aux Constantins. Le vicus de Tuc de Mourlon comptait une centaine d'habitants.

D'après les monnaies recueillies, la vie s'est eteinte dans tous ces établissements au commencement du cinquième siècle, époque des ravages de la grande invasion.

L'état de nos connaissances sur les ruines de la plaine de Martres-Tolosanes nous paraît pouvoir se résumer ainsi qu'il suit :

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, les érudits regardent les ruines qui couvrent le sol commes celles d'une ville antique. Les substructions d'un grand édifice et quelques sculptures ayant été mises au jour, ils supposent avoir trouvé un temple consacré à un dieu des Pyrénées.

En 1812, Dumège visite Martres. Il l'identifie avec Calagurris des Convenæ (Recherches sur Calagurris des Convenæ : *Mém. Ac. Sc.*, 1830, p. 246).

Les fouilles de 1826, 1828, 1830 et 1843 excluent peu à peu l'idée de ville et font croire à l'existence d'une maison de plaisance magnifiquement décorée, à celle d'un chantier permanent de marbrerie.

En 1890, les fouilles de Lebègue ne modifient pas sensiblement la question, et l'on continue à penser à un atelier de sculpture.

Enfin, en 1899, M. Joulin démontre que Martres ne peut être identifié avec Calagurris et établit l'existence d'une villa magnifique, entourée d'habitations agricoles, d'ateliers et d'écuries.

21. Inscription gravée sur marbre. — Hauteur, 0^m52; largeur, 0^m68.

Encadrement à deux moulures : cinq lignes de caractères réguliers de 45 millimètres.

ANNIVS | DVNOHOXSIS · F ·
CALVA · CASSILLI · F · — VXOR · ANDERE · FILIA
FILI · EX · TEST

« Annius, fils de Dunohox ; Calva, fille de Cassillus, sa femme; Andere, leur fille. Monument élevé par les fils d'Annius et de Calva, en exécution de testament. »

Ce monument fut retiré, vers l'année 1786, d'un ancien cimetière de Martres, contigu à la chapelle de Saint-Nicolas, et voisin de la voie romaine (Dumège : Recherches sur Calagurris des Con-

venæ, *Mém. de l'Ac. des sciences de Toulouse*, t. II, 2e partie, p. 370, fig.). Le caractère le plus saillant de ce texte funéraire, d'une élégance épigraphique assez recherchée, est, sans contredit, le rapprochement des noms indigènes (*Dunohox*, *Andere...*) et des noms latins (*Annius*, *Calva...*) introduits par la conquête.

D'après le mémoire cité plus haut, il fut découvert en 1716, dans le même lieu qu'une stèle en marbre de Saint-Béat, haute de 0m97, large de 0m34, décorée d'un buste grossièrement sculpté et portant au-dessous les sigles D M (*Dis Manibus*). Nous ignorons ce qu'est devenu ce monument.

(*Descr.* 1835, n° 411.)

22. Cippe en marbre, incomplet. — Haut. 0m70.

Cadre à double moulure avec plate-bande extérieure.

DIS — MANIBVS

« Aux dieux mânes. »

Ce marbre, découvert à Martres, en 1634, dans le cimetière Saint-Nicolas, avait été transporté au palais épiscopal de Rieux. — Donné au Musée par M. de Thomas.

(*Not.* 1813, n° 167. — *Not.* 1828, n° 43. — *Descr.* 1835, n° 102.)

23. Montants en marbre, sculptés à reliefs.

a) Larg. 0m63.

Encadrement avec plate-bande et doucine ornée de crochets et de palmettes ; faisceau de grandes feuilles d'acanthe disposées en trois étages, d'où sort une tige engainante à feuilles découpées, formant cinq volutes de direction alternativement contraire.

Première volute (au-dessus du bouquet inférieur), dirigée de gauche à droite, terminée au centre par une grosse fleur en cloche, à quatre pétales arrondis, avec les anthères soudées et quelques filets divergents : un papillon voltige à droite; dans les intervalles sont semées des baies et des feuilles de laurier. Au-dessus de la volute, extérieurement, le champ est animé, à gauche, par un lézard descendant ; à droite, par un oiseau becquetant des baies.

Deuxième volute, de droite à gauche : fleur centrale radiée avec douze pétales imbriqués en deux étages, étamines formant bouton sphérique. Au-dessus, à droite, un oiseau becquetant ; à gauche, un serpent qui se déroule.

Troisième volute, de gauche à droite : grande fleur à pétales frondescents, avec involucre folié et anthères soudées. Au-dessus, à gauche, un limaçon; à droite, un oiseau.

(Fouilles de 1826. — *Not.* 1828, n° 110. — *Descript.* 1835, n° 258. — Reproduit, sous le n° 2, dans les planches insérées à la suite de l'ouvrage : *Les Etablissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes,* par Léon Joulin[1].)

b) Fragment de même largeur.

Décoration identique. Les parties anciennes sont :

Première volute : fleur radiée, oiseau à droite, serpent à gauche.

Deuxième volute : grande fleur en cloche; à droite, un limaçon; à gauche, un oiseau.

Troisième volute : papavéracée; oiseau à droite, au-dessus.

On a composé des chapiteaux à ces montants avec quelques fragments antiques terminés en plâtre.

(Fouilles 1826. — J. 9.)

c) Fragment. — Larg. $0^{m}42$.

Cadre en plate-bande : moulure à la partie inférieure; bouquets d'acanthe d'un travail plat et d'un faible relief.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 111. — J. 12.)

d) Fragment. — Larg. $0^{m}60$.

Trois volutes à direction alternée :

Première volute (inférieure), de droite à gauche, terminée par un gros fleuron avec involucre folié : dans le champ extérieur, au-dessous, à droite, un lézard grimpant; au-dessus, trois fleurs de lotus, une à droite et deux à gauche.

Deuxième volute, de gauche à droite : bouquet de folioles dentelées; dans le champ, au-dessus, à droite, un oiseau becquetant une branche.

Troisième volute : deux grosses fleurs avec involucre folié et anthères en panicule.

(Fouilles 1826. — *Descr.* 1835, n° 259. — J. 10.)

e) Fragment. — Larg. $0^{m}64$.

Bouquet d'acanthe d'un travail plat : grosse fleur en cloche; dans le champ, à gauche, un serpent déroulé; à droite, une grenouille grimpant.

(Fouilles 1826. — *Descr.* 1835, n° 26. — J. 11 B.)

1. **REMARQUE. — Les œuvres d'art décrites ci-dessous reproduites dans les planches Joulin seront marquées de la référence J, suivie du numéro d'ordre que porte leur reproduction.**

f) Fragment très mutilé, de grande dimension.

Grande volute d'acanthe, de gauche à droite, avec fleur centrale à involucre folié; encadrement orné de rubans et de palmettes.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 113. — *Descr.* 1835, n° 262. — J. 1 B.)

g) Fragment sans cadre. — Larg. $0^{m}45$; long. $1^{m}45$.

Bouquet d'acanthe renversé (trois feuilles et deux fleurs); tige frondescente formant deux volutes; la première, de gauche à droite, ornée d'une grosse fleur à six pétales; la seconde, de droite à gauche, finissant par un régime de feuilles lancéolées.

(Saint-Just-de-Valcabrère. — *Not.* 1828, n° 117. — *Descr.* 1835, n° 265.)

h) Fragment brisé en sept morceaux, d'un travail très fin. — Larg. $0^{m}45$.

Quatre volutes de lierre incomplètes, avec feuilles et baies : cadre à feuilles cordiformes imbriquées.

(Fouilles 1848. — J. 3 C.)

24. Chapiteaux de colonnes isolées, en marbre blanc.

a) Ordre corinthien; acanthe grossière; rose détruite; volutes, dont deux brisées, décorées de têtes humaines d'un travail barbare. — Haut. $0^{m}38$; larg. $0^{m}44$.

b) Ordre corinthien; acanthe semblable qui se continue sur la rose; volutes lisses. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}44$.

c) Même série; les deux volutes existantes portent des enroulements. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}44$.

d) Voir *Chapiteaux de la Daurade.*

e) Partie supérieure d'un chapiteau corinthien. Acanthe et feuilles à lobes aigus. Volute décorée d'une palmette. — Hauteur, $0^{m}21$; larg. $0^{m}45$.

f) Débris de chapiteau corinthien. Acanthe grossière. — Hauteur, $0^{m}33$; larg. à la base, $0^{m}22$.

g) Partie supérieure d'un chapiteau corinthien. Acanthe. — Haut. $0^{m}23$; larg. $0^{m}39$.

h) Petit chapiteau en marbre. Acanthe grossière; volute et rose brisées; évidement de $0^{m}08$ de profondeur dans la partie supérieure. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}27$.

i) Chapiteau corinthien en pierre. Acanthe et rose grossières; entablement moulûré. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}27$.

25. Chapiteau de pilastre en marbre blanc. — Hauteur, $0^{m}36$. Unique Byzantine cap. Photo

Deux étages de feuilles d'acanthe épineuses ; enroulement d'acanthe à la rose; fortes tiges recourbées formant coquille au centre et sur les côtés. (J. 6.)

26. Grand chapiteau de pilastre inachevé ; marbre blanc. — Haut. $0^{m}55$.

Cinq feuilles d'eau de très forte dimension : rose et volutes à peine ébauchées. — Haut. $0^{m}36$.

27. Base en marbre noir et blanc. — Hauteur, $0^{m}20$; largeur, $0^{m}32$.

Débris d'une base analogue.

27*bis*. Antéfixes décorés de têtes humaines, en marbre d'Italie.

Tous deux se composent d'un buste d'homme, de face, couronné d'une palmette à neuf pétales. Le premier, de $0^{m}52$ de hauteur sur $0^{m}30$ de large, est finement travaillé; l'autre, de $0^{m}45$ sur $0^{m}30$, est d'une exécution grossière. (J. 7 et 8.)

27*ter*. Fragment inférieur de haut-relief, en marbre. — Largeur, $0^{m}78$.

Sur le sol, trois pieds nus et deux autres chaussés de *gallicæ*. Devant ces derniers, partie inférieure d'une petite figure chaussée et drapée. (J. 211.)

28. Série de bas-reliefs ou de fragments de bas-reliefs, en marbre de Saint-Béat, représentant les travaux d'Hercule.

L'importance de ces fragments, qui furent découverts entassés dans une grande salle rectangulaire, donne tout lieu de penser qu'ils ont fait partie de la décoration d'un temple d'Hercule. On peut croire, avec M. de Clarac, qu'ils formaient le revêtement de la frise. (Les bas-reliefs de la frise du temple d'Olympie ont à

peu près la même dimension.) Aucun n'est complet, mais les parties subsistantes sont trop caractérisées pour laisser le moindre doute sur l'intention de l'artiste. Le travail de ces morceaux, d'un modelé excessif, porte des traces incontestables de décadence qui le rejettent dans la seconde moitié de l'époque impériale; mais il est pourtant bien supérieur, par la finesse de certains détails, à la plupart des marbres antiques découverts à Martres. M. de Clarac a consacré une notice à ces monuments (*Musée de sculpture*, t. II, 1re partie, p. 581).

a) Une tête de profil, et deux jambes ayant probablement appartenu au même bas-relief. Trois pièces. (J. 111 B.)

b) Hercule tuant l'hydre de Lerne.

Hercule, jeune, la tête couverte de la peau de lion, dont les pattes se nouent sur sa poitrine, lève le bras droit pour assommer l'hydre, et, de la main gauche, étouffe un des serpents qui le mord au poignet. Dans le fond, sur les rochers, à demi cachée dans les branches du grand platane de la fontaine Amymone, on distingue une petite figure fort mutilée, vêtue d'une peau de chèvre passée en sautoir. Quelques fragments de torche font reconnaître Iolas, occupé à brûler les têtes de l'hydre à mesure qu'elles sont abattues par Hercule. Le grand serpent d'eau (ὕδρα, ὕδωρ) n'est pas complet; mais il en reste sept têtes.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 75. — *Descr.* 1835, n° 162. — J. 90 B.)

c) Torse de face (J. 95 B); jambe droite (J. 103 B); pied de biche; pied (J. 116 B); angle de base avec draperie.

Taureau de Crète. Restent la tête et le cou de l'animal, qui tire la langue, et dont les fanons ont des proportions exagérées, la cuisse droite d'Hercule, la main gauche saisissant la corne du taureau, et un fragment de massue. Six pièces.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 77. — *Descr.* 1835, n° 165.)

d) Hercule vainqueur du sanglier d'Erymanthe.

Le bas-relief est très mutilé; mais les fragments qui restent suffisent à rendre l'interprétation certaine, en rapprochant les détails de plusieurs monuments célèbres (Vase de la collection Albani; Bas-relief du Musée Borgia. *Gall. myth.*, II, 117, 453; *Peintures d'Herculanum*, III, 247 ; vase peint de l'ancien Musée Charles X). Eurysthée s'est réfugié dans la grande cuve d'airain, fabriquée pour lui servir de retraite et à demi enfoncée dans le sol; il lève les mains vers le ciel à la vue d'Hercule qui vient de forcer le sanglier dans les gorges de l'Erymanthe. Il ne

reste plus qu'un pied du héros et le bas d'une jambe, indiquant l'allure générale de la figure, et aussi un pied du sanglier, que le vainqueur portait sur l'épaule. Un reste d'encadrement, adhérant à la figure d'Eurysthée, montre qu'elle occupait l'angle inférieur gauche du bas-relief.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 76. — *Descr.* 1835, n° 163. — J. 93 B.)

e) Torse de face; bras droit; cuisse gauche; jambes.

(Cinq pièces : J. 92, 96, 97, 100, 103 B.)

f) Torse; fragment de bras droit; cuisse gauche; pied gauche.

(Quatre pièces : J. 91, 97 B.)

g) Hercule au lac Stymphale.

Hercule est debout, coiffé de la peau du lion, dont les pattes reviennent sur sa poitrine. Il porte le carquois sur l'épaule droite. Un oiseau à long cou est suspendu à un tronc d'arbre. Dans le haut du bas-relief, on distingue un autre oiseau percé d'une flèche. Rapprochements : bas-relief Albani (Winckelmann, *Monum. inéd.*, 64, 65; Visconti, *Mus. Pio Clement.*, IV, 263).

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 76 *bis.* — *Descr.* 1835, n° 164. — J. 94 B.)

h) Défaite de l'amazone Hippolyte.

Fragments incomplètement rajustés. La *pelta* de l'amazone, le corps du cheval, les draperies, la cuisse et la jambe droite de l'héroïne ne laissent aucune incertitude sur le motif.

(Fouilles 1826, 1890. — *Not.* 1828, n° 79. — *Descr.* 1835, n° 167. — J. 96 B, D.)

i) Chevaux de Diomède.

Il ne reste qu'une tête et un poitrail de cheval ayant fait partie, selon toute apparence, de l'attelage du char de Diomède.

En 1890 fut trouvé le torse d'Hercule, qui permit de restituer, en partie, ce bas-relief.

(Fouilles 1826, 1890. — *Not.* 1828, n° 78. — *Descr.* 1835, n° 166. — J. 104 B, D.)

j) Hercule aux étables d'Augias.

Bas-relief très incomplet. Hercule, armé d'une massue noueuse, appuyait le pied droit sur le panier qui lui avait servi, dans ses grands travaux de déblaiement, à changer le cours de l'Alphée et à nettoyer les immondices accumulés par les innombrables bestiaux du roi d'Elide. Ce panier figure également sur l'autel du

Capitole (*Mus. Pio Clement.*, IV, 3), sur le bas-relief du vase Albani (Zoega, *Bassi rilievi*, II, 63) et sur un monument du Musée de Mantoue, avec des détails assez complets pour ôter toute incertitude. M. de Clarac a donné le premier l'explication réelle de cet emblème, où on avait voulu retrouver la ciste mystique des initiations (Clarac, p. 583).

(Fouilles 1826. — J. 101 B.)

k) Tête de face. Hercule au jardin des Hespérides.

Fragment de très petite dimension : une main virile tenant cinq pommes. La nature des autres bas-reliefs de même provenance, tous consacrés au mythe d'Hercule, permet seule de donner une attribution précise à un aussi faible débris.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1826, n° 82. — *Descr.* 1836, n° 172. — Deux pièces : J. 119 A, 112 B.)

l) Hercule vainqueur de Géryon.

Sculpture à très forte saillie : Hercule terrasse le monstre de la main gauche en le saisissant par le cimier de son casque. Géryon, un genou en terre, élève son bouclier pour se défendre et se soutient de la main droite. Par une particularité curieuse, qui se retrouve dans la représentation de la même scène sur un vase peint d'ancien style (Millingen, *Peintures de vases*, pl. 27), Géryon est figuré avec trois têtes sur un seul cou, au lieu d'avoir six bras et six jambes, ce qui est plus conforme à la tradition poétique : *tergèmini Geryonis* (Virgile), *Tripectora tergemini Geryonai* (Lucrèce, V, 28). Une de ces têtes, celle du milieu, est beaucoup plus grande que les deux autres; elle est encore vivante, tandis que celle de gauche est inanimée et que celle de droite paraît rendre le dernier souffle. L'artiste a donné à Géryon le costume militaire dans lequel sont généralement représentés les empereurs : cuirasse moulée sur les formes du corps, avec épaulières en cuir et lambrequins imbriqués ressortant sur la tunique. Les lambrequins, disposés en double rangée, d'un travail très fin, portent en relief des têtes de bélier, de lion, de griffon, de sanglier, de bouc et de gorgone. L'armure du monstre est complétée par des bottines à revers découpés. Ce bas-relief fut découvert le 21 septembre 1826, sous les yeux de M. de Clarac, qui le rétablit en rapprochant les débris, éparpillés sur le sol.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 81. — *Descr.* 1835, n° 171. — J. 110 B.)

m) Tête de profil à gauche, retrouvée dans les caves en 1911 ; pied chaussé, formant la gauche d'un bas-relief de cette série. Deux pièces.

29. Sérapis, bas-relief en marbre. — Haut. 1m80.

Le dieu est représenté avec ses attributs de divinité solaire et de divinité infernale, caractères distincts que la confusion des mythes orientaux au milieu du chaos d'idées religieuses de l'Empire avait réunis en un même type. Comme dieu solaire, fertilisateur et vivifiant, Séraphis tient de la main gauche la corne d'abondance, *cornu copiae*, d'où débordent fruits, pampres et grappes ; et sur la tête, il porte le vase emblématique des inondations du Nil, *calathus*, emprunté au symbolisme égyptien. (Dans quelques monuments la panse de ce vase est décorée d'une fleur de lotus qui en précise la signification.) Comme dieu des morts, il est accompagné du chien infernal à trois têtes. Un petit cône terminé par un disque s'élève sur le front du dieu, qui est vêtu d'une tunique et drapé d'un manteau descendant de l'épaule gauche, ramené autour du corps presque à la hauteur de la ceinture. Cette curieuse figure, tout inspirée du panthéisme vague où se perdaient les religions antiques au moment de l'éclosion du christianisme, présente d'ailleurs, dans l'exécution, les caractères les plus marqués de la décadence romaine : modelé incorrect, draperies rigides et gauchement symétriques, travail exagéré de la barbe et des cheveux, prunelles profondément évidées. La main droite et les jambes manquent, ainsi qu'une partie de la corne d'abondance et deux des têtes de Cerbère. Le champ du bas-relief a dû être aussi presque entièrement complété en plâtre.

Ce monument avait été placé, en guise de borne, à l'angle d'une rue de Martres.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 74. — *Descr.* 1835, n° 161. — J. 178 B.)

30. Minerve armée, fragment de bas-relief; marbre. — Haut. 0m28 ; larg. 0m40.

La déesse marche vers la droite, portant au bras gauche le bouclier rond, ἀσπίς, retenu par une anse en métal. Elle est vêtue du *peplos*, avec l'égide, bordée de serpents, jetée obliquement sur la poitrine. Manquent la tête, le bras droit et la moitié du corps.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 93. — *Descr.* 1835, n° 185. — J. 113 B.)

31. Vénus, tête en marbre d'Italie. — Haut. 0m26.

La tête est brisée au cou, le nez érodé. Travail médiocre. (J. 73.)

32. Halte de satyres; bas-relief en marbre. — Haut. et larg. 0^m35.

Cadre rectangulaire à moulures : la partie inférieure présente une forte saillie qui sert de terrain aux figures, vigoureusement détachées du fond. A droite, devant l'entrée d'une grotte, au pied d'un pin, un satyre s'est assis sur une peau de panthère; il élève la main droite pour cueillir un fruit. Une faunesse est assise vis-à-vis, sur un bloc de rocher. Ce bas-relief est d'un travail fin, mais il a souffert. Le marbre est éclaté par le côté droit, les têtes manquent, ainsi qu'un bras et deux jambes.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 91. — *Descr.* 1835, n° 183. — J. 171 B.)

33. Fragment de bas-relief; marbre. — Haut. 0^m45; larg. 0^m50.

Figure d'homme drapé, coiffé du bonnet de Phrygie; pied droit et jambe gauche d'une figure nue, de plus forte dimension, marchant vers la première; à droite, partie d'encadrement avec doucine et plate-bande. La bordure inférieure, qui porte une rainure profonde, s'arrondit en saillies accentuées, donnant du pied aux figures.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° ?. — *Descr.* 1835, n° 132. — J. 176 B.)

34. Série de médaillons en marbre, sculptés en haut-relief, représentant des divinités.

Ces sculptures, qui faisaient partie d'une décoration architecturale, sont encadrées dans de grands disques concaves à bordure saillante, figurant de fausses fenêtres circulaires par lesquelles dieux et déesses semblent se pencher pour observer les humains. (Quelques représentations antiques de l'Olympe offrent une disposition analogue.) Le point d'émergence de tous les bustes est à peu près à la hauteur de l'estomac, et les têtes, qui présentent une forte saillie, s'élèvent de beaucoup au-dessus du cadre. Le diamètre des disques varie entre 0^m90 et 0^m74. La largeur du cadre est en moyenne de 0^m11. Il est complètement lisse, légèrement convexe, et se termine par un étroit bandeau.

a) Torse d'homme décapité. L'épaule gauche est couverte d'une draperie. Le haut du champ manque. La partie droite est brisée. (J. 59 B.)

b) Tête d'Hercule. Le nez est brisé. (J. 60 B.)

c) Torse d'homme, presque entièrement nu, avec une draperie sur l'épaule gauche et un marteau sculpté dans le champ du disque. (C'est sur ce torse qu'était autrefois posée la tête de Vulcain.)

(*Not.* 1828, n° 72. — *Descr.* 1835, n° 159. — J. 61 B.)

d) Vulcain. Tête détachée, coiffée du *pileum*.

(*Not.* 1828, n° 74. — *Descr.* 1835, n° 159. — *Cat.* 1865, n° 34 *b*. — J. 55 B.)

e) Torse d'homme. Une draperie retenue sur l'épaule droite couvre l'épaule gauche et le haut de la poitrine. (J. 54 B.)

f) Vénus (?). Tête détachée, dont le nez est brisé.

(*Not.* 1829, n° 70. — *Descr.* 1835, n° 157. — J. 52 B.)

g) Torse de femme complètement drapé. (J. 53 B.)

h) Junon (?). La tête, dont le nez est brisé, porte un diadème. Les cheveux, ondulés, tombent sur les épaules, de part et d'autre du cou.

(*Not.* 1828, n° 61. — *Descr.* 1835, n° 155. — *Cat.* 1865, lettres *f, g, h*. — J. 49 B.)

i) Cybèle. Couronne crénelée, dont la partie antérieure manque : grand voile, qui semble passer au-dessus de la couronne et retombe à droite et à gauche.

(*Not.* 1828, n° 66. — *Descr.* 1835, n° 153. — *Cat.* 1865, n° 34 *c*. — J. 50 B.)

j) Minerve. Mutilations considérables : le visage est entièrement restauré; les détails de l'armure sont d'une meilleure exécution que tous les autres marbres de la série. La déesse porte le grand casque grec avec cimier et panache, visière levée, ajourée de deux ouvertures en amande pour les yeux. Sur les côtés du casque se relèvent deux griffons passants, d'une faible saillie, mais d'un travail délicat. L'égide est couverte d'écailles imbriquées, bordée de serpents qui se tordent et ornée d'une tête de gorgone ailée.

(*Not.* 1828, n° 69. — *Descr.* 1835, n° 156. — *Cat.* 1865, n° 34 *d*. — J. 51 B.)

k) Hygie. Reconnaissable au serpent placé sur son épaule droite. (J. 57 B.)

l) Figure mithriaque. Le dieu solaire est jeune, imberbe, coiffé du bonnet symbolique; une longue chevelure bouclée descend sur ses épaules. Rapproché des figures d'Ammon, d'Isis, de Sérapis, d'Harpocrate, que possède le musée, et qui sont toutes de la même provenance, ce marbre laisse deviner à quel mélange de superstitions orientales les sculpteurs de Martres empruntaient leurs inspirations.

(*Not.* 1828, « Attis », n° 67. — *Descr.* 1835, « Attis », n° 154. — *Cat.* 1865, n° 34 *e*. — J. 58 B.)

m) Esculape. Barbe et chevelure massées en torsades parallèles; draperies enveloppant l'épaule gauche et le bas du torse; sur le champ, à la droite du personnage, le serpent.

(*Not.* 1828, « Jupiter », n° 65. — *Descr.* 1835, « Jupiter », n° 152. — *Cat.* 1865, « Jupiter », n° 34 *a*. — J. 56 B.)

35-36. Plaques de masques scéniques en marbre.

On a trouvé successivement, dans les diverses fouilles, dix-sept masques scéniques reproduisant les types connus des masques tragiques ou comiques qui figurent isolément sur un certain nombre de monuments. En examinant de plus près la collection, nous avons reconnu que les masques provenaient d'une même plaque de marbre (haut. 0^m78; long. 1^m40) qui était encadrée sur les côtés supérieur et latéraux. Neuf des masques se raccordent, en effet, sur les lignes de rupture, savoir : les quatre de l'angle supérieur gauche et les cinq de l'angle inférieur droit; les sept autres ont été distribués arbitrairement sur les trois lignes formées par les neuf masques qui se raccordent. La ligne inférieure paraît complète. La plaque reconstituée comprend : huit masques tragiques, huit masques comiques et un masque de drame satyrique. Il n'est pas probable qu'il y ait eu une quatrième ligne de figures. (J. 71.)

a) Ariane(?). Tête complète. Cheveux ondulés. Bandeau sur le front. — Haut. 0^m30.

(Fouilles 1632. — *Descr.* 1835, n° 267. — J. 66 A.)

b) Silène. Tête barbue, brisée par le bas, couronnée de feuilles et de grappes de lierre. — Haut. 0^m23.

(*Cat.* 1865, n° 37 *b*. — J. 67 A.)

c) Tête de faune. Houppe de cheveux au-dessus du front; pom-

mettes saillantes; bouquets de poil aux coins de la bouche et au menton. — Haut. 0^m30.

(*Cat.* 1865, n° 37 *a.* — J. 68 A.)

d) Tête de faune. Masque brisé au-dessus des sourcils et sur les côtés. Nez érodé. — Haut. 0^m20; larg. 0^m18. (J. 69 A.)

e) Ægipan. Personnage à barbe de bouc. Le bas du maxillaire inférieur droit est brisé, le nez érodé. — Haut. 0^m30. (J. 70 A.)

37. Masques bachiques en marbre.

La plupart de ces têtes, destinées à servir de figures d'applique sur des revêtements en marbre, forment un ensemble complet, sans aucune trace de champ, et sont même généralement évidées par derrière; mais elles offrent une cavité où s'engageait le crampon de bronze qui les fixait sur un fond uni.

Les auteurs du *Gallia christiana* (Ecclesia Rivensis) et le *Dictionnaire* d'Expilly (Rieux) nous apprennent qu'un évêque de Rieux, Antoine-François de Bertier, avait fait placer huit têtes antiques en marbre au-dessus de la porte de son orangerie, avec une inscription latine dont voici le sens :

« Que l'artiste admire, que le chrétien sourie de pitié :

« Ces restes de l'idolâtrie, fragments mutilés d'un temple dont le souvenir a disparu, découverts dans un champ de Martres-Tolosanes, ont été consacrés à l'ornement de la cour épiscopale par Antoine-François de Bertier, évêque de Rieux, en l'année 1699. »

Ces « restes de l'idolâtrie » ne sont autre chose que les masques bachiques du Musée qui proviennent effectivement de l'évêché de Rieux.

a) Bacchus jeune. Visage bouffi couronné d'une torsade et de quelques fruits. Nez érodé. — Haut. 0^m30.

(Fouilles 1632. — *Descr.* 1835, n° 268. — J. 63 A.)

b) Ariane. La joue gauche est brisée; les cheveux sont ondulés et couronnés de feuilles. — Haut. 0^m30.

(Fouilles 1632. — *Descr.* 1835, n° 267. — J. 65 A.)

38. Isis. Grande figure en marbre à deux couleurs. — Haut. 2^m20, socle non compris.

Travail extrêmement vulgaire. Le corps est en marbre gris; la tête, les mains et les pieds en marbre d'Italie. La déesse porte la

robe ornée de franges, parure des divinités étrangères, et la *cala siris* nouée sur la poitrine. La main droite, très mutilée, tenait un manche d'instrument que l'on a supposé être le sistre et que l'on a complété lors de la restauration de la statue. Ce monument réunit tous les caractères de la sculpture des temps très bas.

Tête retrouvée en 1829.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 46. — *Descr.* 1835, n° 109. — J. 177 B.)

39. Isis. Figure drapée; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}32$.

La tête et les deux mains n'ont pas été retrouvées.

(Fouilles 1826. — *Descr.* 1835, n° 110.)

40. Harpocrate. Figure incomplète, en marbre grec. — Haut. $1^{m}30$.

Le dieu, emprunté aux traditions religieuses de l'Egypte modifiées par l'art grec, est représenté sous la forme d'un enfant. Il tient un doigt de la main droite sur la bouche, comme les anciens types égyptiens, et, de la main gauche, il porte la corne d'abondance, emblème complètement étranger à l'Egypte. Ce marbre, très mutilé, mais d'un travail élégant et d'un bon style, est certainement, comme plusieurs des morceaux qui suivent, de beaucoup antérieur à toutes les sculptures décoratives de Martres, et peut démontrer qu'il avait été formé sur ce point une collection de véritables œuvres d'art, d'époques et de provenances diverses. Dans le catalogue de 1828 (n° 56), cette figure est désignée sous le nom de Vertumne, attribution proposée par M. de Clarac; mais depuis cette époque, quelques débris de la même statue ayant été retrouvés dans les fouilles, on a pu reconnaître le geste symbolique d'Harpocrate.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 56, catalogué : « Statue de Vertumne ». — *Descr.* 1835, n° 126. — J. 179 B.)

41. Esculape. Figure en marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}68$.

Le dieu a le torse nu, avec draperie jetée sur l'épaule gauche. La tête manque, ainsi que le bras droit; mais on distingue le serpent inséparable d'Esculape. Cette figure, découverte en 1826, a été publiée par M. de Clarac (*Musée de sculpture*, pl. 548, n° 1168).

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 53. — *Descr.* 1835, n° 116. — J. 144 B.)

42. Hygie. Figure en marbre de Carrare. — Hauteur, $0^{m}32$.

La tête manque : elle avait été anciennement rapportée, car l'attache du cou présente une cavité régulièrement évidée au ciseau. La déesse tient de la main droite le serpent symbolique; la main gauche est cachée sous les draperies, jetées avec une rare élégance. Les pieds sont brisés. Publiée par M. de Clarac (*Mus.*, pl. 557, n° 1185). Les catalogues de 1828 et 1835 donnent cette statue pour un marbre de Paros; mais il faut plutôt y reconnaître, avec M. de Clarac, un « marbre de Carrare très fin ».

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 54. — *Descr.* 1835, n° 117. — J. 143 B.)

43. Fortune. Figure en marbre grec. — Haut. $0^{m}67$.

Elle a été découverte en 1830, sans tête et sans bras. Cataloguée sous le nom de Diane, elle nous paraît représenter une Fortune. Nous n'avons pas trouvé derrière les épaules les traces de carquois dont parlent les anciens catalogues, mais bien de longues mortaises où des ailes devaient s'adapter.

(*Descr.* 1835, n° 105. — J. 149 B.)

44. Naïade. Figure fragmentée, en marbre d'Italie.

Découverte, pendant les fouilles de 1842, dans la grande salle de bains. Le milieu du corps manque, ainsi que la tête et la main gauche. La nymphe, le torse nu, s'appuie du bras droit sur son urne près de laquelle est un oiseau; un autre oiseau est à ses pieds. Ce marbre a été publié par M. de Castellane (*Mém. de la Soc. archéologique du Midi*, t. V) et par M. de Clarac (*Mus.*, pl. 749 C, n° 1825 A).

(*Cat.* 1865, n° 44. — J. 174 B.)

45. Faune debout. Figure en marbre grec, très incomplète. — Haut. $0^{m}48$.

Manquent les deux bras, la tête et la jambe gauche. La cuisse droite, parfaitement conservée, est velue jusqu'au genou. Une cavité légère est incisée dans le sein gauche, pour fixer un détail d'applique. Deux traverses de marbre, à la hauteur de l'épaule et de la cuisse, prouvent que cette figure a fait partie d'un groupe. Découvert en 1824, le torse de faune a été cédé à la ville par M. Dumège. Publié par M. de Clarac (*Mus.*, pl. 713, n° 1700).

(*Not.* 1828, n° 57. — *Descr.* 1835, n° 134. — J. 172 B.)

46. Pêcheur africain (?). Figure incomplète, en marbre noir. — Haut. $0^m 50$.

Ce monument est une reproduction antique d'un marbre du Vatican. Le torse et les jambes nus, avec une draperie nouée autour de la ceinture et quelques détails assez incertains où l'on a voulu retrouver des vestiges de filet, ont fait donner à cette figure le nom de « pêcheur africain ». D'après M. de Clarac, elle aurait été inspirée par une comédie de Plaute, *Rudens*, où paraît un vieux pêcheur.

(Fouilles 1826 et 1897. — *Descr.* 1835, n° 133. — J. 200 B, 212 E.)

47. Torses d'hommes, en marbre, ayant fait partie de statues.

D'après une note manuscrite de M. Dumège (*Cat.* 1858), deux de ces torses ont été donnés au Musée par le marquis de Couty. Le Musée en doit un troisième à M. Bellecour.

a) Adolescent. De longs cheveux bouclés tombent sur les épaules de part et d'autre du cou; le corps est mollement incliné. Large éclat sur l'abdomen; traces de pluie sur le dos et sur les flancs. Socle parallélipipédique très plat en marbre. Découvert en 1829; quelques restes des bras ont été retrouvés tout auprès. — Haut. $0^m 58$.

(*Descr.* 1835, n° 119. — J. 156.)

b) Adolescent. Epaule gauche très basse par rapport à la droite; corps mollement infléchi; cassures au ras des épaules et au-dessous du nombril. Les bras sont brisés. La partie antérieure du droit porte un trou rond. — Haut. $0^m 39$.

c) Adolescent. Torse en marbre grec. Brisé à la partie inférieure du bassin, à la naissance des bras, à celle du cou, surmonté d'un tenon en fer et monté sur un socle en marbre gris qui provient des fouilles de Martres; épaule gauche plus basse que la droite; légère érosion au-dessous du nombril.. — Hauteur, $0^m 57$.

(*Descr.* 1835, n° 127.)

d) Homme; marbre grec. Mêmes brisures, même socle, même mouvement, mais formes plus mâles; érosions sur le pectoral gauche et sur le sternum.

(*Descr.* 1835, n° 128.)

48. Petit torse d'Hercule; marbre d'Italie. — Hauteur, 0m355.

Pose de l'Hercule Farnèse. Tête, avant-bras gauche et jambes brisés : la jambe droite, à partir de la hanche; la gauche, à partir du genou. Socle en marbre. Il a été découvert en octobre 1842 et publié par M. de Castellane (*Mém. de la Soc. arch.*, t. V).

(*Cat.* 1865, n° 48. — J. 135.)

49. Torse viril : Hercule (?); marbre d'Italie. — Hauteur, 0m51.

La tête, les deux bras et les deux jambes à hauteur du genou sont brisés. Débris adhérents au flanc et à la cuisse gauches. Mortaise pratiquée dans la cassure de l'épaule droite. (J. 141.)

50. Fragment de torse de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0m40.

Torse plus petit que nature, brisé au-dessus des hanches et monté sur un socle en marbre. Une draperie, qui couvre l'épaule gauche, laisse voir le haut de la poitrine, l'épaule droite et une partie du sein droit. La ceinture est nouée sur le sternum. — (J. 135.)

50*bis*. Tête colossale d'Hercule, en marbre.

(J. 114.)

51. Fragment de torse de femme : Diane; marbre d'Italie. — Haut. 0m172.

Brisé à la hauteur des hanches, ce torse est monté sur un parallélipipède en marbre. La draperie qui l'enveloppe laisse voir le sein droit au-dessus duquel passe l'attache du carquois.

(Premières fouilles. — J. 131.)

51*bis*. Tête de déesse, en marbre.

(J. 72 B.)

52. Tête de déesse; marbre grec.

Tête grande comme nature, avec le cou et le haut de la poitrine; lésion légère à l'extrémité du nez et à un sourcil. Les cheveux, légèrement ondulés, sont retenus par une bandelette et réunis en arrière par un nœud très élégant. « Cette figure, antérieure comme style et comme ajustement à la Vénus de Médicis, se rapproche des belles déesses d'Arles et de Milo. C'est certainement une des plus belles qui existent » (Clarac, *Mus.*, II, 1re partie, p. 588).

Les catalogues de 1828 et de 1835 donnent à cette figure le nom de *Vénus*.

53. Ariane. Buste en marbre à deux couleurs. — Haut. $0^{m}48$.

La tête est en marbre blanc légèrement rosé, d'un travail délicat; le buste en marbre rouge. La couronne, formée de feuilles et de grappes de lierre, caractérise nettement cette figure.

54. Ariane. Petite tête en jaune antique. — Haut. $0^{m}21$.

Diadème et corymbe. Des têtes semblables sont conservées au Musée de Naples. On les plaçait généralement sur des gaines, comme décoration architecturale.

54*bis*. Ariane; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}59$.

Tête grandeur nature, coiffée de bouclettes retombant de part et d'autre du cou. Elle est montée sur un piédouche moderne en marbre. La bouche et le nez sont refaits au plâtre. (J. 180.)

54*ter*. Tête de femme; marbre d'Italie, — Haut. $0^{m}45$.

Grandeur nature; cheveux ondulés couronnés d'une stéphanè. Brisée à la partie inférieure du cou, elle est montée sur un piédouche moderne en marbre. Elle est intacte, sauf une cassure, réparée au plâtre, au bout du nez. On la croirait reprise au dix-huitième siècle.

55. Bacchus. Tête en jaune antique. — Haut. $0^{m}21$.

56. Bacchus. Buste en marbre blanc. — Haut. $0^{m}23$, sans piédouche.

Les prunelles sont lisses; le front est ceint d'une bandelette; les cheveux, longs et ondés, sont couronnés de lierre et de grappes de corymbes. Brisée à la moitié du cou, cette tête, dont le nez et le menton sont refaits en marbre, est travaillée au foret (points lacrymaux, lierre) et montée sur un piédouche en plâtre.

(*Descr.* 1835, n° 144. — *Cat.* 1865, n° 12. — J. 153 B.)

FIGURES IMPÉRIALES.

57. AUGUSTE.

(*Caïus Octavius Cœpias*; — *C. Julius Octavianus Cæsar-Augustus.* — Maître de l'empire en l'an 31 avant J.-C., mort en l'an 14 après J.-C.)

Tête en marbre grec. — Haut. $1^{m}71$.

L'empereur a le front ceint de la couronne de chêne, dont les bandelettes retombent sur les épaules; visage complètement imberbe, front large, lèvres souriantes. Cette belle tête, d'une beauté impassible, accentuée d'un mouvement des sourcils qui lui donne une apparence de dureté, reflète admirablement les traits connus du caractère d'Auguste : intelligence pénétrante, froideur souveraine, volonté ferme jusqu'à la cruauté. Comme œuvre d'art, comparée à la série des images impériales de Martres, elle présente, par la finesse et l'élégance du travail, le même contraste que diverses figures mythologiques citées plus haut.

Le nez et le bas de la poitrine sont refaits.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 120. — *Descr.* 1835, n° 188. — J. 255, 256 B.)

58. TRAJAN.

(*Marcus Ulpius Crinitus Trajanus.*)

a) Buste drapé, en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}73$.

Tête légèrement tournée vers la gauche; front déprimé, cheveux ras; visage imberbe. Arcades sourcilières, nez, menton et parties de la poitrine refaites au plâtre ou au marbre.

(*Not.* 1828, n° 121. — *Descr.* 1835, n° 194. — J. 264 B.)

b) Buste héroïque, en marbre d'Italie. — Haut. 0m84.

Tête très légèrement infléchie et tournée vers la droite. Les attaches du cou et les épaules sont antiques. Le buste est nu.

Nombreux raccords au plâtre au nez, au menton et à la poitrine.

(*Not.* 1828, n° 122. — *Descr.* 1835, n° 195. — J. 262 B.)

c) Buste militaire. Tête en marbre d'Italie. — Hauteur, 0m85.

Le buste militaire drapé, sur lequel on a placé cette tête, provient aussi des fouilles de Martres, mais ne faisait pas partie du même monument.

Très nombreux raccords au bout et à l'attache du nez, à l'œil gauche, à la fibule, etc...

Ces trois bustes ont été trouvés en 1826.

(*Not.* 1828, n° 123. — *Descr.* 1835, n° 196. — J. 260 B.)

59. ADRIEN.

(*Publius Ælius Hadrianus*, 117-138.)

Marbre de Luni. — Haut. 0m85.

Buste héroïque complet.

Draperie sur l'épaule gauche; cheveux descendant très bas sur le front; barbe courte encadrant complètement le visage; prunelles évidées; tête très légèrement tournée vers la droite du personnage.

(*Descr.* 1835, n° 198. — J. 266 B.)

60. ANTONIN.

(*Titus Ælius Hadrianus Antoninus Pius*, 138-161.)

Tête en marbre d'Italie. — Haut. 0m75, sans pied.

La physionomie est reconnaissable, mais paraît moins austère que plusieurs portraits connus de cet empereur. Trouvée seule, cette tête a été placée sur un buste militaire antique d'un beau travail, découvert à Martres. (Cuirasse à écailles imbriquées en forme de plumes, *lorica plumata*, ouverte carrément sur la

gorge et laissant voir deux vêtements en étoffe souple; fragment de la bretelle droite chargée d'un foudre en relief; épaulière du même côté formée de lanières de cuir qui se terminent par des franges.)

Nez et raccords en plâtre.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 125. — *Descr.* 1835, n° 201. — J. 276 B.)

61. MARC-AURÈLE.

(*Marcus Aurelius Antoninus Augustus*, 161-180.)

a) Buste drapé complet; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}78$.

L'empereur est représenté fort jeune, comme dans un buste publié par Visconti : *Iconographie romaine*, pl. 41, fig. 1 et 2. Barbe et moustache naissantes; cheveux massés par boucles; manteau agrafé sur l'épaule droite par une fibule en forme de fleur.

Le nez et le menton sont en plâtre.

(*Not.* 1818, n° 126. — *Descr.* 1835, n° 205. — J. 282 B.)

b) Grand buste militaire complet. — Haut. $0^{m}89$.

Age mûr : moustache et barbe abondantes; cheveux crêpés; cuirasse lisse, ouverte carrément sur la gorge et décorée d'une tête de gorgone en relief; bretelle chargée du foudre ailé; manteau retenu sur l'épaule par une fibule. L'attache des épaulières forme une découpure dentée.

(*Not.* 1828, n° 127. — *Descr.* 1835, n° 206. — J. 281 B.)

62. ANNIUS VERUS.

(Fils de Marc-Aurèle, mort à sept ans.)

Marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}60$.

Tête dont une partie du crâne est en plâtre et qui est ajustée sur un buste qui provient aussi des fouilles de Martres.

(*Not.* 1828, n° 129. — *Descr.* 1835, n° 208. — J. 291 B.)

63. LUCIUS VERUS.

(*Lucius Ceionius Commodus,* 138-169.)

Tête en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}48$, avec pied.

Cheveux crêpés et extrêmement abondants, descendant à mi-front; moustache légère; barbe assez longue et frisée, divisée en deux pointes, encadrant complètement le visage.

Le cou est brisé au ras du menton; le bout du nez est réparé au plâtre.

(*Not.* 1828, n° 128. — *Descr.* 1835, n° 207.)

64. COMMODE.

(*Marcus Ælius Aurelius Commodus,* 180-193.)

Tête en marbre d'Italie, montée sur un buste en plâtre. — Haut. $0^{m}75$.

Tête barbue; cheveux bouclés travaillés au foret; yeux saillants.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 130. — *Descr.* 1835, n° 209. — J. 285 B.)

65. DIDIUS JULIANUS.

(*Marcus Didius Severus Julianus,* 193.)

Buste en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}81$, avec pied.

Cheveux disposés en mèches descendant très bas sur le front; tête tournée vers la droite; barbe épaisse; manteau agrafé par une fibule sur l'épaule droite, laissant voir le haut de la tunique; nez refait en marbre. Buste découvert en 1760; acquis à cette époque par le baron de Saint-Elix et possédé depuis par MM. Lucas, Dastarat et Bérot de Cologne; acheté par la ville en 1829.

(*Descr.* 1835, n° 210. — J. 308 A.)

66. SEPTIME-SÉVÈRE.

(*Lucius Septimius Severus,* 197-211.)

a) Grand buste militaire; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}85$.

Ce buste est complet, sauf le nez. L'empereur a la chevelure abondante et la barbe bouclée par masses distinctes, d'un travail

cherché et symétrique; les lèvres, minces et pincées, forment un pli caractéristique très reconnaissable dans les médailles. Les prunelles sont évidées et les détails du costume traités avec une exactitude minutieuse : manteau agrafé sur l'épaule gauche par une grosse fibule en forme de fleur à trois pétales; cuirasse à écailles imbriquées, *lorica squammata*, ouverte carrément sur la gorge, laissant voir la tunique et chargée, sur le plastron, d'une tête de gorgone en relief; bretelle terminée par une tête de panthère tenant entre ses dents un petit anneau qui se rattache par un nœud à une tête correspondante adhérant au corselet de la cuirasse; épaulière du côté droit formée de lanières frangées. Piédouche antique.

(*Not.* 1828, n° 132. — *Descr.* 1835, n° 212. — J. 299 B.)

b) Buste militaire; marbre. — Haut. $0^{m}96$.

L'air de la tête est identique, bien que les traits offrent moins de précision; chevelure abondante; boucles retombant sur le front. L'empereur porte une couronne de chêne chargé de ses glands et liée de bandelettes. Il a le manteau drapé, rattaché sur l'épaule droite par une fibule ronde à sept pétales. L'épaulière est en lanières piquées, terminées par des torsades. Un petit mufle de lion tenant un anneau sert à lier la bretelle avec un autre anneau adhérant à la cuirasse.

(*Descr.* 1835, n° 213. — J. 293 B.)

67. CARACALLA.

(*Marcus Aurelius Antoninus*, 211-217.)

Tête en marbre, montée sur un buste en plâtre. — Haut. $0^{m}87$.

Barbe et moustache courtes, cheveux crépus; front sillonné de rides; prunelles évidées, ensemble massif.

La tête est brisée à la naissance du cou; le nez est refait en marbre.

Cette tête, découverte en 1760 et acquise sur les lieux mêmes par M. Ledesmé, baron de Saint-Elix, a fait partie de la collection du sculpteur toulousain Lucas et a été achetée par la ville en 1829.

(*Descr.* 1835, n° 214. — J. 300 B.)

68. GÉTA (?).

(*Lucius Publius Septimius Geta*, 211.)

Buste drapé, en marbre. — Haut. $0^{m}76$.

Tête d'enfant : visage grêle et allongé; cheveux massés par mèches; manteau agrafé sur l'épaule droite par une fibule en forme de fleur à quatre pétales. Cette figure, qui porte son nom exact dans le catalogue de 1828 et dans la courte notice de M. de Clarac (*Mus.*, II, 1re partie, p. 581), prend le nom de Diaduménien dans le catalogue de 1835; mais elle ne présente nullement, dans sa maigreur délicate, les traits bien connus du fils de Macrin, dont les images sont d'ailleurs extrêmement rares.

Nez refait en marbre. Raccords au plâtre dans le cou.

(*Not.* 1828, n° 134. — *Descr.* 1835, n° 216, « Diaduménien ». — J. 284 B.)

69. ALEXANDRE SÉVÈRE.

(*Alexianus Aurelius Severus Alexander*, 222-235.)

Tête en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}78$.

Les cheveux sont coupés très courts, mais disposés par mèches; les joues larges, le menton carré, les oreilles d'un écartement excessif. La barbe est aussi coupée très courte, mais se prolonge sur le cou. Les prunelles et pupilles sont vigoureusement incisées et les yeux ont une sorte de fixité inintelligente qui se retrouve, en effet, dans les images numismatiques d'Alexandre Sévère.

Nez réparé au plâtre. Buste en plâtre.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 135. — *Descr.* 1835, n° 217. — J. 313 E.)

70. PUPIEN.

(*Marcus Clodius Pupienus*, 237.)

Tête et fragments de buste héroïque; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}65$.

Le nez est brisé; chevelure et barbe en broussaille; moustache épaisse; manteau agrafé sur l'épaule gauche par une fibule en forme de rose à six pétales. Le buste est formé du rajustement de plusieurs morceaux trouvés épars dans les fouilles.

Nez et épaule réparés au plâtre.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 136. — *Descr.* 1835, n° 221. — J. 305 B.)

71. PHILIPPE.

(*Marcus Julius Philippus,* 244-249.)

Buste militaire en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}88$.

Cheveux coupés ras, barbe courte; armure dont les épaulières paraissent au-dessus du bras droit; manteau retenu sur l'épaule droite par une grosse fibule à rosace. M. de Clarac (*Musée de sculpture*, II, 1re partie, 582) croit difficile de déterminer si ce buste appartient à Philippe l'Arabe ou à son fils, mort peu de temps après lui. La rudesse du travail ne permet guère, d'ailleurs, d'apprécier l'âge de la figure.

Nez réparé au plâtre; raccords au cou et au crâne.

(*Not.* 1828, n° 137. — *Descr.* 1835, n° 223. — J. 327 B.)

72. GALLIEN.

(*Publius Licinius Gallienus,* 260-268.)

Grand buste drapé; marbre de Luni. — Haut. $0^{m}85$.

L'empereur est figuré jeune : barbe courte et bouclée; moustache légère; sourcils très proéminents; front strié de rides; la prunelle est profondément gravée. Le costume se compose d'une tunique à grands plis et du manteau militaire (*paludamentum*) bordé d'une frange, agrafé sur l'épaule droite par une grosse fibule à rosace. Travail soigné, surtout les boucles de la chevelure, les détails de la barbe, des oreilles et du manteau. Manquent le bout du nez et le sommet de la tête. M. de Clarac, qui a vu le buste sortant des fouilles, nous apprend que le haut de la tête avait été ajouté très anciennement, car le marbre était disposé de manière à y fixer une pièce détachée.

Nez, partie du front et des cheveux réparés au plâtre.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 140. — *Descr.* 1835, n° 225. — J. 310 B.)

73. FIGURES D'INCONNUS.

a) Buste de jeune homme; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}66$.

Le visage, imberbe, est tourné vers la gauche; les cheveux, disposés en mèches, couvrent le front.

Nez refait en marbre, menton réparé au plâtre, grands raccords aux deux épaules et sur le pectoral gauche. Le socle est très bas et ancien.

b) Buste de jeune homme; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}66$.

Tête tournée vers la droite; cheveux descendant en mèches à mi-front; légère barbe frisée.

Nez réparé au plâtre; grand raccord au plâtre sur l'épaule droite et aux deux bras. Socle en marbre bas et ancien.

(*Not.* 1828, n° 118 ou 119. — *Descr.* 1835, n°° 189 et 190. — J. 265 B.)

Les premiers catalogues donnent à ces deux têtes, sans les décrire d'ailleurs, les noms de Caïus et de Lucius César, fils d'Agrippa et de Julie, en présentant cette opinion comme une conjecture plus ou moins probable, mais légère, et en la faisant suivre de quatorze hypothèses différentes.

c) Tête colossale, imberbe, très mutilée; marbre. — Haut. $0^{m}73$.

Les cheveux, disposés en mèches, retombent sur le haut du front. Le menton et les deux oreilles sont fortement érodés, le cou brisé au ras du menton.

Les épaules et le cou sont en marbre. L'hermès, partie en plâtre, partie en brique. Au sommet de la tête est fixé un boulon en fer.

(*Cat.* 1828, n° 146. — *Descr.* 1835, n° 193. — J. 259 B.)

d) Tête brisée au bas du cou; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}44$, avec pied.

Les cheveux sont courts, la barbe et la moustache rares, l'ourlet de chacune des oreilles brisé. Les prunelles sont incisées. Le nez est réparé au plâtre.

(*Not.* 1827, « Ælius Cæsar », n° 124. — *Descr.* 1835, n° 200.)

Les anciens catalogues signalent un buste et non une tête. Ils disent aussi qu'il manque une partie de la bouche. Leurs signalements sont si incomplets que nous sommes dans l'incertitude. Si nous ne nous trompons pas, nous ignorons absolument quand le buste en plâtre a disparu.

e) Buste militaire; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}78$.

Tête tournée vers la gauche; sourcils abondants; barbe fournie, mais courte; prunelles gravées. L'extrémité du nez

manque. Cheveux groupés par mèches; cuirasse ouverte carrément et laissant voir la tunique; corselet moulé sur les formes de la poitrine et décoré au centre d'une tête de gorgone ailée; un anneau à monture en feuilles de lierre sert à nouer la bretelle sur le sein droit; épaulière droite en lanières frangées; draperie retenue sur l'épaule gauche par une fibule armée de huit pétales.

Nez réparé au plâtre.

(*Not.* 1828, « Albin », n° 131. — *Descr.* 1835, n° 211. — J. 302 B.)

f) Tête virile; marbre d'Italie. — H. 0^m50, avec pied.

Légèrement souriante et tournée à gauche; cheveux et barbe frisés exécutés au foret; sourcils érodés; nez réparé en marbre; oreilles restaurées au plâtre avec manque important à l'oreille droite.

Le cou manque à partir du menton. Le socle, moderne, est en marbre.

Les indications confuses des anciens catalogues ne nous permettent pas d'y retrouver cette tête. M. Roschach l'a vue montée sur un buste; elle avait alors 0^m77 de hauteur. (J. 275 B.)

g) Tête virile; marbre d'Italie. — Haut. 0^m80.

Légèrement tournée à droite; barbe extrêmement courte; cheveux coupés ras; sourcils proéminents; front ridé; prunelles évidées. La tête seule est en marbre; elle est brisée au bas du cou et montée sur un buste en plâtre. Le nez, la bouche presque tout entière et la partie droite de la barbe sont réparés au plâtre.

(*Descr.* 1835, n° 220 [Gordien]. — J. 297 B.)

h) Buste militaire; marbre d'Italie. — Haut. 0^m70.

Tête juvénile; visage plein, complètement imberbe; cheveux coupés ras. Elle est ajustée sur un buste avec piédouche antique. Sur la cuirasse, dont les deux bretelles sont attachées par un simple nœud, est une tête de gorgone ailée. Le nez, les deux oreilles, les lanières, une grande partie du cou, de la poitrine et des épaulières sont en plâtre.

(*Descr.* 1835, n° 222. — J. 296 B.)

i) Tête virile; marbre d'Italie. — H. 0^m49, avec pied.

Tournée vers la droite; cheveux coupés ras; collier de barbe très courte; petites moustaches; prunelles incisées.

Nez refait au plâtre; piédouche en plâtre.

(*Not.* 1828, n° 139. — *Descr.* 1835, n° 224. — J. 309 B.)

Les anciens catalogues attribuent à cette tête le nom de *Volusien*.

j) Buste militaire, sans tête, de petite dimension; marbre d'Italie. — Haut. 0^m46.

(*Not.* 1828, n° 144. — *Descr.* 1835, n° 229. — J. 329 B.)

74. Grand buste de femme drapé; marbre d'Italie. — Haut. 0^m90, avec pied.

Bandeaux ondulés nattés derrière la tête; prunelles incisées. Cette figure a ses deux bras, l'un sur la poitrine et bien conservé, sauf la main, l'autre réparé au plâtre, ainsi que le nez, une partie de la draperie et le cou, qui est scellé.

(*Not.* 1828, n° 133 [Justa Flavia Plautilla Augusta]. — *Descr.* 1835, n° 215 [Justa Flavia Plautilla Augusta]. — J. 314 B [Salonine].)

75. Tête de femme, trois-quarts nature; marbre noir. — Haut. 0^m385, avec pied.

Bandeaux très ondulés couvrant les oreilles et rassemblés sur la nuque en un épais chignon; prunelles incisées. Bout du nez réparé au plâtre; piédouche moderne en marbre.

(*Descr.* 1835, n° 218 [Julia Mammæa]. — J. 295 B.)

76. Femme diadémée, grandeur nature; marbre d'Italie. — Haut. 0^m58, avec pied.

Buste de femme très usé. Le nez tout entier, la draperie sur l'épaule droite et le piédouche sont en plâtre; l'épaule gauche est scellée au plâtre.

(*Descr.* 1835, n° 199 [Julia Sabina]. — J. 278 B [Sabine, femme d'Adrien].)

77. Buste de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0^m62, avec pied.

Bandeaux relevés, contenus par un ruban mince visible sur la nuque et couronnés d'une sorte de turban constitué par trois tresses plates. Prunelle lisse; nez réparé au plâtre; menton et oreille gauche refaits en marbre; oreille, tempe et joue droites érodées.

(Fouilles 1826. — *Not.* 1828, n° 142. — *Descr.* 1835, n° 204. — J. 289 B.)

78. Buste de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0^m72.

Des bandeaux ondulés, descendant légèrement sur le front et relevés ensuite, sont séparés par une raie et couronnés de tresses formant une sorte de toque.

Prunelles incisées; nez réparé en marbre; oreille droite brisée, et tout auprès, trace de scellement. Erosions au sourcil et à l'œil droits; rondelle de plâtre au cou; piédouche en marbre.

(*Descr.* 1835, n° 202. — J. 286, 287 B.)

79. Buste de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0^m61.

Bandeaux ondulés, relevés, liés par un ruban très mince et couronnés de trois tresses formant toque. Nez, menton et oreilles refaits en marbre; buste et piédouche en plâtre.

(Fouilles 1826. — *Descr.* 1835, n° 203. — J. 290 B.)

80. Buste de femme; marbre grec. — Haut. 0^m68, avec pied.

Bandeaux crêpelés et relevés; prunelle lisse; le piédouche et le buste tout entier sont en plâtre, ainsi que le sommet de la tête et la partie postérieure de la tête et du cou. Restauration grossière. (J. 277 B.)

81. Buste de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0^m50.

La tête, brisée à la naissance des épaules, est coiffée d'épais bandeaux formés de petites mèches, d'abord frisées, puis parallèles, qui recouvrent les oreilles et paraissent se rassembler et retomber par derrière.

Les prunelles sont lisses; la tête est intacte; le buste et le piédouche sont en plâtre.

(Fouilles 1826. — *Cat.* 1865, n° 78. — J. 279 B.)

82. Tête de femme; marbre blanc. — H. $0^{m}47$, a. p.

Tête plus grande que nature, extrêmement barbare; coiffure très volumineuse et si grossièrement traitée qu'on ne peut en déterminer la nature; pommettes très saillantes, menton étroit et anguleux. Le nez est restauré au plâtre; les deux joues et l'arcade sourcilière sont érodées; la prunelle est incisée.

Ce morceau est monté sur un socle en pierre composé de deux parallélipipèdes rectangles superposés.

(*Cat.* 1865, n° 79.)

83. Tête de femme; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}48$.

Les cheveux, relevés presque verticalement sur le front, forment un diadème frisé antérieurement, lisse postérieurement. Rassemblés sur la nuque, ils sont disposés en tresses minces et nombreuses et noués en turban. Brisée à son attache avec le cou, cette tête est montée sur un piédouche en plâtre. Les prunelles sont lisses; le nez tout entier et la partie droite du menton sont réparés au plâtre.

84. Tête de femme; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}365$.

Bandeaux ondulés, légèrement relevés et cachant la moitié supérieure des oreilles. Chevelure ceinte d'un ruban et relevée par derrière.

Le nez est réparé au plâtre. Le cou, brisé près de sa base, est scellé sur un piédouche en marbre. (J. 192 B.)

85. Buste de vieillard; marbre blanc veiné d'Italie. — Haut. $0^{m}51$.

Il est brisé à la naissance des épaules et monté sur un hermès en plâtre. La tête est complètement chauve, le marbre très usé. Le nez et l'oreille droite sont fortement érodés.

(Fouilles 1826. — J. 267 B.)

86. Tête de vieillard; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}41$.

Marbre effrité, très usé, cassé à l'attache supérieure du cou. Le menton est brisé, et le nez, qui manque également, porte une trace de tenon.

Cette tête est montée sur un piédouche en marbre de Saint-Béat.

(Fouilles 1826. — J. 271 B.)

87. Tête d'homme; marbre grec. — Haut. $0^{m}38$.

Traits durs, prunelle lisse, cheveux disposés par mèches; nez complètement refait au plâtre, oreilles érodées.

Cette tête, brisée à la hauteur des épaules, est montée sur un parallélipipède en marbre de Saint-Béat.

(Fouilles 1826 [?]. — J. 257 B.)

88. Tête d'adolescent; marbre d'Italie. — H. $0^{m}33$, a. p.

Les cheveux, très épais et disposés en mèches parallèles, cachent le haut du front. Le bout du nez et les oreilles sont en plâtre.

Brisée à peu près à la moitié du cou, cette tête est montée sur un pied moderne en marbre de Saint-Béat.

89. Tête de jeune homme : Méléagre; marbre grec. — Haut. $0^{m}37$.

Les cheveux, relevés, sont disposés en boucles frisées; les prunelles sont évidées. Brisée à la moitié du cou et montée sur un piédouche en marbre, cette tête est intacte, sauf le bout du nez réparé en platre. (J. 181.)

90. Tête d'homme âgé; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}45$.

Les cheveux, ceints d'une couronne de chêne, sont disposés en mèches courtes qui couvrent à peine le haut du front. Le visage est imberbe et large, le nez brisé, ainsi que le menton, le haut de l'oreille droite, la partie droite de l'oreille et du crâne. Les prunelles sont lisses; les sourcils, l'œil, la joue et l'oreille droite érodés.

Brisée au ras du menton, cette tête est montée sur un parallélipipède en pierre.

91. Tête d'homme; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}45$.

Les cheveux sont crêpés, la barbe légère et frisée, la moustache rare et tombante. Cette tête, brisée à l'attache du cou et des épaules, est légèrement penchée vers la droite. Elle exprime le souci. Travaillée au foret (cheveux, barbe, points lacrymaux, cavités des oreilles), elle est montée sur un parallélipipède de pierre très bas dont les angles antéro-supérieurs sont abattus.

92. Tête de vieillard; marbre d'Italie. — Haut. 0^m50.

Cheveux courts et frisés, recouvrant à peine le haut d'un front sillonné de rides; visage imberbe et dur, fortement accentué; bouche mince, double menton.

Brisée à l'attache inférieure du cou, à laquelle tient de part et d'autre le commencement des épaules, cette tête, dont le menton est brisé, l'ourlet des oreilles usé et le nez réparé au plâtre, est travaillée au foret (cavité des oreilles et points lacrymaux) et montée sur un piédouche en plâtre.

93. Tête de vieillard; marbre d'Italie. — Haut. 0^m41.

Cheveux disposés en mèches souples et emmêlées, cachant le haut d'un front large et fuyant; visage imberbe, traits fortement accusés; lèvres assez épaisses.

Brisé à l'attache inférieure du cou, où se voit le commencement des épaules, ce morceau, dont le nez est réparé au plâtre, le menton, l'oreille et le sourcil droits brisés, l'oreille et le sourcil gauches érodés, est travaillé au foret (cavité des oreilles, points lacrymaux, coin gauche de la bouche) et monté sur un parallélipipède en pierre très bas.

93*bis*. Tête d'homme, en marbre. — Haut. 0^m34.

Légèrement tournée à droite; barbe et cheveux frisés, travaillés au foret; front ridé; prunelles incisées.

L'ourlet des oreilles, les boucles de cheveux sur le front, le nez et la partie gauche du cou sont brisés. Il ne reste qu'un très faible morceau de la clavicule droite.

Retrouvée dans les caves en 1908.

93*ter*. Tête de jeune homme, forte nature, en marbre. — Haut. 0^m52.

Elle est montée sur un hermès en plâtre.

Brisure du dessous droit du menton au-dessus de l'oreille droite scellée au plâtre; oreilles restaurées au plâtre. Travail très ordinaire.

94. Tête juvénile; fragment de haut-relief en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}27$.

Le côté droit de la tête, brisée à la naissance du cou, adhère à la plaque de fond. Les cheveux, longs et bouclés, tombent librement sur le cou; le nez et la bouche sont très érodés.

95. Tête humaine barbue, moindre que nature; fragment de haut-relief en marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}26$.

Le visage est brisé. Le cadre auquel elle est adossée est semblable à peu près à ceux des travaux d'Hercule. (J. 213.)

96. Petite tête humaine imberbe; fragment de bas-relief; marbre d'Italie.

Cette tête semble soutenir un fragment de moulure. Elle est de face et assez bien conservée. (J. 206.)

97. Fragment de bras; haut-relief, très forte nature, en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}51$.

Brisé au coude, le bras adhérant au fond, dont on voit l'encadrement, est enveloppé d'une manche collante à petits plis. La main serre une draperie. (J. 220.)

98. Main gauche tenant un bâton; fragment de haut-relief; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}34$.

Cette main sort d'une draperie qui adhère au cadre du bas-relief. Tous les doigts sont brisés. (J. 201.)

99. Fragments de bassin; marbre d'Italie bleu turquin.

Deux fragments principaux constitués avee des morceaux réunis. La panse est décorée de gorges qui sont presque tangentes au cercle de base à leur départ et vont s'élargissant jusqu'aux bords du vase. (J. 82.)

100. Partie postérieure d'une tête de femme.

Tête grandeur naturelle dont les oreilles et la partie postérieure de la coiffure, qui se compose de deux tresses relevées sur le sommet de la tête, sont intactes. Le visage manque tout entier.

101. Buste grandeur nature; marbre d'Italie.

La tête manque. Le manteau est agrafé sur l'épaule droite. Le commencement du piédouche existe. (J. 311.)

102. Fragment de buste héroïsé; marbre d'Italie.

Épaule gauche drapée d'un buste héroïsé. (J. 317.)

103. Fragment de buste militaire; marbre d'Italie.

Cou et épaule droite, grandeur naturelle. (J. 323.)

104. Fragment de buste héroïque; marbre d'Italie.

Cou, amorce des épaules. Draperie sur l'épaule gauche. (J. 324.)

105. Fragment de buste drapé; marbre d'Italie.

Cou, poitrine, épaule droite. (J. 325.)

106. Fragments.

a) Épaule gauche drapée; onyx. (J. 326).

b) Épaule droite d'un buste drapé.

c) Épaule gauche d'un buste drapé.

107. Bras gauche drapé, grandeur nature; marbre d'Italie.

Replié et brisé à l'épaule et à la moitié du cubitus, il constitue un fragment de buste.

107*bis*. Fragments de statue et de bas-relief, en marbre, retrouvés dans les caves en 1911.

a) Tête de vieillard. — Haut. $0^{m}21$.

Cheveux et barbe emmêlés; sourcil gauche, lèvre inférieure et nez brisés. Très usée sur toute sa surface, cette petite tête, brisée au ras du menton, est montée sur un socle en pierre.

b) Fragment de bas-relief. — Haut. $0^{m}18$.

Tête de satyre de profil, adhérente au fond. Elle est brisée au-dessous du menton et scellée sur un fond en pierre muni d'une semelle.

108. Fragments de bas-reliefs décoratifs, en marbre.

a) Palmette et fleur à cinq pétales (le 5e est brisé).

b) Plate-bande et palmette fleurie.

c) Flûte de Pan.

d) Grappe de raisin.

109. Fragments de bas-reliefs, en marbre.

a) Feuille d'acanthe avec bordure. — Haut. 0^m30; larg. 0^m33.

b) Autre fragment. — Haut. 0^m20; larg. 0^m16.

c) Moitié de palmette. — Haut. 0^m15; larg. 0^m10.

d) Crochet de chapiteau. — Haut. 0^m10; larg. 0^m15.

e) Acanthe. — Haut. 0^m21; larg. 0^m22.

f) Chapiteau de petit pilastre. — Haut. 0^m29; larg. 0^m18.

g) Rinceaux : deux fleurs à six pétales ensemble; une fleur à quatre pétales.

110. Fragments divers.

a) Partie antérieure de chapiteau corinthien. — Haut. 0^m17.

b) Partie de corbeille d'un chapiteau. — Haut. 0^m20.

c) Dix morceaux de chapiteaux : crochets, acanthes, etc.

d) Vingt morceaux de pilastres cannelés parmi lesquels des parties de revêtements de pilastres à rinceaux.

e) Une base de chapiteau très tronquée. — Hauteur, 0^m24; largeur, 0^m29.

f) Deux piédouches. — Haut. 0^m14; larg. 0^m15.

111. Fragment de groupe, marbre d'Italie. — Longueur, 0^m40.

Deux provinces vaincues aux pieds d'un empereur.

La province de gauche, adossée à un tronc d'arbre, a le torse nu, le dos et les jambes drapés. Celle de droite est vêtue et assistée d'une figure dont on voit la main droite sur son épaule gauche, un des pieds et le bas de la robe derrière elle.

(*Descr.* 1835, n° 131 [?]. — *Cat.* 1865, n° 235. — J. 196.)

Ce fragment, composé de deux morceaux scellés au plâtre, a été trouvé en deux fois : la partie de droite (province adossée), en 1828; la partie de gauche, par M. Joulin (1895-97).

FOUILLES LEBÈGUE.

(1890-91.)

112. Minerve au Satyre, d'après Miron. Figure grandeur nature, en marbre grec. — Haut. 1m43.

Debout et drapée, elle porte sur la jambe droite, la jambe gauche fléchie. La tête et les bras sont brisés.

A sa droite se voit, dressée contre le socle, l'extrémité de la lance que tenait la main droite. (J. 148.)

113. Minerve. Figure à peu près demi-nature, en marbre d'Italie. — Haut. 0m69.

Elle porte sur la jambe droite.

La tête, le bras droit, l'avant-bras gauche, le pied droit et une faible partie de la jambe droite, la jambe gauche sont brisés. Le bras droit, dont l'aisselle est scellée au plâtre, porte un long tenon de fer, le gauche une mortaise.

Socle parallélipipédique en marbre. (J. 136.)

114. Fragment de statue : Vénus (?). Marbre d'Italie. — Haut. 0m67.

Cette figure, de formes gracieuses et jeunes, portait sur la jambe gauche. La tête, le bras droit levé, le gauche le long du corps sont brisés, ainsi que les jambes : la droite au-dessus du genou, la gauche au-dessous. Restes de cheveux ondulés sur le bras droit et l'épaule gauche. Brisure des doigts de la main gauche sur le bas-ventre et la cuisse droite; amorces indéterminées sur la hanche et la cuisse gauches.

Près de cette statue et sous le même numéro est une main que M. Joulin croit être la sienne. (J. 123, 125.)

115. Hercule. Fragment de statue; marbre d'Italie. — Haut. 0m78.

La pose de cette figure rappelle celle de l'Hercule Farnèse.

La tête et l'extrémité des deux mains sont brisées, ainsi que la jambe gauche plus bas que le genou et la droite au-dessous de la rotule. Un fragment important de cette jambe (tibia), trouvé par M. Joulin, est venu la compléter.

Socle parallélipipédique en marbre. Un parallélipipède plus petit et une rondelle de plâtre soutiennent la massue enveloppée de la dépouille du lion sur laquelle s'appuie le héros. (J. 138, 147.)

116. Vieillard auprès d'un dieu engainé; fragment de haut-relief, marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}75$.

La tête du dieu, qui forme la partie supérieure du haut-relief et qui est plus foncée que le reste, a été trouvée dans les fouilles de 1826 et cataloguée par M. Roschach : «Tête d'Ammon» (*Cat.* 1865, n° 31). La partie inférieure, qui représente un vieillard incliné (Socrate?), provient des fouilles Lebègue.

Socle parallélipipédique en marbre de Saint-Béat. (J. 193.)

117. TRAJAN.

(*Marcus Ulpius Crinitus Trajanus,* 98-117.)

Buste héroïsé; marbre de Paros. — Haut. $0^{m}75$.

Tête imberbe, légèrement tournée à gauche; nez et menton réparés au plâtre; oreilles érodées.

Le buste, composé de nombreux morceaux scellés au plâtre, est monté sur un piédouche moderne en marbre. L'épaule et une partie du pectoral gauches sont brisés; grand raccord au plâtre sur l'épaule droite, auprès du cou. (J. 261.)

118. COMMODE.

(*Lucius Ceionius Commodus,* 138-169.)

Marbre d'Italie. — H. $0^{m}60$.

Tête très légèrement tournée vers la droite; barbe très courte; cheveux massés par boucles; yeux saillants; nez restauré au plâtre; poitrine brisée à la naissance du cou; amorces d'épaules; draperie sur le dos. (J. 283.)

119. ANNIUS VERUS.

(*Lucius Ceionius Commodus,* 138-169.)

Marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}54$.

La tête ressemble absolument au portrait trouvé dans les premières fouilles. Le bout du nez est réparé au plâtre, le sourcil droit légèrement érodé, la poitrine brisée à partir de la naissance du cou. (J. 280.)

120. SEPTIME SÉVÈRE.

(*Lucius Septimius Severus,* 197-211.)

a) Tête en marbre d'Italie. — H. $0^{m}48$.

a) Cette tête est légèrement tournée et inclinée à droite. Elle est brisée à la naissance du cou. Le bout du nez est réparé au plâtre; les prunelles sont évidées. (J. 294.)

b) Buste militaire; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}35$.

La cuirasse, ouverte carrément sur la gorge, laisse voir la tunique; le bout du nez et le cou sont réparés au plâtre; le sourcil droit est légèrement érodé; la barbe, l'épaule gauche et la poitrine sont brisées. Prunelles évidées. (J. 292.)

121. Buste militaire; marbre. — Haut. $0^{m}92$.

La tête, en marbre d'Italie dit *palombino*, est posée à mortaise sur le buste, fort complet, en brèche violette. La barbe et les cheveux sont frisés; les prunelles évidées. La tête provient des fouilles de M. Joulin; le buste, des fouilles de M. Lebègue. (J. 303, 315.)

122. Tête d'homme; fragment en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}41$.

Cette tête, brisée au ras du menton, et qui se réduit presque au masque par suite de ses nombreuses cassures, est montée sur un piédouche en marbre. Des cheveux courts et rudes couvrent légèrement le front; les prunelles sont lisses. Le bout du nez et les oreilles sont brisés; le menton est fortement érodé. (J. 268.)

123. Buste d'homme héroïsé; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}75$.

Tête tournée à droite; barbe et cheveux courts et rudes; prunelles gravées; draperie jetée sur l'épaule gauche; partie droite du nez réparée au plâtre; tête rajustée au plâtre sur le buste; oreille, joue et sourcil droit érodés. Piédouche moderne. (J. 269.)

124. Buste d'enfant; marbre d'Italie. — Haut. 0^m43.

Scellé au plâtre à la naissance du cou, ce buste, dont il reste un morceau de poitrine nue, a les deux épaules brisées. La prunelle est lisse, le nez réparé au plâtre, ainsi que la lèvre, le front et la partie antérieure des cheveux. Il est monté sur un piédouche en marbre. (J. 273.)

125. Buste d'enfant; marbre d'Italie. — Haut. 0^m48.

Ce buste est nu jusqu'au bas des pectoraux et entouré ensuite d'une draperie qui couvre en partie le bras gauche. L'épaule droite et une partie du pectoral sont brisés. Les cheveux, coupés ras, sont longs et bouclés sur le sommet de la tête. L'œil gauche et le bout du nez sont refaits au plâtre. Piédouche en marbre. (J. 272.)

126. Tête d'enfant; marbre grec. — Haut. 0^m32.

Le cou est brisé presque au ras du menton; les prunelles sont incisées, les cheveux relevés en boucles emmêlées et frisées, le nez, la bouche et les oreilles fortement érodés. (J. 288.)

127. Tête de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0^m49.

Brisée irrégulièrement au bas du cou; elle est coiffée de bandeaux divisés chacun en six coques ondulées, parallèles et légèrement superposées, qui cachent la partie supérieure des oreilles. Les cheveux de devant sont nattés en quatre tresses plates et juxtaposées. Ils se perdent dans le chignon, d'où sortent deux rouleaux peu épais qui entourent complètement le crâne en passant par son sommet.

Fortes brisures au nez et à la joue droite, moindres à la bouche; prunelles incisées. Piédouche en marbre. (J. 301.)

128. Pied de vase ou de candélabre en marbre d'Italie. — Haut. 0^m23.

Il est percé d'un trou central et décoré de cannelures qui s'élargissent en atteignant la base. Le socle est orné de rais-de-cœur en double rangée. (J. 4.)

129. Fragment de frise ou de linteau; marbre d'Italie. — Long. 1^m10; haut. 0^m24.

Sous une plate-bande saillante, guirlande de feuilles de laurier. La rencontre de ces feuilles est cachée par une fleur à six pétales pointus. (J. 35.)

FOUILLES DE 1897 A 1899.

130. Tête de Bacchus (?); marbre grec. — Haut. 0^m41, avec pied.

Cette tête extrêmement fruste, dont le menton et le nez manquent complètement, est brisée à la naissance des épaules et reliée à un piédouche en marbre par un parallélipipède de la même matière. Le front est ceint d'un bandeau que recouvrent en partie des cheveux ondulés, entremêlés de lierre. (152 B.)

131. Tête de faune; marbre d'Italie. — Haut. 0^m29, avec pied.

Tête souriante, penchée vers la gauche et reliée à un piédouche en marbre par une rondelle de plâtre. Elle est à peu près demi-nature. Les cheveux, disposés en mèches et relevés sur le front, sont surmontés d'une couronne où alternent des feuilles et des fruits. Touffe de poils sur le bas de la joue droite; prunelles évidées (J. 169 E.)

132. Tête de jeune enfant (?); demi-nature, marbre d'Italie. — Haut. a. p. 0^m25.

Caractérisée par une disproportion choquante entre le bas de la figure et le crâne, cette petite tête, brisée au ras du menton, est montée sur un piédouche en marbre.

Les cheveux, disposés en mèches grossières, sont emmêlés; les oreilles sont pointues, les prunelles évidées. (J. 168 E.)

133. Bacchus enfant (?). Tête en marbre d'Italie. — Haut. 0^m225.

A peu près demi-nature, cette tête, souriante, est montée sur un piédouche en marbre. Les prunelles sont évidées, le nez brisé, les cheveux, d'un travail grossier, disposés en mèches, dont l'une ondule au-dessus du front. (J. 154 E.)

134. Ariane (?). Tête demi-nature en marbre d'Italie. — Haut. 0^m22.

Tête souriante, dont les cheveux, ceints d'une bandelette et couronnés de corymbes et de lierre, tiennent à un tronc d'arbre brisé. Le haut du nez manque; les prunelles sont évidées; le socle se compose d'un parallélipipède en marbre veiné. (J. 154 E.)

135. Ariane. Tête plus petite que nature, en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}33$, avec pied.

Brisée à la naissance des épaules; elle est montée sur un piédouche en marbre. Les cheveux, noués très haut, sont ondulés, contenus sur le front par une bandelette et décorés de grappes retombantes de part et d'autre du visage. Les prunelles sont incisées. La partie postérieure du crâne est rapportée, mais ancienne; le nez érodé, ainsi que la lèvre supérieure. (J. 161 E.)

136. Réveil d'Ariane (?). Petite figure couchée; marbre d'Italie. — Long. $0^{m}43$.

Vêtue d'une tunique qui laisse voir son sein droit, la jeune femme s'appuie sur le coude gauche et soulève de son bras droit replié la draperie qui l'enveloppait. L'avant-bras gauche est brisé; le socle, moderne, est en marbre de Saint-Béat.

(Fouilles de MM. Lebègue et Joulin. — J. 158 D, E.)

137. Torse d'adolescent. — Haut. $0^{m}60$, bras et socle compris.

Cette petite figure, très incomplète, est adossée à un tronc d'arbre. Elle porte sur la jambe droite, la gauche fléchie; le bras droit jadis levé, comme le prouve l'amorce scellée au plâtre; le bras gauche, où adhèrent des débris de feuillage, rejeté légèrement en arrière et brisé au coude.

Des cheveux ondulés, travaillés au foret, descendent sur la poitrine, de part et d'autre du cou.

Socle parallélipipédique en marbre. (J. 155.)

138. Torse d'adolescent : Narcisse. — Haut. $0^{m}44$, socle compris.

Cette petite figure rappelle le Narcisse en bronze de Pompéï. Elle porte, comme lui, sur la jambe gauche, le jambe droite légèrement en avant, le bras droit le long du corps; une amorce de main sur la hanche gauche.

La tête est brisée au ras des épaules; le bras droit à hauteur du coude, l'épaule gauche contre le tronc, les deux jambes au-dessus et au-dessous du genou. Le socle est un parallélipipède bas en marbre. (J. 170 E.)

139. Fragments provenant des différentes fouilles, scellés sur des plaques de marbre. — Dimensions de la plaque : $0^{m}55$ sur $0^{m}40$.

a) Fragment de taureau. (Fouilles Lebègue et Joulin.) — *b*) Jambe de devant d'un taureau ; *c*) Pied de taureau. (Fouilles Joulin.) — *d*, *e*) Deux fragments indéterminés.

(J. 238, 239, 240.)

140. Plaque de marbre de $0^{m}38$ sur $0^{m}50$.

a) Main grandeur nature; *b*) Main grandeur nature; *c*) Main fermée, grandeur nature ; *d*, *e*) Deux autres mains. (Fouilles Joulin.)

(J. 215, 217, 218.)

141. Plaque de marbre de $0^{m}65$ sur $0^{m}49$.

Bras replié, brisé à l'épaule et au poignet. (Fouilles Joulin.) — Sept fragments de bras. — Deux fragments de jambes (l'un d'eux reproduit J. 219). — Trois mains. — Cinq pieds.

Le tout plus petit que nature. En tout dix-huit pièces.

142. Plaque de marbre de $0^{m}45$ sur $0^{m}50$.

Bras grandeur nature. (Fouilles Joulin.) — Morceau de bras nature. (J. 126, 127.) — Bras plus petit que nature. — Bout de main. — Trois traverses de lyres (l'une d'elles : J. 204). En tout, sept pièces.

143. Plaque de marbre de $0^{m}42$ sur $0^{m}44$.

Patte de fauve; Tête de panthère; Tête de panthère. (Fouilles Joulin.)

(J. 227, 228, 229.)

144. Plaque de marbre de $0^{m}31$ sur $0^{m}34$.

Masque humain de face, moindre que nature. — Museau de bœuf. — Fragment de lion. — Fragment de masque bachique.

Tous ces fragments proviennent des fouilles de M. Joulin, sauf le masque bachique, qui provient de celles de M. Lebègue.

(J. 34, 36, 37, 38.)

145. Huit fragments en marbre d'Italie (les fragments sont scellés sur une plaque de marbre).

Main, grandeur nature, tenant une grappe. (J. 157 E.) — Petite main tenant une corne à boire (J. 186 E.) — Bras (la main tient une corne à boire). (J. 187 E.) — Cou d'un hermès décoré de feuillage. (J. 163 B.) — Crâne couronné de feuilles. (J. 151 E.) — Débris indéterminé. (J. 184 E.) — Débris indéterminé. (J. 183 E.) — Débris de tête avec une couronne. (J. 164 E.)

146. Groupe en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}24$.

Lutte d'un hermaphrodite et d'un faune.

Ce groupe de petits personnages très incomplets est fixé par une rondelle de plâtre sur un socle parallélipipédique, en marbre. (J. 173.)

147. Hercule (?). Petite figure en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}30$.

Il manque : la tête et le cou, presque tout le bras droit, l'avant-bras gauche, la jambe droite à partir du dessus du genou, le pied gauche. Une dépouille d'animal est nouée sur l'épaule gauche, qui s'appuie à un tronc noueux. Socle parallélipipédique en marbre. (J. 140 E.)

148. Vénus. Tête forte nature, en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}47$.

Les cheveux, ornés d'un riche diadème très érodé, sont divisés en huit longues mèches roulées en spirale sur les côtés de la tête, liées sur la nuque et retombant sur le cou. Le nez manque en grande partie; le menton, l'œil gauche et le sourcil droit sont érodés, les prunelles incisées.

Brisée inégalement presque au ras du menton, cette tête est montée sur un piédouche en marbre. (J. 122 E.)

149. Fragment de bas-relief; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}37$.

Femme voilée assise sur un rocher.

Socle parallélipipédique en marbre. (J. 133.)

150. Niobé (?). Petite tête en marbre d'Italie. — Hauteur, $0^m 255$.

Retenus par une bandelette, les cheveux se divisent en dix longues mèches ondulées qui cachent presque les oreilles et sont liées sur la nuque.

Le nez manque; la lèvre supérieure et le menton sont érodés; les prunelles sont incisées.

Brisée à la moitié du cou, cette tête est montée sur un piédouche en marbre.

151. Vénus. Petite tête en marbre d'Italie. — Hauteur, $0^m 255$.

Les cheveux, disposés en bandeaux ondulés et tombants par derrière, sont surmontés d'un diadème mouluré. Le visage est intact. Les prunelles sont lisses.

Brisée au bas du cou, cette tête est montée sur un piédouche en marbre. (J. 128 E.)

152. Enlèvement de Proserpine. Petit bas-relief en marbre d'Italie. — Dimensions : $0^m 46$ sur $0^m 43$.

Pluton, portant Proserpine sur l'épaule gauche, monte sur le char d'or traîné par les quatre chevaux immortels. Une compagne de la déesse, qui cueillait des fleurs avec elle, cherche à arrêter les chevaux; une autre se lamente. Les serpents d'Encelade embarrassent les roues du char. Mercure Psychopompe est à la tête du quadrige. Minerve, prête à frapper les chevaux de sa lance, est arrêtée par un Amour envoyé par Jupiter. Pluton, qui se tourne en arrière vers Proserpine, a abandonné les rênes à un autre Amour, tandis qu'un troisième tient, au-dessus des futurs époux, une couronne de roses.

Cette pièce, brisée en plusieurs morceaux, a été scellée sur une plaque de marbre. (J. 134 E.)

153. Fragments de bas-relief scellés sur une plaque de marbre. — Dimensions : $0^m 255$ sur $0^m 49$.

Houlette à côté de deux pieds croisés et bras droit qui tient une syrinx. (J. 190.)

154. Minerve. Petite tête en marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}27$.

Les cheveux, ondulés, sont surmontés d'un casque dont les côtés portent de larges mortaises. Le cimier, formé probablement de la chouette, est brisé, ainsi que le nez et le cou. La lèvre supérieure et le sourcil droit sont érodés, les prunelles lisses. (J. 130 E.)

155. Dieu Fleuve. Fragment en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}20$.

Petit dieu Fleuve assis dans des rochers et surmonté des restes d'un aigle beaucoup plus grand que lui dont on voit une serre. M Joulin croit qu'il y a tout lieu de penser que ce fragment appartenait à un relief représentant l'enlèvement de Ganymède sur les bords du fleuve Harpageïos. (J. 150 E.)

156. Mars. Tête casquée plus grande que nature, en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}48$.

Elle est brisée au ras du menton et montée sur un piédouche en marbre. Le nez est réparé au plâtre, le menton érodé.

Le casque porte un cimier brisé et des pointes de fer qui devaient soutenir une visière relevée ou un diadème. Les prunelles sont lisses. (J. 124 E.)

157. Trophée. Marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}55$.

Tronc d'arbre surmonté de l'égide le long duquel grimpe un serpent, actuellement brisé.

Le sol ancien, brisé en triangle, est scellé sur une épaisse feuille de marbre. (J. 136.)

158. Tête de jeune homme; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}24$.

Tête demi-nature environ, brisée à la naissance du cou, auquel adhère l'épaule droite et scellée horizontalement à hauteur de la bouche. Les cheveux, frisés, se relient à un fragment de tronc d'arbre. Les prunelles sont évidées. Ce morceau est monté sur une feuille de marbre. (J. 162.)

159. Petite tête (fragment); marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}20$.

Petite tête brisée au bas du cou et appuyée à un tronc d'arbre. Les cheveux, abondants, dressés sur le front, sont emmêlés. Longue moustache; prunelles évidées; nez, menton et joue gauche érodés.

Socle parallélipipédique en marbre. (J. 195.)

160. Tête dite de barbare; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}44$.

Tête grandeur nature, complètement brisée, sauf les cheveux, assez longs et bouclés, divisés par une raie, qui recouvrent presque entièrement les oreilles et l'œil droit, dont la prunelle est évidée en croissant.

Cassée à la hauteur du menton, elle est scellée à un piédouche en marbre. (J. 198.)

161. Petit torse; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}295$.

Il est adossé à un tronc d'arbre contre lequel la jambe droite s'appuie dans toute sa longueur. La tête, les deux bras baissés, la jambe gauche et le pied droit sont brisés. (J. 185.)

162. Epaule droite. Fragment de haut-relief en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}475$.

Le dos est couvert d'un manteau relevé; la main gauche, brisée en partie, est appuyée sur le bras droit.

Socle parallélipipédique en marbre. (J. 194.)

163. Fragment de visage; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}29$.

Tranche de tête, irrégulièrement brisée, appliquée sur une feuille de marbre suivant un plan vertical qui passe le long du nez en le privant de sa narine droite.

Petite partie des cheveux, côté gauche du front jusqu'à la tempe; grande partie de l'œil gauche; parties de la joue, de la moustache et du menton. (J. 197.)

164. Fragment; marbre d'Italie.

Serpent enroulé autour d'une liane. (J. 232.)

165. Buste d'homme; marbre grec. — Haut. 0^m605.

Le buste, sans épaules, s'arrête un peu plus bas que le sternum. La tête, imberbe, est légèrement tournée à droite. Des cheveux assez courts et rudes retombent sur le haut du front. Prunelle lisse ; nez et oreilles érodés. Piédouche en marbre. (J. 263.)

166. Buste de femme; marbre d'Italie. — Haut. 0^m50.

Bandeaux très ondulés découvrant les oreilles, terminés par une natte qui s'arrête carrément à 5 centimètres du front. Scellements au plâtre au cou et à l'épaule droite; lobe de l'oreille gauche brisé; prunelles incisées.

La partie postérieure des cheveux est brusquement interrompue et piquée à l'outil derrière les oreilles. Le buste est drapé, le piédouche ancien. (J. 298, 305.)

167. Buste d'enfant; marbre d'Italie. — Haut. 0^m41.

Cheveux disposés en mèches tombantes qui couvrent le haut du front; prunelles incisées ; oreilles érodées; scellement qui contourne la tête à des hauteurs différentes: bouche, bout du nez, menton et joue gauche en plâtre.

Ce buste, vêtu d'une tunique qui laisse voir l'épaule gauche et est retenue sur la droite par deux boutons, est scellé sur un piédouche en marbre. (J. 274.)

168. Adolescent ; tête en marbre d'Italie. — Hauteur, 0^m34.

Brisée au ras du menton et très fruste, cette tête est montée sur un piédouche en marbre.

Cheveux en broussailles recouvrant le haut du front; prunelles incisées; nez, bouche et menton érodés. (J. 304 E.)

168*bis*. Tête de fillette, en marbre d'Italie. — Hauteur, 0^m29.

Brisée au-dessous du menton; partie postérieure sciée; maxillaire inférieur droit éraflé; cheveux disposés en bandeaux ondés et superposés; socle légèrement pyramidal. (J. 165 E.)

169. Fragment en marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}17$.

Fauve attaquant un taureau à terre. (J. 230.)

170. Sept petits fragments; scellés sur une plaque de marbre.

Tête d'animal. (J. 233.) — Autre tête d'animal. (J. 234.) — Patte de quadrupède : chien. (J. 236.) — Bout de museau. (J. 235.) — Partie antérieure de chèvre. (J. 237.) — Bout d'aile. (J. 242.) — Bout d'aile. (J. 243.)

171. Trois petits fragments; scellés sur une plaque de marbre.

Petite main tenant un filet ? (J. 208.) — Jambe gauche bottée avec pied. (J. 202). — Fragment de jambe droite. (J. 203.)

172. Fragment de statue; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}37$.

Morceau de terrain sur lequel se voient deux troncs d'arbres, deux pieds nus moindres que nature et un ustensile indéterminé. L'un des pieds repose par terre, l'autre sur le tronc le plus élevé. (J. 199.)

173. Fragment de figure debout; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}41$.

Côté gauche d'une personne debout.

Une draperie pendante couvre le bras. La main, mutilée, tient contre la hanche les restes d'un chien à longs poils. (J. 221.)

174. Fragment de figure drapée : jambe. Marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}25$.

Elle est environ demi-nature et brisée au pied et à hauteur du genou. (J. 224.)

175. Fragment de statue; marbre d'Italie. — Hauteur, $0^{m}22$.

Partie de jambe gauche, allant du genou à la cheville, appuyée à un tronc d'arbre. (J. 222.)

176. Fragment; marbre d'Italie. — Haut. $0^{m}35$.

Pied droit reposant à terre, le talon appuyé à un tronc d'arbre. (J. 223.)

177. Fragment de buste de femme; marbre d'Italie.

Buste petite nature, drapé avec évidement pour la tête, non retrouvée.

178. Fragment en marbre d'Italie.

Grand piédouche. (J. 307.) — Inscription :

NIO — C·ACONI TAVRV — V

179. Marbre grec. — Haut. $0^{m}26$.

Piédouche complet. (J. 316.)

180. Vase; onyx oriental. — Haut. $0^{m}50$.

Forme d'amphore à fond arrondi. Morceaux réunis sur une masse de plâtre et placée sur un socle parallélipipédique en marbre. (J. 88.)

181. Débris de vase; marbre d'Italie.

Quatre morceaux principaux. La panse est ornée de feuilles d'acanthe et de rinceaux fleuris, le fond de godrons. Les amorces des anses sont attachées aux flancs par une feuille lancéolée. (J. 86.)

182. Fragments de buste, en onyx, scellés ensemble.

183. Grand chapiteau très mutilé, en marbre d'Italie.

Trois fragments. (J. 5.)

184. Torse d'adolescent (Narcisse), en marbre. — Haut. $0^{m}35$.

Tête, bras et jambes brisés, la droite à la naissance de la cuisse, la gauche à hauteur du genou; bouclettes frisées retombant de part et d'autre du cou; réparations au plâtre des deux cassures diagonales de la poitrine et du bassin. (J. 188.)

185. Plaque de marbre sur laquelle sont scellés trois fragments de statuette de femme, en marbre rouge. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}32$.

186. *a*) Une vitrine de $2^{m}10$ de longueur, à deux étages, contenant un très grand nombre de débris en marbre de bas-reliefs ou de statues impossibles à identifier.

En bas : restes très incomplets de draperies, de bras, de mains, de bas-reliefs relatifs aux travaux d'Hercule.

En haut : des fragments des mêmes bas-reliefs (massues, pattes de lions, etc.), de draperies, de bustes (crânes, joues, bas de visages), de petits objets (bras, jambes, accessoires), parmi lesquels une petite tête de femme, un génie sans tête et sans bras et la partie postérieure d'un griffon montés tous trois sur des socles en marbre.

b) Une vitrine de $2^{m}10$ de longueur, à deux étages, contenant un très grand nombre de débris très variés.

En bas : fragments informes de bassins en marbre, de meules en pierre calcaire, d'amphores et très nombreux tessons en terre cuite.

En haut : cinquante débris de vases estampés fixés sur un panneau; quelques-uns sont inscrits;

Trente-huit débris de vases estampés d'ornements divers et parfois du nom du potier, fixés sur un deuxième panneau;

Quarante-neuf fragments de vases en verre fixés sur un panneau ;

Cinquante-neuf fragments de vases en verre fixés sur un panneau.

Trois petits mortiers en marbre blanc très brisés ;

Deux mortiers en terre cuite grisâtre;

Quatre très petits vases en terre blanchâtre ;

Une tête d'enfant en terre cuite rouge, dont la joue gauche est brisée;

Environ vingt morceaux de vases divers, parmi lesquels un très petit fragment d'arrosoir, des débris en bronze, en marbre, en terre rouge estampée et inscrite.

De nombreux objets très petits, en bronze et en os, fixés sur deux panneaux, dont inventaire :

Objets en bronze :

Trois pendeloques; l'une d'elles est ornée d'un visage humain;
Deux clochettes sans battant;
Deux fragments de boucles;
Un fragment de poêlon;
Huit fragments de fibules;
Trois clefs;
Vingt-sept aiguilles, clous, poinçons, stèles;
Sept anneaux;
Une boucle d'oreille;
Quatre frettes plates, l'une ornée de petits ronds gravés;
Un débris d'anse de vase;
Dix-huit clous, boutons, disques ou autres menus objets.

Objets en os :

Vingt-quatre débris d'aiguilles, de stèles ou de poinçons, parmi lesquels quelques pièces complètes;

Une petite plaque rectangulaire noire bordée de filets gravés;

Trois disques, dont un percé d'un trou dans son axe et un autre décoré de filets concentriques gravés;

Un fragment de peigne décoré de trois cercles concentriques le plus grand tangent à quatre plus petits;

Un cylindre décoré de six filets gravés;

Un manche de couteau décoré de la tête de Maccus, polichinelle romain;

Un fragment plat, assez semblable à un morceau de coupe-papier.

c) Une vitrine de 3m50 de longueur, à trois étages.

En bas : débris de revêtements de pilastres en marbres variés, de meules en pierre, de tuyaux de conduite, d'amphores, de disques en terre cuite, etc.

Plus haut : débris de mosaïques très détériorées, presque méconnaissables, de tuiles de couverture, de poterie; grand vase dont les morceaux sont assemblés, cruche presque intacte, lame de couteau en fer, très nombreuses chevilles en fer, morceaux de bronze, d'os, et cornes d'animaux, etc.

En haut : débris de revêtements peints ou en marbres rares de différentes couleurs, de frises, de marbres précieux, de colonnettes, de mosaïques, de palmettes, et collection de petits autels pyrénéens énumérés plus loin.

187. Dix-sept têtes en marbre ou en pierre calcaire, quelques-unes passables, mais très inférieures pour la plupart.

Presque toutes sont brisées à la naissance des épaules. Aucune n'est intacte. Tous les nez manquent et deux d'entre elles sont du travail le plus barbare.

188. Une auge demi-circulaire, en pierre.

189. Quatorze meules complètes (deux pièces chacune), en pierre calcaire, et trois parties inférieures de meules.

Ces têtes et ces meules doivent provenir des premières fouilles. Nous ne sommes pas renseignés sur les premières. Les deuxièmes ont été retrouvées par nous dans les caves en 1911.

190. Mosaïques à dessins rouges et noirs sur fond clair (*opus vermiculatum*).

a) L'ornementation se compose de compartiments décorés de quatre feuilles cordiformes en sautoir, alternant avec des caissons rectangulaires accompagnés de quatre *peltas* et dans lesquels s'inscrivent deux anneaux enlacés. — Largeur des panneaux : $0^{m}73$ et $0^{m}70$.

b) Grands panneaux rectangulaires contenant des rosaces formées de six feuilles de laurier ou de feuilles de lierre disposées en croix, encadrés de larges bandeaux où alternent des losanges et des carrés. Les feuilles qui forment la décoration des rosaces sont soudées entre elles tantôt par la pointe, tantôt par le pétiole, de façon à produire un dessin symétrique. Ces deux mosaïques, les seules que l'on ait pu conserver des fouilles de Martres, ont été employées au pavement d'un petit *sacellum* dans la chapelle Notre-Dame de Pitié. D'après le catalogue de 1835, la mosaïque *b* recouvrait une chambre funéraire très exiguë où l'on retrouva les ossements d'un enfant avec un squelette d'oiseau, une lampe en terre cuite, des osselets et quelques jetons en ivoire. (N° 285.)

(*Descr.* 1835, n°s 284 et 285. — *Cat.* 1865, n° 80.)

MARIGNAC-LAS-PEYRES

Rive gauche, dans les plateaux qui séparent la vallée de la Garonne du vallon de la Louge; dépression arrosée par le Bernex et l'Houride.

191. Cippe en marbre. — Haut. 0m45; larg. 0m30.

Encadrement et bases à moulures. Latéraux sculptés : à gauche, patère; à droite, épichysis.

LAHE — PRO SALVTÆ DOMINORVM — M IVLIVS GEMINVS — V · S · L · M

« A Lahe pour la santé des Maîtres (empereurs?), Marcus Julius Geminus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

L'incorrection de l'ablatif *salutæ* forme un singulier contraste avec l'élégance de la sculpture.

Ce monument a fait partie des cabinets de F. Lucas et de M. Dumège. Publié par l'abbé Magi (*Remarques d'un Russe sur la colonie et le Capitole de Toulouse*, p. 6) et par Millin (*Voyage...*, IV, p. 148).

(*Not.* 1813, n° 162. — *Not.* 1818, n° 47. — *Not.* 1828, n° 22. — *Descript.* 1835, n° 74. — *Cat.* 1865, n° 81.)

BOUSSENS

Rive gauche, entre Martres et Saint-Martory.

192. Cippe en marbre. — Haut. 0m45; larg. 0m38.

Population de pêcheurs et de *ragiers* (conducteurs de radeaux), qui, pendant tout le Moyen-âge, a fourni de chaux, de pierre et de bois les villes riveraines de la Garonne.

Encadrement à double filet.

VIV — SILVANO · BI — HOTARRIS F — AMOENAE SEMBETENNIS F · VX

Vivis Silvano Bihotarris filio, Amœnæ Sembetennis filiæ uxori.

« A Silvanus, fils de Bihotarris; à sa femme Amœna, fille de Sembetenn; cippe élevé de leur vivant. »

Donné par Mme Camparan, de Boussens.

Les travaux de déblai du chemin de fer des Pyrénées ont amené, en 1862, la découverte d'un autre texte épigraphique de Boussens. C'est encore une épitaphe : Θ ANTEROS | PELOPSIS. F. | VIV. TERTIA. | SEMBI. F. UXOR. Publié par M. Barry (*Inscriptions inédites des Pyrénées;* Imp. Impériale, 1863).

(*Not.* 1828, n° 179. — *Descr.* 1835, n° 419. — *Cat.* 1865, n° 82.)

LESTELLE

Rive gauche de la Garonne, à 12 kilomètres S.-O. de Martres.

193. Fragment de bas-relief en marbre. — Haut. 0m25.

Tête de femme ou d'éphèbe, dont le côté droit adhère au fond, ainsi que ses longs cheveux dénoués. Elle est brisée à la naissance des épaules. Le nez, la bouche et la joue droite sont fortement érodés.

(*Cat.* 1865, n° 83.)

MONTESPAN

Rive droite de la Garonne, au S.-O. de Saint-Martory. — Plaines ondulées, d'une fraîche et puissante végétation.

194. Autel en marbre. — Haut. 0m70; larg. 0m31.

Sommet éclaté; latéral gauche tronqué; base à moulures.

SEXS — ARBORI DEO — L POMPEIV — CAMPANVS

Sex arbori deo, L. Pompeius Campanus.
« Au dieu Six-Arbres... Pompeius Campanus. »
L'E du mot DEO est inscrit dans l'O final.

(*Cat.* 1865, n° 84.)

195. Autel en marbre. — Haut. 0m74; larg. 0m29.

Corniche et base saillantes. Latéraux sculptés : à droite, patère; à gauche, vase à verser.

EX VOTO — SEX SARBOR — DEO — L · DOMIT
CENSORINV — V S L M

Ex voto sex arbori deo, Lucius Domitius Censoribus votum solvit libens merito.

« Ex-voto : au dieu Six-Arbres, Lucius Domitius Censorinus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Le R final du mot ARBOR est inscrit dans l'O.

Ces deux autels furent retirés d'une chapelle en ruine, voisine du château de Montespan. (*Archéol. pyrén.*, II, p. 337.)

(*Cat.* 1865, n° 85.)

TERRITOIRE D'ASPET

Rive droite de la Garonne, dans la petite vallée du Ger.

196. Autel en marbre. — Haut. 0m67; larg. 0m29.

Base à quatre moulures, encadrement, dépression au sommet pour les libations et les offrandes. Latéraux sculptés : *guttus* à droite; patère à gauche.

SEX — ARBORIBVS — Q · FVFIVS — GERMANVS
V · S

Sex arboribus, Quintus Fufius Germanus votum solvit.

« Aux Six-Arbres, Quintus Fufius Germanus, pour l'accomplissement de son vœu. »

Caractères irréguliers, enchevêtrés et liés, l'S de la deuxième ligne débordant sur le cadre.

Publié par le marquis d'Orbessan (*Mélanges historiques*, II, p. 353. Toulouse, 1778).

Le catalogue de 1818 fait provenir ce monument d'Arbas, dans l'arrondissement de Saint-Gaudens.

(*Not.* 1818, n° 49. — *Not.* 1828, n° 17. — *Descr.* 1835, n° 69. — *Catalogue* 1865, n° 86.)

197. Grande inscription métrique, gravée sur marbre. — Haut. 0m74; larg. 1m97.

Douze distiques disposés en deux colonnes. Epigraphie soignée, les T et les F dépassant le niveau général. Quatre petites croix sont gravées aux angles du monument; une cinquième, plus grande, sépare les deux colonnes de texte.

NYMFIVSAETERNODEVINCTVSMEMBRASOPORE
HICSITVSESTCAELOMENSPIAPERFRVITVR
MENSVIDETASTRAQVIESTVMVLICOMPLECTITVRARTVS
CALCAVITTRISTESSANCTAFIDESTENEBRAS
TETVAPROMERITISVIRTVTISADASTRAVEHEBAT
INTVLERATQVEALTODEBITAFAMAPOLO
IMMORTALISERISNAMMVLTALAVDEVIGEBIT
VIVAXVENTVROSGLORIAPERPOPVLOS
TECOLVITPROPRIVMPROVINCIACVNCTAPARENTEM
OPTABANTVITAMPVBLICAVOTATVAM
EXCEPERETVOQVONDAMDATAMVNERASVMPTV
PLAVDENTISPOPVLIGAVDIAPERCVNEOS

CONCILIVMPROCERVMPERTEPATRIAALMAVOCAVIT
SEQVETVODVXITSANCTIVSORELOQVI
PVBLICVSORBATASMODOLVCTVSCONFICITVRBES
CONFVSIQVESEDENTANXIATVRBAPATRES
VTCAPITEEREPTOTORPENTIAMEMBRARIGESCVNT
VTGREXAMISSOPRINCIPEMAERETINERS
PARVATIBICONIVNXMAGNISOLACIALVCTVS
HVNCTVMVLITITVLVMMAESTASERENADICAT
HAECINDIVIDVISEMPERCOMESADDITAFVLCRI
VNANIMAMTIBISELVSTRAPEROCTODEDIT
DVLCISVITAFVITTECVMCOMESANXIALVCEM
AETERNAMSPERANSHANCCVPITESSEBREVEM

« Ici est déposé Nymfius, les membres enchaînés par le sommeil éternel. Son âme pieuse est en possession du ciel, son âme voit les astres : le repos de la tombe enlace son corps ; sa foi sainte a foulé aux pieds les tristesses de la nuit. Nymphius, ta juste renommée t'emportait vers les astres et t'avait donné place aux plus hautes régions du ciel. Tu seras immortel. Ta gloire durable vivra chez les peuples à venir. La province unanime t'a vénéré comme un père ; les vœux publics demandaient ta vie. Naguère, les spectacles donnés par ta munificence ont été accueillis par les applaudissements joyeux de tout un peuple pressé sur les gradins du théâtre. C'est par toi que notre chère patrie appelait le conseil de ses premiers citoyens, croyant parler plus saintement par ta bouche. Aujourd'hui, un deuil public accable les cités veuves ; foule inquiète, les sénateurs siègent en désordre, comme un corps sans tête dont les membres se raidissent, comme un troupeau que la perte de son chef condamne à

l'inertie. Faible consolation d'une grande douleur, ton épouse, la triste Serena, te consacre cette inscription tumulaire; compagne fidèle de ta couche, elle n'a eu qu'une âme avec toi pendant huit lustres. Près de toi, son existence fut douce. Maintenant, ta compagne éperdue met tout son espoir dans la vie éternelle et souhaite seulement que la vie d'ici-bas lui soit abrégée. »

Ce monument se trouvait encore en 1818 encastré dans un mur du cimetière de Valentine. A cette époque, il fut cédé par la commune à la ville de Toulouse, en échange de quelques tableaux de sainteté destinés à la décoration de l'église. Le texte a été publié par M. Dumège (*Lettre à M. L.-A. Millin, sur l'inscription de Nymfius découverte à Valentine;* Paris, 1806, in-8°, avec une planche gravée à l'eau forte), et par M. de Castellane (*Mémoires de la Société archéologique du Midi,* t. II, p. 183, pl. III, n° 4).

(*Cat.* 1865, n° 88.)

ARDIÈGE

Rive droite, au bord de la voie de Toulouse à Dax.

Ardeia (douzième siècle. Arch. dép. G. Cartulaire de Montsaunès). *Ardiegia* (seizième siècle. Arch. dép. des H.-Pyr.).

Les antiquités d'Ardiège ont été étudiées avec beaucoup de sagacité par M. Barry (*Monographie du dieu Leherenn d'Ardiège,* 1859), qui a surtout déterminé, en 1858, l'acquisition des marbres inscrits provenant de la démolition de l'église. L'église d'Ardiège, qui passait pour la plus ancienne du pays, avait été presque entièrement construite avec des fragments antiques, peut-être sur la place même qu'avait primitivement occupé le sanctuaire du dieu Leherenn.

198. Cippe en marbre, tronqué par la base. — Largeur, $0^{m}42$; caractères de $0^{m}08$.

DIANÆ — A · V · G · — L · POMP · PA — VLINIANVS

Dianæ Augustæ (Augustæ victrici cœlesti?), Lucius Pompeius Paulinianus.

« A Diane Auguste, Lucius Pompeius Paulinianus. »

Ce monument était encastré dans un montant de la porte de l'église.

Publié par M. Dumège (*Monuments religieux des Volces-Tectosages, des Garumni et des Convenæ*, p. 299).

Acquis par le département, sur l'avis de la Société archéologique du Midi.

(*Descr.* 1835, n° 89. — *Cat.* 1865, n° 89.)

199. Autel en marbre. — Haut. 0m48; larg. 0m22.

Base à quatre moulures, corniche saillante. Enroulements. Caractères généralement réguliers, sauf la ligature des deux N et l'I minuscule du nom divin. Latéral gauche, *guttus;* latéral droit, patère.

LEHERENNI — MARTI — TITVLLVS A — MOENI FIL
V · S · L · M ·

« A Leherenn Mars, Titullus, fils d'Amœnus ... »

Ce beau texte, publié pour la première fois en 1814, détermine nettement le caractère guerrier du dieu topique d'Ardiège et son identification avec le Mars romain.

(*Cat.* 1865, n° 90.)

200. Autel en marbre. — Haut. 0m60; larg. 0m25.

Scié sur la face antérieure. Corniche et base à quatre moulures. Enroulements. Latéral gauche, *guttus;* droit, patère. Percé au sommet d'une cavité quadrangulaire.

Cinq lignes de texte.

LEHERENNO — DEO — MANDATVS — MASVETI · F
V · S · L · M

Leherenno deo, Mandatus Mansueti filius ...
« A Leherenn dieu, Mandatus, fils de Mansuetus... »

Donné par M. Dulac, d'Ardiège.

(*Not.* 1818, n° 45. — *Not.* 1828, n° 24. — *Descr.* 1835, n° 76. — *Catalogue* 1865, n° 91.)

201. Autel en marbre. — Haut. 0m45 ; larg. 0m23.

Corniche et bases sciées. Cavité rectangulaire au sommet. *Guttus* à gauche ; patère à droite.

Caractères irréguliers : quelques ligatures.

MARTI — LEHERENN — INGENVV — SIRICCONISF
V · S · L · M

Marti Leherenni, Ingenuus Siricconis filius ...
« A Mars Leherenn, Ingenuus, fils de Siriccon ... »

(*Not.* 1818, n° 46. — *Not.* 1828, n° 25. — *Descript.* 1835, n° 77. — *Cat.* 1865, n° 92.)

202. Fragment inscrit ; marbre. — Haut. 0m17 ; largeur, 0m20.

Caractères égaux de 0m02 de hauteur.

NNI · DANNONIA — HARSPI · FILIA — V · S · L · M

Marti Leherenni, Dannonia Harspi filia ... (M. Barry.)
« A Mars Leherenn, fille de Harsp ... »

Sur le côté droit, petite figure humaine en pied, brisée à la hauteur du menton d'une part, des genoux de l'autre.

(*Cat* 1865, n° 93.)

203. Cippe en marbre. — Haut. 0m40 ; larg. 0m20.

Corniche et base sciées ; caractères inégaux, liés et enchevêtrés.

LEHEREN — NI MARTI — BAMBIX — PVBLI LIB
V · S · L · M

Leherenni Marti, Bambix Publii libertus ...
« A Mars Leherenn, Bambix, affranchi de Publius ... »

Acquis en 1831 par les soins de M. Chaton, de Sainf-Gaudens.

(*Descr.* 1835, n° 78. — *Cat.* 1865, n° 94.)

204. Cippe en marbre. — Haut. 0m27 ; larg. 0m07.

Corniche saillante sans ornements ; caractères irréguliers et barbares. La dernière syllabe du nom de la donatrice se trouve

rejetée, par une maladresse du graveur, sur le caisson de la base, avec la formule votive.

MAR — TI — ATTIA — FAVSTI — NA — V S L M

« A Mars, Attia Faustina ; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Envoi de M. Barry (1858). — Acquis par le département.

(*Cat.* 1865, n° 95.)

205. Cippe en marbre. — Haut. 0m43 ; larg. 0m23.

Sommet éclaté : base à quatre moulures.

Cinq lignes de caractères réguliers, ayant 0m45 de hauteur ; la dernière gravée sur le socle (1858).

LEHERENN — DEO — MAXIMVS — MANDATI I
V · S · L · M

Leherenni deo, Maximus Mandati filius votum solvit libens merito.

« A Leherenn dieu, Maximus, fils de Mandatus ... »

(*Cat.* 1865, n° 96.)

206. Fragment (sommet) ; marbre. — Haut. 0m28 ; larg. 0m19.

Caractères irréguliers avec ligatures.

LEHEREN — NO MAR — SERANVS — T I I I F

Leherenno Marti Seranus ...tiii filius.

« A Leherenn Mars, Seranus, fils de ... » (1858.)

(*Cat.* 1865, n° 97.)

207. Sommet d'autel ; marbre. — Haut. 0m18 ; largeur, 0m20.

Caractères de 35 millimètres ; N liées.

LEHERENNO — DEO — PRIMVLV

« A Leherenn dieu, Primulus ... » (1858.)

(*Cat.* 1865, n° 98.)

208. Sommet d'autel, éclaté; marbre. — Haut. 0m21; larg. 0m16.

Caractères réguliers.

LEHERENI — VRIAXE — ILVNNOSI — FILIA

Ce texte n'a pas encore été élucidé par suite de l'étrangeté des noms inscrits à la deuxième et à la troisième lignes, et du peu de netteté de la quatrième.

(*Cat.* 1865, n° 99.)

209. Cippe en marbre. — Haut. 0m47; larg. 0m17.

Brisé en deux fragments. Base éclatée; deux moulures.

LEHERENNO — DEO — OSSON — PRIAMI F — V S L M

« Au dieu Leherenn, Osson, fils de Priamus; accomplissement légitime d'un vœu spontané. »

(*Cat.* 1865, n° 100.)

210. Fragment d'autel; marbre. — Haut. 0m20; largeur, 0m18.

Caractères barbares.

LEHEREN — NI — V · S · L · M

« A Leherenn; accomplissement légitime d'un vœu spontané. »

Le nom du consécrateur a disparu.

(*Cat.* 1865, n° 101.)

211. Fragment de base; marbre. — Haut. 0m18; largeur, 0m13.

Trois lignes tronquées; caractères réguliers ayant 0m035 de hauteur.

AR — LEHEI — V S L

On ne distingue nettement que le nom du dieu et la formule de consécration.

(*Cat.* 1865, n° 102.)

212. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}49$; larg. $0^{m}23$.

Cadre à deux moulures; base décorée de deux caissons. Latéraux sculptés : à droite, patère; à gauche, *guttus*. Caractères réguliers de 25 millimètres.

LEHERENO — DEO — BAMBIX SORI — F V S L M

« Au dieu Leherenn, Bambix, fils de Sor ... »

(*Cat.* 1865, n° 103.)

213. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}43$; larg. $0^{m}22$.

Ce monument est très mutilé, scié par l'angle droit et détérioré.

La légende est tellement rongée que les noms de personnes paraissent indéchiffrables. Les deux titres du dieu et la formule votive offrent seuls toute certitude.

LEHER — MART — C...ST — CONST — E...E
V · S · L

« A Leherenn Mars ...; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(*Cat.* 1865, n° 104.)

214. Sommet d'autel inscrit, en marbre. — Hauteur, $0^{m}22$; larg. $0^{m}19$.

Trace de moulure éclatée. Au-dessous : LEHERENNO, et des caractères dont on n'aperçoit que le sommet.

215. Fragments d'inscriptions très mutilées.

a) Fragment d'autel, marbre, brisé par le haut.

MANDA — TVS — V · S · L · M

Le titre divin manque complètement; mais l'analogie permet de suppléer :

Leherenno deo, Mandatus votum solvit libens merito.

« Au dieu Leherenn, Mandatus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

b) Fragment d'autel; marbre.

Restent seulement les finales des trois noms :

ALIS — RRIS — RENN

Cerialis? Vindemialis? Hotarris? filius Leherenno.

« Cerialis? Vindemialis?, fils d'Hotarris?, à Leherenn ... »

c) Tablette en marbre. — Haut. 0m40; larg. 0m28.

Epigraphie soignée. La dernière lettre de chaque ligne a été emportée par un coup de scie.

VENNOI — VS · VERV — MARMOR — RIVS POSVI

Vennonus Verus marmorarius posuit.

« Placé par Vennonus Verus, sculpteur sur marbre. »

215*bis*. Epitaphe d'inconnu. Stèle en marbre. — Hauteur, 0m57; larg. 0m47.

a) Epitaphe d'inconnu; stèle en marbre. — Haut. 0m57; largeur : 0m47.

Pilastres à trois cannelures, couronnés de palmettes peu visibles, ainsi que le bandeau supérieur; en haut, cartouche très fruste encadré de filets; en bas, ornement en forme de disque légèrement champlevé.

(*Cat.* Roschach, n° 108 *a*.)

b) Chapiteau corinthien terminé en boule.

(*Cat.* Roschach, n° 108 *c*.)

c) Antéfixe et tronçon de colonne.

(*Cat.* Roschach, n° 108 *d* et *e*.)

CIER-DE-RIVIÈRE

Rive droite de la Garonne, au sud de la plaine de Valentine, à 8 kilomètres de Saint-Bertrand (territoire contigu à celui d'Ardiège).

216. Inscription tumulaire gravée sur marbre. — Haut. 0m37; larg. 0m40.

ANDOSTEN — LICINI · F · SIBI — ET · LEXEIAE · OM
BEXONIS · F · VXORI — Θ · IVLLAE · IVLIAE · F

« Andosten, fils de Licinius, (a élevé ce monument) à lui-même, à sa femme Lexeia, fille d'Ombexon, et à Julia Julia, leur fille, défunte. »

Le Θ initial, abréviation du grec θανοντι, désigne, comme l'on sait, que le monument a été élevé après la mort de la personne à qui il est consacré. Dans le cas contraire, on employait les sigles V ou V F (*vivo* ou *vivus fecit*).

Ce texte épigraphique, qui figurait déjà au Musée en 1828, a été publié avec une grande incorrection dans le Catalogue de 1835, et rétabli plus tard dans sa forme exacte par M. Barry (*Mémoires de l'Académie des sciences*, p. 407).

(*Not.* 1828, n° 181. — *Descr.* 1835, n° 421. — *Cat.* 1865, n° 111.)

HUOS

Rive droite, au bord de la Garonne, à 8 kilom. de Saint-Bertrand.

Le village occupe l'extrémité occidentale de la plaine de Rivière qu'étreignent bientôt, en se rapprochant, les hautes croupes de la vallée. C'est près de Huos que siégeaient, au Moyen-âge, les *nobles curiaux de Rivière*, héritiers des *curiales* de l'administration romaine. Cette institution s'est conservée jusqu'au dix-huitième siècle.

217. Cippe en marbre. — Haut. 0^m38.

BAICORI — XO DEO — VERNVS — SERANI

Baicorix deo, Vernus Serani filius.

« Au dieu Baicorix, Vernus, fils de Seranus. »

(*Not.* 1828, n° 18. — *Descr.* 1835, n° 70. — *Cat.* 1865, n° 112.)

218. Fragment supérieur de cippe votif; marbre. — Haut. 0^m33; larg. 0^m15.

Le sommet est décoré de moulures; trois lignes gravées, dont la dernière est très fruste.

DEO — CAR... — NIO

(*Cat.* 1865, n° 113.)

219. Cippe en marbre. — Haut. 0m70.

Latéraux sculptés à reliefs : à droite, une amphore; à gauche, un sanglier courant. (Le sanglier était, sans doute, particulièrement consacré à la divinité forestière de Baesert.)

BAESERTE — DEO — HARBELEX — HARSI · F
V · S · L · M

Baeserti deo, Harbelex Harsi filius votum solvit libens merito.

« Au dieu Baesert, Harbelex, fils de Hars; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

L'E final du nom divin indique, sans doute, une forme de datif barbare (pour *Baeserti*) due à la maladresse du lapidicide.

Le terroir d'où provient ce marbre, au sud-ouest d'Huos, porte encore aujourd'hui le nom de *Baseri*. Une chapelle de Notre-Dame y a remplacé, au Moyen-âge, le sanctuaire primitif.

(*Not.* 1813, n° 167 *bis.* — *Not.* 1818, n° 42. — *Not.* 1828. n° 19. — *Descript.* 1835, n° 71. — *Cat.* 1865, n° 114.)

LABROQUÈRE

Rive droite de la Garonne, à 3 kilom. de Saint-Bertrand, à 104 kilom. de Toulouse. Bifurcation de la voie sur Saint-Bertrand et Luchon.

220. Cippe en marbre. — Haut. 0m75; larg. 0m38.

Sommet décoré d'enroulements formant des faisceaux de feuillages dont les plats portent des roses sculptées en relief et des tiges de lierre qui se prolongent au-dessus de l'entablement; corniche saillante; encadrement à moulures (bandeau et doucine); socle orné de deux panneaux rectangulaires avec moulures soignées. Latéraux sculptés : à gauche, vase à verser; à droite, grande patère à manche.

MATRI DEVM — A · FLAVIVS — ATHENIO — EX VOTO
SABINAE · SABIN · F — VXSORIS

Matri deum, A. Flavius Athenio, ex voto Sabinæ Sabini filiæ uxoris.

« A la mère des dieux, A. Flavius Athenio, pour accomplir le vœu de sa femme Sabina, fille de Sabinus. »

Remarquer l'ortographe *uxsoris*. Dans quelques inscriptions de Pompei, on trouve également *saxso* pour *saxo*.

(*Not.* 1813 ?, n° 160. — *Not.* 1818, n° 26. — *Not.* 1828, n° 27. — *Descript.* 1835, n° 82. — *Cat.* 1865, n° 115.)

221. Fragment supérieur de cippe votif; marbre. — Haut. $0^{m}42$.

Le sommet porte quelques vestiges d'enroulements gravés.

DEO APOLL — VOTVM PO — VIT

Deo Apollini votum posuit ...

« Elevé pour accomplir un vœu au dieu Apollon.

Avant 1828, ce marbre était encore encastré extérieurement dans un mur de l'église de Labroquère. M. Dumège, qui indique nettement cette provenance en 1814 (*Monuments religieux des Volces Tectosages, des Garumni et des Convenæ;* Toulouse, 1814), l'a oubliée plus tard et a prétendu que le monument venait de Polignan, vis-à-vis de Montréjeau, et fournissait même l'étymologie du nom de ce lieu : assertion complètement dénuée de vraisemblance, le nom de Polignan se retrouvant, sans aucun effort, dans celui de *Paulinianus*, donné par les marbres inscrits de la haute vallée de la Garonne.

(*Not.* 1818, n° 40. — *Not.* 1828, n° 33. — *Descr.* 1835, n° 90. — *Catalogue* 1865, n° 116.)

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES

Rive gauche de la Garonne, à 107 kilomètres de Toulouse.

Lugdunum Convenarum (Itin. Anton.). — Κονουένων πόλις Λούγδουνος (Strabon, IV). — Λουγδουνόν (Ptol., II, 7). — *Civitas Convenarum* (Not. Prov. — Provincia novempopulana).

Ville fondée par Pompée, l'an 71 avant notre ère, au retour de la guerre de Sertorius (suivant le témoignage unique de saint Jérôme, né plus de quatre cents ans après ces événements); — chef-lieu d'une *civitas* dont les limites sont vraisemblablement identiques à celles du diocèse de Comminges, l'un des plus anciens du Midi : haute vallée de la Garonne, vallée de la Pique, de l'Arboust, de la Neste ...

L'*oppidum* ou place forte où Pompée aurait concentré les bandes errantes des montagnes (*latronum et Convenarum ... quos Cn. Pompeius edomita Hispania et ad triumphum redire festinans de Pyrenæi jugis deposuit et in unum oppidum congregavit : unde et Convenarum urbs nomen accepit.* Hieron. contra Vigilan-

tium, II) occupait l'étroit plateau escarpé que domine encore la cathédrale. Pendant l'époque impériale, les constructions s'étendirent et se développèrent dans un site moins sauvage, au pied même de l'acropole, et les lieux du Plan et de Valcabrère paraissent avoir été englobés dans l'enceinte de la cité agrandie. Depuis le seizième siècle, on n'a cessé de signaler de nombreux vestiges antiques disséminés dans l'étendue de ce territoire.

En 1638, l'historien Oihenart (*Notitia utriusque Vasconiæ;* Paris, Cramoisy, 1638) publie plusieurs textes épigraphiques de Saint-Bertrand et de Valcabrère, dont l'un appartient aujourd'hui au Musée de Toulouse. Nous reproduisons ces textes sans rien changer aux leçons, quelquefois douteuses, du vieil historien, parce qu'ils nous paraissent acquérir plus d'intérêt par le rapprochement des autres inscriptions de même provenance.

1° Inscriptions antiques encastrées dans le mur de l'église Notre-Dame à Saint-Bertrand : D. M. | PAVLAE | MATRI | PRIMVLA | ET PAVLVS | ET PAVLINVS.

2° Dans le même lieu : D. M. | ANDOSSIC | SALI. S. IVS | FIL PIƎN | TISSIMO.

3° Dans l'église Saint-Just de Valcabrère, inscription fixée à une colonne : P. LICINIO MOAV | IANIL RVFIONI | HAVIENSONI | AL. SCOTARIS | FILIAE.

4° A l'entrée du cimetière de la même église : V. C. IVLIS EROTIS | L. ATTICVS | Θ. IVLIA EROTIS LIBERTE | SALVIOLA | Θ. C. IVLIVS ATTIC. F. VICTOR | AN XVIII.

5° Dans un champ de Valcabrère, grande stèle dont le sommet porte une image de femme parée d'un collier avec une figure de chien ou de loup sculptée plus bas et cette épitaphe : ALFIA | LOHISI : ꟻ | BVLLVCA.

Quelques années plus tard, on découvrit une autre inscription consacrée par la cité des Convènes à un empereur, et M. de Choiseul du Plessis-Praslin, alors évêque de Comminges, la fit encastrer dans la muraille au-dessus de la porte Cabirole, où on la voit encore.

Nous avons retrouvé à la bibliothèque de Toulouse, dans les manuscrits inédits de M. de Froidour, seigneur de Serizy, subdélégué pour la réformation des forêts dans les Pyrénées en 1667, quelques détails intéressants sur divers monuments antiques retrouvés à Saint-Bertrand ou à Valcabrère :

« Au-dessous de Saint-Bertrand, dit-il, on m'a fait voir les restes d'un amphithéâtre où l'on reconnoist encore les vestiges de quelques loges, et mesme l'on m'a fait voir de petits lieux voutez,

lesquels par tradition on dit avoir servy pour la retraitte des bestes farouches que l'on faisoit voir au peuple dans cet amphithéâtre. J'ay veu chez Barbasan, dans ce lieu de Baccabrère et mesmes à Saint-Bertrand, quantité de tombeaux de marbre, de niches, d'idoles et autres curiositez que l'on trouve dans cette plaine, tantost lorsqu'on laboure la terre, quelquefois lorsqu'on y fait des fossez, et le plus souvent lorsqu'on jette les fondements de quelques maisons, et ces tombeaux servent à tout ce que vous pouvez vous imaginer; les uns en font des bacs pour y mettre de l'eau et pour recevoir des esgoux, d'autres s'en servent pour y serrer de la vendange, d'autres en font des auges à cochons, et Barbasan, entr'autres, m'a dit qu'il en avoit trois ou quatre dont l'un luy servoit de salloir. Il avoit trouvé le plus beau dans le milieu d'une pièce de terre soubs une espèce de piramide ou mausolée qu'il fit destruire parce qu'il occupoit inutillement sa terre et nuisoit au labour. Il y a un an, faisant fouiller dans la terre pour planter quelques arbres, ses gens avoient trouvé et lui avoient fait voir le quarré d'une chambre pavée de petites pierres de différentes couleurs à la mosaïque... J'ai veu dans un couvent de Cordelliers qu'il y a dans cette ville de Baccabrère plusieurs anciennes pierres de marbre provenant des ruines de cette ville, et mesme une ancienne idole assise dans un siége que l'on a mis dans le mur d'un vieux bastiment qui joint le cloistre. »

(*Descr.* 1835, n° 240. — *Manusc.* Dumège, n° 1227. — *Cat.* 1865, n° 117.)

222. Entablement d'architecture romaine, en marbre blanc, décoré d'armures.

Ces fragments avaient servi, comme simples matériaux, à la construction de l'église Saint-Just de Valcabrère, d'où ils ont été extraits en 1828, pendant les fouilles de Martres.

a) Partie de l'architrave et de la frise. — Longueur, 1 mètre; hauteur, 0m 53.

L'architrave se compose de deux plate-bandes nues ayant 0m 08 et 0m 09 de hauteur. La frise, haute de 0m 28, est occupée tout entière par une décoration guerrière de la plus grande richesse, exécutée en bas-relief. On y distingue, en commençant par la droite, deux grandes peltas ornées de palmettes, une hache d'armes, deux jambières, une lance, deux peltas dont le croissant se termine par des têtes d'animaux (lion, aigles et griffons), un tro-

phée de deux boucliers hexagones posés en sautoir, et une tunique barbare.

b) Suite du bloc précédent. Architrave et frise. — Long. $0^{m}88$.

Voici le détail des bas-reliefs de la frise :

Un carquois plein de flèches, muni de son couvercle conique et de la buffleterie qui servait à le porter en bandoulière; une targe; un casque posé de face, avec crête et visière mobile à deux pans destinée à protéger le visage et percée de deux ouvertures circulaires pour les yeux; un vaste bouclier convexe à moulures godronnées; une épée large et courte; un trophée d'armes, monté sur un tronc d'arbre, et composé d'un casque, de deux boucliers hexagones, de deux jambières et de javelots; une figure de captif barbare, chevelu et barbu, accroupi au pied du trophée, les mains liées derrière le dos; une figure de femme à longs cheveux, assise et drapée, symbolisant une province conquise; enfin, une hache d'armes à deux tranchants.

c) Architrave et frise. — Long. $0^{m}85$.

Ce bloc ne faisait pas suite au précédent. La frise porte : une large épée, une pelta garnie de palmettes, un grand bouclier concave, un cor de fanfare militaire, une tête coupée, à longue chevelure; une épée et une targe décorée d'un croissant.

d) Suite du bloc précédent. — Long. $1^{m}04$.

Ornements de la frise : un casque à crête et double visière forée, deux targes, une tunique gauloise, un carquois fermé de son couvercle et muni de ses buffleteries, une pelta ornée de palmettes, une hache, une épée et deux parmas ou rondaches décorées d'une tête de Méduse en relief.

223. Bloc de marbre blanc, sculpté à reliefs, paraissant avoir fait partie d'une frise. — Longueur, $1^{m}25$; haut. $0^{m}53$.

Ce fragment, d'un style sévère, est décoré d'un masque tragique soutenu de bandelettes, avec la coiffure haute et les longues tresses encadrant le visage; des deux côtés se déroulent des banderoles flottantes : à gauche, six cannelures terminées par des disques.

Découvert dans l'épaisseur du mur où se trouvaient encastrés les bas-reliefs qui précèdent.

« Je me suis assuré depuis peu de jours, écrivait M. Dumège en 1828, que près de quatre-vingts blocs de marbre blanc employés

à la construction de l'église Saint-Just ont plus ou moins des sculptures retournées du côté de la maçonnerie .... Pour obtenir ces antiquités, il faudrait peut-être démolir l'édifice. » (*Journal de Toulouse*, 6 janvier 1829.)

(*Descr.* 1835, n° 266. — *Cat.* 1865, n° 118.)

224. Fragment d'inscription gravée sur marbre. — Haut. 0^m43; larg. 0^m44.

L'inscription est brisée par le côté droit; un encadrement à double moulure l'entoure par les trois autres côtés; sept lignes de caractères peu réguliers : la quatrième ligne, qui renfermait sans doute un nom impérial, a été soigneusement effacée.

STATIO · SPLEND — VECTIGAL · XL · C
CONV · SVB · C — .... — AVG · N · A · VIC
N · VERN · RESTITV — LVM · A · B · SVMPT

Les lacunes considérables de ce texte rendent très problématique toute tentative d'interprétation complète; mais il paraît assuré que l'inscription se réfère au rétablissement d'un temple, TEMPLUM, ou d'un tombeau, TUMULUM (7e ligne), consacré par la direction de l'impôt du quarantième, *statio splendidissimi vectigalis*, XL, dans le faubourg ou la ville basse des Convènes, *Convenarum suburbio*, en l'honneur d'un empereur ou d'un haut fonctionnaire impérial, monument qui aurait été relevé depuis ses fondements, *restitu ... a base*, aux frais de ... *sumptu*, *sumptibus* ... Cette lecture d'ensemble a le défaut de laisser plusieurs sigles inexpliqués que nous abandonnons à la sagacité des épigraphistes.

Le Catalogue de 1835 ne donne pas le texte de cette inscription signalée par une mention des plus laconiques : « 236. Inscription qui paraît relative à un tribut perçu à *Lugdunum Convenarum* sous la domination des Romains. »

(*Descr.* 1835, n° 236. — *Cat.* 1865, n° 119.)

225. Cippe en marbre, consacré à Jupiter. — Hauteur, 0^m76.

Corniche d'une faible saillie; table supérieure à surface plane, sans aucune cavité pour les libations et les offrandes; base à moulures; encadrement; latéraux sculptés : à gauche, *épichysis*

(vase à verser d'une forme plus élégante que le *guttus* primitif) à long col et à panse godronnée; caractères inégaux et négligemment disposés.

I · O · M — L · POMPEIVS — MASCLINVS
V · S · L · M

Jovi optimo maximo, L. Pompeius Masclinus votum solvit libens merito.

« A Jupiter très bon et très grand, L. Pompeius Masclinus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Ce monument, connu depuis le dix-septième siècle, avait été transporté dans le couvent des franciscains de Valcabrère. Il a été publié par Oihenart (*Notitia utriusque Vasconiæ*; Paris, Cramoisy, 1638, p. 518) avec cette mention : *Lapis nunc in ædem franciscanorum vallis Caprariæ illatus*, et plus tard par le chevalier Rivalz (*Différents morceaux*, etc., fig. 1).

(*Catalogue* 1806, n° 163. — *Not.* 1813, n° 163. — *Not.* 1818, n° 27. — *Not.* 1828, n° 28. — *Descr.* 1835, n° 83. — *Cat.* 1865, n° 120.)

226. Cippe en marbre, consacré à Hercule. — Hauteur, $0^{m}34$.

Enroulements au sommet; corniche et base à moulures. L'altération du marbre par l'influence de l'humidité rend la lecture de plus en plus difficile.

HERCVLI — INVICTO — BIHORVS EX VO
TO POSVIT

« A Hercule invincible, Bihorus? a élevé ce monument pour l'accomplissement d'un vœu. »

« Ce petit autel a été trouvé dans les anciens remparts de Valcabrère. » (*Catal.* de 1835, n° 92.) Le nom du consécrateur y est lu : Bihoxus. La leçon que nous adoptons nous est donnée par des estampages répétés, très peu favorisés d'ailleurs par l'état du marbre, qui se délite.

(*Not.* 1828, n° 34. — *Descr.* 1835, n° 92. — *Cat.* 1865, n° 121.)

227. Cippe en marbre, consacré à Mercure. — Hauteur, 0m36.

Ce petit monument affecte la forme d'un autel, *arula*, avec corniche saillante, mais très simple, et base rectangulaire décorée au sommet d'une doucine.

MERC — MASCVLV — S · — INGENV
AE · L · — V · S · L · M

Mercurio, Masculus Ingenuae libertus votum solvit libens merito.

« A Mercure, Masculus, affranchi d'Ingenua; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Cédé à la ville par M. Dumège.

On lit dans le Catalogue de 1835 : « Les ruines de *Lugdunum Convenarum* ont offert plusieurs monuments relatifs au culte rendu à Mercure. Dans le nombre on distingue une statuette en bronze qui est conservée chez M. le baron d'Agos, et *un autel votif élevé par Masculus, affranchi d'Ingenua : ce monument est placé dans le cabinet de l'auteur* (n° 112). »

(*Cat.* 1865, n° 122.)

228. Autel en marbre. — Haut. 0m57.

Base et corniche saillantes; enroulements au sommet. Latéraux sculptés; à droite, patère; à gauche, *épichysis* à panse godronnée, dont le pied et le gorgerin sont décorés de colliers en torsade.

EDELAT — DEO — SEX · MIN · — APRILIS · ET
ALCIMS · F

Edelati deo, Sextus Minutius Aprilis et Alcimis(?) *filius.*

« Au dieu Edelat, Sextus Minutius Aprilis et Alcimis(?) son fils. »

Sur le marbre, l'E et le T de la quatrième ligne sont soudés ensemble, ce que n'a pu rendre la typographie.

Ce monument a été découvert près de Saint-Bertrand, dans un champ désigné sous le nom de *ech camp d'ech sant*, le champ du saint. (*Archéol. pyrén.*, II, p. 167.)

Donné par M. Victor Cazes.

(*Cat.* 1865, n° 123.)

229. Fragment supérieur de stèle funéraire, très mutilé; marbre. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}37$.

Faîte triangulaire dans lequel s'inscrit une sorte de niche cintrée, avec cartouche rectangulaire à deux saillants latéraux, portant l'inscription :

IVLIAE — ANE — SORINI

« A Julia Ané, fille de Sorinus(?). » Ou bien : « A Julia, fille d'Anesorinus(?). »

(*Descr.* 1835, n° 414. — *Cat.* 1865, n° 124.)

230. Urne cinéraire en marbre, incomplète, portant sur la face antérieure deux bustes grossièrement sculptés.

(*Not.* 1828, n° 167. — *Descr.* 1835, n° 399. — *Cat.* 1865, n° 125.)

GALIÉ

Rive droite, à 8 kilomètres de Saint-Bertrand.

231. Cippe en marbre.

GEMINVS — Q IVL BALBI — SER — V · S · L · M ·

Geminus Quinti Julii Balbi servus votum solvit libens merito.

« Geminus, esclave de Quintus Julius Balbus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Le nom du dieu auquel ce monument était consacré n'a laissé que des vestiges fort incertains au-dessus de la corniche : ..... ASSI .....

C'est dans ce texte, malheureusement interprété, que M. Dumège avait cru retrouver le dieu *Sir*, banni plus tard de l'Olympe pyrénéen par M. Barry (*Revue de l'Académie de Toulouse*, VI, p. 109 : « Un dieu de trop dans la mythologie des Pyrénées »).

(*Cat.* 1865, n° 126.)

BAGIRY

Rive gauche, à 10 kilomètres de Saint-Bertrand.

232. Autel à quatre faces; marbre complètement fruste.

Ce monument, donné au Musée de Toulouse en septembre 1838 par M. Dassieu, de Valcabrère, curé de Saint-Pierre de Tonneins, était accompagné de la note suivante : « Je l'ai découvert l'an dernier dans le village de Bagiry. Je l'ai acheté et fait expédier pour être conservé dans le Musée avec d'autres monuments en assez grand nombre découverts autrefois par mon père. » M. Dassieu père, trop oublié dans les diverses notices du Musée, fut en effet un des plus heureux explorateurs des Pyrénées, à une époque où l'épigraphie de ces régions reculées ne préoccupait guère les savants.

(*Cat.* 1865, n° 127.)

ENTRE ESTÉNOS ET CIERP

Dans les croupes de la rive gauche, dominant le confluent de la Pique.

233. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}40$; larg. $0^{m}15$.

Corniche et base ornée de moulures; gravure barbare, à peine incisée; caractères inégaux et irréguliers.

ALARDOSTODE — TAVRVS — SOSONNIS F
V · S · L · M

Alardosto deo, Taurus Sosonnis filius votum solvit libens merito.

« Au dieu Alardost, Taurus, fils de Sosonn; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Ce monument, découvert en 1832, est entré au Musée de Toulouse par les soins de M. Victor Cazes, de Saint-Béat.

Publié avec des variantes de lecture par M. Dumège : « Nardosioni » (*Catalogue* de 1835, pp. 44-45), M. Cénac-Moncaut : « Mardosio » et « Madosio » (*Voyage historique et pittoresque dans l'ancien comté de Comminges*, pp. 19 et 22), et enfin par M. Barry, qui l'a rectifié : « Alostro deo » (*Revue de l'Académie de Toulouse*, VI, p. 105).

(*Descr.* 1835, n° 80. — *Cat.* 1865, n° 128.)

SAINT-BÉAT

A 123 kilomètres sud de Toulouse, dans la gorge étroite où descend la Garonne.

234. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}16$.

Carrières de marbre blanc très activement exploitées pendant la période romaine.

Corniche saillante, éclatée; base à trois moulures; caractères irréguliers, gravure barbare.

ABELIONI — DEO — TITVLIA · HO
MVLLI · F · V · S · L · M

Abelioni deo, Titulia Homulli filia votum solvit libens merito.

« Au dieu Abelion, Titulia, fille de Homullus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Ce monument, acheté par la ville en 1838, avait fait partie précédemment des collections Lucas et Dumège. Il a été publié par Millin (*Voyage dans les départ. du Midi*) avec beaucoup d'inexactitude : « Titullatio mullia », que M. Dumège corrigeait par une nouvelle erreur : « Hévila Homuli ».

(*Cat.* 1865, n° 129.)

235. Fragment d'autel inscrit; marbre. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}16$.

ERGE · DEO — S IVL — VOVAL — V S L M

236. Autel à quatre faces; marbre. — Haut. $0^{m}38$; larg. $0^{m}18$.

Sommet éclaté; base à deux moulures; cinq lignes de caractères barbares Latéral droit : vase à libations; latéral gauche : patère.

ABELLIONI — DEO — SABINVS — BARHOSIS
V · S · L · M

Abellioni deo, Sabinus Barhosis filius votum solvit libens merito.

« Au dieu Abellion, Sabinus, fils de Barhox (?). »

Ce monument était encastré dans le mur d'une chapelle.

(*Cat.* 1865, n° 130.)

237. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}33$; larg. $0^{m}16$.

Corniche saillante, faisceau à droite; le sommet du côté gauche est tronqué. Base à trois moulures, gravure grossièrement exécutée, presque illisible.

ILVI II E — LOMESTI — PRIMVLLI F — V S L M

Iluni deo(?), *Domesticus Primuli filius votum solvit libens merito.*

« Au dieu Ilun...?, Domesticus, fils de Primulus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Le nom divin offre beaucoup d'incertitude. Il a été lu « Ilumber ». La lecture que nous proposons a l'avantage de se référer à un dieu déjà connu par d'autres monuments épigraphiques.

(*Cat.* 1865, n° 132.)

237*bis*. Stèle en marbre. — Haut. $0^{m}59$; larg. $0^{m}45$.

Partie inférieure droite écornée; pilastres à trois cannelures surmontés d'une palmette gravée au trait. En haut et en bas, bandeaux superposés; dans un cadre mouluré, l'inscription :

DM — MONTANI — AEMON — TANIFILVIF
ILIAMAT — ERFILCAR — ISSIMAE

MARIGNAC

A 3 kilomètres de Saint-Béat, au seuil de la vallée de la Pique.

238. Autel en marbre. — Haut. $0^{m}90$.

Monument commémoratif des premiers travaux de grande exploitation dans les carrières de Saint-Béat.

SILVANO DEO ET — MONTIBVS NIMIDIS
QIVLIANVS ET PVBLICI — VS CRESCENTINVS QVI PRI
MI HINC COLVMNAS VICE
NARIAS CELAVERVNT ET — ET EXPORTAVERVNT
V S L M

« Au dieu Sylvain et aux montagnes ..... Quintus Julianus et Publicius Crescentinus, qui les premiers ont ici taillé et charrié des colonnes de vingt pieds : juste accomplissement d'un vœu spontané. »

L'altération du marbre rend la lecture de ce texte extrêmement difficile. M. Barry en proposa une interprétation d'ensemble à l'Académie des sciences de Toulouse, au mois de janvier 1860. Les dernières lacunes ont été heureusement remplies par M. Henzen.

Le savant épigraphiste, qui n'admet pas d'hésitation dans la lecture du mot *nimidis*, pense qu'il faut y voir une désignation topique ou une épithète barbare divinisée (*Rev. de Toul.*, 1861, p. 376).

Ce monument se trouvait noyé dans un massif de maçonnerie formant l'autel de l'église de Marignac (*Catalogue* de 1835).

(*Descr.* 1835, n° 94. — *Cat.* 1865, n° 134.)

239. Grand autel à quatre faces; marbre blanc. — Haut. $0^{m}95$.

Corniche et base à moulures; encadrement mutilé sur un côté; latéraux sculptés : à gauche, patère ornée d'une rosace en relief; à droite, *épichysis* (vase à verser) à panse godronnée, col rayé de stries parallèles, gorgerin cerné d'un collier de torsade.

I · O · M — PRO SALVTE · ET
REDITV · PETRONIÆ — MAGNAE · FORTV
NATVS · ACT · ARAM
CVM · HOSTIA · FECIT — ITEM · PRO SALVTE SV
A · ET · SVORV · ONIVM — V · S · L · M

Jovi optimo maximo. Pro salute et reditu Petroniæ Magnæ, Fortunatus actor aram cum hostia fecit; item pro salute sua et suorum omnium votum solvit libens merito.

« A Jupiter très bon et très grand. Pour la santé et le retour de Petronia Magna, Fortunatus, régisseur, a consacré cet autel par l'immolation d'une victime; il l'a fait aussi pour sa propre santé et pour celle de tous les siens; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Le sens du mot *actor* ayant une assez grande extension et n'étant précisé ici par aucune désignation particulière, nous n'affirmons pas d'une manière absolue la certitude de notre traduction.

Ce monument était encastré dans un mur de l'église de Marignac, d'où il a été retiré par les soins de M. Victor Cazes, sur la demande de la Société archéologique du Midi.

(*Descr.* 1835, n° 84. — *Cat.* 1865, n° 135.)

HAMEAU DE GÉRY

240. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}40$; larg. $0^{m}16$.

Base et corniche saillantes; bas-relief représentant une sorte de stèle portée sur un pied et décorée de stries disposées en chevrons parallèles; latéraux sculptés : à droite, *guttus;* à gauche, patère. Inscription en sept lignes, gravée à droite et à gauche du bas-relief.

DE O — O V — ET MI — NE R
C SI — TI VS — VS LM

Deo Jovi? (Orienti victori?) et Minervæ, N... N... filius votum solvit libens merito.

« Au dieu Jupiter? (Soleil vainqueur?) et à Minerve, N...; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Les noms du consécrateur paraissent être complètement illisibles.

En lisant l'inscription verticalement au lieu de suivre les lignes horizontales, M. Dumège avait cru pouvoir s'autoriser de ce texte pour enrichir la mythologie pyrénéenne d'un « dieu Eteïoi, inconnu avant ses recherches ». Cette divinité a perdu ses titres depuis le travail d'épuration entrepris par M. Barry.

(*Cat.* 1865, n° 136.)

HAMEAU DE LADIVERT

241. Cippe en marbre.

FAGO DEO — ERDEMIVS — ERDESCI F
V · S · L · M

Fago deo, Erdemius Erdesci filius votum solvit libens merito.

« Au dieu Hêtre, Erdemius, fils d'Erdescius; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Plusieurs autres monuments consacrés au dieu *Fagus* sont conservés chez M. d'Agos, à Tibiran (*Archéol. pyrén.*, II, 351).

Ces monuments portent les inscriptions suivantes : 1° FAGO DEO | POMPEIA | C. FILIA | V. S. L. M. — 2° FAGO | DEO | BONXUS | TAURIN. — 3° FAGO | DEO | JUSTUS | V. S. L. M. (Dumège, *Mémoires de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1860, p. 255.)

(*Not.* 1818, n° 52. — *Not.* 1828, n° 42. — *Descript.* 1835, n° 101. — *Cat.* 1865, n° 137.)

BOUTX

A 4 kilomètres de Saint-Béat.

242. Stèle funéraire en marbre. — Haut. $0^{m}90$; largeur, $0^{m}38$.

Dans la niche à fronton triangulaire qui termine la stèle, buste de face grossièrement sculpté. Au-dessous, dans un cartouche rectangulaire encadré d'une moulure, les deux capitales D. M. — Donnée par la commune de Boutx.

(*Not.* 1818, n° 170. — *Not.* 1828, n° 170. — *Descr.* 1835, n° 403. — *Cat.* 1865, n° 138.)

MELLES

A 9 kilomètres de Saint-Béat, au seuil de la vallée d'Aran, près de la frontière d'Espagne (*Pont-du-Roi*).

243. Cippe en marbre.

La base est tronquée par le côté gauche. Inscription très altérée par la dégradation lente du marbre.

DEO — BASCEIA — NDOSSO — ANDOX — VS
V S L M

Deo Bascei (?) *Andosso, Andoxus votum solvit libens merito.* « Au dieu Basce(?) Andossus, Andoxus a consacré ce marbre ; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Le mot *Andossus*, accolé au nom du dieu et qui se retrouve dans divers monuments appartenant au culte d'Hercule et à celui de Baicorix, paraît être une épithète de louange empruntée à la langue indigène et dont le sens précis n'a pu être déterminé.

Publié dans l'*Archéologie pyrénéenne* (II, 1re partie, p. 159) et dans les *Memoires de l'Académie des sciences de Toulouse* (1862, p. 374 : « Le dieu Hercvles Andossvs, Examen, etc., » par M. Barry).

(*Cat.* 1865, n° 139.)

POINTS INDÉTERMINÉS DU HAUT COMMINGES

244. Autel en marbre.

Base et corniche à moulures; latéraux sculptés : guttus et patère.

I O M — SABINI — ANVS SER AC — TOR PAVLIN
IANI N — V S L M

Jovi optimo maximo, Sabinianus servus actor Pauliani ...
« A Jupiter très bon et très grand, Sabinianus, esclave, intendant (?) au service de Paulinianus. »

A la fin de la cinquième ligne sont gravés un N et un T soudés ensemble.

Une large rainure a été creusée dans le côté droit du monument.

(*Cat.* 1865, n° 140.)

245. Fragment inscrit; marbre. — Haut. 0m25.

MINERVÆ — REGINAE — AVCTVS — ANTISTI

Minervæ reginæ, Auctus Antisti filius (?).
« A Minerve reine, Auctus, fils d'Antistius. »

(*Desc.* 1835, n° 87. — *Cat.* 1865, n° 141.)

246. Cippe en marbre. — Haut. 0m29; larg. 0m10.

Base et corniche sans ornements; dé anépigraphe. Au sommet, on distingue la lettre H.

Herculi?
« A Hercule. »

(*Cat.* 1865, n° 142.)

247. Fragment supérieur d'autel inscrit; marbre. — Haut. 0m25; larg. 0m14.

Cavité au sommet destinée à recevoir les libations et les offrandes.

AHERBEL — STE DEO — SENIVS ET
HANNA — PROCV

Aherbelste deo, Senius et Hanna Proculi (liberti?, filii?).
« Au dieu Aherbelst, Senius et Hanna, affranchis ou fils de Proculus. »

Quelques indications très vagues nous ont donné lieu de supposer que ce marbre provient de Saint-Aventin, à 5 kilomètres de Bagnères-de-Luchon, au seuil de la vallée de Larboust. L'église de ce village renferme quelques monuments épigraphiques signalés par M. de Castellane dans les *Mémoires de la Societé archéologique du Midi.*

(*Cat.* 1865, n° 143.)

248. Cippe en marbre; très fruste. — Haut. 0m50; larg. 0m16.

Lecture incertaine, surtout pour l'avant-dernière ligne.

DEO BVAI — CORRIX — ANDOSS — PIANDOSS
I OI ANII — V · S · L · M

Deo Buaicorix Andosso, Piandossus (Romani filius?) votum solvit libens merito.
« Au dieu Buaicorix Andossus, Piandossus (fils de Romanus?); juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(*Cat.* 1865, n° 144.)

249. Fragment supérieur de cippe votif, très détérioré.

BAICORRIXO DEO — HANNAXVS — AI II IONIS FIL
V S L M

Les noms des personnes, surtout le second, se trouvent très gravement endommagés.

La seule partie du texte qui se distingue nettement est le nom du dieu, identique à celui du monument qui précède, sauf quelques variantes orthographiques.

(*Cat.* 1865, n° 145.)

250. Grand autel à quatre faces, scié par le côté gauche. — Haut. 1ᵐ15.

Corniche à moulure saillante; base à plusieurs filets. Sur la face latérale droite est sculptée une patère.

FABIVS CF — ONTANVS — RDOSSI — L M

Fabius Caii filius Montanus, Alardossi, votum solvit libens merito.

« Fabius Montanus, fils de Caïus, a élevé ce monument au dieu Alardoss; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Les deux lettres finales du mot *Fabius* sont entrelacées.

Ce monument a fait partie de la collection du sculpteur Lucas.

(*Cat.* 1865, nº 146.)

251. Cippe en marbre. — Haut. 0ᵐ30; larg. 0ᵐ11.

Base à deux moulures, éclaté par l'angle droit; corniche sans ornement.

Epigraphie très irrégulière et à peine indiquée.

SECVNDIN — VSSECVN — DIILVNIII — V S L M

Secundinus Secundi filius?, Luni deo (Iluni deo?), votum solvit libens merito.

« Secundinus, fils de Secundus, au dieu Lunis ou Illunis ... »

Ce texte, très incertain, a été publié par M. Barry dans le mémoire cité plus haut : « Un dieu de trop dans la mythologie des Pyrénées. »

(*Cat.* 1865, nº 147.)

252. Cippe en marbre, anépigraphe. — Haut. 0ᵐ42; larg. 0ᵐ13.

La face principale est chargée d'une figure en relief, grossièrement exécutée, représentant un homme nu élevant le bras droit en signe de commandement ou de menace.

(*Cat.* 1865, nº 148.)

253. Cippe en marbre, anépigraphe. — Haut. 0m32; larg. 0m14.

Fragment supérieur : corniche grossièrement décorée de stries ondoyantes; enroulements supérieurs. La façade principale est décorée d'un arbre conifère en relief. Le sommet se termine en cône affectant la forme d'une pomme de pin.

Ce monument se rattache certainement au culte des arbres dont nous avons déjà retrouvé plus d'une preuve.

(*Cat.* 1865, n° 149.)

254. Inscription gravée sur marbre. — Haut. 0m42; larg. 0m45.

VIV — NARCISSVS PRI
VLI · L · SIBI · ET IVLIAE — VXORI ET POST
Θ GISON · CONI · F — H · M · L · S · AB

Vivus Narcissus Primuli libertus sibi et Juliæ uxori et posteris; defunctus Gison Coni filius hoc monumentum libens solvit absolvit.

« Narcisse, affranchi de Primulus, a, de son vivant, pour lui-même, pour sa femme Julia et pour leur postérité, élevé ce monument dont le défunt Gison, fils de Conus, a volontairement fait les frais. »

Ce texte a été publié par Gruter, DCCCX, 7.

(*Descr.* 1835, n° 423. — *Cat.* 1865, n° 150.)

255. Inscription gravée sur marbre.

Θ PROXVMVS · DANNA — DINNIS · F · ROMAE
BONXSVS · FRATER — HERES · FECIT

Mortuus Proxumus Dannadinnis filius Romæ, Bonxsus frater hæres fecit.

« Proxumus, fils de Dannadinn, mort à Rome; Bonxsus, son frére et son héritier, a élevé ce monument.

(*Descr.* 1835, n° 424. — *Cat.* 1865, n° 151.)

256. Fragment inscrit; marbre. — Haut. 0^m64; largeur, 0^m56.

L'inscription est gravée dans un cadre rectangulaire à double moulure; à droite et à gauche sont deux pilastres cannelés.

D · M · CVNDVESE — NI FILI CISON — SENHENNIS FILIVS PATER

« Aux mânes de son fils Cunduesen, Cison, fils de Senhenn. »

Ce monument a été publié par le chevalier Rivalz, *Différents morceaux, etc.*, n° 16 : « Inscription sépulcrale trouvée dans le Comenges ».

(*Descr.* 1835, n° 407. — *Cat.* 1865, n° 152.)

257. Bas-relief en marbre : Amour endormi ou Génie du sommeil.

Cette figure, d'un relief très faible et d'une mauvaise exécution, est très gravement endommagée. D'après le Catalogue de 1835, elle aurait été découverte dans le pays des *Onobusates* (ancien Nébouzan).

(*Descr.* 1835, n° 187. — *Cat.* 1865, n° 153.)

VALLÉE DU SALAT.

SAINT-LIZIER

258. Inscription tumulaire gravée sur marbre. — Hauteur, 0^m60; larg. 0^m88.

Six lignes inégales; capitales de 8 centimètres, quelques-unes dépassant le niveau.

Θ HANARRO — DANNORIGIS · F — MAG · QVATER · ET QVAESTORI — V · ALDENI · DONNI · FIL · VXORI

Defuncto Hanarro Dannorigis filio ... magistro quater et quæstori; vivæ Aldeni Donni filiæ uxori.

« Au défunt Hanarr, fils de Dannorix, quatre fois *magister* (*pagi?*) et questeur; à sa femme Alden, fille de Donn, encore vivante. »

Le rapprochement des titres tout romains de *magister*, de *quæstor*, et des noms franchement barbares de l'épitaphe, ne manque pas d'intérêt.

Ce marbre recouvrait un tombeau où l'on retrouva des ossements, une *olla* en terre cuite et une *phiala* en verre. Il a tour à tour appartenu au peintre Rivalz et à l'Académie des sciences de Toulouse, d'où il est venu au Musée, en 1794.

(Publié pour la première fois par le chevalier Rivalz *(Differ. morceaux*, pl. 7 B), et plus tard par M. Pagès (Mém. sur les Antiquités du Couserans, *Mém. de l'Acad. des sc. de Toulouse,* 1827; II, 2ᵉ partie, p. 61). — *Descr.* 1835, n° 415. — *Cat.* 1865, n° 154.)

259. Stèle en marbre, inscrite et sculptée. — Hauteur, $0^{m}69$; larg. $0^{m}55$.

Deux pilastres à cannelures et à chapiteaux rudimentaires occupent les deux côtés du monument. L'inscription est au centre, gravée dans un cadre rectangulaire à deux moulures. Au-dessous se détache en demi-relief un vase à panse godronnée, d'où sortent deux tiges de vigne chargées de pampres et de raisins. Deux oiseaux, placés à droite et à gauche du vase, becquettent des grappes.

SERAN — AE PRIM — VLVS — FILIVS

Seranæ, Primulus filius.

« A Serana, son fils Primulus. »

(Cabinet du chevalier Rivalz, fig. 15. — Pagès, Mémoire sur les antiquités du Couserans : *Mém. de l'Acad. des sc. de Toulouse,* 1827; IIᵉ partie, p. 61. — *Cat.* 1865, n° 155.)

ARBAS

A 11 kilom. d'Aspet, dans la petite vallée de l'Arbas, affluent du Salat (rive gauche).

260. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}13$.

XVBAN — DEO — ACAM — V S L M

Xuban deo, A. Campanus votum solvit libens merito.

« Au dieu Xuban, A. Campanus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

La provenance de ce monument est indiquée dans l'*Archéologie pyrénéenne*, III, p. 55.

(*Cat.* 1865, n° 156.)

VALLÉE DE LA PIQUE.

CIERP

Rive gauche de la Pique, à 5 kilomètres de Saint-Béat.

261. Stèle en marbre, très fruste. — Haut. 2 mètres.

Ce monument, retiré de la chapelle Saint-Estèphe (Saint-Etienne) de Cierp, a été donné au Musée de Toulouse par M. Fornier, maire de Marignac.

(*Cat.* 1865, n° 157.)

GAUD

Rive droite de la Pique, à 4 kilomètres de Saint-Béat.

262. Cippe en marbre, tronqué par le haut.

CARRI — GEMIN — VS SER — VTSLM
TPROS — ONSER

(*Deo*) *Carri, Geminus ser*(*vus*) *votum solvit libens merito* (*e*)*t pro suis conservis.*

« Au dieu Carr, Heminus, esclave; pour lui et pour ses compagnons d'esclavage. »

Le dieu Carr est, selon toute vraisemblance, la montagne de Car divinisée.

La base est tronquée par le côté droit.

Ce marbre était encastré dans les murs de l'église de Gaud.

(*Descr.* 1835, n° 73. — *Cat.* 1865, n° 158.)

263. Stèle en marbre, écimée. — Haut. $1^{m}26$; largeur, $0^{m}53$.

Buste d'homme vu de face, dans une niche; au-dessous, tablette rectangulaire à deux saillants latéraux; trois lignes de caractères réguliers de 65 millimètres.

ANDVS — BILAISIS — F · H · S · E

Andus Bilaisis filius hic situs est.

« Andus, fils de Bilais..., est ici déposé. »

Ce marbre a été retiré de l'église de Gaud par M. Dumège, en 1810.

(*Not.* 1828, n° 171. — *Descr.* 1835, n° 404. — *Cat.* 1865, n° 159.)

BURGALAÏS

Rive droite de la Pique, à 13 kilomètres de Bagnères-de-Luchon.

264. Stèle en marbre. — Haut. $1^{m}25$; larg. $0^{m}57$.

Faîte triangulaire orné d'une rose à six rayons; au-dessous, dans une niche, deux têtes nues, vues de face, homme et femme, la femme portant un collier à double torsade et des boucles d'oreilles. Texte en quatre lignes, la dernière fruste.

V PAETVS — SVRI F — NAHANTENN — . . . . . E F

Vivus Pætus Suri filius, Nahantenn ... æ filia.

« Pætus, fils de Sur, encore vivant; Nahantenn, fille de ... »

Ce monument était conservé dans la chapelle Saint-André de Burgalaïs.

(*Descr.* 1835, n° 412. — *Cat.* 1865, n° 160.)

TERRITOIRE DE LUCHON.

265. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}41$; larg. $0^{m}22$.

Corniche saillante; base à trois moulures; caractères peu réguliers.

ALARDOSSI — L · IVL · EVNV — V · S · L · M

Alardossi, Lucius Julius Eunus votum solvit libens merito.

« Au dieu Alardoss, Lucius Julius Eunus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(*Descr.* 1836, n° 79. — *Cat.* 1865, n° 161.)

BAGNÈRES-DE-LUCHON

On s'accorde généralement, depuis le géographe H. de Valois, à reconnaître les bains de Luchon dans ces *thermes des Onésiens* dont Strabon, au premier siècle de l'empire, célébrait déjà la magnificence : τὰ τῶν 'Ονησίων θερμὰ κάλλιστα ποτιμωτάτου ὕδατος (Strabon, IV, 190). Des fouilles furent exécutées à Bagnères en 1764 et amenèrent la découverte de plusieurs monuments, dont les consuls de Luchon firent rédiger un inventaire détaillé, aujourd'hui entre les mains de l'architecte des thermes. Quelques années après, ces monuments furent dispersés. En 1778, Mesdames de Brionne et de Ligne, étant allées à Luchon, y firent opérer de nouvelles recherches sous la direction de M. Richard, médecin consultant du roi. On déterra quelques marbres inscrits, et particulièrement un texte votif ainsi conçu : LIXONI | DEO | FAB. FESTA | V. S. L. M. Ce dernier monument fut emporté par l'abbé Seguin, chanoine de Chartres, qui avait suivi le prince de Lambesc aux Pyrénées (Marquis d'Orbessan, *Mélanges,* II, 295). En 1800, lorsque des travaux de reconstruction furent entrepris, on découvrit encore un grand nombre d'autels, de cippes et de fragments de toute nature, aujourd'hui perdus pour la plupart; quelques autres ont été retrouvés en 1852, pendant l'édification de l'établissement actuel; ils sont conservés dans les thermes. Les inscriptions de Luchon ont été publiées par M. l'abbé Greppo (*Etudes archéologiques sur les eaux thermales et minérales de la Gaule à l'époque romaine;* Paris, Leleux, 1846).

266. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}49$; larg. $0^{m}15$.

Base à trois moulures; corniche saillante éclatée. Caractères réguliers ayant $0^{m}037$ de hauteur.

ILIXONI — DEO — SECVNDI — NVS · VE — ECVNDI

Ilixoni deo, Secundinus Verecundi filius.
« Au dieu Ilixon, Secundinus, fils de Verecundus. »

Ce texte votif, rapproché de celui de *Fabia Festa*, cité plus haut, révèle l'ancien culte local de la vallée de la Pique. Dans une inscription publiée par M. Barry (*Les Eaux thermales de Lez;* Toulouse, 1867), le dieu protecteur des montagnes de Bagnères est appelé *Lixon*, et l'on retrouve aisément dans cette

forme le nom même de la vallée, aussi exactement rendu que permettait de le faire l'orthographe romaine, où le son celtique de l'*ü* et celui de *ch* n'avaient pas d'équivalents immédiats. Les *vicani* de Lez, vallée d'Aran, s'étaient, de même, placés sous le patronage d'un dieu *Lex*.

(*Descr.* 1935, n° 99. — *Cat.* 1865, n° 162.)

267. Cippe en marbre. — Haut. 0m43; larg. 0m17.

Enroulements; corniche et base à trois moulures; cinq lignes de caractères généralement réguliers.

NYMPHS — CASSIA — TOVTA — SEGVSIAVA
V · S · L · M

Nymphis, Cassia Touta Segusiava ...
« Aux Nymphes, Cassia Touta Segusiave ... »

Les *Segusiavi* habitaient le confluent de la Saône et du Rhône; ainsi, les thermes de Luchon étaient déjà visités, dans les premiers siècles de l'empire, par des Gallo-Romains de provinces éloignées.

La haste de l'I de *Nymphis*, confondue avec la seconde branche de l'H, dépasse le niveau des caractères, et l'A final de *Segusiava* est lié avec le V. Ce texte, publié plusieurs fois, a été souvent défiguré.

(*Not.* 1828, n° 37. — *Descr.* 1835, n° 97. — *Cat.* 1865, n° 163.)

268. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. 0m31; larg. 0m13.

La face principale est intacte, les autres peu altérées. La forme générale est fort belle et sans aucune lourdeur.

Les enroulements, tout à fait usés, sont très simples. La moulure supérieure et le socle se rattachent au corps de l'autel par des plans à 45°.

269. Cippe en marbre. — Haut. 0m38; larg. 0m14.

Base à trois moulures; corniche saillante; deux enroulements de feuilles de lierre décorent le faîte. Epigraphie barbare; deux lignes incomplètes par suite d'un éclat du marbre.

NYMPH — EBEL — FAB — V · S · L · M

Nymphis, Ebelo(?) *Fabii*(?) *filius*(?) *votum solvit libens merito.*
« Aux Nymphes, Ebelo(?), fils de Fabius(?); juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(*Not.* 1828, n° 38. — *Descr.* 1835, n° 98. — *Cat.* 1865, n° 165.

270. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}255$; larg. $0^{m}10$.

Les enroulements n'existent plus; l'usure est générale; trois des angles de la base sont complètement arrondis.

271. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}27$; larg. $0^{m}10$.

Toutes les faces sont usées et ravinées par les pluies, qui ont creusé sur l'une d'elles de profondes dépressions.

272. Autel en marbre. — Haut. $0^{m}20$; larg. $0^{m}08$.

Très usé. La partie droite de la plinthe est écornée. Traces de lettres indéterminées.

273. Cippe funéraire; marbre. — Haut. $0^{m}45$; largeur, $0^{m}55$.

Encadrement à deux moulures; six lignes de capitales romaines : les plus grandes, hautes de 5 centimètres.

Θ SEVERVS — BERHAXSIS · F · S · VI
EXSORATA · CASTIA — F · VXOR · ET · SECVNDO · F · E
ANDERESENI · MATRI · ET
SILVINO · F · ET · SILVINA

« Sévère, fils de Berhax, défunt; sa femme Exsoreta, fille de Cast..., a fait élever ce monument de son vivant, pour son mari, pour elle-même, pour Secundus son frère, pour Anderesen sa mère, Silvinus son fils et Silvina sa fille. »

Ce monument était encastré dans un mur de l'église de Barcugnas, faubourg de Bagnères-de-Luchon. Il en a été retiré, en 1815, par les ordres de M. de Rémusat, préfet du département.

M. Dumège raconte (*Descrip. du Musée*, p. 58) « avoir vu, en 1807, à Barcugnas, non loin de l'église, un fragment de colonne milliaire sur lequel on lisait encore, en très beaux caractères, les mots *iter restituit.* »

(*Descr.* 1835, n° 405. — *Cat.* 1865, n° 169.)

VALLÉE DE LARBOUST.

GARIN

A 8 kilomètres de Bagnères-de-Luchon.

274. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}195$.

Eclaté par le bas; enroulements de feuillages; sur les latéraux sont la patère et le vase à libations, *gutturnium.*

ISCITTO DEO — HVNNV — VLOHOXIS — FIL
V S L M

Iscitto deo, Hunnus Ulohoxis filius ...
« Au dieu Iscittus, Hunnus, fils d'Ulohox ... »

Epigraphie barbare; caractères inégaux et irréguliers; traverses des T ondoyantes.

(*Cat.* 1865, n° 170.)

275. Cippe en marbre; fragment supérieur. — Hauteur, $0^{m}30$; larg. $0^{m}20$.

Enroulements; corniches à deux moulures; caractères réguliers égaux.

ISCITTO DE — SABINVS — MANDATI — V · S · L

Iscitto deo, Sabinus Mandati filius votum solvit libens.
« Au dieu Iscittus, Sabinus, fils de Mandatus ... »

Ce monument et celui qui précède se trouvaient encastrés au-dessus de la porte, dans un mur de la chapelle ruinée de Notre-Dame, à Garin.

(*Cat.* 1865, n° 171.)

sTEkw

276. Stèle en marbre. — Haut. $0^{m}58$; larg. $0^{m}50$.

Encadrement à moulures; deux pilastres cannelés; six lignes de caractères inégaux. Dans les quatre premières lignes, les points sont remplacés par de petites feuilles de lierre gravées, la pointe en bas.

D · M — TITVLIAE · — ANTONIAE · C
MONTIN · POM — PEIVS VXORI · KARIS
SIMAE POSVIT

« Aux mânes de Titulia Antonia, épouse très chère, C. Montinus Pompeius... »

Dimensions du champ de l'inscription, *pagina lœvigata :* hauteur, $0^{m}21$; largeur, $0^{m}27$. Au-dessous est sculpté un caisson quadrangulaire à reliefs, orné d'une draperie et de roues à six rayons.

On retrouve les deux noms *Antonia Titullia* dans une inscription de Nîmes, publiée par les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* (Preuves, I, 12).

(*Cat.* 1865, n° 172.)

CATHERVIELLE

A 9 kilomètres de Bagnères-de-Luchon, dans une ramification élevée de la vallée de Larboust.

277. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}26$; larg. $0^{m}10$.

DEO — EPRC — NNIO — SILEX — V · S · L · M

Deo Expercennio (?), *Silex votum solvit libens merito.*

« Au dieu Expercennius, Silex; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

La provenance précise de ce monument se trouve indiquée dans l'*Archéologie pyrénéenne* (t. III, pp. 53 et suiv.).

(*Cat.* 1865, n° 173.)

VALLÉE D'OUEIL.

SAINT-PAUL

A 6 kilom. de Bagnères-de-Luchon, à l'entrée de l'épanouissement N.-O des gorges de Luchon.

278. Urne rectangulaire, en marbre.

(*Cat.* 1865, n° 174.)

MAYRÈGNE

A 8 kilomètres de Bagnères-de-Luchon.

279. Urne rectangulaire, en marbre, sculptée à reliefs.

Deux bustes d'une exécution très grossière : le champ et les moulures du cadre portent un travail de gravure de style barbare.

(*Cat.* 1865, n° 175.)

BOURG

A 11 kilomètres de Bagnères-de-Luchon.

280. Stèle funéraire, en marbre.

Faîte triangulaire décoré d'ornements gravés en forme de roues ou de rosaces : travail extrêmement vulgaire.

(*Cat.* 1865, n° 176.)

VALLÉE DE LA BAROUSSE.

281. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}63$; larg. $0^{m}30$.

Ce monument est très gravement endommagé; outre qu'il a été scié transversalement et tronqué par la base, l'inscription a beaucoup souffert; cependant, elle n'offre pas d'incertitude à la lecture.

DIS MONT — ET · SILVANO — ET DIANA
I · P · P · V · S · L · M

Dis montibus et Silvano et Dianæ, I. P. P. votum solvit libens merito.

« Aux montagnes divines, à Silvain et à Diane, I. P. P.; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

On peut remarquer comme une exception très rare le nom du consécrateur exprimé seulement par des initiales.

(*Not.* 1813, n° 164. — *Not.* 1818, n° 31. — *Not.* 1828, n° 32. — *Descript.* 1835, n° 88. — *Cat.* 1865, n° 177.)

282. Fragments de cippes votifs en marbre.

Ces monuments, très dégradés, portent les lettres A ou B D gravées en creux. Ils passent pour avoir été l'objet d'une vénération superstitieuse, à des époques très rapprochées de nous, de la part des populations rurales du canton de Mauléon (Mauléon-en-Barousse, sur l'Ourse, à 10 kilomètres sud de Saint-Bertrand-de-Comminges).

VALLÉE DE LA NESTE.

MONTÉGUT

Rive droite de la Neste, canton de Nestier (Hautes-Pyrénées).

283. Autel à quatre faces; marbre. — Haut. 0m64; larg. 0m26.

Sculpture grossière. La corniche n'est point parallèle à la base; enroulements supérieurs; cavité pour les offrandes; vase à gauche; patère à droite; base échancrée.

AGEIONI — DEO — ANTONI — VS VINDE
MIALIS EX VOTO — PO

Ageioni deo, Antonius Vindemialis ex voto posuit.

« Au dieu Ageion, Antonius Vindemialis a élevé (cet autel) par suite d'un vœu. »

La maladresse du lapicide a fait déborder le texte par-dessus les moulures du cadre sculpté d'avance et sans connaître l'étendue de l'inscription. — Donné par M. l'abbé de Verdelin, grand vicaire du diocèse de Cahors.

(*Not.* 1828, n° 16. — *Descr.* 1835, n° 68. — *Cat.* 1865, n° 179.)

VALLÉE D'AURE.

284. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}80$.

Corniche et base à moulures, la base tronquée par l'angle gauche.

BOCCO — HAROVSONI — M · VALERIVS — FVSCINVS
V S L M

Bocco Harousoni, Marcus Valerius Fuscinus votum solvit libens merito.

« A Boccus Harouson, Marcus Valerius Fuscinus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(*Catalogue* 1806, n° 165. — *Not.* 1813, n° 165. — *Not.* 1818, n° 41. — *Not.* 1828, n° 20. — *Descr.* 1835, n° 72. — *Cat.* 1865, n° 180.)

285. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}68$; larg. $0^{m}32$.

Socle, encadrement et corniche à trois moulures. La corniche est sciée sur le devant et la base ébréchée. Latéraux sculptés : patère à droite, *guttus* à gauche.

BOCCO — HARAVSO — NI — M · VAL — FVSCVS
V · S · L · M

Bocco Harausoni, Marcus Valerius Fuscus votum solvit libens merito.

« A Boccus Harauson, Marcus Valerius Fuscus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Gravure irrégulière; la formule votive est inscrite sur le socle. Caractères de 45 millimètres.

Publié dans le *Cabinet du chevalier Rivalz* avec cette mention : « Autel votif trouvé dans le Comenges ». L'identité du nom divin et la similitude des noms du consécrateur nous ont seules déterminé à rapprocher ce monument de celui qui précède, découvert dans la vallée d'Aure, autrefois comprise, d'ailleurs, dans le diocèse de Comminges.

(*Cat.* 1865, n° 181.)

VALLÉE DE LA NOUE.

AULON

La Noue se jette dans la Garonne, rive gauche, au-dessus de l'embouchure du Salat. Aulon est dans les plateaux que limite, au nord, la vallée de la Louge (canton d'Aurignac).

286. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}75$; larg. $0^{m}30$.

ABELLIO — NI — MINITIA — IVSTA — V · S · L · M

Abellioni, Minutia Justa votum solvit libens merito.

« Au dieu Abellion, Minutia Justa; accomplissement légitime d'un vœu spontané. »

Gravure très superficielle et à peine visible aujourd'hui par suite de l'altération du marbre.

Ce monument fut découvert par M. le chevalier des Echerolles, sous-préfet de Saint-Gaudens.

(*Not.* 1818, n° 39. — *Not.* 1828, n° 15. — *Descr.* 1835, n° 67. — *Catalogue* 1865, n° 182.)

VALLÉE DE LA LOUGE.

CASTELNAU-DE-PICAMPEAU

Dans les plateaux qui séparent les vallons du Touch et de la Louge (canton du Fousseret).

287. Autel à quatre faces; marbre. — Haut. $0^{m}72$; larg. $0^{m}29$.

Corniche saillante, surmontée de deux faisceaux de feuillages que terminent des quartefeuilles. Deux caissons à moulures décorent la base. Encadrement à double filet; quatre lignes de caractères réguliers, mais en partie frustes.

LAHE — DEAE — CONSA — CRANI

« A la déesse Lahe, les membres de la congrégation. »

Sur la face postérieure est sculptée une couronne de chêne liée avec fleur au centre. Les latéraux présentent : à droite, le vase sacré; à gauche, la patère.

On désignait sous le nom de *consacrani* ou *consacranei* les membres d'associations constituées dans un but religieux, sous l'invocation d'une divinité dont elles desservaient le sanctuaire (Du Cange, *Consacraneus*).

Ce monument avait été transformé en bénitier dans l'église de Castelnau.

(Collection Rivalz. — Publié dans le *Recueil des Morceaux antiques*, n° 3. — *Cat.* 1806, n° 47. — *Not.* 1813, n° 162. — *Not.* 1818, n° 47. — *Not.* 1828, n° 23. — *Descr.* 1835, n° 75. — *Cat.* 1865, n° 183.)

VALLÉE DE LA GIMONE.

LUNAX

Canton de Boulogne.

288. Cippe votif. — Haut. $0^{m}36$; larg. $0^{m}15$.

Très endommagé sur deux faces; inscription sur chacun des latéraux; gravure irrégulière et très peu profonde.

ISIDI	ISIDI
VICTRI	REG

Isidi victrici. — *Isidi reginæ.*

« A Isis victorieuse. — A Isis reine. »

L'histoire de ce monument, qui a été fort mutilé, présente beaucoup de problèmes. D'après M. Dumège (*Catalogue* de 1835), la face principale porterait une inscription votive consacrée au soleil et à la lune et signée des noms de C. Aurelius Secundus. Malheureusement, le marbre n'offre pas aujourd'hui la moindre trace de ce texte intéressant.

(*Not.* 1818, n° 29. — *Not.* 1828, n° 30. — *Descript.* 1835, n° 85. — *Cat.* 1865, n° 184.)

VALLÉE DE LA BAÏSE.

SAINT-ÉLIX-THEUX

289. Autel en marbre, tronqué par la base. — Hauteur, $0^{m}30$.

Corniche à moulures; enroulements en partie mutilés; latéraux sculptés : patère à gauche, *guttus* à droite; caractères irréguliers débordant sur le cadre.

HERCVLI — TOLIANDOSSO — INVICTO — PRIMIGENVS
SEMBI FIL — V S L M

Herculi Toliandosso invicto, Primigenius Sembi filius ...
« A Hercule ... invaincu, Primigenius, fils de Semb ... »

Dans l'ignorance où nous sommes encore des anciens idiomes de l'Aquitaine, il n'est pas possible d'expliquer avec certitude l'épithète « Toliandosso ».

Ce monument fut découvert en 1833, en démolissant les fondations d'un vieux mur. M. d'André, qui l'a publié pour la première fois (*Mém. Soc. arch.*, I, 285), ajoute qu'un monticule voisin renferme aussi beaucoup de ruines et qu'on y trouva récemment, « à quatre pieds de profondeur, deux cercueils en pierre fort rapprochés l'un de l'autre, anépigraphes. Ils renfermaient deux squelettes ayant chacun dans la bouche une petite pièce d'argent et, auprès d'eux, des vases à parfum en terre cuite. »

(*Descr.* 1835, n° 93. — *Cat.* 1865, n° 185.)

VALLÉE DE L'AUSSONNE.

CASTELGAILLARD

A 9 kilomètres de l'Isle-en-Dodon.

290. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}36$.

Ebréché par le côté droit; corniche saillante; base à moulures. Le nom du dieu est gravé au-dessus de l'entablement.

HERCVL — FESTIVOS — PAVLINI F — PRO SALV
LASCIVI — V · S · L · M

Herculi, Festivus Paulini filius, pro salute Lascivi votum solvit libens merito.

« A Hercule, Festivus, fils de Paulinus, pour la santé de Lascivus ; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Ce monument, qui se trouvait encastré dans un mur, a été donné par M. Regraffe (Dumège, *Mém. Ac. sc.*, 1860, p. 261). — Acquis par la ville en 1863.

(*Cat.* 1865, n° 186.)

PROVENANCE PYRÉNÉENNE INDÉTERMINÉE

291. Autel ou cippe; marbre. — Haut. 0m34; largeur, 0m17.

Moulure supérieure et socle saillants; enroulements brisés. Sur la face principale, tête imberbe de face champlevée dans une arcade à bordure câblée. Au-dessous :

ABELIONI

et sur le socle :

DEO — FORTIS SVLPICIE — V · S · L · M

A la suite du mot DEO, sorte de croix ancrée gravée au trait.

292. Fragment supérieur d'autel; marbre.

DEO — SILVAN — OOMBE — CCO — V · S L M

La brisure entame légèrement la dernière ligne de l'inscription.

293. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. 0m41 ; larg. 0m13.

Enroulements très nets réunis par une demi-sphère. Sur la face, figure en pied d'homme de face, la main droite ouverte en avant de la poitrine, la gauche sur la hanche, tenant un rouleau. Ce personnage interrompt la moulure supérieure qui se voit sur les latéraux.

294. Petit autel en marbre. — Haut. $0^{m}29$; larg. $0^{m}12$.

Bien conservé, sauf l'angle antérieur droit de la base; enroulements petits et très distants; base ornée de filets; sur la face, inscription illisible.

295. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}16$.

Les enroulements, la corniche et la base, très peu saillants, sont très abîmés. Sur la face, dans une niche cintrée, un buste de face, peut-être très barbu, des plus rudimentaires; sur les latéraux, vase libatoire et patère.

296. Fragment de petit autel en marbre. — Hauteur, $0^{m}16$; larg. $0^{m}10$.

Monté sur un socle; sans corniche ni base. Sur la face, quelques lettres :

MER — PV

297. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}20$; larg. $0^{m}06$.

Sa conservation est parfaite et l'enroulement de droite est seul érodé.

Le haut de la face principale est décoré de filets au-dessus de la moulure supérieure et, plus bas, d'un emblème que nous ne pouvons qualifier et qui se compose d'une sorte de stèle à faîte triangulaire nervée montée sur un axe mouluré.

Vitrine à côté du 204.

298. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}085$.

Sa conservation est parfaite. Les enroulements sont décorés de filets qui couvrent l'espace compris entre eux et la moulure supérieure; le champ porte une feuille lancéolée et nervée, accompagnée de deux gorges et de deux filets verticaux. Sur la base, le svastika.

299. Petit autel en marbre. — Haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}08$.

Conservation parfaite, sauf deux cassures réparées, l'une sous la moulure supérieure, l'autre à l'enroulement de gauche.

Différents ornements gravés au trait : sous les enroulements, festons et plis verticaux; au milieu de la face, sorte de roue; sur la plinthe, svastika.

300. Petit autel en marbre. — Haut. $0^{m}20$; larg. $0^{m}75$.

Conservation parfaite. Les enroulements deviennent deux demi-cylindres tangents décorés de filets, parallèles à leur contour, verticaux ensuite. La moulure supérieure est ornée d'une suite de chevrons; la face principale, d'une feuille lancéolée et nervée comprise entre deux filets; la base du svastika entourée de filets.

301. Petit autel anépigraphe; marbre. — Haut. $0^{m}18$; larg. $0^{m}08$.

L'usure générale laisse parfaitement subsister la forme, qui est belle et très simple. Il ne reste qu'un des enroulements et, sur l'une des grandes faces, se voient des dépressions hémisphériques produites par la pluie.

302. Autel en marbre. — Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}09$.

Usure générale laissant subsister la forme. Rosace très fruste remplissant, sur la face principale, tout l'espace compris entre les latéraux d'une part et les moulures supérieure et inférieure de l'autre.

303. Autel en marbre. — Haut. $0^{m}17$; larg. $0^{m}07$.

Forme simple et élancée. La moulure supérieure et le socle sont rattachés au corps principal par des plans à 45°. Un des angles supérieurs est brisé, deux angles de la base érodés.

304. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}08$.

Le sommet est brisé au ras de la moulure supérieure. Une des arêtes verticales est éclatée. La moulure et le socle sont peu saillants, la forme élancée.

305. Autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}075$.

Conservation parfaite. Très petits enroulements reliés entre eux par un ornement courbe gravé à la pointe. Forme svelte. Moulures supérieure et inférieure à 45°.

306. Petit autel en marbre. — Haut. $0^{m}195$; largeur, $0^{m}065$.

Usure générale extrême et brisure presque horizontale sous la moulure supérieure. Les enroulements, érodés, ne forment plus que deux excroissances pointues. La face principale est décorée d'une feuille en fer de lance.

307. Fragment d'autel anépigraphe en marbre. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}09$.

Usure générale; forme élancée et très simple; cassure dirigée à peu près du milieu des enroulements au tiers d'un des latéraux. Moulures à 45°.

308. Partie supérieure d'autel en marbre. — Hauteur, $0^{m}21$; larg. $0^{m}12$.

Usure générale. Les enroulements, très distincts, sont séparés par un intervalle horizontal. Sur la face principale, un personnage nu, de face, le bras gauche appuyé sur un long bâton, tend le bras droit baissé vers un objet indéterminé. La cassure entame les jambes de la petite figure.

309. Cinq fragments inférieurs de petits autels; en marbre.

a) Hauteur, $0^{m}16$; largeur, $0^{m}07$. — *b*) Haut. $0^{m}16$; larg. $0^{m}08$. *c*) Haut. $0^{m}12$; larg. $0^{m}06$. — *d*) Haut. $0^{m}12$; larg. $0^{m}075$. *e*) Haut. $0^{m}10$; larg. $0^{m}06$. Sur la plinthe, les lettres V · S · L · M.

310. Trois fragments de sommets.

a) Hauteur, 0^m15; largeur, 0^m06.

b) Hauteur, 0^m10; largeur, 0^m075. Les enroulements de ce dernier morceau ne présentent plus que des excroissances pointues.

c) Hauteur, 0^m17; largeur, 0^m085. Partie supérieure et enroulements décorés de filets gravés; brisure transversale à 0^m06 de la corniche.

311. Petit autel anépigraphe en marbre. — Hauteur, 0^m21; larg. 0^m08.

Usure extrême; les enroulements réduits à des pointes; un des angles inférieurs écorné; trous circulaires sous la corniche. L'un d'eux, à cheval sur l'arête, s'étend d'un des enroulements au tiers de la hauteur de l'autre.

312. Petit autel en marbre. — Haut. 0^m22; larg. 0^m09.

Belle forme; bien conservé, sauf la partie supérieure droite écornée. Lettres réparties sur quatre lignes superposées.

ARTI — RI — VS — N

INSCRIPTIONS D'ORIGINE INDÉTERMINÉE

313. Plaque de marbre inscrite. — Haut. 0^m39; largeur, 0^m195.

D · M · — EGNATIVS — QVADRAN — TIO · VIX · AN ·
XVIII

314. Plaque de marbre inscrite. — Haut. 0^m44; largeur, 0^m29.

Le sommet est en forme de pignon.

D · M · S — Q · ASPIDIFEII — CIS · VIX ·
ANNIS XXXX

315. Plaque inscrite. — Haut. 0^m46; larg. 0^m33.

DIS · MANIBVS · IVLI · VAL · NA
CISSI IEDICAVIT · VALERIAN
DVME · V ... MARITO PIENTI — SIMO

VALLÉE DU GERS.

AUCH

Elimberris (Pomp. Mela, III, 2). — *Eliberre* (Tab. Peuting., § 1). — Πόλις Αὐγούστα, *Augusta Auscorum* (Ptol., II, 7). — *Climberrum* (Itin. Antonin).

Centre de la tribu des Auskes, la plus puissante de l'Aquitaine, soumise par le jeune Crassus, lieutenant de César, l'an 56 avant notre ère; comprise par Auguste, sous le nom nouveau d'*Augusta*, dans la réorganisation des provinces, et placée par Constantin dans l'Aquitaine IIIe, sous la dépendance administrative d'Eauze.

316. Isis. Statuette en marbre blanc. — Haut. $0^{m}44$.

La déesse est debout, drapée avec le manteau à franges et le nœud traditionnel sur la poitrine. Manquent la tête et les bras. Travail facile.

(*Cat.* 1865, n° 188.)

GARROS

Lieu enclavé dans la commune d'Auch.

317. Jupiter. Statue en pierre. — Haut. $0^{m}80$.

Travail extrêmement vulgaire. Le dieu est figuré assis, le bras droit élevé, la foudre dans la main gauche, l'aigle debout à ses côtés. Le socle ne faisait point partie du même monument. Il porte un bas-relief qui représente Ganymède versant à boire à l'oiseau divin.

(*Cat.* 1865, n° 189.)

SAINT-GUIRAUD

A 20 kilomètres d'Auch, canton de Saramon (Gers).

318. Cippe en marbre. — Haut. $0^{m}66$; larg. $0^{m}29$.

Corniche saillante; encadrement et base à moulures; caractères irréguliers, d'une gravure très superficielle.

SACRVM — MINER — VE · M · AT — TIVS · SA
BINIANV — S V S L M

Sacrum Minervæ, Marcus Attius Sabinianus votum solvit libens merito.

« Marcus Attius a consacré ce monument à Minerve; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

D'après le marquis d'Orbessan, qui a le premier publié cette inscription, cet autel était porté sur une base entre quatre colonnes torses agréablement travaillées et qui paraissent tenir à l'ordre dorique (*Mélanges historiques;* Toulouse, 1778, II, p. 357).

(Cabinet de l'abbé Bertrand, 1779. — *Cat.* 1865, n° 190.)

VALLÉE DE LA GÉLISE.

EAUZE

A 28 kilomètres de Condom (Gers).

Elusa (Pomponius Mela, III, 2). — *Metropolis civitas Elusatium* (Not. Prov.).

Centre de la tribu des Elusates, soumise aux Romains après l'expédition du jeune Crassus, lieutenant de César (*B. G.* III); capitale de l'Aquitaine IIIe sous Constantin et de la *Provincia Novempopulanorum* sous Honorius. Villes dépendantes : *Civitas Aquensium*, *Lactoratium*, *Convenarum*, *Conserannorum*, *Boatium*, *Benaruensium*, *Aturensium*, *Vasatica*, *Turba ubi castrum Bigorra*, *Elloronnisium*, *Ausciorum*. — Ruinée par les Normands au neuvième siècle.

319. Autel à quatre faces, en marbre des Pyrénées. Haut. 0^{m}66; larg. 0^{m}26.

Base à trois moulures; corniche surmontée d'enroulements. Encadrement à triple filet. Six lignes de caractères irréguliers, la dernière sur le socle.

TVTELAE — LOCI HVI — IVS — TITVLI — NVS
V · S · L · M

Tutelæ loci hujus, Titulinus votum solvit libens merito.

« A la divinité protectrice de ce lieu, Titulinus; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(Cabinet du chevalier Rivalz. — Publié dans son recueil : *Différents morceaux de sculpture*, etc., fig. 6. — *Cat.* 1865, n° 191.)

320. Fragment inscrit; marbre.

Six lignes incomplètes de capitales irrégulières.

IAE — MEAE — VSTAE — RI — STI — RI

A Juliae Mameæ Augustæ Severi Augusti matri.
« A Julia Mamea Augusta, mère d'Alexandre Sévère » (222).

Donné par M. Doat.

321. Fragment d'inscription gravée sur marbre. — Haut. 0^m40; larg. 0^m55.

Caractères réguliers de 0^m035. L'R et l'I du mot TRIB (7e ligne) se trouvent liés.

ANTONI — FILIO · DIVI · SE
POTI · IMP · CAESARI — MARC · AVREL · SEVE
PO · ALEXANDRO · PI
LICI · AVG · PONTI — IM · TRIB · POTE
P · P · CON — OCON

Antonini ... filio, divi Severi nepoti, imperatori Cæsari Marco Aurelio Severo Alexandro pio, felici, augusto, pontifici maximo, tribunitiæ potestatis ... patri patriæ, conservatori civium (?)...
« Au fils (adoptif) de l'empereur Marc-Aurèle Antonin (Elagabale), au petit-fils du divin Sévère (Septime), à l'empereur César Marc-Aurèle Sévère Alexandre, pieux, heureux, auguste, grand pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, père de la patrie, sauveur de l'Etat ... »

Donné par M. Doat.

(*Cat.* 1865, n° 193.)

VALLÉE DU TARN.

RABASTENS

322. Autels circulaires, en pierre, sculptés à reliefs. — Haut., *a* : 0^m64; *b* : 0^m67.

a) Corniche à moulure saillante; base ornée d'un collier de torsades. Cinq figures : femmes drapées (Ménades?) terrassant un personnage nu. Homme courant, le glaive à la main.

b) Sommet décoré de guirlandes. Courses de chars allant vers la droite; quatre biges, dont l'un monté par une femme. (Courses d'Œnomaüs?)

Donnés par M. de Tholosani.

(*Cat.* 1865, n° 195.)

VALLÉE DE L'AGOUT.

SAINT-JEAN-DE-MAGREPERBEYRE

A 10 kilomètres de Castres, rive droite de l'Agout, dans une plaine sillonnée par le ruisseau de Bagas et traversée par la route de Castres à Gaillac (commune de Gibrondes).

323. Tête de femme; marbre.

La partie antérieure de la coiffure, qui porte des mortaises, est préparée pour recevoir une parure mobile. La nuque, le buste et le nez sont brutalement refaits en plâtre.

Don de M. le comte de Foucaud.

(*Descr.* 1835, n° 197. — *Cat.* 1865, n° 196.)

PLATEAUX DE L'ERS.

AVIGNONET

324. Amour endormi ou Génie du sommeil. Figure en marbre. — Larg. $0^{m}42$.

Le dieu ailé, entièrement nu, est couché sur le flanc gauche, se faisant un oreiller de son bras et tenant une couronne de fleurs. De la main droite, il tient un lézard prisonnier. Manquent les deux pieds ainsi qu'une partie du bras droit.

(*Cat.* an V, n° 93. — *Cat.* 1806, n° 94. — *Not.* 1813, n° 98. — *Not.* 1818, n° 23. — *Not.* 1828, n° 92. — *Descr.* 1835, n° 186. — *Cat.* 1865, n° 198.)

BASSIN DE L'AUDE

NARBONNE

Narbo Martius. — Colonia Atacinorum. — Colonia Julia Claudia paterna decumanorum.

Fondée par décret du Sénat, sur la proposition de l'orateur L. Licinius Crassus, cent dix-huit ans avant notre ère, dans le territoire des *Atacini*, pour servir de sentinelle avancée au milieu des tribus gauloises récemment soumises; peuplée d'abord de citoyens, puis, par Jules César, de vétérans de la Xe Légion; capitale de toute l'ancienne *Provincia* devenue *Narbonensis* à la suite de la réorganisation administrative d'Auguste, et seulement de la Narbonnaise Ire sous Constantin, qui plaça la partie méridionale de la Viennoise sous la juridiction d'Aix, *Aquæ Sextiæ*. — Narbonne fut brûlée dans le courant du deuxième siècle et restaurée en 145 par Antonin, qui rétablit à ses frais les thermes, les portes et les basiliques.

A la fin de l'empire (*Notice* d'Honorius), la Narbonnaise Ire comprenait les *civitates* de Narbonne, métropole, Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève et Uzès.

Un très grand nombre de fragments antiques, inscrits et sculptés, ont été encastrés, au seizième siècle, dans les remparts de Narbonne. En 1831, des démarches furent faites, sur les instances de M. Dumège, pour obtenir la cession de ces monuments. Le maire de Narbonne, ayant consulté ses administrés, répondit que « la ville, loin de consentir au sacrifice d'un seul de ces fragments, faisait des dispositions pour les réunir dans un même local avec d'autres monuments d'art, afin d'en former un musée qui pût rivaliser un jour avec les plus riches établissements de ce genre ». (Lettre du comte d'Argout au maréchal duc de Dalmatie, 30 juin 1831.) Le louable projet de l'administration municipale de Narbonne est aujourd'hui en partie réalisé.

325. Grand autel à quatre faces, en marbre blanc. — Haut. 1 mètre; larg. $0^{m}42$.

Base à moulures; sommet présentant une profonde cavité rectangulaire, destinée, selon l'usage, à recevoir les libations et les

offrandes, ou bien, d'après une autre opinion, à fixer le pied d'une statuette d'Hercule en argent, dont l'existence est prouvée par l'inscription. Latéraux sculptés à reliefs d'une très forte saillie : à gauche, une grande coupe sur pied d'où s'échappe une tige de peuplier; à droite, la massue, la peau de lion et l'arc détendu d'Hercule. Deux inscriptions occupent les grands côtés :

CN · POMPEIVS — CN · L · HYLA — HERCVLI
ILVNNO ANDOSE — V · S · L · M

Cneius Pompeius Cnei libertus Hyla, Herculi Ilunno Andose, votum solvit libens merito.

« Cneius Pompeius Hyla, affranchi de Cneius, à Hercule *Ilunnus Andose*; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Les deux épithètes *Ilunnus Andose*, empruntées sans doute à une langue aujourd'hui perdue, ne nous paraissent pas avoir reçu jusqu'à ce moment d'interprétation certaine.

DEVS — HERCVLIS — INVICTVS
SIGNVM — ARGENTVM — · P · P · XII · DE · SVA
PECVNIA FE — CIT

Deus Hercules invictus. — Signum argenteum pondo ponderum duodecim de sua pecunia fecit.

« Le dieu Hercule invaincu. — La figure d'argent, pesant douze livres, a été faite aux frais de Cneius Pompeius Hyla. »

Dans l'inscription originale, gravée avec assez peu d'élégance, quelques lettres présentent des ligatures ; ainsi les finales VM du mot ARGENTVM et les finales de SVA se trouvent soudées; d'ailleurs, les irrégularités de forme, *Herculis* pour *Hercules*, *argentum* pour *argenteum*, trahissent une négligence peu commune dans les inscriptions de Narbonne.

Ce monument se trouvait encore, en 1633, encastré dans les remparts de Narbonne, qui ont été, comme l'on sait, un riche musée de sculpture et d'épigraphie. A cette époque, une des inscriptions, la dernière, la seule visible à cause de la situation du marbre, fut publiée par Catel (*Mémoires de l'histoire de Languedoc,* II, p. 103) avec un certain nombre de textes « soigneusement recueillis, dit-il, par le sieur de Garrigues, très curieux de l'antiquité et qui a un fort joli cabinet dans ladite ville ». Plus tard, Montfaucon a donné les deux textes et une représentation figurée du monument, d'après un dessin qu'il dit avoir reçu de M. de Caulet-Gragnague, président au parlement de Toulouse

(*Antiq. expl.*, II, I, 251), et Gruter a reproduit les inscriptions dans son recueil (*Corp. inscr.*, XLVIII, 6).

Vers 1862, le monument a été l'objet de publications nouvelles : « Le dieu Hercvles Andossvs », par le professeur J. Becker, de Francfort (*Rheinisches Museum*, nouv. série, XVII, pp. 14-28); « Le dieu Hercvles Andossvs, Examen, etc. », par M. Barry (*Mémoires de l'Acad. des sciences de Toulouse*, 1862, p. 374).

La difficulté porte sur le sens à donner aux deux épithètes *Ilunno Andose*, qui offrent une singulière affinité l'une et l'autre avec plusieurs noms inscrits sur divers autels du Musée de Toulouse. Contrairement à l'opinion qui veut retrouver dans ces termes des désignations géographiques rappelant quelque sanctuaire célèbre d'Hercule en Ibérie ou en Gaule, M. Barry croit y reconnaître plutôt des formules louangeuses empruntées à l'idiome indigène et dont l'épithète latine *invictus* livre peut-être la synonymie.

Quant à la forme quelque peu étrange du second texte, où le nominatif *deus Herculis invictus* précède brusquement l'accusatif *signum argenteum*, elle s'explique par la présence de la statuette placée ou bien sur le monument lui-même, ou bien dans la niche d'un édicule dont l'autel occupait le devant.

(*Catal.* an V, n° 79. — *Catal.* 1806, n° 161. — *Notice* 1813, n° 161. — *Not.* 1818, n° 30. — *Not.* 1828, n° 35. — *Descript.* 1835, n° 91. — *Catalogue* 1865, n° 199.)

326. Cippe en marbre blanc. — Haut. $0^{m}83$; larg. $0^{m}43$.

Base et encadrement à moulures. La corniche manque; le latéral droit a été scié. Inscription incomplète; neuf lignes de caractères réguliers.

FLAM · C · V · I — DECVR · C · I
MESSIA M · L — VXOR — PATRONO PI — EX TESTAM
PONENDAM CV — LOC · DE

... *flamini centum viro ... decurioni coloniæ Juliæ Paternæ Narb. Mart. Messia Messii liberta ... uxor patrono piissimo statuam* (?) *ex testamento ponendam curavit, loco designato.*

« A son patron très pieux N... flamine, centumvir ... décurion de la colonie de Narbonne (Julia Paterna), Messia, affranchie de Messius, sa femme, a, par testament, fait élever une statue(?) et en a désigné l'emplacement. »

Ce monument fut donné par le marquis de Gléon au chevalier Rivalz, qui le plaça dans son jardin et qui l'a publié, mais d'une manière fort inexacte, dans son recueil (*Différens morceaux*, *etc.*, fig. 8).

(*Cat.* 1865, n° 200.)

327. Inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}40$; larg. $0^{m}56$.

Encadrement rectangulaire à deux moulures, conservé complètement à gauche et seulement en partie à droite. Six lignes de caractères réguliers hauts de $0^{m}45$.

L VERCIO PRISCO — IIIIIIVIR · AVG
C · I · P · C · N · M · ET AQVIS
SEXTIS — M · AVRVNCEIVS · — AMICO · OPTI

Lucio Vercio Prisco seviro augustali coloniæ Juliæ Paternæ Claudiæ Narboni Martio et Aquis Sextis, *Marcus Aurunceius amico optimo.*

« Marcus Aurunceius à son meilleur ami Lucius Vercius Priscus, sévir augustal de Narbonne et d'Aix. »

Les *seviri augustales* formaient un collège de prêtres consacrés au culte de Rome et d'Auguste.

Donné par M. Jallabert, de Narbonne.

(*Descr.* 1835, n° 417. — *Cat.* 1865, n° 201.)

328. Inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}54$; larg. $0^{m}91$.

Caractères généralement réguliers; les plus grands, hauts de $0^{m}075$. La traverse du T dépasse le niveau.

L · SERVENIO · L · L — SELEVCO — MVNATIAE · L · L
BENIGNAE · VXORI

Lucio Servenio Lucii liberto Seleuco Munatiæ Lucii libertæ Benignæ uxori.

« A Lucius Servenius Seleucus et à sa femme Munatia Benigna, l'un et l'autre affranchis de Lucius Servenius. »

Donné par M. Jallabert, de Narbonne.

(*Descr.* 1835, n° 413. — *Cat.* 1865, n° 202.)

329. Fragment d'inscription monumentale gravée sur marbre. — Long. 1ᵐ 04; haut. 0ᵐ31.

· VIVOS · FECIT SIB — MVSO · PATRONO · SV

... *vivus fecit sibi et ...uso patrono suo.*

« N... a, de son vivant, fait élever ce tombeau pour lui-même et pour ...usus, son patron. »

Ce fragment, qui, selon toute vraisemblance, appartenait à l'un de ces tombeaux de grande dimension alignés d'ordinaire le long des voies, a fait partie de la collection du chevalier Rivalz. Il a été publié dans son recueil (*Différens morceaux*, *etc.*, fig. 7 B).

(*Cat.* 1865, n° 203.)

330. Fragment d'inscription gravée sur marbre.

NOMINE — ANCTISS — ECONIV — AGIA — NV

... *nomine suo et sanctissimæ conjugis* .....

« N... a élevé ce monument en son nom et au nom de sa très sainte épouse. »

Les deux dernières lignes, trop incomplètes, échappent à toute interprétation.

Donné par M. Roques, correspondant de l'Institut.

(*Cat.* 1865, n° 204.)

331. Fragment de sarcophage, en marbre blanc, sculpté à relief. — Haut. 0ᵐ61 ; larg. 0ᵐ67.

Ce fragment comprend le milieu de la façade, à peu près complet, et un tiers environ de la partie gauche. Dans ce qui reste du milieu, deux figures drapées, homme et femme, — l'homme tenant un rouleau dans la main gauche, — se détachent en relief, depuis la hauteur de la ceinture, dans un disque concave affectant la forme d'une grande coquille cannelée (un peigne). Au-dessus est un fleuron, peut-être une fleur de lotus; au-dessous, un Génie ailé courant à droite et tenant un coq par la queue (offrande à Esculape, dont la protection n'a pu retarder le terme fatal?). La partie gauche offre des restes d'encadrement rectangulaire à moulures et cette décoration de stries courbes qui revient si fréquemment sur les sarcophages romains et dont la tradition s'est conservée dans le midi de la France jusqu'en plein Moyen-âge.

(*Cat.* 1865, n° 205.)

332. Fragments de sarcophage en marbre blanc. — Haut. $0^{m}64$; larg. $0^{m}64$.

Ces deux fragments, sculptés en bas-relief, sont d'un travail élégant et fin. Le motif est des plus fréquents dans l'ornementation des tombes romaines.

a) Griffon assis, tourné vers la gauche; au devant, on distingue quelques restes de draperie appartenant à une figure posée de face et l'extrémité d'une aile.

b) Griffon assis, tourné vers la droite; au devant, il ne subsiste plus que quelques débris d'aile très insignifiants.

Les traditions populaires plaçaient les trésors sous la garde des griffons; par une analogie naturelle, les cendres des morts furent fréquemment confiées à leur vigilance.

(*Not.* 1828, n° 185. — *Descr.* 1835, n° 426. — *Cat.* 1865, n° 206.)

ALET

Electum. — *Vicum nostrum dictum Electum* (Ch. du comte Bera. *Hist. Lang.*, I, Pr. 117).

Le lieu d'Alet doit sa notoriété historique à la fondation d'une abbaye, par le comte Bera, vers l'année 813, sous l'invocation de la Vierge, abbaye transformée en évêché dans le courant du quatorzième siècle. Le texte épigraphique suivant montre que les souvenirs d'Alet remontent beaucoup plus haut et que l'église de Notre-Dame avait été précédée par un temple de la *Mère des dieux*.

333. Autel en marbre. — Haut. $0^{m}53$; larg. $0^{m}38$.

Corniche, cadre à trois filets; deux rouleaux de feuilles liées; patère à gauche; à droite, vase à verser.

MATRI · DEVM — CN · POMP — PROBVS
CVRATOR · TEM — PLI · V · S · L · M ·

Matri deum, Cneius Pompeius Probus curator templi votum solvit libens merito.

« A la mère des dieux, Cneius Pompeius Probus, curateur du temple; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

Travail assez vulgaire; l'M de la quatrième ligne déborde sur le cadre.

Publié pour la première fois par Rivalz (*Différens morceaux antiques que l'on voit à Toulouse chez M. Rivalz*, fig. 4).

(*Cat.* 1806, n° 160. — *Not.* 1813, n° 160. — *Not.* 1818, n° 25. — *Notice* 1828, n° 26. — *Descr.* 1835, n° 81. — *Cat.* 1865, n° 207.)

CARCASSONNE

334. Torse viril; découvert dans l'Aude au dix-huitième siècle.

Ce torse paraît avoir appartenu à un discobole complètement nu. Il a fait partie de la collection du chevalier Rivalz, qui l'a publié (*loc. cit.*, n° 17).

(*Cat.* 1806, n° 90. — *Not.* 1813, n° 94. — *Not.* 1818, n° 53. — *Not.* 1828, n° 150. — *Cat.* 1865, n° 208.)

335. Fragment d'inscription gravée sur marbre. — Haut. 0^m31 ; larg. 0^m41.

Encadrement à deux moulures. Quatre lignes de capitales romaines hautes de 48 millimètres.

V · L CORNELI — SIBI ET — RVTILIAE — EXORATA

Vivus L. Cornelius sibi et Rutiliæ Exoratæ (*uxori?*).

« Lucius Cornelius a, de son vivant, fait élever ce tombeau pour lui-même et pour (sa femme?) Rutilia Exorata. »

(*Cat.* 1865, n° 209.)

BASSIN DE L'ORB

BÉZIERS

Beterrae (Pline, III, 4. — Itiner. Antonin). — *Baeterra* (Pomponius Mela, II, 5). — Βαιτίρα (Ptolémée, II, 10). — *Colonia Septimanorum; Civitas Beterrensium* (Not. Provinc : Provincia Narbonensis prima).

Colonie romaine peuplée de vétérans de la septième légion, Béziers a fourni, à diverses époques, des marbres inscrits, dont quelques-uns ont été publiés par Catel dans ses *Mémoires* et par les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc*.

Mais la découverte archéologique la plus intéressante faite jusqu'à ce jour dans le sol de Béziers est, sans contredit, celle dont le Musée de Toulouse a recueilli le bénéfice.

Au mois d'avril 1844, en creusant les fondements d'un mur dans la maison Gasc, rue du Porche, on mit à nu des briques romaines á rebord de grande dimension. « Ces briques, écrit un témoin des fouilles (*Indicateur de l'Hérault*), étaient placées debout et en dos d'âne; elles servaient à recouvrir des ossements. » Tout auprès, on retrouva quelques fragments de pavés en marbre, puis l'avant-bras d'une statue colossale en marbre blanc veiné de bleu, plusieurs débris de marbre blanc orné de ciselures et un fragment de corniche en granit noir.

Un peu plus tard, la continuation des mêmes fouilles (rue de l'Ave, aujourd'hui rue Riquet) fit sortir de terre dix belles têtes antiques en marbre blanc, d'un travail exquis et d'une conservation presque parfaite. Ces têtes présentent, à ne s'y pas tromper, tous les caractères de l'art du haut empire; la finesse du modelé, l'élégante modération du ciseau, le travail des cheveux traités sans minutie, les prunelles complètement lisses offrent des points de comparaison avec les sculptures impériales de la décadence que nous ont données en si grand nombre les fouilles de Martres.

Dix mois après cette importante découverte, la Société archéologique du midi de la France chargea un de ses membres, M. Belhomme, alors archiviste du département, d'essayer des négociations à Béziers, auprès du propriétaire des marbres, afin

d'en assurer la possession au Musée de Toulouse. Ces démarches, secondées par l'intervention de M. Duchâtel, préfet de la Haute-Garonne, obtinrent un plein succès et les dix têtes furent achetées pour le Musée.

Elles ont été publiées par M. Belhomme dans les *Mémoires de la Société archéologique* (t. V, p. 277), avec une dissertation critique. Nous indiquons entre parenthèses les déterminations proposées par l'auteur de ce travail.

336. Tête virile (Agrippa?); marbre blanc. — Hauteur, 0m74.

Visage d'un aspect sévère : front plissé de rides profondes, cavité des sourcils très énergiquement accusée, prunelles lisses, cheveux courts disposés par mèches.

La détermination proposée par M. Belhomme n'est pas en contradiction avec les données de l'histoire. En établissant un réseau de voies dans la Narbonnaise (Strabon, IV, 208), Agrippa avait bien mérité des populations de la Gaule méridionale et son image pouvait naturellement trouver place dans une ville qui avait élevé un temple à Livie.

Le nez et le buste entier sont en plâtre.

(*Cat.* 1865, n° 210.)

337. Tête virile colossale (Antonin?); marbre blanc. — Haut. 0m62.

(*Cat.* 1865, n° 211.)

338. Tête de femme (Livie?); marbre blanc. — Hauteur, 0m50.

Les cheveux, réunis en longue natte, sont ramenés au sommet du front, où ils s'épanouissent en large coquille, puis ils se rassemblent en double tresse et viennent se nouer derrière la nuque. Brisée à la naissance du cou, cette tête est restaurée au plâtre. Le nez est en plâtre; l'oreille gauche érodée. Prunelles lisses.

(*Cat.* 1865, n° 212.)

339. Tête de femme (Lucile?); marbre blanc. — Hauteur, $0^{m}60$.

La tête et le cou sont intacts. Les cheveux sont séparés, au-dessus du front, en deux nattes ondées; le buste et le piédouche sont en plâtre; les prunelles lisses.

(*Cat.* 1865, n° 213.)

340. Tête de femme (Faustine jeune?); marbre blanc. Haut. $0^{m}41$.

La partie postérieure de la tête est brisée verticalement, derrière les oreilles et le cou, à hauteur du menton. Les cheveux, divisés par une raie, forment deux bandeaux rattachés sur la nuque. Le piédouche est en plâtre.

(*Cat.* 1865, n° 214.)

341. Tête virile (Tibère?); marbre blanc. — Hauteur, $0^{m}73$.

Le buste est en plâtre à partir de la moitié du cou. L'oreille droite manque et la gauche est érodée. Le nez, le menton, la lèvre inférieure et la pommette sont en plâtre.

(*Cat.* 1865; n° 215.)

342. Têtes juvéniles imberbes; marbre blanc.

a) (Marcellus?). Nez et menton en plâtre; buste en plâtre à partir du cou; bourrelet de l'oreille droite brisé; prunelles lisses. — Haut. $0^{m}56$.

b) (Drusus l'Ancien?). Nez et oreille droite érodés; buste en plâtre; prunelles lisses. — Haut. $0^{m}72$.

c) (Drusus le Jeune?). La tête est intacte, sauf l'oreille droite ébréchée. Les prunelles sont lisses; le buste est en plâtre à partir de la naissance du cou. — Haut. $0^{m}73$.

d) (Germanicus?). Buste en plâtre à partir des épaules. Bourrelet de l'oreille droite et sommet de l'oreille gauche brisés. — Haut. $0^{m}71$.

(*Cat.* 1865, n° 216.)

ITALIE

ROME

343. Urne en marbre blanc. — Haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}33$.

Cinq lignes de caractères réguliers gravées dans un caisson rectangulaire, la dernière débordant le cadre.

DM ·
D · ÆMILI · ROMANI — D · ÆMILIVS · CASSIANVS
FIL · PATRI · PIISSIMO — FECIT

« Aux mânes de D. Æmilius Romanus, père très pieux, son fils D. Æmilius Cassianus. »

Deux têtes d'Ammon, ornées des cornes symboliques, amortissent les arêtes de ce monument et soutiennent des guirlandes que becquettent deux oiseaux.

(*Cat.* 1865, n° 219.)

AFRIQUE ROMAINE

MAURITANIE

344. Autel circulaire en marbre blanc. — Haut. $0^{m}84$; diamètre, $0^{m}64$.

Cet autel, dont la table supérieure présente une cavité peu considérable au centre, est couronné d'une corniche à denticules formant une vigoureuse saillie; sous la corniche est sculpté un bandeau bordé de filets et décoré de rosaces et de petites patères en relief. L'ornementation se termine par quatre bucranes auxquels se rattachent des guirlandes de laurier liées de bandelettes. Les têtes de taureau, qui ressortaient du marbre en plein relief, sont toutes gravement endommagées et l'ensemble de l'autel a éprouvé diverses mutilations.

Ce monument, recueilli sur un point indéterminé de l'ancienne Mauritanie, a été donné au Musée de Toulouse par un officier de la marine française dont nous n'avons pu retrouver le nom.

(*Cat.* 1865, n° 224.)

ÉGYPTE

344*bis*. Tête en granit rouge. — Haut. $0^{m}43$.

Montée sur un hermès en plâtre noirci et brisée transversalement sous le menton, elle est privée de son nez et de sa partie postérieure, mal remplacée au stuc. Elle a fait partie du cabinet du général Dugua.

PROVENANCE INCONNUE

345. Jupiter. Figure en marbre grec. — Haut. $0^{m}54$.

Le dieu est vêtu d'une ample draperie nouée autour de la ceinture et rejetée sur le bras gauche. L'autre bras est brisé, ainsi que l'aigle dressé jadis à ses pieds. La tête est ancienne, mais entièrement rapportée. Elle porte des pièces modernes en marbre à l'œil gauche et au nez.

(Collection de M. de Clarac. — *Cat.* 1865, n° 226.)

346. Jupiter Sérapis. Tête en marbre blanc. — Hauteur, $0^{m}20$.

Barbe et chevelure abondantes, divisées en longues boucles enroulées; prunelles lisses. La tête est surmontée du vase emblématique des inondations du Nil, symbole de puissance féconde et régénératrice. Elle a été scellée à un buste en marbre moderne.

(Collection de M. de Clarac. — *Cat.* 1865, n° 229.)

347. Le Soleil. Tête en marbre rouge. — Haut. $0^{m}48$.

Elle est brisée au-dessous de la gorge et montée sur un buste en plâtre. Le bout du nez manque et la partie gauche du menton est éclatée.

Le dieu est figuré jeune; sa chevelure, abondante, retombe sur ses épaules; six cavités profondes, creusées circulairement au sommet du crâne, indiquent la place des pointes de métal qui formaient autrefois la couronne radiée, symbole traditionnel de la divinité solaire, et, plus tard, de la puissance impériale déifiée. On sait que, depuis l'avènement d'Elagabale, grand-prêtre du soleil, les représentations du dieu oriental se multiplièrent dans les monuments romains et que les graveurs en médailles subirent l'influence nouvelle en figurant fréquemment, au revers des monnaies impériales, le dieu triomphant couronné de rayons, avec la légende : *Soli invicto comiti.*

(*Descr.* 1835, n° 145. — *Cat.* 1865, n° 230.)

348. Hercule. Figure en marbre. — Haut. 0m79.

Figure très mutilée. Le dieu est debout, la tête enveloppée du mufle du lion. La cuisse gauche, la jambe droite, le bras droit au-dessous de l'épaule et la main droite sont brisés. La face porte une pièce en marbre à l'œil gauche.

Donnée par M. Lange, sculpteur du Musée du Louvre.

(*Descr.* 1835, n° 124. — *Cat.* 1865, n° 231.)

349. Tête de Minerve; marbre blanc. — Haut. 0m43.

Brisée au-dessus du cou. Prunelles lisses; cheveux réunis en masses. La déesse porte le grand casque grec, très simple, visière levée avec deux ouvertures en amande pour les yeux.

(*Cat.* 1865, n° 232.)

350. Génie bachique; marbre grec. — Haut. 0m27.

L'enfant est assis sur le sol, les jambes écartées; une étroite draperie, où s'enlacent des grappes et des feuilles de lierre, est nouée autour de sa poitrine. Manquent les pieds, ainsi que la tête, tout le bras gauche et une partie du droit. Le caractère distinctif de cette figure est l'exagération singulière des hanches et l'ampleur disproportionnée du bassin. Le socle, très gravement mutilé, porte un fragment d'inscription grecque :

ΝΙΙΙΚΑΙΛΕΣ — ΟΙΕΠΟΙΟΥ

Signature trop incomplète pour en essayer la restitution.

(*Descr.* 1835, n° 120. — *Cat.* 1865, n° 233.)

350bis. Amour debout. Torse en marbre grec. — Hauteur, 0^{m}54.

Le jeune dieu est complètement nu, mais sur sa poitrine on distingue le baudrier qui retenait le carquois.

Sont brisés : la tête, l'épaule droite, le bras droit à partir du coude, la jambe droite au-dessus du genou, la jambe gauche.

Donné par M. Lange, sculpteur du Musée du Louvre.

(*Cat.* 1865, n° 234.)

351. Socrate. Tête en marbre. — Haut. 0^{m}48.

Elle est brisée à la naissance du cou et montée sur un hermès en plâtre. Le nez manque; l'oreille gauche est restaurée.

Cette tête, d'un travail assez beau, nous rappelle bien le buste de Socrate que nous a transmis l'antiquité.

(*Cat.* 1865, n° 236.)

352. Tête de femme inconnue; marbre blanc. — Haut. 0^{m}55.

Stéphané; cheveux ondés, prunelles incisées. Buste en marbre noir figurant un vêtement à stries ondées, avec draperies rejetées sur l'épaule et couvrant le sein droit. Le nez est brisé.

(*Cat.* 1865, n° 237.)

353. Tête de femme inconnue; marbre noir. — Hauteur, 0^{m}495.

Cheveux ondés, rattachés au-dessus de la nuque. Les yeux sont incrustés d'agathe et les prunelles, profondément évidées, paraissent avoir reçu une seconde incrustation de teinte différente. Le buste est en plâtre.

(*Descr.* 1835, n° 151. — *Cat.* 1865, n° 238.)

354. Tête de femme inconnue; marbre rouge. — Haut. 0^{m}56.

Cheveux ondés, couronnés de la stéphané; prunelles lisses. Vêtement en marbre noir figurant une étoffe collante à stries ondées, avec draperie rejetée sur les épaules et croisée sur la poitrine. Piédouche en plâtre.

(*Descr.* 1835, n° 146. — *Cat.* 1865, n° 240.)

355. Tête de femme inconnue; marbre blanc. — Haut. $0^{m}52$.

Le front est surmonté de la stéphané sans ornement; les cheveux se séparent en bandeaux ondés rattachés par derrière au-dessus de la nuque. La lèvre supérieure et le nez ont été aplanis pour restauration qui n'existe plus. Le menton est réparé; le buste est en plâtre.

(*Cat.* 1865, n° 241. — J. 191.)

356. Tête de femme; marbre blanc. — Haut. $0^{m}25$

Cette tête, dont le travail nous semble moderne, est brisée à la naissance du cou; des tresses de cheveux sont relevées et nouées au-dessous de la tête; les prunelles sont lisses.

(*Cat.* 1865, n° 243.)

357. Figure d'enfant; marbre. — Haut. $0^{m}27$.

Enfant assis, le bras gauche reposant sur la cuisse gauche, le bras droit brisé à hauteur du coude. Les restes de l'index de la main droite se voient distinctement sur la bouche et le menton. Une longue mèche de cheveux ondulés se détache de la tête et tombe sur l'épaule droite.

358. Fragment de tête d'homme en marbre. — Hauteur, $0^{m}19$.

Elle est brisée au cou et très mutilée. Le nez et la joue gauche manquent. Les cheveux, disposés en mèches enroulées, sont ceints d'une couronne de laurier.

359. Tête de femme en marbre. — Haut. $0^{m}23$, socle compris.

Elle est brisée au cou et les cheveux sont disposés en bandeaux bouffants, qui viennent former un chignon bas. Le socle, en marbre, est moderne, ainsi que le nez, qui est grossièrement rapporté.

360. Tête de femme en marbre. — Haut. 0m28; socle compris.

Brisure à la moitié du cou. Cheveux disposés en bandeaux ondulés et relevés couronnés de la stéphané. Nez et lèvre supérieure érodés. Socle moderne en pierre.

361. Fragment de stèle (Hygie?); marbre. — Hauteur, 0m41 ; larg. 0m24.

Femme debout, drapée, présentant, de sa main gauche abaissée, une patère à un serpent dressé sur le sol et replié.

Brisure au-dessus des seins.

362. Minerve. Figure en marbre. — Haut. 0m58.

La tête et les deux bras sont brisés : le droit, au ras de l'épaule; le gauche, à hauteur du coude. Cassure transversale au-dessous du manteau. Base en marbre gris.

363. Statuette de femme; marbre. — Haut. 0m41

Elle est debout, vêtue d'une robe et d'un péplum à plis rigides, et fixée sur un socle en plâtre. La tête, les pieds, le bras gauche et la main droite sont brisés.

364. Esculape. Statuette en marbre. — Haut. 0m53.

Debout, la jambe droite fléchie, Esculape s'appuie sur un long bâton, actuellement brisé, le long duquel s'enroulait un serpent encore visible en partie. Le bras droit et la poitrine sont nus. Le bras gauche, la main sur la hanche, est enveloppé d'une draperie qui entoure le bassin et les jambes, laissant à découvert les pieds chaussés de cnémides.

En dépit de ses nombreuses cassures, il ne manque à cette petite figure qu'une partie du bâton.

365. Fragment de haut-relief. Profil de femme; marbre. — Haut. 0m27.

Profil tourné vers la droite du spectateur, brisé à la moitié du cou et reposant sur une plaque de fond éclatée. Les cheveux, contenus par un lien, forment des bandeaux lâches et ondulés. Le nez est érodé.

(*Cat.* 1865, n° 242.)

366. Tête d'un des fils de Laocoon; marbre. — Hauteur, $0^{m}45$.

Tête d'un travail très ordinaire, brisée à la moitié du cou et montée sur un buste moderne en marbre. Le nez et la lèvre supérieure sont réparés au plâtre.

Don de M. Roques.

(*Manuscrit* Dumège, n° 561.)

367. Niobé; marbre. — Haut. $0^{m}56$.

Tête d'un travail très ordinaire et d'une époque que nous ne pouvons déterminer, montée sur un piédouche en marbre moderne. Nez réparé au plâtre. Eclat réparé à l'épaule droite.

367*bis*. Tête d'adolescent, en marbre. — Haut. $0^{m}28$.

Cou brisé à la naissance des épaules; très légères érosions au nez et à la partie gauche du menton; cheveux disposés en mèches qui retombent sur le front; piédouche en plâtre.

Très belle tête qui passe pour avoir été trouvée à Arles.

368. Pied en marbre blanc. — Long. $0^{m}30$.

Chaussure très élégante, lacée sur le cou-de-pied par des courroies engagées dans de petits anneaux; sur la pointe du pied est sculptée, en relief, une égide couverte d'écailles avec la tête de Gorgone. Le bas de la jambe porte un mufle de lion dont le rictus livre passage aux lacets et la tranche est décorée de fleurons; mais cette partie supérieure a été ajoutée et nous paraît moderne.

Don de M. Lange, sculpteur du Musée du Louvre.

(*Cat.* 1865, n° 246.)

369. Stèle funéraire, inscrite et sculptée; marbre grec. — Haut. $0^{m}45$.

Bas-relief d'une très faible saillie sur la face convexe.

Un vieillard assis tend la main, en signe d'éternel adieu, à un autre vieillard debout devant lui. Derrière la première figure se tient une femme drapée, un doigt sur la bouche. Les noms des personnages sont gravés en caractères grecs au-dessus de leurs têtes; vieillard debout : ΕΥΒΟΥΛΟΣ, Eubulus; vieillard assis : ΣΠΙΝΘΑΡΟΣ, Spintharus; femme : ΒΟΥΛΗΤΗ, Bulété.

Ce monument fut recueilli à Constantinople, envoyé à M. de Puymaurin, syndic de la province de Languedoc, et, plus tard, donné au Musée de Toulouse par M. le baron de Puymaurin. Il a été publié dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, en 1774, par M. du Mas, avec une gravure de Lavalée. M. du Mas a entrepris de retrouver, dans les auteurs antiques, les personnages, probablement fort obscurs, qui figurent sur ce marbre. Le choix de l'antiquaire s'est arrêté sur un Spintharus de Tarente, père d'Eubulus, mentionné par Plutarque, Athénée et Pausanias, vivant, ainsi que son fils, dans la première moitié du quatrième siècle avant notre ère. Mais, comme les trois noms inscrits sur le marbre sont des plus communs et ne se trouvent accompagnés d'aucune désignation qui les précise, nous ne voyons guère de conséquence sérieuse à déduire des coïncidences fortuites que peuvent présenter les auteurs.

(*Not.* 1813, n° 176. — *Not.* 1818, n° 86. — *Not.* 1828, n° 163. — *Descript.* 1835, n° 396. — *Cat.* 1865, n° 249.)

370. Cippe votif en marbre blanc. — Haut. 0m57; larg. 0m35.

Cavité supérieure pour les libations et les offrandes; base et corniche saillantes, mais très gravement endommagées; inscription presque entièrement fruste et dont il faut probablement désespérer.

MINERVA — .... — ..LE.... — ...S · L · M

Minervæ, N... N... filius? filia? votum solvit libens merito.

« A Minerve, N..., fils ou fille de N...; juste accomplissement d'un vœu spontané. »

(*Descr.* 1835, n° 87. — *Cat.* 1865, n° 250.)

371. Cippe funéraire en marbre. — Haut. 0m16.

D M — CVSPIA AEGLA — LIS HOC SARCO
PHAGAPERIRI — N LIC

Dis manibus Cuspia Æglalis; hoc sarcophagum aperiri non licet.

« Aux dieux mânes, Cuspia Æglalis; défense d'ouvrir ce sarcophage. »

(Collect. Dumège. — Acquis par la ville en 1863. — *Cat.* 1865, n° 251.)

372. Fragment d'inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}72$; larg. $0^{m}45$.

Scié par le côté gauche; à droite, pilastre cannelé; en haut et en bas, restes d'encadrement à moulures.

ODIISIA — ODIISIIF — OSVII — IANVS
ODOSSII — VXORI

...odiisia ...odiisii filia, (*hoc monumentum*) *posuit ... Julianus? Paulinianus? ...dossi filius ... uxori.*

« ...odiisia, fille de ...odiisius; monument élevé en l'honneur de sa femme par ..., fils de ...odossus. »

(*Cat.* 1865, n° 252.)

373. Fragment d'autel en marbre. — Haut. $0^{m}77$; larg. $0^{m}38$.

La partie supérieure manque. La plinthe, couronnée d'une belle moulure, est décorée de deux circonférences et d'un losange compris dans un cartouche. Sur le latéral droit, vase libatoire; sur le gauche, patère, tous deux très mutilés. Inscription disposée sur trois lignes superposées.

. HALOISS — C DOMITI — VS

374. Fragment très mutilé de stèle en marbre. — Haut. $0^{m}74$.

A sa droite, cannelures et pilastre décoré d'un reste de circonférence et d'un losange; en haut, la lettre D dans de belles moulures; à droite, sur quatre lignes superposées, l'inscription :

ET — RIA — CIS — M

375. Fragment de statue de femme adossée. — Hauteur, $0^{m}44$.

La tête manque, ainsi que les jambes et la main gauche. Le bras droit, replié sur la poitrine, rassemble les draperies qui tombent de l'épaule gauche et découvre le sein, orné d'un collier.

376. Tête de femme, en marbre. — Haut. 0m55.

La face, large, d'un travail simple et grand, est sillonnée de trois stries dirigées de droite à gauche; le nez, la bouche et le menton sont mutilés; les cheveux, disposés en petits enroulements étagés, tombent sur le front en très légères bouclettes. Buste en plâtre très grossièrement modelé.

377. Antéfixes en marbre.

a) Tête de femme de face. — Haut. 0m52 ; larg. 0m33.

Cheveux tressés, tombant de part et d'autre du cou; beau visage, entouré de neuf longues feuilles élégamment enroulées sur elles-mêmes; beau travail; assez bonne conservation.

b) Tête d'homme demi-nature de face. — Haut. 0m32.

Elle est couronnée de sept palmettes enroulées sur elles-mêmes. Bonne conservation.

c) Tête d'homme trois quarts nature. — Haut. 0m34.

Elle est couronnée de sept palmettes, dont deux seulement sont intactes.

378. Couronnement de pilier; pierre. — Haut. 0m55; larg. 0m60.

Deux étages de feuilles d'acanthe émergeant d'un astragale orné de grosses perles séparées par des anneaux. Les quatre volutes sont brisées, les fleurons remplacés par quatre têtes de femme grandeur nature aux cheveux relevés sur le front.

379. Sommet d'autel en marbre. — Haut. 0m22; largeur, 0m19.

Enroulements très petits et très distants l'un de l'autre; corniche ornée d'une doucine; inscription sur deux lignes :

DIM — SIRBIVS

380. Stèle en marbre grec. — Haut. 0^m39; larg. 0^m43.

Epitaphe disposée sur quatre lignes dans un cadre mouluré. Haut. 0^m39, larg. 0^m42.

Θ · ANTEROS — PELOPSIS · F — VIV · TERTIA
SEMBI · VXOR

« Anteros, fille de Pelops, de son vivant troisième femme de Sembius. »

Le Θ placé avant le nom correspond au signe de la mort †.

381. Inscription, provenance indéterminée; marbre. Haut. 0^m13; larg. 0^m21.

Quatre lignes superposées :

HIC REQVIAESCITI — HE MEMORIVS DE
OCTEBODES QVIVIXIT ANNOS TRI — ENTAILMHV

382. Inscription, provenance indéterminée; marbre.

Trois lignes superposées :

DEPOSITIO · FILICISS SIMAE · DIE · XI · KAL · MAD
AN · XLV · VIXIT · ANCILLA DEI

« Inhumation de Felicissima, le onzième jour avant les calendes de mai. Elle vécut, servante de Dieu, pendant quarante-cinq ans. »

383. Fragment de partie antérieure de sarcophage en marbre. — Haut. 0^m315.

Inscription comprise dans un carré à droite et à gauche duquel se voient des guirlandes retombantes de fleurs nouées de rubans.

OCTAVIAE · POLLITÆ — CYRIACETI · PATRONÆ
DVLCISSIMAE · QVÆ
FVIT · COIVX · L · SEPTI — MI · ADIVTORIS · QVON
DAM · EVOK · PATRONI ·
MEI · L · SEPTIMIVS — ARMENTARIVS
PATRONAE · DIGNISSIMÆ

« A Octavia Pollita Cyriaceta, très douce maîtresse, qui fut épouse de Lucius Septimus, autrefois intendant de mon maître Evok; le pâtre Lucius Septimus à sa très digne maîtresse. »

384. Fragment très irrégulier d'inscription ; marbre. Haut. $0^{m}19$; larg. $0^{m}22$.

D M — M · I · LVPVS — PHOEIBONI

« Aux mânes de Pheibonius M. I. Lupus. »

385. Dalle inscrite en marbre. — Haut. $0^{m}53$; largeur, $0^{m}77$.

Encadrement composé de trois bandeaux. Inscription sur six lignes :

VIV · FVSCVS · TOTTONIS · F — SIBI · ET · VXORI
NEVRESENI SENDI — F
Θ LVCILIO FILIO — LVCILIÆ · FILIÆ

« Fuscus, fils de Totto, pour lui, pour sa femme Nevresena, fille de Sendus, pour son fils Lucilius défunt, pour sa fille Lucilia. »

386. Milliaires de Villenouvelle.

a) Fût de granit. — Haut. $1^{m}87$.
Inscription en grandes capitales assez mal exécutées. Dédicace à l'empereur Constantin.

b) Fût de marbre. — Haut. $1^{m}35$.
Mêmes capitales. Dédicace à un César, dont le nom est illisible.

387. Fragments de fûts de colonnes et dalles en marbre de différentes grandeurs, dépourvus de tout caractère artistique.



MOYEN-AGE & RENAISSANCE

SCULPTURE — ÉPIGRAPHIE

TOULOUSE

EGLISE CATHEDRALE SAINT-ÉTIENNE

388. Les douze Apôtres. Bas-reliefs en pierre calcaire, provenant du portail de la salle capitulaire, dans le cloître Saint-Etienne. — Hauteur, 1^{m}16.

Quatre groupes de deux apôtres debout sous une arcature géminée :

a) Saint-Pierre et Saint-Paul.

Les deux saints, dont les nimbes, très ornés, sont décorés de perles, portent des vêtements à plis légers, enrichis de larges bordures très finement travaillées. Ils ont tous les deux les jambes croisées. Leurs pieds, nus, sont posés sur un sol imbriqué.

Saint Pierre, reconnaissable aux clefs qu'il tient de la main gauche, a les cheveux et la barbe courts et frisés. Sa main droite est levée.

Saint Paul, le livre des Epîtres dans la main gauche, paraît rendre témoignage en ouvrant la main droite. Il a de longs cheveux séparés sur le front et une barbe fourchue.

(*Not.* 1818, n° 168. — *Not.* 1828, n° 303. — *Descr.* 1835, n° 460 ou 461.)

b) Apôtres indéterminés.

L'ornementation des nimbes et des costumes est moins riche que dans le bas-relief précédent. Les deux apôtres ont les jambes croisées. Leurs pieds reposent sur quatre monstres.

La figure de droite a les cheveux disposés en mèches ondulées aplaties sur le front. Sa barbe est courte. Ses deux mains soutiennent un livre ouvert à hauteur de sa poitrine.

La figure de gauche, dont les longs cheveux, très bas sur le front, sont divisés par une raie, porte une barbe longue et pointue. Sa main droite est levée; sa main gauche tient un livre.

(*Not.* 1818, n° 169. — *Not.* 1828, n° 304. — *Descr.* 1835, n°ˢ 460-461.)

c) Apôtres indéterminés.

Les nimbes et les vêtements sont très ornés; le sol est imbriqué.

L'apôtre de droite, dont les cheveux et la barbe sont bouclés, a les jambes croisées. Il tient un livre de la main gauche à hauteur de la poitrine, les premiers doigts de la droite engagés dans les feuillets.

Le deuxième apôtre, imberbe, a les cheveux longs et ondulés. Sa main droite est levée; sa gauche porte un *volumen* en partie déroulé.

(*Not.* 1818, n° 170. — *Not.* 1828, n° 305. — *Descr.* 1835, n° 460 ou 461.)

d) Apôtres indéterminés.

Ils ont tous deux les cheveux divisés sur le front et les jambes croisées. L'apôtre de gauche appuie la main droite sur l'épaule du premier et tous deux tiennent de leur main gauche, par chacune de ses extrémités, un *volumen* en partie déroulé que l'apôtre de droite montre du doigt. Le socle, ainsi que le prouve une partie ancienne, était couvert de rinceaux enchevêtrés et feuillus.

(*Not.* 1818, n° 171. — *Not.* 1818, n° 306.)

Quatre apôtres, chacun d'eux debout sous une arcature :

e) Apôtre indéterminé.

Il est sous un édicule soutenu par des colonnes engagées, figurant des bâtons noueux, dont le chapiteau est remplacé par une tête de monstre. Les pieds de l'apôtre s'appuient sur deux oiseaux monstrueux et contournés; son nimbe est orné de lobes rayonnants; ses cheveux retombent sur ses épaules. Il lève la main gauche et tient de la droite une croix à double traverse.

(*Not.* 1818, n° 174. — *Not.* 1828, n° 309.)

f) Apôtre indéterminé.

L'édicule est soutenu par des colonnes grêles revêtues d'une draperie festonnée. Les jambes sont croisées; les pieds, nus, reposent sur deux béliers, et la main gauche tient, à la hauteur de la poitrine, un livre ouvert que montre la main droite. Dans le chanfrein de la plinthe, côté gauche, se lit l'inscription : AVE MARIA, gravée très postérieurement.

(*Not.* 1818, n° 173. — *Not.* 1828, n° 308.)

g) Saint-Thomas.

Ce bas-relief et le suivant sont d'un travail plus délicat que les œuvres déjà décrites.

Le saint, barbu, tient un rouleau de la main gauche et porte la droite sur sa poitrine, afin de symboliser sa conviction tardive, mais sincère.

Au-dessus de la figure, dans l'écoinçon compris entre le bord supérieur et l'arcature, est gravé le mot : TOMAS.

Le socle, brisé, ne laisse plus voir l'inscription signalée par M. Roschach :

VIR NON INCERTVS ME CELAVIT GILABERTVS

(*Not.* 1818, n° 172. — *Not.* 1828, n° 307.)

h) Saint-André.

Les cheveux et la barbe sont tressés: le nimbe, la robe et le manteau très ornés; la main gauche, voilée, tient un livre gaufré qu'entr'ouvre la main droite.

De chaque côté et en haut de la figure sont gravés les mots : ANDREAS APLS, *Andreas apostolus.*

Le socle, brisé, ne laisse voir que la première lettre, G, de la signature *Gilabertus* signalée par M. Roschach :

GILABERTVS ME FECIT

(*Not.* 1818, n° 175. — *Not.* 1828, n° 310. — Toutes ces figures sont comprises dans le n° 460 de la *Description* de 1835 et dans le n° 650 du *Catalogue* de 1865.)

Entablements des bas-reliefs précédents. — Hauteur, 0m31 ; larg. 0m60.

i) Une tête de monstre, de face, au milieu du grand côté, donne naissance à des rinceaux feuillus et fleuris. Lions affrontés, la patte levée. Sur les petits côtés, figure nue embarrassée dans des rinceaux.

Tailloir de 0^m16 de hauteur sur 0^m71 de largeur, orné d'une suite de huit grandes fleurs parallèles comparables au lotus hindou.

j) Tête de monstre d'où sortent des rinceaux striés qui portent des feuilles lobées et deux grosses fleurs gaufrées et lobées.

k) Tête de monstre d'où sortent des rinceaux analogues, mais plus fins.

Tailloir de 0^m16 de hauteur sur 0^m71 de largeur, décoré comme le précédent.

Entablements angulaires de la même série. — Hauteur, 0^m31 ; larg. 0^m27.

l, *m*, *n*) Ils sont au nombre de trois. Deux d'entre eux sont décorés de rinceaux semblables à ceux dont nous venons de parler ; le troisième, de deux étages de feuilles d'acanthe. Les entablements *m* et *n* ont leurs tailloirs.

Viennent ensuite six morceaux que des similitudes de hauteur, de décor et d'exécution nous font ranger dans la même série.

389-403. Chapiteaux romans en pierre calcaire, provenant du cloître de Saint-Etienne.

Le cloître de Saint-Etienne était construit au sud de la cathédrale, contigu à la maîtrise, à la chapelle Sainte-Anne et à la chancellerie. Il a été détruit dans les premières années du siècle dernier, afin de permettre l'ouverture d'une rue, sollicitée par les habitants du quartier (pétition du 27 thermidor an VI).

L'historien Catel a donné, dans ses *Mémoires* (II, p. 165), quelques détails intéressants sur ce cloître :

« Le cloistre Saint-Estienne est beaucoup plus ancien que le reste de l'église, car les statues ou images gothiques qui se treuvent à demi relief sur deux piliers qui sont aux angles dudit cloistre, le tesmoignent assés, à l'une desquelles est gravée l'image de sainct Pierre avec ces mots au-dessus : SANCTUS PETRUS. Et à l'autre est gravée l'image de saint Sernin.....

« A l'autre pilier qui est à l'autre angle, est représenté un diacre tenant entre ses mains avec un linge un calice..... et de l'autre costé du pilier est représenté sainct Exupère..... »

M. Dumège a reproduit ces indications dans un *Mémoire* publié par l'Académie des sciences de Toulouse (2e série, t. IV, 2e partie).

389. L'adoration des mages. Chapiteau de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}53$.

Les trois rois, enlacés dans des rinceaux, chevauchent au galop. La Vierge, assise, les pieds sur un lion, au-dessous d'un portique roman crénelé et décoré de deux statues, reçoit les offrandes des trois rois qui sont debout, les mains voilées.

Tailloir orné d'un bandeau à un seul filet et de rinceaux qui s'entre-croisent autour de fleurs à pétales débordants. Base à deux tores très écrasés, séparés par une scotie(?).

(*Not.* 1818, n° 182. — *Descr.* 1835, n° 563. — *Cat.* 1865, n° 651 *a.*)

390. Épisodes de la mort de saint Jean-Baptiste. Chapiteau engagé de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}56$.

Salomé danse devant Hérode qui lui caresse le visage.

Décollation de saint Jean; Dieu le Père, sortant d'une nuée, ravit au ciel son âme, figurée par un enfant nu; Salomé remet à Hérodiade la tête du saint déposée dans un plateau; festin d'Hérode.

Chapiteau d'une conservation parfaite. Les personnages sont revêtus de somptueux costumes brodés à l'encolure et aux poignets et striés de plis légers.

Ce chapiteau est surmonté d'un tailloir également engagé, mais trop grand pour lui, décoré d'un bandeau lisse, d'un filet et d'une branche sinueuse à feuilles souples et lobées enroulées autour d'elle.

Il est posé sur un autre tailloir en deux morceaux à plate-bande imbriquée de blasons sans armoiries. La frise est ornée d'un personnage assis sur un trône, que chausse un esclave à genoux. Ce groupe s'accompagne de figures agenouillées qui portent des épieux, de paons adossés dont les têtes se font face, d'un taureau accroupi et d'une panthère. Ce tailloir est signalé comme étant de la suite de la Daurade dans le *Catalogue* de 1865, mais il ne s'adapte à aucun des chapiteaux de cette église, ce qui nous l'a fait placer ainsi.

(*Not.* 1818, n° 179. — *Not.* 1828, n° 314. — *Descript.* 1835, n° 560. — *Cat.* 1865, n° 651 *b.* — Le tailloir qui sert de base est ainsi catalogué : *Not.* 1818, n° 167. — *Not.* 1828, n° 302. — *Descript.* 1835, n° 543. — *Cat.* 1865, n° 698 *u.*)

391. Episodes de la vie de sainte Marie l'Egyptienne. Chapiteau de colonnes jumelles. — Hauteur, $0^{m}32$; largeur, $0^{m}56$.

Un ange défend à la sainte l'entrée du temple de Jérusalem; elle promet à la Vierge de se consacrer à Dieu; elle reçoit d'un inconnu trois pièces de monnaie avec lesquelles elle achètera les trois pains destinés à la nourrir dans le désert; elle lave ses cheveux au torrent; elle rencontre l'ermite Zozime; l'ermite se prépare à déposer le corps de la sainte dans une fosse que creuse un lion.

Tailloir de $0^{m}15$ de hauteur, décoré d'un bandeau chargé de losanges et de circonférences alternés, accompagné d'une frise dont la grecque, filetée et perlée, sort de la gueule d'un monstre placé au milieu de chacune des grandes faces.

Ce chapiteau est posé sur un fragment de tailloir à bandeau chargé de billettes, dont la frise porte des palmettes verticales à sept lobes, inscrites dans des branches striées.

(*Not.* 1818, n° 178. — *Not.* 1828, n° 313. — *Descript.* 1835, n° 559. — *Cat.* 1865, n° 651 *d.*)

392. Les vierges sages et les vierges folles. Chapiteau de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}32$; largeur, $0^{m}55$.

Jésus, tenant une couronne à la main droite, est assis sur un trône, à la gauche de l'Épouse. Il accueille les cinq vierges sages, dont les nimbes sont ornés de pierreries, de feuilles en fer de lance, et les sceptres, de fleurs d'arum. Un arbre, placé sur une des petites faces, les sépare des vierges folles, qui ne sont qu'épannelées. La corbeille est cantonnée de légères volutes. Les vêtements, striés de plis légers, sont luxueusement brodés. Tailloir brisé, dont il ne reste qu'une partie, ornée d'un triple bandeau et de griffons affrontés qui dévorent une fleur.

Magnifique base : des lions dévorent avec rage des serpents qui enserrent leur cou, s'entrelacent sur les petites faces et saisissent l'astragale de leur gueule grande ouverte.

(*Not.* 1818, n° 177. — *Not.* 1828, n° 312. — *Descript.* 1835, n° 558. — *Cat.* 1865, n° 651 *c.* — La base figure seulement dans le *Catalogue* de 1865 sous le n° 652.)

393. Les vierges sages et les vierges folles. Chapiteau de colonnes jumelles brisé par le milieu. — Largeur, $0^{m}32$.

Le Christ accueille les vierges sages, assez semblables à celles du chapiteau précédent. Les vierges folles, finies cette fois, portent leur lampe renversée et trouvent fermée la porte qui les sépare de l'Épouse. Cette dernière est couronnée.

La corbeille est imbriquée et cantonnée de légères volutes; le travail entièrement semblable à celui du chapiteau précédent. Traces de peinture.

Tailloir engagé, étranger à ce chapiteau. Son bandeau, très étroit, est double; sa frise composée de branches striées, courbes et entre-croisées, qui se réunissent deux à deux pour donner naissance à trois feuilles nervées et lobées, puis à deux fruits gaufrés disposés en fleur de lys.

(*Not.* 1818, n° 176. — *Not.* 1828, n° 311. — *Descr.* 1835, n° 557.)

394. Chapiteau d'angle. — Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}33$.

Figure de face accroupie, luxueusement vêtue, dont les longs cheveux, disposés horizontalement, portent des clochettes. Elle tient dans chaque main un olifant décoré de zones ciselées qu'elle paraît appuyer à ses oreilles. De gracieux enroulements ornent les parois de la corbeille, de part et d'autre du personnage. Traces de peinture.

Ce chapiteau est posé sur une base angulaire moulurée.

(*Not.* 1818, n° 180. — *Not.* 1828, n° 315. — *Descript.* 1835, n° 561. — *Cat.* 1865, n° 651 *e.*)

Le rapport manuscrit de M. Dumège à la direction du Musée (séance du 12 mars 1817) porte à « quinze ou vingt » le nombre des chapiteaux, tailloirs et entablements provenant du cloître de Saint-Etienne.

La *Notice* de 1818, celle de 1828, la *Description* de 1835 et le *Catalogue* de 1865 ne décrivent que les précédents.

Des analogies de facture nous font penser que les suivants proviennent du même endroit, mais nous ne pouvons l'affirmer.

395. Chapiteau en pierre calcaire. — Haut. $0^{m}32$; largeur, $0^{m}53$.

Des feuilles nervées et lobées, enroulées sur elles-mêmes, sont étroitement encadrées dans les losanges formés par les tiges perlées qui les engendrent.

Le tailloir, de $0^{m}13$ de hauteur, est orné d'un bandeau plat et de belles palmettes à cinq lobes encadrées dans des branchettes striées disposées au-dessus d'elles en arc surbaissé. Base dérivée de l'antique, à socle chanfreiné et fileté.

396. Chapiteau de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}36$; larg. $0^{m}53$.

Tiges striées, gracieusement enroulées. Elles donnent naissance à de belles fleurs diamantées, striées ou gaufrées, presque toutes pendantes, à pétales nervés et lobés. Quatre d'entre elles cantonnent les angles de la corbeille.

Tailloir de $0^{m}15$ de hauteur, avec bandeau orné de deux gorges très peu profondes et frise continue de paons affrontés sur l'une des grandes faces.

397. Chapiteau de colonnes jumelles. — Mêmes dimensions.

Tiges striées enroulées et enlacées. Elles portent des feuilles striées et lobées enroulées sur elles-mêmes et de grandes fleurs gaufrées, à pétales nervés et lobés. Quatre d'entre elles, pendantes, cantonnent les angles de la corbeille.

Tailloir de $0^{m}15$ de hauteur, en deux morceaux égaux, réguliers et scellés. Le bandeau est orné de demi-cercles, relevés sur champ, qui se coupent trois à trois; la frise, de deux animaux affrontés dans chaque face. Un tigre et un griffon mordent des branches en rinceaux; deux griffons mangent dans un plat qu'ils tiennent chacun d'une de leurs pattes; deux tigres dévorent des tiges; deux autres, un sanglier mort.

398. Chapiteau de colonne simple. — Mêmes dimensions.

Branches striées à feuilles enroulées, qui se croisent et encadrent de grandes fleurs en pomme de pin, retombantes et gaufrées. Quatre d'entre elles, issues, comme les autres, de deux tiges, cantonnent les angles de la corbeille.

l'ailloir de 0^m15 de hauteur, qui porte un filet et des imbrications. Sa frise est ornée de branches striées qui s'enroulent, s'entre-croisent et se terminent par des feuilles nervées, lobées, longues et souples, dont l'extrémité les embrasse. Des visages humains de face, compris dans un cercle formé par la branche, décorent chacun des petits côtés.

399. Trois chapiteaux angulaires de mêmes dimensions. — Haut. 0^m32; larg. 0^m26.

a) Tiges striées étroitement enlacées. Elles donnent naissance à des feuilles dont l'extrémité s'enroule autour d'elles et autour de fleurs à trois pétales souples, nervés et lobés.

b) Tiges striées enroulées et enlacées. Elles portent des fleurs à long pistil, rigide et gaufré, semblables à des anthuriums. L'une d'elles, plus petite que les autres, amortit, pendante, l'arête de la corbeille.

c) Deux lions affrontés, placés sur l'astragale, se retournent pour saisir l'extrémité de leur queue. Une tige striée les enlace et forme, au-dessus d'eux, des enroulemenis qui donnent naissance à des fleurs gaufrées, cachées en partie par leurs pétales souples, nervés et lobés.

400. Chapiteau d'angle. — Haut. 0^m32; larg. 0^m26.

Branches striées et flexibles, formant deux étages d'entrelacs. Leurs courbes inférieures, qui effleurent l'astragale, donnent naissance à trois belles palmettes à feuilles creusées et lobées. Confondues plus haut sous des têtes de monstres renversées, d'où sortent trois autres palmettes plus grandes, elles finissent deux à deux en petites volutes placées aux angles de la corbeille.

Tailloir angulaire qui n'appartient pas au chapiteau. Branche striée, disposée en vagues, donnant naissance à des feuilles souples, striées, lobées et enlacées. Base avec grosses fleurs dans la scotie; doucine et filet sur le socle.

401. Chapiteau d'angle. Même plan que le précédent. Haut. 0^m31; larg. 0^m27.

Des branches striées, dont les festons reposent sur l'astragale, se croisent et se coupent suivant des losanges dans chacun des-

quels pend une fleur gaufrée ou diamantée, enveloppée en partie de ses pétales nervés et lobés. Deux d'entre elles, superposées, amortissent l'arête de la corbeille.

402. Histoire de Job. Chapiteau de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}54$.

Ce chapiteau, dont la partie inférieure est brisée, paraît être une copie assez barbare du chapiteau de la Daurade relatif à la même histoire. Il a été donné au Musée par la Société archéologique du midi de la France et vient, d'après elle, du cloître Saint-Étienne (voir n° 483).

403. Chapiteau engagé. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}19$.

Des feuilles d'eau à côte perlée, issues de l'astragale, cantonnent la corbeille de leurs volutes en laissant, sur les trois faces, des vides égaux remplis par une tête ou par des feuilles lobées.

Le bandeau est décoré de bâtons rompus, dont les intervalles sont ornés de trois demi-sphères chacun.

Trouvé par M. Curvale, architecte de la ville, dans les démolitions de la place Saint-Etienne, côté nord-ouest de la cathédrale.

404. Applique de clef de voûte, en pierre sculptée, peinte et dorée, aux armes de l'archevêque Bernard de Rousergue (1451-1494). — Environ $0^{m}70$ de diamètre.

Des appliques du même genre, sur lesquelles sont représentés des personnages et des rosaces, furent en usage au quinzième siècle. Elles étaient d'une telle finesse et si découpées qu'il fallait les rapporter après coup, car il eût été impossible de les placer sur les cintres sans les briser. On les accrochait à la clef réelle par une tigette de fer passée dans son trou central et fixée, par une clavette, à son extrados.

Rosace gothique à six branches découpées à jour et terminées par des feuilles dorées. L'écusson, arrondi par le bas, porte de gueules à la bande et à la bordure d'or chargées de neuf roses du champ.

Cette clef provient de la chapelle Notre-Dame-des-Brassiers, aujourd'hui chapelle du Purgatoire.

(*Descr.* 1835, n° 491. — *Cat.* 1865, n° 653.)

405. Appliques de clefs du dix-septième siècle. Médaillons circulaires cantonnés de quatre têtes d'anges. Le champ est occupé par des figures en relief. — Diamètre $0^{m}73$.

a) Sainte Anne et la Vierge apprennent à lire à l'Enfant Jésus. Le fond est en coquille; les figures reposent sur des nuages.

(*Not.* 1813, n° 74. — *Not.* 1818, n° 120.)

b) Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne.

Le fond est en coquille avec portique saillant à deux pilastres cannelés.

(*Not.* 1813, n° 75. — *Not.* 1818, n° 119.)

Ces deux appliques, décrites dans le *Catalogue* de 1865 sous le numéro 654, proviennent de la chapelle Sainte-Anne.

406. Pitié. Figures grandeur nature à mi-corps, en pierre calcaire peinte et dorée, de travail bourguignon et de la fin du quinzième siècle.

Il ne nous reste de cette œuvre magnifique que les fragments plus ou moins complets de sept personnages. Chacun d'eux est taillé dans un bloc, à l'exception de la Vierge, de saint Jean et d'une des Maries, pris dans le même. Ils sont d'une exécution attentive et nous montrent encore des vestiges pâlis de couleur et de dorure qui dénotent la recherche à laquelle ils ont donné lieu.

La Vierge, enveloppée de larges draperies, les mains jointes, la tête de face douloureusement penchée, est soutenue à droite par saint Jean, à gauche par une des Maries. Près d'eux, la Madeleine, vêtue d'une robe ajustée, sur laquelle retombe sa chevelure dénouée, essuie ses yeux de la main droite.

L'autre Marie, placée plus loin, a la tête infléchie vers la gauche. Elle est enveloppée d'un manteau semblable à celui de la Vierge et se réduit à un buste complètement délité.

Nous ne possédons qu'un des deux vieillards qui tiennent, d'habitude, les extrémités du suaire. Son nez et ses mains sont brisés. Des cheveux symétriques et une abondante barbe fourchue laissent à peine voir son visage incliné. Son bonnet de drap, dont le retroussis se boutonne sur la nuque, descend très bas sur le front et dans le dos, et le grand collet de sa dalmatique, qui supporte un collier composé d'anneaux plats largement ouverts,

est bordé d'un galon où court une inscription en caractères fleuris.

Tous les autres personnages, y compris le Christ, nous manquent; mais des similitudes de matière et de travail nous font ranger dans ce groupe une tête de guerrier qui est, pour nous, l'unique reste d'un des gardes du tombeau. Elle est brisée au cou et coiffée d'un camail de mailles surmonté d'un bassinet à crête dont la vantaille, composée de deux volets supportés chacun par deux charnières autour desquelles ils pivotent verticalement, se ferme sur la ligne médiane de la face.

407. Gargouille et fragments de gargouilles de la fin du quinzième siècle, en pierre calcaire.

a) Monstre ailé, tourné vers la droite, attaché de ses quatre pieds à la moulure d'une corniche. — Haut. 1m08.

Ce morceau, enlevé de la corniche ouest de la sacristie par les soins des Monuments historiques, est entrée au Musée en octobre 1911.

b) Tête monstrueuse cornue. — Long. 0m 36.

c) Tête monstrueuse. — Long. 0m 36.

Ces deux morceaux, enlevés à deux grandes gargouilles du flanc sud de la cathédrale, sont également entrés au Musée en octobre 1911.

408. Débris de sculptures trouvés en 1911 dans le square Saint-Etienne.

a) Fragment de chapiteau roman en pierre. — Haut. 0m25; larg. 0m 14.

Il est scié sur cinq de ses faces, à l'une desquelles adhère encore un œil en fer forgé, et nous montre un lion ailé dont la tête est brisée.

b) Fragment de dalle tombale du quinzième siècle en pierre calcaire. — Haut. 0m39; larg. 0m44.

Restes de la moulure supérieure, du dais, d'un clocheton et du phylactère, déroulé par un vieillard, qui portait l'inscription funéraire, dont il ne reste que quelques jambages.

Ecusson d'armoiries chargé d'un mont surmonté d'un arbre à cinq branches. Faibles traces de polychromie.

409. Couvercles de sarcophages en pierre calcaire, trouvés en 1910 à la Préfecture, près de la chapelle Sainte-Anne.

a) L'un des longs pans est décoré de trois grands blasons chargés chacun d'une croix. — Long. 2^m; larg. 0^m78.

b) Il est également à quatre rampants et anépigraphe, mais ne porte aucun ornement. — Long. 2^m25; larg. 0^m72.

INSCRIPTIONS ET FIGURES TOMBALES

ARCHEVÊQUES DE TOULOUSE

Le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, ayant fait rétablir, en 1828, le dallage du chœur de son église métropolitaine, rassembla dans un tombeau unique les restes de ses prédécesseurs. Les pierres inscrites et gravées qui recouvraient les sépultures épiscopales demeurèrent entassées dans la chapelle Sainte-Anne. Enfin, au mois de novembre 1829, sur les instances de M. Dumège, la fabrique de Saint-Etienne consentit à céder les tombes au Musée, en échange de marbres de Caunes destinés à la décoration des chapelles. Les monuments des archevêques avaient été déjà transportés aux Augustins par les soins de M. Gaffié, entrepreneur des travaux.

410. GEOFFROY DE VAYROLS (1361-1376).

Statue couchée, en marbre gris. — Long. 2^m25; largeur, 0^m74.

L'archevêque, crossé et mitré, en costume très simple, a les mains croisées sur la poitrine et les pieds posés sur un lion. Le coussin sur lequel la tête s'appuie est chargé de deux écussons en relief aux armes parlantes de l'archevêque, trois bandes de vair sommées d'une croix recroisetée. La mitre porte des ornements d'architecture ogivale, avec bordure découpée en quadrilobes et rampants feuillus.

D'après les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, l'archevêque

était frère de Gaucelme de Vayrols. chevalier, seigneur d'Albenque, sénéchal du Quercy et gouverneur du Périgord en 1369.

(*Not.* 1818, n° 199. — *Descr.* 1835, n° 580. — *Cat.* 1865, n° 655.)

411. JEAN DE CARDAILLAC (1378-1390).

Marbre gris. — Long. $2^{m}34$; larg. $1^{m}27$.

Dalle gravée au trait. L'archevêque, en costume pontifical, mitre en tête, les mains jointes, la croix primatiale entre les bras, est représenté au-dessous d'une arcade ogivale trilobée, surmontée d'un pinacle et flanquée de deux clocherons fleuris. La tête du prélat repose sur un coussin orné de glands. Il porte la moustache et toute la barbe. Entre le pinacle et les clochetons, à la hauteur des bouquets, se dessine, à droite et à gauche, l'écusson de Cardaillac, chargé d'un lion (d'argent, en champ de gueules), accompagné de treize besans (d'argent) posés en orle. Inscription courante :

HIC EST SEPVLTVS IN XPO DOM IOANNES DE CARDAILHACO DEI GRA
PATRIARCHA ALEXANDRINVS AC ADMINISTRATOR PRPTVVS ECCLIE ET
ARCHIEPISCOPATVS TOLOSANI QVI OBIIT DIE SEPTIA MENSIS OCTOBRIS
ANNO DNI MCCCXC CVIVS AIA REQVIESCAT IN PACE AMEN

« Ici repose en Christ messire Jehan de Cardaillac, par la grâce de Dieu patriarche d'Alexandrie et administrateur perpétuel de l'archevêché de Toulouse, mort le 7 octobre 1390, dont l'âme repose en paix. Amen. » (Catel, *Mém.*, V, p. 927.)

(*Descr.* 1835, n° 575. — *Cat.* 1865, n° 656.)

412. PIERRE DE SAINT MARTIAL (1392-1401).

Marbre gris. — Haut. $2^{m}33$; larg. $1^{m}33$.

Dalle gravée au trait, d'un travail commun, figurant, selon l'usage, le prélat couché sur sa tombe.

ANNO DNI MCCCCI DIE PRA DECEMB OBIIT REVERENDIS IN XPO PATER DNS
PETR DE SCO MARTIALE ARCHIEPISCOPVS TOLOSANVS, IVRIS CANONICI
EGREGIVS DOCTOR CVIVS ANIMA IN PACE REQSCAT IN PERP AMEN
PR ET AVE DICANT OMNES DEVOTE AMEN

« L'an du Seigneur 1401, le 1er décembre, mourut très révérend Père en Christ messire Pierre de Saint-Martial, archevêque

de Toulouse, éminent docteur en droit canonique, dont l'âme repose en paix à toujours. Amen. Dites tous dévotement un *Pater* et un *Ave*. Ainsi soit-il. »

Date d'entrée : novembre 1829.

(*Descr.* 1835, n° 576. — *Cat.* 1865, n° 657.)

413. VITAL DE CASTELMAURON (1401-1410).

Marbre. — Haut. 2m25; larg. 1m33.

Dalle gravée au trait, d'un travail barbare, représentant l'archevêque mitré, les mains jointes, la croix métropolitaine en sautoir, au-dessous d'une arcature ogivale très grossièrement exécutée.

L'inscription court entre deux filets, le long des quatre côtés :

HIC IACET SEPVLTVS RECOLENDAE MEMORIAE IN XPO PR DS DNS VITALIS DE CASTROMAVRONO DECRETORVM EXIMIVS PROFESSOR DIVINA GRATIA ARCHIEPISCOPVS TOLOSANVS QVI PRTVS FVERAT ISTIVS ECCLESIAE QVI OBIIT I DIE MENSIS AVGVSTI ANNO DOMINI MCCCCX

« Ci-gît, d'auguste mémoire, révérend Père en Christ messire Vital de Castelmauron, éminent professeur en décrets, par la grâce divine archevêque de Toulouse, antérieurement prévôt de cette église, mort le 1er août 1410. » (Publié par Catel, *Mém.*, V, p. 933.)

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 577. — *Cat.* 1865, n° 658.)

414. PIERRE DU MOULIN (1439-1451).

Pierre. — Haut. 2m57; larg. 1m26.

Dalle gravée au trait. Le prélat, revêtu de ses insignes, est couché, les mains jointes, la croix primatiale passée en sautoir sous le bras gauche, la tête appuyée sur un coussin. Au-dessus est figurée une arcature ogivale à pinacle feuillu et clochetons, d'un travail grossier; le champ est orné de deux écussons aux armes de l'archevêque (croix ancrée).

Inscription courant autour du cadre :

HOC QVIESCIT TVMVLO VRBIS THOLOSE DIGNISSIMVS ARCHIPSVL PETRVS DE MOLENDINO NOBILIS GENERE ARTIV MAGR VTROQ IVRE LICENTIATVS AC LINGVE OCCITANE REGIS VICE CANCELLARIVS ET POETAR MONARCHA QVI ANO DNI MCCCCLI DORMIENS IN XPO TERTIA OCTOBRIS BTO FINE QEV

« En ce tombeau, repose très digne métropolitain de Toulouse Pierre Dumoulin, noble de naissance, maître ès arts, licencié en droit civil et canonique, vice-chancelier du roi en Languedoc, et monarque des poètes, heureusement endormi en Christ le 3 octobre 1451. »

Pierre du Moulin, frère de son prédécesseur Denys, était originaire de Meaux. Il fut maître des requêtes, conseiller de la reine au Parlement de Toulouse, juge d'appeaux, garde du grand sceau du Parlement. Il fit faire de ses deniers et de ceux de son frère le portail de l'église de Saint-Etienne, reconstruisit la partie antérieure de l'archevêché, exécuta au château de Verfeil de grandes réparations que la mort ne lui permit pas d'achever. Il mourut de la peste, au château de Balma, après trois jours de maladie. (Bertrandi, *Thol. Gest.*, f° 47 v°; — Catel, *Mém.*, V, p. 937.)

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 578. — *Cat.* 1865, n° 659.)

415. BERNARD DE ROUSERGUE (1451-1474).

Marbre. — Haut. 2m45 ; larg. 1m20.

Dalle gravée au trait. La figure de l'évêque, mitre en tête, la crosse dans les mains jointes, se dessine sous une arcade ogivale dont l'efflorescence supérieure est accompagnée de deux écussons d'armoiries (huit roses en bordure et en bande) sommés de trois bonnets de docteur.

Inscription courant autour du cadre :

HIC IACET REVERENDISSIMVS IN XPO PR DOMINVS BERNARDVS DE ROSERGIO ARCHIEPVS THLANVS VTRIVSQUE IVRIS DOCTOR ET IN SACRA PAGINA MAGISTER QVI HOBIIT THOLOSE XVIII MARTII ANNO DNI MCCCCLXXIIII CVIVS AIA IN PACE REQVIESCAT AMEN

« Ci-gît très révérend Père en Christ messire Bernard de Rousergue, archevêque de Toulouse, docteur en droit civil et en droit canon, maître ès lettres, mort à Toulouse le 18 mars 1474, dont l'âme repose en paix. Amen. »

Bernard de Rousergue, dont la famille tirait son nom d'un village du pays castrais (commune de Margnès, canton de Brassac, Tarn), fut tour à tour chanoine claustral (à dix-huit ans), puis chanoine régulier de Saint-Etienne à Toulouse, archidiacre de Gimoës, infirmier, chancelier, prévôt de l'Eglise de Toulouse, référendaire du Saint-Siège sous le pontificat d'Eugène IV et de Nicolas V, évêque de Bazas en 1447, de Montauban en 1450, élu à l'unanimité archevêque de Toulouse par le chapitre métropolitain et confirmé par le pape Nicolas V. C'est une des gloires de l'Université de Toulouse, où il professa pendant vingt ans. Chacune de ses lectures solennelles fut un triomphe, d'après le témoignage de Nicolas Bertrand. Comme couronnement de sa carrière, il reçut, par lettres patentes de l'Université, le titre de comte ès saints canons. Voici la liste de ses principaux ouvrages :

Louanges de la Vierge Marie, en sept livres; — *Eloge de saint Etienne*, quatre livres; — *Sermons*, deux volumes; — *Lectures aux examens de licenciés en théologie;* — *Commentaires sur les Décrétales;* — Six volumes de *Questions canoniques;* — Neuf livres sur *l'Autorité du Saint-Siège et des cardinaux;* — Un traité *de l'Eglise gallicane et de ses privilèges;* — *Merveilles de la gloire française;* — Deux traités sur *le Blason;* — Une *Vie de saint Bernard;* — Un livre d'*Annales de la cité de Toulouse;* — Un traité sur *les douze Signes et les sept Planètes;* — Une *Histoire du magnifique empereur Charlemagne*, etc. — Au temps de Nicolas Bertrand, qui nous a conservé ces détails, ces divers ouvrages, manuscrits et la plupart magnifiquement enluminés, *solemniter illuminati*, appartenaient à l'église Saint-Etienne. Les plus beaux étaient déposés dans le chœur et retenus par des chaînes de fer. Le même historien parle avec enthousiasme des vertus charitables de ce prélat, qui dépensait la plus grande partie de ses revenus en aumônes, mariant de pauvres filles, nourrissant des veuves, et veillant avec une égale sollicitude à la santé des âmes et des corps. (Bertrandi, *De Thol. Gest.*, f° 48; — Catel, *Mém.*, V, p. 939.)

Bertrand de Rousergue établit des orgues dans sa cathédrale, qu'il enrichit également d'un reliquaire précieux, d'une croix ornée de pierreries et de plusieurs sièges de chœur.

En 1431, Arnaldus de Rosergio, licencié en droit civil, était capitoul de la cité.

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 579. — *Cat.* 1865, n° 660.)

416. Personnage inconnu. Marbre. — Haut. 2^m30; larg. 1^m20.

Dalle gravée au trait, représentant un archevêque mitré, les mains croisées sur la poitrine, la croix primatiale dans le bras gauche, sous une arcature en tiers-point qui repose sur des colonnes massives dont le chapiteau très grossier est surmonté d'une croix. De part et d'autre de l'arcature se répète un écusson à une croix alezée accompagnée de quatre bezans ou tourteaux, deux en chef, deux en pointe. A gauche, entre les deux filets d'encadrement, se voient les restes d'une inscription.

417. CHARLES DE MONTCHAL (1628-1651).

Marbre. — Haut. 2^m82; larg. 1^m35.

D O M CAROLVS DE MONTCHAL ARCHIEPISCOPVS TOLOSANVS HIC EXPECTAT RESVRRECTIONEM MORTVORVM QVOD TERRENVM SVPEREST HOC MARMORE TEGITVR QVOD CŒLESTE CŒLO HABETVR QVOD PRO REPVBLICA PRO DIGNITATE IMMVNITATIB ET DISCIPLINA ECCL PRO GREGE PRO SPONSA ECCLESIA FORTITER DOCTE AC SANCTE GESSIT POSTERORVM MEMORIA ÆTERNVM SERVABIT SEDIT ANN XXIII OBIIT XI KAL SEPT ANNO DNI MDCLI ÆTAT LXII

« A Dieu très bon et très grand. Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, attend ici la résurrection des morts. Sa dépouille terrestre est couverte par ce marbre. L'élément céleste de son être est au ciel. Le courage, la science et la piété qu'il a mis à servir l'Etat, la dignité, les privilèges et la discipline de l'Eglise; son dévouement à son troupeau et aux intérêts du diocèse auront une place éternelle dans la mémoire de la postérité. Il a siégé vingt-trois ans; il est mort le 11 des kalendes de septembre, l'an du Seigneur 1651, à l'âge de soixante-deux ans. »

Au-dessous de l'épitaphe est gravé au trait un écusson aux armes de l'archevêque : de gueules plein au chef d'or chargé de trois molettes d'azur. (La maison de Montchal est originaire du Vivarais.)

Charles de Montchal, outre l'archevêché de Toulouse, possédait les deux abbayes de Saint-Amant-de-Boisse, au diocèse d'Angoulême, et de Saint-Sauveur, au diocèse de Constance. Par son testament, il avait demandé que l'on inscrivît seulement sur sa tombe la première phrase de son épitaphe. (*Gall. christ.*, XIII, p. 64.)

Les *Annales manuscrites de l'hôtel de ville* (VIII, p. 197) contiennent de longs détails sur les funérailles de cet archevêque,

mort à Carcassonne, où il assistait aux Etats généraux de Languedoc. La cérémonie eut lieu à Toulouse le 11 septembre, et fut signalée par une longue contestation entre le Parlement et le corps municipal. La Cour ayant menacé de ne point paraître aux funérailles si les capitouls s'y trouvaient, la famille de l'archevêque envoya « prier les sieurs capitouls et messieurs de la bourgeoisie de ne pas venir audit enterrement, et les remercier de bon cœur de leur bonne volonté ». Malgré cet avis, les huit capitouls se rendirent à l'archevêché avec un drap mortuaire, suivis de leurs officiers et de la famille du guet, en casaques rouges. Ils se rencontrèrent avec la Cour, qui ne se résolut à les tolérer qu'après de longues conférences entre parlementaires délégués de part et d'autre.

Dans le cortège, se trouvèrent les religieux de tous les couvents de la ville, les membres des confréries, le clergé des paroisses, le chapitre Saint-Etienne et « les consuls des quatre baronnies et lieux dépendants de l'archevesché portant leurs livrées consulaires, en nombre de trente-six, avec flambeaux et armoiries ».

L'office fut célébré par l'évêque de Rieux, assisté des évêques de Couserans, de Castres, de Lombez et de Pamiers. Ce fut l'évêque de Pamiers qui prononça l'oraison funèbre. (Archives de l'hôtel de ville, AA.)

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 805. — *Cat.* 1865, n° 661.)

418. CHARLES D'ANGLURE DE BOURLEMONT (1662-1669).

Marbre. — Haut. 2m36; larg. 1m10.

Inscription gravée sur marbre; dalle rectangulaire.

D O M HOC PVBLICI DOLORIS MONVMENTVM SIBI MERVIT QVI MAGNVM SVI DESIDERIVM CIVITATI RELIQVIT NOBILISS AC ILLVSTRISS DOM D CAROLVS DANGLVRE DE BOVRLEMONT ARCHIEPIS TOL EIVS IN PAVPERES MVNIFICENTIAM ADHVC MEMORAT ATVRA VBI PRIMO FVIT EPISCOPVS INDE AD ECCLESIAM CASTRENSEM TRANSLATVS HÆRETICORVM FREGIT AVDACIAM QVANDIV TANDEM TOLOSÆ METROPOLI PRÆFVIT PRÆFVIT QVOQVE COMITIIS PROVINCIÆ GENERALIBVS SVMMA CVM POPVLI VTILITATE ET REGIS APPLAVSV QVANTVM PROBANT EIVS PIETATEM CVMVLATÆ INFVLÆ TANTVM COMMENDAT NOBILITATEM GENTILE NOMEN SALADINI SED HÆC HISTORIÆ CELEBRENT TV VERO LECTOR AD DEVM FVNDE PRECES OBIIT CIↃDCLXVIIII VII KAL DECEMB ÆTAT SVÆ 64.

« A Dieu très bon et très grand. Ce monument de la douleur publique est l'expression méritée des regrets légués à la ville en-

tière par très noble et très illustre seigneur messire Charles d'Anglure de Bourlemont, archevêque de Toulouse. La ville d'Aire, son premier siège épiscopal, rappelle encore sa munificence envers les pauvres. Transféré de là au diocèse de Castres, il brisa l'audace des hérétiques. Tout le temps qu'il est demeuré à la tête de la métropole, il a présidé les Etats généraux de la province, au grand avantage du peuple et aux applaudissements du roi. Ses dignités ecclésiastiques révèlent suffisamment sa piété, et l'hérédité du nom de Saladin témoigne de sa noblesse. Mais ces faits appartiennent à l'histoire. Toi, lecteur, élève tes prières à Dieu. Il est mort en 1669, le 7 des kalendes de décembre, à l'âge de soixante-quatre ans. »

Au-dessous de l'épitaphe est gravé au trait un écusson chargé des armoiries de l'archevêque : écartelé, au premier et quatrième, d'or semé de grelots d'argent soutenus chacun par un croissant de gueules; au deuxième et troisième, de gueules, palé de vair de trois pièces au chef d'or chargé d'une merlette de sable; sur le tout, de gueules à trois fasces d'or.

Charles d'Anglure de Bourlemont, fils de Claude d'Anglure, marquis de Sy, comte de Bourlemont et prince d'Amblise, et rattaché par sa mère à la famille napolitaine des ducs d'Atri, fut tour à tour primicier du chapitre de Saint-Etienne à Metz, évêque d'Aire, de Castres, et archevêque de Toulouse. Il était en même temps abbé de Saint-Pierre-du-Mont au diocèse de Metz. de Beauchamp au diocèse de Besançon, et de la Creste au diocèse de Langres.

L'allusion au nom de Saladin, que renferme l'épitaphe de l'archevêque, rappelle une tradition historique de la maison d'Anglure, d'ancienne noblesse militaire en Champagne.

Un chevalier de cette famille, prisonnier de Saladin, soudan d'Egypte, obtint, sur parole, la faveur de venir en France chercher sa rançon; mais, simple cadet, il ne put réunir une somme suffisante et alla reprendre ses fers. Emu de sa loyauté, le soudan le renvoya sans rançon après lui avoir fait promettre de donner aux aînés de sa famille le nom de Saladin et d'adopter pour blason les croissants et les grelots, au lieu de la croix ancrée de sable en champ d'or que les seigneurs d'Anglure avaient portée jusqu'à cette époque. (Géliot, *Uzage et parfaicte science des armoiries; — Gall. christ.*. XIII, p. 70.)

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 805. — *Cat.* 1865, n° 662.)

419. JOSEPH DE MONTPEZAT DE CARBON (1674-1687).

Marbre. — Haut. 2^m25 ; larg. 0^m88.

EXPECTAT SVB HOC LAPIDE RESVRRECTIONEM REVERENDISSIMVS IN CHRISTO PATER DOMINVS IOSEPHVS DE MONTPEZAT DE CARBON TOLOSANVS ARCHIEPISCOPVS QVI OBIIT DIE XXVII IVNII ANNO MDCLXXXVII ÆTATIS SVÆ LXXII PONTIFICATVS·VERO XIV CVIVS ANIMA IN PACE REQVIESCAT

« Sous cette pierre repose, en attendant la résurrection, très révérend Père en Christ messire Joseph de Montpezat de Carbon, archevêque de Toulouse, mort le 27 juin 1687, dans la soixante-douzième année de son âge, et de son pontificat la quatorzième. Que son âme repose en paix. »

Au moment de sa nomination à l'archevêché de Toulouse, M. de Montpezat était évêque de Saint-Papoul depuis l'année 1664.

Il eut pour successeur M. de Colbert de Villacerf, évêque de Montauban.

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 805. — *Cat.* 1865, n° 663.)

420. HENRY DE NESMOND (1719-1727).

Marbre. — Haut. 2^m35 ; larg. 1^m10.

HIC IACET HENRICVS DE NESMOND ARCHIEPISCOPVS TOLOSANVS RELIGIONE INGENVITATE OMNI DOCTRINÆ GENERE FACVNDIA INNVMERISQVE ANIMI ET INGENII DOTIBVS CLARISSIMVS VIR AD LVDOVICVM XIV ET LVDOVICVM XV PRO CLERO ET POPVLO FREQVENS SEMPERQVE ACCEPTISSIMVS ORATOR OB ANNO 1727 DIE 27 MENS MAII ADMINISTRATORES XENODOCHII TOLOSANI POSVERE

« Ici repose Henry de Nesmond, archevêque de Toulouse, également célèbre par sa piété, sa noblesse, sa science universelle, son éloquence et par les innombrables qualités du cœur et de l'esprit. Il harangua plusieurs fois, avec un bonheur constant, Louis XIV et Louis XV au nom du clergé et du peuple. Il est mort le 27 mai 1727. Les administrateurs de l'hôpital de Toulouse ont élevé ce monument. »

Henri de Nesmond fut tour à tour évêque de Montauban en 1687, archevêque d'Albi en 1703, archevêque de Toulouse en 1719.

Il était aussi titulaire de l'abbaye de Chésy, au diocèse de Soissons, depuis l'année 1682, et de l'abbaye de Mas-Grenier, au diocèse de Toulouse, depuis l'année 1714. En 1710, il fut reçu à l'Académie française.

Par son testament, M. de Nesmond légua tous ses biens à l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Grave. Quatre administrateurs de cette maison furent délégués pour lui rendre les derniers honneurs.

Le corps du prélat demeura exposé pendant neuf jours sur un lit de parade en velours noir.

Le 3 juin, à neuf heures du soir, son cœur fut porté en pompe à la chapelle de l'hôpital par le plus ancien de ses quatre aumôniers, dans un carrosse drapé de deuil, traîné par huit chevaux caparaçonnés de noir avec croix blanche, et précédé de cavaliers portant des flambeaux aux armes de l'archevêque.

Les funérailles se firent avec grande solennité et avec le concours de tous les ordres de la ville, le jeudi 5 juin. La décoration funèbre de l'église Saint-Etienne est minutieusement décrite dans les *Annales manuscrites de l'hôtel de ville*, XI, p. 214.

Même date d'entrée.

(*Descr.* 1835, n° 805. — *Cat.* 1865, n° 664.)

421. CLAUDE-FRANÇOIS-MARIE PRIMAT (1816).

Pierre tombale, marbre gris. — Hauteur, 2m37; largeur, 0m79.

HIC IACET D D ILLVST R R CLAVDIVS FRANCISCVS MARIA PRIMAT ARCHIEPISCOPVS TOLOSANVS &C &C PATER PAVPERVM FVIT OBIIT DIE DECIMA OCTOBRIS ANNO SALVTIS MDCCCXVI ET ÆTATIS LXX R I P A

OFFICIALITÉ

L'officialité connaissait en première instance de toutes questions spirituelles, mariages, sacrements, vœux de religion, discipline ecclésiastique. « C'a esté autresfois, dit Catel (*Mém.*, II, 184), une grande et notable cour en laquelle la pluspart des procez des habitants de Tolose estoient décidés; car il connoissoit des contrats à cause du serment, et des testaments à cause des fondations pieuses. » Le siège de l'officialité était contigu à l'archevêché.

422. GUILLAUME SARRALHA, notaire (1460).

Pierre. — Haut. $0^{m}62$; larg. $0^{m}34$.

HIC IAC PRESETI CAPELLA MAGISTER GVILLERM SARRALHA NOTAR CONDAM CVRIE DNI OFFICIALIS TOLO ET HONESTA DOMINA HVGVETA CONIVGES CVM VNDEC EORVM LIBERIS QVORV ANI IN PACE REQVIESQVANT AM OBIIT DICTVS SARRLHA ANO DOMINI MILLESIMO $CCCC^{mo}$ LX^{mo}

« En cette chapelle reposent maître Guillaume Sarralha, jadis notaire près la cour de monseigneur l'Official de Toulouse, et honnête dame Huguette, mariés, avec leurs onze enfants : dont les âmes reposent en paix. Ledit Sarralha mourut l'an du Seigneur 1460. »

Au-dessous de l'inscription sont gravés une croix, une date, 1460, et enfin un écusson chargé d'une serrure munie de sa tirette et, en chef, d'un aigle éployé.

(*Not.* 1813, n° 220. — *Not.* 1818, n° 272. — *Descript.* 1835, n° 679. — *Cat.* 1865, n° 665.)

CHAPITRE MÉTROPOLITAIN

Fondé vers la fin du onzième siècle, régularisé par l'évêque de Toulouse Izarn d'après la règle de saint Augustin, sécularisé en 1524 par l'archevêque Jean d'Orléans, le chapitre de Saint-Étienne possédait la seigneurie spirituelle des paroisses d'Aussonne, la Bastidette, la Bège, Brax, Escalquens, Montaudran, Montesquieu, Muret, Odars, Puibusque, Saint-Exupère, Saint-Germier de Muret, Saint-Martin, Saint-Orens de Gameville, au diocèse de Toulouse; Ampeaux, Espaone, Gensac, Poupiac, Sabonères, Samatan, Sauvimont, Sauveterre, au diocèse de Lombez; le Terme, au diocèse de Montauban.

Prévôts.

La dignité de prévôt de Saint-Étienne, élective par le chapitre, passait pour « la première aumusse de France », grâce à ses prérogatives et ses revenus. Le prévôt portait la chape et le bâton pastoral; il avait le droit d'officier aux grandes fêtes en l'absence

de l'archevêque. Il occupait la première place au chœur avec un tapis à ses armes; un écuyer, l'épée au côté, lui portait l'aumusse. Il percevait les dîmes et nommait aux cures dans les paroisses de Mervilla, Mourvilles-Hautes, Pouze, Rieumajou, Saint-Cassieu et Trébons, au diocèse de Toulouse, et dans plusieurs bénéfices d'autres diocèses.

423. GUILLAUME PIERRE (1180).

Marbre. — Haut. 0m16; larg. 0m25.

IV KALENDAS DECEMBRIS OBIIT GVILHELMVS PETRI PREPOSITVS ISTIVS LOCI

D'après les auteurs du *Gallia christiana*, Guillaume Pierre fut tour à tour archidiacre et prévôt. Il conserva la seconde dignité de 1179 à 1180.

(*Not.* 1813, n° 235. — *Not.* 1818, n° 252. — *Descript.* 1835, n° 599. — *Cat.* 1865, n° 666.)

424. BERNARD DE GRADAC (1185).

Marbre. — Haut. 0m21; larg. 0m39.

XVIII KALENDAS OCTOBRIS OBIIT BERNARDVS DE GRADACO PREPOSITVS TOLOSANE SEDIS

Bernard de Gradac, 15e prévôt, avait été précédemment archidiacre. En 1181, il signa comme témoin une transaction entre le sacristain et les juifs tenus de payer annuellement au chapitre 44 livres de cire; en 1183, il assista au même titre à un accord entre les chanoines et le prieur de Saint-Jean de Jérusalem. (*Gall. christ.*, XIII, p. 76.)

(*Cat.* 1806, n° 192. — *Not.* 1813, n° 195. — *Not.* 1818, n° 256. — *Descr.* 1835, n° 597. — *Cat.* 1865, n° 667.)

425. GUILLAUME DE LAURET (1230).

Marbre. — Haut. 0m25; larg. 0m35.

Quatre lignes de capitales gothiques; encadrement et double filet interligné.

IIII KL DECEMBIS OBIIT DNS W DE LAVRETO PREPOSIT TOLANE SEDIS ANNO DNI MCCXXX

Guillaume de Lauret transigea en 1222 avec Arnaud de Toulouse, maître de la milice du Temple, au sujet des possessions de l'ordre dans le diocèse de Toulouse. (*Gall. christ.*, XIII, p. 78.)

Les auteurs du *Gallia christiana* ont publié, en 1785, une longue liste des prévôts de l'Église de Toulouse qu'ils déclarent avoir été rédigée par MM. Beton, chanoine de Saint-Étienne, et Madron, chevalier de Malte.

(*Cat.* 1865, n° 668.)

Chanoines.

426. BERTRAND DE BIGOT (XIIe siècle).

Marbre. — Haut. 0^m22; larg. 0^m32.

DECIMO KALENDAS APRILIS OBIIT BERTRANDVS DE BIGOT CANONICVS SANCTI STEPHANI

« Le 10 des kalendes d'avril mourut Bertrand de Bigot, chanoine de Saint-Étienne. »

(*Cat.* 1806, n° 185. — *Not.* 1813, n° 188. — *Not.* 1818, n° 260. — *Descr.* 1835, n° 590. — *Cat.* 1865, n° 669.)

427. GUILLAUME DE SAINT-FÉLIX, archidiacre (XIIe siècle).

Marbre. — Haut. 0^m33; larg. 0^m43.

II KALENDAS MARCII OBIIT GVILLELMVS DE SANCTO FELICE CANONICVS ET ARCHIDIACONVS SANCTI STEPHANI

« Le 2 des kalendes de mars mourut Guillaume de Saint-Félix, chanoine et archidiacre de Saint-Étienne. »

(*Cat.* 1806, n° 193. — *Not.* 1813, n° 196. — *Descr.* 1835, n° 592. — *Cat.* 1865, n° 670.)

428. RAYMOND DE PENE (XIIe siècle).

Terre cuite. — Haut. 0^m26; larg. 0^m38.

SECVNDO IDVS MARCII OBIIT RAMVNDVS DE PENA CANONICVS SANCTI STEPHANI

« Le 2 des ides de mars mourut Raymond de Pène, chanoine de Saint-Étienne. »

(*Not.* 1813, n° 234. — *Not.* 1818, n° 259. — *Descript.* 1835, n° 589. — *Cat.* 1865, n° 671.)

429. BERNARD, chanoine et sacristain (1117).

Marbre. — Haut. 0^m33 ; larg. 0^m46.

ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO CENTESIMO DECIMO SEPTIMO QVINTO IDVS SEPTEMBRIS LVNA VIGESIMA PRIMA OBIIT BERNARDVS SACRISTA CANONICVS SANCTI STEPHANI

HIC SVNT IN FOSSA BERNARDI CORPORIS OSSA
QVI PECIIT LITE CELESTIS PREMIA VITE
QVID FVERIM QVONDAM NON QVID SIM SI BENE CERNIS
FALLERIS O LECTOR QVI CHRISTO VIVERE SPERNIS
EST TIBI MORS LVCRVM SI MORIENDO SOCIERIS
FELICITER VIVES ITERVM

« L'an de l'incarnation du Seigneur 1117, le 5 des ides de septembre, jour de la 20e lune, mourut Bernard, sacristain, chanoine de Saint-Étienne.

« Dans cette fosse sont les os du corps de Bernard, qui a justement gagné la récompense de la vie éternelle. Si vous considérez ce que j'ai été et non pas ce que je suis, vous vous trompez, lecteur, vous qui dédaignez de vivre en Christ. La mort est un avantage si elle vous rapproche de Dieu : ce sera une seconde vie bienheureuse. »

Cette inscription a été publiée pour la première fois, avec la plupart de celles qui précèdent, par le marquis de Castellane dans les *Mémoires de la Société archéologique* (tome III, fac-similés lithographiés).

(*Cat.* 1806, n° 187. — *Not.* 1813, n° 190. — *Not.* 1818, n° 223. — *Descript.* 1835, n° 610. — *Cat.* 1865, n° 672.)

430. JEAN CURTASOLA (1198).

Marbre. — Haut. 0^m37 ; larg. 0^m65.

ANNO AB INCARNATIONE DNI MCLXXXXVIII KL APRL OBIIT IOHS CVRTASOLA NR CANONICVS LAICVS

« L'an de l'incarnation du Seigneur 1198, le jour des calendes d'avril, mourut Jean Curtasola, chanoine lai de notre chapitre. »

BRUNO DE GARRIGUES (1199).

HIC IACET BRVNO DE GARRIGIIS NOST CANONICS LAICVS QVI DECESSIT ANO DNI MCXCIX

« Ici repose Bruno de Garrigues, chanoine lai de notre chapitre, mort en l'an du Seigneur 1199. »

BRUNO DE GARRIGUES (1207).

HIC IACET BRVNO DE GARRIGIIS NOST CANONIC LAICVS QI DECESSIT ANO DNI MCCVII

« Ici repose Bruno de Garrigues, chanoine lai de notre chapitre, mort en l'an du Seigneur 1207. »

Ces deux dernières inscriptions sont gravées sur la même dalle que l'épitaphe de Jean Curtasola.

(*Cat* 1806, n° 195. — *Not.* 1813, n° 198. — *Not.* 1818, n° 221. — *Descript.* 1835, n° 613. — *Cat.* 1865, n° 674.)

431. ALAMANDA DE CASTELNAU, chanoinesse, veuve de Guillaume de Castelnau, chevalier (1223).

Marbre. — Haut. $0^{m}26$; larg. $0^{m}52$.

Inscription en six lignes inégales, encadrées de cinq écussons en bannière, gravés en creux, trois aux armes de Castelnau : un château crénelé à trois tours, deux aux armes comtales de Toulouse.

ANNO DNI MCCXXIII VI KL IANVARII OBIIT DNA ALAMANDA DE CASTRO NOVO VXOR QVAM WI DE CASTRO NOVO MILITIS CANONICA ECCE SANCTI STEPHANI CVI ANIMA REQESCAT IN PACE AMEN

(*Not.* 1813, n° 218. — *Not.* 1818, n° 224. — *Descr.* 1835, n° 614. — *Cat.* 1865, n° 677.)

432. BERTRAND DE TOULOUSE (1246).

Marbre. — Haut. $0^{m}23$; larg. $0^{m}27$.

VI IDS IANVARII OB BERTRADS DE TOLOSA CANONICS ISTIVS LOCI ANNO DNI MCCXLVI

« Le 6 des ides de janvier mourut Bertrand de Toulouse, chanoine de ce lieu, l'an du Seigneur 1246. »

(*Cat.* 1806, n° 197. — *Not.* 1813, n° 200. — *Not.* 1818, n° 226. — *Descript.* 1835, n° 619. — *Cat.* 1865, n° 678.)

433. RAYMOND CARRUGIER, sacristain (1255).

Marbre. — Haut. 0m30; larg. 0m37.

Cinq lignes séparées par un double filet.

VIIII KL NOVEMBRIS OBIT RAIMVND CARRVGERII SACRISTA ET CANONICVS SCI STEPHI ANNO DNI MCCLV

« Le 9 des calendes de novembre mourut Raymond Carrugier, sacristain et chanoine de l'église Saint-Étienne, l'an du Seigneur 1255. »

(*Cat.* 1806, n° 202. — *Not.* 1813, n° 205. — *Not.* 1818, n° 230. — *Descript.* 1835, n° 626. — *Cat.* 1865, n° 680.)

434. B. DE CROUZEILLES (1266).

Marbre. — Haut. 0m24; larg. 0m33.

VIII IDVS SEPTEMBRIS OBIIT B DE CROZILLIS PRECENTOR ET PRIOR CLAVSTRALIS ISTIVS ECCLESIE ANNO DNI MCCLXVI

« Le 8 des ides de septembre mourut B. de Crouzeilles, préchantre et prieur claustral de cette église: l'an du Seigneur 1266. »

(*Cat.* 1806, n° 203. — *Not.* 1813, n° 206. — *Not.* 1818, n° 238. — *Descript.* 1835, n°.637. — *Cat.* 1865, n° 679.)

435. AYMERY, chancelier et ouvrier (1282).

Marbre blanc. — Haut. 0m37; larg. 0m45.

ANNO DOMINI MCCLXXXII XVI KALENDAS AVGVSTI ILLVSTRISSIMO PHILIPPO REGE FRANCORVM REVERENDISSIMO ET VALENTISSIMO BERTRANDO EPISCOPO TOLOSANO OBIIT MAGISTER AYMERICVS CANONICVS CANCELLARIVS ET OPERARIVS ECCLESIE TOLOSANE CVIVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE AMEN

Bas-relief à six figures : au centre, dans un nimbe ogival soutenu par deux anges, le Père éternel, tenant le globe du monde et bénissant de la main droite, reçoit l'âme d'Aymery sous la forme d'un enfant nu. Le chanoine est représenté à genoux, à la gauche du Père éternel, et il figure une troisième fois, comme trépassé, dans la partie inférieure du bas-relief, coiffé de l'aumusse, les mains croisées, les pieds sur un animal indéterminé, entre deux

grands écussons d'armoiries partis d'un échiqueté et de deux besans posés en pal.

(*Cat.* 1806, n° 201. — *Not.* 1813, n° 204. — *Not.* 1818, n° 232. — *Descript.* 1835, n° 642. — *Cat.* 1865, n° 681.)

436. ARNAUD DE SAMATAN (fin du XIIIe siècle).

Marbre. — Haut. $0^{m}20$; larg. $0^{m}21$.

II IDVS DECEMBRIS OBIIT ARNALDVS DE SAMATANO CANONICVS ISTIVS LOCI

« Le 2 des ides de décembre mourut Arnaud de Samatan, chanoine de ce lieu. »

(*Cat.* 1806, n° 184. — *Not.* 1813, n° 187. — *Not.* 1818, n° 250. — *Descript.* 1835, n° 598. — *Cat.* 1865, n° 682.)

437. PIERRE, chapelain (fin du XIIIe siècle).

Marbre. — Haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}24$.

KALENDAS IANVARII OBIIT PETRVS CAPELLANVS ISTIVS LOCI

« Aux calendes de janvier mourut Pierre, chapelain de ce lieu. »

(*Not.* 1813. n° 186. — *Not.* 1818, n° 265. — *Descr.* 1835, n° 601. — *Cat.* 1865, n° 683.)

438. GAUBERT, chanoine (fin du XIIIe siècle).

Marbre. — Haut. $0^{m}19$; larg. $0^{m}26$.

IV NONAS IVNII OBIIT GALBERTVS CANONICVS ISTIVS LOCI

« Le 4 des nones de juin mourut Gaubert, chanoine de ce lieu. »

(*Not.* 1813, n° 219. — *Not.* 1818, n° 251. — *Descr.* 1835, n° 591. — *Cat.* 1865, n° 684.)

439. BERNARD DE CASENEUVE (1296).

Pierre. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}26$.

Dalle gravée : six lignes encadrées de filets; au-dessous, deux écussons en relief chargés d'un griffon grimpant et entourés de feuillages.

ISTA SEPVLTVRA — EST B DE CASA NO — VA ICI HACET MASCA — ROSA FILIA SVA OBI — IT MENSIS MARCII AN — NO DNI MCCXCVI

« Cette sépulture est celle de B. de Caseneuve. Ici gît Mascarosa, sa fille. Elle mourut au mois de mars, l'an du Seigneur 1296. »

Au bas de l'inscription, trois tiges qui portent chacune trois feuilles entourant deux écussons chargés d'un griffon grimpant.

(*Not.* 1818, n° 243. — *Descr.* 1835, n° 647. — *Cat.* 1865, n° 685.)

440. ARNAUD CHAVALIER (1321).

Pierre. — Haut. 0m30; larg. 0m53.

Plaque rectangulaire gravée. L'inscription est en deux colonnes séparées par une arcature tréflée, au-dessous de laquelle est figuré le chanoine en prière. A droite et à gauche sont deux écussons écartelés.

ANO DNI MCCCXX PMO QARTA DIE INTITVS MENSIS DECEBRIS OBIIT DNS ARNALDVS CHAVALARII CANONICVS ISTIVS LOCI CS AIA REQESCAT I PACE AMEN

« L'an 1321, le 4e jour au commencement du mois de décembre, mourut messire Arnaud Chavalier, chanoine de ce lieu ..... »

Les deux écussons placés en haut de la dalle sont écartelés, aux 1er et 4e d'une coquille, aux 2e et 3e d'une croix.

(*Cat.* 1806, n° 209 : « Casalverii ». — *Not.* 1813, n° 212. — *Not.* 1818, n° 245. — *Descr.* 1835, n° 657. — *Cat.* 1865, n° 686.)

441. GÉRAUD DE BORDERIE (1331).

Pierre. — Haut. 0m33; larg. 0m41.

ANNO DNI MCCCXXX PMO IIII DIE INTVS MENSIS APRILIS OBIIT DNS GERALDVS DE BORDERIA CANONIC IN FINE ISTIVS LOCI CVIVS AIA REQVIESCAT IN PACE AMEN

« L'an du Seigneur 1331, le 4e jour du mois d'avril, mourut messire Géraud de Borderie, chanoine de ce lieu à l'heure de sa fin. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

(Ce personnage figure sous le nom de Géraud de DO..... dans les quatre premiers catalogues. — *Cat.* 1806, n° 211. — *Not.* 1813, n° 214. — *Not.* 1818, n° 247. — *Descr.* 1835, n° 662. — *Cat.* 1865, n° 687.)

442. JEAN D'ALAVA (1339).

Marbre. — Haut. $0^{m}37$; larg. $0^{m}48$.

ANO DNI MCCCXXXIX DIE SABATI FESTO REVELASIONIS SCI MICAELIS
VIII DIE MENSIS MADII OBIIT IOHES DE ALAVA ARAGONES Q RECEPTVS
I CANONICV HIC SEPVLTVS EST EIS AIA REQESCAT IN PACE AME

« L'an du Seigneur 1339, le samedi, fête de la Révélation de saint Michel, le 8e jour du mois de mai, mourut Jean de Alava, Aragonais qui, reçu chanoine, fut enterré ici. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

Aux angles de la dalle quatre écussons champlevés paraissent, chargés chacun de deux ailes d'oiseau.

(*Not.* 1818, n° 246. — *Descr.* 1835, n° 661. — *Cat.* 1865, n° 688.)

443. BERTRAND DE CLUSEL, prieur de Sauvimont.

Pierre. — Haut. $0^{m}73$; long. $2^{m}12$.

Pierre tombale sculptée à reliefs et gravée. Les deux extrémités sont occupées par un médaillon circulaire inscrit dans un cadre orné de feuillages et sur lequel se relève un écusson d'armoiries chargé d'un lion passant. Entre ces deux emblèmes héraldiques on lit ces huit vers, gravés en creux (caractères gothiques anguleux) :

CLAVDITVR ASTRICTO DOCTOR BERTRANDVS IN ANTRO
SALVIMONTE PRIOR SEDIS CANONICVS HVIVS
RELIGIONE SACER CLVSELLI CLARA PROPAGO
CVIVS FAMA VIGET SCRIPTIS LEGVM ILLE MONARCHA
CANONIS ET SACRI SED PAPÆ AVDITOR ET ANNIS
BIS DENIS FVLSIT STVDII DECVS ILLE LEGENDO
CANONIS EDOCVIT SERIEM PRÆCLARA SVORVM
NOBILITAS ET FAMA MANET CELEBRANDA PER ORBEM

« Cette étroite retraite renferme le docteur Bertrand, prieur de Sauvimont, chanoine de cette église, vénérable par sa piété, issu de la noble maison de Cluzel. Ses écrits font vivre sa gloire. Prince du droit civil et du droit canonique, il fut pendant vingt ans auditeur du Saint-Siège. Honneur de l'Université, il professa le droit ecclésiastique. La noblesse et la renommée de sa race méritent les louanges de l'univers. »

(*Descr.* 1835, n° 567. – *Cat.* 1865, n° 689.)

444. ENEMOND ROBOND (1567).

Pierre. — Haut. $0^{m}43$; larg. $0^{m}65$.

HIC TERMINVS HERET — ENEMONDVS ROBVNDVS GRACIOPOLITANVS
HVIVS ECCLIE DIGNVS CANONICVS — HIC EXPECTAT CARNIS
RESVRRECTIONEM — OBIIT IN XPO 19^{a} ANGVSTI 1567

« Voici le terme » (*une tête de mort gravée en creux*). « Enemond Robond de Grenoble, digne chanoine de cette église, attend ici la résurrection de la chair. Mort en Christ le 19 août 1567. » (*Angusti* pour *Augusti*.)

Au-dessus de l'inscription, une tête de mort surmontée d'une sorte de triangle, gravés au trait. Au-dessous, un cartouche qui contient un écusson d'armoiries méconnaissables.

(*Cat.* 1806, n° 214. — *Not.* 1813, n° 229. — *Not.* 1818, n° 282. — *Descript.* 1835, n° 789. — *Cat.* 1865, n° 690.)

445. BARTHÉLEMY SEGUALA, grand chantre.

HOC IN TVMVLO IACET DOMINVS — BARTHOLOMEVS SEGVALA IVRIVM
DOCTOR LINGVÆ LATINÆ GRECÆ — ET HEBRAICÆ MAXIME PERITVS
PRESBITER CANONICVS ET CANT MAIOR HVIVS ECCLESIÆ OBIIT
XXV MENSIS SEPTEMBRIS I . . . — ÆTATIS SVÆ 67 CVIVS AN — IN PACE
REQVIESCAT AMEN — NVNC SEPVLCHRVM ANTHO — REY ET SVORVM R I P

« En ce tombeau repose messire Barthélemy Seguala, docteur ès droits, très docte ès langue latine, grecque et hébraïque, prêtre, chanoine et grand chantre de cette église. Il est mort le 25 du mois de septembre 1..., dans la soixante-septième année de son âge. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il. Ici est maintenant le tombeau d'Antoine Rey et des siens. Qu'ils reposent en paix. »

(*Cat.* 1865, n° 691.)

446. JACQUES ET PIERRE FABRESY (1643).

HIC IACENT IACOB FABRESIVS ET PRS FABRESIVS NEPOS HVIVS ECCL CAN
ET ETIA IA ET L FABR FRATRES VNA CV L DVSOLIER EORV NEPOTE ET
BARTHO DVSOLIER E» NEPOTE QVI QVATVOR AB ANNO 1539 VSQVE AD
ANNVM 1643 PARROCHIÆ HVIVS RECTORES(?) FVERVNT IN QVORV MEMO
I DVSOLIER ECCL METRA PREBEN MERENS HOC M F ET PLVS PRO ILLORV
AABVS ET SVA MISSA ALTA PRO DEFVNCT CV DIACO ET SVB ET DVOB ASSISTE
1° DIE CVIVSLIBET MEN ET ANNI CVIVSLIB DIE OBITVS SVI IN ALTARI
PARROCH CELEBRANDAM PER VNVM EX D CAN HVIVS ECCLE FVNDAVIT PRO
QVA D M AL IN PERPETVV SOLVENDA PREBENDE DVODENE STI STEPH
500 LIBRA TRADIDIT ANNO 1643

« Ici reposent Jacques Fabresy et Pierre Fabresy son neveu, chanoine de cette église, et Jacques et Louis Fabresy frères, avec Louis Dusolier, leur neveu, et Barthelemy Dusolier, leur petit-neveu, qui, à eux quatre, ont été recteurs(?) de cette paroisse de l'an 1539 à l'an 1643; en mémoire desquels J. Dusolier, prébendé de l'église métropolitaine, a tristement élevé ce monument. De plus, pour le salut de leurs âmes et de la sienne, il a fondé une grand'messe de mort avec diacre, sous-diacre et deux assistants, qui doit être célébrée le premier jour de chaque mois et le jour anniversaire du décès, à l'autel de la paroisse, par un de messieurs les chanoines de cette église; et pour le paiement de cette messe à perpétuité il a donné 500 livres aux prébendés de la douzaine de Saint-Étienne, en 1643. »

(*Cat.* 1865, n° 692.)

447. MATHURIN DE VILLA, recteur d'Odars (1504).

Pierre. — Haut. 0m61; larg. 0m91.

HIC IACET DVS MATHVRINS DE VILLA PBR RECTOR DE ODARCIO ET PBENTS IN ECCLIA THLANA QVI OBIIT DIE XIa MESS APLIS ANNO DNI M QVIGETEMO QVARTO ET FVDAVIT DVOS OBITS I PRESENTI ECCLIA VIDELT VNV DICTA DIE SVE SEPVLTVRE ET ALIV DIE FESTI BTI MATHURINI QUOD CELEBRATVR DIE Xa MAII CS AIA REQVIESCAT IN PACE AMEN

IHS Ma

« Ci-gît Messire Mathurin de Villa, prêtre, recteur d'Odars et prébendé de l'église de Toulouse, qui mourut le 11e jour du mois d'avril 1504 et fonda deux obits dans la présente église, l'un le jour de son ensevelissement, l'autre le jour de la fête du bienheureux Mathurin, qui est célébrée le 10 mai. Que son âme repose en paix. Jésus — Marie. »

(*Cat.* 1806, n° 212. — *Not.* 1813, n° 225. — *Not.* 1818, n° 275. — *Descript.* 1835, n° 785. — *Cat.* 1865, n° 693.)

448. SIMONE VOLPILHIGA, hôtesse (1530).

Pierre. — Haut. 0m79; long. 1m09.

HIC IACET HONESTA MVLIER SIMONA VOLPILHIGA HOSPES INTERSIGNVM DEL MOROL THLE QVE HOBIIT QVITA DIE IVNII ANNO DNI MILLIO QVING TRIGESIMO QVE IN MEMORIAM ANIME SVE SVO QVE FVNDAVIT DVOS OBITVS IN PNTI ECCLIA ANIS SINGLIS SOLEMNITER CELEBRADOS VIDT VNVM DICTA DIE EIVS OBITVS SECVNDV IN DIE SANCTORM SIMONIS ET IVDE INSVP FONDAVIT VNAM MISSAM ALTAM PMODVM OBITVS QVAM DNI BAIVLI

CONFRATRIE SANCTE ANNE ETIAM SINGVLIS ANNIS SEPTA DIE DICTI MENSIS IVNI TENEBVNTVR CELEBRARE FACERE IN CAPELLA DICTE CONFRATRIE

CVIVS ANI MA REQIES

CAT IN PACE

« Ci-gît honnête femme Simone Volpilhiga, hôtesse de Toulouse, à l'enseigne du Maure, qui mourut le 5 juin de l'année 1530 et fonda en mémoire de son âme et des siens deux obits à célébrer solennellement chaque année dans la présente église, à savoir : l'un le dit jour de sa mort, le second à la fête de Saint-Simon et de Saint Jude. Elle a fondé en outre une messe haute en forme d'obit que messieurs les bayles de la confrérie de Sainte-Anne seront tenus de faire célébrer aussi chaque année le septième jour du dit mois dans la chapelle de la dite confrérie. Que son âme repose en paix. »

(*Cat.* 1806, n° 213. — *Not.* 1813, n° 228. — *Not.* 1818, n° 276. — *Descript.* 1835, n° 786. — *Cat.* 1865, n° 694.)

449. PIERRE MATTHIEU, historiographe de Louis XIII (1621).

Pierre calcaire, peinte en noir. — Haut. 0^m56 ; largeur, 0^m93.

Inscription sur six lignes en capitales romaines :

HIC IACET — CLARISS VIR PETRVS MATHÆVS — LVD XIII HISTORIOGRAPHVS — CVIVS ANIMA IN PACE REQVIESCAT — OBIIT THOLÆ IIII ID·OCTOB — MDCXXI ÆTAT LXVII — 1773

450. GUILLAUME DE CATEL, conseiller au Parlement de Toulouse.

Marbre noir, gravé et doré. — Haut. 0^m67; long. 1^m11.

M S GVILL DE CATEL SENATOR VIRTVTE ERVDITIONE IVXTA AC GENERE NOBILIS IVSTVS MALVIT ESSE QVAM VIDERI IN DEVM FIDE IN REGEM OBSEQVIO IN SVMMOS HONORE BENIGNITATE IN INFIMOS PIETATE IN PATRIAM CHARITATE IN SVOS COMITATE IN EXTEROS DIGNVS LONGIORE VITA NI DIGNIOR SEMPITERNA OCCITANIÆ IN QVA LVCEM ACCEPERAT HISTORIÆ LVCEM DEDIT VIXIT ANN LXVI SINE INVIDIA MERITIS CŒLO QVAM ÆTATE MATVRIOR VIVERE DESIIT NONIS OCTOBR QVIBVS ET PATER LONGA DE STIRPE SENATOR XL ABHINC ANNIS TAM PIVM EI MEMORQVE FATVM SIC EXTINCTVM EST LVMEN PATRIÆ LVCET VIRTVTIS EXEMPLVM TOTAM GENTEM CAPIT VNICVS TVMVLVS IN AVERSA MVRI PARTE SVB FORNICIBVS ÆDIS AB EA OPVLENTE DOTATÆ HIC ILLE IACET IN PACE HOC MONVMENTVM POSVERE CONTRA VOTVM PIO ADMODVM PARENTI PIÆ FILIÆ IAÇ ET MARG DE CATEL VALE

« Guillaume de Catel, sénateur, aussi noble par sa vertu et son érudition que par sa naissance, a mieux aimé être juste que le paraître. Sa foi en Dieu, son obéissance au Roi, sa déférence envers les grands, sa bonté envers les humbles, son amour de la patrie, son affection pour tous les siens, son urbanité envers les étrangers le rendaient digne d'une vie plus longue s'il n'eût été plus digne encore de la vie éternelle. Le Languedoc lui avait donné le jour; il a donné au Languedoc le jour de l'histoire. Il a vécu soixante-six ans sans haine; mûr pour le ciel par ses mérites plutôt que par son âge, il a cessé de vivre aux nones d'octobre, le jour même où quarante ans plus tôt son père, sénateur de vieille race, lui avait légué un mémorable souvenir de piété. Ainsi s'est éteinte la lumière de la patrie; mais l'exemple de sa vertu brille toujours. Une tombe unique a reçu toute sa famille dans la muraille opposée sous les voûtes de cet édifice richement doté par sa munificence. C'est là qu'il repose en paix. Ce monument a été élevé, contrairement au désir d'un père trop pieux, par ses pieuses filles Jacquette et Marguerite de Catel. Adieu. »

La famille Catel de la Campane avait bâti dans le cloître métropolitain une chapelle sous l'invocation de sainte Magdeleine, détruite en 1812.

(*Cat.* 1806, n° 179. — *Not.* 1813, n° 231. — *Not.* 1818, n° 218. — *Descript.* 1835, n° 793. — *Cat.* 1865, n° 696.)

451. Restes d'un dallage trouvé en 1856 dans le grand corps de bâtiment situé à gauche en entrant dans la cour de la Préfecture et provenant de la chapelle de l'ancien évêché.

a) Fragment triangulaire. Carreaux émaillés de 0^m065 de côté, jaunes et noirs, disposés en échiquier. Bordure noir verdâtre.

b) Fragment pentagonal. Triangles dont l'émail est complètement usé. Bordure de carreaux de 0^m065, décorés d'une rosace de terre blanche incrustée.

c) Fragment rectangulaire. Triangles jaunes et noirs alternés.

d) Fragment très irrégulier. Triangles jaunes et noirs alternés.

Les deux couleurs employées dans ce dallage nous font penser qu'il date de la fin du douzième ou du commencement du treizième siècle.

PRIEURÉ DE LA DAURADE

452. Sculptures romanes provenant du portail de la Salle capitulaire.

Ces sculptures comprennent : 1° sept montants ornés de figures en bas-reliefs ; 2° six figures de prophètes adossées à des colonnes ; 3° des frises et des entablements.

Bas-reliefs. — Hauteur commune, $1^m 14$.

a) Vierge assise sous une arcature crénelée soutenue par deux colonnes, celle de droite monocylindrique, celle de gauche octogonale. La Vierge tient l'Enfant Jésus, dont la tête et la main sont modernes. Ce morceau est en marbre et porte des traces de peinture.

(*Not.* 1818, n° 123. — *Not.* 1828, n° 258. — *Descr.* 1835, n° 451.)

b) Le roi David jouant de la harpe. Son pied gauche et le siège pliant sur lequel il est assis reposent sur un animal fantastique.

(*Not.* 1818, n° 113. — *Not.* 1828, n° 248. — *Descr.* 1835, n° 450.)

Bases de la Vierge assise et du roi David (mesures communes : haut. $0^m 21$; larg. $0^m 67$) : *a*) Deux lions, qui ont l'air de ramper sur la moulure inférieure, entre-croisent leur croupe au milieu de la grande face et cantonnent ses angles de leur tête retournée. Grosses fleurs sur les côtés. — *b*) Deux oiseaux monstrueux nouent leur corps de serpent sur le milieu de la grande face et saisissent de leur tête retournée, qui en cantonne les angles, l'extrémité de leur queue.

c) Une reine de face, la main droite levée, tient un parchemin déroulé de la main gauche.

(*Not.* 1818, n° 118. — *Not.* 1828, n° 253. — *Descr.* 1835, n° 452.)

d) Un homme à longue barbe ondulée, disposée en mèches, lève la main droite et tient un phylactère de la gauche.

(*Not.* 1818, n° 119. — *Not.* 1828, n° 254.)

e) Un homme imberbe, à longs cheveux, tient un phylactère de ses deux mains.

(*Not.* 1818, n° 121. — *Not.* 1828. n° 256.)

f) Un homme barbu, les cheveux longs sur les tempes et courts sur le front, tient de la main gauche un livre qu'il montre de la droite.

(*Not.* 1818, n° 122. — *Not.* 1828, n° 257. — *Descr.* 1835, n° 454.)

g) Un personnage couronné, dont la tunique arrive à peu près à la cheville, tient un rouleau de la main gauche, la droite levée.

(*Not.* 1818, n° 120. — *Not.* 1828, n° 255.)

Figures adossées.

h) Personnage couronné et drapé. Il est de face, la jambe droite fléchie, le manteau retenu par une agrafe sur l'épaule droite. Il tient de la main droite un fruit qu'il montre de la gauche. Appuyée sur la poitrine, elle relève le pan de son manteau.

(*Not.* 1818, n° 114. — *Not.* 1828, n° 249. — *Descr.* 1835, p. 191.)

i) Personnage barbu, nimbé, drapé, la main gauche levée. Sa jambe gauche est repliée. Il porte de la main droite un phylactère en partie déroulé.

(*Not.* 1818, n° 115. — *Not.* 1828, n° 250.)

j) Personnage vêtu d'une robe à longs plis minces et verticaux et d'un manteau agrafé sur l'épaule droite. La tête est brisée, ainsi que la main droite. Il rassemble, de la gauche, les plis de son manteau.

k) Personnage barbu, dont la tête est brisée. Vêtu d'un manteau enroulé autour du corps, il lève la main gauche ouverte et tient de la droite un phylactère déroulé.

l) Personnage dont la tête est brisée. Le genou droit infléchi, il est enroulé dans son manteau et porte de la main gauche un phylactère déployé devant lui. Sa main droite est levée. L'index est brisé. Les autres doigts sont fermés.

m) Personnage dont la tête est brisée et la jambe droite fléchie. Il est enroulé dans un manteau dont les plis cachent presque sa main gauche, d'où pend un phylactère déroulé. Le bras droit, replié, s'appuie contre la poitrine. L'index droit, qui était déployé, est brisé; les autres doigts sont fermés.

453. Entablements.

a) Rinceaux dans lesquels sont enlacés un satyre armé d'une hache appuyée à son épaule et un personnage drapé qui égorge un oiseau chimérique sur lequel il est à cheval. — Haut. $0^{m}29$; larg. $0^{m}53$.

(*Not.* 1818, n° 126. — *Not.* 1828, n° 261. — *Descr.* 1835, n° 502.

b) Un grand oiseau becquette des tiges; il est accompagné d'un homme embarrassé dans les rinceaux, d'un bouc et, sur le petit côté, d'un archer bandant son arc. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}54$.

(*Not.* 1818, n° 125. — *Not.* 1828, n° 260. — *Descr.* 1835, n° 501.)

c) Un chasseur perce de sa lance un dragon ailé dressé devant lui; un autre animal chimérique, posé sur sa main droite, le saisit à l'épaule; un sagittaire au galop, qui bande son arc, fait face à un monstre à tête de femme avec un corps d'oiseau couvert d'écailles; sur le petit côté, un coq dévore un serpent. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}58$.

(*Not.* 1818, n° 124. — *Not.* 1828, n° 259. — *Descr.* 1835, n° 500.)

d) Bâtons rompus continus qui contournent les trois faces de l'entablement. Ils sont striés ou imitent des cordes et s'entre-croisent, suivant des losanges réguliers. — Hauteur, $0^{m}32$; largeur, $0^{m}59$.

e) Trois entablements. Dans chacun d'eux, deux rangs superposés de fleurs légèrement différentes de l'un à l'autre, mais toujours à fruits gaufrés et à pétales striés, sont encadrées une à une dans leurs tiges, qui s'entre-croisent. Cet encadrement affecte, dans l'un de ces entablements, la forme d'un quatre-feuilles. — Mesures communes : haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}52$.

454. Frises. — Mesures communes : haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}90$.

a) Bandeau à triple filet. Rosaces engendrées par des circonférences qui se coupent. Elles sont relevées sur fond et traversées d'un filet.

b) Bandeau à triple filet. Des corbeaux affrontés, posés la tête haute sur le filet inférieur, saisissent de leur bec les rinceaux gaufrés, feuillus et fleuris, qui les enlacent.

c) Même décor.

d) Même bandeau. Rinceaux gaufrés, feuillus, fleuris et relevés sur fond, qui s'enlacent en formant des dessins symétriques et réguliers.

e) Même bandeau. Rinceaux gaufrés, à feuilles lobées et à grosses fleurs, qui enlacent deux hommes complètement nus.

f) La plupart de ces morceaux sont décrits dans le *Catalogue* de 1865 sous le n° 697.

455. Neuf morceaux de frises ou tailloirs qui nous paraissent avoir fait partie du même monument.

Bandeau chevronné; biseau orné d'une large grecque perlée.

456. Fragment de frise ou tailloir décoré de billettes.

457-499. Chapiteaux.

Avant de grouper les chapiteaux par séries de même provenance, nous avons dû chercher à reconstituer les ensembles formés autrefois par la base, la corbeille et le tailloir d'une même colonne, et la pénurie de documents, le peu de renseignements que contiennent les anciennes notices, qui se gardent bien de parler des bases et des tailloirs, ont singulièrement augmenté les difficultés de ce travail et ses chances de succès.

La disposition par séries de même provenance a été, elle aussi, laborieusement cherchée, mais, dans ce cas encore, nous avons constaté notre impuissance pour les mêmes raisons et aussi parce que de nombreux chapiteaux ne figurent ni dans nos registres d'entrée, ni dans les anciens catalogues.

Les chapiteaux romans de la Daurade ont été donnés au Musée, sur la demande de M. Dumège, par M. Boyer-Fonfrède, lors de la démolition du cloître, en 1813, par suite de l'installation d'une manufacture de tabacs dans les monuments du prieuré.

Nous ignorons la date précise de la construction du cloître de la Daurade et de ses dépendances. Nous savons seulement, par un cartulaire de l'hôtel de ville, qu'il y fut tenu, au mois de juillet 1205, une assemblée générale de la Cité et du Bourg de Toulouse où le comte Raymond VI promit par serment de ne jamais altérer la monnaie.

Le plus ancien document en notre possession relatif à ces chapiteaux est un rapport de M. Dumège présenté à la Direction du Musée en 1817. Il en fixe le nombre à 44.

La *Notice* de 1818 est la première qui les mentionne. Elle en décrit quelques-uns d'une façon assez précise, mais beaucoup d'autres par trop succintement : « N° 142. Chapiteau double sur lequel on voit plusieurs sujets tirés de la vie de Jésus-Christ. — N° 154. Chapiteau double d'une petite dimension. — N° 158. Autre », etc..., et elle en énumère 37, du n° 129 au n° 165.

La *Notice* de 1828, qui les décrit assez mal elle aussi, en dénombre également 37, du n° 264 au n° 300.

La *Description* de 1835 en compte plus de 38, le n° 537 étant libellé « autres chapiteaux angulaires », mais elle n'en détermine pas le nombre et ne les signale pas mieux.

Enfin, le *Catalogue* de 1865 n'en décrit que 17 et ne parle des autres que d'une façon tout à fait vague.

Notre embarras a été grand en présence de ces incertitudes; mais, malgré des signalements défectueux, nous croyons avoir retrouvé les 38 chapiteaux dont parle Dumège et, comme des similitudes d'épannelage, de travail et de sujets nous ont fait penser que six autres pièces faisaient partie de la même série, nous en comptons 44, comme Dumège en 1817.

Comme tous ces chapiteaux, très différents de forme, n'offrent pas des proportions identiques, nous sommes forcés d'admettre que quelques-uns seulement faisaient partie de la colonnade, les autres ayant appartenu, selon toute vraisemblance, à des chapelles ou salles ouvrant sur le cloître. Nous les divisons en cinq groupes :

PREMIER GROUPE (**457-468**) : *Chapiteaux représentant les dernières scènes de la vie de Jésus-Christ.* — Mesures communes : larg. $0^{m}51$; haut. $0^{m}38$.

457. Le lavement des pieds.

Le Christ, à genoux sous des courtines, essuie les pieds d'un de ses apôtres. Arcatures romanes à triple archivolte géminée sur les grandes faces, simple sur les petites, couronnée de palmettes et reposant sur des colonnes torses.

Tailloir à triple filet et à large ruban replié sur lui-même, de façon à former des losanges.

Base dérivée de l'antique (tores séparés par une scotie), avec des griffes et une plinthe chanfreinée.

(*Cat.* 1865, n° 698 *e*.)

458. La Cène.

Saint Jean appuyé sur le sein de son maître. Quatre arcatures romanes surmontées de créneaux, soutenues par des colonnes et cantonnées de tourelles.

Tailloir à bandeau lisse et à frise ornée de losanges étroits et entre-croisés.

Base à trois tores superposés.

(*Cat.* 1865, n° 698 *f.*)

459. Jésus au jardin des oliviers.

Jésus en prière. Prédication de Jésus ; les soldats tombent à la renverse en le voyant.

Tailloir historié : chiens, veneurs sonnant du cor; chevaux harnachés tenus en main par des personnages agenouillés.

Base aux trois tores à socle chanfreiné.

460. Le baiser de Judas. — Chapiteau de colonnes triples.

Le Christ prêchant; le Christ saisi par les soldats; le Christ à la colonne. Personnages extrêmement vivants et dramatiques, d'un art admirable. Une des faces est en partie ornée de nids d'abeilles; les trois autres sont surmontées d'une triple arcature romane à trois archivoltes.

Tailloir décoré du bandeau à triple filet et d'une branche sinueuse disposée en vagues donnant naissance à des tigettes, également striées, d'où se détachent deux feuilles enroulées et une troisième ouverte.

Base à trois tores superposés; plinthe à chanfrein.

(*Not.* 1818, n° 139. — *Not.* 1828, n° 274. — *Descr.* 1835, n° 515.)

461. La descente de croix.

La croix est gemmée. — Un des personnages, très mutilé, décloue la main gauche avec des tenailles; un second reçoit le Christ dans ses bras, un troisième soutient sa main droite. La mise au tombeau : de saints personnages en pleurs déposent dans le sépulcre le Christ enveloppé d'un linceul. Arcatures romanes à trois archivoltes, triples sur les grandes faces, doubles sur les petites; corbeille gaufrée sur trois faces, à palmettes sur la quatrième, dépourvue d'arcatures.

Tailloir au triple bandeau, orné de fleurs dont les tiges, qui les encadrent, forment des ovales tangents entre eux.

Base dérivée de l'antique, avec des griffes représentant des têtes humaines coiffées d'un bonnet et barbues, et une plinthe chanfreinée à billettes.

(*Cat.* 1865, n° 698 *g.*)

462. Descente de Jésus-Christ aux limbes.

Corbeille à retombées de feuillages; deux anges introduisent les bienheureux dans la Jérusalem céleste et tendent la main à des âmes du Purgatoire; le Christ terrasse les damnés avec le pied de la croix, et le démon, armé d'une fourche, les entasse dans une chaudière que lèchent déjà des langues de feu.

Tailloir historié à bandeau fileté et imbriqué. Sur la frise : écoliers munis de livres, danseurs, mimes, joueurs de tables.

Base, qui n'est pas la sienne, dérivée de l'antique, avec deux grosses fleurs dans la scotie et une plinthe filetée et chanfreinée.

(*Not.* 1818, n° 135. — *Not.* 1828, n° 270. — *Descript.* 1835, n° 511. — *Cat.* 1865, n° 698 *i.*)

463. La Résurrection.

Jésus, assisté de deux anges, sort de son tombeau; les trois saintes femmes apportent des parfums.

Corbeille couronnée sur chaque face d'une arcature romane géminée, à trois archivoltes.

Tailloir décoré de la triple bande et de lacs d'anneaux.

Base aux trois tores superposés; plinthe chanfreinée.

464. Apparition de Jésus à Madeleine. Chapiteau de colonnes jumelles.

Le Christ se montre à Madeleine agenouillée et nimbée; Pierre et Paul témoignent leur surprise de trouver le sépulcre vide.

Corbeille gaufrée sur la moitié d'une de ses faces. Arcatures romanes géminées cantonnées de tourelles.

Tailloir orné de la triple bande et de rinceaux à grosses fleurs alternativement dressées et renversées.

Base dérivée de l'antique, avec plinthe à filets et à chanfrein.

(*Not.* 1818, n° 137. — *Not.* 1828, n° 272. — *Descr.* 1835, n° 513.)

465. Les pèlerins d'Emmaüs. Chapiteau de colonnes jumelles.

Le Christ se montre aux pèlerins debout. Le repas. Sur chaque face, double arcature romane à trois archivoltes couronnées de palmettes.

Tailloir brisé, dont il ne reste qu'une moitié environ, orné de

la triple bande et d'une tige striée disposée en vagues, qui porte des fleurs gaufrées, alternativement droites et renversées.

Base dérivée de l'antique; griffes; plinthe chanfreinée.

466. Incrédulité de saint Thomas. Chapiteau de colonnes jumelles.

Jésus debout découvre sa plaie, qu'il fait toucher à Thomas agenouillé. Jésus confie un phylactère à deux apôtres.

Corbeille gaufrée couronnée d'arcatures romanes géminées, à trois archivoltes, et crénelées au milieu des faces et dans les angles.

Tailloir au triple bandeau, dont la frise porte des palmettes comprises dans des rinceaux minces, interrompus et striés.

Base aux trois tores superposés; griffes; plinthe à filet et à chanfrein.

467. L'Ascension. Chapiteau de colonnes triples.

Deux anges montrent Jésus à quatre saints personnages.

Corbeille gaufrée couronnée de lambrequins.

Tailloir décoré de la triple plate-bande et d'une frise d'oiseaux affrontés, de lacs d'anneaux diamantés, de lions adossés et d'oiseaux affrontés becquetant une grappe dans un calice.

Base aux trois tores superposés, avec plinthe chanfreinée.

Le tailloir est décrit dans le *Catalogue* de 1865, nº 698 *u*.

468. La descente du Saint-Esprit sur les apôtres. Chapiteau de colonnes jumelles.

Dix apôtres assis sont couronnés de langues de feu.

Corbeille couronnée d'arcatures romanes crénelées, à trois archivoltes. Elles sont géminées sur les grandes faces et triples sur les petites.

Tailloir à la triple plate-bande surmontant des rinceaux striés et feuillus enlacés de façon à former des sortes d'ellipses dans lesquelles s'épanouissent des feuilles à sept lobes alternativement droites et renversées.

Base aux trois tores superposés; restes de griffes; plinthe à filet et à chanfrein.

DEUXIÈME GROUPE (**469-480**) : *Scènes de l'Ancien et du Nouveau-Testament.*

469. Histoire de Daniel. Chapiteau de colonnes jumelles.

Daniel de face, accroupi, les bras repliés et élevés, les mains ouvertes, au milieu de quatre lions. Dans le champ laissé libre par les bas-reliefs, l'inscription :

DANI — EL IN — TER — LE — O — NES

Sur l'autre face, les lions dévorent des membres épars. Légende :

DE — VOR — ATI SV — NT IN MO — MENTO

Corbeille cantonnée de volutes.

Tailloir au triple bandeau surmontant une grecque faite d'un ruban perlé.

Base assez rare, qui peut ne pas être la sienne. Elle est dérivée de l'antique. Ses deux tores inférieurs, qui dépassent le chanfrein de la plinthe et dont l'intersection est cachée par deux têtes de démons qui tirent la langue, sont en partie couverts par une très légère saillie qui s'allonge au droit des angles de la base et vient former les quatre griffes.

(*Not.* 1818, n° 134. — *Not.* 1828, n° 269. — *Descript.* 1835, n° 510. — *Cat.* 1865, n° 698 *a.*)

470. Barques. Chapiteau de colonnes jumelles.

Une des petites faces était engagée. Les trois autres sont décorées de galères dont les extrémités viennent se toucher dans les angles de la corbeille, sous des écus fascés de neuf pièces, dont un brisé. Sur une des grandes faces, cinq rameurs et un comite qui les menace de son fouet; sur l'autre, un personnage couronné, quatre rameurs et un pilote muni de son porte-voix. Vagues ondoyantes; poissons à tête de monstre dont un, très mutilé, semble dévorer un bras.

Pas de tailloir.

Base dérivée de l'antique; restes de griffes; plinthe à chanfrein et à filet.

(*Not.* 1818, n° 141. — *Not.* 1828, n° 276. — *Descript.* 1835, n° 517. — *Cat.* 1865, n° 698 *b.*)

471. La mort de saint Jean-Baptiste.

Le festin d'Hérode : des serviteurs apportent des plats ; Salomé danse devant lui. Décollation de saint Jean : sa tête est remise à Hérodiade.

Corbeille cantonnée de volutes.

Fragment de tailloir orné de la triple plate-bande et d'une branche striée, disposée en vagues, donnant naissance à des fleurs lobées, alternativement droites et renversées, de chacune desquelles surgissent deux longues étamines.

Base aux trois tores ; plinthe chanfreinée et filetée.

(*Not.* 1818, n° 151. — *Not.* 1828, n° 286. — *Descr.* 1835, n° 526.)

472. La Transfiguration.

Trois tours ou clochers sur l'une des grandes faces ; sur l'autre, dans le champ laissé libre par les personnages agenouillés, l'inscription :

TRANSFIGVRACIO DNI

Le Christ sur chacune des petites faces.

Tailloir orné du triple filet et d'une frise de grandes fleurs verticales et gaufrées dont les pétales, nervés et lobés, dépassent et embrassent les branches cintrées qui les encadrent.

Base antique ; chanfrein ; filet.

(*Not.* 1818, n° 149. — *Not.* 1828, n° 284. — *Descr.* 1835, n° 524.)

473. Les musiciens du roi David. Chapiteau de colonnes jumelles adossé.

Joueurs de trompe, de viole, de luth et de tympanon.

Corbeille cantonnée de volutes.

Base à trois tores superposés. Chanfrein à la plinthe.

(*Cat.* 1865, n° 698 *d.*)

474. Entrée de Jésus à Jérusalem. Fragment de chapiteau.

Jésus monté sur l'âne. Juif sortant des portes et plaçant son manteau devant Jésus, sur le chemin. Deux soldats viennent prendre Jésus.

Fragment de tailloir qui porte la triple plate-bande et des pal-

mettes inscrites dans des branches striées et feuillues qui forment des ogives et des anses de panier.

Base antique à socle chanfreiné.

(*Not.* 1818, n° 143. — *Not.* 1828, n° 278. — *Descr.* 1835, n° 519.)

475. La résurrection des morts.

Anges sonnant de la trompe; mort soulevant le couvercle de sa tombe. Sur les petites faces : apparition de la Croix, que deux anges, debout, soutiennent; le Christ dans une gloire ogivale, avec un ange à sa droite et un autre à sa gauche.

Corbeille cantonnée de volutes.

Tailloir à bandeau lisse. Branche striée disposée en bâtons rompus. Elle donne naissance à des feuilles souples, nervées et lobées qui s'enroulent autour d'elle.

Base antique; fragments de griffes; filet et chanfrein.

(*Not.* 1818, n° 136. — *Not.* 1828, n° 271. — *Descr.* 1835, n° 512. — *Cat.* 1865, n° 698 *h.*)

476. Le pèsement des âmes.

Saint Michel tient la balance; à sa droite est un damné aux pieds crochus, et, derrière, un démon tenant une banderole où sont inscrits verticalement les mots : IN IGNEM ETERNV, « au feu éternel ». Ange portant une croix pattée et un livre ouvert; apôtre et bienheureux; la Jérusalem céleste.

Corbeille cantonnée de volutes.

Tailloir décoré du bandeau à triple filet et d'un treillis de diagonales très étroites traversées d'un trait et se coupant à 45°.

Base : trois tores superposés; traces de griffes; chanfrein; filet.

(*Not.* 1818, n° 145. — *Not.* 1828, n° 280. — *Descr.* 1835, n° 520. — *Cat.* 1806, n° 698 *k.*)

477. Les quatre fleuves du Paradis. Chapiteau de colonnes jumelles.

Quatre figures nues, assises aux angles de la corbeille, tiennent des cornes cerclées de gemmes d'où jaillissent des gerbes d'eau qui se croisent. Sur les deux petites faces, la légende :

TIGRIS EVFRATES — PHISON GEON

Corbeille dont les gaufrures sont surmontées de palmettes verticales couronnées elles-mêmes d'une frise de chevrons filetés.

Tailloir au triple filet; branche striée disposée en vagues et donnant naissance à des feuilles nervées et lobées, alternativement droites et renversées.

Base dérivée de l'antique, avec scotie verticale à son départ. Traces de griffes; chanfrein; filet.

(*Not.* 1818, n° 144. — *Not.* 1828, n° 279. — *Descript.* 1835, n° 506. — *Cat.* 1865, n° 698 *l.*)

478. Lions dans des rinceaux.

De longues tiges, terminées par de gros fruits feuillus semblables à des pommes de pin, qui cantonnent la corbeille, se détachent de l'astragale dans le milieu des faces et enlacent de grands lions qui enchevêtrent leurs pattes et tournent leur mufle béant vers ces rinceaux, qu'ils veulent saisir.

Tailloir décoré de la triple plate-bande et d'une branche striée disposée en vagues. Elle donne naissance à des fleurs gaufrées, cachées en partie par des feuilles nervées et lobées, dont le pistil s'enroule à la branche.

Base antique; traces de griffes; chanfrein.

(*Not.* 1818, n° 162. — *Not.* 1828, n° 279. — *Descript.* 1835, n° 538. — *Cat.* 1865, n° 698, dernier paragraphe.)

479. Oiseaux. Chapiteau de colonnes jumelles.

De grands oiseaux adossés croisent symétriquement leurs ailes sur les faces principales et entrelacent, au milieu des autres, leur long cou baissé, terminé par une tête de fauve. Reposant à pleines serres sur l'astragale, qu'il mord avec frénésie, chacun d'eux saisit le cou de l'autre, tressé au sien, de sa patte gauche élevée.

Tailloir à la triple plate-bande; frise de rosaces formées de cercles et de demi-cercles qui se coupent.

Base formée de deux tores superposés et très bas, correspondant à chacune des colonnes et reposant sur un parallélipipède dont l'arête supérieure est amortie, aux angles et au milieu de chacune des faces, par des feuillages retombants. Le champ de chacune de ces faces est décoré d'un feuillage très léger sur lequel se détachent : un hibou de face, becqueté par deux oiseaux de profil; deux poissons disposés en croix de Saint-André; deux béliers qui se heurtent du front; un chien courant de droite à gauche.

(*Not.* 1818, n° 146. — *Not.* 1828, n° 281 ou 282. — *Descript.* 1835, n° 521. — *Cat.* 1865, n° 698, dernier paragraphe.)

480. Réseaux. Chapiteau de colonnes jumelles.

Tiges striées et flexibles, terminées deux à deux, au haut de la corbeille, par un fruit gaufré caché en partie sous des feuilles nervées et lobées. Ces tiges s'entre-croisent de façon à former des losanges à feuilles enroulées et des festons arrondis, presque tangents aux astragales.

Tailloir à la triple plate-bande; tige striée et mince, formant un dessin géométrique.

Base dérivée de l'antique; traces de griffes; chanfrein; filet.

(*Not.* 1818, n° 164? — *Not.* 1828, n° 299? — *Descr.* 1835, n° 540? — *Cat.* 1865, n° 698, dernier paragraphe?)

TROISIÈME GROUPE (**481-482**) : *Deux chapiteaux adossés de colonnes jumelles.* — Mesures communes : largeur, 0m54; hauteur, 0m33.

481. Des êtres humains semblent disputer à des bêtes monstrueuses la conquête d'un fruit, issu de tiges d'iris.

Enchevêtrés dans les rinceaux et violemment contournés, des animaux chimériques, qui tiennent du fauve et de l'oiseau, dévorent avidement des baies gaufrées que des hommes à tunique brodée saisissent et mordent avec une singulière énergie. L'un d'eux, cueillant un de ces fruits de sa main gauche, met toute sa force à repousser de son bras droit l'oiseau qui le lui dispute.

Le bandeau supérieur est décoré d'une sorte de grecque dans laquelle un ruban, orné d'un filet, est constamment replié sur lui-même à angle droit. Deux masques nerveux, d'un dessin élégant et précis, en cantonnent les angles. L'un d'eux figure une tête humaine, l'autre un mufle d'animal.

Débris de tailloir : plate-bande lisse; filet; branche striée et sinueuse donnant naissance à des feuilles nervées et lobées, dont l'extrémité vient s'enrouler autour d'elle.

Base antique; quatre grosses fleurs dans la scotie; chanfrein décoré de bâtons rompus.

(*Not.* 1818, n° 131. — *Not.* 1828, n° 266. — *Descr.* 1835, n° 508.)

482. Même travail.

Des oiseaux à tête de fauve dévorent les feuilles des tiges dans lesquelles ils sont enlacés. Deux figures nues à longs cheveux, armées de boucliers ronds et de larges épées, se précipitent l'une contre l'autre. Au-dessous d'elles, un ours saisit par la jambe un malheureux, qui pousse des cris et dont les cheveux se dressent de peur. Il s'efforce de se dégager, pendant qu'un jeune homme le regarde les bras levés, prêt à fuir, et qu'un autre prend de toutes ses forces une des pattes de l'animal et la tire violemment à lui.

Le bandeau est formé d'un étroit ruban formant une grecque cantonnée de masques humains.

Le tailloir est orné d'une plate-bande lisse et d'un seul filet, au-dessous duquel court une branche striée et sinueuse qui porte des fruits gaufrés à longues feuilles souples, nervées, lobées et perlées.

Base antique; grosses fleurs dans la scotie; gorge; filet.

(*Not.* 1818, n° 132. — *Not.* 1828, n° 265. — *Descr.* 1835, n° 507.)

Quatrième Groupe (**483-484**) : *Deux chapiteaux de colonnes jumelles.* — Mesures communes : larg. $0^{m}52$; haut. $0^{m}28$.

483. Histoire de Job.

Médaillons circulaires formés par des tiges enlacées, sauf sur un petit côté occupé tout entier par la scène représentée : Job sur le fumier assisté de ses amis; Satan détruit les troupeaux, les maisons et la famille de Job; ange consolateur.

Le tailloir est orné d'un bandeau plat à un filet et d'une frise à rinceaux qui forment des médaillons alternativement elliptiques et carrés. Les premiers contiennent chacun une grosse fleur à pétales striés et débordants; les autres des oiseaux chimériques, un lièvre, un aigle, un homme debout armé d'un bâton, etc.

Base antique, qui est probablement étrangère à ce chapiteau, avec traces de griffes; chanfrein et filet.

(*Not.* 1818, n° 129. — *Not.* 1828, n° 264. — *Descr.* 1835, n° 504. — *Cat.* 1865, n° 698 *c.*)

484. Chasse à l'ours.

Un veneur tire à lui par les deux bras un homme qu'un ours est en train de dévorer. Un jenne chasseur, placé en arrière de cette

scène, lève contre la bête le large épieu dont il est armé. Un personnage darde un javelot contre une sirène qui fuit, précédée d'un quadrupède à tête de femme. Toutes ces figures sont enlacées dans des tiges enroulées. Au-dessous, se courbent des feuilles d'acanthe.

Base dérivée de l'antique, avec scotie tronconique; traces de griffes; fruit attaché par une tigette à l'intersection des deux tores inférieurs; chanfrein; filet.

(*Not.* 1818, n° 130. — *Descr.* 1835, n° 505. — *Cat.* 1865, n° 698 *q.*)

CINQUIÈME GROUPE (**485-490**) : *Six chapiteaux angulaires de même dimension.* — Mesures communes : larg. $0^m 27$; haut. $0^m 29$.

485. Réminiscences corinthiennes : acanthes, volutes, fleuron.

Cheval jouant de la harpe. Base dérivée de l'antique, à tore inférieur très écrasé. Filet et quart-de-rond.

(*Not.* 1818, n° 152. — *Not.* 1828, n° 287. — *Descript.* 1835, n° 527. — *Cat.* 1865, n° 698 *s.*)

486. Même décoration.

Un quadrupède très fruste joue de la viole, pendant qu'un chèvre-pieds agite une clochette et souffle dans un pipeau. Même base.

(*Not.* 1818, n° 153. — *Not.* 1828, n° 288. — *Descr.* 1835, n° 528.)

487. Feuillages analogues.

Femme peignant un enfant. Nombreuses cassures.

(*Not.* 1818, n° 161. — *Not.* 1828, n° 296. — *Descr.* 1835, n° 536.)

488. Mêmes feuillages.

Figure dressée sur ses mains, qui portent sur l'astragale.

Ce chapiteau et les précédents sont adossés et placés sur une base de pilastre.

489. Feuillages analogues.

Homme combattant un lion. Base dérivée de l'antique, à tore inférieur très écrasé. Plinthe à chanfrein.

(*Not.* 1818, n° 148. — *Not.* 1828, n° 283. — *Descr.* 1835, n° 523.)

490. Feuillages analogues.

Griffons affrontés. Même base.

(*Not.* 1818, n° 163 ? — *Not.* 1828, n° 298. — *Descr.* 1835, n° 538.)

491 *a* et *b*. Deux chapiteaux semblables aux précédents. Réminiscences corinthiennes; acanthes. — Dimensions communes : haut. $0^{m}29$; larg. $0^{m}26$.

Tous deux sont placés sur des bases dérivées de l'antique, à tore inférieur très écrasé. Quart-de-rond; filet et goutte-de-suif en guise de griffe sur l'une; gorge, filet et sorte de fruit sur l'autre.

492. Mêmes feuillages.

Chapiteau angulaire goujonné sur un socle en pierre.

Trois chapiteaux semblables (**493-495**). — Mesures communes : larg. $0^{m}27$; haut. $0^{m}31$.

493. Acanthe et volutes.

Sculpteur ciselant un chapiteau. L'astragale porte un filet et une gorge.

(*Not.* 1818. n° 156. — *Not.* 1828, n° 291 [par erreur 591]. — *Description* 1835, n° 531. — *Cat.* 1865, n° 698 *r*.)

494. Feuillages corinthiens posés sur la même base de pilastre.

495. Acanthe, volutes, fleuron.

Astragale à gorge : hommes et animaux très brisés. Le bœuf seul est à peu près entier. Socle moderne en pierre.

496. Fragment de chapiteau de colonnes jumelles.

Personnages et monstres dans des rinceaux. Lion, dont la tête brisée devait former un crochet. Fixé sur un socle moderne en pierre.

497. Chapiteau d'angle : chasse au sanglier.

Sur chaque face, grande et belle fleur d'iris. Sanglier coiffé par deux chiens; veneurs à pied : l'un sonnant du cor, l'autre armé d'une hache; seigneur à cheval, la lance en arrêt. Socle d'angle mouluré.

498. Fragment de chapiteau de colonne simple : le Christ et deux apôtres.

Sur la corbeille à volutes, à droite du Christ, fragment d'une inscription : NISI .....

499. Figures portant des palmes; chapiteau engagé. Haut. $0^{m}39$; larg. $0^{m}36$.

500. Colonnes torses en marbre blanc et chapiteaux en pierre. — Les colonnes mesurent $1^{m}35$ de hauteur, les chapiteaux $0^{m}27$.

Ces colonnes, qui proviennent de l'ancienne église de la Daurade, démolie au dix-huitième siècle, sont au nombre de quatre : deux entières, deux fragmentées; l'une de ces dernières portant une rainure verticale.

Les chapiteaux qui leur sont attribués, mais qui nous paraissent trop étroits pour elles, sont en pierre. Ils sont au nombre de huit, ornés de deux étages de feuilles d'acanthe, d'un collier où alternent des oves et des fers de lances renversés, et de volutes dont le plat est décoré d'une fleurette à quatre pétales échancrés.

Vingt et une colonnes pareilles, et de même provenance, décorent le vestibule du chateau de Montégut; une dernière, brisée en plusieurs fragments, sert de borne dans la rue de l'Echarpe.

M. de Malafosse décrit ces colonnes et en donne une reproduction dans l'*Album des Monuments de l'Art ancien du midi de la France*, p. 105. Il pense qu'elles datent du quatrième ou du cinquième siècle.

(*Not.* 1813, n° 101. — *Not.* 1818, n° 60. — *Not.* 1828, n° 99. — *Description* 1835, n° 254. — *Cat.* 1865, n° 699.)

500bis. Chapiteau de même provenance également en pierre. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}31$.

Il est orné de feuilles d'acanthe, de volutes ioniques habillées de feuillages liés avec une corde, de plus petites volutes et d'un fleuron sur les faces.

501. Fronton de sarcophage, sculpté à figures. — Haut. $0^{m}35$; long. $2^{m}08$.

La façade est ornée de sept bas-reliefs encadrés dans un ornement courant de feuilles de lierre. Chaque bas-relief comprend deux personnages debout, sauf celui du milieu qui paraît représenter la résurrection du fils de la veuve. Placé autrefois dans la partie extérieure du mur de la Daurade, près du cimetière des comtes, ce sarcophage était connu sous le nom de tombeau de la reine Pédauque. Les draperies relevées des deux côtés du bas-relief du centre étaient, selon le peuple, des pieds d'oison. Il fut transporté, au dix-huitième siècle, dans le jardin de l'Académie des sciences.

(*Not.* 1813, n° 157. — *Not.* 1818, n° 109. — *Not.* 1828, n° 191. — *Description* 1835, n° 430. — *Cat.* 1865, n° 700.)

ABBAYE DE SAINT-SERNIN

502. Le signe du Lion et le signe du Bélier; bas-relief en marbre blanc. — Haut. $1^{m}35$; larg. $0^{m}68$.

Deux femmes drapées, debout, foulant de leurs pieds croisés deux têtes de lion et un comble imbriqué, et portant dans leurs bras, celle de gauche un lion, celle de droite un bélier. Quatre lignes d'inscriptions verticales, en caractères réguliers du onzième siècle, sont gravées de chaque côté des deux têtes :

SIGNV LEONIS — SIGNV ARIETIS

On lit aussi, entre les jambes des personnages :

HOC FVIT FACTVM T TEMPORE IVLII CESARIS

« Ceci s'est fait à Toulouse(?) du temps de Jules César. »

D'après Daydé, ce bas-relief était « affiché à la troisième colonne de la grande porte, du costé de l'hospital (l'hôpital Saint-Jacques, de Saint-Sernin, à l'entrée de la rue Bellegarde), tout auprès des fonts baptismaux ». Nicolas Bertrand donne l'explication suivante du bas-relief :

« On trouve dans les écrits de saint Jérôme que, du temps de Jules César, trois signes se manifestèrent en diverses parties du monde :

« Le premier, à Rome, fut une fontaine d'huile qui jaillit subitement et alla se déverser dans le Tibre, figurant, à ce que l'on croit, le solennel sacrement de baptême.....

« Le second, à Jérusalem, fut une pluie d'eau et de sang qui dura trois jours, symbolisant la passion de la croix.....

« Le troisième signe se manifesta dans la cité de Toulouse : deux femmes y conçurent deux filles dont l'une mit au monde un lion et l'autre un agneau, figurant qu'au jour du Jugement le Seigneur apparaîtra comme un lion terrible envers les réprouvés et comme un agneau pacifique envers les justes.

« Ces deux figures sont représentées par des marbres sculptés à l'entrée de l'église Saint-Sernin de Toulouse. » (Bertrandi, *De Tolos. Gestis*, f° 56.)

(*Not.* 1813, n° 97. — *Not.* 1818, n° 110. — *Not.* 1828, n° 244. — *Description* 1835, n° 445. — *Cat.* 1865, n° 701.)

503. Fragment de bas-relief en marbre; figure drapée. — Haut. 1 mètre.

Cette figure est vêtue d'une robe à longs plis; à droite, on distingue quelques vestiges d'inscriptions inintelligibles. Le haut du corps, les pieds et les mains sont brisés.

(*Not.* 1818, n° 112 ? — *Not.* 1828, n° 246 ? — *Descr.* 1835, n° 447 ? — *Cat.* 1865, n° 703.)

504. Fragment de bas-relief en marbre gris, très mutilé.

On ne distingue plus que le corps d'un oiseau fantastique dont les serres posent sur un corps de reptile. A gauche, est gravée une inscription verticale incomplète : CODRILVS; à droite, dans la partie supérieure, quatre lignes horizontales :

PVSAVIS I — MINIS V — MANET — ISTI

Raymond Daydé nous apprend, dans son *Histoire de Saint-Sernin* (p. 277), que ce bas relief était placé « à la grande porte du Peyrou, tout joignant l'abbaye », au-dessous d'une figure de saint Martial. « C'est, dit-il, une harpie qui a le devant de femme et le reste d'un oyseau, tenant le pied sur un crocodile, avec ces vers :

Corpus avis, facies hominis volucri manet isti. »

(Cette bête ailée a le corps d'oiseau et le visage d'homme.)

Daydé ne mentionne pas la première inscription, où il faut nécessairement reconnaître le mot *crocodilus*.

Le même écrivain nous apprend qu'à la porte du Peyrou se trouvaient deux autres bas-reliefs, l'un représentant « saint Sernin basptisant Austris, fille de Marcelle, roy de Tolose, dans une cuve pleine d'eau, avec cette inscription : *Jure novæ legis | sanatur fillia regis, etc.* »; l'autre, « un sagittaire, ayant jusqu'au nombril forme d'homme et le reste forme de cheval, se soutenant sur ses quatre pieds; haut derrière la teste dudit sagittaire est aussi cet examètre gravé, dont une partie est intelligible, et l'autre de fort difficile lecture :

Juncta simul faciunt unum corpus corpora duo... ».

(Daydé, *L'Histoire de Saint-Sernin ou l'incomparable trésor de son église abbatiale.* Tolose, Arnaud Colomiés, 1661.)

(*Not.* 1818, n° 111. — *Not.* 1828, n° 245. — *Descript.* 1835, n° 446. — *Cat.* 1865, n° 702.)

Les moulages dont parle le numéro 704 ont été cédés à l'Ecole des beaux-arts en l'année 1904.

505. Sarcophages.

a) Sarcophage en marbre blanc, sculpté a reliefs. — Hauteur, $0^{m}75$; longueur, $2^{m}20$.

Les angles de cette tombe, en forme d'auge, sont décorés de colonnes torses à chapiteaux frondescents. La face principale porte trois panneaux séparés par un bandeau de torsades. Sur le panneau du milieu, est figurée une scène de chasse. Un enfant nu, armé d'un épieu, attaque un sanglier. A droite et à gauche, sont deux hommes drapés, tenant leurs chevaux par la bride. Cinq arbres occupent le fond du paysage. Les deux autres panneaux sont décorés de rinceaux de vigne chargés de pampres et de grappes.

Le couvercle est de forme trapézoïde; il est également divisé en

trois panneaux par un bandeau de torsade. Au milieu, est figuré le chrisme dans une couronne de laurier liée, supportée par deux anges nus planant. Des rinceaux de vigne serpentent dans le reste du champ. — Long. 2^{m}; haut. $0^{m}48$.

(*Not.* 1818, n° 108. — *Not.* 1828, n° 190. — *Descript.* 1835, n° 435. — *Cat.* 1865, n° 705.)

b) Fragment de sarcophage; devant. Système d'imbrications renversées; chrisme inscrit dans trois couronnes concentriques de laurier. — Long. $1^{m}50$; haut. $0^{m}52$.

Le seul angle restant est décoré d'une colonne à chapiteau frondescent.

506. Devant de tombe en pierre sculptée. — Hauteur, $0^{m}59$; long. 2 mètres.

Dix-sept figures drapées et debout, sauf une seule, assise à la droite du bas-relief. Multiplication des pains.

(*Cat.* 1865, n° 706.)

507. Tombe en marbre, provenant de l'ancien cimetière. — Haut. $0^{m}49$; long. 2 mètres.

La face antérieure est décorée de sept bas-reliefs séparés par une torsade. Ils offrent la figure du Christ et celle des apôtres. Sur les petits côtés, on remarque : d'une part, un berger gardant son troupeau; de l'autre, un chasseur luttant avec un lion.

Lors de sa découverte, ce monument fut recueilli par M. le comte Jean Dubarri. Il a été offert au Musée, sur la demande de M. Dumège, par M. le Dr Ducasse.

Le couvercle trapézoïde imbriqué placé sous ce numéro appartient à un autre monument. Il porte le chrisme inscrit dans un cercle.

(*Not.* 1828, n° 186. — *Descr.* 1835, n° 432. — *Cat* 1865, n° 707.)

508. Sarcophage roman, en pierre, trouvé en 1829 dans l'ancien cimetière de Saint-Sernin. — Haut. $0^{m}34$; long. 2 mètres.

La partie postérieure manque; les petits côtés sont piqués; le devant est orné de rinceaux romans qui entourent le chrisme, placé dans un cercle.

(*Descr.* 1835, n° 436.)

509. Corbeilles de chapiteaux romans en pierre calcaire, prises dans un cube de 0m30 de côté, et morceaux divers.

a) Huit chérubins, armés de lances et de boucliers, terrassent des dragons.

(*Descr.* 1836, n° 550. — *Cat.* 1865, n° 708 *a*.)

A l'article 550 de la *Description* de 1835, M. Dumège, qui met « chapiteaux » au pluriel, ne cite que celui-ci. Des similitudes de travail et de matière, en même temps que l'égalité de tous les épannelages, nous font penser que les suivants sont également de Saint-Sernin :

b) Figures humaines dans des rinceaux : un danseur, renversé en arrière, saisit par la jambe un joueur de viole. D'autres personnages barbus, également renversés, se tiennent l'un l'autre, tandis que des animaux s'entre-dévorent.

c) Tiges souples qui donnent naissance à de larges feuilles plissées.

d) Tiges flexibles et striées, perlées par endroits, qui forment une sorte de filet à larges mailles faisant saillie sur la corbeille et l'enveloppant de toutes parts.

e) Tiges flexibles, striées et enchevêtrées, qui se terminent en volutes et portent des fruits losangés et de larges feuilles nervées et lobées.

f) Dix corbeilles du même épannelage et de la même pierre, que nous croyons pouvoir attribuer aussi au cloître de Saint-Sernin.

Lions ou oiseaux monstrueux, adossés ou affrontés, nerveusement posés sur l'astragale, tordus sur eux-mêmes et qui semblent dévorer avec une énergie singulière les rinceaux striés dans lesquels ils sont enlacés.

Quatre autres corbeilles de mêmes dimensions, dont trois semblables et la dernière cantonnée de grosses têtes d'animaux, ont été employées à la construction de la fontaine, dans le cloître.

g) Chapiteau, partie de fût et base de colonne prismatique ayant probablement servi de soutien à l'un des sarcophages des comtes réunis dans l'enfeu pratiqué à la droite de la porte sud de la basilique. — Haut. 0m75.

510. Bas-relief en pierre rougeâtre. — Haut. 0m45; larg. 0m35.

Un personnage nimbé, drapé, la main droite levée, un livre fermé dans la gauche, est debout sous une arcature trilobée. A sa droite et à sa gauche, sont deux grosses fleurs relevées sur champ. En haut et en bas de la dalle, deux écussons d'armoiries répétés diagonalement, l'un échiqueté de sept traits, l'autre gironné.

(*Descr.* 1835, n° 496.)

511. La Vierge et l'Enfant. Groupe en pierre peinte et dorée; milieu du quatorzième siècle. — Haut. 1m43.

La Vierge, dont le visage est enveloppé d'un voile, portait probablement une couronne de métal. Ses cheveux sont ondulés et dorés, sa robe rouge, son voile bordé d'or et semé de fleurettes ouvertes, son manteau doublé de bleu foncé fleurdelisé d'or et couvert de paons bleus et de roses feuillues.

L'Enfant Jésus est assis sur son bras gauche replié. Il a le torse nu, les jambes enveloppées d'une draperie légère, et tient de la main droite une colombe qui saisit de son bec le petit doigt de son autre main.

Chapelle Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle.

(*Descr.* 1835, n° 464.)

512. Pitié. Bas-relief en pierre peinte et dorée. — Haut. 0m82; larg. 0m82.

La Vierge, assise et penchée à droite, soutient le Christ mort sur ses genoux. A ses côtés, sont agenouillés les donateurs assistés de leur saint patron : à droite, l'homme, vêtu d'une robe et d'un manteau boutonné sur l'épaule, avec saint Jean, les mains jointes et la tête baissée; à gauche, la femme, un chapelet dans le bras, et une sainte indéterminée.

L'écu du donateur, posé sur le sol, devant lui, porte de gueules à l'enclume de sable et est, par suite, altéré. Les instruments de la Passion occupent, dans le haut de la pierre, l'espace compris entre l'encadrement et la tête des personnages.

(*Not.* 1828, n° 324. — *Descr.* 1835, n° 487.)

513. Le Christ au tombeau. Bas-relief en pierre. — Haut. $0^{m}38$; demi-larg. $0^{m}31$.

Au centre, le Christ de face, le haut du corps hors du sépulcre, la tête penchée et les avant-bras en croix. Au-dessous de lui, un écu chargé d'une main qui porte une double clef posée en pal. A sa droite, contre le blason et sur le bord du sépulcre, la tunique et, tout près, le donateur à genoux, assisté d'un évêque crossé et nimbé et d'une sainte assise; à sa gauche, la donatrice, également agenouillée, présentée par sainte Catherine, reconnaissable à sa roue, puis une brisure qui a fait disparaître la septième figure.

Au haut du bas-relief et de part et d'autre du Christ, les instruments de la Passion : la lance, l'éponge, le marteau, le vase, les clous, les tenailles et, de l'autre côté, les verges. Dans la moulure supérieure, au-dessus du nimbe crucifère, l'inscription INRI et, à droite, le soleil.

D'après le manuscrit Dumège, ce bas-relief provient du cloître et a été donné par M. Michaudel.

(*Descr.* 1835, n° 488.)

514. Guerriers endormis. Bas-relief en pierre; fin du quinzième siècle. — Haut. $0^{m}36$; long. $1^{m}60$.

Deux guerriers, vêtus du harnois blanc de la fin du quinzième siècle, paraissent se réveiller. Ils sont couchés les jambes enchevêtrées. Le bras du soldat de gauche est caché en partie par un bouclier orné d'un visage de vieillard.

Ce morceau provient de la chapelle des Sept-Dormants, aujourd'hui sacristie.

(*Not.* 1818, n° 201. — *Not.* 1828, n° 339. — *Descript.* 1835, n° 490. — *Cat.* 1865, n° 708 *b*.)

515. Statues en terre cuite peinte et dorée, provenant de l'église Saint-Sernin et transportées au Musée le 5 octobre 1902.

a) Vieillard. — Haut. $1^{m}76$.

Traits fortement accusés, yeux bleus, longue barbe en éventail, bouche entr'ouverte laissant voir les dents et la langue. Il est coiffé d'une grande huque bleue doublée de rouge et vêtu d'une longue robe noire couverte d'un surtout marron sans manches,

ouvert en partie par devant et fendu sur les côtés. La ceinture est noire, les chaussures grossières et pointues.

b) Femme. — Haut. 1m60.

Bronzée à l'huile dans un temps indéterminé; bouche entr'ouverte, laissant voir les dents et la langue; coiffée de deux serre-tête assujettis par un linge plissé qui entoure la nuque et maintient sur le chignon, en la liant en croix, une étoffe de forme carrée aplatie en accordéon; guimpe blanche brodée de noir, fixée sur la ligature plissée à la hauteur des oreilles; robe très longue, fendue et boutonnée par devant, jusqu'au-dessous de la ceinture; souliers recouverts de patins à semelle épaisse.

c) Homme. — Haut. 1m61.

Homme âgé; yeux gris; barbe courte et rude; bouche entr'ouverte, laissant voir les dents supérieures, dont plusieurs manquent; coiffe en drap rouge boutonnée sous le menton et surmontée d'un chaperon bleu; robe longue, ample, à petit col droit et plis symétriques et verticaux.

d) Dame âgée. — Haut. 1m63.

Bouche entr'ouverte, légèrement souriante, laissant voir les dents d'en haut; yeux gris; bandeau blanc cachant le front jusqu'aux sourcils, retenu au-dessous du menton par une attache serrée et surmonté d'une coiffure de couleur rouge bordée de bleu et d'or; gorgerette blanche à tout petit col montant, fermée sur la poitrine par de petites sphères dorées; surcot rougeâtre, très riche, descendant jusqu'aux genoux; robe très ample et très longue; chaussures pointues.

e) Homme. — Haut. 1m64.

Quarante ans environ; bouche entr'ouverte et légèrement souriante, laissant voir les dents et la langue; barbe et cheveux longs; gorgerin à petits plis verticaux, maintenu par un collier d'orfèvrerie; vêtement de dessous orné d'orfrois; long surcot descendant jusqu'à la cheville; houppelande traînante à grand collet et à manches ouvertes dans leur longueur; chausses collantes; bottes basses souples et retroussées; pied gauche — seul de l'époque — chaussé d'un patin pointu et légèrement recourbé, lacé sur le côté.

f) Statue d'homme. — Haut. 1m72.

Même âge; bouche entr'ouverte, laissant voir la langue et les dents, dont certaines manquent; cheveux sur le front; barbe

courte et forte; calotte tombant sur la nuque, surmontée d'une sorte de chapeau qui supporte une couronne dentelée; colletin court, très épais, à petit col montant attaché sur la gorge et orné de cabochons; surtout tombant jusqu'aux genoux; longue robe traînante à manches collantes du coude au poignet et larges jusqu'à l'épaule; chaussures pointues.

Huit culs-de lampe en pierre *qui supportaient, dans l'abside de la basilique Saint-Sernin, les statues précédemment décrites (seizième siècle) :*

g) La moulure supérieure est décorée d'acanthes à faible relief. Un angelot, accroupi sur la paroi verticale, la jambe droite repliée, et vêtu de draperies flottantes, semble supporter avec peine, sur sa tête redressée et ses ailes étendues, tout le poids du monument. Les deux bras sont brisés. — Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}46$.

h) Les moulures sont ornées d'oves très saillants et de billettes allongées et champlevées. Angelot vêtu de draperies flottantes, accroupi contre le mur, le genou gauche élevé; il tient un cornet de la main gauche. — Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}43$.

i) Les moulures sont décorées d'un rang de perles séparées de trois en trois par des losanges, et, plus bas, de billettes dans une gorge. Le culot est orné de deux figures nues adossées : à droite, un adolescent couronné de feuilles indéterminées; à gauche, un homme barbu à cheveux emmêlés. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}41$.

j) Rang de perles séparées de trois en trois par des losanges; oves et billettes. Deux génies soutiennent de leurs bras étendus, en fléchissant sur une jambe, un médaillon circulaire lisse entouré d'une couronne de feuilles et de fruits nouée de longs rubans. — Haut. $0^{m}33$; larg. $0^{m}62$.

k) Deux anges nus, adossés, les ailes élevées, sont agenouillés sur la paroi. Celui de droite joue du cor, celui de gauche de la trompe. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}52$.

l) Rang de perles séparées de trois en trois par des losanges. Saillie soutenue par sept modillons moulurés. Deux angelots au vol abaissé, agenouillés sur le mur, soutiennent, de leurs bras tendus, un écu ogival sans ornement. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}55$.

m) Feuilles à très faible relief; billettes champlevées; oves très saillants; rang de perles séparées de trois en trois par des losanges. Tête d'ange ailée à cheveux bouclés. — Hauteur, $0^{m}35$; largeur, $0^{m}45$.

n) Feuilles à faible relief; branche fleurie entourée d'un ruban; billettes champlevées. Deux lions affrontés, la gueule ouverte, un pied sur le mur, l'autre sur une saillie du culot, soutiennent de leurs pattes de devant un écu dont les nombreuses déchiquetures s'enroulent sur elles-mêmes. — Haut. 0^m34; larg. 0^m51.

516. Jésus et la Samaritaine. Groupe en pierre, du dix-septième siècle. — Haut. 0^m98.

A droite, le Christ, accoudé sur la margelle, la tête dans la main gauche; à gauche, tournée vers le Christ, la Madeleine debout, le bras gauche pendant rassemblant les plis de sa robe.

Retiré du cloître Saint-Sernin.

(*Descr.* 1835, n° 729. — *Cat.* 1865, n° 710.)

INSCRIPTIONS TUMULAIRES ET PIERRES TOMBALES

ABBÉS DE SAINT-SERNIN

517. BERNARD DE GENSAC (✝ 1263).

Couvercle de sarcophage en marbre, inscrit intérieurement. — Long. 2^m15; larg. 0^m65.

Crosse abbatiale gravée au trait. Autour, l'inscription, à demi effacée :

ANNO DOMINI MCCLXIII II IDVS OCTOBRIS OBIIT DOMINVS MAGISTER BERNARDVS DE GENSACO ABBAS ISTIVS MONASTERII QVI HIC REQVIESCIT AIA EIVS REQVIESCAT IN PACE AMEN PATER NOSTER

Don de M. l'abbé Albouy, curé de la basilique.

518. RAYMOND RANULPHE DE VALIGNAC (1361-1375).

Pierre sculptée. — Long. 1^m88; larg. 0^m86.

L'abbé est encadré dans une arcature redentée, couronnée d'un gâble dentelé de fleurons. De part et d'autre, son blason : parti en bande aux trois coquilles et au lion passant.

L'inscription est en gothique ronde fort belle, en partie effacée :

..... MCCCLXI DIE MARTIS ..... OBIIT DOMINVS RAMPNVLPHVS DE ..... LEMOVICES DIOCE ..... IVS MONAST...

(*Anno Domini*) *MCCCLXI, die Martis* (*decimo nono februarii*), *obiit dominus Rampnulphus de* (*Valignaco*), *Lemovices dioce*(*sis, abbas ist*)*ius monast*(*erii*).

519. BERNARD D'AURIVAL (1409-1412).

Pierre sculptée. — Long. $1^{m}96$; larg. 1 mètre.

L'abbé est debout, sous une arcature à contre-courbes redentée, couronnée de fleurons. De part et d'autre, son blason, complètement effacé. Sa tête, très abîmée, repose sur un coussin; ses pieds reposent sur un lion.

Autour, l'inscription, très incomplète, en gothique anguleuse :

..... DOMINVS DE AVRIVALLE DECRETORVM DOCTOR THOLOSANVS ABBAS ISTIVS MONASTERII Q OBIIT DECIMA NONA MENSIS MADII ANNO .....

Ces deux pierres tombales, placées autrefois devant l'église, au midi, ont été transportées d'abord à l'ancienne Fonderie, puis à Saint-Sernin, et enfin au Musée, en 1909.

Voir : *Trois pierres tumulaires d'abbés de Saint-Sernin*, par J. de Lahondès (*Bulletin de la Soc. arch. du Midi*, 1903, p. 341).

CHAPITRE ABBATIAL

La date précise de la réforme du Chapitre n'est pas connue. Les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* croient pouvoir la déterminer sous le pontificat de Grégoire VII. Ils ajoutent que l'église Saint-Sernin était desservie par des chanoines réguliers dès l'an 1076.

520. PONS, chapelain et camérier (XIe siècle).

Marbre. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}20$.

SEPTIMA DIE KALENDAS MADII OBIIT PONCIVS CAPELLANVS ET CAMARARIVS NOSTER CANONICVS

« Le sept des calendes de mai mourut Pons, chapelain et camérier, chanoine de notre chapitre. »

(*Not.* 1813, n° 216. — *Not.* 1818, n° 262. — *Descr.* 1835, n° 588. — *Cat.* 1865, n° 711.)

521. CALVEN (1230).

Marbre. — Haut. 0^m49; larg. 0^m39.

ANNO AB INCARNATIONE DNI M CC XXX VIGILIA SANCTI AVGVSTINI OBIT DOM CALVEN NOSTER CANONICVS LAICVS A S REQVIESCAT IN PACE

« L'an de l'incarnation du Seigneur 1230, veille de Saint-Augustin, mourut messire Calven, chanoine lai de notre chapitre... »

(*Not.* 1818, n° 225. — *Descr.* 1835, n° 616. — *Cat.* 1865, n° 712.)

522. RAYMOND DE SELLES, prieur de Saverdun (1235).

Marbre. — Haut. 0^m38; larg. 0^m47.

Six lignes de capitales gothiques, séparées entr'elles par un double filet.

NONAS IVNII OBIIT RDVS DE SELLIS SACERDOS POR SAVARDVNI CANONIC
NRE COGREGACIONIS ANO DNI M CC XXXV
IACET I PMA CISTERNHA AIA CVI REQESCAT IN PACE AMEN

« Le jour des nones de juin, mourut Raymond de Selles, prêtre, prieur de Saverdun, chanoine de notre congrégation, l'an du Seigneur 1235. Il gît dans le premier caveau. Que son âme repose en paix. »

(*Descr.* 1835, n° 618. — *Cat.* 1865, n° 713.)

523. ARNAUD ROUX, chanoine de l'Œuvre (1251).

Marbre. — Haut. 0^m35; larg. 0^m51.

KL MARCII OBIIT ARNALDVS RVFVS CANONIC ET OPARI ECCLIE SCI SATVRNINI AIA EI REQESCAT IN PACE AM ANO DNI M CC LI

« Aux calendes de Mars mourut Arnaud Roux, chanoine et ouvrier de l'église Saint-Sernin. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il. L'an du Seigneur 1251. »

(*Cat.* 1865, n° 714.)

524. BERNARD DE SUC, chanoine de l'Œuvre (1261).

Marbre. — Haut. 0m27; larg. 0m39.

ANNO DOMINI NOSTRI IEHSV CHRISTI MCCLXI VII IDVS NOVEMBRIS OBIIT DOMINVS BERNARDVS DE SVCCO SACERDOS CANONICVS ET OPERARIVS SANCTI SATVRNINI TOLOSÆ CVIVS ANIMA SINE FINE REQVIESCAT IN PACE AMEN

« L'an de notre Seigneur Jésus-Christ 1261, le 7 des ides de novembre, mourut messire Bernard de Suc, prêtre et ouvrier de Saint-Sernin de Toulouse. Que son âme repose éternellement en paix. »

(*Descr.* 1835, n° 633. — *Cat.* 1865, n° 715.)

525. GUILLEM GARCIAS, chanoine.

Marbre. — Haut. 0m21; larg. 0m24.

XXII DIES KALENDAS SEPTEMBRIS OBIIT WILELMVS GARCIAS LEVITA NOSTRÆ CONGREGATIONIS CANONICVS

« Le 22 des kalendes de septembre mourut Guillem Garcias, prêtre, chanoine de notre congrégation. »

(*Not.* 1813, n° 217. — *Not.* 1818, n° 249. — *Descript.* 1835, n° 596. — *Cat.* 1865, n° 716.)

526. FRANÇOIS DE MONS, prieur d'Artigat (1256).

Marbre. — Haut. 0m25; larg. 0m43.

IDVS IANVARII OB DOPNVS FRANCISC DE MOTIB PRIOR ARTIGATI ET CANONIC ISTI LOCI ANNO DNI MCCLVI

« Le jour des ides de janvier mourut messire François de Mons, prieur d'Artigat et chanoine de ce lieu, l'an du Seigneur 1256. »

(*Cat.* 1806, n° 204. — *Not.* 1813, n° 207. — *Not.* 1818, n° 231. — *Description* 1835, n° 623. — *Cat.* 1865, n° 717.)

527. ARNAUD DE RUPÉ (1292).

Marbre. — Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}49$.

A DNI MCCLXXXXII IIII KL SEPTEBRIS OBIIT ARNAL... D RVPE CANONICVS ISTIVS LOCI CVIS AIA REQVIESCAT IN PACE AMEN DIC PATER NR

« L'an du Seigneur 1292, le 4 des kalendes de septembre, mourut Arnaud de Rupé, chanoine de ce lieu, dont l'âme repose en paix. Amen. Dis : *Pater noster*.

(*Cat.* 1806, n° 210. — *Not.* 1813, n° 213. — *Not.* 1818, n° 241. — *Description* 1835, n° 646. — *Cat.* 1865, n° 719.)

528. M. DE FAURE, prieur de Laroque.

Inscription gravée sur marbre, provenant du cloître. Haut. $0^{m}38$; larg. $0^{m}56$.

SI POVR AVOIR DRESSÉ DES PALAIS MAGNIFIQVES
OV POVR INSTITVER DES IEVX APRÈS SA MORT
ON SE REND IMMORTEL COMBIEN PLVS HÉROÏQVES
JVGERONS-NOVS LES FAITS DE CE FAVRE QUI DORT
ET COMBIEN DVT-ON PLVS LONGVEMENT FAIRE BRVIRE
SON NOM PAR L'VNIVERS CAR DÉVÔT IL LAISSA
COMME VOVLOIR IL EVT PAR SES VERTUS RELVIRE
TROIS OBITS L'VN AV JOVR PROPRE QV'IL TRÉPASSA
L'AVTRE POVR TOVS LES JOVRS SVR SA TOMBE PESANTE
LE TIERS EST A CHACVN SAMEDY EN L'HONNEVR
DE LA VIERGE MARIE AVEC ELLE PRÉSANTE
PRIERÉS DONCQVES DIEV QU'IL LVY COMBLE SON HEVR

Cette inscription a été publiée par Daydé, *Histoire de Saint-Sernin*, p. 306.

(*Not.* 1818, n° 279. — *Descr.* 1835, n° 790. — *Cat.* 1865, n° 718.)

LAÏQUES

529. Couvercle de sarcophage en marbre, avec inscription gravée en caractères de style archaïque. — Long. 1m83.

ISTVD VAS EST BENEDICTI SVTORIS ET EIVS GENERIS

« Ce sarcophage est celui du cordonnier Benoît et de sa famille. »

M. de Castellane, qui a publié ce monument (*Mémoires de la Société archéologique,* t. II, p. 207, pl. II, nº 3), nous apprend qu'il a été retiré, en 1829, du cimetière de Saint-Sernin, et croit pouvoir en fixer la date au huitième siècle.

530. BERTRAND DE GAILLAC, bourgeois (1398).

Inscription gravée sur marbre; caractères gothiques. Haut. 0m20; larg. 0m31.

IN HOC TVMVLO IACET DNS BRTRANDVS DE GVALHACO BVRGENSIS TOLOZE QVI OBIIT ANNO DNI MCCCXCVIII XVII NOVEBRIS AIA EIS REQVIESCAT IN PACE AMEN

« En ce tombeau repose sire Bertrand de Gaillac, bourgeois de Toulouse, mort en l'an du Seigneur 1398, le 17 novembre. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

Au-dessous du texte sont gravés trois écussons. Celui du milieu est aux armes des Gaillac, d'azur à l'escarboucle rayonnante d'or; celui de gauche est parti de Gaillac et de ..., à trois besants ou tourteaux; celui de droite, de Gaillac et de Blasin, de gueules à l'orle denté d'or et à la bande d'azur brodée d'or. Ce dernier écusson était porté, en 1410, par un Bertrand de Gaillac, trésorier de la cité, dont le portrait enluminé sur vélin est conservé aux Archives de l'hôtel de ville.

L'écu plein de Blasin était porté, en 1393, par Bernard-Raymond Blasin, capitoul de Saint-Pierre-des-Cuisines et Saint-Julien au Bourg.

En 1367, Jean Blasin était capitoul de Saint-Pierre

En 1438, Bertrand de Gaillac, capitoul de Saint-Sernin et du Taur au Bourg, portait l'écu parti de Gaillac et de Blasin.

En 1437, Mosen Johan Blazi, cavalier, était capitoul de Saint-Pierre-des-Cuisines.

(*Cat.* 1865, n° 721.)

531. Fragment de pierre tombale (1515). — Hauteur, 1^m32; larg. 0^m54.

Le milieu de la dalle est orné d'un blason ogival chargé d'une petite lampe, dont la flamme enveloppe un bâton de cire disposé horizontalement. Dans la bordure, l'inscription suivante :

.....ERI NOTARII CVRIE OFFI THLE QVI OBIIT I IVNII ANN DO 1515

et autour de l'écusson :

CVIVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE

Cimetière de Saint-Sernin.

532. DE BOZONVILLE.

Fragment de pierre tombale. — Haut. 1^m68; largeur, 0^m54.

Au milieu de la dalle, un écusson d'armoiries en accolade, chargé d'un izard passant, la tête contournée, devant un arbre arraché. Autour du blason, l'inscription, très incomplète :

IN HOC TVMVLO ..... STEPHANI THLE ..... DE BOZOVVILLA

Cimetière de Saint-Sernin.

533. Fragment de pierre tombale (1539). — Hauteur, 1^m33; larg. 0^m79.

Une grande partie de la dalle est ornée d'une branche de laurier disposée en cercle. Elle encadre un cartouche, au centre duquel est un écusson d'armoiries en forme d'amande au chef d'hermine et chargé d'un cœur.

Dans le haut, l'inscription, incomplète :

IECIT PREMATVRA MORS IZ CAL IVL M D XXXIX

Plus bas, dans un cartouche rectangulaire :

TH APETHA

Cimetière de Saint-Sernin.

Ces trois inscriptions ont été l'objet d'un travail de M. le baron de Rivières dans les *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. XIV, p. 229.

ÉGLISE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM

La maison des Hospitaliers de Saint-Jean, établie à Toulouse dans le courant du douzième siècle, et devenue plus tard chef-lieu de grand-prieuré, occupait l'espace compris entre l'église, la rue de la Dalbade, la rue Saint-Jean et la rue Saint-Remésy.

Cet enclos renfermait l'ancienne église Saint-Remy, dont les Hospitaliers firent leur chapelle.

Une tradition toulousaine, conservée par Bertrandi (*Thol. Gest.*, f° 14, v°), prétendait que l'apôtre des Francs avait passé sa jeunesse à Toulouse, sous la direction du saint évêque Exupère, et que, plus tard, mourant sur le siège de Reims, il avait légué à saint Germier, alors évêque de Toulouse, sa mitre, ses gants et ses bagues pastorales : d'où ce prélat aurait consacré une église neuve à la mémoire de saint Remy.

Quoi qu'il en soit, les Hospitaliers, en prenant l'église, lui laissèrent d'abord son ancien vocable, et ils appelèrent leur maison l'« Hospice de Saint-Remy ». (Sancti Remigii, *Sant Remezi*, *Canso de la Crosada*, v. 5142.)

A cette église appartenait un dîmaire étendu au sud de la ville, sur les deux rives de la Garonne : à droite, jusqu'à Montaudran, l'Ers et l'Espinet; à gauche, dans l'Ardenne haute et l'Ardenne basse, jusqu'aux fontaines de l'Estang et au vieux chemin de Cugnaux.

Quand les Hospitaliers furent mis en possession de l'église, divers particuliers, Toset de Toulouse, Pierre Garcin d'Auterive..., s'en trouvaient propriétaires, et les dîmes avaient été usurpées ou légalement acquises par plusieurs familles, qui firent successivement abandon de leurs droits en faveur de l'ordre. Les Bénédictins, seigneurs de la Dalbade, se montrèrent moins faciles, et ce ne fut qu'après de longues contestations et l'intervention du pape Adrien IV ue les deux ordres consentirent

à vivre en paix, à condition d'être séparés par une ruelle de quatre pieds de largeur.

Outre l'église, l'enclos des Hospitaliers, dont les murailles étaient surmontées de créneaux « en marque de domination seigneuriale », comprenait un cloître (*in claustro sancti Remigii*, Ch. de 1180); des bâtiments d'habitation pour le prieur et les Frères; l'hôpital des pauvres et des infirmes (*pauperibus et infirmis ejusdem domus*, Ch. de 1214); une tour carrée, la « Tour des Archives », chef-lieu féodal du grand-prieuré de Toulouse, sévère construction à quatre étages, dont les trois premiers voûtés en brique. le dernier couvert en charpente, surmonté d'une double galerie de créneaux et d'un pinacle en tuiles à crochet, au-dessus duquel s'élevait une grande croix. (Reg de visite.) C'est de cette tour, véritable donjon de l'ordre, où l'on permettait quelquefois à des particuliers de déposer leurs trésors, que relevaient les trois Chambres prieurales de Toulouse, Boudrac et Fronton, et les nombreuses Commanderies du grand-prieuré. Il y avait aussi un jardin, une glacière et un cimetière réservé aux Frères de l'ordre, autorisé en 1160 par l'évêque de Toulouse, à la prière du pape Alexandre III.

Le cloître et une partie des vieux bâtiments furent détruits en 1665, lorsque le grand-prieur de Graveson fit élever, par l'architecte Rivals, le grand corps de logis qui subsiste encore (hôtel Saint-Jean). L'ensemble des constructions, aliéné en 1791 en vertu des lois révolutionnaires, fut acquis par une Société de négociants, qui en firent un vaste entrepôt de draps.

La Tour des Archives a été démolie en 1813, malgré les protestations de l'Académie des sciences; et au mois de mai 1839, l'église a disparu à son tour. C'était un édifice étroit et sombre, défiguré par diverses réparations. Au dix-huitième siècle, il était impossible de lire à l'autel sans allumer des flambeaux, ce qui détermina un grand-prieur à percer des ouvertures nouvelles. En 1839, la Compagnie de l'hôtel Saint-Jean ayant résolu la démolition de la chapelle pour compléter la façade de Rivals, et sachant « combien étaient précieux les souvenirs attachés à cette chapelle, délibéra que tous les objets dignes d'être conservés seraient affectés à la ville et concédés au Musée ».

L'église Saint Jean était autrefois desservie par sept prêtres collégiats, qui chantaient chaque jour la messe et les offices comme dans un chapitre. Il y avait aussi quatre collégiats étudiants d'ancienne fondation. Les grands-prieurs leur fournissaient la pitance. En 1665, M. de Graveson traita avec eux et se déchargea

de leur nourriture, leur payant annuellement 184 livres, douze *pagelles* de bois et deux cents fagots, payables par quartiers de trois mois; « traité qu'il serait à désirer voir durable, écrit le Visiteur de 1680, car, par ce moyen, M. le Grand-prieur est rédimé de deux domestiques, savoir : d'un sommelier et d'un cuisinier, et d'une infinité de plaintes, tant pour le peu d'assiduité que lesdits officiers avaient de bien administrer la pitance qu'à cause du vin qui, la plupart du temps, estoit tourné ou moisy, ce qui produisoit bien du chagrin de part et d'autre ». (Arch. dép., ordre de Malte.)

534. Inscription gravée sur pierre, autrefois placée au-dessus du portail de l'église Saint-Jean. — Haut. 0^{m}52; larg. 0^{m}64.

Le centre de la plaque est occupé par un médaillon circulaire en relief, au milieu duquel se détache le monogramme du Christ en caractères forts élégants, avec l'*alpha* et l'*oméga*.

On lit au-dessus, disposés sur deux colonnes, en lettres enchevêtrées, du douzième siècle, ces deux vers léonins :

HIC DEVS ORATVR	HVC ERGO VENIAT
DOMVS EIVS ET ISTA VOCATVR	QVEM CONSCIA CVLPA FATIGAT

« C'est ici le lieu de prière appelé la maison de Dieu : Ici vienne quiconque souffre du sentiment de ses fautes. »

On ne s'explique pas comment M. de Castellane, qui a publié cette inscription (*Mém. Soc. arch.*, III, 86) et qui l'a très bien lue, a présenté sous forme hypothétique sa lecture *orat*(*ur*) et *vocat*(*ur*), la première des deux abréviations finales étant parfaitement visible sur le monument, et la seconde se trouvant nécessairement amenée par le sens et par la rime.

(*Not.* 1818, n° 184. — *Not.* 1828, n° 320. — *Descript.* 1835, n° 604. — *Cat.* 1865, n° 722.)

535. Trois chapiteaux gothiques en pierre. — Hauteur, 0^{m}26; larg. 0^{m}28.

a) Quatre monstres accroupis, faisant face aux petits côtés, soutiennent un écusson chevronné de sept pièces, que l'on retrouve sur la tombe du grand-prieur.

Ce chapiteau est le seul décrit dans le *Catalogue* de 1865, au n° 723. Les deux suivants lui ressemblent tellement, que nous n'hésitons pas à les ranger dans la même série.

b) Quatre monstres à tête humaine, faisant face aux petits côtés, sont séparés par une feuille lancéolée. L'extrémité de leur queue, repliée, s'engage dans le mufle d'un animal qui décore les petites faces.

c) Deux belles tête barbues, couvertes d'une sorte de chaperon, et deux autres plus petites, imberbes et sans coiffure, supportent la moulure supérieure. Des feuilles galbées et retombantes cantonnent les angles de la corbeille.

536. Chapiteau de colonne prismatique engagée. — Haut. $0^{m}27$; larg. $0^{m}43$.

Dans la gorge comprise entre deux moulures, écusson chargé d'une croix pattée et alézée, flanqué de deux animaux monstrueux.

(*Cat.* 1865, n° 723.)

537. Tombe d'un grand-prieur de Toulouse. — Longueur, 2 mètres.

Grand sarcophage en forme d'auge, à toit trapézoïde, supporté par deux lions accroupis.

La façade porte trois roses à huit lobes sculptés en bas-relief; au milieu est figurée une âme humaine, nue et sans sexe, debout, les mains jointes, s'élevant au dessus d'une draperie que soutiennent deux anges descendant des nues. A droite et à gauche, deux écussons chevronnés de sept pièces, accompagnés de feuillages bosselés dans le style du quatorzième siècle. Entre ces trois motifs, un buste de chevalier coiffé du bassinet et un buste de moine capuchonné, symbolisant peut-être les deux classes de membres de l'ordre : chevaliers et religieux d'obédience. La partie antérieure du toit est décorée de cinq cercles à huit lobes, celui du milieu occupé par un agneau de saint Jean à tête humaine nimbée, soutenant une croix avec banderole. Sur les autres cercles sont répétés les écussons chevronnés de sept pièces. Sous l'entablement inférieur, se détachent des roses de quartefeuilles alternées.

Les Registres de visite du grand-prieuré de Toulouse sont unanimes à désigner cette tombe sous le titre de « Sépulture du grand-prieur », sans mentionner jamais le nom du personnage.

(*Not.* 1818, n° 191. — *Not.* 1828, n° 328. — *Descript.* 1835, n° 566. — *Cat.* 1865, n° 724.)

538. ADALBERT DE SAINT-DAUNIN.

Marbre. — Haut. 0^m21; larg. 0^m27.

HOC MONVMENTV EST ADALBTI DE SCO DAVNINO ET BERNARDI EIS FILII

« C'est ici le monument d'Adalbert de Saint-Daunin et de Bernard, son fils. »

(*Not.* 1818, n° 263. — *Not.* 1828, n° 364. — *Descript.* 1835, n° 600. — *Cat.* 1865, n° 725.)

539. CHARLES DE ROQUEFORT DE MARQUEIN, grand-prieur (1718).

Dalles rectangulaires plaquées de marbres de diverses couleurs, de stuc, figurant un écusson aux armes de Roquefort, échiqueté de gueules et d'argent au chef de gueule chargé de trois rocks d'échiquier, soutenu par deux griffons, entouré de trophées de guerre (canon, casque, étendards et lances), et reposant sur un sarcophage à pieds de lion, orné d'une tête de mort et d'ornements en sautoir. Au-dessous est un cartouche armorié sur une croix de Malte accompagnée de deux ancres. Cette décoration a été très gravement mutilée. L'inscription est gravée sur marbre blanc.

D O M

HIC IACET FRATER CAROLVS DE ROQVEFORT DE MARQVEIN QVEM HIEROSOLIMITANA RELIGIO SVIS NAVIBVS PRÆFECIT COMMENDIS DE CAVBENS MORLAS ET SANCTÆ EVLALIÆ DONAVIT ET ANNIS ATQVE VIRTVTIBVS VENERABILEM SVMMO TOLOSÆ PRIORATV INSIGNIVIT FORTISSIMO SIMVL ET RELIGIOSISSIMO AVVNCVLO SEXTO IDVS NOVEM DOM M DCC XVIII VITA FVNCTO I SEBAS ET LVD HIP DE VARAGNE BELESTA DE GARDOVCH NEPOTES PIISSIMI EQVITES ET COMMENDATORES BENE MERITI HOC MONVMENTVM MÆRENTES POSVERE

« A Dieu très bon et très grand. Ci gît Frère Charles de Roquefort de Marquein, à qui l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem confia le commandement de ses galères, les commanderies de Caubens, Morlas et Sainte-Eulalie, et dont elle honora les vertus et la vieillesse par le grand-prieuré de Toulouse.

« Ce monument a été consacré à la mémoire d'un oncle très brave et très pieux, mort le 6 des ides de novembre 1718, par ses neveux en deuil J. Sebastien et Louis-Hippolyte de Varagne-Belesta de Gardouch, chevaliers et commandeurs. »

Les procès-verbaux de visite du grand-prieuré en 1768 nous indiquent la place de cette inscription dans l'église Saint-Jean :

« Le sanctuaire est séparé par une balustrade en fer aux armes du feu vénérable grand-prieur d'Aiguière-Fringnan, carrelé en pierre blanche et grise en losange, au milieu desquels est une belle pierre sépulcrale en marbre, aux armes et attributs du feu vénérable grand-prieur de Marquein. »

La commanderie de Caubins et Morlas se composait de divers domaines épars dans les diocèses de Tarbes, de Condom, d'Aire et de Lescar, avec hôpital pour les passants dans la ville de Morlas, ancienne capitale des seigneurs de Béarn. A Saint-Léon, Saint-Justin, Garlin, Saint-Jean de Pauillac, Luc, Ger, Morlas et Caubins, le commandeur était seigneur spirituel. A Luc, Davillon, Serre-Morlas, Castelvieil, Sant de Navailles, il possédait le droit de sang, qui est ainsi défini par les actes de reconnaissance :

« Quand il arrive battement avec effusion de sang, le commandeur a droit de prendre pour le droit de sang trois francs bordelais ; et s'il y a simple blessure ou meurtrissure, seulement quinze sols; et sy les plaies ou blessures sont mortelles ou jugées telles par le rapport des chirurgiens, le criminel payera neuf livres quinze sols, les plaintes se faisant devant les jurats. » (Arch. départ. de la Haute-Garonne. Ordre de Malte.)

La seconde commanderie mentionnée dans l'inscription avait pour chef-lieu Sainte-Eulalie du Larzac (Aveyron, canton de Cornus), près des sources du Cernon, à 14 lieues S. E. de Rodez et 4 lieues et demie de Saint-Affrique.

(*Not.* 1818; n° 295. — *Not.* 1828, n° 446. — *Descript.* 1835, n° 813. — *Cat.* 1865, n° 726.)

540. LOUIS DE CHALVET DE ROCHEMONTEIX (1745).

Dalle rectangulaire plaquée de marbre de diverses couleurs. — Haut. $1^{m}13$; larg. $1^{m}36$.

Ecusson dans un cartouche aux armes de Chalvet, brochant sur une croix de Malte; au-dessous, une urne de marbre noir d'où retombent deux guirlandes.

D O M

HIC IACET FRATER L DE CHALVET DE ROCHEMONTEIS EQVES ORDINIS MELITENSIS COMMENDARIVS DE REYSSAC ET TRIBVNVS ÆVERIVS INSIGNIS PIETATE ELEEMOSINIS ET TEMPLORVM INSTAVRATIONE OBIIT DIE DECIMA MENSIS IANVARII 1745 HOC AMORIS MONVMENTVM 1749 POSVIT FRATRI DILECTISSIMO FRATER HENRICVS LVDOVICVS DE CHALVET EIVSDEM ORDINIS MAGNVS TOLOSÆ PRIOR

« A Dieu très bon et très grand. Ci-gît Frère L. de Chalvet de Rochemonteix, chevalier de l'ordre de Malte, commandeur de Rayssac et tribun de ....., célèbre par sa religion, ses aumônes et ses constructions pieuses; mort le 10 janvier 1745. Ce monument d'amour fraternel a été consacré par Frère Henry Louis de Chalvet, grand-prieur de Toulouse. »

D'après les Registres de visite, cette inscription se trouvait placée dans le dallage de l'église Saint-Jean, au milieu du chœur.

La commanderie dont le défunt était titulaire avait pour chef-lieu le château de Rayssac ou Puech-Flourit, commune de Labastide-Gabausse, canton de Monestiés (Tarn), à 16 kilomètres d'Albi. Elle comprenait les *membres* ou dépendances de Lanes, Lebuer, Carla, Saint-Geniès de Puech-Gouzou, Als Avalats, Salvetat, Sainte-Supérie de Montans, Saint-Pierre des Ports de Graulhet, Saint-Antoine de Lacalm, Saint-Pierre de Benajan, Fauch, Saint-Jean de Saint-Sirgue de Lautrec, Saint-Pierre de Gilh, Cambon du Temple, Carmanes et Montfranq.

Les deux marbres tumulaires de MM. de Roquefort et de Chalvet, n'ayant été que fort tardivement retirés du milieu des décombres, se trouvent sérieusement mutilés.

Les ossements qui furent découverts à l'époque de la démolition du grand-prieuré ont été réunis dans une chapelle de l'église de la Dalbade.

(*Not.* 1818, n° 294. — *Not.* 1828, n° 445. — *Descript.* 1835, n° 812. — *Cat.* 1865, n° 727.)

COUVENT DES JACOBINS

MONUMENTS TUMULAIRES

541. LE SIRE DE PALAYS (XIII[e] siècle).

Sarcophage en pierre calcaire, forme d'auge, sculpté à reliefs sur la face antérieure. Le milieu de la façade porte un grand médaillon circulaire où est figuré le sire de Palays, armé de toutes pièces, à cheval, courant vers la gauche, l'épée haute. Son corps est protégé par un vaste écu arrondi, blasonné des armes de sa maison, de gueules à six besants d'or. Les besants se répètent sur la housse du cheval. Les détails de harnachement, bride, mors, étriers, sont minutieusement indiqués. Le chevalier porte un heaume à sommet légèrement conique.

A droite et à gauche sont deux écus arrondis aux armes de Palaisy. Dans le champ jouent des ceps de vigne, avec leurs feuilles et leurs grappes.

La maison de Palays tient une place considérable dans l'histoire de Toulouse. Plusieurs chevaliers et damoiseaux de cette famille occupèrent des charges consulaires depuis le douzième jusqu'au quinzième siècle. Ils étaient seigneur de Noyers, d'Odars et de Tarabel, Leurs armoiries sont plusieurs fois reproduites, avec émaux, dans les manuscrits à miniatures de l'hôtel de ville.

(*Not.* 1818, n° 185. — *Not.* 1828, n° 322. — *Descript.* 1835, n° 565. — *Cat.* 1865, n° 729.)

542. RAYMOND DE FOIX, prieur (1258).

Marbre. — Haut. 0m30; larg. 0m54.

DNS ROGERIVS BERNARDI — COMES FVXI POSVIT ISTVM — LAPIDEM SVPER FRATREM — RAIMVNDVM DE FVXO — AVVCLM SVVM QVI FVIT — PRIOR HVI DOMVS SEX — DECIM ANNIS ET HOBIIT — ANNO DOMINI MCCLVIII — VI KL AVGVSTI

« Messire Roger-Bernard, comte de Foix, a placé cette pierre sur le corps de Frère Raymond de Foix, son oncle, qui a été prieur de cette maison pendant seize ans, et qui est mort en l'an du Seigneur 1258, le 6 des kalendes d'août. »

L'historien du couvent des Jacobins de Toulouse, le Père Percin, a publié cette inscription (*Monumenta Conventus Tolosani*).

(*Cat.* 1806, n° 191. — *Not.* 1813, n° 194. — *Not.* 1818, n° 235. — *Descript.* 1835, n° 631. — *Cat.* 1865, n° 728.)

543. ISARN SERRE, marchand (1251).

Marbre. — Haut. 0m38; larg. 0m59.

ANNO DNI MCCLI... NONAS MARCII OBIIT ISARNVS SERRA MERCATOR CVIVS ANIMA VIVAT IN XPO AMEN O TV QVI ME ASPICIS MEMENTO MEI QVOD SVM ERIS QVOD ES FVI ROGO TE P DEI F VT ... PR

« L'an du Seigneur 1251, le jour des nones de mars, mourut Isarn Serre, marchand, dont l'âme vive en Christ. Ainsi soit-il. O toi qui me regardes, souviens-toi de moi. Tu seras ce que je suis, j'ai été ce que tu es. Je te prie, au nom du Fils de Dieu, (de dire pour moi un) *Pater.* »

(*Cat.* 1865, n° 730.)

544. ARNAUD D'ESCALQUENS, légiste (1258).

Marbre. — Haut. 0m37; larg. 0m53.

ANNO DNI NOSTRI IESV X MCCLVIII QVARTO IDVS NOVEMBR OBIIT AR DESCALQVECS IVRISPERITVS ET IN HOC SVO IACET MONVM CVIVS ANIMA REQVIESCAT SINE FINE IN PACE AMEN

« L'an de Notre Seigneur Jésus-Christ 1258, le quatrième jour des ides de novembre, mourut Arnaud d'Escalquens, légiste, enseveli dans ce monument : que son âme repose éternellement en paix. Ainsi soit-il. »

(*Cat.* 1865, n° 731.)

545. BLAISE DURAND (1342).

Pierre. — Haut. 0m28; larg. 0m55.

ANO DNI MCCCXLII DIE XVI MENSIS AVGTI OBIIT BLASIVS FILIVS MAGRI PET DVRANDI PCVRATOR REG CVIS AIA REQESCAT IN PACE AMEN PATER NOSTER

« L'an du Seigneur 1342, le 16 du mois d'août, mourut Blaise, fils de Pierre Durand, procureur du roi, dont l'âme repose en paix. Ainsi soit-il. *Pater noster.* »

Cette inscription, gravée sur pierre, est décorée de deux écussons champlevés, chargés, l'un, à gauche, d'un animal chimérique; l'autre, à droite, d'un losange à six tires.

(*Cat.* 1865, n° 732.)

546. PHILIPPE PITEI

Pierre. — Haut. 0m62; larg. 0m43.

Bas-relief qui représente deux anges debout soutenant la sainte Face. Au-dessus, sur deux lignes :

AQSTA CEPVLTVRA E — S DE M PH PITEI

au-dessous : IHS IHS avec des palmettes entre-croisées au commencement et à la fin.

Aquesta sepultura es de mossen Philippi Pitei. Ihesus.

(*Not.* 1818, n° 248. — *Descr.* 1835, n° 608. — *Cat.* 1865, n° 733.)

547. AYNARD DE BLETERENS, premier président (1449).

Pierre. — Haut. $0^{m}90$; larg. $0^{m}67$.

IACET HIC VIR EGREGIVS LEGV DOCTOR CERNVVS — QVOND REGIS FRANCOR CONSILIARIVS PLAMENTI OCCI — TANI PSIDENS PMS DNS AYNARDVS DE BLETERENS COGNOI — ATVS PDICATOR ORDIS DILECTOR PCIPVVS QVI IN HOC CNVEN — TV OPTIMOS DEDIT PVENTS ANVOS P QBVS PCIPIEDIS — TENETR PPTVO FRES EIVSDE DIE QVOLIBET MAIORI CELERATA — MISSA COVENTVALR ACCEDE PSALMV DE PFVNDIS — ET RESPOSORIV LIBERA ME CV ORONE DNICA ATQVE MELIVS — SVP TVBAM SOLEPNITER CATARE CV ASPTIONE AQVE BNDICTE — QVOR OBLIGATIO FRMATA EXSTITIT P GENERALE MGRM — ORDIS QVI OBIIT DIE X MENSIS IANVARII ANNO A NATI — VITATE DNI MILLESIO CCCC QDRAGESIMO NONO AIA — EIVS IN PACE REQVIECAT AMEN

« Ci-gît très excellent homme, célèbre docteur ès lois, jadis conseiller du roi de France, premier président du Parlement de Languedoc, messire Aynard de Bleterens, l'ami le plus dévoué de l'ordre des Frères prêcheurs. Il a donné à ce couvent de très beaux revenus annuels, sous la condition qu'à perpétuité, chaque jour majeur, après la célébration de la messe, la communauté ira solennellement sur sa tombe chanter le psaume *De profundis* et le répons *Libera me*, avec l'oraison dominicale et l'absoute; obligation confirmée par le général de l'ordre. Messire Aynard est mort le 10 janvier de l'an de la Nativité 1449. Que son âme repose en paix. Amen. »

D'après le Père Percin (p. 266), qui a donné une copie très inexacte et presque inintelligible de cette inscription, elle était encastrée dans le sanctuaire, contre un pilier.

Lafaille parle en ces termes de ce monument (*Annales de Toulouse*, I, p. 214) : « J'ai découvert son tombeau depuis peu. Il est dans le chœur de l'église des Jacobins, un peu au-dessus des marches par où l'on monte à l'autel du côté de l'Epître. » Puis il donne, en la modifiant et surtout en l'abrégeant, l'épitaphe d'Aynard de Bleterens. Il ajoute, d'après la Chronique de Bardin, que le 19 juin 1447 un service funèbre fut célébré, avec grande solennité, en l'honneur du premier président, « dans la grande salle de l'Audience du Palais, tendue de deuil et entourée d'un lé de velours noir avec les armes du défunt. Au milieu, sur une haute estrade, étoit l'effigie du président dans un cercueil. Après quelques prières, auxquelles prit part tout le clergé séculier et

régulier, la figure funéraire fut solennellement portée à Saint-Etienne par six gentilshommes : Dantin, Téobon, Castelnau, Combron, La Baume et Labarte, tous vêtus de deuil avec de longs manteaux, la queue portée par un page ». La messe fut dite par l'abbé de Saint-Sernin.

(*Not.* 1818, n° 271. — *Descr.* 1835, n° 678. — *Cat.* 1865, n° 734.)

548. Fragment de dalle tombale en marbre. — Hauteur, 0^m53; larg. 0^m60.

Gravure au trait. Tête de femme de face, les yeux fermés, sous une arcature redentée dont le gâble, terminé par un petit animal, est décoré de fleurons enroulés. Dans le coin droit, partie du blason des comtes de Foix.

Retiré par M. Romestin, architecte des monuments historiques, des déblais de l'église, et entré au Musée en 1911.

COUVENT DES CORDELIERS

549. Quinze gargouilles, prises chacune dans un bloc de pierre dure de 2 mètres de longueur, 0^m47 de hauteur et 0^m43 de largeur.

Animaux chimériques, taillés très largement et sans détails.

Ces gargouilles, transportées dans un terrain dépendant de l'ancienne Ecole des Beaux-arts, en 1873, lors de la démolition de l'église des Cordeliers, sont entrées au Musée en 1911.

550. Clefs de voûtes.

a) Clef de voûte en pierre sculptée à six amorces d'arcs, aux armes du cardinal Pierre de Foix. — Diam. 0^m98.

Deux anges de profil, au vol abaissé, soutiennent d'une main un écusson, de l'autre la cordelière à trois houppes du chapeau qui le surmonte. L'écusson est écartelé : au premier et quatrième, d'or à trois paulx de gueules, qui est de Foix ; au deuxième et troisième, d'or à deux vaches de gueules accolées, accornées et clarinées d'azur, qui est de Bigorre.

b) Clef d'arcs diagonaux. — Diam. 0^m56.

Evêque de face, la tête de profil, crossé, mitré et bénissant. Les parties vides du cercle dans lequel il est inscrit sont ornées de grandes feuilles souples et découpées. Traces de peinture.

c) Clef d'arcs diagonaux. — Diam. 0^m60.

Religieux imberbe de face, crossé, mitré et bénissant. Sa mitre et les deux tables d'attente placées à sa droite et à sa gauche sont surmontées d'un chapeau sans cordelière.

d) Clef de voûte à huit amorces d'arc. — Diam. 0^m70.

Le Christ, assis de face, bénit de la main droite et soulève le monde de la gauche. Son nimbe est crucifère; il est ceint de la cordelière des Frères prêcheurs. Traces de couleur rouge et bleue sur sa robe et sur son manteau.

e) Clef d'arcs diagonaux. — Diam 0^m63.

Saint François debout, de face et les deux mains levées. A droite et à gauche, grandes feuilles de chêne à glands adossés.

f) Clef d'arcs diagonaux. — Diam. 0^m62.

La Vierge, assise de face, un fruit dans la main droite, tient sur ses genoux l'Enfant, qui bénit de la droite, un livre dans l'autre main. Traces de couleur rouge sur le manteau de la Vierge, bleue sur la robe de Jésus.

g) Clef d'arcs diagonaux. — Diam. 0^m71.

Ecusson sùrmonté d'une crosse et d'une mitre. Au premier et quatrième, de Foix; au deuxième et troisième, de Castelbon. Une bande broche sur le tout.

Les sept clefs décrites ci-dessus proviennent de l'église des Cordeliers. Elles ont été portées au Musée en 1873, à la suite de la démolition de ce bâtiment motivée par l'incendie de 1871.

h) Clefs d'arcs diagonaux. — Diam. 0^m38.

Ecusson ogival, entouré de feuilles de lierre, chargé de cinq bandes et de quatre cotices alternées. Traces de polychromie; amorces d'arc moulurées.

Don de la Société archéologique.

i) Clef d'arcs diagonaux. — Diam. 0^m48.

Ecusson ogival, sommé d'un chapeau, écartelé : au premier et quatrième, échiqueté de deux traits; au deuxième et troisième, au lion rampant accompagné de douze besants ou tourteaux posés en orle. Traces de polychromie; amorces d'arcs moulurées.

Don de la Société archéologique.

551. L'Annonciation.

Bas-relief roman, en marbre, composé de deux figures séparées.

L'ange, debout, le manteau enroulé autour du corps, les pieds sur un dragon qui se retourne pour mordre l'arbre de la Science, lève la main droite et porte, des trois premiers doigts de la gauche, une vergette terminée par une fleur. La Vierge, également debout, lève la main droite ouverte et retient, de la gauche, un côté du manteau qui voile sa tête et l'enveloppe complètement.

L'ange, absolument intact, a 1^{m}89 de hauteur; la Vierge, dont le bas est restauré au plâtre, 1^{m}70.

(*Descr.* 1835, n° 462. — *Cat.* 1865, n° 736.)

552. Jean Tissendier offrant sa chapelle au Sauveur. Statue en pierre peinte et dorée. — Haut. 1^{m}34.

L'évêque, mitré, crossé et vêtu du costume des Franciscains, le genou gauche en terre, présente un modèle en relief de la chapelle de Rieux. L'édifice est flanqué de contreforts, réunis en haut par un arc ogival, en bas par un mur formant des chapelles. Il est ajouré de fenêtres ogivales et de roses à quatre lobes. Le clocher est grossièrement refait en bois.

Cette statue, taillée probablement avant la mort de Jean Tissendier, est de la première moitié du quatorzième siècle.

(*Descr.* 1835, n° 478. — *Cat.* 1865, n° 735.)

553. Le Sauveur du monde. Pierre peinte. — Hauteur, 1^{m}52.

Jésus est de face, la tête légèrement baissée, les cheveux ondulés, la barbe disposée en mèches frisées. Sa main droite, brisée en partie, est levée; sa gauche, restaurée, supporte un globe.

Il nous semble difficile que cette statue ait jamais accompagné celle de Jean Tissendier, tant les deux factures sont différentes; mais comme nous n'en avons pas d'autre, nous sommes forcés de penser qu'elle fait l'objet du n° 735 du *Catalogue* de 1865.

554. Couronnement de nervure; pierre. Écusson aux armes de l'évêque Jean Tissendier. — Hauteur, 0^m44; larg. 0^m67.

Il est polychromé et parti de deux : au premier, d'azur à trois croissants posés en pal; au deuxième, de gueules à trois coquilles de Saint-Jacques posées également en pal. A sa droite et à sa gauche, grandes feuilles issues de l'astragale.

554*bis*. Dais du quatorzième siècle; pierre peinte. — Haut. 0^m61; larg. 0^m63.

Ils sont au nombre de trois et présentent cinq arcades tréflées avec gâbles feuillus et rampants inscrits chacun d'une rose. Peints en rouge et en vert, ils surmontaient autrefois des figures de saints et d'apôtres, décrites ci-dessous :

555. Statues en pierre de Belbèze, peinte et dorée, de la chapelle de Rieux. — Haut. 1^m90.

a) Saint François. — Le saint, dont la tête. légèrement tournée et assez infléchie à gauche, est encadrée d'une étroite couronne de cheveux bouclés et d'une barbe à courts enroulements, porte également sur les deux jambes. Les deux bras tombent naturellement, les mains sont ouvertes, dans l'attitude de la prière; la robe se divise en plis verticaux qui s'affaissent sur le socle.

b) Saint Antoine de Padoue. — Le saint, imberbe, a la tête légèrement tournée à gauche. Vêtu de la robe et ceint de la cordelière, il tient de la main gauche un livre ouvert dont sa droite indique le texte :

MISERERE MEI DEVS — SECVDVM MAGNAM

(*Cat.* 1865, n° 740 *b*.)

c) Saint Paul. — Il est chauve, avec deux masses de cheveux sur les tempes et une longue barbe à enroulements symétriques. Il tient un livre ouvert de la main droite, voilée par les plis de son manteau, et, de la gauche, l'épée, dont la poignée et les buffleteries sont traitées avec une extrême précision. Elles ont été reproduites par Viollet-le Duc dans le *Dictionnaire du Mobilier français*. Inscription :

NVNC DIMITIS SE — RVVM TVVM DOMINE ET

(*Descr.* 1835, n° 479. — *Cat.* 1865, n° 740.)

d) Saint Louis d'Anjou. — L'évêque de Toulouse, la tête légèrement penchée et tournée à droite, la jambe gauche fléchie, tient de la main droite un livre à reliure ornée de clous quadrilobés, et de la gauche une crosse brisée dont le bâton est entouré d'une cordelière qui forme des entrelacs. La mitre et le mors du manteau sont d'une grande richesse. Une cordelière aux trois nœuds traditionnels tombe le long de son flanc droit.

(*Descr.* 1835, n° 483. — *Cat.* 1865, n° 739. — *Mosaïque du Midi*, I, 24, gr. sur bois; *Mém. de la S. A.*, I, pl. 2, lith. col.)

e) Apôtre. — Debout sur la jambe gauche, le genou droit en avant, l'apôtre a la tête très tournée et penchée à gauche. Le manteau, retenu sur la poitrine par une lanière sans fin que tend l'index de la main droite, couvre à peine l'épaule droite. Le bras droit, qui tombe très légèrement infléchi, serre contre le flanc un livre fermé; la main gauche est brisée.

f) Apôtre. — Sa tête est penchée à droite, avec des cheveux abondants et une barbe fourchue; son manteau retenu sur la poitrine par une lanière peinte en rouge. Il tient, de la main gauche, un livre fermé, orné de cinq clous; de la droite, une hampe brisée. Son nimbe est intact.

(*Cat.* 1865, n° 740 *f*.)

g) Apôtre. — Sa tête est penchée à gauche et sa jambe droite fléchie. Il porte un livre de la main gauche, l'index engagé dans les feuillets, et le maintient de la droite. Inscription :

TE NOTAM FAC — AD TE LEVAVI ANI

(*Cat.* 1865, n° 740 *h*.)

h) Saint Jean-Baptiste. — Vêtu d'une robe longue et d'un manteau fermé sur la poitrine par trois beaux boutons en passementerie, le saint, dont la tête est tournée et penchée à droite, tient, de la main gauche, un disque où est sculpté l'agneau pascal, que montre sa main droite, en partie brisée.

(*Cat.* 1865, n° 740 *i*.)

i) Saint Jacques le Majeur. — Son visage, tourné à gauche, est encadré de cheveux ondulés et d'une longue barbe fourchue. Il est coiffé d'un chapeau à retroussis orné de trois coquilles, dont les deux cordons, peints en rouge et enrichis de glands, tombent de part et d'autre du visage et se réunissent dans un coulant pour passer sur le bras gauche et tomber le long du flanc.

Dans sa main droite est un bourdon de pèlerin à quatre rangs

de petits anneaux destinés à suspendre des médailles ; dans sa main gauche, un livre ouvert. Inscription :

DOMINE PROBA — STI ME ET TV COG

(*Descr.* 1835, n° 480. — *Cat.* 1865, n° 740 *c.*)

j) Saint Jean l'Evangéliste. — Il est jeune, imberbe, la tête couronnée d'une abondante chevelure bouclée, la tunique très décolletée, fermée sur sa poitrine par des boutons. Le bras droit, tombant de toute sa longueur et perdu dans les plis du manteau, porte un livre ouvert. La main gauche est brisée. Inscription :

IN PRINCIPIO ER — AT VERBVM ET DS

(*Descr.* 1835, n° 481. — *Cat.* 1865, n° 740 *d.* — Esquié, *Mémoires de l'Acad. des sciences, inscriptions et belles-lettres,* IX, p. 400, lith.)

k) Apôtre. — Sa tête est penchée et tournée à gauche. Ses cheveux, courts sur le front et disposés sur les tempes en masses bouclées, sont enveloppés de son manteau dont la main gauche, qui tient un livre, relève l'extrémité. La main droite est levée. La partie inférieure de cette statue est presque entièrement refaite au ciment.

l) Apôtre. — Sa chevelure est abondante et frisée ; sa barbe, longue, ondulée et fourchue. Sa robe tombe en beaux plis verticaux, et sa main gauche porte, voilée par les plis de son manteau, un livre ouvert, avec la légende :

DE PROFVNDIS — CLAMAVI AD TE

La main droite est brisée.

(*Cat.* 1865, n° 740 *e.*)

m) Saint Pierre. — La tête légèrement penchée et tournée à gauche, les cheveux et la barbe courts et frisés, il tient de la main droite, maladroitement restaurée, une clef double ou deux clefs adossées, et de la gauche un livre ouvert :

DIXIT DOMINVS DOM — INO MEO SEDE A DEXT

(*Descr.* 1835, n° 479. — *Cat.* 1865, n° 740 *a.* — Esquié, *Mémoires de l'Acad. des sciences, inscriptions et belles-lettres,* IX, p. 409, lith.)

n) Apôtre (1m80). — Tête légèrement penchée et tournée à gauche, jambe droite fléchie. Cheveux ondulés, comme la barbe, et disposés en longues boucles sur le milieu du front et des deux côtés du visage. Main droite appuyée sur un gros bâton noueux ; main gauche brisée. Robe à beaux plis verticaux cachés, en très grande partie, par le manteau, enroulé autour du corps.

o) Apôtre (1^m80). — Tête de face, légèrement penchée à gauche; cheveux longs et ondulés, barbe fourchue; robe à larges plis verticaux; manteau fermé sur la poitrine et relevé sur chacun des bras. Main droite brisée; main gauche, dont il ne reste que deux doigts effilés, appuyée sur un bâton.

Nous n'avons aucun renseignement sur ces deux statues, dont un séjour prolongé en plein air a fait disparaître le travail précis et probablement la couleur. Elles nous semblent se rattacher aux précédentes.

555bis. Christ en croix; pierre. — Haut. 2^m35.

Figure moindre que nature, dont la tête, baissée, est tournée légèrement à droite. Les bras sont presque horizontaux, les jambes très repliées, les pieds brisés. La croix, cassée en plusieurs endroits et mal réparée, sort d'une nuée. Le travail général est ordinaire et sans accent.

556. Pierre de fondation de la chapelle Saint-Barthélemy; pierre. — Haut. 0^m25; larg. 0^m31.

ISTAM CAPELLAM FECIT FIERI DNS G PONCII FVSTERII MERCATOR
AD HONOREM DNI ET BEATI BARTHOLOMEI APOSTOLI

« Messire Guillaume Pons Fustier, marchand, a fait faire cette chapelle en l honneur du Seigneur et du Bienheureux Barthélemy, apôtre. »

(*Not.* 1818, n° 264. — *Descr.* 1835, n° 603. — *Cat.* 1865, n° 741.)

557. Pierre de fondation de la chapelle Saint-Jacques; pierre. — Haut. 0^m42; larg. 0^m29.

ISTA CAPEL' A EST CONSTRVCTA AD HONOREM SANTI IACOBI APOSTOLI
D HELEMOSINA ARDI MARTINI MERCATORIS CS AIA REQESCAT I PACE AME

« Cette chapelle a été construite en l'honneur de saint Jacques, apôtre, des aumônes d'Armand Martin, marchand, dont l'âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

(*Not.* 1818, n° 257. — *Descr.* 1835, n° 602. — *Cat.* 1865, n° 742.)

558. BERNARD ÉTIENNE (1304).

Inscription gravée sur marbre; pierre. — Haut. $0^{m}27$; larg. $0^{m}35$.

ISTA SEPVLTVRA FECERVNT FIERI MAGR BNARD STEPHANI NOTARIVS THOL ET G PET ET RAMVND EIS FRATRES PRO SE IPSIS ET EORV ORDINIO ET SVCCESSORIBVS ANO DNI MCCCIIII

« Maître Bernard Etienne, notaire de Toulouse, et ses frères Guillaume Pierre et Raimond ont fait faire la présente sépulture pour eux-mêmes, pour leur famille et leurs successeurs, l'an du Seigneur 1304. »

Donnée par le génie militaire.

(*Cat.* 1865, n° 745.)

559. Evêque inconnu. Figure couchée en pierre. — Long. $1^{m}98$; larg. $0^{m}67$.

L'évêque repose, la tête sur un coussin, les mains jointes, les pieds posés sur un lion. Le col et la mitre sont ornés de cabochons, et l'on aperçoit à côté de la tête l'amorce de la crosse, qu'il tenait dans le bras gauche. Cette figure, très effritée, porte quelques traces de couleur. Elle correspond probablement au n° 748 du *Catalogue* de M. Roschach.

560. JEAN TISSENDIER, évêque de Rieux (1324-1347).

Figure couchée; marbre. — Long. 2 mètres; larg. $0^{m}71$.

Travail précieux. L'évêque a les cheveux frisés, les mains croisées sur la poitrine. Sa mitre est richement ciselée en trilobes flamboyants, et sa crosse, ornée de cordelières, porte des crochets fleuronnés. Sur le coussin où repose la tête se relèvent deux écussons d'armoiries, partis au premier de trois croissants l'un sur l'autre, au deuxième de trois coquilles de Saint-Jacques pareillement disposées.

Mitre plate, évasée, à bords adhérents où rampent d'élégantes feuilles d'eau. Le champ simule une riche décoration d'architecture en réseau d'ogives, avec trois roses accompagnées de trilobes et trois fenêtres à meneau se réunissant au sommet du triangle. — Crosse à bâton prismatique avec cannelures, lacs de cordelière

rappelant la profession monastique de l'évêque, et volute à crochets efflorescents. — Manipule à frange.

Ce monument fut transporté au Musée en 1803, par les soins du conservateur Lucas, dont voici la lettre au Départenent : « Le Domaine, ayant loué la chapelle dite de Rieux qui est au local des ci-devant Cordeliers, m'a accordé, par l'entremise du citoyen Lafferrerie, seize grandes figures en pierre qui étaient autour de l'église, et *une en marbre, du fondateur*, de même que plusieurs petites et autres objets. Comme le propriétaire y fait porter immensément de barriques, j'ai convenu avec le citoyen Bourguignon, tailleur de pierre, que pour la somme de 100 francs il les arracherait des murs et les rendrait de suite au Musée. — Toulouse, 23 prairial an XI de la République. — LUCAS. »

(*Cat.* 1806, n° 175. — *Not.* 1813, n° 183. — *Not.* 1818, n° 204. — *Descript.* 1835, n° 571. — *Cat.* 1865, n° 743.)

Nous avons placé aux pieds de l'évêque un lion funéraire en marbre, du quatorzième siècle, acheté en 1910 pour la somme de 450 francs. Il était placé dans le parc du domaine de Montfort, près Blagnac, et proviendrait, d'après Mme Lauzin, qui a bien voulu le céder à la ville, de la chapelle de Rieux. — Hauteur, 0m51 ; largeur, 0m75 ; profondeur, 0m31.

561. DENYS DE BELBÈZE, chevalier.

Figure couchée; marbre gris. — Long. 2 mètres; largeur, 0m67.

Le chevalier a les mains jointes, la tête appuyée sur un oreiller à quatre glands, les pieds sur un lion accroupi. Son armure se compose d'un corselet de fer avec spallières amples, arrière et avant-bras avec cubitières, braconnière avec grands flancars à six lames, cuissots, genouillères, grèves et solerets. La jupe de mailles apparaît sous la dernière lame des flancars ou tassettes, et à l'avant-dernière de ces lames est rivé un anneau pour attacher l'épée (1390 environ). (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire du Mobilier français*, vol. VI, p. 226.)

« Le grand autel des Cordeliers, dit Catel, fut faict incontinent après la Réformation (1522), aux frais et despens de noble Denys de Belvèse, sieur de la Bastide, lequel le fist peindre d'or et d'azur. Il donna de plus les chandeliers, deux anges de laiton et le pulpitre de l'Epistre, et incontinent après fit élever son sépul-

chre au milieu du chœur, ainsi qu'on le voit maintenant, et partout fit mettre ses armoiries. » (*Mém.*, t. II, p. 217.)

Au seizième siècle, les membres de la famille de Belbèse traduisirent fréquemment leur nom par celui de Beauvoir. Jean de Beauvoir, capitoul en 1503, est figuré dans les miniatures de l'hôtel de ville avec ses armoiries : d'or au chef d'azur et trois molettes du même dans le champ.

La forme de l'armure, que Viollet-le-Duc date, avec raison, de 1390, nous fait croire à une fausse attribution.

(*Not.* 1813, n° 185. — *Not.* 1818, n° 208. — *Descr.* 1835, n° 583.)

562. JEAN LAPEYRE-DORLIAC (1400).

Pierre tombale ornée d'un bas-relief. — Long. 2 mètres; larg. 0m92.

Messire Jean Lapeyre repose, la tête sur un coussin, au-dessous d'une arcature trilobée ornée de redents intérieurs. Il est coiffé d'un chaperon, vêtu d'une longue robe et chaussé d'estivaux, les mains allongées en croix au-dessous de la ceinture, les pieds appuyés sur le filet qui limite l'inscription, un lion couché derrière eux.

Un écu arrondi par le bas se répète à droite et à gauche de l'arcature. Il porte un chevron chargé de cinq étoiles accompagnées de cinq besants ou tourteaux posés en sautoir.

Dans la bordure, de 0m10 environ, se lit l'inscription suivante :

AISI IAT MOSSE IOHAM LA. . . . . A DORLIAC . . . . . CCCC . . . . . IVS ANIMA REQVIES SCAT IN PACE

Une cassure interrompt malheureusement la légende. Le reste est bien conservé, sauf le nez et la lèvre supérieure, qui sont légèrement ébréchés.

Cette dalle, déposée après la démolition de l'église dans les bâtiments de l'Ecole des Beaux-Arts, est entrée au Musée en 1902.

563. Petit fragment de culot en pierre peinte aux armes de la famille Lapeyre-Dorliac.

Don de la Société archéologique.

564. JEAN MOLINIER, changeur.

Bas-relief en pierre. — Haut. $1^{m}29$; larg. $0^{m}80$.

Le défunt est figuré en longue robe à capuchon, les mains croisées sur la poitrine, la tête légèrement penchée à gauche, les pieds appuyés sur deux chiens, sous une arcade surbaissée et trilobée à rampants feuillus. De part et d'autre de l'arcade, entre elle et la bordure, se voient deux blasons à l'aigle de Saint-Jean, et sur le champ bizeauté, à gauche de la dalle, l'inscription :

ISTA SEPVLTVRA EST IOHIS MOLINERII CAMSORIS THE ET EIVS FRIS

« Cette sépulture est celle de Jean Molinier, changeur de Toulouse, et de son frère. »

565. ARNAUD DE VIGNIAULX (1563).

Dalle rectangulaire en marbre blanc, gravée au trait. Haut. $2^{m}27$; larg. $1^{m}03$.

D O M S

ANNO D MIↃLXIII VII KAL APRIL SVPEROS PETIIT ARNALDVS DE VIGNIAVLX
IN SVPREMA CVRIA TOLOSANA SENATOR GRADVS ECCLESIASTICI CVI IN
NVQVAM INTERMORITVRÆ FRATERNÆ AMICITIÆ SIMBOLVM PETRVS
DE VIGNIAVLX HOCCE MONVMENTVM EXTRVENDVM CVRAVIT HVNC SIBI ET
SVIS SACELLO REPARATO LOCV DELIGENS INIBI VLTIMV RETRIBVTIONIS
DIEM POST COMUNEM CORPORV RESVRRECTIONEM EXPECTATVRVS QVAM
SIBI IN SORTE IVSTORVM CONTINGERE ADVENTANS DEPRECATOR MDXCI

« A Dieu très bon et très grand.

« L'an du Seigneur 1563, le 7 des kalendes d'avril, gagna les régions supérieures Arnaud de Vigniaulx, conseiller ecclésiastique en la cour souveraine du Parlement de Toulouse, à qui Pierre de Vigniaulx, pour marque durable d'amitié fraternelle, a fait élever ce monument, choisissant ce lieu pour lui et les siens, dans cette chapelle réparée à ses frais, afin d'y attendre le dernier jour de rémunération après la résurrection générale des corps. Passant, priez Dieu qu'il lui accorde la destinée des justes. 1591. »

Au-dessous est gravé un écusson écartelé : au premier et quatrième, chargé d'un chevron accompagné en pointe d'une tige de vigne au chef chargé d'une étoile entre deux croissants; au deuxième et troisième, d'hermine au lion grimpant.

(*Not.* 1818, n° 281. — *Not.* 1828, n° 426. — *Descript.* 1835, n° 791. — *Cat.* 1865, n° 746.)

565*bis*. Ecusson d'armoiries en pierre sculptée. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}30$.

Ecusson ovale très arrondi, soutenu par deux lions et surmonté d'une couronne brisée, compris dans un cartouche à déchiquetures. Le blason écartelé porte quatre lions rampants. Il paraît remonter au dix-septième siècle.

COUVENT DES AUGUSTINS

566. Figure tombale de femme, très mutilée; pierre.

La tête, posée sur un coussin à deux houppes et à agrafes, à la gauche duquel se voient les restes de la main d'un angelot, est enveloppée d'une guimpe et d'un voile retenu sur le front par une épingle. Les mains sont allongées et jointes; les manches, courtes, en recouvrent d'autres fermées par de petits boutons sphériques, et un sachet brodé qui contient le livre d'heures est suspendu au bras gauche. Un fragment de croupe, placé au bas de la robe, nous montre que les pieds reposaient sur un animal.

Viollet-le-Duc a reproduit le sachet dans le *Dictionnaire du mobilier français*, 3e vol., p. 150. Il date cette figure de la fin du treizième siècle. Le *Catalogue* de 1835 nous apprend qu'elle a été trouvée en démolissant un mur dans la grande église des Augustins. Le nez est refait au plâtre, sans goujon.

(*Descr.* 1835, n° 582. — *Cat.* 1865, n° 750.)

567. Quatre appliques en pierre sculptée. — Diamètre, $0^{m}37$.

Encadrement circulaire orné de perles, de pirouettes et de bouquets épanouis aux quatre angles. Le champ du médaillon, teinté de noir, est décoré de petits personnages en relief qui portent des traces de dorure. Ils sont tous assis dans le costume en usage en 1520 environ et symbolisent des prophètes. Moïse est reconnaissable aux rayons qui fusent de son front et aux tables de la loi, David à la harpe.

Ces clefs, très brisées, ont été scellées en janvier 1904 par les soins de MM. Moulins et Dutrey, sculpteurs.

(*Descr.* 1835, n° 495. — *Cat.* 1865, n° 749.)

568. Trois appliques en pierre sculptée. — Diamètre, 0^m40.

Encadrement circulaire.

L'aigle de saint Jean; le taureau de saint Luc; le lion de saint Marc. Chacun d'eux mord un phylactère qui se déroule sous lui.

(*Descr.* 1835, n° 495. — *Cat.* 1865, n° 749.)

569. Culs-de-lampe en pierre provenant de l'ancien réfectoire des Augustins, démoli en 1871; quatorzième siècle. — Mesures communes : haut. 0^m43; larg. 0^m73.

Plan supérieur hexagonal, avec deux corps de moulures. L'amortissement seul diffère dans chacun de ces culs-de-lampe, mais est toujours pris dans le même épannelage.

a) Écusson d'armoiries dont le chef porte une croix à deux traverses. Il est flanqué de larges feuilles bossuées et est brisé.

b) Même écusson flanqué de têtes humaines de face, grandes comme nature. Elles sont barbues, ailées et coiffées d'un chaperon.

c) Même écusson. Les têtes humaines qui l'accompagnent sont plus grandes que nature, barbues et coiffées d'un chaperon déroulé.

d) Écusson chargé en chef d'une couronne fleuronnée et d'une étoile à huit rais accompagnées d'un M gothique devant lequel est un bélier passant. Il est flanqué de feuillages bosselés.

e) Fragments. Le corps de moulures est le même. Il s'appuie sur une tête de religieux et sur un débris de feuille en très mauvais état.

f) Chapiteau de colonne engagée.

Le plan supérieur et les moulures sont semblables. L'écusson est flanqué de feuilles bossuées. Il porte en chef une croix dont

la hampe se greffe sur deux arcs qui divisent le champ du blason en trois parties dans chacune desquelles est une étoile à six rais.

570. Chapiteaux.

a) Chapiteau de colonnes engagées ; pierre. — Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}81$.

Ainsi que l'indique le plan supérieur, ce chapiteau supportait un arc doubleau et deux arcs de croisées d'ogives. La colonne était trilobée et portait une arête mousse.

La corbeille est décorée dans son milieu de feuilles bossuées qui continuent, en quelque sorte, l'arête mousse, sur les côtés de figures qui semblent sortir du mur.

La tête imberbe de l'une d'elles est couronnée, celle de l'autre figure un vieillard dont la barbe et les longs cheveux ondulés s'entremêlent.

b) Chapiteau de colonne engagée; pierre. — Haut. $0^{m}34$; largeur, $0^{m}81$.

Ce chapiteau, absolument semblable au précédent comme épannelage, moulures, etc., n'en diffère que par le décor : feuillages bossués sur le milieu de la corbeille; lion accroupi et monstre encapuchonné, à longues oreilles et à pieds de bouc, sur les côtés.

c) Petit chapiteau de colonne engagée; pierre. — Haut. $0^{m}22$.

La moulure supérieure, très élégante, est accompagnée de deux étages de feuilles, qui forment des bouquets détachés. La continuation de l'arête mousse que portait la colonne existe sur la corbeille et sur l'astragale.

d) Petit chapiteau de colonne engagée; pierre. — Haut. $0^{m}25$.

Mêmes moulures, mêmes dispositions, feuilles continues.

Des chapiteaux absolument semblables étant encore en place à la porte nord-ouest du grand cloître et à la fenêtre de la salle Capitulaire qui donne sur le cloître, nous rangeons sans hésiter ces deux derniers dans la série qui provient des Augustins.

571. JACQUES CADAN (1614).

Inscription gravée sur pierre, autrefois placée sur le pilier qui séparait la chapelle de Sainte-Luce de

celle des Saints-Religieux-Augustins. — Hauteur, 0^m56; larg. 0^m60.

DOCTISSIMORVM VIRORVM IAC CADANI ET ISAAC CASAVBONI
EPICEDION
OSSA CASAVBONI SEMOTA BRITANNIA CONDIT
CVI MEMBRA EFFINXIT GALLIA LACTE SVO
HÆC ETIAM IVSTOS CADANO SOLVIT HONORES
IMA BRITANNORVM QVEM TVLIT ORA SINVS
SCILICET ARRISIT FECVNDO SIDERE CŒLUM
VTRIQVE ET SIMILI SORTE BEAVIT EOS
VNA RECVRRENTIS SVA PER VESTIGIA MVNDI
PRODVXIT SERIES ABSTVLIT VNA SIMVL
PROH DOLOR AST VARIÆ TERSVS NITOR ILLE CAMENÆ
ÆQVALIS SENIO RELIGIONE MINOR
VICISTI TANDEM FATO CADANE SVPERSTES
NAM VERO CHRISTI NVMINE TVTVS ABIS
PAVLVS DVMAY DOM DE SAINCT AVBIN ET GAMAY IN SVPREMO BVRGVNDIÆ SENATV REGIS CHRISTIANISSIMI CONSILIARIVS PRÆCEPTORIBVS SVIS B M M P N A D MDCXIV

« Épitaphe de très doctes personnes Jacques Cadan et Isaac Casaubon.

« La Bretagne lointaine possède les os de Casaubon que la France avait fait naître et nourri de son lait. A son tour, la France n'a pas ménagé les honneurs à Cadan, venu des extrêmes rivages du golfe britannique. L'un et l'autre trouvèrent des astres propices et une destinée également favorable. Nés tous les deux pendant la durée d'une seule révolution annuelle, ils ont été tous les deux emportés pendant la même période. Mais, ô douleur! une tache a terni l'éclat de cette muse facile, égale en âge, mais inférieure en religion. C'est à toi, Cadan, que le sort donne la victoire, c'est toi qui survis : car la véritable protection du Christ t'accompagne.

« Paul Dumay, seigneur de Saint-Aubin et de Gamay, conseiller du Roi très chrétien au Parlement de Bourgogne, a justement et tristement consacré cette inscription à ses maîtres, l'an du Seigneur 1614. »

« En l'année 1614 et le 29 d'octobre, décéda Monsieur Jacques Cadan, natif de la ville de Dodin en Écosse, et en vertu des lettres de naturalité (obtenues du roy Henry le Grand l'an 1607) fit son testament par lequel il laissa et constitua le Couvent son héritier

de tout ce qu'il possédoit, hormis de la moitié des livres de sa bibliothèque...

« Le corps dudit sieur fut le lendemain très honorablement inhumé en la chapelle de Sainte-Luce ou de Notre-Dame de la Conception, lieu qu'il avait particulièrement demandé, tant pour la singulière dévotion qu'il portoit à la saincte Vierge, qu'aussi parce que c'estoit avant la communauté la sépulture commune des frères non prestres. » (Simplicien Saint-Martin, *Mémoires*, p. 164.)

Deux autres épitaphes avaient été consacrées au même personnage dans le couvent des Augustins. L'une, gravée en lettres d'or sur marbre, avait été rédigée par le Père Dupuy; l'autre, gravée sur une plaque de bronze, était l'œuvre d'Henry Dufaur de Pibrac, maître des requêtes et plus tard premier président à Pau.

(*Not.* 1818, n° 287. — *Not.* 1828, n° 439. — *Descript.* 1835, n° 804. — *Cat.* 1865, n° 751.)

572. PIERRE FERMAT (1665).

Buste en terre cuite; inscription gravée sur marbre. Haut. $0^{m}58$; long. $1^{m}14$.

PIÆ MEMORIÆ — DOM PETRI DE FERMAT — SENATORIS TOLOSANI — QVI LITTERATVM POLITIORVM PLVRIVMQVE LINGVARVM — ET MATHESEOS AC PHILOSOPHIÆ PERITISSIMVS ITA IVRISPRVDENCIA CALLVIT — ITA IVDICIS MVNERE FVNCTVS EST VT EIVS AD HOC VNVM COLLECTA — CREDERETVR INGENII VIS LICET IN TOT ARDVAS SPECVLATIONES DIVISA — VIR OSTENTATIONIS EXPERS — SVAS LVCVBRATIONES TYPIS MANDARI NON CVRANS — ET EGREGIORVM OPERVM NEGLECTV ADHVC MAIOR QVAM PARTV — PRÆCLARA HIC LEGIT IN ALIORVM LIBRIS ELOGIA NEC INTVMVIT — NVNC AVTEM QVOD IPSIVS VIRTVTES SPERARE SINVNT — DVM ÆTERNAM VERITATEM CONTEMPLARI GAVDET — CŒLESTI RADIO MAXIMA ET MINIMA DIMENSVS — E TVMVLO QVEMLIBET AFFARI VIDETVR — HOC AVREO CHRISTI DOCTORIS MONITV — VIS SCIRE QVIDDAM QVOD IVVET NESCIRI AMA — OB XII IAN MDCLXV ÆT AN LVII

« A la pieuse mémoire de Pierre de Fermat, membre du Parlement de Toulouse.

« Très versé dans les belles-lettres, dans la connaissance des langues, des mathématiques et de la philosophie, il se montra jurisconsulte si éminent et remplit sa charge avec tant de distinction qu'il semblait avoir concentré sur l'étude des lois toutes les

forces de son esprit, bien qu'il les divisât entre les spéculations les plus ardues. Ennemi d'un vain étalage, il négligea de livrer ses travaux à l'impression; plus grand encore par le dédain que par la production, il lut sans orgueil dans les livres d'autrui la glorification de ses œuvres. Aujourd'hui parvenu, comme ses vertus nous donnent le droit de l'espérer, à contempler la vérité éternelle et à mesurer toutes choses, grandes et petites, à la clarté d'un rayon céleste, il semble, de son tombeau, adresser au passant ce précieux conseil de morale chrétienne :

« Veux-tu ne pas ignorer ce qui est utile? Aime d'être ignoré. »

(*Not.* 1828, n° 442. — *Descr.* 1835, n° 796. — *Cat.* 1865, n° 752.)

573. PIERRE OLIVIER (1665).

Marbre noir. — Haut. $0^{m}59$; larg. $0^{m}47$.

Inscription gravée dans un cartouche ovale entouré de lambrequins. Au-dessous est gravé un écusson chargé d'un olivier.

ICI GISSENT LES CORS DE PIERRE OLIVIER ET QEVELQES VNS DE SES ANFANS E DE IEANNE DE CARRIERE FEMME DE IEAN OLIVIER ECVIER FIS QVI A FAIT METTRE CETTE PIERRE POVR LVI E POVR LES SIENS R I P A 1665

(*Not.* 1818, n° 290. — *Not.* 1828, n° 443. — *Cat.* 1865, n° 753.)

574. LOUIS QUEYRATZ, professeur de médecine (1666).

Inscription gravée sur marbre. Au-dessous est un écusson d'armoiries gravé au trait, chargé d'un soleil et timbré d'un casque taré de front, grillé et décoré de lambrequins. — Long. $0^{m}87$; haut. $0^{m}64$.

LVDOVICVS QVEYRATZ REGIVS PROFESSOR IN ACADEMIA TOLOSANA VT IN VITA SACRATISSIMÆ VIRGINI MARIÆ SVBDITVS SIC IN MORTE EIVSDEM ALTARI SVBSTRATVS CVM FAMILIA VLTIMAM EXPECTABIT IMMVTATIONEM

« Louis Queyratz, professeur royal de l'Académie de Toulouse, après avoir été, de son vivant, soumis à la très sainte Vierge Marie, a été placé après sa mort au pied de son autel pour y attendre, avec sa famille, la dernière transformation. »

Louis Queyratz, docteur régent en l'Université de Toulouse, mourut au mois de mai 1666. Il avait été pourvu de la régence de chirurgie et pharmacie le 22 mars 1651 et de la régence de médecine le 6 juin 1660. Le catalogue de sa bibliothèque, inventoriée en 1666 à la requête de sa veuve, Madeleine de Villars, comprend

426 numéros. On y remarque un assez grand nombre de livres italiens. (Archives de l'hôtel de ville de Toulouse.)

(*Not.* 1813, n° 225. — *Not.* 1818, n° 289. — *Not.* 1828, n° 441. — *Descript.* 1835, n° 797. — *Cat.* 1865, n° 754.)

575. DE RUDELLE-DALZON (1540).

Pierre. — Haut. 0^m66; larg. 0^m56.

HIC IACET FAMILIA DE RVDELLE DALZON MDXXXX R I P A

Trois Rudelle, docteurs et avocats au Parlement, sont entrés dans les charges municipales de Toulouse : Antoine, capitoul en 1573 et 1581 ; Guillaume, en 1608 ; Hugues, en 1610 et 1638. A la fin du dix-septième siècle, les Rudelle d'Alzon étaient coseigneurs de Colomiers.

(*Cat.* 1865, Description du grand cloître, p. xv.)

576. Pierre gravée au trait (1547). — Hauteur, 0^m37; largeur, 0^m33.

Au milieu de la pierre est un écusson en forme de cartouche échancré chargé d'un monogramme où paraissent combinées plusieurs lettres, entre autres un T et un R ; à droite et à gauche une croix, et plus bas la date 1547 ; en haut, dans un cartouche, la légende : SPES MEA DEVS ; au bas, entre deux horizontales : REQVIESCAT IN PACE.

(*Cat.* 1865, p. XVI.)

577. LAMARQUE, chirurgien (17..).

Pierre. — Haut. 0^m85; larg. 0^m63.

TOMBEAV DE M — LAMARQVE — CHIRVRGIEN — LITHOTOMISTE — POVR LVI ET — LES SIEN... — R I P A — 17...

(*Cat.* 1865, p. XVI.)

578. JEAN PONS (1768).

Pierre. — Haut. 0^m85; larg. 0^m65.

SEPVLTVRE — DE MONSIEVR — IEAN PONS — MD DE FER — POVR LVI ET — POVR LES SIENS — R I P A — 1768

(*Cat.* 1865, p. XVI.)

COUVENT DES GRANDS-CARMES

Établis d'abord à la chapelle Notre-Dame du Ferétra, occupée aujourd'hui par les Pères du Calvaire, les religieux du Mont-Carmel reçurent en 1242, de six habitants de Toulouse, donation d'un terrain au cœur de la ville, dans le quartier des Juifs. Ils y édifièrent un couvent et une église, dont l'évêque de Toulouse autorisa la consécration en 1270. Le monastère des Carmes remplissait la place plantée de tilleuls qui conserve encore leur nom. Il était encadré par la rue Pharaon et les rues du Crucifix, de l'Arc des Carmes et de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La chapelle de Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, bâtie sur un flanc du cloître des Carmes, a joui d'une célébrité historique. D'après la légende, le roi Charles VI, s'étant égaré en chasse dans une forêt des environs de Toulouse, aurait fait vœu d'offrir le prix de son cheval à Notre-Dame de Bonne-Espérance de l'église des Carmes. Une grande fresque rappelant cet événement couvrait toute une muraille du cloître. Le Père Ménétrier, dans son *Histoire de Lyon*, p. 508, et les auteurs de l'*Histoire de Languedoc*, IV, p. 396, ont publié le dessin de cette peinture. Notre-Dame d'Espérance est figurée sur l'autel, tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, au-dessous d'une chapelle ogivale; devant elle s'avance Charles VI, à cheval, nu-tête, en cotte fleurdelisée, les mains jointes dans l'attitude de la prière; à la suite du roi, l'on reconnaît, vêtus de cottes blasonnées de leurs armoiries : le duc de Touraine, frère du Roi; le duc de Bourbon; Pierre de Navarre, comte d'Evreux; Henri de Bar; Philippe d'Artois, comte d'Eu; Olivier de Clisson, connétable de France, et le sire Enguerrand de Coucy. Huit figures d'anges, à genoux dans les nuées, déployaient au-dessus des personnages des banderoles portant trois fois le mot : *Espérance.* Cette précieuse fresque était déjà très endommagée en 1696 par l'incurie des religieux. « Le reste des peintures de ce cloistre aïant esté effacées, écrit le Père Ménétrier à cette date, je n'ay pû sçavoir quels furent les autres seigneurs associez à cet ordre, et je me contente d'avoir tiré ceux-cy de l'obscurité où ils estoient, et en estat d'avoir bientôt un sort pareil à celui de leurs confrères, pour le peu de soin que l'on prend de conserver ces monumens si utiles à l'histoire. »

Les lois de la Révolution ayant dépeuplé le couvent des Carmes, une paroisse fut établie dans leur église sous le vocable de

saint Exupère; mais le décret de 1791 qui l'avait instituée n'eut pas de suites, et en 1808 les démolitions commencèrent. Il ne reste plus aucune trace du couvent.

La destruction générale du couvent ayant été décidée, l'administration de l'École des Sciences et Arts sollicita du maire de Toulouse, le 9 décembre 1807, par l'organe de M. Dessolle, secrétaire, la conservation du cloître « décoré d'un ordre d'architecture gothique qui fait l'admiration de tous les hommes de goût... Il ne serait pas impossible, ajoutait M. Dessolle, de conserver cette architecture élégante, de l'utiliser et de la faire servir à décorer quelque autre lieu. » En attendant qu'une détermination définitive fût prise, il proposait de déposer les matériaux au Jardin des Plantes. Cette réclamation demeura sans résultat.

579. GUILLAUME-JEHAN DE MONTASTRUC (1360).

Marbre. — Haut. 2m07; larg. 0m92.

IN NOIE DNI ISTA SEPVL EST GVILLI IOHIS DE MOTE ASTRVCO QI OB ANO MCCCLX II MENSIS AVGVSTI

« Au nom du Seigneur. C'est ici la sépulture de Guillaume Jehan de Montastruc, mort le 2 août 1360. »

Bas-relief représentant le défunt en costume civil, les pieds étendus sur un chien, les mains jointes, le manteau retenu sur l'épaule droite par une quadruple agrafe. La figure s'encadre d'une ogive très surbaissée; entre le pinacle et les deux clochetons se relèvent deux écussons d'armoiries d'argent à une montagne de sinople chargée d'un arbre de même à la bordure de gueules chargée de six fleurs de lis d'or.

Deux lignes gravées au trait à droite de la figure; capitales gothiques.

(*Not.* 1813, n° 222. — *Not.* 1818, n° 269. — *Not.* 1828, n° 402. — *Descript.* 1835, n° 574. — *Cat.* 1865, n° 756.)

580. PIERRE DE CUGURON, notaire (13..).

Pierre. — Haut. 2m12; larg. 1m08.

Dalle rectangulaire à reliefs. Le notaire est figuré drapé, les mains jointes, les pieds appuyés sur deux chiens, au-dessous d'une arcature ogivale à bouquets rampants et clochetons. Dans

la partie supérieure du champ sont gravés, à droite et à gauche, deux écussons chargés d'un canard et d'une molette au franc-quartier.

Inscription gravée sur bandeau courant :

ISTA SEPVLTVRA EST MAGISTRI PETRI DE CVGVRONO NOTARII THOLOSANI
QVI MIGRAVIT AB HOC SECLO DIE ..... MENSIS ..... ANNO AB
INCARNATIONE DNI MILL SIMO ...ESIMO ..... CVIVS AIA REQVIESCAT

« Cette sépulture est celle de maître Pierre de Cuguron, notaire de Toulouse, qui émigra de cette vie le ... du mois de ..., l'an de l'incarnation du Seigneur 13..., dont l'âme repose en paix. »

La date du jour et du mois n'a jamais été gravée; le reste est fruste.

Le village de Cuguron, d'où était originaire le notaire toulousain, est situé à 3 kilomètres au nord-ouest de Montréjeau (Haute-Garonne).

(*Not.* 1813, n° 223. — *Not.* 1818, n° 268. — *Not.* 1828, n° 401. — *Descript.* 1835, n° 573. — *Cat.* 1865, n° 757.)

581. Saint Paul; pierre peinte et dorée. — Hauteur, 1m53.

Le saint, dont les cheveux et la barbe sont ondulés, est de face, sur la jambe gauche, la droite légèrement infléchie. Sa main gauche s'appuie sur le quillon de son épée, dont le baudrier, orné d'appliques d'orfèvrerie, s'enroule autour du fourreau. Il est drapé dans un manteau qui laisse apercevoir ses pieds nus et qui garde, comme les courroies, des traces d'or et de couleur.

L'avant bras droit est brisé, ainsi que le bout du nez, trois doigts du pied droit, des parties de la main gauche, du bras gauche, de la fusée et de la draperie.

Cette statue, trouvée en 1892 dans une fosse creusée à l'angle sud-est de la place des Carmes, est entrée au Musée à cette époque. Elle n'a été réparée qu'en janvier 1904 et doit provenir des Grands-Carmes, démolis en 1807.

582. Saint Sébastien. Statue en pierre calcaire peinte; fin du quinzième siècle. — Haut. 1m90.

Le saint, debout et très réaliste, est de face, les bras attachés derrière le dos. Il porte sur la jambe gauche, la droite légèrement

pliée. Une draperie, actuellement piquée, détruite on ne sait pourquoi, cache le bas-ventre.

La tête paraît être un portrait. Elle est imberbe, avec de longs cheveux colorés en rouge séparés par une raie et retombant en boucles de part et d'autre du visage.

Cette statue a été trouvée en 1892, en même temps que le Saint-Paul, à l'angle sud-est de la place des Carmes. Elle a été réparée en 1903 et doit provenir de l'église des Carmes démolie en 1807.

ÉGLISE SAINT-MICHEL

« L'église Saint-Michel, écrit l'auteur des *Mémoires du Languedoc*, fut bastie au faux-bourg du Chasteau Narbonnois, le pénultième juillet 1331, sur le consentement presté par certains paroissiens de l'esglise de la Dalbade, sans préjudice auxdits paroissiens de leur sépulture au cimetière et de pouvoir tenir une clef d'iceluy... Aujourd'hui l'esglise Saint-Michel est une annexe de la paroisse Sainct-Estienne. » (Catel, p. 235.)

583. Saint Michel. Groupe en pierre peinte et dorée; fin du quinzième siècle. — Haut. $1^{m}24$.

L'archange, les cheveux frisés disposés en couronne, vêtu du « harnois blanc » de la fin du quinzième siècle et couvert d'un ample manteau, foule Satan de son pied gauche et, la main droite sur sa tête, s'apprête à le percer de sa lance.

Le démon, couvert de longs poils frisés, contracte violemment son corps et ses membres et essaie de retenir de son bras gauche une âme figurée par un enfant nu qui se suspend au manteau du saint.

(*Not.* 1818, n° 196. — *Not.* 1828, n° 334. — *Descript.* 1835, n° 477. — *Cat.* 1865, n° 758.)

584. JEAN L'ÉVÊQUE (1343).

Pierre. — Haut. $2^{m}10$; larg. $1^{m}07$.

Dalle rectangulaire gravée. Le défunt est figuré en prière, les pieds sur un chien, un trousseau de clefs au bras gauche, une

verge au bras droit, au-dessous d'une arcature ogivale fleuronnée. A ses côtés, sont gravés deux écussons, l'un chargé d'une croix accompagnée de quatre croisettes, l'autre d'hermine au chef de... Deux autres écussons champlevés aux armes royales de France se répètent au-dessus de l'arcade. Légende gravée sur bandeau courant :

ANO DNI MCCCXLIII DIE PRIMA APRILIS OBIIT IOHES DICTS EPISCOPS PORTERIVS AVLE NOVE REGIE THOLE CVIS AIA REQVIESCAT IN PACE AMEN

« L'an du Seigneur 1343, le 1er jour d'avril, mourut Jean dit l'Evêque, portier de la nouvelle Cour royale de Toulouse, dont l'âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

Depuis la réunion du comté de Toulouse à la couronne, l'ancien Château Narbonnais, où le parlement fut plus tard établi, avait pris le nom d'*Hostel royal.*

(*Not.* 1818, n° 267. — *Not.* 1828, n° 400. — *Cat.* 1865, n° 759.)

585. GUILLAUME DE MONTCABRIER

Pierre. — Haut. 0m47; larg. 0m60.

Inscription gravée sur pierre; caractères gothiques réguliers.

ESTA CEPVLTVRA ES DE GVILLEM DE MONCRABIER

Au-dessous, est gravé au trait, entre deux clochetons fleuronnés, un écusson en bannière chargé d'une chèvre passant au-dessus d'une montagne d'où naît un arbre, au chef à trois fleurs de lis.

(*Cat.* 1865, n° 760.)

586. BERNARD AT DE GARDOUCH

Pierre. — Haut. 0m45; larg. 0m73.

ESTA SEPVLTVRA ES DEN BERNAT AT DE GARDOH FLESSADIER

« Cette sépulture est celle de Bernard At de Gardouch, fabricant de couvertures. »

L'inscription est accompagnée de trois écussons chargés : le premier, d'une coquille et d'une clef; le second, d'un palmier; le troisième, d'une tête de chevalier couverte du camail de mailles.

(*Not.* 1813, n° 191. — *Not.* 1818, n° 239. — *Not.* 1828, n° 370. — *Descript.* 1835, n° 606. — *Cat.* 1865, n° 761.)

587. PIERRE GAYCIES

Pierre. — Haut. 0^m43; larg. 0^m28.

Dans le haut de la dalle et sur deux lignes, l'inscription :

PEIRE GAICIES SARALIER

Au-dessous, un écusson champlevé chargé d'un geai passant, d'une enclume et d'un marteau.

(*Not.* 1813, n° 221. — *Not.* 1818, n° 258. — *Not.* 1828, n° 360. — *Descript.* 1835, n° 607. — *Cat.* 1865, n° 762.)

ÉGLISE DES RÉCOLLETS

588. L'Annonciation. Groupe en pierre peinte et dorée. — Haut. 1^m55.

La Vierge est debout, le bras droit levé, près d'un lutrin à colonne torse dont la base est formée de trois ogives fleuries disposées en triangle. L'ange, agenouillé, lève la main droite et tient un lis de la main gauche. Il est vêtu d'une dalmatique à large collet de fourrure bordé d'une frange. Le vase où fleurit le lis mystique est orné de belles feuilles et chargé d'un écusson aux armes de la famille de Pavie : d'or vairé de sinople.

(*Cat.* 1806, n°° 116 et 117) — *Not.* 1813, n°° 115 et 116. — *Descr.* 1835, n° 469. — *Cat.* 1865, n° 763.)

589. Entablement provenant de la même chapelle. Pierre peinte. — Long. 2^m26.

Feuillages continus et frisés dans lesquels se joue un lapin. Deux écussons aux mêmes armes.

Le P. Percin, historien du couvent des Jacobins de Toulouse, nous apprend que les Pavie, seigneurs de Fourquevaux, avaient une chapelle funéraire dans l'église des Récollets. (*Mon. Couv. Tol.*, p. 104.)

(*Descr.* 1835, n° 469. — *Cat.* 1865, n° 764.)

590. Pitié. Pierre sculptée et peinte. — Haut. 0^m91; larg. 1^m29.

La Vierge, assisté de saint Jean et de sainte Madeleine, soutient le Christ mort sur ses genoux. Assise le haut du corps légèrement en avant, la tête un peu penchée à droite, les mains allongées et jointes, elle est couverte d'un manteau qui l'enveloppe tout entière et cache presque le sol. Jésus est étendu, le bras droit tombant, les pieds touchant la terre. Sa tête est soutenue par saint Jean et son pied gauche par Marie-Madeleine, dont la main droite, perdue dans une draperie légère, repose sur son côté. Le saint, un genou en terre, est drapé dans un manteau qui laisse passer le bout de son pied nu. Madeleine, dont les longs cheveux dénoués affinent encore le visage, porte une élégante robe décolletée. Près d'elle est un beau vase orné de feuilles d'acanthe.

(*Descr.* 1835, n° 467.)

590*bis*. BERNARD DE ROQUETTE

Dalle funéraire en marbre. — Long. 2^m23; larg. 1^m16.

CY GIST LE CORPS DV NOBLE BERNARD DE ROQVETE EN SON VIVAT BOVRGEOYS DE THLE ET SR DE OSVILLE Q EDIFIA LA PNT CHAPELLE EN LHONE DE DIEV ET DE ST FRACOYS ET TRESPASSA LE PMIER IOR DE MAY 1513 DE Q DIEV AIT LAE

Au milieu, un écusson écartelé : au premier et au quatrième à un roc d'échiquier; au deuxième et troisième fascé de six pièces.

Déposée au Musée en 1909.

CHAPELLE SAINT-BARTHÉLEMY (?)

591. Fragment d'inscription gravée sur marbre. — Haut. 0^m51; larg. 0^m37.

CCXCIIII MESE — EC DOMVS FVIT — HEDIFICATA PER — ORES D CARARIA — RV EORV PROPRIIS — IBVS AD TENENDVM — CMETER IN QVO PORTAR — CORPORA MERCATORV — EVS CARRARIE AD HONOR — DEI OMNIPOTENTIS

« L'an 1294, au mois de ....., cette maison fut édifiée par les marchands de la rue des ....., à leurs propres frais, afin d'établir

un cimetière où seront portés les corps des marchands de ladite rue, en l'honneur de Dieu tout-puissant. »

Au bas de l'inscription, trois écussons, dont un brisé. Celui du milieu porte une fleur de lis; celui de gauche, une croix pattée.

(*Cat.* 1865, n° 765.)

COLLÈGE SAINTE-CATHERINE

Rue Gambetta (hôtel de Paris et café de la Paix).

En 1382, le cardinal de Pampelune, Pierre de Montruc, limousin, qui avait pris ses grades à l'Université de Toulouse, créa, d'accord avec son neveu Hugues de Montruc, évêque d'Agde, un collège sous l'invocation de sainte Catherine. Il l'établit *rue des Argentiers*, dans une maison qu'il avait récemment acquise de l'évêque de Castres, Hélie. Dans la dotation de ce collège, où les fondateurs avaient créé vingt-quatre places de collégiats, se trouvait comprise la seigneurie de Belberaud. L'institution du collège Sainte-Catherine fut approuvée par une bulle du pape Clément VII. Le collège possédait, en outre, la seigneurie spirituelle des paroisses d'Auzeville et de Castanet.

592. Bas-relief en pierre ayant fait partie de la décoration d'une cheminée. — Hauteur, $0^{m}59$; Largeur, $0^{m}78$.

Deux anges nus, debout, soutiennent un cartouche armorié entouré d'une épaisse couronne de feuillages et de fruits. L'écu porte un pélican et sa charité sur une montagne, sommé d'un chevron et accompagné en chef de deux soleils issants aux francs-quartiers Ces armes sont celles de la famille Delpuech : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux quarts de soleil d'or lampassé de gueules et en pointe d'un pélican et sa charité d'argent.

(*Cat.* 1865, n° 766.)

COLLÈGE DE L'ESQUILE

593. Plaque en pierre, gravée et dorée. — Haut. 0^m51; larg. 0^m83.

ANNO CIↃIↃCXLII REGE LVDOVICO XIII — CRISTIANISSIMO IOANNE BERTERIO — SENATVS PRINCIPE CLARISSIMO — FRANCISCVS FRAXINO BERTRANDVS MICHAELIS — IOANNES DE LESPINASSO FRANCISCVS NAVTE — IOANNES GALIENVS SABATERY DE ROQVERLAN ET — PETRVS BOSC OCTOVIRI PRÆMIA QVÆ IOANNES — ORTETIVS RHETORIBVS SQVILLANIS PIE — TESTAMENTO RELIQVIT PRIMI DISTRIBVERVNT — ET QVOS STATVIT IVVENALES ELOQVENTIÆ — LATINÆ LVDOS INSTITVERVNT

« L'an 1642, régnant très chrétien prince Louis XIII, Jean de Bertier étant premier président du Parlement, les Capitouls ont distribué pour la première fois, aux rhétoriciens de l'Esquile, les prix légués par Jean d'Ortet, inaugurant ainsi les jeux d'éloquence latine dont on lui doit la fondation. »

Les capitouls nommés dans l'inscription sont :

Maître François de Fraxine, avocat au Parlement, capitoul de la Daurade;

Noble Bertrand de Michaelis, écuyer, capitoul de Saint-Etienne;

Noble Jean de Lespinasse, marchand, capitoul du Pont-Vieux;

Noble François Naute, marchand, capitoul de la Pierre;

Maître Jean de Galien, avocat et bourgeois, chef du consistoire, capitoul de Saint-Pierre;

Maître François de Sabatier-Roquerlan, avocat et bourgeois, capitoul de Saint-Barthélemy;

Noble Pierre Bosc, marchand, capitoul de Saint-Sernin.

Noble Léonard Bastard, marchand, huitième capitoul, omis dans l'inscription, est nommé dans les registres de l'hôtel de ville.

Jean d'Ortet fut docteur en médecine de l'Université de Toulouse; plus tard, il se fit prêtre et mourut recteur de la Dalbade. Par testament du 20 août 1593 et codicille du 14 mars 1594, il avait institué la ville de Toulouse son héritière, « à la charge de dresser un jeu de prix au collége de l'Esquille pour l'éloquence latine, tant en prose que en vers ». Le prix du vainqueur en prose devait être « un beau bonnet carré ou de plus belle forme s'il se peut »; pour les vers, c'était « une toque de velours avec un ornement de cordon ou panache ».

Jean d'Ortet mourut, et les capitouls négligèrent sa fondation; mais, en 1642, les prêtres de l'oratoire de la Dalbade, que le testament substituait à la ville au cas de non-exécution des dernières volontés du testateur, menacèrent les capitouls de commencer des poursuites. Le consistoire fut en grand émoi; on appela le sieur Davila, principal au collège de l'Esquile, et l'on décida que, pour conserver l'hérédité et pour éviter procès, on se hâterait de faire composer les écoliers. Le 13 août 1642, le sieur Davila vint au consistoire prêter serment sur les quatre Evangiles de procéder à la correction des copies en Dieu et conscience. Ce fut ensuite une grande question de savoir si les capitouls se rendraient à la distribution des prix avec leurs manteaux capitulaires; mais, comme le défaut de temps n'avait pas permis « de composer de tragédie ni d'oraison pour rendre l'action plus célèbre », on décida que, pour cette année seulement, deux des magistrats municipaux assisteraient à la fète en simple chaperon.

Le 10 novembre de la même année, furent arrêtés les statuts de la fondation. En voici les dispositions principales :

« Premièrement, aux fins qu'il soit mémoire à jamais de cette institution et que la fondation soit perpétuellement entretenue, sera apposée une table de cuivre, bronze ou pierre, au-dessus de la porte de la classe Rhétorique dudit collége, contenant une inscription quy fera mention de la dite fondation et du jour de la distribution des prix.....

« ... Le jour de la dernière feste de Pentecoste, deux des sieurs Capitouls, après avoir ouy messe, et sur les six heures du matin, se transporteront au collége de l'Esquille pour donner aux escoliers le subjet des compositions et les enfermer dans deux diverses classes d'où ne pourront sortir.....

« Les compositions seront mises dans une cassette fermée à clef et scellée aux armes de la Ville.....

« Le jour de la distribution des prix, à une heure après midi, tous les sieurs Capitouls partiront de l'hôtel de ville avec leurs manteaux de livrée, leur verguier, trompettes et hautbois; ils s'assiéront sur un banc qui sera fait exprès où s'assiéra aussi le principal.....

« Et d'autant que avec un escu ou 4 livres on peut faire faire un bonnet carré assez beau et honneste, et une toque de velours avec 4 ou 5 escus, il est statué et ordonné que, pour inciter davantage la jeunesse à bien faire, il sera donné à celuy qui aura le mieux fait en la prose, outre et pardessus ledit bonnet carré, un livre en prose, savoir quelque petit tome des œuvres de Cicéron

ou quelque historien ou autre livre latin à la valeur de 3 ou 4 livres, couvert de maroquin de Levant, doré à petits fers, et sur la couverture seront empreintes et gravées les armoiries de la ville.....; au poète, un livre de poésie, comme Virgile, Horace ou autre.....

« Le Régent de la Rhétorique fera un discours ou oraison latine, et le chef du Consistoire prononcera en latin l'adjudication des prix.

« Tous messieurs du Conseil de Bourgeoisie seront mandés et priés de se vouloir trouver le jour de ladite distribution, à une heure après midi. » (Arch. comm., BB, 1542.)

(*Not.* 1818, n° 283. — *Not.* 1828, n° 428. — *Descript.* 1835, n° 802. — *Cat.* 1865, n° 767.)

COLLÈGE SAINT-RAYMOND

Un collège avait été fondé à Toulouse par saint Raymond, chanoine de Saint-Sernin, en faveur de treize écoliers. Il fut détruit par un incendie et réédifié au seizième siècle par l'évêque de Carcassonne, Martin de Saint-André, qui en augmenta les revenus et y créa trois places nouvelles de collégiats. Le corps principal de l'édifice existe encore, devant la porte maîtresse de l'église Saint-Sernin. C'est une construction massive en briques, ajourée de fenêtres à croisée, couronnée de créneaux et flanquée de tourelles d'angle, transformée en Musée municipal.

594. Dessus de porte, en pierre sculptée, aux armes de Martin de Saint-André, évêque de Carcassonne.

L'écusson, surmonté de la crosse et de la mitre, est soutenu par deux anges : il porte un château à trois tours et trois étoiles en chef, blason signalé par Catel (*Mém.*, II, p. 225).

Martin de Saint-André, fils de Pierre et de Claire de Puymisson, était chanoine du chapitre de Carcassonne à la mort de l'évêque Pierre d'Aussillon, en 1509. Il fut pourvu de l'évêché par le Saint-Siège et le roi Louis XII et accepté par quatre chanoines, tandis que neuf autres élisaient Hugues de Voisins, le faisaient confirmer par le Parlement de Toulouse et défendaient énergiquement les privilèges du chapitre.

Hugues de Voisins mourut en 1516 et les neuf chanoines lui substituèrent Jean de Basillac, conseiller au Parlement de Toulouse. Il en résulta un long procès, terminé par la reconnaissance définitive de Martin de Saint-André par le pape Léon X. Il fit son entrée solennelle à Carcassonne le 8 novembre 1523 et mourut sur le même siège le 2 mars 1545. C'était un prélat savant, auteur des *Interpretationes Tolosanæ.* Il fut le premier évêque nommé par François Ier à la suite du Concordat. (*Gall. christ.*, VI, p. 918.)

Les armes de Saint-André sont d'azur à un château sommé de trois tours d'argent maçonné de sable, surmonté de trois étoiles d'or. (Lafaille, *Ann.*, II, p. 56.)

Le collège Saint-Raymond avait des possessions à Balma, Pibrac, Castelginest, au Bazacle, etc. (*Arch. comm.*, GG.)

(*Cat.* 1865, n° 768.)

COLLÈGE SAINT-MARTIAL

Le collège Saint-Martial fut fondé en 1359 par un ancien élève de l'Université de Toulouse, le limousin Étienne d'Albert, devenu pape sous le nom d'Innocent VI. La fondation comprenait vingt places d'écoliers clercs, dix en droit canon, dix en droit civil. Six de ces étudiants devaient appartenir au diocèse de Limoges, quatre au diocèse de Toulouse. Les dix autres places étaient accessibles à gens de tout pays, à condition d'être « dociles, de bonnes vie et mœurs, et médiocrement savants en grammaire ». Quatre prêtres, nourris dans le collège, étaient chargés du service de la chapelle.

Parmi les biens attachés à la fondation se trouvaient diverses maisons dans la rue d'*Enfer*, de *Servinières*, de la *Porterie-Haute* et dans la rue de *Roumeguières* devant le Poids-de-l'Huile. Le collège Saint-Martial était en outre, pour les cinq sixièmes, *vrai seigneur et baron* de Fenouillet et de Gagnac. Il y nommait le juge, le bayle et les consuls, et possédait les droits de chasse et de pêche dans les *ramiers* de la Garonne. Enfin, le collège était *seigneur spirituel* de la paroisse d'Ambon, au diocèse de Lombez.

595. Linteau de porte en pierre sculptée; seizième siècle. — Haut. $0^{m}45$; larg. $1^{m}13$.

Il terminait la porte principale du collège sur la rue de l'Écu, détruite par l'agrandissement de la place.

Entablement saillant, mouluré et perlé, qui surmonte une frise en anse de panier décorée de rinceaux. Au-dessous, trois têtes : une d'ange ailé de face et, de part et d'autre, deux bustes de profil affrontés et casqués.

596. Inscription gravée sur marbre noir, entourée d'un cartouche en pierre sculptée. — Hauteur, 0^m34; larg. 0^m98.

BONÆ F F P PQZ MEM SS — DD PP INNO VI H V COL — F IVSTIS ANVIS EID P SOLVTIS — PRI ID SEP MDCVII ICHOATV

Bonæ fauste felici perpetuæque memoriæ sanctissimi domini papæ Innocenti VI, hujus venerabilis collegii fundatoris justis annuis eidem persolutis pridie idus septembris 1607 inchoatum.

« A la bonne, heureuse et perpétuelle mémoire de sa sainteté le pape Innocent VI, fondateur de ce vénérable collège, après la juste célébration de son anniversaire, commencé la veille des ides de septembre 1607. »

(*Not.* 1813, n° 178. — *Not.* 1818, n° 278. — *Not.* 1828, n° 423. — *Descript.* 1835, n° 800. — *Cat.* 1865, n° 770.)

SÉMINAIRE DE LA MISSION

Fondé à Toulouse par M. de Colbert, archevêque, sous la direction de prêtres séculiers de la Congrégation de la Mission institués par saint Vincent de Paul; établi hors la porte Matabiau.

597. Marbre. — Haut. 0^m50; larg. 0^m46.

MR IOSEPH VAYSSIERE — PREMIER SVPERIEVR — DE CE SEMINAIRE — DE LA MISSION — ETABLI AN 1765 — R I P A — 1778

(*Cat.* 1865, n° 772.)

HÔTEL DE VILLE

L'établissement de l'hôtel de ville de Toulouse remonte aux premières années du treizième siècle et coïncide sans doute avec la fusion de la *cité* et du *bourg* en *commune*, opérée sous la pro-

tection des comtes, après une longue période de luttes. Antérieurement, les assemblées populaires s'étaient tenues en plein air, hors les portes de la ville, ou bien dans des édifices religieux, à Saint-Pierre-des-Cuisines, au cloître de la Daurade, à Saint-Quentin.

En 1202 et 1203, les consuls de la ville et du faubourg, *urbis et suburbii*, réunis en conseil commun, achetèrent divers terrains et bâtiments dans le quartier de la Porterie, à l'extrémité nord de la cité, au milieu d'un dédale de ruelles aboutissant au rempart; et la première maison commune, *domus communis*, s'éleva ainsi, à cheval sur l'enceinte de la ville, qui suivait alors sur ce point une ligne diagonale traversant la place actuelle dans la direction de la rue Romiguières. La maison de ville se trouvait de cette façon sur une sorte de terrain neutre, moitié dans la cité, moitié dans le bourg, situation dont la tradition s'est conservée pendant des siècles, puisqu'au moment de la Révolution l'hôtel de ville appartenait encore à deux capitoulats différents : Saint-Étienne et Saint-Sernin.

L'édifice essentiel de la maison commune fut le *Consistoire des conseils*, où se tenaient les assemblées générales et les audiences de la justice capitulaire. La date précise de la construction n'en est pas connue. Cette vaste salle, qui a été démolie vers 1850, reçut au quinzième siècle de brillantes décorations. En 1445, Antoine Contarini y peignit à fresque l'entrée de la reine Marie d'Anjou à Toulouse : peinture célèbre (bien que le nom de l'artiste, révélé par les comptes de la ville, fût demeuré inconnu jusqu'à ce jour), et restaurée ou reproduite au dix-septième siècle par Chalette. En 1461, Contarini représenta, dans la même salle, le couronnement du roi Louis XI, entouré de douze pairs de France, *en laqual pintura son dotze pars de Fransa*.

Outre le Consistoire, l'enclos communal comprenait les *prisons* (appelées *carces*) de la maison de ville (*carceres*); le *corps de garde*, où veillait la troupe du guet ; l'*arsenal;* le *petit consistoire*, où se tenaient les conseils des Seize; la *tour des archives;* la *chapelle;* le *poids commun*, établi en 1499; le *poids de l'huile*, établi en 1530; le *logis de l'Écu de Toulouse*, où les bayles des divers métiers répartissaient entre les membres des corporations « tous les cuirs, lièges, lins, chanvres et autres denrées à leur usage »; la *boutique* et *forge* « servant pour forger les ferrures des canons et artillerie ».

La maison de ville s'est incessamment agrandie par des acquisitions de maisons ou de terrains, et le défaut absolu de plan

d'ensemble s'y trahit encore par une agglomération de bâtisses des moins homogènes. Grâce à l'exhumation récente des comptes de l'hôtel de ville, nous avons pu retrouver la trace de nombreux travaux exécutés depuis le seizième siècle. En voici l'énumération succincte, qui doit nécessairement se compléter :

En 1526, Pierre de Naves commence la construction du petit Consistoire et des Archives.

En 1535, Nicolas Bachelier, « maître-maçon de Tholose », construit, pour le prix de 60 livres, en pierre de taille, la cheminée du petit Consistoire; la même année, Jacques Dausoir, tailleur de pierre, exécute « les armes du roy et autre ouvrage de tailleure pour l'enrichissement des dites armes, assises et posées sur la porte de la chambre des Archives ».

En 1545, Nicolas Bachelier construit le portail extérieur de l'hôtel de ville, ouvrant sur la rue.

En 1553, Jacques Loses bâtit le greffe « joignant la tour du Consistoire ».

En 1554, Guiraud Mellot fait le portail du grand Consistoire.

En 1558, Guillaume Norman élève les murailles de l'Arsenal, « derrière le jardin de Madame la Première Présidente », et construit des « chambres pour retirer les geynés après avoir souffert la question et geyne, pour n'estre point discontinué de dire la vérité». Le même architecte construit « la grande vis de pierre » qui mène aux Archives et dont la pente douce permettait de traîner de petites pièces d'artillerie sur la plate-forme de la tour.

En 1564, Arnauld Arnauld, peintre de Toulouse, exécute à fresque les portraits en pied des capitouls dans le petit Consistoire.

En 1578, Dominique Bachelier (fils de Nicolas), « architecte, maistre des œuvres et réparations pour le roy en la sénéchaussée de Tolose », élève à l'angle de la maison de ville, sur la rue Neuve, « une tour à cul-de-lampe ».

En 1613, Pierre Lenesville, architecte orléanais, qui venait de terminer les voûtes du chœur de Saint-Étienne (Durosoy l'appelle Renefeuille, par suite d'une erreur de lecture qui a été religieusement reproduite, selon l'usage, dans tous les travaux de seconde main : les nombreuses quittances portant la signature de l'architecte, que nous avons retrouvées aux archives de l'hôtel-de-ville, ne laissent aucun doute sur son vrai nom), construit dans la troisième cour « le frontispice de l'arsenal, avec un grand et riche portail de pierre de taille représentant tous les outils nécessaires

pour l'affût d'un canon ». Cette porte avait été extrêmement dégradée par l'incendie du dix-huitième siècle. Elle était flanquée de deux canons en guise de colonnes vomissant des flammes et décorée de cuirasses, de barils de poudre et de trophées de guerre. Dans la niche qui la surmontait était placée une statue de Louis XIII par Arthur Legoust (le fantastique Artus de la *Biographie toulousaine*), exécutée et posée en 1615. Le roi était debout, armé de toutes pièces, le visage incarnat, la cuirasse dorée, appuyé de la main droite sur une table couverte d'un tapis vert semé de fleurs de lis d'or, où étaient posés sa couronne et ses gantelets.

En 1620, on construit la porte de l'Arsenal (porte de la Commutation) sur la rue de Villeneuve (aujourd'hui rue Lafayette) et on y place une figure équestre de Louis XIII.

En 1671, Pierre Mercier, maître architecte et tailleur de pierre, opère pour la somme de 800 livres la transposition du portail d'entrée de l'Hôtel-de-Ville et du portail de l'Arsenal. Dans son bail, qui a été retrouvé aux archives, il s'engage à « démolir pierre par pierre la porte de l'Arsenal avec soin et précaution, afin que rien ne s'esbreche et principalement le portrait du Roy et son cheval, et à la refaire à la place de l'ancienne porte d'entrée selon son ordre d'architecture et ornements, à la réserve des armoiries de MM. les Capitouls de la présente année, et y mettre en place la statue du Roy dans sa grande niche et corps d'architecture, avec une plaque de marbre noir où seront gravés les mots : CAPITOLIVM TOLOSANVM. » Par le même contrat, il promet de placer l'ancienne porte à l'entrée de l'Arsenal, rétablie de même largeur et grandeur, et d'y mettre les armes des Capitouls de 1620. Grâce à ce document décisif, il est prouvé aujourd'hui que la porte de la Commutation, dont l'élégance et la finesse dépassent de beaucoup toutes les autres portes de l'hôtel de ville, est l'ancienne porte d'entrée construite en 1545.

En 1674, on élève les galeries au-dessus du corps de garde entre la rue et la première cour, y compris celle des Illustres, dont Marc Arcis exécute les bustes et Léonard Duchesne la sculpture décorative.

De 1676 à 1679, Pierre Jalbert et Jean Verdilhac élèvent au-dessus de la porte intérieure du corps-de-garde (vis-à-vis la porte d'Henri IV) un balcon de pierre soutenu par deux colonnes ioniques, avec architrave, frise et corniche aux armes de la Ville et des Capitouls et table de marbre noir inscrite soutenue par deux figures de Pallas, l'une ayant une chouette et l'autre un agneau

pour leurs « géroglifiques ». Ces figures, qui subsistent encore, furent exécutées par le sculpteur Philibert Chaillon.

En 1680, le grand escalier de la salle des Illustres est bâti par Ayries. Les ornements héraldiques des portes sont sculptés par Antoine Guépin qui, en 1681, place un buste du Dauphin « visage incarné, cuirasse dorée » au fond de la troisième galerie, dans une niche, entre deux amours, « sous une grande coquille de mer touchant au haut du plancher ». En 1682, dans cette même galerie appelée depuis cette époque « galerie de la Perspective », Jean-Pierre Rivalz exécute à fresque sa grande peinture des Tectosages, au prix de 1.000 livres.

Jusqu'à cette époque, l'hôtel de ville fut entouré de ruelles de tous côtés. En 1676, on exprima pour la première fois, dans les conseils du Consistoire, l'intention de le dégager et de créer devant l'entrée principale « une place d'armes » qui devait être appelée la *place Royale*. Des embarras financiers firent différer ce projet, définitivement repris en 1685. Pour ouvrir la place, on démolit alors quelques parties avancées de l'hôtel de ville et « une île de quatorze maisons, la plus grande partie bâtie de torchis, deux ou trois de massacanat, et une sule (*sic*) de brique ». Cette place primitive formait alors un carré de 36 cannes de côté.

Enfin, en 1751 et 1752, l'architecte de la ville, Cammas, construisit la grande façade actuelle, dont Parant exécuta les sculptures.

Depuis cette époque, tous les travaux opérés dans l'hôtel de ville n'ont été qu'une suite de dégradations. Le grand Consistoire et la chapelle ont disparu pour faire place à un square, et il ne reste plus de cet ensemble, qui aurait pu être extrêmement intéressant, que la tour des Archives restaurée, dans un caractère étranger au sien, par l'architecte Viollet-le-Duc.

598. Détails de sculpture provenant d'une des portes de l'hôtel de ville.

La porte d'où ces fragments ont été retirés a été démolie en 1817, lors de la construction de la salle de spectacle.

a) Bas-relief en pierre calcaire. Diamètre du médaillon : $0^{m}60$.

Buste de jeune femme, le corps de face, la tête de profil à gauche.

Cheveux ondulés, noués sur le front et flottants; costume com-

posé d'une chemisette plissée et d'une robe collante, décolletée en pointe et à col droit. Bras droit enveloppé d'une manche légère qui descend jusqu'au poignet; bras gauche élevé et en partie nu.

b) Buste d'homme, le corps de face, la tête de profil à droite. Cheveux et barbe bouclés; tête penchée; corps enveloppé d'un manteau flottant rejeté sur l'épaule gauche et que la main droite ramène sur la poitrine.

c) Bas-relief incomplet en pierre calcaire. — Haut. $0^{m}62$.

Deux génies ailés, debout, soutiennent des banderoles et des guirlandes.

d) Débris d'ornements en pierre calcaire.

Génies ailés, sculptés en ronde-bosse, assis dans la concavité de volutes décorées de billettes.

Le premier a les jambes croisées, la tête de face, le corps tourné vers la droite; le deuxième, la tête tournée vers la droite, le corps vers la gauche, la jambe droite passée sur la volute.

(*Not.* 1828, n°° 475, 476, 477 et 478. — *Descript.* 1835, n° 711. — *Catalogue* 1865, n° 774 *a, b, c, d.*)

599. Inscription sur marbre noir, gravée et dorée, provenant de l'arsenal de l'hôtel de ville. — Haut. $0^{m}85$; larg. $1^{m}13$.

QVEM PIETAS QVEM IVRA BEANT QVEM GLORIA MARTIS
REGEM ARCTAS GREMIO FIDA TOLOSA TVVM
ARMA VIRI FERTE ARMA SACRÆ DEVOTA SALVTI
REGIA NOS OMNES PROTEGIT VNA MANVS
PALLADIO DVM TROIA CARET FRVITVRQVE TOLOSA
VICTA ILLA EST VINCI TVQVE TOLOSA NEQVIS
MDCXXI

« Fidèle Toulouse, tu presses sur ton cœur ce roi qu'immortalisent sa piété, la justice et la gloire de Mars.

« Des armes, guerriers, portez des armes pour défendre cette existence sacrée. Seule, la main royale nous protège tous.

« Troie n'a plus de palladium. Toulouse possède le sien : aussi Troie est vaincue et toi, Toulouse, tu ne peux l'être. »

Cette inscription, de style franchement toulousain, fut placée au-dessous de la statue équestre de Louis XIII qui décorait la porte de l'Arsenal sur la rue de Villeneuve (rue Lafayette).

Lorsque Pierre Mercier, en 1671, effectua la transposition des deux portes, la figure royale décora l'entrée principale de l'hôtel de ville. Cette entrée ayant été de nouveau démolie en 1752 pour la construction de la façade, la statue de Louis XIII fut placée au milieu d'une décoration architecturale de la place Mage, qui a été détruite depuis.

(*Not.* 1828, n° 436. — *Descr.* 1835, n° 798. — *Cat.* 1865, n° 775.)

600. Inscription gravée sur marbre noir, placée en 1684 sur une porte du Consistoire de l'hôtel de ville. — Haut. $0^{m}59$; larg. $0^{m}79$.

INDVCIIS VICENNALIBVS CONSPIRANTI CONTRA GALLOS TOTI EVROPÆ CONCESSIS CALVINI RELIQVIAS EDICTIS VT REX PRÆMIIS VT PATER AD ECCLESIAM VT EIVS PRIMOGENITVS REDVCIT GASPARE FIBETÆO SENATVS TOLOSANI PRINCIPE OCTOVIRI INSTAVRATIS HISCE PORTIS ISTVD SVÆ IN REGEM FIDEI SVIQVE IN PATRIA DECORANDA STVDII PERENNE MONVMENTVM COLLOCAVERVNT

PETS DELPY IOAN PALAPRAT PAVL DOLMIERES GERMANO LAFAILLE VIRO EGREGIO QVART EX CONSVLE VRBIS SINDICO

« Une trêve de vingt ans a été accordée à l'Europe entière conjurée contre la France; les débris du calvinisme sont ramenés à la foi par les édits du prince, les bienfaits du père, la piété du premier-né de l'Eglise. Gaspard de Fieubet étant président du Parlement de Toulouse, les capitouls, en restaurant ces portes, ont voulu y placer ce témoignage éternel de leur amour pour le Roi et de leur zèle pour l'embellissement de la patrie. »

Cette inscription était placée au-dessous d'une figure de Louis XIV.

Noble Pierre Delpy, écuyer, était capitoul de Saint-Pierre.

Maître Jean Palaprat, sieur de Bigot et chef du Consistoire, représentait le quartier Saint-Barthélemy. Il fut, en 1691, secrétaire des commandements du grand-prieur de Vendôme, publia son *théâtre* en 17 1 (réimprimé en 1756) et mourut à Paris en 1721.

Noble Paul Dolmières, sieur de las Tousseilles, avocat au Parlement, était capitoul de Saint-Sernin, comme l'avait été quatre fois maître Germain Lafaille, annaliste de Toulouse et syndic de la ville.

La trêve de vingt ans dont il est question à la première ligne est celle de Ratisbonne. Les capitouls en reçurent avis par lettre du Roi, datée de Chambord, le 28 septembre. La proclamation se

fit à Toulouse, le 24 octobre. A dix heures du matin, le prieur de La Porte, chanoine de Saint-Sernin, vint dire la messe à la chapelle de l'hôtel de ville, en présence du Consistoire. A deux heures, en audience publique, après un discours du syndic, le greffier Clausolles donna lecture d'un placard royal ainsi conçu :

« De par le Roy

« On fait asçavoir à tous qu'une bonne, seure, vraye et loyale trève communicative et marchande, abstinence de guerre et cessation d'armes est faite, accordée et passée entre très-haut, très-excellent et très-puissant prince Louis, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, nostre souverain seigneur, d'une part, et très-haut, très-excellent et très-puissant prince Léopold, empereur des Romains et l'Empire d'autre; et encore entre ledit seigneur Roy d'une part et très-haut, très-excellent et très-puissant prince Charles, Roy d'Espagne d'autre, leurs hoirs et successeurs, leurs royaumes, estats, pays, terres et seigneuries quelconques en Europe et hors de l'Europe, taut au decà qu'au delà de la ligne, pour le temps de vingt années consécutives; laquelle trève ledit seigneur Roy veut et entend estre observée et entretenüe inviolablement : ordonne que tous ceux y contrevenans soient châtiés et punis exemplairement comme infracteurs de paix; et pourront aussy les sujets de pays et d'autre aller, venir, séjourner, trafiquer, négocier et faire commerce de marchandises dans tous les estats, pays, lieux et endroits desdits Royaumes et Empire en toute liberté, franchise et seureté tant par terre que par mer et autres eaux; et tout ainsy qu'il a esté et dû estre fait en temps de bonne, sincère et amyable paix, telle qu'il a plû à la divine bonté de donner auxdits seigneurs Roy, Empereur et Empire, Roy d'Espagne et à leurs peuples et sujets. »

« Fait à Chambord, le 24 septembre 1684.

Signé : « LOUIS. »

Et plus bas : « PHILYPEAUX. »

« Il s'esleva du parterre de grands cris de Vive le Roy; les hautbois et trompettes sonans, les soldats de la famille du guet firent une grande décharge de mosquetterie dans la cour et les canons furent tirés hors de la ville. »

Suivant l'usage, les capitouls se donnèrent alors à dîner, et, dans leur joie, ils invitèrent M. de Tournier, avocat au Parlement, avec qui la ville était en procès depuis cinquante ans, « en signe de réconciliation et d'une petite trève dans le temps de la trève générale de l'Europe ».

A trois heures, les capitouls, revêtus de leurs robes, montèrent à cheval ainsi que les anciens, et se mirent en marche, précédés du capitaine du guet, de ses soldats en casaque rouge aux armes de la ville, des huit sergents en robe mi-partie rouge et bleu, des deux trompettes jurés, vêtus de casaques en velours rouge armoriées et sonnant dans des trompettes d'argent, et enfin de tous les officiers de la ville à cheval. Ils se rendirent d'abord à Saint-Sernin, où la paix fut proclamée au son des trompettes et des hautbois; puis ils suivirent la grande rue jusqu'aux Changes, la Pierre, la place du Salin, la Perche-peinte, firent halte devant l'hôtel du président Riquet, qui les attendait, debout, tête nue, sur le seuil de sa porte, et rentrèrent par les places Saintes-Carbes, Saint-Etienne, Saint-Georges et la rue de la Pomme. (Archives de l'hôtel de ville.)

(*Cat.* 1865, n° 776.)

601. Inscription gravée et dorée sur marbre noir (tour de l'Anatomie). — Haut. $0^{m}62$; larg. $1^{m}15$.

HIC LOCVS EST VBI MORS GAVDET SVCCVRRERE VITÆ
EXVVIASQVE SVAS SATIATA CRVORE REPONIT
VT PRÆSTENT SANOS ALIENA CADAVERA CIVES
HIC DISCRETA MANVS DVRA PIETATE RECLVDIT
MORBORVM INSIDIAS FATISQVE PREMENTIBVS OBSTAT
HANC PHARMACIÆ OFFICINAM POSVERVNT OCTOVIRI CAPITOLINI
VIGILANTISSIMI PETRVS DE FONTROVGE FRANCISCVS DE GRIFFOLET
IACOBVS ROVX FRANCISCVS CAILHIOL IOSEPHVS BORISTA IOANNES DE
PERES PRÆSES CONSISTORII PETRVS DE PREVOST CAROLVS DE ROBERT
MDCLXXXVI

« C'est ici que la mort apprend à secourir la vie; rassasiée de sang, elle y abandonne ses dépouilles, afin que les cadavres des morts procurent la santé à leurs concitoyens. C'est ici qu'une main discrète, animée d'une cruauté pieuse, poursuit les embûches des maladies et met obstacle aux menaces du destin.

« Cette officine de pharmacie a été fondée par les huit capitouls très vigilants Pierre de Fontrouge, François de Griffoulet, Jacques Roux, François Cailhiol, Joseph Borista, Jean de Pérès, chef du Consistoire, Pierre de Prévost, Charles de Robert. 1686. »

Le 6 mai 1686, M. de Pérès, chef du Consistoire, exposa à l'assemblée qu'il ne se trouvait à Toulouse aucun lieu pour les dis-

sections anatomiques, « celuy qui servoit à cet usage estant tout à fait mal propre et tout ruiné et ayant esté baillé en inféodation au sieur Cirarol », et que MM. les Capitouls avaient eu pensée « de se servir à cet usage de la tour de la ville qui est proche la montée du pré Montardy aux remparts, laquelle ne coûtera pas de beaucoup autant à réparer que ce qu'il faudrait rembourser audit Cirarol, le lieu étant d'ailleurs incomparablement plus propre puisque dans ladite tour on pourra faire un amphithéâtre ». Cette proposition fut adoptée le 21 mai, sur le rapport de MM. d'Olive, Decosta, Gras et Peltier. (Registre des délibérations de l hôtel de ville.)

Antérieurement à cette mesure, les dissections anatomiques se faisaient dans une maison « size au coing respondant à la place des Augustines et aux Escossières ». (Livre des Contrats de l'hôtel de ville, IX, p. 195.)

(*Cat.* 1806, n° 180. — *Not.* 1813, n° 233. — *Not.* 1818, n° 288. — *Notice* 1828, n° 440. — *Descr.* 1835, n° 799. — *Cat.* 1865, n° 778.)

602. Inscription reconstituée par M. E. Roschach et destinée à la décoration de la cour du Capitole; marbre noir. — Haut. $0^{m}59$; long. $4^{m}25$.

Droite :

QVISQVIS HANC INGREDIERIS AVLAM — SOCRATICO DECRETO — TV EADEM TIBI NEFAS ESSE ARBITRERIS — VEL OCCVLVISSE VERITATEM VEL CONCESSISSE MENDACIVM

Gauche :

QVÆ SEMEL AVDIERIS PRÆSENTIA TECTA SVBINTRANS — VT REFERENDA FORIS NON REFERENDA TACE — PYTHAGORAS ALIOS INSTRVXIT SCIRE TACERE — EXIMIE SCIRET CVM TAMEN IPSE LOQVI — AD HVIVSCE DOMVS DECVS — ET PERPETVVM REIPVBLICÆ TOLOSANÆ ORNAMENTVM — NOBILIS VIRI SVÆ APVD POSTEROS PROPAGANDÆ MEMORIÆ HAVD IMMEMORES — PETRVS VIGVERIVS LVCAS VRDESIVS ET PETRVS VARESIVS AMBO — IVRE CONSVLTI ANTONIVS BOSREDONIVS OLIVERIVS PASTORELLVS — PETRVS GVALHACVS ET IOHANNES GENELARDVS AMBO ITIDEM — IVRE CONSVLTI ET IACOBVS A SANCTO STEPHANO AVRATVS EQVES — OCTOVIRATVS CAPITOLINI DIGNITATE INSIGNITI — HANC PORTAM NIMIA VETVSTATE DIRVTAM ET FERME COLLAPSAM — A SOLO INSTAVRARI CVRAVERVNT — AB ANNO MDLI AD ANNVM MDLII

PORTE ARNAUD-BERNARD

603. Inscription gravée sur pierre.

VRBIS ASPECTV DECORATO AQVÆDVCTIBVS VNDIQVE RESTAVRATIS PORTA FORO PERVTILI DILATA NECNON AQVOSO SVBVRBII ADITV SICCATO SALVTI CIVIVM ET PVBLICÆ VTILITATI PROSPEXERE VIRI CONSVLES HINC INDE INSIGNITI ANNO MDCCXXXII

« Par l'embellissement de la ville, la restauration générale des aqueducs, l'utile établissement d'une place auprès de cette porte et le desséchement des abords du faubourg, les consuls ont noblement veillé à la santé des citoyens et à l'intérêt public. 1732. »

Voici en quels termes M. Carrère, chef du Consistoire, expose, dans les Annales manuscrites de l'hôtel de ville (XI, p. 311), les travaux que rappelle cette inscription :

« Les Capitouls ont fait démolir quelques vieux restes de fortification qui étoient à la porte d'Arnaud-Bernard. Rien n'étoit plus affreus que cette entrée de ville entourée de quelques mazures qui menaçoient une chute prochaine; maintenant c'est une entrée gratieuse, riante, précédée d'une belle place aussy agréable par son aspect qu'elle étoit nécessaire par rapport au marché que l'on y tient pendant quatre mois de l'année. »

La démolition du ravelin et de la tour d'Arnaud-Bernard fut décidée en conseil de bourgeoisie le 26 juillet 1732.

On lit, dans les Comptes de l'hôtel de ville de la même année (pp. 27 et 37) :

« Au nommé Segouffy, maçon, entrepreneur de la démolition du ravelin de Naubernat........................ 600 livres.

« Pour démolir la tour du ravelin............. . 100 livres.

« Au sieur Perrul, sculpteur, la somme de 105 livres à luy ordonnée pour les huit armoiries en pierre de MM. les Capitouls qui ont esté posées à la porte d'Arnaud-Bernard, celles du Roy au milieu, et pour avoir gravé aussy une table de marbre à la dite porte. »

(*Descr.* 1835, n° 811. — *Cat.* 1865, n° 779.)

PORTE MATABIAU

Cette porte, aujourd'hui détruite, est désignée, dans la *Canso de la Crosada* (v. 9494), sous le nom de *Matabou* (en latin *Matabovis*); au dix-septième siècle, on l'appelait Mateboeuf, ce qui est, en effet, la traduction littérale de la désignation romane.

604. Bas-relief en pierre peinte, placé au quinzième siècle au-dessus de la porte Matabiau. — Haut. $0^{m}51$; long. 2 mètres.

Ecusson royal de France, sommé d'une couronne fleuronnée, soutenu par deux anges drapés, à genoux, et accompagné de deux écussons aux armes de la ville de Toulouse. Les charges des trois écussons ont été complètement mutilées.

605. Bas-relief en pierre peinte, placé en 1519 au-dessus de la porte Matabiau. — Haut. $1^{m}38$; larg. 1 mètre.

Médaillon circulaire rayonnant, chargé du chiffre I H S (*Jesus hominum salvator, Maria*), soutenu par deux anges nus, agenouillés sous une arcature cintrée, entre deux pilastres dont les montants portent en relief les divers instruments de la Passion combinés avec des rinceaux et des banderoles. Une couronne d'épines surmonte le médaillon, dont la bordure présente cette légende gravée en deux lignes concentriques :

EXVRGE DOMINE SALVVM ME FAC DEVS MEVS NON TIMEBO MILIA POPVLI CIRCVNDANTIS ME DENTES PECCATORVM CONTRIVISTI OMNES TV PERCVSSISTI ADVERSANTES MICHI SINE CAVSA

« Lève-toi, Seigneur; sauve-moi, mon Dieu; je ne craindrai pas les foules de peuple qui m'entourent. Tu as broyé les dents des pécheurs; tu as frappé tous ceux qui m'attaquaient injustement. » (*Psaumes* de David, III, 6 et 7.)

Deux figures d'anges planant se montrent dans la partie supérieure du champ. L'entablement est orné de deux cartels inscrits, l'un de la date 1519, l'autre du mot INRI.

Ce bas-relief et quatre autres de même style furent placés, en 1519, au-dessus des cinq portes de Toulouse, à l'instigation d'un religieux cordelier, Fr Thomas d'Illyrie, qui avait prêché avec grand éclat, l'année précédente, soit dans l'église de son ordre, soit dans une chaire improvisée au milieu de la place Saint-Georges. Ce prédicateur fit interdire à Toulouse l'usage des masques et abolir le métier des fabricants de cartes à jouer. (Lafaille, *Annales*, t. II, p. 13.)

(*Not.* 1828, n° 417. — *Descr.* 1835, n° 710. — *Cat.* 1865, n° 781.)

606. Les gardes du tombeau de Jésus. Bas-relief en pierre. — Haut. $0^{m}45$; larg. $0^{m}56$.

Un des gardes, accroupi à la droite du bas-relief, dort, appuyé sur sa lance. Les trois autres regardent en l'air, celui de gauche à l'abri de son bouclier.

Ce bas-relief, postérieur au précédent, a été scellé au-dessous de lui.

607. Écusson en pierre sculptée, peinte et dorée, aux armes de la ville de Toulouse. — Haut. $0^{m}40$; larg. $0^{m}31$.

L'écu est en bannière, au chef semé de fleurs de lis sans nombre. La croix de Toulouse, entourée d'un nimbe, est soutenue par l'agneau pascal nimbé et contourné. Le Château Narbonnais, à la droite de l'écu, est représenté par un édifice ajouré d'une maîtresse-porte ogivale munie de sa herse et surmonté d'un donjon central crénelé à deux étages, de deux tours carrées et de deux tourelles. L'église abbatiale de Saint-Sernin, placée de l'autre côté de la croix, est ajourée de deux portes ogivales alternant avec trois roses gothiques, couronnée d'une galerie de trèfles découpés à jour et sommée d'une grande tour hexagone à deux étages et de deux tourelles latérales avec coupoles à toiture en écailles et pinacles terminés en croix de Toulouse.

(*Cat.* 1865, n° 782.)

608. Pierre sculptée, aux armes de la ville de Toulouse, découverte en 1863 dans les démolitions de la rue de la Madeleine. à Toulouse. — Haut. $0^{m}74$; larg. $0^{m}46$.

La forme des fleurs de lis qui sèment le chef de ce bas-relief héraldique indique le quinzième siècle. La croix de Toulouse, soutenue par l'agneau, est très fruste. A la droite de l'écu, le Château Narbonnais est représenté par un édifice à deux tours et donjon central crénelé, ajouré d'une maîtresse-porte et de fenêtres cintrées; à gauche, l'abside de Saint-Sernin, romane dans sa partie inférieure, ogivale dans les étages supérieurs de la tour que surmonte une flèche flanquée de clochetons fleuris.

(*Cat.* 1865, n° 783.)

608*bis*. Écussons.

a) Ecusson aux armes de la ville de Toulouse. Pierre. — Hauteur, $0^{m}64$; largeur, $0^{m}45$.

Écusson classique, comparable au numéro 607. Le chef est semé de trois fleurs de lis. L'agneau a des pattes très courtes et son nimbe est en partie caché par le Château Narbonnais. Les deux angles gauches de la pierre sont brisés.

Achat de 1911.

b) Écusson ovale, aux armes de Toulouse, dans un cartouche à enroulements déchiquetés et feuillus du dix-septième siècle. Fleurs de lis sans nombre. Charges classiques. — Haut. $0^{m}44$; larg. $0^{m}37$.

c) Écusson indéterminé. Pierre. — Haut. $0^{m}42$; larg. $0^{m}37$.

Blason arrondi par le bas, chargé de trois emmanchures surmontées chacune d'une merlette fixant à dextre.

Traces de polychromie.

d) Débris d'écusson. Pierre. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}22$.

Les trois lis de France dans un blason cordiforme surmonté d'une couronne ou de feuillages très brisés.

609. Montants de fenêtres, en pierre sculptée, provenant de la maison du juge-mage, à Toulouse; fin du seizième siècle. — Haut. $2^{m}72$.

Quatre cariatides en forme de termes supportaient l'entablement qui couronnait ces deux fenêtres. A droite est une jeune femme, à

gauche un vieillard barbu, ayant l'un et l'autre à la ceinture un mufle de lion qui dissimule l'attache du corps à la gaine; entre les deux croisées, un autre vieillard à longue barbe et une jeune femme, réunis par un mufle de lion et terminés par deux gaines torses.

Donné par M. l'abbé de Montégut, chanoine de Montauban.

(*Descr.* 1835, n° 719. — *Cat.* 1865, n° 784.)

610. Applique de clef de voûte; pierre sculptée. — Diamètre, $0^{m}65$.

Écusson aux armes royales de France.

L'écu est en bannière, sommé d'une couronne à trois fleurs de lis. Inscription en relief :

LO M^{O}CCCCLXIX FO MESA AQVESTA CLAV

« L'an 1469 fut placée cette clef. »

Des efflorescences de quintefeuilles inégales et alternées entourent le médaillon scellé dans le mur nord du petit cloître.

(*Cat.* 1865, n° 785.)

TOULOUSE ET ENVIRONS

MONUMENTS DE PROVENANCE INDÉTERMINÉE

611. Débris de chapiteau historié de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}425$.

L'entaille de $0^{m}28$ sur $0^{m}17$ pratiquée dans ce chapiteau, la partie de tailloir lisse et un scellement sur la plate-forme nous font croire qu'il s'adaptait à un angle de pilastre. Il manque une petite face tout entière, la moitié de la seconde et un fragment d'environ $0^{m}13$ sur $0^{m}42$ d'une des grandes.

Feuilles retombantes assez grossières, godronnées et lobées, qui forment des volutes au milieu de la grande face et au seul angle existant de la corbeille. Un animal monstrueux, posé de face et dont les pattes de derrière reposent sur l'astragale, appuie ses

pieds de devant, armés de griffes, sur la croupe d'un lion et d'un taureau sur lesquels sont à cheval saint Marc et saint Luc. L'aigle, les ailes ouvertes et divisé par la moitié, décore la petite face. Le bandeau, très haut, o^{m}135, porte une tête de monstre dans la gueule duquel s'engagent les queues de deux sirènes terminées en oiseau à tête humaine et à pieds de taureau. Chacun de ces animaux résume sans doute les quatre signes des évangélistes.

612. Débris de chapiteau historié. — Haut. o^{m}42.

Deux étages de feuilles d'acanthe cantonnent de leurs volutes les angles de la corbeille. Dans les petites faces, petits personnages (deux dans chacune) dont les brisures nous empêchent de préciser l'occupation. Bandeau, lisse sur les côtés, décoré d'une tige striée disposée en vagues, qui donne naissance à des fleurs à pistil gaufré et à pétales souples, nervés et lobés.

Ce chapiteau, ne pouvant être dressé en raison de ses cassures, a été goujonné sur un socle en pierre.

613. Débris de chapiteau historié brisé dans sa hauteur. — Prof. o^{m}27; larg. o^{m}37.

Feuilles retombantes, à revers perlé et strié, qui se recourbent en volutes et cantonnent la corbeille. Au-dessous d'elles, trois têtes d'animaux dans une des grandes faces et, sur la face opposée, un homme barbu qui écarte les mâchoires d'un lion Sur un petit côté, un ours foulant de ses quatre pattes un animal qu'il saisit à la nuque; sur l'autre, très brisé, une tête humaine. Le bandeau supérieur, brisé sur une des faces, est orné d'une tige striée disposée en vagues portant des fleurs gaufrées à pétales nervés et lobés.

614. Deux chapiteaux angulaires de mêmes dimensions. — Haut. o^{m}22; face, o^{m}20.

a) Sur chacune des faces, belle fleur d'iris dans des rinceaux terminés tous deux par un fruit gaufré qui cantonne l'angle de la corbeille et que piquent deux colombes affrontées, une patte sur l'astragale, l'autre sur des feuilles retombantes.

b) Sur chacune des faces, branche striée, enroulée et fleurie, que mord un oiseau monstrueux dressé sur elle, la tête retournée. Les deux branches s'enlacent sur l'arête de la corbeille et engendrent une fleur unique, qui en amortit l'angle supérieur.

615. Chapiteau angulaire en pierre. — Haut. $0^{m}28$; larg. $0^{m}25$.

Enroulements de tiges fines et striées qui donnent naissance à de grandes fleurs retombantes à pistil gaufré et à pétales nervés et lobés. Une des faces est brisée par la moitié.

616. Débris de chapiteau d'angle. — Hauteur, $0^{m}29$; larg. $0^{m}27$.

Beaux enroulements qui enlacent deux oiseaux monstrueux dont les gueules viennent se mordre sur l'angle supérieur de la corbeille. Au bas se recourbent des faisceaux de feuilles d'acanthe.

Ce chapiteau est à rapprocher de la chasse à l'ours et de l'histoire de Job de la Daurade. Il a la même hauteur, le même astragale et, dans le bas, les mêmes feuilles retombantes.

617. Chapiteau monolithe. — Haut. $0^{m}36$; larg. et prof. $0^{m}27$.

La corbeille est entièrement enveloppée de tiges striées qui forment un réseau très lâche, à mailles de forme et de grandeur très inégales. Le tailloir, dont une des faces est lisse, porte, sur l'une des autres, trois cercles tangents au filet supérieur et au bord inférieur, séparés par des feuilles striées et trilobées. Dans chaque cercle, deux anneaux allongés s'enchevêtrent en croix de façon à former cinq vides égaux. La base, qui paraît être la sienne, se compose de trois tores superposés enveloppés d'un filet à larges mailles.

618. Deux chapiteaux en pierre semblables. — Haut. et larg. $0^{m}41$; prof. $0^{m}25$.

Corbeille très étroite, à large tailloir, flanquée de deux lions en haut relief. Pleins de vie, posés à toutes griffes sur l'astragale et violemment contournés, ils sont pris dans des tiges grêles, qu'ils mordent pour les briser. Elles s'enlacent au-dessus d'eux, très éloignées de la corbeille, et se terminent sur le tailloir par deux feuilles et quatre crochets.

619. Chapiteau historié de colonnes jumelles, en marbre. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}45$.

Incrédulité de saint Thomas. Les quatre évangélistes et les quatre prophètes. Les pèlerins d'Emmaüs. Jésus à table avec eux.

620. Chapiteau historié de colonnes jumelles, en marbre. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}49$.

La légende de saint Nicolas (?). Les trois voyageurs. Le charcutier sort d'un baquet une jambe et une tête. Le saint assis devant des membres détachés. Le charcutier devant le saint.

621. Chapiteau de colonnes jumelles, en marbre. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}49$.

Feuilles d'acanthe, volutes et fleurons sur une des corbeilles, feuilles nervées et lancéolées sur l'autre.

622. Chapiteau de colonnes jumelles, en marbre. — Haut. $0^{m}23$; larg. $0^{m}48$.

Feuilles grossières; volutes cantonnant la corbeille.

Les fleurons sont remplacés par des têtes humaines. Deux d'entre elles sont brisées.

Les deux premiers chapiteaux de cette série de quatre pourraient être ceux dont parle Dumège au n° 546 de sa *Description* de 1835 et viendraient, dès lors, de Saint-Paul de Narbonne.

623. Chapiteaux en pierre calcaire. — Huit grands : haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}38$. Six petits : haut. $0^{m}26$; larg. $0^{m}28$.

Animaux monstrueux, dragons, lions et oiseaux, enchevêtrés et contournés. Ils reposent sur l'astragale, presque toujours adossés dans les grandes faces et formant de leur tête les crochets de la corbeille. Elle est surmontée d'une plate-bande que décorent tantôt des branches ondées à feuilles à trois lobes, tantôt des palmes disposées symétriquement. Trois grands chapiteaux et trois petits sont en bon état. Les autres sont brisés ou sciés.

L'un de ces chapiteaux, trouvés par nous un peu partout : jar-

din, cave, combles, etc., portent deux lions de face et quatre adossés. Il paraît correspondre au signalement d'un chapiteau trouvé dans le mur du grand Consistoire et donné au Musée par la Société archéologique.

Trois des plus grands, qui ne pouvaient être présentés en raison de leur équilibre instable, ont été scellés sur des bases qui ne sont pas les leurs.

623*bis*. Fragments.

a) Débris de chapiteau en pierre calcaire. — Haut. $0^{m}34$.

Scié sur trois faces. La seule existante est décorée d'un bandeau à rinceaux ondulés et feuillus, d'une tête de monstre de face et de deux corps adossés et très mutilés de dragons ailés et squammés.

b) Débris de chapiteau de colonnes jumelles. — Haut. $0^{m}38$.

Sur la seule face restante : en haut, tête d'un animal pris dans des tiges, qui mord une patte griffue; au-dessous, restes des ailes et des serres de deux grands oiseaux très mutilés dressés sur l'astragale.

624. Deux chapiteaux engagés, très mutilés; pierre. Haut. $0^{m}31$.

Palmes et feuilles très fermes, qui forment des fleurons et des volutes. Sur l'un d'eux, dans un éclat, est gravé : N° 4.

625. Chapiteau de colonne simple; marbre. — Hauteur, $0^{m}33$; larg. $0^{m}53$.

Trois étages de belles feuilles d'acanthe, très finement travaillées, enveloppent étroitement la corbeille et forment d'élégants crochets.

626. Deux chapiteaux pris dans un bloc de $0^{m}27$; marbre.

Feuilles d'acanthe souples et belles, d'un dessin réaliste et serré, qui viennent couvrir légèrement le bas de la moulure supérieure au lieu de se recourber en volutes comme d'habitude, et forment un fleuron au milieu de chacune des faces.

Un de ces deux chapiteaux est très abîmé.

627. Chapiteau accolé; pierre. — Hauteur, 0^m29; largeur, 0^m24.

Feuilles d'acanthe, volutes et grosses fleurs épanouies au milieu et en haut des trois faces travaillées.

628. Débris de chapiteau accolé; pierre. — Hauteur, 0^m29; larg. 0^m32.

Deux étages de feuilles nervées forment des crochets qui ne subsistent qu'à la rangée inférieure.

Ce chapiteau est très mutilé.

629. Petit chapiteau monolithe, en pierre. — Hauteur, 0^m20; larg. 0^m25.

La plate-forme supérieure est évidée. Seize feuilles d'eau. Celles qui décorent le milieu de la corbeille se terminent seules par des fleurons. Le tailloir porte une gorge entre deux filets.

630. Débris de chapiteau; pierre. — Haut. 0^m29; largeur, 0^m25.

Deux étages de feuilles lobées et godronnées. Quatre d'entre elles amortissent les angles de la corbeille et cachent en partie un bandeau orné d'un feuillage symétrique par rapport à l'axe vertical.

631. Petit chapiteau d'angle; pierre. — Haut. 0^m16; larg. 0^m14.

L'arête de la corbeille est amortie par une feuille d'eau recourbée. Des tiges flexibles, qui prennent naissance à la base de cette feuille, et dans les angles, s'enchevêtrent sur les deux faces pour s'épanouir sur le tailloir.

632. Chapiteau monolithe engagé de colonnes jumelles tangentes. — Haut. 0^m32; larg. 0^m30.

Deux étages de feuilles nervées et godronnées. Petites volutes. Tailloir orné d'un rang de grosses perles compris entre deux gorges.

633. Petit chapiteau monolithe. — Haut. $0^{m}235$; largeur, $0^{m}18$.

La corbeille est enveloppée de huit feuilles d'eau.

Quatre d'entre elles en amortissent les arêtes et soutiennent de leur extrémité pointue, légèrement recourbée, un gros fruit sphérique formant crochet. Les quatre autres sont bosselées et ornent le milieu de chacune des faces. Le tailloir, lisse, est traversé d'un large filet.

634. Deux chapiteaux d'angle. — Haut. $0^{m}26$; largeur, $0^{m}21$.

Deux feuilles qui traversent diagonalement le haut de chacune des faces constituent deux enroulements tangents sur l'angle de la corbeille. Cinq feuilles nervées, issues de l'astragale, en enveloppent le bas.

Bases dérivées de l'antique, à plinthe chanfreinée.

635. Deux chapitaux angulaires. — Haut. $0^{m}24$; largeur, $0^{m}22$.

Volutes aux angles de la corbeille. Fleuron épannelé.

Plus bas, feuilles d'eau, celles des angles nervées et terminées, dans l'un des chapiteaux, par des fruits sphériques.

636. Grand chapiteau monolithe de colonnes jumelles; pierre. — Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}65$.

Tailloir orné d'une tige de lierre alternativement tangente au filet supérieur et au filet inférieur.

La corbeille est décorée de palmes et de feuilles d'eau. Ces dernières forment de très légères volutes enroulées à de gros fruits sphériques qui cantonnent chacune des corbeilles réunies seulement en haut.

637. Grand chapiteau monolithe engagé de colonnes jumelles; pierre. — Haut. $0^{m}42$; larg. $0^{m}65$.

Feuilles formant volutes, dont l'extrémité enlace un gros fruit sphérique. Tailloir limité en haut et en bas par deux bandeaux

lisses et inégaux entre lesquels court une branche ondulée alternativement tangente à chacun d'eux. Elle donne naissance à de larges feuilles à quatre lobes.

638. Débris de chapiteaux d'angle, très mutilés; pierre. — Haut. $0^{m}29$.

Ils sont décorés de branches flexibles épanouies en palmettes. Pas d'astragale, pas de crochets.

639. Chapiteau de colonnes jumelles tangentes entre elles. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}40$.

Palmes et feuilles d'eau nervées et dentelées qui cantonnent de leurs volutes les angles de la corbeille. Le tailloir, brisé en partie, et dont une des petites faces est lisse, est orné d'une tige ondulée qui donne naissance à des feuilles flexibles et lobées.

640. Chapiteau à peu près semblable au précédent.

La corbeille est enveloppée de palmes et de feuilles d'eau qui se recourbent et maintiennent un fruit sphérique de leur pointe recourbée.

641. Petit chapiteau de $0^{m}19$ de côté.

Huit feuilles à côte gaufrée sur les arêtes, à côte cannelée. terminées par un fruit sphérique, sur les faces. Tailloir imbriqué.

642. Débris de chapiteaux semblables; pierre. — Haut. $0^{m}31$.

Deux chapiteaux d'angle; un chapiteau engagé; un débris de chapiteau.

La décoration de ces différents morceaux se compose de deux rangs superposés de palmettes très variées. Les crochets peu nombreux qui subsistent encore ont la forme d'artichauts.

643. Chapiteau engagé de colonnes jumelles; pierre. Haut. $0^{m}28$; larg. $0^{m}50$.

Bandeau portant une légère gorge et des rais de cœur.

Feuilles grossières, dont les volutes cantonnent les deux parties de la corbeille.

644. Chapiteau en marbre. — Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}43$.

Il est brisé dans la hauteur et le dessus est creusé en bénitier. Feuilles d'acanthe, volutes, rais de cœur et palmettes à la place des fleurons. Base en marbre qui paraît lui correspondre.

645. Chapiteau et partie de fût de colonne, en marbre. — Haut. $0^{m}25$; diamètre du fût, $0^{m}13$.

Le chapiteau et le fût sont couverts de palmettes.

646. Chapiteaux de colonnes jumelles; marbre. — Haut. $0^{m}29$; larg. $0^{m}50$.

a) Bandeau lisse à un filet. Feuilles d'eau cantonnant les deux parties de la corbeille et formant six crochets.

b) Le bandeau porte une gorge au lieu d'un filet.

647. Chapiteaux de colonnes jumelles; pierre.

a) Haut. $0^{m}39$; larg. $0^{m}50$. — Il est décoré de feuilles striées qui forment deux rangées superposées de crochets dans le prolongement de l'axe de chaque colonne, ceux du haut au milieu et aux angles de la corbeille.

b) Haut. $0^{m}37$; larg. $0^{m}50$. — Feuilles et fruits d'artichaut. Les feuilles se roulent en volutes et contournent la corbeille.

Ce chapiteau, dont une face est fruste, était probablement engagé.

648. Chapiteau de colonnes jumelles; pierre. — Hauteur, $0^{m}22$; larg. $0^{m}39$.

Lions affrontés enlacés dans des tiges qu'ils mordent et saisissent de leurs pattes. Dans les autres faces, très frustes, quatre personnages nus se meuvent dans des rinceaux.

649. Chapiteau de colonnes jumelles; pierre. — Hauteur, $0^{m}22$; larg. $0^{m}37$.

Rinceaux et feuilles striées et lobées. Un homme assis, tenant des tables et un stile, semble écouter un ange qui sort d'une nuée.

Ce chapiteau était engagé latéralement. Sa face postérieure, qui forme couronnement de pilastre, est ornée de grosses feuilles d'acanthe ébauchées seulement.

650. Chapiteau monolithe; pierre. — Hauteur, 0^m28; largeur, 0^m37.

Sur chacune des faces est posée une colombe enlacée dans des tiges striées et fleuries. Le tailloir est décoré d'une branche qui porte des feuilles à trois lobes et est alternativement tangente à chaque bord.

651. Chapiteau pris dans un cube de 0^m26 de côté.

Palmettes donnant naissance à des tiges striées qui traversent diagonalement chacune des faces, cantonnent les angles de la corbeille et se renversent pour se rencontrer sous le fleuron. Un oiseau, la tête en bas, accroché à chacune d'elles, saisit une autre palmette de son bec.

651*bis*. Chapiteau en pierre. — Haut. 0^m32; larg. 0^m275.

Quatre chouettes, posées sur l'astragale, décorent de leurs ailes ouvertes, qui se touchent, les faces de la corbeille. Leur corps en amortit les arêtes, tandis que leur tête sert de support aux légères volutes qui la cantonnent.

Ce chapiteau est probablement un don de la Société archéologique.

652. Chapiteau en pierre. — Haut. 0^m36; larg. 0^m30.

Huit lions, accroupis sur l'astragale, adossés dans chaque face et se saisissant de leurs pattes de devant sur l'arête de la corbeille, viennent confondre leur cou sous une tête formant crochet, commune à deux d'entre eux.

653. Chapiteau en marbre. — Haut. 0^m39; larg. 0^m34.

Une sorte de sirène à longs cheveux tombants étale sa double queue sur les deux faces de la corbeille que des arbres à larges feuilles achèvent de décorer. Sur l'arête diamétralement opposée, un personnage, dont la tête très fruste, dévorée par d'énormes serpents, sert d'appui au crochet, est supplicié par deux démons debout sur l'astragale.

654. Deux chapiteaux gothiques, en marbre. — Hauteur, $0^{m}36$; diamètre de la corbeille, $0^{m}19$.

Six personnages, debout sur l'astragale, les mains jointes et couronnés, se suivent et sont accueillis par un ange placé devant une tour. La quatrième face, très abîmée, laisse apercevoir des restes de monuments. Plusieurs figures sont brisées.

Un homme, dont la tête est brisée, semble guider des animaux parmi lesquels est une chèvre qui se hausse le long d'un arbre pour en atteindre les feuilles. Un vieillard debout, appuyé sur un bâton, bénit six personnages : trois d'entre eux sont agenouillés, les mains jointes. Sur les deux dernières faces se déroule une théorie de six figures, dont plusieurs très mutilées.

655. Deux chapiteaux gothiques en pierre provenant, d'après Viollet-le-Duc, d'un cloître de Figeac. Haut. $0^{m}29$; larg. $0^{m}31$.

a) Trois animaux chimériques. Un cavalier, l'épée haute et le heaume en tête, se couvre d'un écu chargé d'un château sommé de trois tours.

Reproduction : *Dictionnaire du Mobilier français de Violet-le-Duc*, vol. VI, p. 108.

b) Quatre cavaliers tête nue, armés deux à deux de lances et d'épées, galopent leurs chevaux. Deux d'entre eux portent un écu, l'un fleurdelisé, l'autre fascé de cinq pièces.

Dans chacun de ces chapiteaux la moulure supérieure, limitée à trois faces, est décorée de moulures.

656. Chapiteau en pierre; treizième siècle. — Hauteur, $0^{m}32$; larg. $0^{m}35$.

Il est décoré de deux étages de têtes très en saillie, celles du bas au milieu de chacune des faces, celles du haut cantonnant les quatre angles de la corbeille. Parmi ces dernières se trouvent deux têtes de femmes dont l'une est couronnée et l'autre coiffée du chaperon en usage vers 1250. La moulure supérieure, limitée à trois faces, porte un large et beau profil.

657. Chapiteaux d'angle, en pierre. — Hauteur, 0^m32; larg. 0^m50.

a) Deux étages de feuilles peu travaillées, issues de l'astragale, sont surmontés d'une moulure très saillante et polygonale.

b) Deux étages de feuilles assez différentes, mais peu travaillées. Moulure supérieure analogue à celle du précédent.

658. Chapiteau. — Haut. 0^m27; larg. et prof. 0^m29.

Astragale à plan octogonal et à coupe angulaire.

Les arêtes, qui partent de l'octogone, se perdent sous huit petites feuilles pour disparaître dans le plan circulaire du haut de la corbeille. Quatre feuilles plus grosses servent de support aux angles de la moulure supérieure.

659. Chapiteau accolé; pierre. — Hauteur, 0^m24; faces, 0^m24.

Astragale et moulure supérieure semblables aux membres correspondants des chapiteaux précédents. Corbeille ornée dans le haut de quatre feuilles assez délicates.

660. Deux chapiteaux d'angle. — Hauteur, 0^m24; faces, 0^m24.

Un seul étage de feuilles peu cherchées. Astragale à arête vive et à coupe angulaire. Moulure supérieure à bandeau lisse : filet, baguette, gorge et quart-de-rond.

661. Deux chapiteaux monolithes de colonnes jumelles; marbre. — Haut. 0^m39; larg. 0^m53.

a) Quatre feuilles lisses, sans nervures, cantonnent de six beaux crochets les angles des deux parties très séparées de la corbeille. D'autres feuilles semblables, mais plus courtes, s'arrêtent à mi-hauteur et donnent naissance aux mêmes crochets.

b) Des feuilles, qui portent une profonde rainure médiane, surgissent de l'astragale et cantonnent les deux parties très séparées de la corbeille de six beaux crochets repliés.

662. Quatre chapiteaux en pierre. — Haut. 0^m23; larg. et prof. 0^m28.

a) Deux dragons ailés et squammés, dont les corps se croisent sous une tête de monstre, mordent les pattes de deux animaux semblables, également adossés et croisés, cantonnant de leur gueule — qui mord celle des premiers — les angles de la corbeille.

b) Chapiteau exactement semblable au précédent.

c) Quatre monstres au vol abaissé cantonnent de leur tête humaine, alternativement en cheveux ou coiffée d'une aumusse, les angles de la corbeille, dont la moulure supérieure repose sur quatre têtes de monstres.

d) Dans deux faces, deux lions adossés, à quatre pattes sur l'astragale, replient leur tête sur leur croupe. Des dragons ailés, adossés dans les deux autres, enlacent ces lions et saisissent de leur gueule ouverte l'extrémité de leur corps squammé, qui se termine par une feuille trilobée.

662*bis*. Chapiteau et fragment de colonne.

a) Chapiteau octogonal adossé. — Haut. 0^m21.

Bandeau composé de trois filets et d'un biseau. Corbeille décorée de deux étages de feuilles montantes assez écartées les unes des autres.

b) Débris de colonne monolithe. Montant de fenêtre (?). — Haut. 0^m49.

Sa coupe est un octogone régulier, dont deux faces, diamétralement opposées, sont décorées d'une colonnette engagée. Le chapiteau porte, au-dessus de l'astragale, une frise de feuilles très rudimentaires de 0^m10 de hauteur.

663. Chapiteau octogonal, en marbre. — Haut. 0^m55; larg. 0^m67.

Il sert de socle à la statue de Jean Tissendier.

De larges feuilles d'eau, issues de l'astragale, recouvrent les arêtes de la corbeille, laissent un vide au milieu des faces et supportent, de leur pointe recourbée, un gros fruit sphérique qui forme crochet.

664. Chapiteau roman, en pierre. — Hauteur, $0^{m}79$; larg. $0^{m}75$; prof. $0^{m}64$.

Il sert de socle à la statue de saint Michel.

Deux étages de feuilles nervées enveloppent la corbeille, cantonnée de volutes dont le fleuron n'est qu'épannelé. Le tailloir est mouluré.

Ce chapiteau, brisé verticalement en trois parties, est maintenu par des fils de fer.

665. Applique de clef de voûte, en pierre. — Hauteur, $0^{m}35$.

Ange à mi-corps, à longs cheveux ondulés. Il est vêtu d'une dalmatique à col rabattu. Ses mains, brisées, tenaient un instrument de musique dont on aperçoit une amorce sur la poitrine.

666. Applique de clef de voûte, en pierre, découpée à jour, sculptée, peinte et dorée.

Saint Michel terrassant le démon. — Diam. $0^{m}68$.

Rosace à redents intérieurs dont les quatre-feuilles sont séparés par des angles droits.

L'archange, debout et nimbé, est vêtu d'une longue robe dorée. Il terrasse le dragon du pied de la croix et tient de la main gauche la guige de son écu, qui porte d'or à une croix de gueules.

Le montant et la traverse de la croix se terminent par des fleurs de lis.

(*Not.* 1818, n° 188. — *Not.* 1828, n° 325. — *Descr.* 1835, n° 498.)

667. Applique en pierre découpée, sculptée, peinte et dorée. — Dalle de $0^{m}78$ de côté.

Rosace gothique à huit branches découpées à jour et terminées par des feuilles alternativement développées et repliées. Écusson ogival chargé d'une aigle contournée au vol abaissé, accompagnée de deux étoiles à huit rais posées aux cantons dextre et senestre du chef.

668. Applique de même nature. — Dalle de $0^{m}55$ de côté.

Rosace gothique à huit branches découpées à jour et terminées par des feuilles alternativement développées et repliées. Au centre, une table d'attente ogivale percée d'un trou de suspension.

669. Applique en pierre sculptée, peinte et dorée. — Haut. 0^m52; larg. 0^m56.

Rosace gothique à huit branches découpées à jour et terminées par des feuilles alternativement développées et repliées sur elles-mêmes. Elles sont reliées entre elles par une banderole dont l'inscription est illisible. Au centre, écusson ogival qui porte d'azur à un phénix d'or au vol abaissé issant d'une flamme d'or mouvant du flanc dextre de l'écu.

670. Applique. — Diamètre, 0^m40.

Réseau gothique découpé à jour. Écu en accolade : d'azur à la bande d'or chargée de trois tourteaux de gueules, surmontée de trois billettes d'or rangées de fasce.

671. Applique. — Diamètre, 0^m29.

Réseau gothique découpé à jour, légèrement différent du précédent, mais entourant le même écusson.

672. Applique découpée à jour. — Haut. et larg. 0^m35.

Écu en accolade, chargé de trois coquilles, deux en chef, une en pointe, et de trois bourdons croisés en abîme. L'écusson est entouré d'un collier dans lequel alternent des coquilles et des nœuds. Traces de sable sur l'écusson.

673. Applique découpée à jour : sainte Marguerite. Haut. 0^m62.

Les mains allongées et jointes, la tête penchée à gauche, la croix dans le bras gauche, la sainte surgit du flanc entr'ouvert du dragon. L'extrémité de sa robe sort des lèvres du monstre, qui n'a pas encore achevé de la dévorer. Traces de dorure.

674. Quatre appliques en pierre sculptée. — Diamètre, 0^m42.

Médaillons circulaires ornés de bustes.

Chacun de ces personnages, drapé et la tête nimbée, porte un attribut : bâton noueux, bourdon, plume, croix.

675. Deux appliques en pierre sculptée. — Diamètre, $0^{m}36$.

Médaillons circulaires. L'aigle et le taureau, vus de profil et entourés d'un phylactère à plis multiples.

676. Applique en pierre sculptée. — Diamètre, $0^{m}46$.

Aigle nimbée, au vol abaissé, posée de face sur des nuages.

677. Applique en pierre sculptée. Encadrement circulaire plat cantonné de fleurons. — Diamètre, $0^{m}37$.

Écusson ogival chargé de deux lions affrontés et surmonté d'un chapeau.

678. Applique en pierre sculptée. — Diamètre, $0^{m}50$.

Dans un médaillon circulaire, la Vierge, debout sur un croissant, les mains jointes, est ravie au ciel par des anges. Toute la partie du bas-relief au-dessus et à gauche de la Vierge est brisée.

678*bis*. Six appliques rectangulaires en pierre sculptée. — Cinq de $0^{m}49$ de côté, la sixième de $0^{m}75$ sur $0^{m}65$.

a, *b*, *c*, *d*, *e*) Des anges au vol abaissé, vêtus de robes à larges plis, agenouillés sur des nuages, jouent de divers instruments de musique : harpe, trompe, orgue, viole.

f) La Vierge, qui porte une couronne fleurdelisée, tient l'enfant nu de la main droite et un fruit de la main gauche. Elle se détache sur un fond bleu sombre décoré d'une gloire à rais gladiolés et dorés. Traces de polychromie.

679. Applique de clef. — Haut. et larg. $0^{m}20$.

Les côtés sont échancrés, les angles arrondis.

Elle est ornée d'un écusson dont les déchiquetures s'enroulent sur elles-mêmes; cet écusson est soutenu par des rubans et porte un globe surmonté d'une croix.

680. Applique de clef. — Diamètre, $0^{m}21$.

Tête de génie de face, joufflue, les cheveux sur le front, entourée d'une feuille à léger relief.

681. Applique de clef. — Haut. $0^{m}36$; larg. $0^{m}34$.

Deux angelots nus, entourés d'une torsade de fleurs, de feuillages et de fruits, soutiennent à deux mains une table d'attente.

681 *bis*. Appliques de clefs de voûtes en pierre peinte. Diamètre, $0^{m}49$.

a) Larges feuilles sur lesquelles est sculpté l'écusson de France aux fleurs de lis sans nombre.

b) Larges feuilles. Au centre, dans un disque, l'agneau de saint Jean. La croix de la bannière dépasse le disque, d'où rayonnent trois arbalètes.

c) L'agneau de saint Jean inscrit dans un orle très étroit décoré d'un filet et d'une gorge.

CROIX DE CIMETIÈRES, EN PIERRE (**682-693**), *trouvées dans les sous-sols du Musée en 1903.*

682. Haut. $0^{m}92$; larg. $0^{m}35$.

Face : Une coquille au centre de la croix.

683. Haut. $1^{m}16$; larg. $0^{m}37$.

Face : Une coquille au haut du montant.
Revers : Une coquille à l'extrémité droite de la traverse.

684. Haut. $0^{m}80$; larg. $0^{m}32$.

Face : Une coquille au haut du montant.
Revers : Une navette au centre de la croisée.

684 *bis*. Haut. $0^{m}72$; larg. $0^{m}40$.

Face : Dans un cercle champlevé, écusson gothique chargé de trois coquilles en chef et de deux haches superposées. Partie droite de la traverse brisée.

685. Haut. 0^m80; larg. 0^m32.

Face : Une coquille au haut du montant. Au-dessous, l'inscription suivante :

AISI IAT DONA GV — ILALMA MOLH — ER DEN IOHAN AZ — EMAR — MEN — ESCA — LC AM

« Ci-gît dame Guillemette, femme de Jean Azémar, maréchal ferrant. Ainsi soit-il. »

Revers : Une coquille et, au-dessous, un écusson champlevé, chargé d'armoiries, coupé en chef parti : au premier à un fer à cheval, au deuxième à une enclume surmontée d'un marteau, en pointe à un poisson sur des ondes.

686. Haut. 1^m19; larg. 0^m42.

Face : Un quatre-feuilles au centre duquel est un écu champlevé chargé d'une herse.

Revers : Rosace à six lobes au centre de laquelle est un écu chargé d'une herse légèrement différente de la précédente.

687. Débris de croix. — Haut. 0^m33; larg. 0^m37.

Face : LE S — ENHEN — PEIRE DE LA SALA — IACT AISI E LA DON — A BERNADA SA MO — LHER

« Le seigneur Pierre de la Sale gît ici et dame Bernade, sa femme. »

Revers : Un écu champlevé chargé d'un monument à pinacle fleuronné assez semblable aux clochers du Languedoc.

688. Débris de croix. — Haut. 0^m29; larg. 0^m34.

Face : En haut, un chêne, en roman « garric ». Au-dessous :

AISI IACT HOC D — LA GARRIGA DIO — FA...A — MER

« Ci-gît Hugues de la Garrigue. Dieu lui fasse merci. »

689. Débris de croix. — Haut. 0^m40; larg. 0^m42.

Face : Dans un cercle, au centre de la croix, l'agneau de Toulouse. De part et d'autre, l'inscription :

AISI ..... IACT — IOHAN ..... LEGRA

« Ci-gît Jehan Legrand. »

Revers : Écu chargé de trois coquilles posées deux et une.

690. Haut. $1^{m}11$; larg. $0^{m}45$.

Croix ordinaire complètement fruste et sans aucun ornement.

691. Haut. $0^{m}73$; larg. $0^{m}55$.

Le montant et la traverse ont toutes leurs faces symétriques parallèles. Ils portent trois cannelures et se terminent par des feuilles en éventail. Aû milieu de la face, dans un cercle, l'agneau passant surmonté d'une croix. Au revers, également dans un cercle, une rosace semblable à une marguerite à douze pétales.

692. Haut. $0^{m}93$; larg. $0^{m}54$.

Croix assez semblable à la précédente. Le montant et la traverse sont cannelés et se terminent par des sortes de volutes. Au milieu de la face, dans un cercle, l'agneau passant tient de sa patte droite une croix inclinée. Au revers, également dans un cercle, un écu, arrondi par le bas, est chargé d'un lion rampant.

693. Croix grecque, sans inscription ni décoration

694. Corbeaux.

a) Corbeau roman ; pierre. — Haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}18$.
Tête de femme ceinte d'un large bandeau et encadrée de cheveux ondulés tombant de part et d'autre du visage. — Don de la Société archéologique.

b) Corbeau roman ; pierre. — Haut. $0^{m}17$; larg. $0^{m}24$.
Tête barbue, les yeux saillants, coiffée d'une sorte de bonnet. Don de la Société archéologique.

c) Corbeau gothique. — Haut. $0^{m}35$.
Buste dont la tête est légèrement tournée à gauche. Cheveux et barbe disposés en mèches ondulées. Nez très saillant. Attache du cou percée d'un large trou circulaire.

695. Débris de culs-de-lampe.

a) Tête de face sous un reste de grosse moulure. Les cheveux et la barbe sont disposés en mèches verticales et dures.

b) Tête imberbe, un peu plus petite que nature, coiffée d'un chaperon très peu apparent. — Don de la Société archéologique.

c) Belle moulure, très brisée, supportée par une tête de face dont les cheveux, ras sur le front, forment des masses ondulées de part et d'autre du visage. La barbe est également ondulée. — Pierre. — Haut. $0^{m}25$.

Les trois morceaux précédents nous paraissent être du quatorzième siècle et doivent provenir des Cordeliers.

696. Cul-de-lampe en pierre sculptée, peinte et dorée. Haut. $0^{m}33$; larg. $0^{m}41$.

Tout en haut, deux corps de moulures. L'amortissement est ménagé par un ange nimbé, au vol abaissé, dont le corps se perd dans une nuée et qui tient à deux mains, devant sa poitrine, un écusson écartelé qui porte en abîme les armes de Gaillac : d'azur à l'escarboucle rayonnante d'or.

697. Cul-de-lampe en pierre. — Haut. $0^{m}45$; larg. $0^{m}46$.

Un ange au vol abaissé, un bijou sur le front, les cheveux longs et ondulés, tient à deux mains, devant sa poitrine, un écusson ogival, aux armes des Montfort, chargé d'un globe surmonté d'une plante dont il ne reste plus que l'amorce, accosté de deux tours crénelées et maçonnées.

Quinzième siècle.

698. Cul-de-lampe en pierre peinte. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}47$.

Moulure supérieure en demi-rond. Un écusson d'armoiries, pendu par sa guige, est soutenu : à droite, par un agneau dressé, la jambe droite de derrière appuyée au mur, la jambe gauche au bas du culot; à gauche, par un lion dans une posture analogue. Il est chargé d'une épée en pal, la pointe en bas, accostée de deux oiseaux adossés.

Quinzième siècle.

699. Cul-de-lampe d'angle; pierre. — Haut. $0^{m}35$.

Une chauve-souris appuie l'extrémité de ses ailes ouvertes et ses pieds écartés sur chacune des parois des murs.

700. Cul-de-lampe angulaire; pierre. — Haut. $0^{m}40$.

Le plan supérieur est circulaire. Le culot est caché par un dragon dont les pieds palmés et les ailes étendues s'appuient sur chacune des parois des murs. Sa queue, repliée, vient enlacer sa patte droite.

701. Cul-de-lampe d'angle; pierre. — Haut. $0^{m}21$.

Une large feuille bosselée, issue de l'intersection des deux parois, couvre tout le bas du culot et se replie sur elle-même.

702. Cul-de-lampe d'angle; pierre. — Haut. $0^{m}24$.

Un chien, assis sur la paroi d'un mur et portant sur la patte droite de devant, fléchit la jambe gauche et baisse la tête de façon à toucher le mur de son museau.

703. Cul-de-lampe d'angle; pierre.

Gros tore surmontant une scotie dans laquelle est un lapin accroupi.

704. Culs-de-lampe d'angle.

a) Un cynocéphale porte la moulure supérieure sur sa tête, ses épaules et ses bras horizontaux. Il joue d'une double flûte qu'il tient de ses deux mains, ses deux pieds rassemblés dans l'angle de la pierre. — Haut. $0^{m}25$.

b) Un homme de face, barbu, la tête enveloppée d'un capuchon, supporte la moulure supérieure et tient à deux mains une table d'attente.

705. Petit cul-de-lampe d'angle; plan circulaire. — Haut. $0^{m}23$.

Tête d'ange à quatre ailes.

706. Cul-de-lampe; pierre. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}17$.

Un enfant nu, agenouillé sur le mur, la main droite dans ses cheveux, satisfait, en s'aidant de la gauche, un besoin naturel.

707. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}18$.

Un angelot au vol abaissé, vêtu d'une dalmatique à large collet, tient à deux mains l'âme d'un mourant représentée par une petite figure nue.

708. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}12$; larg. $0^{m}21$.

Deux feuilles de vigne découpées à jour, nervées et striées.

709. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}19$; larg. $0^{m}20$.

La moulure est supportée par un écusson ogival, complètement lisse, qui cache l'extrémité inférieure du culot.

710. Cul-de-lampe.

Buste de jeune femme coiffée d'un bonnet gaufré surmonté d'une torsade, décolletée en carré, et dont la guimpe, à col droit et légèrement retroussé, est ornée d'un collier terminé par une croix.

711. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}18$; larg. $0^{m}21$.

La moulure supérieure repose sur un animal à longues oreilles dont les quatre pieds et la queue s'appuient au mur.

712. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}17$; larg. $0^{m}22$.

Chimère ailée, les quatre pieds appuyés au mur.

713. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}17$; larg. $0^{m}22$.

Une branche, issue du mur, s'élève verticalement et donne naissance à deux feuilles découpées à jour, dentelées, nervées et striées.

714. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}17$; larg. $0^{m}25$.

Chimère ailée, posée sur le mur, soutenant un cartouche à lambrequins de sa patte droite levée.

715. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}19$; larg. $0^{m}19$.

Chimère ailée, reposant des quatre pieds sur le mur.

716. Cul-de-lampe; plan circulaire. — Haut. $0^{m}20$; larg. $0^{m}17$.

Buste de femme nue de face, la tête penchée à droite. Ses cheveux sont noués d'un ruban en torsade. Un collier de perles supporte un bijou qui repose entre ses deux seins.

717. Cul-de-lampe; plan circulaire. — Haut. $0^{m}15$; larg. $0^{m}20$.

Feuille de chardon dressée.

718. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}23$; larg. $0^{m}17$.

Lion accroché au mur, replié sur lui-même, la jambe droite de derrière perdue dans la crinière.

719. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}18$.

Adossée au culot, une petite figure nue, le pied droit appuyé au mur, semble sortir une épine de son pied gauche.

720. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}25$; larg. $0^{m}17$.

Buste de jeune femme nue dont les cheveux dénoués tombent en arrière, sauf deux longues mèches qui se réunissent entre les deux seins.

721. Cul-de-lampe; plan circulaire. — Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}17$.

Monstre de face, la croupe contre le mur, les deux pattes de devant brisées.

722. Cul-de-lampe.

Lion de profil, les pattes accrochées au mur, la droite de devant et la tête brisées.

723. Cul-de-lampe; plan supérieur circulaire. — Hauteur, $0^{m}24$; larg. $0^{m}20$.

Tête de vieillard à barbe et cheveux ondulés.

724. Cul-de-lampe. — Haut. $0^{m}18$; larg. $0^{m}26$.

Figure de femme ailée de face. Elle est vêtue, les mains jointes, les cheveux ondulés et retombants.

725. Dalle en pierre gravée. — Haut. $0^{m}90$; larg. $1^{m}09$.

Au centre est une croix dont les branches égales, terminées par des courbes concaves, s'attachent à un cercle d'où elles rayonnent en s'évasant. L'alpha et l'oméga sont reliés et comme suspendus aux bras par un trait vertical. Tout autour, le monogramme du Christ et les lettres INRI plusieurs fois répétées.

Le champ inférieur de la pierre est plat; les trois autres sont chanfreinés.

726. Fragment d'inscription, treizième siècle; marbre. — Haut. $0^{m}40$; larg. $0^{m}40$.

Inscription dont il manque une grande partie, très usée et illisible, encadrée de rinceaux gravés au trait, qui relient des écussons, au nombre de quatre dans la partie restante, placés aux deux angles et au milieu des grands côtés. Ceux du milieu sont trop frustes pour être lus. Ceux des angles portent chacun trois anneaux champlevés deux et un.

727. A. W. MARCHAND

Marbre. — Haut. $0^{m}17$; larg. $0^{m}28$.

III KL DECEMB OBIIT A W MERCATOR ET XV KL OCTOB OBIIT IVLIANA VXOR EI

« Le 3e jour avant les calendes de décembre mourut A. W., marchand, et le quinzième avant les calendes d'octobre mourut Julienne, sa femme. »

728. ADEMAR DE ARCELERS

Marbre. — Haut. $0^{m}18$; larg. $0^{m}33$.

PRIMA DIE IDVS IANVARII OBIIT ALDEMARVS DE ARCELERS FAMILIARIVS ISTIVS LOCI

« Le premier des ides de janvier mourut Ademar de Arcelers, familier de cette église. »

(*Not.* 1818, n° 266. — *Descr.* 1835, n° 587.)

729. GUILLAUME GIRAUD

Pierre gravée au trait. — Haut. $0^{m}36$; larg. $0^{m}37$.

ISTA SEPVLTVRA EST DNI GIHLELMI GIRALDI

Au centre, un écusson ogival chargé d'une clef double posée en pal et sommé d'une croix.

« Cette sépulture est celle de Messire Guillaume Giraud. »

Cette pierre est placée dans le mur de la galerie est, à droite de la porte qui donne accès dans l'ancienne chapelle Notre-Dame-de-Pitié.

730. PIERRE DE PRULHAC, chanoine laïque (1250).

Marbre. — Haut. $0^{m}18$; larg. $0^{m}32$.

XIII KL IVLII OBIIT PETR DE PRVLHACO NOSTER CANONICVS LAICVS ANNO DNI MCCL

« Le 13e jour avant les calendes de juillet mourut Pierre de Prulhac, notre chanoine laïque, l'an du Seigneur 1250. »

(*Not.* 1818, n° 227. — *Descr.* 1835, n° 620.)

731. GUILLAUME DE TOULOUSE, chanoine et ouvrier (1251).

Haut. $0^{m}34$; larg. $0^{m}51$.

IIII IDVS IVLII OB WLM DE THOLA CANONICVS ET OPARIVS ECCLIE SANCTI STEPHI ANNO DNI MCCLI AIA EI REQIESCAT IN PACE

« Le 4 des ides de juillet mourut Guillaume de Toulouse, chanoine et ouvrier de l'église Saint-Etienne, l'an du Seigneur 1251. Que son âme repose en paix. »

(*Cat.* 1806, n° 200. — *Not.* 1813, n° 203. — *Not.* 1818, n° 229.)

732. BERNARD DE VILLENEUVE (1251).

Marbre. — Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}25$.

XII KL APRIL OBIIT BNARDVS DE VILLANOVA FAMILIARIS ISTIVS LOCI ANNO DNI MCCLI

« Le 12e jour avant les calendes d'avril mourut Bernard de Villeneuve, familier de ce lieu, l'an du Seigneur 1251. »

Cloître de Saint-Etienne.

(*Cat.* 1806, n° 196. — *Not.* 1813, n° 199. — *Not.* 1818, n° 228. — *Descript.* 1835, n° 625.)

733. BERNARD TOURNIER (1253).

Marbre. — Haut. $0^{m}22$; larg. 21.

BNARDS TORNERIS ET AS FRES PECERVT HQC SEPLCRV EISDE ET EORV ORDINIO ANNO MCCLIII

« Bernard Tournier et ses frères firent ce tombeau pour eux et ceux de leur lignée en 1253. »

734. CARRIÈRE, archidiacre (1257).

Marbre blanc. — Haut, $0^{m}40$; larg. $0^{m}61$.

ANO DNI MCCLVII IIII IDS NOVEMBRIS CO B CARRARIE ARCHIDIACONS CORBARIEN I ECCA NARBON I CVIANIVSBIO ELEMOSINARIS TENET DARE CLICI ISTIV ECCE IN TITVLATV CVIQVE VI DNARIOS NARBON ET ..... PRESBITERI CIVITATIS SCDM QD COSVETV E DARE I EADE ECCA... PRO AIA SVA ET PARENTV SVORVM IN IPA ECCA QVOLIBET ANNO CELEBRANDVM IN DIE OBITVS SVI ITA QVOD CVITAS SANTI PAVTI TENETVR DARE CVIQVE CLERICO IN TITVLATO DICTE ECCA SEX DENARIOS NARBON SIMILIT PREDICT ARCHIDI ISTITVIT PPETVO CNV SACDOTV I ECCA SCI NA ARII BIT QSACDO PPETVO CELEBRET I IPA ECCA TA PAIA SVA QVAM I PENTV SVORV

Inscription sur douze lignes et un renvoi dans la marge. Les lignes sont séparées entre elles par deux traits horizontaux.

735. INCONNU (1258).

Marbre brisé aux deux angles supérieurs. — Hauteur, $0^{m}30$; larg. $0^{m}43$.

VDIC BVS FAMLARIS ISTIS LOCI ANNO DNI MCCLVIII

736. AMELIUS DE SANARS (1258).

Marbre. — Haut. $0^{m}22$; larg. $0^{m}59$.

XIIII KL NOVEMBS OB AMELIS DE SANARS CAPILANS ET CANONICS ISTIS LOCI ANNO MCCLVIII

« Le 14e jour avant les calendes de novembre mourut Amelius de Sanars, chapelain et chanoine de ce lieu, l'an du Seigneur 1258. »

737. ROGER DE COMMINGES, préchantre (1258).

Marbre. — Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}35$.

IDVS MADII OB ROGERIVS CONVENARVM PRECENTOR CANONICVS ISTIVS LOCI ANNO DNI MCCLVIII

« Aux ides de mai mourut Roger de Comminges, préchantre, chanoine de ce lieu, l'an du Seigneur 1258. »

(*Cat.* 1806, n° 205. — *Not.* 1813, n° 208. — *Not.* 1818, n° 233. — *Descript.* 1835, n° 629.)

738. BERNARD DE PONT, chanoine (1262).

Marbre. — Haut. $0^{m}26$; larg. $0^{m}29$.

ANNO AB INCARNATIONE DNI MCCLXII VI NONAS OCTOBRIS OBIIT BS DE PONTE CANONICS ISTIS LOCI

« L'an de l'Incarnation du Seigneur 1262, le 6 des nones de novembre, mourut B. de Pont, chanoine de ce lieu. »

(*Cat.* 1806, n° 199. — *Not.* 1813, n° 202. — *Not.* 1818, n° 227. — *Descript.* 1835, n° 634.)

739. BERTRAND DE VILLENEUVE, chanoine (1268).

Marbre. — Haut. $0^{m}33$; larg. $0^{m}43$.

IIII KL IVLII OBIIT BERTRANDVS DE VILLA NOVA CANONICVS ISTIVS LOCI ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MCCLXVIII

« Le 4^e jour avant les calendes de juillet mourut Bertrand de Villeneuve, chanoine de ce lieu, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1268. »

(*Cat.* 1806, n° 207. — *Not.* 1813, n° 210. — *Not.* 1818, n° 240. — *Descript.* 1835, n° 638.)

740. GUILLAUME ET RAIMONDE DE ROUFIAC (1275, 1279).

Marbre. — Haut. 0m55; larg. 0m55.

ANO DNI MCC — LXXV V NONAS — IVLII OBIIT — DA RAIMVDA — VXOR GVIL — DE ROFIACO

ANO DNI MCCLXX — IX YDS SEPTEB OBIIT — GVILM D ROFIA — CO CORV AIE — REQESCANT — IN PACE AMEN

« L'an du Seigneur 1275, le 5 des ides de juillet, mourut dame Raimonde de Roufiac, épouse de Guillaume de Roufiac. »

« L'an du Seigneur 1279, aux ides de septembre, mourut Guillaume de Roufiac. Que leurs âmes reposent en paix. Amen. »

Réunies sur une même plaque, ces deux inscriptions sont séparées par un nimbe ogival lisse et suivies de trois écussons chargés l'un d'un renard grimpant, les deux autres d'une feuille à cinq lobes et de trois rocs d'échiquier au chef.

(*Descr.* 1835, n° 641. — *Cat.* 1865, n° 795.)

741. BERNARD MOLHERAT ET LOMBARDA D'ASTORC (1282, 1301).

Pierre. — Haut. 0m34; larg. 0m62.

ANNO DNI MCCLXXXII — QVARTO YD IVLII — OBIIT BERNARDS — MOLHERATI MER — CATOR CVIVS AIA — REQESCAT I PACE AME

ANNO DNI MCCCI V KLS — SEPTEMB OBIIT DNA — LOMBARDA DE AVSTVR CONE VXOR PREDCI B — QODAM CVIVS AIA RE — QVIESCAT IN PACE AME

« L'an du Seigneur 1282, le 4 des ides de juillet, mourut Bernard Molherat, marchand, dont l'âme repose en paix. Amen. »

« L'an du Seigneur 1301, le 5e jour avant les calendes de septembre, mourut dame Lombarda d'Astorg, autrefois épouse du dit Bernard, dont l'âme repose en paix. Amen. »

Entre les deux colonnes de texte, nimbe ogival sur lequel est un Christ bénissant avec le symbole des Evangélistes. Au-dessous, deux figures agenouillées, représentant les défunts, alternent avec trois écussons chargés d'armoiries : celui du mari, de trois merlettes en bande; celui de la femme, d'un autour, et celui de l'alliance, écartelé des deux écus.

(*Cat.* 1865, n° 796.)

742. RAYMOND DE BARTE, grand chapelain (1283).

Pierre. — Haut. 0^m35 ; larg. 0^m48.

ANNO DNI MCCLXXXIII VI IDS APRILS OBIIT DNS MAGISTER RS DE BARTA CAPELLANVS MAIOR ET CANONICS ISTIVS LOCI CVIS AIA REQESCAT IN PACE AMEN DIC PR NR

« L'an du Seigneur 1283, le 6 des ides d'avril, mourut messire maître R. de Barte, grand chapelain et chanoine de ce lieu. Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il. Dis *Pater Noster.* »

(*Cat.* 1806, n° 208. — *Not.* 1813, n° 211. — *Not.* 1818, n° 242. — *Descript.* 1835, n° 617.)

743. CONDORS DE COMIGNAN DE CLERMONT (1300).

Pierre. — Haut. et larg. 0^m35.

ANO DNI MCCC ..... OBIIT CONDORS MAT GVILLMI HGOI DE CVMINHANO DE CLARAMOTE DOMICELLI CVI ANIA REQESCAT IN PAC

« L'an du Seigneur 1300 ..... mourut Condors, mère de Guillaume-Hugues de Comignan de Clermont, damoiseau, dont l'âme repose en paix. »

744. BONNE DE VIYHAL (1300).

Marbre. — Haut. 0^m44 ; larg. 0^m63.

DNI MCCC SCDO DIE ..... A POST FESTV OMIVM SANTORV OBIIT DNA BONA DE VIYHALI VXOR GARSIE DE VIYHALI DE EXAVNO CVIVS AIA REQIESCAT IN PACE AMEN

« L'an du Seigneur 1300, le second jour ..... après la fête de la Toussaint, mourut dame Bonne de Viyhal, femme de Garcias de Viyhal d'Exauno, dont l'âme repose en paix. Ainsi soit-il.

745. Bas-relief en pierre calcaire. — Hauteur, 0^m41 ; largeur, 0^m285.

Un religieux de profil, à genoux devant une croix élevée sur trois marches et de face. Dans le haut, l'inscription :

DE LA SON .....

La forme de la croix et l'aspect des caractères nous font penser que cette dalle est du quatorzième siècle.

746. GUILLAUME DE PARIS

Pierre gravée et sculptée. — Haut. $0^{m}53$; larg. $0^{m}17$.

Tout en haut, un monogramme. Au milieu, un blason parti : au premier, coupé, chargé en chef d'une fleur de lis, en pointe d'une coquille; au deuxième, de pannes ou fourrures. En bas, un bas-relief :

Sous une arcade trilobée à rampants feuillus, comprise entre deux clochetons fleuronnés, homme agenouillé, les mains jointes, devant un personnage debout. Autour, l'inscription en gothique anguleuse :

ESTA CEPVLTA ES DEN GVLHEMNE DE PARIS PELICIER NAT DE CAMBRAI EN PICAR

« Cette sépulture est celle de Guillaume de Paris, pelletier, natif de Cambrai, en Picardie. »

747. BERNARD DE FAMARS (?)

Pierre. — Haut. $0^{m}20$; larg. $0^{m}34$.

Au milieu de la dalle, et gravé au trait, un peigne ou une carde. Autour de la gravure, l'inscription :

AQVESTA SEPVLTVRA ES DEN BERNAT DE FAMARSA (?)

748. JEAN ET BERNARD CARBO

Pierre gravée. — Haut. $0^{m}37$; larg. $0^{m}32$.

Au centre de la dalle sont deux blasons en ogive accolés, celui de droite chargé d'une croix à la hampe de laquelle flotte une banderole, celui de gauche d'un peigne ou d'une carde.

En bordure, l'inscription :

AQVESTA SEPVLTVRA ES DEN IHO CARBO E DEN BERNAT CARBO

« Cette sépulture est celle de Jean Carbo et de Bernard Carbo. »

748*bis*. Inscription de Montgiscard; marbre. — Hauteur, $0^{m}20$; larg. $0^{m}40$.

Cinq lignes de gothique anguleuse :

LA MCCCI E X DEL MES — DE AHOST LO NOBLE ARD GLM — DE GVAVARET DE VOLER DELS — SEHOS COSSOLS MVDEC AQST — AVTAR EN ESTA CAPELA

« L'an 1301 et le 10 du mois d'août, le noble Arnaud Guillaume de Gavarret, du vouloir des seigneurs consuls, transporta cet autel dans cette chapelle. »

Don de M. l'abbé Duffaut, curé de la Dalbade.

749. Bénitier en marbre.

La face antérieure porte l'inscription suivante :

VOVS QVI PRENES DE L'EAV BENOYTTE
AVEC LA MAIN SANS L'ASPERSON
CEST VNE CHOSE DESHONNESTE
DEMANDES EN A DIEV PARDON

(*Descr.* 1835, n° 787. — *Cat.* 1865, n° 793.)

750. Inscription gravée sur marbre.

VITA MORI VOLVIT ET IN HOC TVMVLO REQVIEVIT
MORS QVE VITA FVIT NOSTRAS VICTRIX ABOLEVIT
VINCVLA CONFREGIT INFERNA SIBIQVE SVBEGIT
EDVCCVSQVE SVOS VALIDI DVX IPSE COHORTIS
ATQVE TRIVMPHATOR HVIC EXVRGIT LEO FORTIS
TARTARVS INGEMVIT TRISTIS MORS VICTA RECEDIT

ICY DEDANS EST LE SEPVLCHRE EN LA FORME ET MANIERE QV'IL EST EN HIERVSALEM OV IESV-CHRIST NOTRE SAVVEVR FVT MIS 1515

« La vie a voulu mourir et s'est reposée dans cette tombe. La vie s'est faite mort et, par sa victoire, a supprimé la mort de l'homme. Le triomphateur a brisé les liens de l'enfer et les a foulés aux pieds; à la tête d'une cohorte vaillante qu'il entraîne à sa suite, il s'est élancé comme un lion vigoureux. Le Tartare a gémi de tristesse et la mort s'est retirée vaincue. »

(*Descr.* 1835, n° 788. — *Cat.* 1865, n° 794.)

751. Inscription en langue romane (1517); pierre. — Haut. $0^{m}35$; larg. $0^{m}51$.

AYSI ES ..... AE MOSSE ..... FILH DE THLE ..... LO QVAL ANEC DE VIDA A TRESPAS LO MIL VCXVII EN LO MES DE OCTOBRE

(*Not.* 1818, n° 273 ? — *Descript.* 1835, n° 609.)

752. Inscription en langue romane (1520); marbre. — Haut. $0^{m}58$; larg. $0^{m}58$.

LAN MILA VCTXX ET LOP IORN DE GVG MORI ESTEVE DE . . . . . ED LA PAROQVA DE SANT MAVRISI CVGVS ANIA IN PASCE REQSIT

Au centre de la dalle, blason en forme de cartouche échancré chargé d'une sorte de monogramme. Le blason est gravé, l'inscription champlevée sur deux rangs autour de la dalle.

(*Descr.* 1835, n° 609.)

753. Fragment de retable; pierre. — Haut. $0^{m}44$; larg. $0^{m}68$.

Il est divisé en deux scènes : A droite, un personnage debout baptise de la main gauche, en versant sur sa tête le contenu d'un vase, un homme nu dont les jambes sont cachées par les flots. Un troisième personnage, debout, porte la tunique du néophyte. A gauche, trois figures, parmi lesquelles saint Pierre et saint Paul.

754. THOMAS DE FOUCAUD-DALZON (1631).

Pierre tombale. — Haut. $1^{m}22$; larg. $1^{m}02$.

HIC IACET THOMAS DE FOVCAVD DALZON MVLTIS RETRO — SÆCVLIS GENERE NOBILIS SEV BELLI LAVDEM — SPECTIS SEV TOGÆ PVRPVRAM ET CIVILIS — PRVDENTIÆ DECVS VIR NOSTRO SÆCVLO — PARVM ANTIQVITATIS SPECIMEN BONO — PVBLICO NATVS INDE ILLI CONGESTI — HONORES ET COMISSA SÆPE REIPVBLICÆ — SALVS CVIVS ILLE VT SEMPER SOLLICITVS — ITA PRODIGVS VITÆ PATIENS VLTIMVM — SVVM DIEM EXPENDIT QVINTO CONSVLATV — QVINTO KALENDIS MAII ANNO MDCXXXI — HIC — GENTIS MONVMENTVM QVONDAM DESTINAVIT — NOBILIS GVERINVS D'ALZON IN PARLAMENTO — SENATOR FRANCISCI PRIMI GALLIÆ — REGIS EQVES TORQVATVS

Dans le haut de la pierre, encadrée d'une moulure, est un écusson écartelé peint en rouge, soutenu par deux lions et surmonté d'un casque à plumes.

755. Inscription (1632); marbre noir. — Haut. $0^{m}47$; larg. $0^{m}85$.

IHS MA — BEATVS HOMO — OVE ERVDIERIT DOMINVS — ET DE LEGE SVA DOCVERIT EV — PSAL 93 1632

756. DELMAS (1649).

Pierre. — Haut. 0^m77; larg. 0^m43.

SEPVLTVRE DE — GEORGE DEL — MAS ET DES SIENS — R I P A

Au-dessous, dans des lambrequins, un blason chargé d'un arbre et de trois étoiles en chef et la date 1649.

756*bis*. Pierres tombales.

a) Haut. 1^m48; larg. 0^m51 :

SEPVLTVRE — DE NOBLE — CHARLES — DE SAINT ALBANT — ECVYER — POVR LVI — ET LES — SIENS — R I P A — 1774

b) Haut. 0^m46; larg. 0^m36 :

SEPVLTVRE — DE GVILHA — VME MARTI — SAVATIER — E DE SIENS
1656

Entre le 16 et le 56, un tranchet gravé au trait.

Ces deux pierres ont été trouvées à la Préfecture, dans la démolition d'un mur.

757. JEAN-PIERRE RIVALZ (1706), ANTOINE RIVALZ (1735).

Pierre. — 0^m53; larg. 0^m63.

CI GIT IEAN PIERRE RIVALZ — ORIGIN^{re} DE LAVAVR IL EXCELLA — DANS LA PEINTVRE SCVLPTVRE — ET ARCHITECTVRE — MORT A TOVLOVSE LE 17 MAI 1706 — ANTOINE RIVALZ SON FILS — HERITA DES TALENTS DE SON PERE — ET FVT LE PLVS GRAND — DESSINATEVR DE SON SIECLE — MORT A TOVLOVSE LE 7 X^{bre} 1735

(*Descr.* 1835, n° 810.)

758. FRANÇOIS DE TROY (1645-1730).

Pierre. — Haut. 0^m46; larg. 0^m61.

A — F DE TROY — PEINTRE — CELEBRE — NE A — TOVLOVSE — SA PATRIE

(*Not.* 1818, n° 292.)

759. Pierre commémorative (1741). — Haut. 0^m35; larg. 0^m52.

RESTAVRATVM — ANNO 1741 — M M LEBE DEC — BELOT ET BOSC — SYNDICIS

759*bis*. Pierre. — Haut. 0^m65; larg. 0^m68.

CI GIT MESSIRE IEAN DES ..... — CHEVALIER DE L'ORDRE — ROYAL DV CHRIST — SEIGNEVR DE LASSERRE — LABASTIDETTE ET — AVTRES PLACES DECEDE — LE 6 9bre 1742 — R I P A

760. D. MONTESPAN

Pierre. — Haut. 0^m62; larg. 0^m48.

S — D MONTESPAN — POVR LVI ET — LES SIENS — R I P A — 175...

761. GUILLAUME LOZES (1762).

Pierre. — Haut. 0^m45; larg. 0^m36.

SEPVLTVRE — DE GVILLAVME — LOZES — Me TOVRNEVR — ET POVR — LES SIENS — R I P A — 1762

762. Inscription en l'honneur de Clémence Isaure; marbre noir. — Haut. 0^m33; larg. 1^m15.

CLEMEN ISAVR LVD FLORAL RESTAVRATRIX SPARGE POETA ROSAS ILLIS CLEMENTIA GAVDET ATQVE TEGI CINERES MANDAT ISAVRA SVOS

« Clémence Isaure, restauratrice des Jeux floraux. Poète, répands des roses ; elles font la joie de Clémence, et Isaure demande que ses cendres en soient couvertes. »

Inscription gravée sur les ordres de M. Dumège.

762*bis*. Quatre gargouilles, en pierre calcaire, du quinzième siècle.

a) Animal monstrueux ailé, le cou légèrement infléchi à gauche, la patte droite brisée. — Haut. 1^m88.

b) Animal analogue, moins élégant. Il est dépourvu de canalisation. — Haut. 1^m40.

c) Animal analogue, plus travaillé. Stries assez profondes, parallèles à l'épine dorsale, sur le cou et sur les flancs. — Hauteur, $1^{m}47$.

d) Chien assis, la tête infléchie à droite. Il est modelé au marteau taillant et non au ciseau, comme les trois morceaux précédents. La queue du bloc est brisée. — Haut. $0^{m}55$.

762[ter]. Trois inscriptions.

a) Fragment d'inscription; marbre. — Haut. $0^{m}30$; larg. $0^{m}20$.

Cinq lignes de capitales superposées séparées par deux filets :

HELI — BNA ES — LI EBRA — ECEIVSC — DINI

b) Inscription tumulaire; marbre. — Haut. $0^{m}38$; larg. $0^{m}35$.

Cinq lignes de capitales champlevées superposées et séparées par un listel également champlevé :

CENTENO DECA — XPO IA NATO DAĀ — HABIĀNDA + DNI —
S ABBAS ORTV — PINGVS

c) Inscription hébraïque; pierre. — Haut. $0^{m}48$; larg. $0^{m}27$.

Quatre lignes de caractères hébraïques superposées.

M. Roschach disait que cette pierre provenait d'un cimetière israélite désaffecté au quatorzième siècle, situé sur l'emplacement occupé actuellement par l'hôtel d'Espagne, rue Peyrolières.

SARCOPHAGES

763. Sarcophage, en marbre, avec son couvercle. — Long. $2^{m}15$; haut. $0^{m}50$.

Les trois faces travaillées sont limitées, en haut et en bas, par une gorge demi-ronde; sur les côtés, par des pilastres cannelés, à chapiteaux frondescents. La grande face porte le chrisme champlevé dans un cercle, le latéral de gauche un vase, celui de droite une fleur à douze pétales pointus. Chacun de ces motifs est entouré d'un ornement symétrique par rapport à l'axe vertical de chacune des faces et qui se compose de stries coudées séparées par un filet. Le couvercle, à quatre pans, est imbriqué.

764. Fragments de sarcophages en marbre.

a) Grappes de raisins, vases, dessin rectangulaire comparable à une fenêtre. — Haut. $0^{m}51$; larg. $0^{m}45$.

b) Face latérale : le chrisme gravé dans une circonférence en contre-bas de la surface et encadrée de trois filets. — Haut. $0^{m}50$; larg. $0^{m}63$. —

c) Fragment de face antérieure de sarcophage; marbre. — Haut. $0^{m}45$; larg. $1^{m}07$.

De cette face, divisée en trois panneaux par des pilastres cannelés, il ne reste plus qu'une partie du panneau du milieu et celui de droite, tous deux brisés par le bas.

Le compartiment du milieu est orné de personnages dans des arbres : un berger appuyé sur son bâton, un jeune homme qui monte sur le dos d'un autre pour atteindre des branches; celui de droite, de rinceaux de vigne avec des feuilles et des grappes.

(*Descr.* 1835, n° 439.)

d) Fragment de face antérieure de sarcophage; marbre. — Haut. $0^{m}48$.; larg. $1^{m}55$

Brisures à droite et en haut. Éclat à l'angle inférieur gauche.

Trois panneaux séparés par des pilastres cannelés. Milieu : chrisme champlevé dans un cercle encadré d'une torsade comprise elle-même dans des rinceaux de vigne. Gauche : deux rangées superposées de cannelures coudées.

e) Partie droite de face antérieure de sarcophage; marbre. — Haut. $0^{m}38$; larg. 1 mètre.

Brisures à partir du milieu et en bas. Milieu : chrisme champlevé dans un cercle encadré d'une torsade comprise elle-même dans des rinceaux à feuilles lancéolées. Droite : deux étages de cannelures coudées, symétriques par rapport à l'axe vertical du panneau, sur lequel elles se rencontrent et forment des losanges.

f) Partie de face antérieure de sarcophage; marbre. — Hauteur, $0^{m}42$; larg. $0^{m}70$.

Brisures de tous côtés, sauf en haut. Milieu : chrisme champlevé dans un cercle encadré de quatre torsades comprises elles-mêmes dans des cannelures légèrement courbes. Droite : mêmes cannelures couronnées que dans l'article précédent.

765. Sarcophage en marbre. — Long. 2^{m}04; hauteur, 0^{m}50.

Les quatre angles sont amortis par des colonnes galbées à base et chapiteau romans. Au milieu du grand panneau, chrisme champlevé dans une circonférence limitée par deux filets. Couvercle gothique, qui lui est complètement étranger. Il porte, dans chacun des rampants, une croix champlevée dans un cercle limité par deux filets et, de part et d'autre, deux écussons d'armoiries à un écureuil grimpant. Entre ces motifs sont gravés au trait une semelle, une alène, un couperet courbe et un poinçon; et, champlevée le long de la ligne de faîte, l'inscription illisible :

ANO DNI MCCCXI SEPT .....

766. Sarcophage en marbre. — Long. 2^{m}02; hauteur, 0^{m}54.

Pilastres cannelés et efflorescents aux angles; gorge horizontale en haut et en bas. Sur la face antérieure, chrisme champlevé dans une circonférence encadrée d'une gorge et d'un filet; sur le latéral droit, une rose à seize pétales dans un cercle; sur le latéral gauche, une rosace à six pétales avec feuilles tangentes à la circonférence d'encadrement; ces trois motifs entourés de strigilles. Couvercle gothique très abîmé, dont l'inscription est illisible. Il porte quatre écussons à une vache passante et à trois rocs d'échiquier en chef.

767. Couvercle gothique fracturé, en pierre.

Quatre rampants, dont un seul orné de trois écussons : celui du milieu fascé de quatre pièces, les deux autres chargés d'une croix terminée par des fleurs de lis.

768. Couvercle gothique, en pierre.

Deux écussons sur chacun des grands rampants : l'un à un paon grimpant, l'autre à un roc d'échiquier flanqué de deux pommes de pin retombantes.

769. Sarcophage en marbre. — Long. 2^{m}04; hauteur, 0^{m}47.

En haut et en bas, gorges demi-rondes; dans les angles, pilastres cannelés. Face antérieure divisée en sept panneaux verticaux

où alternent des ceps de vigne et une plante rigide à feuilles symétriques et dentelées. Latéraux divisés chacun en deux panneaux ornés de la même frondaison.

Peut-être le nº 440 de la *Description* de 1835?

770. Sarcophage en marbre. — Long. 2m06; hauteur, 0m42.

Des colonnes courtes en amortissent les angles. Au milieu de la face antérieure, circonference limitée par deux filets et une gorge. Dans ce cercle est champlevée une figure grossière revêtue d'une robe. Elle tient des outils de travail, un couteau, un seau.

771. Frise romane en pierre; bas-relief de 1m80 de longueur.

Méandres rectilignes et perlés, nattés régulièrement et encadrés d'une bordure lisse.

771*bis*. Couvercles de sarcophages du quatorzième siècle.

a) Pierre. — Long. 1m; larg. 0m55.

Quatre pentes. Sur la principale, croix processionnelle flanquée de deux calices, en relief comme elle, surmontés d'une hostie gravée au trait. Croix pattée, champlevée dans un écusson gothique sur le latéral gauche; croix ordinaire, disposée de la même facon, sur le latéral droit.

Trouvé place Dupuy en 1904.

b) Marbre. — Long. 1m38; larg. 0m75.

Quatre pentes. Sur la principale, taureau ou vache passant dans un écusson. Inscription sur deux lignes :

ANNO DM MCCCIII RO FAICIT — ISTA SEPVLTVRA ES DEN GELIS BVO...

Le premier membre de la phrase doit indiquer en abrégé le nom du sculpteur. Celui du mort est interrompu par une cassure.

STATUES ET BAS-RELIEFS

772. Partie inférieure d'une vierge; pierre peinte et dorée. — Haut. 1 mètre.

La robe couvre de ses larges plis le pied gauche de la figure et la plate-forme du socle. Le manteau bleu turquoise et or, qui s'enroulait autour du corps, tombe à gauche jusque par terre.

Ce fragment, de la première moitié du quatorzième siècle, paraît appartenir à la statuaire de la chapelle de Rieux.

772*bis*. Tête de vierge; pierre peinte. — Haut. $0^{m}29$.

Brisée au ras du cou et montée sur un parallélipipède en pierre. Nez et menton refaits au plâtre. Cheveux nerveusement ondulés et large visage qui rappelle aussi la facture des statues de Rieux.

A notre avis, ces deux fragments appartiennent à la même statue.

773. Tête de statue funéraire, en marble blanc et noir. — Haut. $0^{m}29$.

Le visage et la guimpe, en marbre blanc, sont incrustés dans un bloc de marbre noir, qui figure le manteau. Le nez est brisé.

774. Jésus-Christ; pierre. — Haut. $1^{m}30$.

Cette figure, très incomplète, porte sur la jambe gauche, la droite fléchie. La tête et les deux bras manquent. L'arrangement du manteau laisse apercevoir la blessure du côté.

775. Fragment de retable; bas-relief en pierre sculptée, peinte et dorée. — Haut. $0^{m}59$; larg. 2^{m}.

Encadré en haut et à gauche d'une gorge ornée de groupes séparés de feuilles, et assis sur une plinthe couronnée d'une baguette et d'un filet. La bordure de droite et des parties importantes de la sculpture sont brisées.

Un ange, agenouillé devant Jésus, tient un phylactère qu'il lui montre du doigt. Le Père éternel dans une nuée.

Judas embrasse étroitement Jésus, que deux soldats saisissent. Un enfant le traîne par une corde attachée à son poignet.

Jésus couronné d'épines. Un personnage, vêtu d'une dalmatique, est debout à son côté.

La Flagellation. Pilate assiste à la scène du haut d'une chaire à prêcher.

Jésus repose sur les genoux de la Vierge, qui porte d'une main la main gauche de son fils à ses lèvres et soutient de l'autre son corps renversé. Le bras, fléchi, touche le sol, et la tête, inerte, laisse traîner à terre ses cheveux pendants et bouclés. Les saintes femmes les contemplent.

Nicodème, Joseph et les saintes enveloppent d'un linceul le cadavre de Jésus.

Le sépulcre, surmonté d'une bannière flottante, est gardé par trois soldats endormis.

Un ange soulève le couvercle du tombeau et montre le ciel aux saintes femmes. Deux d'entre elles, dressées sur leurs pieds, le regardent, étonnées. La troisième se détourne en levant la main.

Les costumes nous font penser que ce petit monument date de la deuxième moitié du quatorzième siècle.

Il n'est décrit dans aucun catalogue.

776. Le Christ en croix, assisté de la Vierge et de saint Jean; bas-relief en pierre sculptée. — Haut. 0m94; larg. 0m63.

Figures de 0m32, admirablement drapées, debout sous une arcade gothique ornée à l'intrados de cinq redents simples, à l'extrados de crochets inspirés de la feuille du chou sauvage et terminée par deux monstres à longues griffes dont les queues, redressées, constituent deux des crochets. Pieds-droits évidés en fenêtres et terminés par de longs pinacles fleuronnés. L'espace de fond, laissé libre, est occupé par deux tables d'attente surmontées chacune d'une croix. Traces de peinture.

Date probable : quatorzième siècle.

776*bis*. Fragment de groupe, en pierre calcaire. — Haut. 1m35.

Jésus et saint Jean, assis derrière une table sur laquelle se voient un plat de poisson, un pain, un récipient et un couteau.

Le Christ, très élancé, devait bénir de la main droite, brisée. Le disciple, presque couché sur la table, où s'accoude son bras droit, repose la tête sur sa main, d'une part, sur le corps du Christ, de l'autre.

L'inclinaison du plateau de la table nous fait penser que ce fragment était placé à une certaine hauteur dans le tympan d'une porte.

777. Le Christ en croix, la Vierge et saint Jean; bas-relief en pierre peinte. — Hauteur, $0^{m}60$; largeur, $0^{m}45$.

La partie inférieure du Christ est brisée. Les deux autres figures, dont les têtes sont mutilées, mesurent $0^{m}40$. Sur le fond, coloré en rouge, à côté de la Vierge, monogramme composé d'une croix dont la hampe, enchevêtrée de la lettre S, repose sur le sommet d'un A.

778. Bas-relief en pierre. — Haut. $1^{m}35$; larg. 76.

Un abbé à genoux, assisté d'un saint, présente à la Vierge le modèle d'une église. La Vierge, l'enfant sur son bras gauche, est debout sur une marche étroite décorée de quatrefeuilles. Arcade en tiers-point, pinacles fleuronnés, gâble feuillu. Tables d'attente ogivales de part et d'autre du gâble.

(*Not.* 1818, n° 200. — *Not.* 1828, n° 338. — *Descript.* 1835, n° 485.)

779. Pieta. Bas-relief en pierre peinte et dorée. — Haut. $1^{m}33$; larg. $0^{m}78$.

Sous une arcature à redents trilobés, la Vierge debout, la tête penchée à droite, porte le cadavre de son fils.

A ses côtés, sont agenouillés deux personnages assistés de leurs saints patrons. A droite, le mari, avec sainte Catherine et saint Jean-Baptiste; à gauche, la femme, avec sainte Madeleine et saint Michel. L'archange porte, derrière son bouclier, d'or à la croix de gueules, une âme sous la forme d'un enfant nu. Derrière, se voient la croix, les instruments de la Passion, le soleil et la lune.

(*Not.* 1818, n° 187. — *Not.* 1828, n° 324. — *Descr.* 1835, n° 489.)

780. Bas-relief en marbre. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}40$.

Deux anges, vêtus de la dalmatique, debout et la tête infléchie, ravissent au ciel l'âme d'un évêque. Presque toute la mitre et une partie de sa tête, le nez de chacun des anges et le sommet de leurs ailes sont brisés.

(*Descr.* 1835, n° 686.)

781. La Vierge et l'Enfant. Bas-relief en pierre. — Haut. $0^{m}94$; larg. $0^{m}34$.

La Vierge, couronnée, debout sur une nuée, tient de la main gauche l'Enfant Jésus et, de la droite, un livre ouvert. Jésus, le globe dans la main gauche, bénit de la droite.

Au-dessous, deux mains terminées au poignet soutiennent une étoffe dans laquelle se dresse, les mains jointes, une petite figure nue qui symbolise probablement l'âme du donateur. La conservation est parfaite.

782. La Vierge et l'Enfant. Groupe en marbre d'Italie peint et doré. — Haut. $1^{m}11$.

La Vierge, la tête légèrement tournée et penchée à gauche, est enveloppée d'un manteau retenu sur son sein par un fermail d'orfèvrerie. Assis sur son bras gauche, la tête levée, Jésus tient à deux mains une colombe noire.

Le marbre roux, dans lequel est taillé ce groupe, fait le fond du décor. Les cheveux, le fermail, la ceinture et les bordures des vêtements sont dorés. La robe est semée de délicates fleurettes rouges; les doublures sont peintes en rouge et en noir.

Dumège dit que cette statue provient du Comtat Venaissin.

(*Descr.* 1835, n° 466.)

783. Saint Sébastien. Statue en pierre calcaire, peinte et dorée. — Haut. $1^{m}74$.

Le saint est debout contre un arbre auquel sont attachés ses deux bras, le gauche tombant naturellement. Corps penché légèrement à gauche, jambes croisées, cheveux dorés, chairs maculées de sang, draperie bleue, tronc d'arbre vert.

Front, nez, doigts de la main droite, orteil du pied gauche et partie du terrain brisés.

(*Not.* 1818, n° 197. — *Not.* 1828, n° 335.)

784. Saint Jean; pierre peinte et dorée. — Haut. $1^{m}43$.

Le saint, debout, la tête légèrement penchée à droite, lève la main droite, un calice brisé dans la gauche. Il est vêtu d'une robe à col très bas, autrefois bleue, boutonnée par devant. Son manteau est retenu par une bride d'orfèvrerie et relevé sous le bras droit.

(*Descr.* 1835, n° 473.)

785. La Madeleine; pierre peinte et dorée. — Hauteur, $1^{m}45$.

La sainte est debout, légèrement penchée à droite. Ses cheveux, autrefois dorés, tombent en longues tresses de part et d'autre de son visage. Un ample manteau, doublé de fourrures, enveloppe sa tête, se retrousse sur son bras droit et couvre le socle de ses plis. Les deux mains, aujourd'hui brisées, soutenaient le vase de parfums.

La robe porte des traces de rouge clair, le manteau de rouge foncé.

(*Descr.* 1835, n° 474.)

786. Statue de saint, en bois peint et doré. — Hauteur, $1^{m}71$.

Le saint est debout, vêtu d'une robe blanche et d'un manteau noir retenu sur la poitrine par un fermail d'orfèvrerie. Ses cheveux, ondulés, tombent de part et d'autre de son visage imberbe. La main gauche est levée; le bras droit, appuyé à la hanche, retient contre elle un pan du manteau.

787. Vierge en pierre; fin du quinzième siècle.

Cette figure, sans bras, est brisée à hauteur des genoux. Un voile l'enveloppe et tombe de part et d'autre du visage, en laissant voir des cheveux ondulés. L'encolure basse de la robe est bordée d'un galon perlé, le manteau enroulé autour du corps.

L'attitude générale nous fait croire à une statue de Vierge à l'Enfant. La pierre, très délitée, porte les traces d'un travail fin et précis.

788. La Vierge et l'Enfant. Groupe en pierre peinte et dorée. — Haut. $1^{m}11$; larg. à la base, $0^{m}74$

Assise sur un trône dont le côté apparent est orné d'une ogive redentée, la Vierge tient à deux mains l'Enfant Jésus, qui tend son petit corps et ses bras dans la direction opposée. Elle est vêtue d'une ample robe fourrée, garnie, à l'encolure, d'un galon semé de perles, et couverte d'un manteau doublé de vair qui enveloppe sa tête et cache le sol. Son bras droit presse un missel enveloppé en partie d'une étoffe jadis dorée. Son visage et ses mains, ses cheveux ondulés et tombants dans lesquels on distingue des traces d'or sous l'épais badigeon qui les couvre témoignent du goût le plus délicat. L'Enfant porte une robe épaisse à petit collet montant qui découvre sa jambe et laisse passer son pied nu. Sa tête est d'une conservation et d'une maîtrise parfaites.

Le socle, mouluré en haut et en bas, est orné sur les côtés de feuilles souples et dorées et, sur le devant, d'un blason gratté, de part et d'autre duquel se déroule l'inscription :

NOTRE DAME DE GRASSE.

(*Not.* 1813, n° 114? — *Not.* 1818, n° 193. — *Not.* 1828, n° 331. — *Descr.* 1835, n° 463.)

788*bis*. Morceaux divers.

a) Saint-Michel. Débris de haut-relief en pierre du quatorzième siècle. — Haut. $0^{m}73$; larg. $0^{m}35$.

Le saint, de face, la tête de trois quarts à gauche, est couronné d'un bandeau de fleurettes posé sur des cheveux ondulés. Il porte, de la main gauche, un bouclier à la croix alésée, derrière lequel prie une petite figure nue, symbole de l'âme qu'il ravit au démon. Traces d'ailes, de nimbe et de polychromie.

b) Tête d'homme du quinzième siècle. — Haut. $0^{m}30$.

De face, legèrement levée. Les cheveux et la barbe sont longs et bouclés; la bouche est entr'ouverte. Le nez et le cou sont brisés.

c) Tête de vieillard en terre cuite. — Haut. $0^{m}26$.

Elle est imberbe, chauve et enduite, par endroits, de gros blanc. La nuque, le nez et le cou sont brisés. Elle date du quinzième siècle et peut provenir des Cordeliers.

d) Tête de guerrier en pierre peinte de la fin du quinzième siècle. — Haut. $0^{m}35$.

Penchée en arrière, inclinée de gauche à droite, barbue, coiffée

d'un armet à côtes, peint autrefois en rouge, et brisée au-dessous du menton; elle a probablement fait partie d'une Mise au tombeau, peut-être de celle de Saint-Étienne.

Ces trois têtes sont présentées sur de petits socles en pierre.

e) Haut-relief en pierre. — Haut. et larg. $0^{m}36$.

Tête plus grande que nature, d'apparence gothique, en amortissement sur l'angle d'une dalle : yeux saillants, nez camus brisé, bouche ouverte, cheveux, moustache et barbe ondulés symétriquement.

Elle est dénommée « tête du juif » par Dumège, qui dit qu'elle était placée à l'angle d'une maison de l'entrée de la rue des Lois, et a été donnée par M. de Perpessac.

(*Descr.* 1835, n° 696.)

789. Sainte Anne. Groupe en pierre calcaire, peinte et dorée. — Haut. $0^{m}78$.

La sainte est assise, la tête légèrement penchée à gauche. Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille et d'un manteau qui voile les cheveux et couvre le sol en ne laissant voir que le bout du pied gauche, chaussé d'un soulier pointu. Elle porte la Vierge de la main droite et lui présente, de la gauche, une jeune fille debout. Cette sculpture est présentée dans une fenêtre en pierre du quinzième siècle qui provient de l'église du Taur.

Don de la Société archéologique du midi de la France.

790. Plaque en marbre sculpté. — Haut. $0^{m}25$; largeur, $0^{m}29$.

Deux chiens, dressés sur leurs pattes de derrière, soutiennent un écusson en accolade chargé d'un cœur inscrit d'un A et surmonté d'une croix.

(*Cat.* 1865, n° 792.)

791. Figure d'homme, en pierre calcaire; premier quart du seizième siècle. — Haut. 1 mètre.

Debout, la tête légèrement en avant, il tient de la main droite, à la hauteur de l'oreille, un objet indéterminé. Il est coiffé d'un casque relevé sur le front en forme de coquille d'escargot et vêtu d'un pourpoint, d'un haut-de-chausses et de chausses déchiquetés, brodés et accoutrés.

Le nez, les lèvres et la main gauche sont brisés.

792. Sainte femme. Statue en pierre ayant fait partie d'une pitié; commencement du seizième siècle. — Haut. 1^m10.

Debout, le visage infléchi et légèrement tourné à droite, les bras tombants, les mains jointes grossièrement réparées au plâtre, la tête enveloppée d'un capulet plissé qui retombe sur ses épaules, elle est drapée de lourdes étoffes qui laissent voir un soulier arrondi.

793. Saint Roch. Statue en pierre calcaire; commencement du seizième siècle. — Haut. 0^m91.

Il découvre, de sa main gauche, sa cuisse droite, où l'on voit une blessure. Ses cheveux sont enveloppés d'un bonnet orné, au-dessus du front, d'une rose d'orfèvrerie; un chapeau, retenu autour du cou par une cordelière, pend sur sa nuque. Il est vêtu d'une tunique qui s'arrête aux genoux et d'un manteau qui tombe derrière lui. Ses bottes sont molles, plissées et retroussées. A sa gauche, se voient les restes d'un chien qui se dressait contre sa jambe; à sa droite, est une petite figure de femme dont les extrémités sont brisées.

794. Buste de guerrier; pierre peinte et dorée; seizième siècle. — Haut. 0^m81.

Un peu plus grand que nature et terminé au bas du bassin. Il est barbu, couronné de lauriers, enveloppé d'un manteau flottant retenu sur l'épaule par une rose d'orfèvrerie et couvert d'une cuirasse romaine ornée d'une aigle aux ailes éployées dans des rinceaux dorés. La cuirasse est bleue.

Hôtel Bernuy (?).

(*Descr.* 1835, n° 732.)

795. Pitié; pierre peinte; seizième siècle.

La Vierge, assise, placée sur un cul-de-lampe feuillu et sous une niche à pilastres très détériorée, contemple le corps de Jésus couché sur ses genoux.

Toute petite sculpture, reliée par une tige de fer et un écrou à un montant en pierre dont elle amortit l'angle. — Hauteur du montant, 0^m72.

796. Linteau de porte, en pierre calcaire; seizième siècle. — Haut. $0^{m}40$; long. $1^{m}36$.

Deux anges volants et affrontés, l'un de dos, l'autre de face, soutiennent, d'une main un écusson central à lambrequins, et de l'autre un cartouche chacun.

L'écusson porte une croix et une bordure chargée de douze roses; les cartouches, différemment déchiquetés, le commencement d'un psaume; celui de droite :

NISI DNS — EDIFICA — VERIT

celui de gauche :

IN VANVM — LABORAVE — RVNT

797. La Vierge et l'Enfant. Groupe en pierre sculptée, peinte et dorée; commencement du dix-septième siècle. — Haut. $1^{m}83$.

La Vierge tient un bouquet de fleurs dans la main droite. Nombreuses réparations.

(*Cat.* 1806, n° 22 ou 23. — *Not.* 1813, n° 23. — *Not.* 1818, n° 18. — *Not.* 1828, n° 470 ? — *Descr.* 1835, n° 720. — *Cat.* 1865, n° 787.)

798. Figure d'évêque, en pierre sculptée, peinte et dorée; dix-septième siècle. — Haut. $1^{m}81$.

L'évêque, crossé et mitré, tient un livre ouvert dans la main gauche; sa robe est dorée et son manteau semé de fleurs rouges.

(*Cat.* 1806, n° 26. — *Not.* 1813, n° 27. — *Not.* 1818, n° 19. — *Notice* 1828, n° 471. — *Cat.* 1865, n° 788.)

799. Sainte Catherine. Figure en pierre sculptée, peinte et dorée; dix-septième siècle. — Hauteur, $1^{m}86$.

La sainte, un livre ouvert dans la main gauche, s'appuyait, de la droite, sur l'épée symbolique de son martyre. Ses vêtements, à fond d'or, sont décorés : la robe, de bandes vertes; le manteau, de tulipes pourpres et d'étoiles brunes.

(*Catal.* 1806, n° 27. — *Not.* 1813, n° 27. — *Not.* 1818, n° 20. — *Notice* 1828, n° 472. — *Cat.* 1865, n° 789.)

800. Statue de religieux, en pierre calcaire. — Hauteur, 1m46.

Debout sur la jambe gauche, le pied droit posé sur une sphère, un dominicain, la tête tournée à droite, tient un livre fermé de la main gauche, le bras droit levé.

Dix-septième siècle.

801. Statue de religieuse; pierre. — Haut. 1m40.

Cette figure, dont le visage est complètement fruste, est debout dans de belles draperies qui couvrent le socle de leurs plis. Les deux mains, qui sont brisées, paraissent avoir tenu un livre ouvert.

Dix-septième siècle.

802. Statue d'ange; pierre. — Haut. 1m42.

L'ange est debout, la jambe droite fléchie, la tête légèrement tournée et penchée à gauche. Sa main gauche s'appuie sur un cartouche à lambrequins qui repose sur le sol.

Dix-septième siècle.

803. Morceaux divers.

a) Deux meneaux en pierre. — Haut. 0m74.

Gaines ornées chacune de moulures et d'une feuille d'acanthe.

Fin du seizième siècle.

b) Partie de meneau. Pierre. — Haut. 0m92.

Un vase, qui repose sur une tête d'enfant, contient un bouquet composé de lis, de feuilles et de fruits.

Milieu du seizième siècle.

c) Vase ornemental. Bas-relief en pierre. — Haut. 0m79.

Un vase, décoré de feuilles très saillantes, de moulures, de rubans, de denticules et d'anses, contient un groupe de fruits. Il repose sur un socle rectangulaire.

d) Deux chapiteaux engagés, du seizième siècle. — Hauteur et largeur, 0m20.

Corbeilles cylindriques ornées de vases et d'acanthes d'un très faible relief et d'une grande élégance, dont les efflorescences se réunissent pour donner naissance à de belles volutes. Grand fleuron en haut de chacune des faces.

804. Sept poids en pierre, du treizième siècle, de différents volumes.

a) Anneau de suspension en fer. Marques en bronze incrustées dans la pierre : l'une, avec l'image de Saint-Sernin très visible et la date MDXXXVIIII; l'autre, avec le Château Narbonnais à peine visible. — Haut. 0m22; larg. 0m30.

b) Anneau de suspension. L'image de Saint-Sernin manque; celle du Château est très visible. — Haut. 0m15; larg. 0m28.

c) L'anneau manque. Les deux marques sont très frustes. — Haut. 0m21; larg. 0m20.

d) Ni anneau, ni marques. — Haut. 0m18; larg. 0m19.

e) Anneau de suspension avec deux colliers de fer. Les deux marques sont très frustes. — Haut. 0m11; larg. 0m15.

f) L'anneau manque. Marques. — Haut. 0m10; larg. 0m15.

g) Anneau de fer et trace d'une marque. — Hauteur, 0m11; largeur, 0m14.

805. Moitié de matrice en terre cuite; treizième siècle. — Haut. 0m32; larg. 0m28.

Elle est en forme de blason et a servi au moulage de poids en bronze. Elle porte sept empreintes très frustes et inégales, la plus grande de 0m082 de diamètre, la plus petite de 0m022, les quatre plus grandes communiquant entre elles et le haut de la matrice par des rigoles destinées au coulage du métal.

Don de M. Virebent, directeur de l'École des arts.

Provenance : Fondations du couvent des religieuses de Saint-Sernin.

(*Not.* 1818, n° 303.)

806. Briques.

a) Brique basquaise. — Haut. 0m34; larg. 0m24.

Au milieu d'une des faces, circonférence en creux ornée de trois animaux en relief. Ils paraissent représenter un cheval, un chien et un coq.

Don de la Société archéologique.

(*Not.* 1818, n° 305 ?)

b) Brique carrée qui porte les empreintes de deux très petites clefs. — Haut. et larg. 0m23.

c) Brique marquée d'un écusson d'armoiries. Seizième siècle.

Rang de perles compris entre deux filets encadrant un écusson d'armoiries dont le champ porte une petite croix et trois fleurs de lis et le chef un bouquet de feuilles de trèfle accoté de deux fleurs de lis. Brisure sous l'écusson.

La *Notice* de 1818 nous dit que cette brique a été trouvée dans les fondements du mur de ville près la tour de l'amphithéâtre (?).

807. Mortiers.

a) Mortier en marbre. — Haut. $0^{m}45$; larg. $0^{m}43$.

Capsule ovoïde engagée dans un support cubique avec renforts sphéroconiques, la pointe en bas, dans le prolongement de chacune des arêtes du socle. Entre ces renforts, et sur la capsule, quatre blasons très allongés chargés de quatre pals et d'une croix en chef.

b) Mortier en pierre. — Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}22$; prof. $0^{m}23$.

Cube de pierre dont les angles sont amortis par des demi-cylindres terminés en cul-de-four.

808. Mesure de capacité gothique, en pierre. — Hauteur, $0^{m}26$.

Quatre mesures, égales deux à deux, taillées dans un même bloc, les deux plus grandes de $0^{m}35$ de diamètre sur $0^{m}11$ de profondeur, opposées par la base, munies de tourillons et cerclées d'une corde; les deux autres, de $0^{m}22$ sur $0^{m}08$, perpendiculaires aux parois des deux premières et diamétralement opposées. Des rigoles d'écoulement, pratiquées sur le champ de chacun de ces récipients, les font communiquer entre eux.

ÉGLISE SAINT-MICHEL-DU-TOUCH

809. Sarcophages en marbre, sculptés à relief.

Ces monuments, longtemps enchâssés dans les murailles de l'église, dont ils encadraient la porte, sont décorés de figures.

a) La partie postérieure manque. La face principale est ornée de sept figures d'apôtres debout sous des arcatures alternative-

ment en accolades et cintrées. L'un des latéraux représente le sacrifice d'Abraham. — Haut. $0^{m}50$; larg. $2^{m}02$.

(*Not.* 1818, n° 107 ?. — *Not.* 1828, n° 189. — *Descr.* 1835, n° 428. — *Cat.* 1865, n° 797 *a*.)

b) Un bas-relief continu décore la face antérieure et les latéraux. Il représente les apôtres, tenant le *volumen* symbolique, rangés dans des niches triangulaires que soutiennent et séparent des colonnes torses. Partie postérieure sciée. — Hauteur, $0^{m}56$; largeur, $2^{m}11$.

(*Descr.* 1835, n° 429. — *Cat.* 1865, n° 797 *b*.)

c) En haut et en bas, gorge demi-ronde; pilastres cannelés à chapiteaux frondescents aux angles. Dans la face, et symétriques par rapport à son axe vertical, rinceaux fleuris et feuillus dont le départ est caché par une large feuille développée et qui forment deux rangées d'enroulements superposées. Même décor sur les latéraux, brisés diagonalement; partie postérieure manquante. — Haut. $0^{m}54$; larg. $2^{m}17$.

(*Not.* 1828, n° 188. — *Descr.* 1835, n° 433.)

809bis. Pierre tombale du dix-septième siècle. — Hauteur, $0^{m}68$; larg. $0^{m}43$.

Cartouche à enroulements, déchiquetures et coquille, surmonté d'un casque à lambrequins vu de face et portant un blason chargé d'un phénix et d'un soleil. Inscription :

NOBLE — IOSEPH DVRAND — BOVRGEOIS

ABBAYE DE BONNEFONT

(Ordre de Cîteaux, diocèse de Comminges.)

Fondée en 1136 par Flandrine de Montpezat et ses trois fils Guillem, Fortanier et Bernard, qui donnèrent à l'abbé de Morimond la terre patrimoniale de Bonnefont, située au milieu des bois, dans les plateaux de la rive gauche de la Garonne (commune de Proupiary, canton de Saint-Martory, Haute-Garonne).

Les comtes de Toulouse et de Comminges, les seigneurs de Montpezat, de Noé, de Montaut furent les plus zélés protecteurs du monastère, bâti sous l'invocation de sainte Marie de Bonnefont.

L'abbé possédait la seigneurie avec justice haute, moyenne et basse des lieux de Proupiary, Sepx, Saint-Médard, Arnaud-Guillem et Plaisance (près Toulouse); il était coseigneur, avec le roi, de Carbonne, Lestelle, Beauchalot et Montaut, et coseigneur d'Auzas avec le sire de Gondrin. Il jouissait également de la domination spirituelle, avec collaboration des cures dans les diverses paroisses que nous venons de nommer.

Les comtes de Comminges tenaient des fiefs militaires de l'abbé de Bonnefont et le reconnaissaient pour suzerain.

Le château de la Terrasse en relevait, et le possesseur lui devait l'*hommage d'un sterlin d'or* à chaque mutation d'abbé ou d'héritier, avec obligation de lui rendre le service personnel, en cas de guerre contre les infidèles et les hérétiques.

L'abbaye de Bonnefont a donné naissance à celles de Nizors en Comminges, de Villelongue en Carcassès, de Vacca en Catalogne et de Fontclar en Aragon. Elle est aujourd'hui à peu près complètement détruite, et les débris de l'église et du cloître ont été dispersés à Saint-Martory et à Saint-Gaudens.

M. Lacombe, propriétaire de l'enclos, a cédé au Musée, en 1828, la figure du comte Bernard.

810. BERNARD, comte de Comminges.

Figure couchée, en pierre, provenant de l'église de Bonnefont.

Le comte est représenté en prière, la tête nue, les mains jointes, les pieds appuyés sur un lion. Il est complètement vêtu de mailles, avec capuchon retombant sur les épaules et manches ouvertes qui laissent voir d'autres manches d'étoffe collante fermées par une rangée de boutons. Une longue cotte d'armes recouvre en partie l'armure de mailles. Un fort ceinturon bouclé retient l'épée, dont la garde est décorée d'une tête de chien et dont le fourreau porte des roses quintefeuilles en relief, ornementation reproduite sur les buffleteries. La tête du comte est encadrée de longs cheveux qui se relèvent au-dessus du front et qui forment, à droite et à gauche, deux grandes nattes frisées. Au-dessous de l'entablement qui supporte la figure se relèvent dix bouquets de feuilles bosselées.

On lit dans un nécrologe de l'abbaye de Berdoües, au diocèse d'Auch, reproduit par les auteurs de l'*Histoire générale de Languedoc* (III, Pr., p. 112) :

« L'an 1241, jour de la fête de saint André, apôtre, mourut Bernard, comte de Comminges, qui fut enseveli dans le monastère de Bonnefont. »

En 1312, on ensevelit à l'abbaye de Bonnefont un autre comte de Comminges du nom de Bernard, mort à Buzet le 21 juillet. C'est vraisemblablement celui que représente la figure tombale de Bonnefont. Les Bénédictins l'appellent Bernard VIII; il avait succédé à son père en 1294.

L'abbaye ne paraît pas, du reste, avoir conservé un souvenir précis de ce bienfaiteur, car voici en quels termes vagues s'exprime un dénombrement de 1667 :

« ..... Lesquels biens et autres hors de l'enclos et enceinte des murailles ont esté pieusement donnez par d'anciens comtes de Comenge et divers seigneurs dont les donations ont esté par eux ratifiées; mesme ont faict election de domicile et sepulture dans l'eglise dudit monastère, et notamment défunt seigneur comte Bernard, comte de Comenge, duquel les ossements reposent sous un mausolée eslevé au-devant le grand autel de ladite abbaye. » (Archives de l'hôtel de ville de Toulouse.)

(*Not.* 1828, n° 321. — *Descr.* 1835, n° 568. — *Cat.* 1865, n° 799.)

ABBAYE DE NIZORS

(Ordre de Cîteaux, diocèse de Comminges.)

Fondée en 1213, dans la vallée de la Gesse, entre Blajan et Boulogne (canton de Boulogne, Haute-Garonne), et surtout enrichie par les bienfaits de Bertrand de l'Ile.

L'abbé de Nizors était chef et président-né de l'ordre du clergé aux États du Nébouzan. Au dix-huitième siècle, l'abbaye de Nizors rapportait 3.000 francs de rente à l'abbé commendataire.

811. MARQUISE DE LIAS (1292).

Pierre. — Haut. 2m15; larg. 1 mètre.

Pierre tombale rectangulaire, gravée au trait. La dame de Lias est figurée en prière, au-dessous d'une arcature ogivale trilobée surmontée d'un pignon à crochets entre clochetons fleuronnés. Deux écus blasonnés se répètent à droite et à gauche de la tête;

ils portent écartelé, au premier et quatrième chargé de trois coquilles, au deuxième et troisième chargé d'une croix.

L'inscription est gravée sur bandeau courant :

ANO DNI MCCXCII NONA DIE INTROITVS IANVARII OBIIT DNA MARQSIA D LINARIIS DNE D BONOREPAVSO ET D LINARIIS VXOR QDAM DNI RAMVDI G SCOTI MILITIS QDA CVIS AIA REQESCAT I PACE AME

« L'an du Seigneur 1292, le neuvième jour au commencement de janvier, mourut dame Marquise de Lias, dame de Bonrepos et de Lias, veuve de messire Raimond Guillaume Scot, chevalier : dont l'âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

La seigneurie de Bonrepos et de Lias, relevant du comté de l'Ile-Jourdain, occupait les plateaux supérieurs de l'Aussonnelle, à 24 kil. O. S. O. de Toulouse.

Les auteurs du *Gallia christiana* (t. I, p. 1102) mentionnent un évêque de Comminges, nommé Scot de Lias (*Scotus de Linariis*), peut-être le fils de Marquise, qui en 1318 assista à l'exécution d'une sentence rendue par l'inquisiteur de la foi contre cinq religieux franciscains, et dont le souvenir était aussi conservé par les cartulaires de l'abbaye de Nizors.

(*Cat.* 1865, n° 800.)

ABBAYE DE GOUJON

Fondée vers la fin du douzième siècle et dotée par les comtes de Comminges ; située dans la vallée de la Save, commune d'Auradé, canton de l'Ile-Jourdain (diocèse de Lombez).

Le monastère fut détruit pendant les guerres du quinzième siècle et l'abbaye supprimée en 1432. La chapelle, transformée en église paroissiale sous le vocable de saint Laurent, eut des curés nommés par les abbés de Gimont jusqu'en 1790.

L'église et une maison attenante, derniers restes de l'abbaye, ayant été vendus en 1861, la fabrique de l'église d'Auradé a généreusement offert au Musée de Toulouse les pierres tombales gravées qui avaient survécu à l'édifice (avril 1862).

M. V. Fons a publié ces deux monuments, avec une courte notice, dans les *Mémoires de la Société archéologique* (VII, p. 335.)

812. DAME LONGRUA (?), abbesse.

Pierre tombale, gravée au trait. — Haut. 2 mètres; larg. $0^{m}87$.

L'abbesse est figurée couchée, les bras croisés sur la poitrine, les mains entièrement cachées dans ses manches, et la crosse abbatiale au côté droit Deux écussons d'armoiries sont gravés à droite et à gauche de la tête : l'un est complètement fruste, l'autre est chargé d'une tour et d'un chef. Un roc d'échiquier se trouve au commencement de l'inscription :

ANO DNI M..... VI D KL NB OBIIT DNA LON...VA ABBATISA CVIS AIA REQESCAT I PACE AMEN

« L'an du Seigneur 13.., le 6e jour des calendes de novembre, mourut dame Longrua (?), abbesse, dont l'âme repose en paix. Ainsi soit-il. »

(*Cat.* 1865, n° 802.)

813. BERNARD DE LAROQUE, damoiseau.

Pierre tombale rectangulaire, gravée au trait, mutilée à la partie supérieure. — Haut. $1^{m}86$; larg. $0^{m}82$.

Le damoiseau est figuré en prière, les pieds appuyés sur un lion. Il porte le haubert de mailles à camail, la cotte d'armes et le ceinturon fleuronné. A ses côtés sont champlevés deux écussons chargés de trois rocs d'échiquier, armes parlantes de Laroque. Inscription incomplète gravée sur bandeau courant.

...NARD D RVP DOMICELL FILIS QVONDA ILLVSTRIS VIRI DNI GVLLI B DE RVPE MILITIS QVI SILR HIC TVMVLATR QVORVM AIE REQVIESCANT

« Bernard de la Roque, damoiseau, fils de feu illustre Guillaume Bernard de la Roque, chevalier, qui est ici pareillement enseveli. Que leurs âmes reposent en paix. »

Par suite d'une négligence regrettable, la mesure libérale de la fabrique d'Auradé n'a pas reçu son entière exécution, et le fragment supérieur de la pierre tombale, figuré dans le Mémoire de M. Fons cité plus haut, n'a pas été remis au Musée.

(*Cat.* 1865, n° 801.)

ÉGLISE CATHÉDRALE DE LOMBEZ

814. AMANIEU DE LA HILLÈRE

Marbre. — Haut. 0m30; larg. 0m27.

Inscription gravée sur marbre au milieu d'un cercle inscrit dans un rectangle :

H E SEPVLTVRA AMANEVI DE ILERA ET TIEBORGIE SOROR EIS CANONICA HVIS LOCI QVE OBIIT XIII KL APIL REQVIESCANT IN PACE AMEN

« Ici est la sépulture d'Amanieu de la Hillère et de Tiburge, sa sœur, chanoinesse de ce lieu, morte le 13 des calendes d'avril. Qu'ils reposent en paix. Ainsi soit-il. »

ÉGLISE DE MARTRES-TOLOSANES

815. ROGER DE SARRIEU, seigneur de Martres (1576).

Figure couchée, en marbre gris. — Long. 1m89; largeur, 0m54.

La tête, barbue, repose sur un coussin; les mains sont jointes. Cette figure est revêtue de l'armure articulée de la fin du seizième siècle. Roger de Sarrieu, que quelques écrivains du seizième siècle nomment Sarriou et Sarrion, se distingua par une grande bravoure et par des talents militaires peu communs. Brantôme le vit capitaine des gardes du roi, avec le titre de mestre de camp. « Cette charge estoit si honorable, dit cet auteur, que venant à commander à une autre plus grande, on ne vouloit jamais s'en démettre. »

Dans un autre passage, Brantôme, après avoir vanté la bravoure de du Gonas, ajoute : « Feu M. de Guise l'estimoit fort, comme M. de Sarrion, autre mestre de camp, lequel, pour estre parent de M. de Termes, le suivit en Corsègue, et là servit son roi et son général. A le voir, on l'eût pris pour un homme fort rustaud; mais estant en guerre, il savait aussi bien commander, conseiller et exécuter que pas un de ses compagnons que j'ai dit ci-dessus et estoit un très homme de bien et d'honneur. »

Cette statue décorait le mausolée des Sarrieu dans l'église de Martres. Renversée pendant la Révolution, elle avait été recueillie et placée près de l'une des portes du château. M. Thébé, propriétaire du domaine, a fait don de ce monument au Musée en janvier 1827.

(*Not.* 1828, n° 424. — *Descr.* 1835, n° 584. — *Cat.* 1865, n° 804.)

ANCIENNE ÉGLISE DE MANCIOUX (Haute-Garonne).

816. Bas-relief en marbre. — Haut. $0^{m}41$; larg. $1^{m}06$.

Deux anges d'une exécution barbare, dont les ailes sont contournées et les pieds appuyés sur la moulure supérieure, soutiennent à deux mains un cercle couvert d'ornements dans le milieu duquel est champlevé le monogramme du Christ accompagné des lettres α et ω.

La face droite du bloc porte de larges cannelures.

(*Descr.* 1835, n° 484.)

ABBAYE DE LÉZAT

817. Chapiteau monolithe de colonnes géminées; pierre. — Haut. $0^{m}43$; larg. $0^{m}61$.

Un garde saisit par le bras un saint à genoux au pied d'un autel. Deux soldats, l'épée nue, le mènent devant un roi assis sous un portique crénelé. Ils assistent le bourreau qui lui tranche la tête, et son âme, qu'il expire sous la forme d'un enfant, est recueillie par une main qui sort des nuages.

Le tailloir est décoré de palmettes à sept lobes nervés, circonscrites dans des branches dont les feuilles forment quatre volutes qui cantonnent la corbeille.

Don de M. E. de Rességuier.

SAINT-GAUDENS

CLOITRE DU CHAPITRE (démoli en 1815).

818. Inscription gravée sur pierre, avec monogramme du Christ.

Caractères inégaux et enchevêtrés.

VI KALENDAS IVNII — CLAVDITVR HOC TVMVLO BERNARDI CORPVS IN ATRO IPSIVS ET ANIMA DEERRAT SVPERNA PER ASTRA — PARCAT PARCENDA QVI PARCIT CRIMINA DIRA — OMNIPOTENS PASTOR — NE RAPIAT TORTOR

« Le 6 des calendes de juin.

« Dans ce noir tombeau est renfermé le corps de Bernard. Son âme parcourt la haute région des astres. Que ses fautes pardonnables trouvent grâce devant le Pasteur tout-puissant, miséricordieux même pour les grands crimes, et qu'il échappe au bourreau. »

Publié, avec fac-similé, par M. de Castellane dans les *Mémoires de la Société archéologique*.

(*Not.* 1818, n° 220. — *Not.* 1828, n° 369. — *Descr.* 1835, n° 585. — *Cat.* 1865, n° 806.)

COUVENT DES JACOBINS

Les frères prêcheurs s'établirent à Saint-Gaudens en 1290, et le couvent fut constitué en 1293 dans le chapitre provincial de Carcassonne. (Bern. Guid., Mss. de la Bibliothèque de Toulouse.)

819. MILETA D'ASNAVA

Inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}48$; largeur, $0^{m}52$.

ANO DNI MCCCXXIIII NOBIL DNA MILETA D ASNAVA H SEPVLT ISTI CONVENTVI XIII SOL THOL P ANIVSAR FENDO IN CSTINO BI ANDREE LEGAVIT ANNVATIM P AIA SVA PATRIS MATRIS ET FILIE SVE SIC Q CONVENTVS TENEATVR CELEBRARE MISSAM SICVT IN DIE OBITVS SVI ET Q N PRIOR SVPERIOR INFERIOR EO POSSIT VENDERE ALIENARE N ALITER EXPENDERE NI PDCA DIE FRES IN REFECTORIO PROCVRARE COMPOSITV FACIEDO TOT LEGATV AD B A DE ASPILO L EIVS HEREDEM DEVOLVETVR D H EIS INSTRVMENTIS

« L'an du Seigneur 1324, noble dame Mileta d'Asnava, ici enterrée, a légué à ce couvent treize sous toulousains de rente annuelle, afin de solenniser son anniversaire, le lendemain de la Saint-André, pour son âme, celles de son père, de sa mère et de sa fille. Le couvent doit être tenu de célébrer une messe comme au jour de son décès, et nul prieur, supérieur ou inférieur n'en pourra faire vente, aliénation ou cession quelconque. Si, le jour même, les frères réunis au réfectoire ne s'engagent par un accord à remplir ces prescriptions, tout le legs sera dévolu à B. André de Aspilo(?), héritier, conformément aux actes testamentaires. »

(*Cat.* 1865, n° 807.)

ÉGLISE DES FRANCISCAINS DE VALCABRÈRE

820. DOMINIQUE D'OURDE (1311).

Inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}28$; largeur, $0^{m}57$.

ANNO DOMINI MCCCXI IX KALENDAS SEPTEMBRIS OBIIT DOMINICVS DE ORDA YPOTECARIVS VALLIS CAPRARIE CVIVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE AMEN SI TV SENTIRES QVO TENDIS ET VNDE VENIRES NVNQVAM RIDERES SED IN OMNI TEMPORE FLERES

« L'an du Seigneur 1311, le 9 des calendes de septembre, mourut Dominique d'Ourde ... de val Cabrère, dont l'âme repose en paix. Amen. Si tu comprenais où tu vas et d'où tu viens, tu ne rirais jamais et tu pleurerais sans cesse. »

(*Not.* 1813, n° 215. — *Not.* 1818, n° 244. — *Not.* 1828, n° 396. — *Descript.* 1835, n° 652. — *Cat.* 1865, n° 808.)

821. Monogramme du Christ; pierre. — Haut. $0^{m}52$; larg. $0^{m}61$.

Le centre de la plaque est occupé par un médaillon circulaire champlevé, au milieu duquel se détache en saillie le monogramme du Christ avec l'alpha et l'oméga. La circonférence est entourée d'une ligne sinueuse et cantonnée d'écoinçons couverts d'un ornement losangé gravé au trait.

Ornement placé autrefois sur la porte de l'église des Templiers de Valcabrère et transporté plus tard dans le cimetière Saint-Just.

(*Not.* 1813, n° 236. — *Not.* 1818, n° 183. — *Descr.* 1835, n° 605.)

822. Fragment de sarcophage en marbre. — Hauteur, $0^{m}61$; larg. $0^{m}65$.

Les Hébreux dans la fournaise Un bourreau attise le feu qui va les consumer.

(*Not.* 1828, n° 191. — *Descr.* 1835, n° 437.)

ÉGLISE D'OO

(Vallée de Larboust, canton de Bagnères-de-Luchon, Haute-Garonne.)

823. La Luxure. Bas-relief en marbre. — Haut. $1^{m}07$; larg. $0^{m}39$.

Type reproduit plusieurs fois par le symbolisme chrétien. Ce fragment paraît avoir fait partie d'une suite de bas-reliefs représentant les péchés capitaux. Il était encore encastré dans les murs de l'église d'Oo en 1820, quand le chevalier des Echerolles, sous-préfet de Saint-Gaudens, le découvrit pendant une de ses tournées administratives et le fit transporter au Musée.

(*Cat.* 1865, n° 809.)

AUCH

ÉGLISE CATHÉDRALE SAINTE-MARIE

824. VIVIAN, archidiacre de Vic-Fezensac.

Haut. $0^{m}21$; larg. $0^{m}28$.

Inscription gravée sur marbre, en quatre lignes capitales gothiques; interligne et encadrement à double filet. Les caractères sont alternativement colorés en rouge et en bleu.

IIII KL FEBROAR O — BIIT BIVIANVS SAC — DOS CANONIC HS ECCE — ET ARCHID VICENSIS

« Le 4 avant les calendes de février mourut Vivian, prêtre, chanoine de cette église et archidiacre de Vic-Fezensac. »

(*Cat.* 1865, n° 810.)

ÉGLISE SAINT-ORENS

825. Sarcophage en marbre blanc, sculpté à figures. Haut. $0^{m}40$; long. $0^{m}59$; larg. $0^{m}42$.

Ce monument, autrefois connu sous le nom de tombeau de Saint-Clair, est décoré aux quatre angles d'une colonnette engagée et présente des bas-reliefs sur trois faces.

Latéral gauche : Le péché d'Ève. Au centre, l'arbre de la science auquel s'enlace le serpent regardant la femme; à gauche, Adam; à droite, Ève cueillant la pomme.

Façade : La résurrection de Lazare, la multiplication des pains et le sacrifice d'Abraham. Lazare est figuré, suivant la tradition de la primitive monographie chrétienne, par une momie enveloppée de bandelettes, placée debout dans un édicule à fronton triangulaire supporté par deux colonnes. Devant le monument, Marthe se prosterne aux pieds du Christ, qui étend la main pour ressusciter Lazare. Un groupe de figures drapées sert de transition à la scène suivante, où le Christ distribue les pains et les poissons miraculeux, et le bas-relief se termine par la figure d'Abraham levant le couteau sur Isaac, nu, à genoux devant un autel à six pans où la flamme est allumée. Derrière l'autel, apparaît le bélier sur une roche.

Latéral droit : Daniel entre deux lions.

Donné par M. P. Sentetz, bibliothécaire de la ville d'Auch.

Nous lisons dans les *Chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch*, de Dom Brugèles : « On voit encore, joignant l'église Saint-Orens du côté de l'orient, un grand tombeau de pierre qu'on dit être celui de saint Clair. On se recommande à ce saint contre le mal aux yeux. » (P. 332.)

(*Descr.* 1835, n° 413.)

ÉGLISE DE SAINT-CHRISTAU

826. Inscription tumulaire gravée sur plaque de grès. Haut. $0^{m}28$; larg. $0^{m}28$.

PEIRE DE MONLAVR FE FAR AQVEST PILAR PER LARME DE SIE DE SO PAIRE E DE SA MAIRE ET PER ÇOI DAQVELS DE TOT SO LINADGE PELS NADS E PEVS A NEISE

« Pierre de Monlaur a fait faire ce pilier pour son âme, pour celle de son père et de sa mère, et pour toute sa lignée présente et à venir. »

(*Not.* 1828, n° 368. — *Descr.* 1835, n° 586. — *Cat.* 1865, n° 812.)

CASTRES

HÔPITAL SAINT-JACQUES

827. Inscription gravée sur pierre. — Hauteur, 0m31; larg. 0m59.

ANNO INCARNATIONIS DOMINI MCCLXVIIII HIC REQVIESCIT CORPVS PETRI DERT QVI HEDIFICAVIT ET CONSTRVXIT ISTVD HOSPITALE AD HONOREM DEI ET BEATE MARIE MATRIS EIVS ET BEATI IACOBI APLI

« L'an de l'incarnation du Seigneur 1269. Ici repose le corps de Pierre Dert, qui édifia et construisit cet hôpital en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse Marie sa mère, et du bienheureux Jacques, apôtre. »

Découverte en 1829.

(*Descr.* 1835, n° 639. — *Cat.* 1865, n° 816.)

CARCASSONNE

COUVENT DES CARMES

828. Bas-relief en albâtre. — Haut. 0m99; larg. 0m77.

Pietà, sous une arcade à plein cintre, soutenue de pilastres décorés chacun d'une coupe d'où s'échappent des branches de chêne; deux magistrats à genoux, tenant leur bonnet; dans le ciel, des têtes d'ange. Six écussons décorent le monument. En voici le détail :

Premier écusson à gauche : croix potencée à large pied; bordure. — Deuxième au-dessous : écartelé, au 1 et 4 un créquier, au

2 et 3 un lion. — Troisième au-dessous : soleil surmonté d'une croix. — Quatrième écusson à droite : trois meules. — Cinquième au-dessous : écartelé au 1 et 4 à trois rocs d'échiquier, au 2 et 3 à trois pals. — Sixième : écartelé, au 1 pélican et sa charité, au 2 aigle éployé, au 3 fasces ondées, au 4 château à trois tours.

Inscription en caractères romains :

HIC EST CAPELLA ET SEPVLTVRA NOBILIVM PARENTVM ET MAIORVM CLARISSIMI VIRI DOMINI PETRI DE SANCTO ANDREA LEGVM DOCTORIS CONSILIARII REGII ET PRIMI PRESIDENTIS IN PARLAMENTO THOLOSE AC PRESIDENTIS IANVE PRO CHRISTIANISSIMO DOMINO NOSTRO FRANCORVM REGE LVDOVICO XII DOMINO IANVE ET MEDIOLANI DVCE QVORVM ANIME REQVIESCANT IN PACE AMEN

« Cy est la chapelle et sépulture des nobles parents et ancêtres d'illustrissime messire Pierre de Saint-André, docteur ès lois, conseiller du roi, premier président au Parlement de Toulouse et président à Gênes pour très chrétien prince Louis XII notre sire, roi de France, duc de Gênes et de Milan. Que leurs âmes reposent en paix. Ainsi soit-il. »

(*Cat.* 1865, n° 819.)

829. Bas-relief en albâtre : Jehan de Saint-André (1525). — Haut. 1m29; larg. 0m85.

Chapelle à plein cintre, soutenue par des pilastres fleuris dont les chapiteaux, vaguement imités de l'ordre ionique, sont surmontés de têtes de mort; chevalier à genoux, armé, les mains jointes; cuirasse gravée, coudes et genouillères ornés de roses; devant lui est posé son casque richement damasquiné, avec grilles, plumes et gorgerin de mailles. Une tête barbue apparaît à l'angle supérieur gauche, dans les nuages. Aux angles du monument sont placés quatre écussons en forme de lambrequins aux armes de Saint-André.

Inscription gravée en gothique dans un cartel.

LAN MIL CCCCCXXV ET LE XXII DE FEVRIE AV — QVEL IOR FVT LA BATALHE DAVANT PAVIE MORVT — A LADICTE BATALHE NOBLE IEHAN DE SAINCT AN — DRE HOME DARMES DE LA COMPANIE DE MONS^r — DE TORNON DIEV PAR SA GRACE LVI FACE MERCI

(*Descr.* 1835, n°s 714 et 715. — *Cat.* 1865, n° 818.)

ÉGLISE SAINT-VINCENT

830. Fragment de figure d'évêque, en pierre calcaire. Haut. $1^{m}55$.

Privé de toutes ses extrémités, il est vêtu d'une dalmatique à larges manches bordée d'une frange et qui forme, à partir de la taille, de longs plis verticaux. Le manipule pend du bras gauche et l'amict, dont les extrémités tombent en plis légers sur la poitrine, se dispose en large collet brodé de cinq médaillons circulaires dans chacun desquels est un buste d'adolescent.

NARBONNE

ÉGLISE CATHÉDRALE SAINT-JUST

831. Pilier de cloître monolithe, en marbre blanc, recueilli dans une maison voisine de l'église Saint-Just. — Haut. $1^{m}31$; larg. $0^{m}63$ et $0^{m}50$.

Les quatre faces sont décorées de bas-reliefs. Les deux faces principales présentent : d'un côté, la Vierge Reine, assise sur un trône, drapée de vêtements à broderies fleuronnées et portant l'Enfant Jésus, couronné comme elle, un sceptre et un livre dans les mains; dans la partie supérieure du champ, deux anges drapés balancent des encensoirs; de l'autre côté, le Christ Roi, assis sur un trône, portant une couronne à trois fleurons rehaussée de pierreries, une croix sur le côté droit de la poitrine et un sceptre orné d'une fleur de lotus et d'un fruit sphérique.

Sur chacun des petits côtés est une figure de martyr, debout, drapé, tenant une palme et un livre ouvert.

(*Cat.* 1865, n° 821.)

832. Bas-reliefs en marbre d'Italie, provenant du tombeau du cardinal Pierre de la Jugie (1347-1376).

Ils forment une décoration architecturale d'ogives trilobées, avec rampants fleuris et contreforts à pinacles en application. Six

figures d'évêques crossés et mitrés sont debout sous les arcatures, tenant un livre ouvert et bénissant de la main droite. Elles varient par la pose et le détail des ornements. Chaque pignon est surmonté de deux écussons en bannière; l'un, à gauche, aux armes du chapitre de Saint-Just, d'argent à la croix de gueules; l'autre, à droite, sommé d'une croix primatiale qui le désigne comme personnel à l'archevêque, et parti, au premier d'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules, et au deuxième d'azur à la fasce d'or. Baluze a publié, en 1693, le dessin de ces armoiries avec la note suivante : « Le corps du cardinal de La Jugie (mort à Pise en 1376) fut d'abord déposé dans la cathédrale de Pise, conformément à ses prescriptions testamentaires, puis transporté à Narbonne, oú on l'ensevelit dans un magnifique tombeau de marbre blanc qu'il avait fait exécuter pendant sa vie. On y voit sa statue en marbre, et, sur les latéraux, le blason de ses armoiries, très différentes de celles qu'on lui attribue généralement. » (Baluze, *Hist. pap. Aven.*, I, 1134.)

Diverses parties du monument portent des traces de peinture : le champ des trilobes était coloré en bleu; la frise, en vert sombre avec roses rouges à cœur d'or; les blasons avaient leurs émaux.

Le tombeau du cardinal de La Jugie était autrefois placé dans le chœur de Saint-Just, du côté de l'Épître. Les restes que possède le Musée de Toulouse ont été achetés à Narbonne, en 1833, dans l'atelier d'un marbrier, par MM. Belhomme et Dumège, chargés d'une mission du département.

(*Descr.* 1835, n° 572. — *Cat.* 1865, n° 822.)

833. GUILLAUME BRIÇONNET (1507-1514).

Figure couchée; marbre. — Long. $2^{m}30$; larg. $0^{m}60$.

Le cardinal, en costume d'archevêque, les mains jointes, appuie ses pieds sur un lion qui tient devant lui le chapeau, timbré d'un écusson aux armes de Briçonnet, d'azur à la bande componée de gueules et d'or, de cinq pièces, avec deux étoiles d'or en chef, l'une brochant sur le premier compon de la bande ». (Guy Bretonneau, *Hist. généal. de la maison des Briçonnets,* Paris, 1621.) Les vêtements sont décorés de riches broderies, ainsi que le coussin à quatre glands, où des rinceaux de lierre s'enlacent dans des couronnes fleurdelisées. La mitre, d'un travail recherché, est couverte de pierreries. Malheureusement, la figure a éprouvé des mutilations : les mains presque entières, la croix primatiale et la tête

du lion ont dû être restaurées. Le dais, en marbre, est à quatre pans, avec pilastres à chapiteaux ioniques et entablements ornés de caissons et d'arabesques. Les panneaux portent des enroulements de feuillages, et celui du milieu reproduit dans un cartouche les armoiries de l'archevêque surmontées d'une croix primatiale avec le chapeau et les cordons à dix houppes. « Guillaume Briçonnet, dit le nécrologe du chapitre de Saint-Just cité par les Bénédictins, repose sous un mausolée de marbre élégamment travaillé et décoré, avec son image au-dessus, aussi en marbre. Ce monument, visible des deux côtés, est placé dans une baie de la muraille qui entoure le grand autel, du côté de l'Évangile. » (*Gallia christ.*, VI, *Eccl. Narb.*, p. 111.)

(*Cat.* 1865, n° 823.)

Reproduction de la statue du cardinal et du dais qui la surmonte dans les *Voyages pittoresques et romantiques de l'ancienne France*, par MM. Ch. Nodier, Taylor et A. de Cailleux (t. I, pl. 30 *bis*).

834. Figure en marbre provenant du même tombeau. Haut. 1m10.

Debout et de face, la tête coiffée d'une aumusse surmontée d'un chapeau à six houppes, la croix primatiale passée dans le bras gauche, ce personnage, dont le manteau s'enroule autour du corps, paraît retirer un fer de flèche du pied gauche d'un lion dressé devant lui. Le bras droit est brisé, ainsi que l'animal, dont il ne reste plus que les deux pattes. Cette figure a été acquise à Narbonne, par M. Dumège, en 1822. Elle est dénommée *Cardinal Briçonnet* dans les anciens catalogues, mais son attitude nous rappelle un des épisodes de la vie de saint Jérôme.

« Guillaume Briçonnet fut, d'après Comines, un des deux conseillers qui excitèrent Charles VIII à tenter son expédition d'Italie. Il était général des finances de France en 1485, et il assista comme commissaire royal aux États de Languedoc à Montpellier en 1486, et au Puy en 1487. En 1489, il fut commissaire délégué par le Roi pour la réformation de la justice en Languedoc. Nommé évêque de Saint-Malo, il transmit à son frère Pierre sa charge de général des finances. En 1495, il fut créé cardinal par le pape Alexandre VI, puis abbé de Saint-Germain-des-Prés et archevêque de Rheims. En 1507, il succéda à François de Clermont-Lodève, sur le siège métropolitain de Narbonne, où il mourut le 14 décembre 1514. L'année même de sa mort, il avait fait

abattre les faubourgs de Narbonne par exprès commandement du Roi, et fortifier la ville ainsi qu'elle l'est encore aujourd'hui. » (Catel, *Mém.*, p. 810; *Hist. gén. de Languedoc*, V.)

(*Not.* 1828, n° 420. — *Descr.* 1835, n° 713. — *Cat.* 1865, n° 824.)

ABBAYE SAINT-PAUL-DE-NARBONNE

835. BERNARD, grand sacristain (1151).

Inscription gravée sur marbre blanc. — Haut. 0m48; larg. 1m96.

KALENDIS MAII OBIIT BERNARDVS SACRISTA MAIOR SANCTI PAVLI ANNO DOMINI MCL PRIMO A Ω

« Aux calendes de mai mourut Bernard, grand sacristain de Saint-Paul, l'an du Seigneur 1151. »

Cette inscription est gravée sur la moulure qui encadre la plaque, couverte elle-même en entier par dix-huit lignes de texte :

CVM BERNARDVS ISTE VIR HONESTÆ VITÆ ET MAGNÆ RELIGIONIS MORTEM SIBI INSTARE CERNERET TANQVAM OBITVS SVI PRESCIVS DIE MARTIS QVA DECESSVS EIVS FVTVRVS ERAT DE ILLO ALODE PROPRIO QVOD HABEBAT OMNIBVS SVIS CONFRATRIBVS AC PAVPERIBVS PROCVRATIONEM FIERI INSTITVIT VT FELICITATEM QVA DIVINITVS DIFFVNDEBATVR EISDEM SOLITA BENIGNITATE IMPERTIRET QVI CVM PER OMNIA BEATVM GERALDVM BITERRENSEM EPISCOPVM QVEM LONGO TEMPORE DOCTOREM HABVERAT IMITARI SATAGERET DECIMA DIE IN PANE ET AQVA IEIVNANS NON PAVCIS SVPPLICIIS CORPVS SVVM MACERANS ITA FREQVENS IN ORATIONE PERMANEBAT VT CVM VALERET A DIVINO HALITV NVLLATENVS ABDVCI POSSET CVM AVTEM IAM DICTA DIES ADVENISSET PRESBITERVM AD SE VOCANS ANTE EIVS PRESENTIAM SE PROSTRAVIT ET LICET IN GRAVIA PECCATA MINIME INCIDISSET SE TAMEN OMNIVM REVM MAGNA ANIMI COMPVNCTIONE ARGVEBAT QVI A CONFESSIONE SVRGENS CVIDAM DONATO INNITENS ECCLESIAM PETIIT FLEXISQVE ANTE VENERABILE ALTARE BEATI IOANNIS GENIBVS AB EO QVI MISSAM CELEBRABAT DOMINICVM CORPVS ACCEPIT SICQVE MISSA CELEBRATA SPIRITVM DOMINO REDDIDIT

HVNC NARBONA VIRVM MERVIT SIBI POST CACIANVM ET MARIA SVVM PAVLO SOCIAVIT ALVMPNVM

« Quand Bernard, cet homme de mœurs honnêtes et de grande piété, vit que sa mort approchait, par une sorte de pressentiment, le jour même de mardi où il devait trépasser, il institua ses confrères et les pauvres pour ses héritiers, afin de les faire participer,

avec sa bienveillance habituelle, à la félicité dont il se sentait inondé par la grâce divine. Jaloux d'imiter en toutes choses le bienheureux Géraud, évêque de Béziers, qu'il avait eu longtemps pour maître, il jeûnait depuis dix jours, ne vivant que de pain et d'eau et domptant son corps par de nombreuses macérations, si ardent à la prière qu'on ne l'en pouvait arracher lorsque l'Esprit saint le soutenait. Mais le dit jour étant advenu, il appela un prêtre, se prosterna devant lui et, bien que fort innocent de grave péché, il s'accusa de toutes fautes avec grande componction de cœur; puis, se relevant confessé et s'appuyant sur un donat, il gagna l'église et s'agenouilla devant le vénérable autel du bienheureux Jean pour recevoir du célébrant le corps du Seigneur. La messe achevée, il rendit l'âme à Dieu. — C'est l'homme que Narbonne mérita de voir succéder à Cacian. Marie l'a rapproché de Paul, associant le disciple au maître. »

(*Cat.* 1806, n° 194. — *Not.* 1813, n° 197? — *Descr.* 1835, n° 610. — *Cat.* 1865, n° 826.)

836. GÉRAUD DE JONQUIÈRES, prévôt (1204).

Inscription gravée sur marbre blanc. — Haut. $0^{m}56$; larg. $0^{m}54$.

ANNO DNI MCCIIII NONAS SEPTEMBRIS OBIIT GERALDVS DE IONCARIIS PREPOSITVS SANCTI PAVLI PRO CVIVS ANIMA ET PARENTVM SVORVM DEBET SINGVLIS DIEBVS VNVS PRESBITER MISSAM IN PREFATA ECCLESIA OMNI TEMPORE CELEBRARE EXTRA NVMERVM ALIORVM CLERICORVM IN IPSA ECCLESIA AD HOC TANTVM OFFICIVM CONSTITVTVS DEBET ATQVE HEC CANONICA VICTVM ILLI SEMPER DARE PRESBITERO SICVT VNI EX CLERICIS ECCLESIE IPSIVS OMNIQVE ANNO IN ANNIVERSARIO MEMORATI GERALDI PREFATA DEBET CANONICA L LIBRAS TRITICEAS CANONICALES INTER PAVPERES ET OBLATIONES DARE ET VNAM MIGERIAM BONI VINI DE CELLARIO SVO PRO OBLATIONIBVS CVNCTISQVE CLERICIS HVIVS ECCLESIE V SOLIDOS NARBONNENSES PRETER VICTVM QVEM DE ECCLESIA HABEBVNT ELEMOSINA VERO DIMIDIAM LIBRAM CERE IN CANDELIS VT ATQVE HEC OMNIA FIANT DEDIT PREFATVS GERALDVS HVIC CANONIE M ET CCC SOLIDOS MELGORIENSES ET VSVMFRVCTVM SVVM DECIME ILLIVS MAGNE CLAVSE QVE AD SACRISTIAM MAIOREM SPECTAT CLAVDITVR HEC TVMBA IOB PECTORE MENTE COLVMBA STIRPE NITENS CVLTOR FIDEI LITISQVE SEPVLTOR

P VGBALDI ME FECIT

« L'an du Seigneur 1204, aux nones de septembre, mourut Géraud de Jonquières, prévôt de Saint-Paul. Pour le repos de son

âme et de celles de ses parents, une messe doit être célébrée chaque jour en tout temps dans cette église par un prêtre spécialement établi pour cet office en sus du nombre ordinaire des clercs. Cette chanoinie doit nourrir ce prêtre comme l'un des clercs de l'église, et, chaque année, pour l'anniversaire du dit Géraud, la dite chanoinie doit partager 50 livres canonicales de froment entre les pauvres et les oblats et donner une *migère* de bon vin de son cellier pour les oblats, et à tous les clercs de l'église 5 sous narbonnais en sus de la nourriture que l'église leur fournira ; et, pour aumône, une demi-livre de cire en cierges. Pour l'exécution de ces clauses, le dit Géraud a donné à cette chanoinie 1300 sous melgoriens et son usufruit de la dîme dans le grand clos qui confronte à la grande sacristie.

« Celui qui est renfermé dans cette tombe fut un Job par le cœur, une colombe par l'esprit, homme de haute race et de foi vive, ensevelisseur de procès.

« P. Ugbald m'a gravé. »

Le *Catalogue* de 1835 donne au prévôt de Saint-Paul le nom bizarre et à coup sûr inédit de *Géraud Dieucapins;* mais il suffit d'un peu d'attention pour retrouver nettement dans l'inscription le mot *Joncariis,* que nous avons rétabli. D'ailleurs, ce qui enlèverait toute incertitude, Catel mentionne formellement un prévôt de Saint-Paul, *Geraldus de Joncariis*, mort en 1204.

Jonquières est une commune située à 30 kilomètres de Narbonne, canton de Durban (Aude).

En 1237, un Pierre-Raymond de Jonquières, chevalier, signe comme témoin un traité de paix entre les habitants de la cité et du bourg de Narbonne. (Pr. de l'*Hist. de Languedoc*, III, p. 382.)

En 1260, un Odart de Jonquières est mentionné dans un état des garnisons de la sénéchaussée de Carcassonne comme châtelain de Termes. (Pr. de l'*Hist. de Languedoc*, III, p. 542.)

(*Descr.* 1835, n° 615. — *Cat.* 1865, n° 829.)

837. PIERRE BERNARD, grand sacristain (1173).

Marbre. — Haut. $0^{m}43$; larg. $0^{m}24$.

ANNO DOMINI MCLXXIII IDIBVS APRILIS PETRVS BERNARDI SACRISTA
MAJOR SANCTI PAVLI ATQVE SANCTI IVSTI
QVI OMNES PECCATIS BONA QVERITE NE PEREATIS

« L'an du Seigneur 1173, aux ides d'avril, mourut Pierre Bernard, grand sacristain de Saint-Paul et de Saint-Just.

« Vous tous qui péchez, recherchez le bien de peur de périr. »

(*Descr.* 1835, n° 611. — *Cat.* 1865, n° 827.)

838. GUILLAUME DE SAINT-HILAIRE, chanoine (1174).

Marbre. — Haut. 0m29; larg. 0m44.

GVILLELMVS IACET HIC TITVLIS MORVM DECORATVS
NEC MINVS AD LAVDEM FVNCTVS VICE PRESBITERATVS
IDVS BIS QVARTO FEBRVI SIBI FATA DEDERE
REBVS IN HVMANIS COMVNI LVCE CARERE

ANNO DOMINI MCLXXIIII OBIIT GVILLELMVS DE SANCTO ILARIO CANONICVS SANCTI PAVLI ET SANCTI IVSTI

« Ci-gît Guillaume, illustré par la pureté de ses mœurs et non moins recommandable par ses vertus de prêtre. Le 8 des ides de février, les destins l'ont privé de cette lumière universelle qui éclaire les choses humaines.

« L'an du Seigneur 1174 mourut Guillaume de Saint-Hilaire, chanoine de Saint-Paul et de Saint-Just. »

(*Descr.* 1835, n° 612. — *Cat.* 1865, n° 828.)

839. Chasseur; bas-relief en pierre calcaire. — Hauteur, 0m59; larg. 0m45.

Un personnage très fruste, dont le bras droit levé est passé dans la guige de son cor, est monté sur un cheval qui frappe un sanglier de ses pieds de devant.

Le fond est décoré d'arbres très peu saillants et de deux blasons : l'un, assez petit et parti à la gauche du bas-relief; l'autre, plus grand, dans le bas; ce dernier chargé d'un dextrochère issu d'une nuée mouvant du flanc gauche de l'écu, au chef à un croissant accompagné de deux molettes.

(*Descr.* 1835, n° 486.)

EGLISE SAINT-SÉBASTIEN

840. BÉRENGER BISTAN (1203).

Inscription gravée sur marbre. — Haut. $0^{m}28$; largeur, $0^{m}69$.

ANNO DOMINI MCCIII IDVS MADII OBIIT BERENGARIVS BISTANI QVI MANVDIMISIT D SOLIDOS MELGORIENSES IN AVGMENTVM ET COMPLEMENTVM DE TENENDO VNO SACERDOTE IN ECCLESIA SANCTI SEBASTIANI QVEM SEMPER FRATER EIVS GVILLELMVS BISTANI PRO ANIMA SVA CONSTITVI ADDIDIT ET IN SEMPER IN DIE ANNIVERSARII SVI PRO ANIMA SVA III SEXTARIOS BLADI PAVPERIBVS IN PANIBVS DEDIT ET HÆC OMNIA DEBET COMPLERE QVICVMQVE FVERIT CAPELLANVS ECCLESIE SANCTI SEBASTIANI PRO REDDITIBVS QVOS OMNES DEBET SEMPER PERCIPERE EX HONORE PER PREDICTVM BISTANVM ASSIGNATO

« L'an du Seigneur 1203, aux ides de mai, mourut Bérenger Bistan, qui a donné 500 sous melgoriens pour augmenter et compléter la fondation faite par Guillaume Bistan, son frère, d'une charge de prêtre instituée dans l'église Saint-Sébastien pour le repos de son âme; il a donné en outre à toujours, pour son anniversaire, 3 setiers de blé en pains aux pauvres. Ces clauses doivent être exécutées par quiconque sera chapelain de l'église Saint-Sébastien, sur les revenus qu'il percevra du bien assigné par le dit Bistan. »

(*Cat.* 1865, n° 830.)

841. Inscription tumulaire gravée sur marbre, en partie effacée. — Haut. $0^{m}55$; larg. $0^{m}65$.

ANNO DNI MCCCL..... DIE VII MENSIS MARCII RAIMVNDVS ..... MERCATOR NARBONE ELEGIT SEPVLTVRAM SVAM PRO ANIMA SVA ... IN HOC PRESENTI LOCO ET FVNDAVIT IN PRESENTI ECCLESIA VNVM ANNVALEM PERPETVVM...

« L'an du Seigneur 135..., le 7e jour du mois de mai, Raimond ....., marchand de Narbonne, fit élection de sépulture en ce lieu et fonda pour le repos de son âme, dans la présente église, un anniversaire perpétuel... »

Au bas de l'inscription, deux écussons en ogive.

(*Cat.* 1865, n° 831.)

CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-LIESSE

(Commune de Fleury, arrondissement de Narbonne, Aude.)

842. ANTOINE DE BEAUXHOSTES (1621).

Inscription gravée sur pierre; fac-similé. — Hauteur, 2m04; larg. 1 mètre.

Écusson sculpté aux armes de la famille de Beauxhostes : d'azur à une foi d'argent surmontée d'une couronne fermée et fleurdelisée, entouré d'un cartouche et de lambrequins et sommé d'un casque taré de profil.

C'EST ICY LE TOMBEAV DE NOBLE ANTHOINE DE BEAVXHOSTES SIEVR DE SANTIPOLI QVI PAR GRANDE DÉVOTION A LA SAINTE ET SACRÉE VIERGE MARIE A ICY ESLEV SA SEPVLTVRE ET POVR LES SIENS A L'ADVENIR PAR PERMISSION DE MONSEIGNEVR L'ILLVSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME DE VERBINS ARCHEVESQVE DE NARBONNE COMME ESTANT LE FONDATEVR DE CESTE CHAPELE LE XIII IANVIER MDCXXI PLAISE A NOSTRE SEIGNEVR IÉSVS CHRIST PAR LES MÉRITES DE SA PASSION ET DE LA SAINTE VIERGE SA MÈRE DONNER PAIX A CEVX QVI Y REPOSERONT AMEN

La pierre originale a été découverte en 1835, sous les atterrissements de l'Aude, dans la chapelle de Liesse, et encastrée au mur intérieur de cet oratoire.

(*Cat.* 1865, n° 832.)

BÉZIERS

ÉGLISE SAINT-NAZAIRE

843. Inscriptions concernant divers membres de la famille de Bonzi.

THOMAS DE BONZI (1576-1596).

Marbre gris, gravé. — Haut. $0^{m}98$; long. $1^{m}30$.

D O M THOMÆ BONSIO SENATORI FLORENTINO ROBERTI BONSII ET
MARIÆ SODERINÆ FILIO PATERNA MATERNAQVE NOBILITATE CONSPICVO
ANTONII TERRACINENSIS EPISCOPI PRO CLEMENTE PAPA VIII AD
FRANCISCVM I REGEM LEGATIONE FVNCTI NEPOTI REGIS CONSILIARIO QVI
CVM LAVRENTII CARDINALIS STROZZII BITERRENSIS ANTISTITIS ET COGNATI
VICES GERENS PER COMPLVRES ANNOS DIŒCESIM HANC OPTIME
ADMINISTRASSET POST IVLIANVM DE MEDICES CONSOBRINVM DE BITERRENSI
EPISCOPATV AD ARCHIEPISCOPATVM AQVENSEM ANNO 1574 TRANSLATVM
PRÆSVL HVIVS VRBIS ADSCITVS CALAMITOSIS ILLIS TEMPORIBVS OB
NASCENTEM IN GALLIA HÆRESIM ET INTESTINA BELLA PIETATE IN DEVM
FIDELITATE IN REGEM SINGVLARI IN GREGEM PIETATE MAXIME ENITVIT
VIR CONSTANTIÆ DEXTERITATIS ET PRVDENTIÆ INCOMPARABILIS MISSVS
DEMVM PER HENRICVM REGEM III LEGATVS AD FRANCISCVM MAGNVM
ETRVRIÆ DVCEM OBIIT OCTOGENARIVS BITERRIS DIE 22 DECEMBRIS
ANNO 1603 IACET IN ÆDE S NAZARII M VNA CVM EQVITE FRANCISCO
NEPOTE EQVESTRIS TVRMÆ DVCTORE IN SACELLO DIVI STEPHANI

« A Thomas de Bonzi, sénateur florentin, fils de Robert Bonzi et de Marie Soderini, l'un et l'autre d'illustre noblesse; neveu d'Antoine, évêque de Terracine, qui fut légat du pape Clément VIII auprès du roi François Ier; conseiller du roi. Pendant plusieurs années, en qualité de coadjuteur de son parent le cardinal Laurent Strozzi, évêque de Béziers, il administra ce diocèse avec le plus grand succès; plus tard, son cousin Julien de Médicis ayant été promu du siège de Béziers à l'archevêché d'Aix, en 1574, il obtint la dignité épiscopale en cette cité. Malgré le malheur des temps, la naissance de l'hérésie et les guerres civiles qui déso-

laient la France, il se fit admirer par son amour de Dieu, sa fidélité au Roi, sa charité singulière envers son troupeau : incomparable exemple de constance, de sagesse et d'habileté. Enfin, ambassadeur du roi Henri III auprès du grand-duc François de Toscane, il mourut octogénaire à Béziers, le 22 décembre 1603. Il repose dans l'église de Saint-Nazaire, martyr, — chapelle de Saint-Étienne, — à côté de son neveu François, chevalier, commandant d'un corps de cavalerie. » (*Gallia christ.*, VI, *Eccl. Bit.*, 369.)

JEAN DE BONZI (1506-1621).

Suite de l'inscription précédente.

D O M IOHANNI BONZIO THOMÆ EPISCOPI EX FRATRE NEPOTI DOMINICI
ET CONSTANTIÆ VICTORIÆ FEMINÆ NOBILISSIMÆ FILIO SENATORIA
DIGNITATE PRÆCLARO I V C CELEBERRIMO FRANCISCO ET FERDINANDO
MAGNIS ETRVRIÆ DVCIBVS APPRIME CARO QVI POST SEDATAS INTER
CLEMENTEM PAPAM VIII ET FERDINANDVM DVCEM LIMITVM CONTROVERSIAS
BITERRAS APPVLSVS EPISCOPALI INFVLA ORNATVS DIŒCESIM SVAM OPTIMIS
IN VISITATIONE SANCTIONIBVS IMBVIT ET INSTRVXIT PIAS IN VRBEM
VIRORVM AC MVLIERVM DOMOS ADMISIT QVÆQVE IN HÆRESVM
BELLORVMQVE CIVILIVM TENEBRIS DIV IACVERANT SINGVLARI EIVS OPE
EMERSERVNT MOX AB HENRICO MAGNO REGE IV OB MATRIMONIVM CVM
MARIA MEDICES INEVNDVM IN ITALIAM MISSVS MAGNVS EIVSDEM REGINÆ
ELEEMOSYNARIVS MIRVM SIBI AMOREM IN REGIA CVRIA CONCILIAVIT
TANDEM REGE PETENTE A PAVLO PAPA V PVRPVRA ILLVSTRATVS ROMÆ
PLVRIBVS ET ARDVIS PRO SEDE APOSTOLICA ET REGNO GALLIÆ NEGOTIIS
SVMMA CVM LAVDE PERACTIS EXIMIA CANDORIS PRVDENTIÆ PIETATIS ET
INTEGRITATIS EXEMPLA RELIQVIT OBIIT ROMÆ DIE 4 IVLII ANNO 1621
IACET FLORENTIÆ IN ÆDE S MICHAELIS PATRVM CLERICORVM REGVLARIVM

« Jean de Bonzi, neveu paternel de l'évêque Thomas, fils de Dominique et de très noble dame Constance Vittoria, illustré de la dignité sénatoriale, célèbre par ses propres mérites. Il fut honoré d'une amitié particulière par les grands-ducs François et Ferdinand de Toscane. Venu à Béziers après l'apaisement de la querelle des limites entre le pape Clément VIII et le duc Ferdinand, élevé au siège épiscopal, il donna à son diocèse, dans le cours de ses visites, les plus salutaires enseignements. Il recueillit dans la ville des maisons religieuses d'hommes et de femmes, et son activité singulière sut relever les ruines que l'hérésie et les

guerres civiles avaient depuis longtemps multipliées. Bientôt envoyé en Italie par le grand roi Henri IV pour y traiter de son mariage avec Marie de Médicis, il devint grand-aumônier de la Reine et se rendit cher à toute la cour. Honoré de la pourpre, à la sollicitation du roi de France, par le pape Paul V, il conduisit, à sa gloire, des négociations variées et difficiles entre le Saint-Siège et le Royaume, et laissa de mémorables exemples de droiture, de prudence, de religion et d'intégrité; mort à Rome, le 4 juillet 1621. Il repose à Florence, dans l'église Saint-Michel des Pères clercs réguliers. » (*Gallia christ.*, VI, p. 373.)

(*Descr.* 1835, n° 803. — *Cat.* 1865, n°s 833 et 834.)

DOMINIQUE DE BONZI (1621).

Marbre gris. — Haut $0^{m}98$; long. $1^{m}24$.

DEO OPT MAX DOMINICO BONZIO FLORENTINO PETRI SENATORIS FILIO
IOHANNIS SANCTÆ ROMANÆ ECCLESIÆ CARDINALIS EX FRATRE NEPOTI
EPISCOPO CÆSAREENSI PATRVI IN EPISCOPATV BITERRENSI COADIVTORI
DIGNISSIMO INTER ANTISTITES PAVLO V SVMMO PONTIFICI ADSTANTES
ELECTO CHRISTIANISSIMO REGI LVDOVICO XIII A CONSILIIS MARIÆ MEDICES
REGINÆ PRIMO ELEEMOSYNARIO OVILIS SIBI CREDITI PASTORI
VIGILANTISSIMO IMMVNITATIS ECCLESIASTICÆ INVICTO DEFENSORI IN
EXHAVSTO DIVINÆ IVSTITIÆ ET HVMANÆ SAPIENTIÆ THESAVRO QVEM
SEXTO VIX TRANSACTO LVSTRO NON IMMATVRA MINVS QVAM TOT
VIRTVTIBVS INVIDA MORS ORDINE NATVRÆ TVRBATO ANTE PATRVVM
SVMMO OMNIVM MŒRORE PBÆRIPVIT PRIDIE CALENDAS MAII ANNO
DOMINI MDCXXI IACET IN ECCLESIA CATHEDRALI IN SACELLO D STEPHANI

« Dominique de Bonzi, florentin, fils du sénateur Pierre, neveu paternel de Jean, cardinal de la sainte Église romaine; évêque de Césarée; très digne coadjuteur de son oncle au siège de Béziers; nommé par le pape Paul V assistant au trône pontifical, conseiller du roi très chrétien Louis XIII; premier aumônier de la reine Marie de Médicis; pasteur très vigilant de son troupeau, défenseur invincible des immunités ecclésiastiques; inépuisable trésor de justice divine et de sagesse humaine. Il avait à peine franchi son sixième lustre quand une mort prématurée, envieuse de tant de vertus, renversa l'ordre de la nature et enleva le neveu avant l'oncle, au milieu de l'affliction universelle, la veille des calendes de mai, l'an du Seigneur 1621. Il repose dans l'église cathédrale, chapelle de Saint-Étienne. » (*Gallia christ.*, VI, 374.)

THOMAS II DE BONZI (1628).

D O M THOMÆ BONZIO IVNIORI DOMINO CASTRINOVI VALLIANI VICECOMITI DOMINICI EPISCOPI GERMANO FRATRI SEXENNI INTER CHRISTIANISSIMI REGIS LVDOVICI XIII LECTISSIMOSQVE GALLIÆ BISSENOS EPHEBOS ALLECTO DEIN LVSTRO PATRVO ET FRATRE VITA FVNCTIS BITERRENSI EPISCOPIO CÆLITVS DATO PIETATE DOCTRINA ET AMORE IN PAVPERES INCOMPARABILI PRÆDITO CATHOLICÆ FIDEI PROPVGNATORI ARDENTISSIMO CVIVS INNOCENTIA VITÆ SIC OMNIBVS ET IPSIS QVOQVE CALVINIANIS ELVXIT VT PLVRES EIVS PERCVSSI RADIIS EX ERRORVM TENEBRIS AD VERÆ SE RELIGIONIS ITER EVOCATOS PROPRIO TESTIMONIO COMPROBARINT NEC MINVS THOMÆ STVDIVM FVIT VT IN D GVILLELMI DE DESERTIS CŒNOBIO CVIVS COMMENDA FRVEBATVR MONASTICÆ VITÆ DISCIPLINA REVIVISCERET EIVS DEMVM ANIMI DOTES MVNIFICENTIA PRÆCIPVE AC LIBERALITAS IN MVLTAS SVÆ DIŒCESIS ECCLESIAS TVM IN CATHEDRALEM ORGANORVM MIRA ELABORATIONE SVA MAXIME IMPENSA DECORATAM TVM ETIAM IN HANC MARMOREO AD HONOREM D CAROLI INCHOATO SACELLO NITVERE OBIIT BITERRIS ANNVM AGENS VII SVPRA XX DIE 7 AVGVSTI ANNI MDCXXVIII IACET IN ECCLESIA PATRVM SOCIETATIS IESV

« Thomas de Bonzi le jeune, seigneur de Castelnau, vicomte de Vaillan, frère germain de l'évêque Dominique, admis à l'âge de six ans au nombre des douze menins du roi très chrétien Louis XIII; puis, pendant cinq ans, après la mort de son oncle et de son frère, accordé au siège épiscopal de Béziers par une faveur du ciel; incomparable de piété, de science, d'amour des pauvres, vigoureux champion de la foi catholique. La pureté de sa vie, éclatant à tous les yeux, ne put même échapper à ceux des calvinistes. Plus d'un, éclairé de ses rayons, lui en a donné le meilleur témoignage, revenant des ténèbres de l'erreur à la voie de la vérité. Thomas n'employa pas moins de zèle à faire revivre l'autorité de la discipline dans le monastère de Saint-Guillem-du-Désert, dont il était abbé commendataire. Ses qualités dominantes, la munificence et la libéralité, se sont révélées dans un grand nombre d'églises de son diocèse, dans sa cathédrale, enrichie d'orgues magnifiques dont elle est surtout redevable à son évêque, et aussi dans cette chapelle de marbre qu'il avait commencé de bâtir en l'honneur de saint Charles. Mort à Béziers à l'âge de vingt-sept ans, le 7 août de l'année 1628, il repose dans l'église des Pères de la Compagnie de Jésus. » (*Gallia christ.*, VI, 375.)

CLÉMENT DE BONZI (1628-1659).

CLEMENS BONZIVS EPISCOPVS ET DOMINVS BITERRENSIS CASTRINOVI DOMINVS VALLIANI VICECOMES ABBAS ANIANENSIS SACELLO SVIS SVMPTIBVS PERACTO FRATRIBVS PATRVISQVE AMORIS SIMVL ET HONORIS MONIMENTVM POSVIT ANNO DOMINI MDCXXXV

« Clément de Bonzi, évêque et seigneur de Béziers, seigneur de Castelnau, vicomte de Vaillan, abbé d'Aniane, a terminé cette chapelle à ses frais et consacré ce monument d'amour et de vénération à ses frères et à ses oncles, l'an du Seigneur 1635. » (*Gallia christ.*, VI, 375.)

(*Descr.* 1835, n° 803. — *Cat.* 1865, n°s 835, 836, 837.)

COUVENT DES MINIMES

844. Figures en terre cuite, par Jean Pasquier :

a) La Vierge et l'Enfant;

b) La Religion. — Haut. 1m61.

La première de ces figures est désignée sous le titre de *l'Amour maternel*, et la seconde sous celui de *l'Union*, dans le *Catalogue* de 1795, qui accompagne le nom de l'artiste de la note suivante :

« Jean Pasquier, religieux minime, né en 1628 aux environs de Narbonne (à Coursan), mort à Béziers en 1676, empoisonné par les vapeurs de ses préparations métalliques. »

(La Sainte-Vierge : *Cat.* de l'an III, n° 62; de l'an V, n° 52; de 1806, n° 61. — *Not.* de 1813, n° 63; de 1818, n° 37; de 1828, n° 519. || La Religion : *Cat.* de l'an III, n° 63; de l'an V, n° 53; de 1806, n° 62. — *Not.* de 1813, n° 64; de 1818, n° 38; de 1828, n° 520. || Réunies : *Descript.* 1835, n° 738. — *Cat.* 1865, n° 838.)

PRIEURÉ DE CASSAN

(Ordre de Saint-Augustin, diocèse de Béziers.)

Le chapitre des chanoines réguliers de Cassan (Sainte-Marie de Cassan en 1080), établi dans les montagnes, à 8 kilomètres de Béziers, possédait la seigneurie spirituelle des paroisses de Clairac, Fos, Pouzoles, Roquebrun, Roquessels et Roujan.

845. GUILLAUME DURANT le jeune, évêque de Mende (1297-1328).

Figure couchée en marbre blanc. — Long. $1^{m}93$; largeur, $0^{m}60$.

Travail précieux, admirable conservation. L'évêque est revêtu des ornements pontificaux, les mains croisées sur la poitrine, la crosse au bras droit, les pieds appuyés sur un dragon aux ailes membraneuses. Crosse à bâton prismatique, avec volute ornée de crochets, portant en bas-relief le Christ sur la croix, entre la Vierge et Madeleine, et terminée en efflorescence trilobée; mitre basse, presque triangulaire, autrefois rehaussée de pierreries avec rampants à crochets et rosaces à quatre lobes; chasuble arrondie par devant, avec collet brodé échancré sur la poitrine et longue bande d'orfroi ornée d'écussons inscrits dans des cercles de perles alternant avec des quadrilobes au dragon. L'aube simule une riche broderie treillissée avec quadrilobes aigus décorés de bustes de lion et de feuillages alternés séparés par des trèfles, pièces empruntées au blason de l'évêque (bandé de sept pièces au chef coupé, chargé d'un buste de lion et de trois trèfles); chaussures brodées de perles, de trèfles et de feuillages dentelés.

Dais en marbre à six pans, ogives trilobées avec rampants à crochets, couronnement crénelé à tourelles d'angle.

Cette figure était placée dans la chapelle de Saint-Privat, édifiée par Guillaume Durant dans l'église prieurale de Cassan, où il avait été chanoine. La proximité d'une inscription consacrée à Guillaume de Rocozel, évêque de Béziers, mort en 1205, fit attribuer à ce dernier prélat, malgré tous les caractères du style, le monument de Guillaume Durant. Mais l'erreur fut signalée par les savants auteurs du *Gallia christiana*, dont nous traduisons deux passages, assez explicites pour rendre oiseuse toute discussion :

« Dans l'église du prieuré de Cassan existe une tombe de marbre d'un art avancé et d'un beau travail... On la prend pour la sépulture de Rocozel, à cause d'une épitaphe encastrée dans la muraille; mais on se trompe : c'est le mausolée de l'évêque Durant, de Mende, qui avait élevé la chapelle en l'honneur de saint Privat, l'un de ses prédécesseurs au siège de Mende, et qui a mis ses armes sur la voûte et sur les piliers. » (*Gallia christ.*, VI, *Eccl. Bit.*, p. 325.)

Ailleurs, dans l'histoire des évêques de Mende, les mêmes auteurs écrivent, au sujet de Guillaume Durant : « Il repose dans l'église Notre-Dame de Cassan, sous un tombeau de marbre, avec son effigie revêtue des ornements pontificaux. » (*Gallia christ.*, I, *Eccl. Mim.*, p. 97.)

Après la destruction du prieuré de Cassan, la statue de l'évêque fut transportée à Montpellier, dans l'atelier de M. Grimm, marbrier, à qui elle a été achetée par M. Dumège, aux frais du département.

Guillaume Durant le jeune, évêque de Mende et comte de Gévaudan, neveu de l'auteur du *Rationale divinorum Officiorum*, était archidiacre de Mende lorsque le pape Boniface VIII l'éleva, malgré son jeune âge, au siège épiscopal demeuré vacant par la mort de son oncle. Il fut un savant légiste et composa un *Traité sur la manière de célébrer un Concile général.*

Au mois de février 1307, il traita avec Philippe le Bel pour régler les droits du roi et de l'évêque au comté de Gévaudan. La même année, il fut l'un des huit inquisiteurs désignés par le pape Clément V pour l'instruction et le jugement du procès des Templiers.

En 1312, il chassa les juifs de Mende et fonda dans leur synagogue le collège de Tous-les-Saints. (*Hist. gén. de Languedoc*, IV, pp. 74 et 136.)

(*Descr.* 1835, n° 570. — *Cat.* 1865, n° 839.)

ABBAYE SAINT-PONS-DE-TOMIERES

846. Chapiteaux historiés de colonnes jumelles, en marbre. — Haut. $0^{m}38$; larg. $0^{m}51$.

a) Le Christ en croix entouré de ses bourreaux. La croix est perlée, le Christ vêtu du tonnelet. Deux bourreaux barbus sont agenouillés à sa droite et à sa gauche. L'un va le percer de sa lance; l'autre lui présente l'éponge au bout d'un roseau. Dans le haut, deux anges balancent leurs encensoirs. Sur l'autre face, la Vierge et l'Enfant dans une gloire ogivale; sur les deux petites, les quatre animaux symboliques.

(*Cat.* 1865, n° 840.)

b) Les douze apôtres. Leur nom est inscrit tantôt sur leur livre, tantôt à côté de leur tête, sur la paroi de la corbeille. Leurs yeux sont incrustés de plomb.

Ces deux chapiteaux sont placés sur des bases qui semblent être les leurs. Elles dérivent de la base antique, avec griffes et socle à filet. Les tores de la deuxième sont remplacés par deux chanfreins.

ŒUVRES DE SCULPTEURS TOULOUSAINS

BACHELIER (école de Nicolas).

D'après les témoignages de Catel, de Dupuy du Grez, de Lafaille, Nicolas Bachelier, qui florissait à Toulouse en 1535, paraît avoir exercé une influence considérable sur les artistes de son temps. Malheureusement, nous ne connaissons jusqu'ici aucun détail biographique sérieux, et nous attendons le complet dépouillement des documents originaux de l'hôtel de ville pour essayer de combler cette lacune.

847. La mise au tombeau; fragment de bas-relief en pierre. — Haut. $0^{m}64$; larg. 1 mètre.

Le *Catalogue* de 1835 prétend que ce fragment vient du couvent des Cordeliers, où Bachelier avait effectivement exécuté une clôture de chœur avec bas-reliefs. Mais le chroniqueur Barthès (Mss. de la bibliothèque de Toulouse) nous apprend que ce monument fut détruit, le 14 octobre 1737, par l'écroulement d'une partie de la voûte.

Donné par M. Mortier, vicaire de Saint-Sernin.

Deux personnages en marche portent le cadavre du Christ. Ce morceau est très incomplet. Il manque : la tête et les jambes du personnage de droite, la main droite du Christ, le bas de ses jambes et ses pieds, le sommet de la tête et les jambes du personnage de gauche.

(*Descr.* 1835, n° 721. — *Cat.* 1865, n° 843.)

847*bis*. Neuf têtes en pierre calcaire, de la deuxième moitié du seizième siècle, montées sur des socles parallélipipédiques également en pierre.

Quatre d'entre elles, de la même facture et de la même couleur, longtemps attribuées à Bachelier, sont brisées au ras du menton ou à la naissance du cou. Elles figurent de saints personnages.

a) De trois quarts, infléchie vers la gauche. Cheveux longs et bouclés; barbe courte, légèrement fourchue. — Haut. 0^m34.

b) Tournée et infléchie vers la droite; barbe et cheveux longs et bouclés; cassures nombreuses à la lèvre supérieure, au nez, aux sourcils, aux cheveux et à la barbe. — Haut. 0^m38.

c) Infléchie vers la gauche; longue barbe en pointe; cheveux très longs et ondulés; joues sillonnées de larmes. — Haut. 0^m35.

d) De trois quarts et infléchie vers la gauche; cheveux ondulés, ramenés en avant au-dessus du front; barbe courte. — Haut. 0^m35.

e) Tête barbue, demi-nature, de trois quarts, infléchie vers la gauche et brisée au ras du menton. Traces de polychromie. — Haut. 0^m22.

f) Tête de femme ou d'ange, infléchie vers la gauche et brisée à la naissance du cou. Parties usées, blanches sur un fond général gris : mèches de cheveux, paupières, nez, partie droite du menton, etc. — Haut. 0^m33.

g) Sainte Thérèse. Petite tête tournée vers la droite et brisée au ras du menton. Polychromie générale assez conservée. Nombreuses érosions au nez, à la lèvre, etc. — Haut. 0^m23.

h) Tête d'enfant joufflu, brisée au ras du menton. Abondants cheveux bouclés, jadis dorés; nez brisé; éclat à la joue droite. — Haut. 0^m26.

i) Couronnement de meneau. Tête de femme souriante, brisée au ras de la mâchoire inférieure. Prunelles incisées; cheveux très relevés, cachant en partie l'entablement. — Haut. 0^m31.

848. Buste d'apôtre tenant un livre; pierre. — Hauteur, 0^m45; larg. 0^m75.

Le torse est de face et drapé; la tête barbue, levée et tournée à droite; la main droite appuyée sur un livre fermé. Traces de couleur.

(*Catal.* 1806, n° 24. — *Not.* 1813, n° 25. — *Not.* 1818, n° 16. — *Notice* 1828, n° 468. — *Descr.* 1835, n° 725. — *Cat.* 1865, n° 844.)

849. Tête de jeune homme, grandeur nature; pierre. Haut. 0^m28; larg. 0^m46.

Tête imberbe, à longs cheveux séparés par une raie, levée et appuyée contre le tronçon d'une colonne cannelée. On aperçoit le

pouce de cette figure appliqué à cette colonne qu'elle devait embrasser. Traces de couleur.

Ces deux morceaux proviennent de l'autel de l'église de Saint-Étienne, au-dessus duquel Bachelier avait représenté la mort de la Vierge. (*Description* 1835.)

(*Catal.* 1806, n° 25. — *Not.* 1813, n° 26. — *Not.* 1818, n° 17. — *Notice* 1828, n° 469. — *Descr.* 1835, n° 726. — *Cat.* 1865, n° 844.)

850. Ange tenant les instruments de la Passion; statue en pierre. — Haut. 1ᵐ13.

L'ange est drapé. A sa droite est une colonne contre laquelle il tient de la main gauche les instruments de la Passion. Les jambes, la droite fléchie, sont de face; le torse tourné vers la droite; la tête de face, inclinée à gauche et levée. La seule aile qui reste est en bois. Traces de couleur.

Provenance indéterminée.

(*Catal.* 1806, n° 31. — *Not.* 1813, n° 32. — *Not.* 1818, n° 23. — *Notice* 1828, n° 485. — *Descr.* 1835, n° 734.)

La *Description* de 1835 est la seule qui attribue ce morceau à Bachelier. Tous les autres *Catalogues* ou *Notices* le prêtent à Drouet.

851. Groupe d'enfants; pierre. — Haut. 0ᵐ84.

Trois enfants grandeur nature, l'un nu, assis sur le sol, les deux autres debout et drapés, soutiennent de leurs bras levés une urne pleine de fruits. Traces de dorure.

(*Catal.* 1806, n° 21. — *Not.* 1813, n° 22. — *Not.* 1818, n° 14? — *Notice* 1828, n° 466? — *Descr.* 1835, n° 727.)

852. Groupe d'enfants; pierre. — Haut. 0ᵐ84.

Un enfant ailé grandeur nature, le pied gauche posé sur un agneau couché sur le sol, tient un vase de ses deux bras levés. A sa droite est un enfant dont le bras droit est brisé. Traces de dorure.

(*Catal.* 1806, n° 21. — *Not.* 1813, n° 22. — *Not.* 1818, n° 15. — *Notice* 1828, n° 467? — *Descr.* 1835, n° 727.)

D'après la *Notice* de 1828, ces deux groupes étaient placés sur l'entablement d'un monument de Bachelier qui décorait le maître-autel de l'église Saint-Étienne et représentait la mort de la Vierge.

853. Frise ornementale; pierre. — Haut. $0^{m}29$; longueur, $2^{m}60$.

Au milieu de la frise est un cartouche allongé soutenu par deux figures nues terminées par de délicats rinceaux d'acanthe, chargés de feuilles et de fleurs.

Hôtel du Faur de Saint-Jory?

(*Catal.* 1806, n° 20. — *Not.* 1813, n° 21. — *Not.* 1818, n° 77. — *Notice* 1828, n° 474. — *Cat.* 1865, n° 846.)

854. Fenêtre de l'hôtel Maynier; pierre.

Triple fenêtre plein cintre, surmontée d'une frise et comprise entre deux pilastres. Les arcs moulurés retombent sur des colonnes monocylindriques à chapiteaux ornés de volutes et de fleurons. Deux médaillons circulaires, d'un travail délicat, ornent les écoinçons compris entre eux : celui de droite porte un profil d'homme, celui de gauche un profil de femme. Les pilastres sont ornés de rinceaux, de feuillages, de fruits et d'urnes couronnées de flammes. Au milieu de la frise supérieure est un vase plein de fruits posé sur un autel, et, de part et d'autre, deux demi-figures d'homme et de femme sans bras, terminées en rinceaux d'acanthe qui s'enroulent, jettent des branches feuillues et fleuries et finissent en profil humain.

(*Not.* 1818, n° 76. — *Not.* 1828, n° 473. — *Descr.* 1835, n° 713. — *Cat.* 1865, n° 846.)

855. Tête de femme; médaillon circulaire en pierre calcaire. — Haut. et larg. $0^{m}45$.

Buste très saillant de jeune femme de face. Elle est décolletée carrément, la gorge couverte d'une chemisette plate. Ses cheveux ondulés et bouffants sont tressés d'un ruban plat.

La branche légère, chargée de deux groupes de fruits sphériques, entourée d'un ruban qui encadre cette tête, se retrouve dans la deuxième cour du Lycée et nous fait penser que ce médaillon provient de l'hôtel Bernuy.

856. Débris d'ornementation architecturale; pierre. Haut. $0^{m}12$.

a) Deux amours ailés, issus de cornes d'abondance qui s'épanouissent en fleurons, soutiennent un cartouche finement mouluré qui porte la date de 1534.

b) Au milieu de tiges délicates, feuillues et fleuries, où se jouent des amours et des oiseaux chimériques, deux satyres, debout et affrontés, semblent présenter des fruits, contenus dans deux grands plats, à des têtes barbues issues des rinceaux très élégants qui encadrent et surmontent le cartouche central, chargé d'ornements.

Provenance indéterminée.

(*Cat.* 1865, n° 845.)

857. Chapiteau de pilastre, en pierre sculptée; tête d'homme. — Haut. $0^{m}48$.

La tête est légèrement tournée à droite et surmontée de la partie supérieure d'un chapiteau ionique. La barbe et les cheveux sont bouclés. Le haut du torse est couvert d'une étoffe qui prend, sur l'épaule gauche, la forme d'une feuille d'acanthe.

858. Tête d'homme; pierre. — Haut. $0^{m}44$.

La tête est légèrement penchée et tournée à droite. Les cheveux et la barbe sont disposés en longues mèches ondulées.

Le torse et une partie de la barbe sont en plâtre.

Ces deux morceaux, de provenance indéterminée, ont fait partie d'une décoration architecturale. Ils sont du seizième siècle.

859. Quatre estampages carrés de $0^{m}63$ de côté.

Ces estampages ont été pris sur les bas-reliefs qui décoraient la cour de l'hôtel Antonin, rue des Chapeliers, et qui sont placés actuellement dans la cour de l'immeuble de M. Thomas, rue Saint-Étienne. Profils encadrés de couronnes de feuilles et de fruits, nouées chacune de quatre rubans. Têtes un peu moindres que nature.

a) Profil barbu, le crâne ceint d'une couronne à pointes, les épaules drapées.

b) Personnage barbu, revêtu du costume en usage en 1520.

c) Tête de femme; costume de la même époque.

d) Tête laurée d'empereur romain; épaule drapée.

860. Dessus de porte ou de cheminée, en pierre, aux armes de Pierre de Monteruc. — Larg. 3m60.

Deux anges drapés, dressés sur des enroulements, soutiennent à deux mains un grand cartouche ovale chargé d'un écusson sommé d'un chapeau aux armes du pape Innocent VI et de son neveu Pierre Selve de Monteruc. Des guirlandes de fruits assez lourdes, disposées en bordure, complètent l'ornementation de ce petit monument qui provient, peut-être, du collège de Pampelune, situé autrefois rue Gambetta. Dix-septième siècle.

861. Fragment du montant de gauche d'une fenêtre, du seizième siècle; pierre. — Haut. 1m07.

L'entablement, dont il ne reste qu'une faible partie, est soutenu par un pilastre et une colonne d'angle. Le pilastre, à chapiteau cannelé et base moulurée, est orné de vases fleuris d'un très faible relief; la colonne, d'une superposition de cylindres cannelés et de troncs de cônes réguliers assemblés par leur plus petite base.

862. Claveaux d'archivolte et partie de corniche, du seizième siècle.

a) Claveau orné de palmettes, de perles et pirouettes et de trois frises de rinceaux de peu de relief. — Haut. 0m47; larg. 0m31.

b) Perles et pirouettes; frise de rinceaux; larges caissons fleuris. Haut. 0m40; larg. 0m30.

c) Partie de corniche. Palmettes; perles et pirouettes, cannelures, oves et consoles légères à feuille d'acanthe. — Haut. 0m32.

863. Quatre montants de fenêtres, en pierre, de la fin du seizième siècle. — Haut. 1m14; larg. 0m125.

Gaines élancées, ornées de moulures, de feuillages, de fleurons et terminées par des volutes qui couronnent des chapiteaux, des efflorescences ou des vases stylisés.

Ces montants, où se voient encore les trous de scellement des barreaux des fenêtres qu'ils partageaient, proviennent d'une maison de la rue du Vieux-Raisin, démolie en 1903.

864. Meneau de grande fenêtre, en pierre. — Hauteur, 1m85 ; larg. 1m84.

Le montant est divisé en deux parties très inégales par la traverse, décorée d'un tore de feuilles d'acanthe entouré d'un ruban.

En haut, gaine rectangulaire à entablements superposés, terminée par trois griffes de lion.

En bas, gaine très ornée, couronnée d'un chapiteau à volutes et de son entablement. Sur la gaine, mascaron dans un cartouche et enroulements tressés et moulurés. Socle orné d'une pointe de diamant.

865. Dix meneaux ou montants de fenêtres, en chêne sculpté, du commencement du dix-septième siècle : cinq de 1m70 de hauteur, cinq de 0m98, huit d'entre eux symétriques deux à deux.

a, *b*) Femme nue, de face, une palme dans une main, une draperie dans l'autre, debout sur un dauphin squammé. Console moulurée, décorée d'une acanthe grossière et de deux enroulements.

a', *b'*) Femme nue, de face, les bras tombants, issue d'une gaine rectangulaire décorée d'une palmette et d'une draperie.

c, *d*) Satyre de face, un bras en l'air, couronné d'un entablement et d'un chapiteau ionique. Il est debout sur un socle mouluré.

c', *d'*) Homme nu, de face, les bras sur la poitrine, les jambes, coupées à la cheville, réunies par un paon.

e) Femme nue, de face, les bras croisés, issue d'une gaine torse. Couronnée d'une gerbe de feuillage, elle est debout sur un socle mouluré.

i) Personnage nu, de face, la bouche grande ouverte et les bras croisés, issu d'une gaine rectangulaire cannelée.

866. Statue de femme, en marbre, de la fin du seizième siècle. — Haut. 1m35.

Nue jusqu'à la ceinture, la tête tournée vers la gauche, le buste de face, elle porte sur la jambe droite, la gauche fléchie.

La main droite, brisée, était appuyée sur la hanche; le bras gauche s'accoude sur la queue dressée d'un dauphin qu'embrasse un petit enfant nu, couché le long de son échine.

Jolie coiffure; prunelles incisées; bracelet à triple tour au haut du bras gauche. Très petit socle ovale mouluré.

866*bis*. Figure de femme; bas-relief en bois, du dix-septième siècle.

Femme drapée, de face, sous un cintre ajouré, couronné d'un entablement. Elle porte sur la jambe gauche, la droite fléchie, le bras droit tombant de tout son long, la main ouverte, dans l'attitude de la prière, une amorce de croix dans le bras gauche.

867. La Vierge foulant aux pieds le démon de l'hérésie. Groupe en pierre, grandeur nature. — Haut. $1^{m}50$.

Cette figure fut placée dans une niche à l'entrée du pont de Toulouse en 1662, à l'occasion de la première fête séculaire, célébrée le 17 mai, pour rappeler la défaite des protestants en 1562.

(*Not.* 1828, n° 518. — *Descr.* 1835, n° 737. — *Catal.* 1865, n° 848. — La *Description* de 1835 attribue ce groupe à Cande Pacot?)

867*bis*. Couronnement de pilastre de la fin du quinzième siècle. Haut-relief en pierre calcaire. Haut. $0^{m}52$; larg. $0^{m}60$.

Branche noueuse et tourmentée, très détachée de la grande gorge qu'elle décore, donnant naissance à une belle feuille découpée, disposée horizontalement entre la saillie supérieure en demi-rond et l'astragale anguleux.

867*ter*. Pitié, en pierre calcaire, du quatorzième siècle. Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}42$.

Les trois personnages fixent les yeux sur le visage du Christ : la Vierge raidie et le corps en arrière, les deux saints penchés sur lui dans un geste apitoyé. La tête de la Madeleine est brisée. Traces de polychromie.

INCONNUS

868. Buste du chevalier de La Forest; marbre, sans socle. — Haut. $0^{m}66$.

Tête de face, imberbe, avec de longs cheveux ondulés, divisés par une raie, tombant sur les épaules de part et d'autre du visage.

Un col rabattu cache le haut de la cuirasse, dont l'épaulière gauche est couverte d'une dépouille de fauve.

Le nez et la collerette sont restaurés au plâtre.

Église Notre-Dame-des-Tables, à Montpellier.

(*Descr.* 1835, n° 751. — *Cat.* 1865, n° 849.)

869. Buste de personnage inconnu; marbre. — Hauteur, $0^{m}67$, socle compris.

Personnage de face, la moustache légèrement relevée, la royale épaisse et longue, les cheveux dressés sur le front, retombants et bouclés sur les tempes. Il est vêtu d'une fraise montante où sont indiqués des plis réguliers très espacés et d'un corps de cuirasse avec épaulières, dans lequel la partie de droite est décorée de rinceaux et de griffons de peu de saillie, tandis que celle de gauche, incontestablement terminée, ne porte aucun ornement. Le piédestal porte sur trois faces de petits cartouches à enroulements.

Don de la Société archéologique du Midi.

870. Louis XIII. Buste en marbre à deux couleurs. Haut. $0^{m}74$.

Plus grand que nature, le roi porte une couronne de laurier, la cuirasse et l'écharpe. La tête, la collerette et l'écharpe sont en marbre blanc, la cuirasse en marbre noir, les clous en cuivre doré.

(*Not.* 1813, n° 20. — *Not.* 1818, n° 47. — *Not.* 1828, n° 464. — *Descript.* 1835, n° 750. — *Cat.* 1865, n° 850.)

Ce buste est attribué par les anciens catalogues à Artus, élève de Bachelier; il mourut dans cette ville vers l'an 1665. Il sculpta plusieurs figures pour l'hôtel de ville et des bas-reliefs pour l'église des Pénitents-Noirs.

871. Couronnement de fontaine; pierre. — Hauteur, 0m62.

Trois amours sont adossés en triangle à un rocher couronné de feuilles retombantes. Deux d'entre eux, chargés d'un disque et d'un trident, se terminent en double queue de dauphin; le troisième, tout à fait nature, est à cheval sur un poisson.

Cette sculpture, d'origine indéterminée, nous paraît être du dix-septième siècle.

872. Médaillons ovales dans des cadres en bois doré, profils de marbre blanc, rapportés sur un fond de marbre noir; dix-septième siècle. — Hauteur, 0m58, cadre compris.

a) Tête d'homme à très légère moustache, coiffée d'un casque dont la visière représente une face humaine qui se termine en feuille d'acanthe. Ailes d'oiseau au-dessus des oreilles.

b) Tête de femme. Cheveux abondants, contenus par deux rubans. Ils forment un petit chignon sur la nuque et retombent librement dans le cou.

Ces médaillons nous paraissent être les bas-reliefs dénommés « Persée » et « Andromède » dans les anciens *Catalogues*.

(*Cat.* 1806, nos 107 et 108. — *Not.* 1813, nos 109 et 110. — *Not.* 1818, nos 101 et 102. — *Cat.* 1865, n° 851.)

873. Deux médaillons en marbre blanc. — Diamètre, 0m35.

a) Profil tourné à gauche. Inscription :

SER GALBA IMP CAES AVG

b) Profil tourné à droite :

CAESAR AVG GERMANICVS IMPERATOR

Dix-huitième siècle.

(*Cat.* 1806, nos 109 et 110? — *Not.* 1813, nos 111 et 112? — *Not.* 1818, nos 103 et 104? — *Cat.* 1865, n° 851?)

FRÉDEAU (Ambroise).

Religieux augustin du couvent de Toulouse, né à Paris, mort à Toulouse en 1673.

874. *Ecce homo.* Bas-relief en bois doré. — Hauteur, 1^m02; larg. 1^m60, cadre compris.

(*Cat.* de l'an V, n° 26. — *Cat.* 1806, n° 36. — *Notice* 1813, n° 37. — *Not.* 1818, n° 24. — *Not.* 1828, n° 488. — *Descr.* 1835, n° 778. — *Catalogue* 1865, n° 854.)

875. La sainte Famille. Bas-relief en bois doré. — Haut. 1^m02; larg. 1^m60, cadre compris.

(*Cat.* de l'an V, n° 27. — *Cat.* 1806, n° 37. — *Notice* 1813, n° 38. — *Not.* 1818, n° 24. — *Not.* 1828, n° 489. — *Descr.* 1835, n° 778. — *Catalogue* 1865, n° 855.)

876. Le massacre des Innocents. Bas-relief en terre cuite. — Haut. 0^m78; long. 1^m98.

Les difficultés de la cuisson ont forcé l'auteur à le diviser en quatre morceaux assez exactement juxtaposés.

Diverses scènes très mouvementées et pittoresques du massacre. Date : 1642, gravée à la pointe au bas de l'un des morceaux.

(*Cat.* an V, n° 23. — *Cat.* 1806, n° 32. — *Not.* 1813, n° 33. — *Not.* 1818, n° 84. — *Not.* 1828, n° 487. — *Descr.* 1835, n° 777. — *Cat.* 1865, n° 852.)

877. La fuite en Egypte. Bas-relief en terre cuite. — Haut. 0^m76; long. 2 mètres.

Au centre, saint Joseph embrasse, sans s'arrêter, l'Enfant soutenu par la Vierge, en mouvement elle aussi. Un ange les suit; deux autres, dont l'un presque tout nu, les précèdent. En haut, à droite et descendant du ciel, personnage indéterminé dont la tête est brisée. Paysage avec beaux troncs d'arbres, cascades, rochers, collines, etc...

(*Cat.* an V, n° 24. — *Cat.* 1806, n° 33. — *Not.* 1813, n° 34. — *Not.* 1818, n° 85. — *Not.* 1828, n° 489. — *Descr.* 1835, n° 777. — *Cat.* 1865, n° 856.)

878. Cariatides en bois. — Haut. 2 mètres.

Vieilles femmes de face, tournées l'une vers l'autre et largement drapées, issues de gaines rectangulaires. L'une des gaines est ornée d'une torche renversée et de deux couteaux ouverts; l'autre, de deux serpents tressés qui soutiennent ou dévorent un cœur. Elles servaient autrefois de soutien à l'orgue de l'église du couvent des Augustins.

(*Cat.* 1806, n° 35. — *Not.* 1813, n° 36. — *Cat.* 1865, n° 856.)

ARCIS (Marc).

Sculpteur de l'école toulousaine, né près de Lavaur en 1655, mort doyen de l'Académie de Paris en 1739; travailla aux embellissements de Versailles; maître de Parant et de Pierre Lucas.

879. Figures colossales, en terre cuite. — Hauteur moyenne, 1m75.

Ces quatre figures — Élie, Élisée, saint Albert patriarche de Jérusalem, saint Augustin — décoraient la chapelle du Mont-Carmel au couvent des Carmes de Toulouse.

(Élie : *Cat.* 1806, n° 8. — *Not.* 1813, n° 8; 1818, n° 2; 1828, n° 448. *Descr.* 1835, n° 739. — *Cat.* 1865, n° 857. || Élysée : *Cat.* 1806, n° 9. — *Not.* 1813, n° 9; 1818, n° 3; 1828, n° 449. — *Descript.* 1835, n° 740. — *Cat.* 1865, n° 857. || Saint Augustin : *Cat.* de l'an III, n° 46; de l'an V, n° 39; de 1806, n° 10. — *Not.* 1813, n° 5; 1818, n° 7; 1828, n° 453. — *Descr.* 1835, n° 741. — *Cat.* 1865, n° 857. || Saint Albert : *Cat.* 1806, n° 11. — *Notice* 1813, n° 11; 1818, n° 9; 1828, n° 455. — *Descr.* 1835, n° 742. — *Cat.* 1865, n° 857.)

880. Louis XIV. Médaillon en marbre. — Diamètre, 0m67.

Provenance inconnue.

(*Cat.* de l'an V, n° 48. — *Cat.* 1806, n° 7. — *Not.* 1813, n° 2. — *Notice* 1818, n° 45. — *Not.* 1828, n° 462. — *Descr.* 1835, n° 745. — *Catalogue* 1865, n° 859.)

881. Buste de l'artiste par lui-même; terre cuite. — Haut. $0^{m}70$.

Cabinet de M. Castel, trésorier de France.

(*Cat.* 1806, n° 17. — *Not.* 1813, n° 17. — *Not.* 1818, n° 44. — *Notice* 1828, n° 461. — *Cat.* 1865, n° 860.)

882. Buste de Jean-Pierre Rivalz; terre cuite. — Haut. $0^{m}64$.

(*Cat.* de l'an III, n° 44? — *Cat.* de 1865, n° 862.)

883. Buste de François de Nupces, président au Parlement de Toulouse; marbre. — Hauteur, $0^{m}82$.

La plupart des œuvres qui précèdent furent achetées par l'Académie des arts de Toulouse. On lit dans le *Catalogue* de l'Exposition de 1751 : « Les ouvrages de sculpture de feu M. Darcis exposés cette année sont du cabinet de l'Académie; elle les a acquis depuis peu de temps des héritiers de ce célèbre artiste. Cette acquisition est une marque trop distinguée du zèle de l'Académie pour les progrès des arts et des vues généreuses des magistrats qui l'ont fondée, pour ne pas en instruire le public. »

(*Not.* 1813, n° 3. — *Not.* 1818, n° 43. — *Not.* 1828, n° 460. — *Descript.* 1835, n° 746. — *Cat.* 1865, n° 861.)

884. Fragment de bas-relief en marbre, provenant du tombeau du maréchal d'Ambres, à Lavaur; éclat triangulaire de $0^{m}40$ sur $0^{m}40$ environ.

Le maréchal est figuré à cheval, donnant des ordres. Nous devons à l'obligeance de M. d'Heilles, ancien magistrat à Lavaur, les renseignements qui suivent sur ce monument :

« Daniel François, comte de Gélas, de Voisins, d'Ambres, vicomte de Lautrec, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de la province de Guienne, gouverneur du Quesnoy, maréchal de France, mort à Paris en 1760, fut transporté à Lavaur et enseveli dans l'église des Cordeliers, aujourd'hui Saint-François, fondée par les seigneurs d'Ambres. Sa famille lui fit élever un tombeau en marbre blanc où figurait sa statue, plus grande

que nature, à genoux sur un coussin. Les quatre faces du piédestal portaient des bas-reliefs représentant les principaux faits d'armes de la vie du maréchal. Une assemblée électorale ayant été tenue en 1792 dans l'église des Cordeliers, la statue du maréchal d'Ambres fut brisée à la suite d'un discours contre les privilèges féodaux. »

(*Cat.* 1865, n° 864.)

885. Buste colossal de Louis XIV; terre cuite. — Haut. 0m84.

Il est peint en gris et vêtu en empereur romain : cuirasse avec mascaron sur la poitrine, épaulières, lanières, manteau.

Ce buste a été fait pour la Salle des Illustres et est entré au Musée entre 1822 et 1835.

(*Descr.* 1835, n° 744.)

886. Buste en terre cuite. — Haut. 0m40.

Ce buste de vieillard, sans socle et de face, se termine un peu plus bas que les clavicules. Les épaules sont nues et bordées d'une amorce de draperie, les cheveux rares, longs et ondulés, la tête, barbue et ridée, légèrement baissée et tournée à gauche.

GUÉPIN (Antoine).

887. Copie en pierre du Christ de Michel-Ange[1]. — Haut. 1m35.

Signé sur le pied de la croix : GVEPIN T. Cette figure avait été employée, avec la Vierge foulant aux pieds l'Hérésie, à décorer l'entrée du Pont-Neuf.

(*Cat.* de l'an V, n° 21. — *Cat.* 1806, n° 41, — *Not.* 1813, n° 43. — *Notice* 1818, n° 26. — *Not.* 1828, n° 498. — *Descript.* 1835, n° 736. — *Cat.* 1865, n° 865.)

888. Buste d'Henri IV; marbre. — Haut. 0m63.

(*Not.* 1813, n° 42. — *Not.* 1818, n° 54. — *Not.* 1828, n° 499. — *Descript.* 1835, n° 749.)

---

1. Eglise de la Minerve, à Rome.

LUCAS (Pierre).

Sculpteur, né à Toulouse en 1691, mort dans la même ville en 1752; élève de Marc Arcis. Cet artiste est compté au nombre des fondateurs de l'Académie royale de Toulouse.

889. Femme inconnue. Buste en terre cuite, sans socle. — Haut. $0^{m}55$.

Les cheveux, courts et bouclés, sont décorés de trois touffes de fleurs; le visage est légèrement tourné à droite, le torse nu couvert d'une draperie légère qui cache l'épaule droite et est retenue par une bride qui passe sur l'épaule gauche.

Signé sur la coupe du bras gauche : LUCAS P.

LUCAS (François).

Fils et élève de Pierre, remporta en 1761 le grand-prix de l'Académie de Toulouse par un bas-relief : *David et Abigaïl;* exécuta le grand bas-relief de la *Jonction des deux mers,* en marbre de Carrare, dont le modèle, agréé par la Province, parut à l'Exposition de 1773.

889*bis*. Apollon. Figure en marbre, copiée de l'antique. — Haut. $0^{m}95$.

890. Génie funèbre portant une urne. — Haut. 1 mètre, urne non comprise.

Bas-relief en marbre provenant de l'église Saint-Jean, à Toulouse. Ce groupe décorait le tombeau de M. Dauvet, chevalier de Malte. Il est désigné dans les anciens Catalogues sous ce titre d'occasion : « Le Génie des arts offrant à l'Éternel les cendres d'Ambroise Frédeau. »

(*Cat.* de l'an V, n° 68. — *Cat.* 1806, n° 55. — *Not.* 1813, n° 57. — *Notice* 1818, n° 33. — *Not.* 1828, n° 511. — *Descript.* 1835, n° 814. — *Cat.* 1865, n° 869.)

891. Louis XVI. Figure assise, en marbre blanc, exécutée en mémoire du rétablissement des Parlements de France (1777). — Haut. $1^{m}08$.

Le roi est vêtu en guerrier antique, la tête nue, la cuirasse ornée du chiffre royal fleuronné, la main droite appuyée sur une corne d'abondance, la main gauche étendue en signe de protection.

(*Not.* 1813, n° 56. — *Not.* 1818, n° 32. — *Not.* 1828, n° 510. — *Descript.* 1835, n° 753. — *Cat.* 1865, n° 870.)

891*bis*. Louis XVI. Buste en marbre. — Haut. $0^{m}93$, socle compris.

Une sorte d'écharpe à franges enveloppe les épaules, se noue sur la poitrine et cache le socle de ses extrémités retombantes. Le front, le nez, la bouche, le menton et la joue droite sont repris dans un buste achevé et ébauchés seulement; la croix de Saint-Louis est enlevée au ciseau.

Ainsi qu'il résulte de deux lettres adressées le 22 et le 27 mars 1822 au Maire de Toulouse par M. Virebent, cette œuvre, qui appartenait à l'Académie des sciences, fut envoyée pendant la Révolution par M. Jammes, son doyen, à M. Lucas, pour être transformée en buste de Bonaparte, et ce travail ne fut pas achevé.

(Archives municipales, Fonds Musée. Buste de Louis XVI appartenant à l'Académie des sciences et transformé en buste de Bonaparte.)

892. André Bernard. Buste en terre cuite. — Hauteur, $0^{m}88$.

Tête idéale. On lit sur le socle, gravé à la pointe : *André Bernard, de Toulouse, Rx Augustin, poète lauréat couronné par Henri VIII, preconisé par Madame la Comtesse d'Esparbès. 1782.* LUCAS FEC.

(*Cat.* de l'an V, n° 66. — *Cat.* 1806, n° 53. — *Not.* 1813, n° 55. — *Not.* 1818, n° 60. — *Not.* 1828, n° 513. — *Descr.* 1835, n° 750. — *Catalogue* 1865, n° 871.)

893. Pierre Fermat. Buste en terre cuite. — Hauteur, $0^{m}70$.

(*Cat.* de l'an V, n° 65. — *Cat.* 1806, n° 52. — *Not.* 1813, n° 54. — *Not.* 1818, n° 59. — *Not.* 1828, n° 512. — *Cat.* 1865, n° 872.)

PARANT

Né à Carcassonne, élève de Marc Arcis; exécuta, en 1752, les sculptures de la façade de l'hôtel de ville, construite par Cammas.

894. Clément Martin de Saint-Amant, antiquaire toulousain. Médaillon en marbre blanc. — Diamètre, $0^m 50$.

(*Catal.* 1806, n° 60. — *Not.* 1813, n° 62. — *Not.* 1818, n° 66. — *Notice* 1828, n° 523. — *Descr.* 1835, n° 814. — *Cat.* 1865, n° 873.)

LANGE (1754-1839).

895. Philopœmen à Sellasie. Statue en marbre.

Le héros arrache de la main droite le javelot dont il vient d'être frappé en combattant les Spartiates, à la tête des contingents de Mégalopolis. Voici le passage de Plutarque dont s'est inspiré l'artiste :

« ... Il avait quitté son cheval, et marchait à pied, couvert d'une cuirasse de cavalier et de ses autres armes toutes très pesantes, à travers des chemins tortueux coupés de torrents et de fondrières; il combattait ainsi avec beaucoup de peine lorsqu'il eut les deux cuisses percées d'un javelot. La blessure, sans être mortelle, était fort grave, car le fer du javelot traversait les deux cuisses. Arrêté d'abord comme s'il eût été lié, il ne savait quel parti prendre; la courroie du javelot l'empêchait de le retirer par la plaie, et personne de ceux qui étaient auprès de lui n'osait y toucher... Philopœmen, qui brûlait de combattre, s'agitait de dépit et d'impatience; et à force d'avancer et de retirer alternativement ses cuisses, il vint à bout de rompre le javelot par le milieu, et en fit extraire séparément les deux tronçons. A peine dégagé, il fond sur les ennemis l'épée à la main, et, entraînant sa troupe par tant d'héroïsme, il met les Spartiates en fuite. » (PLUT., *Philop.*, VII.)

Signé sur le socle, à droite : B. LANGE F^CIT 1829.

Dans le piédestal est incrusté un médaillon à l'effigie de l'artiste : tête nue, tourné vers la gauche. Légende : *Lange, statuaire, né à Toulouse le 7 août 1754, mort à Paris le 28 mai 1839.* Signé : ETEX. *1842*.

(*Cat.* 1865, n° 875.)

896. Mme Marbelle. Buste en terre cuite bronzée. — Haut. 0m 56.

La fille de l'artiste est representée en costume mythologique, le peplos agrafé sur l'épaule gauche.

Signé, à droite : LANGE, *1812*.

On lit sur le socle, en majuscules dorées : *Me Marbelle née Lange*.

Donné par M. Marbelle, à Paris, 1860.

(*Cat.* 1865, n° 876.)

897. Jupiter-Soleil; marbre blanc. — Haut. 0m 64.

La barbe et les cheveux sont bouclés. La tête est entourée de sept pointes en fonte autrefois dorées.

(*Catal.* 1806, n° 47. — *Not.* 1813, n° 48. — *Not.* 1818, n° 56. — *Notice* 1828, n° 505. — *Descr.* 1835, n° 765.)

MAGNAC (N.).

Né à Toulouse, mort dans cette ville « à la fleur de l'âge » en 1785; élève de Pajou.

897*bis*. Education de la Vierge. Bas-relief elliptique en terre cuite dorée, dans un cadre de bois également doré. — Haut. 0m 70; larg. 0m 58.

Sainte Anne, assise de trois quarts dans une chaire, un livre sur les genoux, fait lire la Vierge, debout devant elle. Derrière ce groupe, dans des nuages, cinq têtes ailées de chérubins et deux anges effeuillant des fleurs.

(*Cat.* an III, n° 58. — *Cat.* an V, n° 59. — *Cat.* 1806, n° 56. — *Not.* 1813, n° 58. — *Not.* 1818, n° 92. — *Not.* 1828, n° 515. — *Not.* 1835, n° 782.)

VIGAN

Académicien en 1786, professeur de sculpture à l'Ecole des arts de Toulouse; mort le 20 janvier 1829.

898. Louis XVI. Buste en marbre. — Haut. 0m 58.

Le roi est en uniforme de lieutenant-général, avec les épaulettes, le grand cordon et la plaque du Saint-Esprit, le manteau royal fleurdelisé jeté sur l'épaule gauche.

Signé, à gauche : VIGAN F.

Ce buste fut donné aux Capitouls par l'Académie des arts et placé en 1786 dans le petit Consistoire de l'hôtel de ville.

Il remporta le grand prix que l'Académie de Toulouse décernait chaque année et qui avait été fondé par la ville.

(*Not.* 1813, n° 73. — *Not.* 1818, n° 72. — *Not.* 1828, n° 533. — *Descript.* 1835, n° 752. — *Cat.* 1865, n° 878,)

899. M. Garipuy, ingénieur de la province de Languedoc. Buste en marbre. — Haut. $0^{m}57$.

François-Philippe-Antoine, né à Toulouse en 1711, membre de l'Académie des sciences en 1731, directeur des travaux de la Province, fit construire un observatoire dans sa maison. Mort à Toulouse le 2 avril 1782.

Signé, à gauche : VIGAN F.

Ce buste, qui appartenait à la Société Encyclopédique, parut à l'Exposition de 1791, n° 21.

(*Not.* 1813, n° 72. — *Not.* 1818, n° 71. — *Not.* 1828, n° 532. — *Descript.* 1835, n° 763. — *Cat.* 1865, n° 879.)

900. Louis XVIII. Bas-relief en marbre.

Ce profil découpé a décoré pendant quelque temps le fronton de l'hôtel de ville.

(*Cat.* 1865, n° 880.)

901. François Lucas, premier conservateur du Musée de Toulouse. Buste en terre cuite. — Hauteur, $0^{m}54$.

Donné par l'auteur. Signé, par derrière, sur l'habit : VIGAN, 1811.

(*Not.* 1818, n° 73. — *Not.* 1828, n° 534. — *Descr.* 1835, n° 764. — *Cat.* 1865, n° 881.)

GRIFFOUL-DORVAL

Mort professeur à l'Ecole des arts de Toulouse.

902. Le général Verdier. Buste en marbre. — Hauteur, $0^{m}95$; larg. $0^{m}75$.

Le général est en grand uniforme avec le cordon, la croix de Saint-Louis, la plaque de la Légion d'honneur à l'effigie d'Henri IV

et un ordre à l'aigle russe portant la date de 1815. Son visage est tourné vers la droite.

Signé, à droite : *Concours de 1843*. — GRIFFOUL-DORVAL.

Jean-Antoine, comte Verdier, né à Toulouse en 1767, capitaine aux Volontaires de la Haute-Garonne en 1794, devint tour à tour général de brigade à Castiglione, commandant de la province de Damiette, général de division au siège du Caire, à Friedland, Sarragosse, Polostk et au Mincio. Il fut membre de la Chambre des pairs pendant les Cent Jours.

(*Cat.* 1865, n° 882.)

903. Picot de Lapeyrouse (Philippe). Buste en terre cuite. — Haut. $0^{m}25$.

Visage imberbe, plein, à traits larges et nerveux, gros yeux, nez relevé, cheveux rejetés en arrière sur le front et relevés en boucles au-dessus des oreilles. Brisure au ras du menton.

(*Cat.* 1865, n° 883.)

904. Mise au tombeau, en terre cuite. — Haut. 2 mètres ; long. $3^{m}90$.

Groupe composé de sept personnages grandeur nature.

Au centre d'une large terrasse, le Christ mort à demi couché sur le bord du sarcophage, le haut du corps appuyé contre la poitrine d'un des vieillards, la main gauche dans celle de saint Jean, debout derrière le tombeau. A droite, la Vierge assise dans une attitude douloureuse, la tête sur l'épaule droite, les bras tombants, soutenue par une des saintes femmes agenouillée. A gauche, la Madeleine, également à genoux, pleure sur un des pieds du Christ qu'elle embrasse de ses deux mains. Derrière elle, le deuxième assistant, la gauche appuyée au bord de la tombe, soulève de la droite l'extrémité du suaire étendu sous le cadavre.

Placé depuis 1846, année de son érection, dans le jardin de l'église des Récollets, et entré au Musée en 1909.

Signé sur la terrasse, à droite : GRIFFOUL-DORVAL, *1846*.

905. Clémence Isaure. Statuette en plâtre, attribuée à Griffoul-Dorval. — Haut. $0^{m}50$; larg. $0^{m}19$; piédouche, $0^{m}17$.

Jeune femme debout de face, les jambes croisées, accoudée à une lyre que sa main gauche maintient dressée sur un tronc

d'arbre coupé horizontalement. La tête, penchée à gauche, les cheveux dénoués, est ceinte d'un laurier. Ample vêtement, ceinture pendante et manteau.

Moulage d'une maquette en cire entré au Musée en novembre 1911.

906. Pierre Fermat? Statuette en plâtre, attribuée à Griffoul-Dorval. — Haut. $0^{m}53$; larg. $0^{m}19$; piédouche, $0^{m}18$.

Homme assez jeune et élancé portant sur la jambe gauche, le bras droit allongé appuyé sur un livre qui repose sur une stèle, le gauche replié, la main mi-fermée à hauteur du cou.

Tête penchée dans une attitude méditative, cheveux longs, moustache et royale.

Moulage d'une cire entré en novembre 1911.

MOULIVE

907. Griffoul-Dorval. Buste en marbre. — Haut. $0^{m}56$.

Buste nu, en forme d'hermès, la tête tournée vers la gauche. Attributs en reliefs très plats sur la coupe de chacun des bras.

Signé à droite, sur le socle : MOULIVE, *1835*.

SALAMON

Né à Goritz, mort à Toulouse.

908. Bustes en terre cuite. — Haut. $0^{m}90$.

a) Gérard de Pins. — Armure : croix de Malte sur la poitrine; écusson aux armes de Pins, de gueules à trois pommes de pin d'or, au chef de la religion de Saint-Jean-de-Jérusalem, de gueules à la croix d'argent.

b) Roger de Pins. — Vêtement de mailles, manteau drapé sur la poitrine, croix de Malte. Le socle porte un écu écartelé de la Religion et de Pins.

c) Odon de Pins. — Buste barbu, manteau drapé, grande croix de Malte sur la poitrine; écusson écartelé de la Religion et de Pins.

d) Raymond V, comte de Toulouse (1148-1194). — Tête idéale : couronne de comte, manteau d'hermine, armure semée de croix de Toulouse. Le costume et la couronne sont d'une complète inexactitude historique.

e) Bernard d'Armagnac. — Tête idéale : cotte d'armes semée des lions d'Armagnac. Légende : *Bd d'Armagnac.* Sur le socle, un écusson écartelé d'Armagnac, d'or au lion de gueules, et de Fezensac, de gueules au lion léopardé d'or.

f) N. de Villeneuve. — Tête idéale, nue : vêtement de mailles, manteau drapé ; écusson aux armes de Villeneuve, d'azur à l'épée d'or en bande. On lit sur le socle : SALAMON, *1840*.

g) Guillaume de Lordat, chancelier du roi de Majorque. — Tête idéale : armure. Légende : *G. de Lordat, chancelier du roi de Maillorque.*

h) Jean Foucaud. — Tête idéale : cotte et capuchon de mailles.

(*Cat.* 1865, n° 884.)

909. M. Marcassus de Puymaurin, directeur de la monnaie des médailles. Buste en terre cuite.

(*Cat.* 1865, n° 886.)

910. Personnage inconnu. Buste en terre cuite. — Haut. $0^{m}87$; larg. $0^{m}52$.

De face, le visage imberbe tourné vers la gauche ; cheveux droits sur le front et relevés en boucles au-dessus des oreilles ; habit à la française, jabot ; manteau drapé d'une épaule à l'autre couvrant le piédouche sur lequel on lit : SALAMON, 1840.

SAGET

911. Le général Darmagnac. Buste en plâtre bronzé. Haut. $0^{m}70$, socle compris.

Tête imberbe, levée et un peu tournée à gauche ; cheveux frisés et courts ; insignes de général de division.

Date d'entrée : 5 septembre 1858.

(*Cat.* 1865, n° 887.)

INCONNU

912. Le général Verdier. Buste en plâtre. — Hauteur, $0^{m}98$; larg. $0^{m}75$.

Il diffère du buste en marbre de Griffoul-Dorval par le manteau qui enveloppe le torse, le mouvement de la tête, tournée vers la gauche, et la facture des favoris.

Le premier portant la mention « Concours de 1843 », nous nous demandons si celui-ci n'est pas le projet rejeté d'un des concurrents de Dorval.

SCULPTURE FRANÇAISE DES XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES

913. Jeux d'enfants. — Haut. $0^{m}31$; larg. $0^{m}45$.

Bas-relief en marbre blanc entouré d'une bordure de marbre gris, très abîmé et restauré au plâtre. Il y manque une tête d'enfant.

Donné par M. Clausade, ingénieur du canal du Midi. L'attribution « Puget » ne nous paraît pas justifiée.

(*Cat.* 1806, n° 64. — *Not.* 1813, n° 66. — *Not.* 1818, n° 94. — *Not.* 1828, n° 525. — *Descr.* 1835, n° 783. — *Cat.* 1865, n° 888.)

MORCEAUX DE RÉCEPTION DE DIVERS SCULPTEURS à l'ancienne Académie de Toulouse.

HOUDON

914. Buste de Bélisaire; plâtre. — Haut. $0^{m}73$.

Exposition de 1776.

(*Cat.* de l'an III, n° 61. — *Cat.* de l'an V, n° 56. — *Cat.* 1806, n° 42. — *Not.* 1813, n° 44. — *Not.* 1818, n° 55. — *Not.* 1828, n° 500. — *Description* 1835, n° 757. — *Cat.* 1865, n° 889 *a.*)

PAJOU (Augustin).

915. Saint Augustin en prière. Terre cuite. — Hauteur, $0^{m}79$.

Le saint, agenouillé sur la jambe gauche, les mains jointes, le corps penché en avant, est dans l'attitude de la prière. A sa gauche, sur le sol, est un livre fermé, la mitre et un autre livre ouvert sur une page duquel est la signature : PAJOU FEC. *1765.*

Morceau de réception de Pajou à l'ancienne Académie des arts de Toulouse.

(*Cat.* de l'an III, n° 54. — *Cat.* de l'an V, n° 54. — *Cat.* 1806, n° 58. — *Not.* 1813, n° 60 *bis.* — *Not.* 1818, n° 36. — *Not.* 1828, n° 521. — *Descript.* 1835, n° 770. — *Cat.* 1865, n° 889.)

MASSON (François).

916. Buste de J.-R. Perronnet, premier ingénieur-chef de l'Ecole des Ponts et Chaussées. — Haut. $0^{m}81$, socle compris.

Buste en plâtre monté sur un piédouche en marbre noir, donné par Mme de Puligneux.

Ce buste, attribué par les anciens catalogues à Augustin Pajou, a été restitué à son véritable auteur, François Masson, par M. Gaston Brière, attaché à la conservation du Musée de Versailles.

(*Not.* 1818, n° 65. — *Not.* 1828, n° 522. — *Descript.* 1835, n° 756. — *Cat.* 1865, n° 890.)

LEMOINE (Jean-Baptiste).

917. Buste de Mme de la Popelinière, fille de M. de Mondran, bienfaiteur de l'Académie des beaux-arts de Toulouse. — Haut. $0^{m}76$, socle compris.

Plâtre peint, monté sur un piédouche en bois.

La tête est très légèrement tournée et penchée à droite; les cheveux, relevés sur le front, disposés en boucles enroulées au sommet de la tête et de part et d'autre du visage, sont ramenés sur l'épaule droite, qu'ils cachent en partie de leurs longues ondes frisées. Le buste est enveloppé d'une étoffe légère qui laisse voir la poitrine et est retenue sur l'épaule droite par un ruban.

(*Cat.* de l'an III, n° 57. — *Cat.* de l'an V, n° 55. — *Not.* 1813, n° 49. *Not.* 1818, n° 57. — *Not.* 1828, n° 566. — *Descr.* 1835, n° 761.)

AUTEUR INDÉTERMINÉ

918. Femme inconnue. Buste décoratif en marbre blanc veiné, monté sur un socle en marbre gris foncé. — Haut. $0^{m}66$, socle compris.

Les cheveux ondulés, noués d'un ruban mince, tombent librement sur la nuque et sont relevés et liés sur le sommet du crâne. La tête est gracieusement tournée et penchée à gauche, le torse drapé.

SCULPTEURS INCONNUS

919. Buste en terre cuite, avec piédouche en plâtre. Haut. $0^{m}70$; larg. $0^{m}68$.

De face, royale et cheveux longs et tombants, moustache relevée, fraise découpée sur les bords, pourpoint à grands crevés; écharpe qui cache les deux épaules et découvre la poitrine. Costume du commencement du dix-septième siècle.

920. Buste en terre cuite. — Haut. et larg. $0^{m}70$.

De face, la tête assez belle légèrement tournée à gauche; cheveux assez longs emmêlés, moustache en crocs, royale, grand col de linge sur une robe de magistrat, manteau jeté sur l'épaule droite. Costume du commencement du dix-septième siècle.

921. Buste en terre cuite. — Haut. $0^{m}69$; larg. $0^{m}60$.

De face, la tête légèrement tournée à droite. Perruque, nœud de dentelle sur un habit à collet droit, armure dont les épaulières sont ornées chacune d'une tête de lion en relief; grand cordon et croix de Saint-Louis.

922. Buste d'homme en terre cuite. — Haut. $0^{m}80$; larg. $0^{m}77$.

De face, la tête légèrement baissée et tournée à gauche. Perruque abondante, retombant sur les épaules; robe recouverte d'un rabat et d'un manteau jeté sur l'épaule gauche et passé sous le bras droit. Légère et unique cassure à la partie droite du rabat.

923. Buste d'homme en terre cuite. — Haut. et largeur, $0^{m}68$.

De face, la tête très légèrement tournée vers la droite. Perruque assez courte, jabot, revers en fourrure rase, draperie jetée sur l'épaule gauche et passée sous le bras droit.

924. Buste d'homme en terre cuite. — Haut. et largeur, $0^{m}60$.

De face, la tête légèrement tournée à gauche. Perruque tombante sur le dos et l'épaule gauche; visage imberbe et fortement accusé; lèvre inférieure très en saillie; nœud de dentelle à peine apparent dans l'ouverture très étroite de l'habit à la française; manteau jeté de l'épaule gauche à l'épaule droite qu'il laisse à découvert.

925. Démosthène. Buste en marbre. — Haut. $0^{m}85$; larg. $0^{m}60$.

Drapé dans un ample manteau, la tête tournée vers la droite; il rappelle assez vaguement l'antique dont il s'inspire. Il est de très médiocre travail.

926. Buste en plâtre. — Haut. $0^{m}95$; larg. $0^{m}75$.

Buste de face; visage imberbe d'homme âgé tourné vers la droite. Coiffure à catogan, tombante en mèches sur le front, relevée en rouleaux au-dessus des oreilles. Habit brodé de feuilles de chêne à grand col droit avec épaulettes sans marques distinctives. Grand cordon. Socle parallélipipédique.

Ce portrait est peut-être celui du contre-amiral Saint-Félix de Mauremont de Benezech.

926*bis*. Le maréchal Pérignon. Buste en bronze. — Haut. $0^{m}70$.

Costume de pair de France; grand cordon, croix de la Légion d'honneur et de Saint-Louis. Écusson en relief sur le socle : d'azur au mouton contourné; couronne de marquis; supports : un chevalier et un lancier; manteau de pair.

On lit, sur le socle : *Dominique-Catherine marquis de Pérignon, pair et maréchal de France.*

Donné par M. de Pérignon.

(*Cat.* 1865, n° 908.)

927. Portrait du baron Larrey (?). Buste en terre cuite, sur piédouche en plâtre. — Haut. 0^m65, socle compris.

Le buste vêtu et couvert d'un manteau qui cache l'épaule droite est de face, la tête légèrement tournée à droite. Le visage, imberbe, est encadré de cheveux longs et ondulés séparés sur le front par une raie.

928. Diane. Statue en marbre. — Haut. 1^m40; largeur, 0^m47; prof. 0^m28.

Cette figure, placée au-dessus de la fontaine du petit cloître, porte sur la jambe gauche, la main gauche sur la hanche, la droite pendante, soutenant un arc. Elle est vêtue d'une tunique plissée verticalement, serrée par des bandelettes et terminée un peu plus haut que les genoux.

929. Tombe turque, provenant de Patras; stèle en marbre. — Haut. 1^m72.

Bas-relief très plat, représentant un vase godronné, d'où s'élève un palmier chargé de quatre régimes de dattes.

Don de M. le général Durrieu, chef d'état major général de l'expédition de Morée.

(*Cat.* 1865, n° 909.)

930. Tombe turque, de provenance inconnue; stèle en marbre. — Haut. 1^m74.

En haut, deux étages de palmettes et de guirlandes.

Plus bas, inscription turque en saillie, disposée sur six lignes séparées par des listels également en saillie.

SCULPTURE MODERNE

BADIN (Jean-Victor).

Né à Toulouse; élève de Falguière.

931. « La Source dort. » Bas-relief en plâtre. — Hauteur, 1^m54; larg. 1^m34; prof. 0^m40.

Salon 1898, nº 3119. Envoi de l'État.

BARRAU (Théophile).

Né à Villepinte (Aude); élève de Jouffroy et Falguière.

932. « Après le bain. » Statue en plâtre. — Haut. 2^m13; larg. 0^m55; prof. 0^m62.

Signée sur le terrain, à droite : T. BARRAU, *1884*. — Salon 1884, nº 3266. Don de l'auteur.

DE BASLY (Eugène).

Né à Caen; élève de Jouffroy.

933. Buste de Dalayrac; plâtre. — Haut. 0^m83; largeur, 0^m55; prof. 0^m36.

Sans signature. — Envoi de l'État, 23 septembre 1891.

BENEZECH

Professeur de sculpture à Montpellier.

934. Portrait de M. Roques, peintre, académicien en 1787. Buste en marbre. — Haut. 0^m67; larg. 0^m42; prof. 0^m25.

Signé sur le socle, à droite : *Par* BENEZECH, et au-dessous : *Marbre de Saint-Béat.*

935. Buste de M. Arzac; marbre.

Signé à droite : BENEZECH.

BERGÈS (Émile-Marius).

Né à Toulouse le 17 mai 1863; élève de Jouffroy et Falguière.

936. Salambôo. Statue en plâtre. — Haut. 1^m05; largeur, 1^m42; prof. 0^m88.

Signée à gauche au crayon, sur le socle : E. BERGÈS, *90*. Mention honorable, Salon 1890. — Don de l'auteur, 20 mai 1896.

BOURDELLE (Émile).

Né à Montauban; élève de Falguière.

937. Buste de femme; plâtre. — Hauteur, 1 mètre; larg. 0^m80; prof. 0^m42.

Sans signature. — Salon 1888, n° 3833.

CARLÈS (Antonin).

Né à Gimont (Gers); élève de Jouffroy et Hiolle.

938. Abel. Statue en plâtre. — Haut. 0^m67; larg. 1^m75; prof. 0^m89.

Signé sur le terrain : ANTONIN CARLÈS, *Paris*, *1881*. — Salon de 1881, n° 3696. Don de l'auteur.

CAUSSÉ (Julien).

Né à Bourges (Cher); élève de M. Agathon Léonard.

939. La muse Euterpe. Statue en plâtre. — Hauteur, 1^m81; larg. 0^m68; prof. 0^m81.

Signé à gauche, sur le socle : J. CAUSSÉ. — Salon 1892, n° 2400. Don de l'auteur.

CHARPENTIER (Julie).

940. Clémence Isaure. Buste en marbre. — Hauteur, 0^m75; larg. 0^m43; prof. 0^m27.

La prétendue fondatrice des Jeux floraux est représentée dans le costume du quatorzième siècle. Elle porte sur la poitrine une agrafe rectangulaire ornée d'une image de Notre-Dame sous une arcade ogivale. Sur le socle est sculptée une lyre entourée des fleurs de la gaie science : églantine, amaranthe, lis, violette et souci.

Signé à gauche : JULIE CHARPENTIER, *1822*. Don du Ministère de l'Intérieur.

L'artiste s'est inspirée de la statue que l'on peut voir à l'hôtel d'Assézat, statue sépulcrale dont on a modifié les bras, afin de lui placer un bouquet dans les mains. Elle fut placée au petit Consistoire en 1557. Les comptes de l'hôtel de ville attestent la transformation des bras.

CLAUDEL (Camille).

Né à La Fère-en-Tardenois (Aisne); élève de MM. Rodin, Bouché et Paul Dubois.

941. Buste de jeune homme; bronze. — Haut. 0^m51; larg. 0^m44; prof. 0^m25.

Signé sur le bras gauche : CAMILLE CLAUDEL. — Don de M. de Rothschild, 10 août 1895.

DAVID D'ANGERS

Né à Angers en 1788, mort à Paris en 1856; élève de Roland.

942. Buste colossal du baron Larrey, avec deux bas-reliefs qui l'accompagnent dans l'original, édifié dans la cour du Val-de-Grâce. — Hauteur, 0^m98; larg. 0^m49; prof. 0^m52.

Don de Mlle Juliette Dodu, 23 avril 1896.

942bis. Portrait du baron Larrey. Petit médaillon en bronze. — Diamètre, 0m16.

Signature sous le cou : P.-S. DAVID, *1834*. — Don du baron Hippolyte Larrey, par l'intermédiaire de Mlle Juliette Dodu, 8 juin 1896.

DESEINE

943. Buste de Winckelmann; marbre. — Haut. 0m75; larg. 0m58; prof. 0m32.

Signé à droite, sur le socle : *En 1818, par* DE SEINE, *membre de l'ancienne Académie royale de peinture de Paris*. — Don du Ministère de l'Intérieur, 1819.

(*Not.* 1828, n° 484. — *Descr.* 1835, n° 755. — *Cat.* 1865, n° 896.)

DURET (Francisque-Michel).

Né et mort à Paris (1804-1865); élève de son père et du baron Bosio. Membre de l'Institut.

944-945. La Tragédie et la Comédie. Statues en plâtre; modèles des figures en marbre érigées au Théâtre Français. — Haut. 1m72; larg. 0m52; prof. 0m50.

Don de Mme Duret, 13 janvier 1866.

946. Cinq figures ailées. Bas-reliefs en plâtre; modèles pour les frontons du palais du Louvre. — Haut. 1m05.

Don de Mme Duret, 11 février 1893.

FABRE (Abel).

Né à Blagnac (Haute-Garonne), en 1845; élève de Jouffroy et Falguière.

947. Jeune berger jouant avec une panthère. Groupe en plâtre. — Haut. 1m40; larg. 0m84; profondeur, 1 mètre.

Signature sur un pan coupé du socle : A. FABRE, *1886*. — Salon de 1886, n° 3863. Don de l'auteur.

L'exécution en bronze de ce modèle est placée au Jardin-Royal, côté Est.

FAUVEAU (Félicie de).

Née à Florence en 1799; morte en 1886.

948. Monument en marbre blanc, consacré à la mémoire du baron Gros par Mlle Sarazin de Belmont. — Haut. $2^{m}22$; larg. $1^{m}20$.

Double arcade cintrée surmontée d'une figure de sainte Geneviève assise sur la nef de Paris, avec banderoles inscrites :

SANCTA GENOFEVA ORA PRO PICTORE TVO ORA PRO CONIVGE SVA

Coupole :

ABOVKIR IAFFA EYLAV PYRAMIDES CHARLES V FRANÇOIS Ier
A LA MÉMOIRE D'ANTOINE IEAN GROS ORIGINAIRE DE TOVLOVSE NÉ A PARIS LE XVI MARS MDCCLXXI MORT A PARIS LE XXVI IVIN MDCCCXXXV
A CELVI QVI TOVIOVRS VIVRA
A LA MÉMOIRE D'AVGVSTINE DVFRESNE VEVVE D'ANTOINE IEAN GROS NÉE A PARIS LE X OCTOBRE MDCCLXXXIX MORTE A PARIS LE V IANVIER MDCCCXLII
A CELLE QVI TOVIOVRS S'OVBLIA

Au-dessous, en bas-relief, deux vues des quais de la Seine.
Sur les côtés :

AMICIS DILECTIS SACRAVIT IOSEPHA SARAZIN DE BELMONT
H ET F DE FAVVEAV SCVLnt FLORENTIÆ ANNO 1847

(*Cat.* 1865, n° 899.)

FALGUIÈRE (Alexandre).

Né à Toulouse, en 1831; mort à Paris, en 1900; élève de Jouffroy; membre de l'Institut.

949. Faune à la grappe. Statue en plâtre. — Hauteur, $1^{m}20$; larg. $0^{m}46$; prof. $0^{m}35$.

Signé sur le terrain : A. FALGUIÈRE, *1855*. — Don de l'auteur.

950. Tarcisius, martyr chrétien. Statue en plâtre. — Haut. $0^{m}63$; long. $1^{m}45$; prof. $0^{m}64$.

Sans signature. — Don de l'auteur en 1875.

951. « Vainqueur au combat de coqs. » Statue en plâtre. — Haut. 2 mètres; larg. $0^{m}56$; prof. 1 mètre.

Signé sur la gauche du socle : A. FALGUIÈRE. — Don de l'auteur en 1872.

Le bronze placé au Grand-Rond a figuré au Salon de 1864, sous le nº 2601.

952. « La Suisse accueille l'armée française. » Groupe en plâtre. — Haut. $1^{m}22$; larg. $0^{m}60$; profondeur, $0^{m}58$.

Signé à droite, sur le terrain : A. FALGUIÈRE, *1874*. — Salon de 1875, nº 3065. Don de l'auteur.

953. Diane. Statue en plâtre. — Hauteur, $1^{m}75$; largeur, $0^{m}70$; prof. $0^{m}62$.

Pas de signature. — Salon 1882, nº 4353. Don de Mme Falguière.

954. Femme au paon. Statue en plâtre. — Haut. 2 mètres; larg. $1^{m}35$; prof. $0^{m}84$.

Signature à gauche, sur le nuage : A. FALGUIÈRE. — Don de l'auteur.

955. « A la porte de l'école. » Groupe en plâtre. — Haut. $1^{m}82$; larg. $0^{m}67$; prof. $0^{m}78$.

Signature sur le socle, à gauche : A. FALGUIÈRE, *1887*. — Salon de 1887, nº 3943. Don de Mme Falguière.

956. La Musique. Statue en plâtre. — Haut. $2^{m}25$; larg. $1^{m}25$; prof. $0^{m}85$.

Signature sur le tronc d'arbre : A. FALGUIÈRE. — Salon 1889, nº 4346. Don de Mme Falguière.

957. Henri de Larochejacquelein. Statue en plâtre. Haut. $2^{m}16$; larg. $0^{m}80$; prof. $0^{m}80$.

Pas de signature. — Salon 1895, nº 3068. Don de Mme Falguière.

958. Le cardinal Lavigerie. Statue colossale en plâtre. — Haut. 4 mètres; larg. 1^m73; prof. 2^m28.

Don de Mme Falguière.
Modèle des statues en bronze élevées à Biskra et à Bayonne.

959. Diane. Statue en marbre. — Hauteur, 1^m75; largeur, 0^m70; prof. 0^m62.

Exécution du modèle nº 953 donné par Mme Falguière.

960. Femme au paon. Statue en marbre.

Exécution du modèle nº 954 donné par Mme Falguière.

961. Nymphe courant. Statue en marbre. — Hauteur, 1^m71; larg. 0^m62; prof. 1^m55.

Signature à gauche, sur la scotie du socle : A. FALGUIÈRE.
Ces trois statues ont été offertes à la ville de Toulouse par M. G. Weld, de Boston, qui les avait achetées à Falguière. La « Nymphe courant » a été envoyée la première, à la date du 28 avril 1906. Les deux autres ont été expédiées par les héritiers de M. Weld, en exécution de ses dispositions testamentaires, le 22 janvier 1912.

FOURCADE (Dominique).

Né au Plan, le 26 août 1871 ; élève de Falguière et Mercié.

962. Portrait de Deffès, ancien directeur du Conservatoire de Toulouse. Plaquette argentée placée sur une peluche chaudron, encadrée de poirier. — Haut. 0^m25; larg. 0^m20.

Don de l'État.

FRÉMIET (Emmanuel).

Né à Paris en 1824; élève de Rude; membre de l'Institut.

963. Isabeau de Bavière. Bronze équestre. — Hauteur, 0^m49; larg. 0^m37; prof. 0^m14.

Signé à droite, sur le terrain : E. FRÉMIET. Blason parti sur le socle en marbre blanc. — Salon 1892, nº 2593. Don de M. de Rothschild, 4 octobre 1892.

GOSSIN (Louis).

Né à Paris; élève de Mathurin Moreau.

964. Amo. Statue en plâtre. — Hauteur, $1^{m}90$; largeur, $0^{m}69$; prof. $0^{m}45$.

Signé sur le terrain, à droite : L. GOSSIN. — Salon 1882, nº 4433. Dépôt de l'État, 10 juillet 1889.

IDRAC (Jean-Antoine-Marie).

Né à Toulouse en 1849, mort à Paris en 1884; élève de Cavelier, Falguière et Guillaume.

965. Mercure inventant le caducée. Statue en plâtre. Haut. $0^{m}92$; long. $1^{m}90$; prof. $0^{m}70$.

Signé sur le socle : IDRAC, *Rome*. — Don de M. Roger Ballu, 3 février 1888.

L'épreuve en bronze de cette statue, achetée par la ville en 1887, est placée au square du Capitole, côté Nord.

966. Salambôo. Statue en plâtre. — Haut. $1^{m}80$; largeur, $0^{m}52$; prof. $0^{m}87$.

Signée sous le pied droit : A. IDRAC. — Moulage du marbre exposé en 1882, sous le nº 4492. Don de M. Karl Jacobsen, 30 juillet 1903.

JANSON (Louis-Charles).

Né à Arcis-sur-Aube; élève de Ramey et A. Dumont.

967. Mozart. Buste en plâtre. — Hauteur, $0^{m}73$; largeur, $0^{m}56$; prof. $0^{m}36$.

Signé à gauche : CH. JANSON. — Salon 1876, nº 3374. Don de l'État, 16 juillet 1889.

LABATUT (Jules-Jacques).

Né à Toulouse; élève d'Antonin Mercié.

968. Les Heures. Pendule bronze et onyx. — Hauteur, 1^m22; larg. 0^m76; prof. 0^m42.

Signature en arrière, à gauche, sur un nuage : LABATUT. — Don de l'État, 30 juillet 1903.

969. Enfant martyr. Statue en plâtre. — Haut. 1^m21; larg. 0^m59; prof. 0^m68.

A gauche, sur le biseau du socle : LABATUT. — Envoi de l'État, 1905.

LAPORTE-BLAIRSY (Léo).

Né à Toulouse; élève de Falguière et Mercié.

970. Le réveil de Morphée. Statue en plâtre. — Hauteur, 2^m05; larg. 0^m62; prof. 0^m60.

A droite, sur le terrain : LÉO LAPORTE-BLAIRSY. — Salon 1894, n° 3265. Don de l'auteur, 1896.

L'original en marbre est au Jardin-Royal, côté Ouest.

971. Clémence Isaure. Statuette en bronze. — Hauteur, 0^m57; larg. 0^m29; prof. 0^m22.

A droite, en bas, sur un pli de la robe : *1903*, LÉO LAPORTE-BLAIRSY. — Salon 1903, n° 2897. Don de M. de Rothschild, 5 août 1903.

LAPORTE (Alexandre-Gabriel).

Né et mort à Toulouse (1850-1904); élève de Jouffroy et Falguière.

972. Tircis. Statue en plâtre. — Hauteur, 1^m40; largeur, 1^m30; prof. 1 mètre.

Sans signature. — Salon 1886, n° 4129. Don de l'auteur, 20 mai 1890.

L'exécution en marbre est placée à la porte nord-ouest du square du Capitole.

LARROUX (Antonin).

Né à Toulouse; élève de Falguière et Mercié.

973. Petit mendiant. Statue en bois, coupée à mi-corps. — Haut. $0^{m}62$; larg. $0^{m}40$; prof. $0^{m}35$.

Signature au crayon sur la surface du socle, sous le bras gauche : A. LARROUX. — Salon 1903, n° 2900. Envoi de l'État, 1905.

MARQUESTE (Laurent-Honoré).

Né à Toulouse en 1850; élève de Jouffroy et Falguière; membre de l'Institut.

974. Velléda. Statue en plâtre. — Hauteur $1^{m}40$; largeur, $1^{m}65$; prof. $0^{m}77$.

Signé à droite, sur la terrasse : MARQUESTE. — Salon de 1877, n° 3990. Don de l'auteur.

Modèle du marbre placé au Grand-Rond.

975. Portrait de Falguière. Buste en plâtre. — Hauteur, $0^{m}55$; larg. $0^{m}55$; prof. $0^{m}32$.

Signé sur la manche droite : MARQUESTE. — Modèle du bronze exposé en 1903, n° 2775. Don de l'auteur.

976. Persée et la Gorgone. Groupe en plâtre. — Hauteur, $1^{m}87$; larg. $1^{m}20$; prof. $1^{m}35$.

Sur le socle, à droite, en arrière : L.-H. MARQUESTE, *Roma, 1875*. Modèle du bronze du Salon 1876. Envoi de l'État, 1905.

MAURETTE (Henry).

Né et mort à Toulouse (1834-1878); élève de Jouffroy.

977. Portrait de l'intendant Viguier. Buste en bronze. Haut. $0^{m}76$; larg. $0^{m}51$; prof. $0^{m}30$.

Signé à gauche : H^{y} MAURETTE, *1862. Thiébaut frères, fondeurs.* Don de la famille Viguier.

978. Cithariste. Figure assise en plâtre. — Haut. 0^m92; larg. 0^m46; prof. 0^m48.

Signé à droite : H. MAURETTE, *Paris*, *1861*. Titre en capitales sur le devant du socle. — Don de l'auteur.

979. David. Figure grandeur nature; plâtre. — Hauteur, 1^m84; larg. 0^m95; prof. 0^m75.

Signé à gauche, sur le socle : MAURETTE. — Don de l'auteur.

MENGUE (Jean-Marie).

Né à Bagnères-de-Luchon; élève de Falguière et Mercié.

980. Caïn et Abel. Groupe en plâtre. — Haut. 2 mètres; larg. 1^m70; prof. 1^m75.

Signé à gauche : J. MENGUE, *1874*. — Salon 1894, n° 3388. Don de l'auteur.

981. Vallée du Lys. Statue en plâtre. — Haut. 2^m20; larg. 0^m84; prof. 0^m62.

Salon 1900, n° 2068. Envoi de l'État, 27 juin 1904.

MERCIÉ (Antonin).

Né à Toulouse en 1845; élève de Jouffroy et Falguière; membre de l'Institut.

982. David vainqueur de Goliath. Statue en plâtre. — Haut. 1^m97; larg. 0^m75; prof. 0^m65.

Terrain à droite : MERCIÉ. — Salon 1872. Don de l'État, juin 1874.
Modèle de la statue en bronze édifiée au Grand-Rond.

983. « Quand-même. » Groupe en plâtre. — Hauteur, 2^m90; larg. 1^m58; prof. 1^m28.

A gauche, sur un enroulement du cartouche : MERCIÉ. — Modèle du groupe fait pour la ville de Belfort et exposé en 1882, n° 4650. Don de l'auteur, 4 octobre 1874.

MICHELET (F.-M.).

Né à Tarbes; élève de Mercié.

984. « Jeunesse. » Statue en bronze. — Haut. 1m95; larg. 0m68; prof. 0m68.

A gauche du socle : F. MICHELET, *09*. — Salon 1909, n° 3620. Don de l'État, 16 avril 1910.

985. Moulage des Parques. Groupe en plâtre.

Don du Ministère des Beaux-Arts.

PECH (Gabriel-Édouard-Baptiste).

Né à Albi en 1855; élève de Jouffroy, Falguière et Mercié.

986. Sophocle. Statue en plâtre. — Haut. 2m20; largeur, 0m90; prof. 0m90.

A droite, sur le terrain : G. PECH, *Paris*, *1890*. A droite, sur le champ du socle : PECH, *sculpeur*. — Salon 1890, n° 4327. Don de l'auteur, 1896.

PETER (Victor).

Né à Paris; élève de Delvaux et Falguière.

987. Portrait de Falguière. Médaillon en marbre. — Diamètre, 0m30.

A droite, sous le menton : Vor PETER, *1876*. En exergue : *Alexdre Falguière, peintre et statuaire*. — Don de M. de Rothschild, 1901.

PONSIN-ANDARAHY (Charles).

Né et mort à Toulouse (1833-1885); élève de Jouffroy.

988. Conteur arabe. Statue en plâtre. — Haut. 1m25; larg. 0m60; prof. 0m95.

Signé sur le terrain, à droite : PONSIN-ANDARAHY, *1873*. — Salon 1876, n° 3551. Don de l'auteur.

Exécution en bronze placée au Grand-Rond.

989. Le savetier Grégoire. Statue en plâtre. — Hauteur, 1m63; larg. 0m61; prof. 0m85.

Signé sur la paroi gauche du socle : PONS.-AND., *1884*. — Salon 1884, n° 3825. Achat de la ville, 28 octobre 1886.

PRADIER (James).

Né à Genève en 1792; mort à Bougival en 1852.

990. Chloris. Statue en marbre. — Haut. 1m65; largeur, 0m67; prof. 0m40.

La nymphe, debout, la jambe droite fléchie, la tête renversée et tournée à droite, semble retenir ses derniers voiles.

L'artiste a teinté de vert et de rose pâle les fleurs que serre contre elle la jeune fille et celles qui jonchent le sol. Une bordure d'un bleu léger, composée de plusieurs filets déliés, marque le contour des draperies,

On lit sur le socle, en majuscules grecques rehaussées de rouge :

ΧΛΩΡΙΣ

Signé à gauche : J. PRADIER, *1849*. — Donné par le Ministère de l'Intérieur, 26 octobre 1849.

(*Cat.* 1865, n° 903.)

PRÉAULT (Antoine-Auguste).

Né et mort à Paris (1809-1879); élève de David d'Angers.

991. Vitellius. Médaillon en bronze. — Diam. 0m75.

Buste dont la tête, laurée et tournée à gauche, est coiffée d'un mufle de lion. Entre le profil et l'orle, les lettres A. V. en relief.

Don de l'État, février 1872.

PROUHA

992. Psyché. Statue en marbre. — Haut. 1m63; largeur, 0m72; prof. 0m50.

La jeune fille, debout, la jambe droite fléchie, porte la main droite à ses cheveux comme pour abriter ses yeux de la lumière

et tient la lampe de la main gauche abaissée. La cuisse gauche se relie à un tronc de palmier qui porte la signature : PROUHA, en capitales romaines rehaussées de rouge, et la date : *1867*.

Don du Ministère des Beaux-Arts, 15 octobre 1868.

RENOIR

993. Horace enfant. Statue en marbre. — Haut. $0^{m}63$; larg. $1^{m}40$; prof. $0^{m}32$.

L'adolescent, couronné de lierre et de laurier, est couché sur son manteau, la jambe gauche repliée sous la droite, les mains près de la tête. Une colombe posée sur le sol, près de ses pieds, porte dans son bec une branche de laurier dont elle se dispose à le couvrir.

On lit sur le socle à pans coupés, en capitales romaines rehaussées de rouge :

LVDO FATIGATVMQVE SOMNO — FRONDE NOVA PVERVM PALVMBES TEXER — ..... HORAT

Signé à gauche, sur un plan vertical du sol : AL^{dre} RENOIR, *1850*.

Donné par le Ministère de l'Intérieur, août 1851.

(*Cat.* 1865, n° 904.)

RIVIÈRE (Louis-Auguste-Théodore).

Né à Toulouse en 1857; élève de Jouffroy, Falguière et Mercié.

994. Djinn. Statue en plâtre, grandeur nature. — Haut. $1^{m}65$; larg. $0^{m}58$; prof. $0^{m}95$.

Signature à gauche : THÉODORE RIVIÈRE. — Salon 1885, n° 4163. Achat de la ville, 7 septembre 1889.

995. Fileuse arabe. Statuette en plâtre. — Haut. $0^{m}38$; larg. $0^{m}45$; prof. $0^{m}30$.

En arrière à gauche, sur le terrain : THÉODORE RIVIÈRE. — Don de l'État, 27 juin 1904.

996. Tête de femme. Buste en plâtre, grandeur nature. — Haut. $0^{m}48$; larg. $0^{m}25$; prof. $0^{m}23$.

A gauche, sur un enroulement : *Ricordo di Firenze, 87.* RIVIÈRE THÉODORE. — Achat de la ville.

ROMAGNESI (Joseph-Antoine).

Né et mort à Paris (1776-1852); élève de Cartellier.

997. « Minerve protégeant la France. » Statue en marbre. — Haut. 1^m17; larg. 0^m50; prof. 0^m46.

La déesse, debout, drapée, armée du casque et de l'égide, tient dans la main droite une figurine qui symbolise la France. Elle l'abrite de son grand bouclier ovale, où rayonne la tête de Méduse entourée d'une couronne de laurier.

Signé sur le socle, à droite : ROMAGNESI, *1817*.

(*Not.* 1823, n° 529. — *Descr.* 1835, n° 773. — *Cat.* 1865, n° 905.)

RUDE (François).

Né à Dijon en 1784, mort à Paris en 1855; élève de Cartellier.

998. Le connétable Charles de Luynes. Buste en bronze, plus grand que nature. — Haut. 1^m02; larg. 0^m75; prof. 0^m48.

Le duc, à la fleur de l'âge, porte une collerette de dentelle et une cuirasse ornée de rinceaux; une tête d'Ammon se relève en bosse sur la poitrine et des mufles de lion terminés par des enroulements décorent les épaulières. Une écharpe à franges, qui repose sur l'épaule gauche et barre la poitrine, laisse apercevoir le bas de la croix du Saint-Esprit.

Le socle est en marbre rouge, à pans coupés, orné d'appliques en bronze (têtes de lions reliées par des guirlandes). On lit, en majuscules dorées, sur un cartouche de bronze :

CH D'ALBERT — DVC DE LVYNES — PAIR ET CONEST DE FR

Signé à gauche, sous le bras : RUDE. A droite : F^déric^ DE ECK ET DURAND, *1845*. — Donné par M. le duc de Luynes, 26 janvier 1846.

(*Cat.* 1865, n° 906.)

SÉGOFFIN (Victor).

Né à Toulouse, le 5 mars 1867; élève de Falguière et Mercié.

999. David vainqueur de Goliath. Bas-relief en plâtre (épreuve du prix de Rome). — Haut. 1^m73; larg. 1^m35; prof. 0^m29.

A droite, marche du trône : V^or^ SÉGOFFIN, *1895*. — Envoi de l'État, 22 juin 1904.

SEYSSES (Auguste).

Né à Toulouse, le 26 août 1862; élève de Falguière.

1000. Jeune femme jouant avec une tortue. Statue en plâtre. — Haut. 1^m75; larg. 0^m90; profondeur, 1^m20.

A gauche, sur la gorge du socle : A. SEYSSES. — Salon 1891, n° 2878. Don de l'auteur.

SUL-ABADIE (Achille).

Né à Toulouse; élève de Falguière.

1001. « Idylle. » Groupe en plâtre. — Haut. 1^m33; larg. 0^m80; prof. 0^m78.

En arrière, sur le terrain : SUL-ABADIE. — Salon 1885, n° 4245. Don de l'auteur.

SOULÈS (Félix).

Né à Eauze en 1857; élève de Falguière.

1002. Sculpture de la chapelle funéraire du commandant Hériot.

Trois grands morceaux de bas-reliefs ou de rondes-bosses dont deux seulement exposés. Le groupe en ronde-bosse, représentant saint Michel qui veille sur un enfant endormi, est, comme les autres, en plâtre et mesure : haut. 2^m65; larg, 2 m.; prof. 2 m.
Sur la marche, à droite : FÉLIX SOULÈS, *1896*.

TOURTE (Frédéric).

Né à Cazères, le 11 juillet 1873; élève de Marqueste et Mercié.

1003. Buste de Garipuy; plâtre. — Hauteur, 0^m78; larg. 0^m62; prof. 0^m40.

Signé à gauche, sur le haut du socle : FRÉDÉRIC TOURTE, *1907*. Don de l'État, 1909.

TURCAN (Jean).

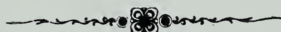
Né à Arles en 1846; mort à Paris en 1895; élève de Cavelier.

1004. Buste d'Idrac; marbre. — Hauteur, $0^{m}78$; largeur, $0^{m}62$; prof. $0^{m}34$.

Signature sous le bras gauche : J. TURCAN, *1886.* — Don de l'État, avril 1886.

1004*bis*. Buste d'Idrac; plâtre. — Hauteur, $0^{m}78$; largeur, $0^{m}62$; prof. $0^{m}34$.

Don de l'État, 1909.



APPENDICE

Cippe en pierre. — Haut. $0^{m}32$; larg. $0^{m}24$.

Sa partie inférieure, taillée pour être engagée, est fruste; sa partie supérieure est ornée d'un cœur inscrit dans une portion de cercle flanqué de deux fleurons.

Ce fragment a été trouvé dans les sous-sols du Musée après l'impression de la première partie de ce catalogue. Il nous semble dater de la fin du seizième siècle, et il est tellement semblable comme forme, proportions, matière, couleur et métier aux trois cippes décrits sous la rubrique 17bis *a*, que nous n'hésitons pas à croire ces derniers placés à tort, par M. Joulin, dans la série gallo-romaine et mal catalogués par nous.

Effigie tombale d'évêque inconnu; marbre de Saint-Béat. — Long. 2 mètres.

L'évêque repose la crosse dans le bras gauche, les mains jointes sur la poitrine. Il est coiffé d'une mitre, probablement reprise pour être revêtue de stuc ou de métal, dont le bandeau, lourdement fleuronnée, subsiste en grande partie. La tête, qui porte une moustache pendante, est brisée au ras du menton. Les pieds manquent; toute la partie droite du corps est sciée et ce qui en reste est couvert de noms et de dates gravés au trait. Le travail grossier de ce gisant, son costume, son attitude nous font croire qu'il remonte tout au plus au dix-septième siècle. Dumège, qui en avait fait l'acquisition à Narbonne, s'en était servi pour compléter le tombeau du cardinal de la Jugie, dont nous avons décrit les petites figures sous le nº 832 et dont nous possédons le dais, en marbre d'Italie et du même travail qu'elles, placé au-dessus de la statue en question.

(*Descr.* 1835, nº 572. — *Cat.* 1865, nº 822.)

Fragment de tête d'homme, en pierre. — Haut. $0^{m}24$; larg. $0^{m}28$.

Tête plus grande que nature, de la deuxième moitié du dix-huitième siècle, sectionnée d'avant en arrière et diagonalement au ras du menton. La partie droite des cheveux, couronnés de lauriers, est brisée; les prunelles sont incisées.

Figuration d'Apollon trouvée, en 1912, dans les sous-sols du Musée. A en juger par son attitude et la peinture grise qui la revêt, elle semble avoir décoré jadis une clef d'arc.

HÉBERT (Pierre).

Génie chevauchant une tortue. Groupe en plâtre. — Haut. $1^{m}08$; larg. $0^{m}65$; prof. $0^{m}95$.

L'enfant, complètement nu, est assis, le haut du corps en arrière, sur l'écaille de sa monture, dont il cherche à guider la marche avec une tige de lierre en guise de bride.

Signature à gauche, sur le terrain : PIERRE HÉBERT, *1849*.

Modèle du bronze donné à la ville de Toulouse par le Ministère d'État, le 8 février 1862, actuellement au Grand-Rond.

ERRATA

N° 47.......	*Lire :*	Conty	*au lieu de*	Couty.
N° 557......	»	Arnaud	»	Armand.
N° 748 *bis*...	»	MCCCCI	»	MCCCI.
» ...	»	1401	»	1301.

LISTE DES DONATEURS

Le Gouvernement français.
L'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
La Société archéologique du Midi de la France.
La Compagnie des chemins de fer d'Orléans.
La Direction du Génie militaire de Toulouse.
La Direction de l'Arsenal de Toulouse,
La Direction de la Fonderie de canons de Toulouse.
La Société de l'hôtel Saint-Jean.
La Fabrique de l'église d'Auradé (Gers).

MM.

Albouy (Mgr), curé de Saint-Sernin.
Bach (Henri), architecte à Toulouse.
Ballu (Roger), inspecteur des beaux-arts.
Barrau (Théophile), statuaire.
Bellecour, maire de Martres.
Bergès (Marius), statuaire.
Bonnet, fondeur à Toulouse.
Boutx (commune de).
Camparan (Mme veuve), à Boussens.
Carlès (Antonin), statuaire.
Castellane (marquis de), à Toulouse.
Caussé (Julien), statuaire.
Cazes (Victor), à Saint-Béat.
Cénac, juge à Mirande (Gers).
Chaton, à Saint-Gaudens.
Clausade, ingénieur en chef du canal du Midi.

CONTY (marquis DE).
DIEULAFOY.
DODU (Juliette).
DOAT, à Eauze.
DUCASSE (Dr), à Toulouse.
DUFFAUT (abbé), curé de la Dalbade.
DULAC.
DURET (Mme), à Paris.
DURRIEU (général), chef d'état-major gén. de l'expédition de Morée.
FABRE (Abel), statuaire.
FALGUIÈRE (Alexandre), statuaire, membre de l'Institut.
FALGUIÈRE (Mme).
FORNIER, maire de Marignac.
FOUCAUD (comte DE).
FOURNALÉS, professeur à l'École des beaux-arts.
GAFFIÉ, marbrier à Toulouse.
GONTAUT-BIRON (duc DE).
JACOBSEN (Karl), à Copenhague.
JALLABERT, à Narbonne.
JOUGLAR, notaire à Bouillac.
LANGE, statuaire.
LAPORTE (Alexandre-Gabriel), statuaire.
LAPORTE-BLAIRSY (Léo), statuaire.
LUYNES (duc DE).
MARBELLE, à Paris.
MARQUESTE (Laurent), statuaire, membre de l'Institut.
MAURETTE (Henry), statuaire.
MENGUE (Jean-Marie), statuaire.
MERCIÉ (Antonin), statuaire, membre de l'Institut.
MICHAUDEL.
MONTÉGUT (abbé DE), chanoine, à Montauban.
MORTIER (abbé), vicaire de Saint-Sernin.
PALENC, maire de Rieux-Volvestre.
PECH (Gabriel), statuaire.
PERPESSAC (N. DE), membre du Corps législatif.
PÉRIGNON (marquis DE).
PIBRAC (comte Raoul DE).
PONSIN-ANDARAHY (Charles), statuaire.
PULIGNEUX (marquise DE).
RESSÉGUIER (DE), à Toulouse.
ROQUES, artiste peintre, correspondant de l'Institut.
SAGET (DE).

SENTET, bibliothécaire de la ville d'Auch.
SEYSSES (Auguste), statuaire.
SOULAGES (Jules).
SOULÈS (héritiers Félix), statuaire.
SUL-ABADIE (Achille), statuaire.
THÉBÉ, à Martres-Tolosanes.
THOMAS (DE).
THOLOSANI (DE).
VERDELIN (abbé DE), vicaire du diocèse de Cahors.
VIGUIER (famille).
VIREBENT, directeur de l'École des beaux-arts.
WELD, de Boston (États-Unis).

TABLE SYNTHÉTIQUE & ALPHABÉTIQUE

Toulouse, Imprimerie et Librairie Édouard Privat, rue des Arts, 14. — 9756